This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

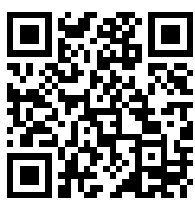

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ALVMNVS BOOK FVND

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
LVX
FIAT
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET ED. MAREUSE

DIRECTEURS

15e ANNÉE — 1908

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

1908

Digitized by Google

Digitized by Google

Numéros 169-170. 18me Année Janvier-Février 1908

Prix de l'Abonnement: France..... 10 fr. — Étranger..... 12 fr.
Un numéro..... 2 francs.

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

T
15-17T
1908-10

Fernand BOURNON et Ed. MAREUSE

DIRECTEURS

SOMMAIRE

A NOS LECTEURS

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — Louis Chatelain : A propos de l'Arc d'Orange. — Fernand Bournon : État des vestiges en 1672 de l'enceinte construite sur la rive droite de Paris, par Philippe-Auguste. — Jules Mommeja : Fragments d'un voyage archéologique en Angleterre en 1802 (*fin*). — Un Membre du Touring Club : L'Hôtel de la Préfecture de l'Orne. — Lucien Gillet : Nomenclature des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure, lithographie, se rapportant à l'Histoire de Paris et qui ont été exposés aux divers Salons depuis l'année 1673 jusqu'à nos jours. Dressée d'après les Livrets officiels. (*Suite*).

CHRONIQUE. — Ouvrages nouveaux. — Périodiques.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1908

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

viâ Rouen, Dieppe et Newhaven

par la gare Saint-Lazare

SERVICES RAPIDES DE JOUR ET DE NUIT

Tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année, trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2me classe seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours : 1re classe, 48 fr. 25; 2e classe, 35 fr.; 3e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois : 1re classe, 82 fr. 75; 2e classe, 58 fr. 75; 3e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours.

Départs de Paris-Saint-Lazare, 10 h. 20 matin, 9 h. 20 soir. Arrivées à Londres (London-Bridge), 7 h. 30 matin; (Victoria) 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départs de Londres : (Victoria), 10 h. matin, 9 h. 10 soir; (London-Bridge), 9 h. 10 soir. Arrivée à Paris-Saint-Lazare : 6 h. 41 soir, 7 h. 5 matin.

Les trains du service entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1re classe et de 2e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

Digitized by Google

DC1
C67
v.15-17

UNIV. OF

A NOS LECTEURS

En voyant le titre de la quinzième année de la Correspondance historique et archéologique, *nos lecteurs auront constaté un changement qui leur sera sensible. M. F. Mazerolle n'y figure plus comme co-directeur du Recueil. Les travaux administratifs et numismatiques qui l'absorbent de plus en plus le forcent à renoncer, en même temps qu'à un titre simplement honorifique — personne n'en doute — à une part de direction qui exige plus de temps, de soins et de vigilance qu'on ne pourrait le croire.*

Mais heureusement, il n'abandonne pas pour cela la Revue qu'il a contribué à fonder, il y a quatorze ans, et son érudite collaboration nous reste formellement promise.

C'est M. Ed. Mareuse qui a bien voulu lui succéder. Quiconque s'intéresse à l'archéologie, à l'histoire de l'art, à la bibliographie connaît et apprécie, comme il convient, son nom, son travail, son dévouement éclairé et passionné pour toutes les questions qui nous occupent ici. Abonné depuis l'origine de la publication, M. Mareuse s'y trouvera désormais lié plus directement et plus complètement encore.

Ajoutons que, pour transformer en règle absolue ce qui jusqu'ici n'était qu'une exception, d'ailleurs devenue de plus en plus fréquente, la Correspondance *paraîtra à l'avenir tous les deux mois, aussi régulièrement que possible, par fascicules de 64 pages.*

F. B.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Par arrêté ministériel en date du 29 janvier 1908 :

M. Martin-Chabot, archiviste auxiliaire aux Archives nationales, a été titularisé ;

MM. Daumet, Le Cacheux, Schmidt, Sœhnée, de Vaissière, Viard et Villepelet, archivistes ; Tuetey, chef de section, ont été élevés à la classe supérieure de leur emploi ;

M. Stein, archiviste, a été nommé sous-chef de section ;

M. Welvert, sous-chef de section, a été nommé chef.

868845

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

A PROPOS DE L'ARC D'ORANGE

On sait que les antiquités romaines de la ville d'Orange, et surtout l'arc et le théâtre, ont donné naissance à un nombre incalculable d'articles, de mémoires, de dissertations et de travaux de toute sorte. Depuis Jean-Isaac Pontanus, auteur d'un *Itinerarium Galliae Narbonensis* paru à Leyde en 1606 (1), jusqu'au si important recueil de M. Espérandieu (2), l'arc à lui seul n'a cessé de susciter des hypothèses aussi intéressantes par leur tournure judicieuse que déconcertantes par leur incertitude.

Parmi les auteurs qui attribuent à l'époque d'Auguste la construction de l'arc d'Orange, on connaît Bimard-La-Bâtie (3), Papon (4) et Artaud (5); on ignorait jusqu'ici le nom de l'auteur d'un article paru en 1730 dans le *Mercure de France* (6), et intitulé : *Remarques sur l'arc de triomphe d'Orange.*

Cette dissertation est surtout négative et tend à détruire les deux hypothèses, aujourd'hui tout à fait condamnées, qui font remonter l'arc, soit à Marius soit à Domitius Ahenobarbus. A l'inverse de tant d'auteurs qui n'attaquent l'hypothèse de Marius que pour donner gain de cause à celle de Domitius, ou réciproquement, l'auteur a le mérite de les contester l'une et l'autre et de les déclarer toutes les deux insoutenables.

Les raisons qu'il énumère contre Marius sont les suivantes :

1° L'arc n'est pas construit sur le champ de bataille, puisque

(1) In-12°; cf. p. 5 et pp. 43-51.

(2) *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine,* 4°, t. I, 1907, p. 190.

(3) *Mémoires de Trévoux,* juill. et août 1730, art. 68, pp. 1214-1236, et art. 75, pp. 1372-1396.

(4) *Histoire générale de Provence,* 4°, t. I^er^, 1877, p. 618-626.

(5) *Notice sur l'arc d'Orange,* publication posthume de J. Bastet, 4°, 1840, *passim.*

(6) Tome 70, mars-avril, pp. 463-471 et 642-650. — Le ms. d'Avignon, n° 2387, du XVIII^e^ s. (p. 637, n° 2184), propose comme auteur de l'article en question un M. Jean Louis, prévôt capiscol de l'église cathédrale d'Orange.

Digitized by Google

c'est près d'Aix, dans la plaine de Pourrières, que Marius a vaincu les Cimbres;

2° Aucun auteur ancien n'a parlé d'un monument de triomphe érigé à Orange en l'honneur de Marius, et cependant Florus a décrit les tours grossières que fit élever Domitius pour son propre triomphe;

3° La République romaine, si jalouse de la grandeur de ses sujets, n'aurait vraisemblablement pas permis l'érection d'un si beau monument à la gloire d'un général suspect de trop d'indépendance;

4° Sylla, qui avait fait abattre les trophées élevés à Rome par Marius, n'aurait sans doute pas laissé subsister un monument aussi glorieux pour son rival;

5° Le nom de Marius [ou plutôt le mot MARIO], mêlé à d'autres noms, aurait été isolé et mis à la place la plus apparente;

6° Les attributs maritimes qui figurent sur les bas-reliefs ne peuvent en rien se rapporter à Marius, puisqu'il n'a jamais fait la guerre autrement que sur terre.

« Après tout, conclut l'auteur, les habiles antiquaires conviennent aujourd'hui que les arcs de triomphe n'étaient pas encore en usage du temps de Marius, et que le monument d'Orange est trop beau pour être si ancien... ».

Toutes ces raisons sont plausibles et judicieuses; il n'y a que quelques inexactitudes à relever: la principale est de prendre *Mario* pour un datif au lieu de le prendre pour un nominatif. Les arguments allégués contre Domitius sont également acceptables :

1° Le confluent de la Sorgue et du Rhône, et par conséquent l'endroit où Domitius vainquit les Allobroges, n'est pas sur le territoire d'Orange ; or, tous les historiens conviennent que cette bataille a eu lieu près de Ouïndalon ou Vindalium [probablement Védène];

2° Guib (1) assure que dans tout le Dauphiné on ne trouve trace d'aucune des tours de pierre élevées en l'honneur de Domitius: mais ce n'est pas une raison pour que ces tours aient été dressées dans la plaine d'Orange, ni pour confondre ces constructions grossières et éphémères avec l'arc d'Orange;

(1) *Mémoires de Trévoux*, décembre 1729, art. 112, pp. 2142-2166.

Digitized by Google

3° Il est facile de réduire à leur juste valeur les prétendues preuves que Guib fournit relativement aux attributs de marine; il est enfantin d'alléguer le secours des dieux de la mer, faux d'assurer — alors que nous savons le contraire — que Bituitus, le roi vaincu, fut conduit par mer jusqu'à Rome, et téméraire de voir dans ces attributs la reconnaissance de Rome envers Marseille qui l'aurait secourue.

La seconde partie de cette dissertation est, à vrai dire, un supplément à la première partie : l'auteur ayant pris connaissance de l'opinion de Guib, parue l'année précédente, a cru opportun de la réfuter. Aussi, par un défaut de composition regrettable, il ne peut conclure qu'en reproduisant le sentiment exprimé à la fin de la première partie de son article, c'est-à-dire que l'arc date d'Auguste. Il ne fait d'ailleurs qu'émettre son avis : « Pour moi, je le croirais du siècle d'Auguste, » dit-il de l'arc ; et, pour justifier son impression, il paraphrase un texte bien vague de Suétone, dans la *Vie d'Auguste* (1), où l'on voit que cet empereur construisit un grand nombre de monuments; « les proconsuls et les préteurs, présume-t-il, pour se conformer au goût de l'empereur et lui faire leur cour, et les villes particulières, pour mieux marquer leur attachement à leur souverain ou pour obtenir quelque privilège, en firent pareillement élever de leur côté... ». Il termine enfin en rappelant que les arcs de Saint-Rémy, Carpentras et Cavaillon passent aux yeux des connaisseurs pour être du siècle d'Auguste, que l'attribution probable de cette époque pour l'érection de l'arc d'Orange n'a donc rien d'impossible.

Quel est l'auteur de cette dissertation? Si les arguments dont il se sert témoignent d'un sens juste et sont présentés avec clarté, en revanche, d'après certains défauts de composition, et d'après une réserve prudente qu'affecte l'auteur de ne donner son sentiment que comme une impression, en rapportant toujours le témoignage des « habiles antiquaires » et des « connaisseurs », on peut supposer que l'auteur de ces *Remarques* devait être ou un jeune homme ou un amateur, peut-être l'un et l'autre.

(1) Chap. XXIX : « *Publica opera plurima exstruxit* ». L'auteur de la dissertation ne donne pas de référence; dans toute la *Vie d'Auguste* je n'ai trouvé que cette phrase qui paraisse justifier son assertion; il ajoute même « tant à Rome que dans les provinces » : or, Suétone ne parle précisément que des monuments élevés à Rome par Auguste.

Digitized by Google

En effet, s'il est assez sûr de lui quand il réfute, il semble plus hésitant quand il propose; il ne donne son avis qu'à titre d'indication; il le développe à peine. D'autre part, son jugement, qui est excellent, n'empêche pas de constater qu'il n'est point un homme du métier, qu'il ne connaît pas la question à fond, qu'il n'a pas lu sur elle tous les travaux ou même la plupart des travaux publiés. Le défaut de composition de ses *Remarques* tient surtout à ce qu'il ignorait l'article de Guib paru un an auparavant : cet exemple suffit pour montrer que nous avons affaire à quelqu'un de médiocrement informé.

Je crois pouvoir nommer en toute certitude l'auteur de ces *Remarques* : c'est le jeune marquis de Cambis-Velleron, d'une célèbre famille d'Avignon. Au cours d'une mission que le Comité archéologique du Ministère de l'Instruction publique m'avait fait l'honneur de me confier, en avril 1907, je dépouillais, au Muséum Calvet d'Avignon, divers manuscrits relatifs aux antiquités d'Orange. Le manuscrit n° 2.000, du XVIII[e] siècle, *Remarques sur l'arc de triomphe d'Orange et sur d'autres monuments*, me retint longtemps, notant et copiant tout ce qui m'intéressait. Or les pages 126 *verso* à 131 de ce manuscrit contiennent le même texte que l'article du *Mercure de France*; à peine y a-t-il, çà et là, un mot changé : « Auguste... exhorta souvent les *simples* citoyens de Rome d'en faire construire [des monuments] pour l'embellissement de la ville »; l'imprimé dit : « les *principaux* citoyens »; le manuscrit donne comme une traduction de Sénèque une phrase de la vie d'Auguste; on voit au contraire dans l'imprimé : « Suétone, dans la vie de cet empereur, m'a fait naître cette conjecture. » On remarque même certaines particularités de style ou d'orthographe : « un monument de triomphe élevé *à* l'honneur de Marius, « un monument *capable lui seul* d'illustrer son rival », « on voit gravé sur ce monument une grande quantité d'instruments de marine ». C'est donc bien Cambis-Velleron l'auteur cherché des *Remarques sur l'arc d'Orange*.

Ce personnage possède en outre l'avantage de répondre aux deux suppositions que je formais tout à l'heure : c'était, en effet, un grand seigneur, et il avait vingt-quatre ans quand parut son article du *Mercure de France*.

Joseph-Louis-Dominique, marquis de Cambis-Velleron (1),

(1) Cf. Barjavel, *Bio-bibliographie Vauclusienne* (Carpentras, 1841, 8°), I, pp. 330- 335.

Digitized by Google

appartenait à une famille originaire de Florence et fixée à Avignon dès 1448. Il naquit à Avignon en 1706, il y mourut en 1772. Fils d'un chef d'escadre qui devint commandeur de l'ordre de Saint-Louis, il fut d'abord capitaine de dragons, puis obtint comme retraite la place de lieutenant général de l'infanterie du Comtat et d'Avignon. Il s'adonna à l'étude des lettres et des antiquités, réunit de précieuses collections, écrivit plusieurs ouvrages (1), notamment sur l'histoire de son pays; sa bibliothèque était une des plus riches du Comtat. L'hôtel de Cambis est un des plus beaux que possède la ville d'Avignon.

Il serait, certes, hors de propos d'exagérer l'importance des *Remarques* de Cambis-Velleron sur l'arc d'Orange; mais il n'est que juste d'observer qu'elles ont paru en mars et avril 1730, et que les deux lettres du baron de La Bâtie au président de Valbonnays, bien qu'écrites le 8 avril et le 20 mai 1729, n'ont paru qu'en juillet et août 1730. La paternité de l'opinion qui attribue à l'époque d'Auguste la construction de l'arc d'Orange,

(1) Voici, d'après Barjavel, la liste des ouvrages de Cambis-Velleron :

OUVRAGES IMPRIMÉS

1° *Relation d'un miracle opéré à Rome, en 1742, par l'intercession de saint François-Xavier*, trad. de l'italien; Paris, 1744, in-18°;

2° *Réflexions critiques et historiques sur le panégyrique de saint Agricol* [v. Barjavel, t. Ier, pp. 434-435, art. Didier (Eusèbe)];

3° *Additions au mémoire historique et critique* (de Secousse) *de la vie de Roger de Saint-Lary de Bellegarde*; Paris, 1767, in-12°. [Mémoire imprimé à Paris en 1764, in-12°];

4° *Catalogue raisonné des principaux monuments de M. Joseph-Louis-Dominique de Cambis, marquis de Velleron*, etc.; Avignon, Louis Chambeau, 1770, in-4° [son meilleur ouvrage].

OUVRAGES MANUSCRITS

1° *Mémoire pour servir à la vie de saint François de Sales, évêque et prince de Genève, à celle de sainte Françoise de Frémiot de Chantal, et à l'histoire de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie*; 4 gros vol. in-fol. (décrit pp. 372-375 du *Catalogue raisonné...*);

2° *La mémoire de Darie, ou parfait modèle pour les jeunes dames dans la vie de madame Marie-Aymée de Rabutin-Chantal, épouse de Bernard, baron de Sales et de Thorens* (in-fol.; *ibid.*, pp. 375, 376);

3° *Mémoire pour servir à l'histoire de Christine, reine de Suède* (in-fol.; *ibid.*, p. 389);

4° *Annales de la ville d'Avignon et du Comté-Venaissin* (5 vol. in-fol.; *ibid.*, p. 474);

5° *Histoire de la ville d'Avignon* (in-fol.; *ibid.*, p. 466);

6° *Vie de Saint-Gens, solitaire dans le Comté-Venaissin* (in-4°; *ibid.*, p. 457).

Digitized by Google

quelle que soit la valeur exacte de cette opinion, appartient donc à Cambis-Velleron, et, pour lui rendre cette tardive justice, encore fallait-il retrouver son nom.

Louis Chatelain.

ÉTAT DES VESTIGES
EN 1672
DE L'ENCEINTE CONSTRUITE SUR LA RIVE DROITE DE PARIS PAR PHILIPPE-AUGUSTE

A. Bonnardot, l'historien classique des enceintes de Paris, n'a pas connu le document que nous reproduisons ci-dessous et qui occupe les feuillets 48 v° - 55 du registre KK 1010, conservé aux Archives nationales. Il est vrai que Bonnardot a plusieurs fois déclaré que, systématiquement, il avait écarté de ses travaux la consultation des pièces d'archives, qui lui valait « une fatigue cérébrale paralysant toute sa bonne volonté ». C'est tant pis pour son livre et pour nous. Ainsi ce procès-verbal, dressé par ordre du Bureau de la Ville en 1672, avec le concours du célèbre architecte Pierre Bullet, des parties restées debout, sur la rive droite, de l'enceinte de Philippe-Auguste lui aurait fourni les plus utiles renseignements et, parfois, de notables indications pour le tracé qu'il a si minutieusement repéré.

Nous le publions sans notes, avec l'espoir que nos lecteurs voudront bien en faire eux-mêmes le commentaire, que la *Correspondance* insérera avec empressement.

Ajoutons qu'un récolement semblable dut être fait sur la rive gauche, et qu'il est bien regrettable qu'on ne puisse en retrouver trace.

Fernand Bournon.

« L'an mil six cens soixante et douze, ce samedy 24e septembre, deux heures de relevée, est comparu par devant nous, Louis Pasquier, conseiller du Roy, controlleur au grenier à sel de Paris et premier eschevin de la dicte ville et commissaire en cette partie, Me Pierre Grail, substitut du procureur du Roy et de la ville, lequel nous auroit dit et remonstré que, par sentence rendue au Bureau de la Ville, le cinqe Aoust dernier, sur les conclusions

Digitized by Google

du dict procureur du Roy et de la Ville, il auroit esté entre autres choses ordonné que pour connoistre l'estat des anciens murs de la dicte ville, les usurpations qui pouvoient avoir esté faictes de partie d'iceux par ceux qui avoient des maisons voisines, et qui estoient à présent ceux qui se servoient et jouissoient des dits anciens murs ou de la place sur laquelle ils avoient esté bastis, nous nous transporterions sur les lieux avec le maistre des œuvres de la dicte ville, *un plan exact tant de ce qui resteroit* (1) pour en connoistre l'estat dont nous dresserions nostre procès-verbal, même ferions lever par le dit maistre des œuvres un plan exact, tant de ce qui resteroit en évidence des dits anciens murs, que de ce qui pouroit avoir esté changé; pour l'exécution de laquelle ordonnance il auroit présenté sa requeste tendant à ce qu'attendu l'indisposition de Michel Noblet, architecte des bastimens du Roy et maistre des œuvres de la dicte ville, il nous pleust commettre quelque autre personne intelligente pour lever le dit plan, sur laquelle nous aurions commis Pierre Bullet, aussy architecte des bastimens du Roy, lequel il auroit fait assigner à ce jour et heure pour l'exécution de nostre dicte sentence, et requis qu'il nous pleust prendre le serment du dit Bullet de bien et en sa conscience lever le dit plan et nous faire le rapport de l'estat où se trouveroit les dits anciens murs et qu'il nous pleust nous transporter sur les dits lieux. Ayant esgard à laquelle requisition, nous aurions fait venir par devant nous le dit Bullet et d'iceluy pris le serment en tel cas requis et acoustumez, après quoy nous nous serions, avecq le dit greffier de la dite ville, accompagné du dit Grail et du dit Bullet et assisté de Nicolas Deschamps, huissier de la dicte ville [transporté] rue Coquillière, dans les maisons de laquelle rue il y a quelques vestiges des dits anciens murs, et pour les reconnoistre, nous serions entrés premièrement dans une maison scize dans la dite rue, appartenant à la dame Lesecq, estant proche la maison de monsieur Berrier, secrétaire du Conseil, de laquelle maison nous n'aurions rien peu découvrir, [vu] l'exaussement de la maison du dit sieur Berrier, mais nous auroit esté dit que les anciens murs passoient dans le jardin de la maison du dit sieur Berrier. Et estant descendu de la dicte rue Coquil-

(1) *Sic* dans le registre. Il est évident que le scribe, trompé par la répétition voisine des mots « le maistre des œuvres de la dicte ville » a transcrit ici par erreur les mots en italiques, qui se retrouvent deux lignes plus bas.

Digitized by Google

lière en celle du Jour, serions entré en la maison où demeure la dite dame Lesecq, et ayant demandé à luy parler et luy ayant fait sçavoir le subject qui nous y amenoit, elle nous avoit fait entrer dans une salle et fait voir par une fenestre d'icelle qui donne sur son jardin et sur celuy du dit sieur Berrier, les vestiges d'une ancienne tourelle qui faisoit enclave dans son jardin et dans celuy du dit sieur Berrier, qu'elle nous auroit dit avoir esté demolie depuis quelque temps au subject des nouveaux bastimens qui avoient esté faits, contenant cinq thoises et demie de longueur des dits murs, et ayant observé quelle pouvoit estre la suitte de l'allignement des dits antiens murs, nous nous serions transporté en une autre maison, scize rue du Jour, que l'on nous auroit dit appartenir à la dame Dauvergne, demeurant rue des Blancs Manteaux, au fond de la cour de laquelle maison nous aurions trouvé la suitte et continuation du dit ancien mur dont la dite dame Dauvergne se sert en la longueur de quatre thoises et demies de longueur sur la largeur de six pieds que les dits murs contiennent.

Et estant ensuitte passé en la maison appartenant à Madame Lecharon, que l'on nous auroit dit demeurer sur le quay de la Tournelle, nous aurions trouvé au fond de la court les vestiges des dits anciens murs, dont elle se sert, en la longueur de deux thoises et demie, ce que nous aurions pareillement reconnu en la maison joignant et appartenant à Madame Guérin où il y a aussi deux thoises et demie.

Estant ensuitte entré en la maison de la dame Saugé, qui a deux entrées, une en la dite rue du Jour et l'autre en la rue Plastrière, nous aurions trouvez que les murs de l'ancienne closture de Paris passoient au travers de la dite maison et que le deffunt sieur Saugé, son mary, avoit fait faire plusieurs bastimens sur les dits anciens murs, sur la longueur de six thoises des dits murs. Et estant [entrés] en la maison du sieur de la Dore, secrétaire du Roy, nous aurions reconnu qu'il avoit fait construire deux corps d'hostel sur deux thoises et demies des anciens murs, et estant ensuitte entré dans la maison du sieur Heron, greffier du Tresor, nous aurions trouvé au fonds de la seconde court une partie d'une tour qui sert de poullaillé, et que les anciens murs de la ville y servoient de closture en la longueur de six thoises; nous aurions pareillement trouvé que la maison du sieur Bernouin, premier barbier du Roy, avoit esté bastie sur les dits anciens murs, sur la longueur de quatre thoises et demie.

Digitized by Google

Et estant passé en la maison du sieur de la Porte, antien eschevin, nous aurions pareillement reconnu qu'il avoit fait construire en partie sur cinq thoises et demie de longueur des dits anciens murs, ce que nous aurions reconnu par l'allignement, n'en aiant pu voir ny decouvrir davantage, attendu que la ditte maison est construite depuis peu d'années, retournant dans la rue Montmartre, à laquelle la dite maison finit les dits anciens murs.

Et attendu qu'il estoit sept heures sonnées, nous nous serions retirés et continué notre assignation au mercredy 28 septembre. Et advenant le dit jour 28 septembre, deux heures de relevée, est comparu par devant nous, commissaire susdit, le dit m^e^ Pierre Grail, substitud du dit procureur du Roy de la Ville, lequel nous auroit requis de vouloir continuer nostre visite, à l'effect de laquelle il avoit fait comparoir par devant nous le dit Bullet; inclinant à laquelle requisition, nous eschevin et commissaire susdit, sommes, avecq le dit greffier de la dite ville accompagné des dits Grail et Bullet et assistés du dit Deschamps, transportés en la rue Plastrière, les derrières des maisons de laquelle nous aurions reconnu aboutir aus dits anciens murs, et commencé nostre visite par la maison où est estably le bureau general du Domaine du Roy, laquelle maison appartient à Madame la présidente Le Bouchet, dans le jardin de laquelle maison nous aurions trouvé que les anciens murs en faisoient la closture et separation de la maison du dit sieur Heron, et que ce qui paroist des dits anciens murs fermant le dit jardin, contient dix à unze thoises.

Et estant ensuite entré en la maison de Monsieur Ladvocat, maistre des requestes, et aiant trouvé M^r^ son frère, aumosnier du Roy, et luy aiant expliqué la cause de nostre venue, il nous auroit fait voir l'endroit où estoient les dits anciens murs, sur lesquels, en l'estendue de douze thoises ou environ, l'on avoit fait plusieurs bastiments.

Et estant passés en la maison du sieur Mallet, nous aurions trouvez que les dits anciens murs servoient de closture à la ditte maison et estoient mettoiens entre le jardin de la maison du dit Mallet et celle du sieur Barnouin, sur la longueur de sept thoises.

Et n'aiant trouvé aucun vestige des dits anciens murs dans les autres maisons de la dite rue Plastrière, nous serions venus prendre la suitte et l'allignement des dits anciens murs à l'en-

Digitized by Google

droit de la maison du dit sieur de la Porte, et estant passés de l'autre costé de la rue Montmartre, serions entrés dans la maison appartenant à la dame de Rets, en laquelle nous aurions trouvez que les anciens murs de la dite ville y servoient de gros mur sur la longueur de quinze thoises.

Et estant entrez dans la maison où demeure le sieur Boetroy, advocat ez conseils, nous aurions trouvez que les anciens murs de la ville font le mur mettoien qui separe cette maison de celle de Monsieur Fore, conseiller en la Cour, et que le mur de la ville contient en cet endroit quinze thoises ou environ.

Et quant à la maison du sieur Fore, nous n'y aurions pu y entrer, attendu qu'il estoit à la campagne avecq tous ses domestiques, et nous a esté dit seulement par les voisins qu'il y avoit dans la dite maison une ancienne tour qui faisoit partie de la closture ancienne de la ville, avecq quatre thoises de longueur des dits anciens murs.

Et sur ce que le dit Bullet nous auroit dit que l'allignement des dits murs se continuoit apparemment par la rue Tiquetonne, ce qui nous auroit esté confirmé par plusieurs bourgeois du dit quartier, nous nous y serions transportez. Estant entrés dans la maison du sieur Le Comte, iceluy Le Comte seroit venu au devant de nous, et aiant apris quel subject nous avoit fait entrer en sa maison, il nous auroit dit que les anciens murs y passoient avant qu'elle fut bastie; nous auroit meme montré une tour dans un coing, qu'il nous auroit dit servir en commun à luy et au dit sieur Fore, conseiller, avecq la longueur de douze thoises de longueur des dits anciens murs.

Et nous estans transportés ensuite dans le cul de sacq de la rue Montorgeuil, estant entrés en la maison du sieur Quantin, advocat, il nous auroit dit qu'il jouissoit des deux tiers d'une tour faisant partie de l'ancienne closture, laquelle tour nous aiant fait voir, nous aurions trouvé qu'elle estoit eslevée de quatre estages, et que sa maison du costé de la cour, derrière et pardevant estoit bastie sur les dits antiens murs, et sur les dits quinze thoises de longueur des dits anciens murs.

De la maison du dit sieur Quantin estant entré en celle de Madame de Retz, scize rue Montorgeuil, nous aurions trouvé qu'elle jouissoit de plus de quinze thoises ou environ de long des anciens murs. Et estant six heures et demie nous nous serions retirez et continué l'assignation au treize octobre deux heures de relevée.

Digitized by Google

Et le 13 octobre au dit an 1672, deux heures de relevée.

. . . . . (1)

Nous, eschevin et commissaire sus dit, serions, avecq le greffier de la dite ville, accompagné des dits Grail et Bulet, et assisté du dit Deschamps, transportéz en la dite rue Montorgeuil et entré en la maison du sieur Le Comte, en laquelle nous aurions trouvez la suitte des anciens murs qui passoient cy-devant au travers de la dite rue Montorgeuil et dont nous aurions trouvé les vestiges dans les maisons du sieur Carron, qui sont de l'autre costé de la ditte rue Montorgeuil sur la longueur de treize thoises ou environ.

Et nous estans ensuitte transportez en une autre maison de la ditte rue, que l'on nous a dit appartenir au sieur Massigne et à la dame le Vasseur, nous aurions trouvez que les dits anciens murs sur la longueur des dix thoises, passoient dans la dite maison en traversant jusques à la maison du dit Chesnard; nous y estant transporté, nous n'y aurions peu remarquer aucuns vestiges des dits anciens murs à cause des bastimens qui y avoient esté faits; mais nous auroit esté dit par les locataires qu'ils avoient ouy dire que les antiens murs y passoient sur la longueur de treize thoises, où est à present bastie la dite maison traversoient la dite rue Françoise, et que nous trouverions la suitte de l'allignement dans la maison où demeuroit le sieur Le Camus.

Et nous y estant transportez, nous n'y aurions trouvé aucuns vestiges non plus que dans la maison du sieur Paget, maistre des requestes, dont le jardin aboutit au derrière de la maison du dit Le Camus, mais il est tousjours certain par la suitte de l'alignement et par une portion de cinq thoises des dits antiens murs qui subsiste et que nous avons retrouvé dans le jardin de la maison de la dame Courtin, scize rue Mauconseil, que les dits antiens murs estoient sur partie de la place sur laquelle est à présent bastie la maison du dit sieur Le Camus.

Et nous étant transportez en la maison de la dite dame Courtin, nous y aurions trouvé les dits antiens murs encore subsistant en la longueur de quatorze thoises, et même une partie d'une grosse tour dont le reste est dans le jardin de Monsieur Passart, maistre des Comptes, dans lequel jardin nous aurions

(1) Cette ligne de points représente les formules de reprise du procès-verbal, semblables à celles qu'on a lues plus haut, à la date du 28 septembre.

Digitized by Google

trouvé non seullement la dicte tour, mais encore dix à douze thoises des anciens murs.

Et nous estant ensuitte transportez en la maison appartenant à la dame Prevost, en laquelle les dits anciens murs passoient, nous n'y en aurions trouvé aucuns vestiges, le dit sieur Prevost les aiant fait démolir lorsqu'il a fait ses deux maisons, et nous auroit esté dit que le dit deffunct sieur Prevost s'estoit pourvu par devers le Roy et avoit obtenu don de Sa Majesté des dits antiens murs, en conséquence duquel il les avoit fait démolir, et qu'il y en avoit bien quatre thoises et demie.

Et estant entré dans la maison du sieur Rebours, maistre des requestes, laquelle est joignante celle de la dite dame Prevost, nous y aurions trouvé dans le jardin une portion des dits anciens murs, de sept thoises et demie, et aiant observé que l'alignement des dits murs se pouvoit porter dans la rue Saint-Denis, nous nous y serions transportez.

Et estant entré en la maison du sieur Le Grand, tireur d'or, nous y aurions trouvé des vestiges des anciens murs en la longueur de plus de quinze thoises, dont il se servoit.

Et estant passé de l'autre costé de la dite rue Saint Denis, nous serions entré en la maison appartenant au sieur Helizant, dans laquelle suivant l'alignement nous devions retrouver les dits antiens murs, mais nous n'y en aurions trouvé aucuns vestiges, attendu que la dite maison est bastie de neuf et auroit le dit sieur Helisant, que nous aurions trouvé dans la dite maison, reconneu de bonne foy que les dits antiens murs passoient autrefois au travers de la dite maison sur la longueur de douze thoises.

Et estant ensuitte entré dans la maison de la dame Ferrand, scise dans le cul de sacq de la porte aux Peintres, nous y aurions trouvé et veu des murs que nous aurions jugez par leurs constructions estre des murs de la dite ville, et nous auroit la dite dame Ferrand déclaré que les dits anciens murs passoient au travers de la dite maison sur la longueur de dix thoises et continuent jusques à la maison du sieur Tondu où estoit autrefois la porte aux Peintres.

Et nous estant transportés en la maison du dit sieur Tondu, qui a deux entrées, l'une par le cul de sacq et l'autre par la rue Bourg l'Abbé, nous a dit le dit Tondu que la porte aux Peintres estoit autrefois bastie à l'endroit où est à présent sa cour et

Digitized by Google

qu'en faisant bastir sa dite maison il auroit trouvé les fondemens de la dite porte aux Peintres et des dits murs sur la longueur de 12 thoises.

Et estant entré dans une maison scize de l'autre costé de la dite rue Bourg l'Abbé, appartenant à la dame Josset, demeurant proche le Sepulcre, nous aurions trouvé que le gros mur de la dite maison estoit une portion des anciens murs de longueur de seize thoises, qui passe de là dans une maison seize rue aux Ourts, appartenante au sieur de Vaux, changeur, en laquelle maison nous estant transportez, nous aurions trouvé dans les escuries d'icelle les dits anciens murs sur la longueur de six thoises.

Et estant ensuite entré dans une maison appartenante au sieur [Vaillant], scize susdicte rue aux Ours, nous aurions trouvé que les dits anciens murs passoient par la ditte maison sur la longueur de deux thoises et demie et par celle appartenant au sieur Boucot qui est joignante, sur la longueur de quatre thoises et demies, et de là dans la maison du sieur commissaire de la Vigne, qui sont contigües, sur la longueur de quatre thoises.

Et nous estant transportéz en la maison du s[r] Commissaire de la Vigne, nous n'y aurions veu aucuns vestiges aparans des dits anciens murs, mais le dit sieur commissaire nous auroit dit que les dits anciens murs passoient autrefois où est à présent sa salle et que nous en trouverions une portion subsistante dans le jardin du sieur Cardon.

Et estant entré en la maison du sieur Cardon, nous aurions trouvé dans le jardin d'icelle les antiens murs de la ville en la longueur de plus de vingt thoises, sur lesquels murs sont apuiées et basties les maisons de la rue aux Ours cy devant spécifiées, et outre, nous a le dit sieur Cardon dit qu'en faisant construire sa maison, il a trouvé au lieu où commence son jardin des restes des fondemens de l'ancienne porte Saint-Martin, et que, depuis le lieu où estoient les dites fondations jusques sur le devant de sa maison, du costé de la porte Saint-Martin ses dits bastimens estoient eslevez sur les antiens murs de la ville.

Et nous estant ensuitte transportez en une maison scize rue Saint-Martin, faisant le coing de la rue Grenier Saint-Lazare, la ditte maison appartenant à l'hospital Saint-Jacques, nous aurions trouvé que les dits anciens murs passoient par sa dite maison sur la longueur de huit thoises, et par celle du sieur

Digitized by Google

François sur la longueur de deux thoises et demies, et du sieur Cousin sur la longueur de deux thoises et demie, et par le jardin de Mr le président Dorieux sur la longueur de quinze thoises de longueur, dans la màison du sieur Gaigny sur la longueur de seize thoises, et dans celle du sieur du Port, en laquelle maison du sieur de Gaigny on trouve encore une vieille tour subsistante qui paroist dans les chambres de la dite maison où elle fait enclave, principallement dans l'appartement qu'occupe le sieur Truchet, controlleur de la douane.

Et estant ensuitte passé de l'autre costé de la rue Beaubourg et entré en la maison du sieur Lescureur, nous aurions reconnu par l'alignement que les antiens murs de la dicte ville passoient au travers de la dicte maison sur la longueur de vingt thoises ou environ, et de là, dans les jardins de l'hostel d'Avaux sur la longueur de quinze thoises et traversoient la rue Sainte Avoye entre l'hostel de Montmorency et la maison de Monsieur de la Renie, et venoient passer dans la maison et jardin de Monsieur d'Ormesson, ès quels lieux neanmoins il ne reste aucun vestige des dits antiens murs, aiant seulement remarquez qu'il y avait bien 60 thoises de longueur des dits antiens murs. Et estant cinq heures et demie du soir, nous nous serions retirez et remis la continuation de nostre visite au premier jour de nostre commodité, dont nous ferions advertir le dit substitud.

Et le vingt et uniesme jour d'aoust 1673, deux heures de relevée, est comparu par devant nous eschevin et commissaire susdit au bureau de la ville le dit substitud du procureur du Roy et de la Ville, lequel nous auroit dit et remonstré que, suivant nostre ordonnance, il avoit fait assigner à ce lieu et heure le dit Bullet pour estre present à la continuation de nostre visite des anciens murs et lever le plan, et requis qu'il nous pleust nous transporter en la rue de Paradis qui estoit l'endroit où nous aurions finy notre dernière visite.

. . . . . .

Nous nous serions transportez en la dite rue de Paradis et estant entré en la maison du sieur Jossier, tresorier de l'extraordinaire des guerres, en laquelle maison nous aurions trouvé une portion de quatorze thoises des antiens murs existant et une antienne tour, et reconnu que les dits antiens murs continuent par la maison de la dame Longuet, dans laquelle on voit encore

Digitized by Google

une autre tour et trente huit thoises de longueur des dits antiens murs, de laquelle maison l'ancienne closture se continue jusques dans la rue des Blancs-Manteaux et passe sur la longueur de neuf thoises dans le jardin de la maison de Madame la présidente Le Lièvre, la closture duquel jardin est toutte des dits antiens murs.

Et estant ensuitte entrez dans le couvent des Blancs-Manteaux, nous y aurions trouvé des antiens murs subsistans et une vieille tour, qui contiennent bien cinquante thoises de longueur, et aboutissoient sur la Vieille rue du Temple, et qu'ils ont fait servir aux maisons qui leurs appartiennent dans la ditte rue.

Nous aurions aussy reconnu par l'allignement que les dits antiens murs passoient, sur la longueur de quarante cinq thoises, au travers de la maison et jardin scizes Vieille rue du Temple, où sont presentement establies les Filles Saint Anastaze dites de Saint-Gervais, et pour nous en instruire plus particulièrement, estant entré dans la maison de Monsieur Le Tellier, ministre d'Estat, scize rue des Francs-Bourgeois, nous aurions trouvé que le mur qui sépare son jardin de celuy des religieuses de Sainte-Anastaze est le mur antien de la dite ville, qui contient bien trente quatre thoises ou environ, lequel continue derrière l'hostel d'Albret et est mitoyen et sert de closture au dit hostel et à deux petites maisons scituées dans le cul de sacq de la rue des Roziers, appartenans aux religieux Saint Anthoine, sur la longueur de vingt thoises.

Et estant ensuitte entrés dans le jardin de l'hostel de Loraine, nous y aurions trouvé la continuation des dits antiens murs sur la longueur de vingt thoises, qui passent au travers du dit jardin par l'hostel d'Angoulesme, sur la longueur de trente cinq thoises, et l'hostel de Saint-Paul, sur la longueur aussy de trente six thoises, lesquels deux hostels il n'y a aucun vestiges aparans des dits antiens murs qui ont esté demolis lorsque l'on a reconstruits les dits hostels, mais comme il se trouve dans l'alignement nécessaire pour se joindre aux murs qui subsistent encore dans la maison des Jesuites, on ne peut pas revocquer en doute que les dits murs anciens n'aient passez par les places sur lesquelles sont construits les dits hostels d'Angoulesme et de Saint-Paul.

Et nous estant transportez dans la maison des peres Jesuites scize rue Saint Anthoine, nous aurions trouvé dans l'allée qui

Digitized by Google

conduit au logement de ses religieux les dits murs sur la longueur de quarante cinq thoises, et au bout de la dite allée, proche de la montée, une tour qui faisoit partie de l'ancienne fortiffication et closture de la ditte ville. Dont et de ce que dessus nous aurions dressé le present procez-verbal pour estre par nous référé au bureau de la dicte ville et estre en outre procédé à l'execution de la ditte sentence. Du cinquiesme Aoust mil six cens soixante et douze, ainsy que de raison. Fait les jours et an que dessus. Signé : Langlois, avec paraphe. »

EXTRAIT

D'UN RECUEIL DE LETTRES SUR L'ANGLETERRE

PAR M. SAINT-AMANS.

(*Fin.*)

Serons-nous plus heureux, s'il est question de nous fixer sur l'objet de cette construction? Non, mon cher Eugène, je vous l'ai déjà dit; à cet égard, l'histoire est muette, et même la tradition. Des écrivains bretons, qui datent de plus de mille ans, mentionnent le Stonehenge; mais ni Suétone, ni Dion, qui parle tant des druides de la Gaule, ni Tacite, ni Ptolémée, ni César lui-même n'en disent mot (1). Il n'est cependant pas

(1) Saint-Amans avait-il le droit d'affirmer aussi énergiquement que les anciens n'ont jamais parlé du Stonehenge? Je laisserai parler sir John Lubbock, si qualifié pour répondre à cette question beaucoup plus importante qu'elle ne le paraît au premier abord : « On a souvent prétendu que si le Stonehenge avait existé au temps de César, les écrivains de l'antiquité en auraient parlé. Hecatæus, cependant, fait allusion à un magnifique temple circulaire, dans l'île des Hiperboréens et beaucoup d'archéologues affirment que ces mots se rapportent au Stonehenge. » (*L'homme préhistorique*, p. 112.) L'éminent naturaliste ajoute : mais pourquoi Hecatæus aurait-il parlé de ce temple, si « comme nous le supposons, il était déjà en ruines à cette époque, beaucoup plus parfait, alors certes, qu'il ne l'est aujourd'hui, mais cependant en ruines? « Et il cite la muraille calédonienne si importante, dont cependant, au témoignage du docteur Wilson, un seul historien romain a parlé, tandis que d'autre part, « aucun auteur du moyen-âge ne parle d'Abury. » Ce raisonnement est d'un naturaliste, et non d'un homme rompu à la sévère et inexorable méthode de la critique

Digitized by Google

possible que les Romains ne l'aient connu. Une de leurs routes, encore praticable, emporte dans son alignement partie d'un des barrows ou tombeaux qui l'environnent, et qui sont évidemment ses accessoires et ses contemporains. Un de leurs camps, qui pouvait contenir dix mille hommes, se voit encore à Yarnbury-Castle, à une distance de cinq milles. Les Romains doivent donc avoir connu ce monument. S'ils n'en ont point parlé, leur silence ne peut être attribué qu'à l'injuste mépris qu'ils avoient pour l'architecture des autres nations, et qui leur fit ruiner, sans remords, les beaux édifices de Corinthe et d'Athènes. Quoi qu'il en soit, nous ne trouvons absolument que des doutes, des incertitudes, ou des fables, dans tous les auteurs qui ont traité de l'origine du Stonehenge. Tandis qu'elle est attribuée par les uns à un peuple de géans, que d'autres en font honneur au négroman Merlin (1), d'autres soutiennent qu'il fut immergé dans

historique. Sir John Lubbock raisonne, faute de connaissances spéciales, comme un mathématicien qui additionnerait des papillons et des bœufs, et diviserait le total par des roupies. Il n'y a rien de commun entre les monuments cités, il n'y a pas de raison plausible pour que les auteurs anciens qui ont parlé de l'un aient mentionné en même temps l'autre. Sur quelle preuve se base-t-il pour affirmer que le Stonehenge était déjà en ruines au temps des Romains? On ne sait. Probablement c'est Abury qui l'était déjà, mais la discussion de ceci nous conduirait trop loin pour les limites d'une simple note.

(1) Voici le fragment du poème de Wace auquel était fait allusion. C'est Merlin qui parle à Ambrosius qui veut élever un monument aux Bretons assassinés par Henghist :

Si tu veus faire œuvre durable,
Qui mult soit bele et convenable,
Et dont à tos jors soit parole :
Fai ici aporter la carole

Que Gaians firent en Irlande;
Une merveillose œuvre grande
De pierres en un cerne assises
Les unes sor les altre mises

. . . . . .
D'Aufrique furent aportées
La furent primes compassées :
. . . . . .

Mult soelent estre salvables
Et à malades parfitables,
Li gens les soloient laver
Et de l'eue lor bains tremper;

Cil qui estoient engros tez,
Et d'aucun enfertez grevez,
Des laveurs bains faisoient
Baignoient soi, garissoient.

Digitized by Google

l'Océan, à 12 milles de profondeur: d'autres enfin prétendent savoir, d'après la précession des équinoxes, qu'il date de 70.000 ans : quelles folies! Ce ne serait rien, sans doute, si des auteurs graves ne se partageaient et n'erroient pas visiblement sur le même sujet. Parmi ces derniers, les uns croient ce monument druidique, d'autres veulent qu'il ait été construit par les Bretons; il en est qui le rapportent aux Saxons, d'autres aux Danois, d'autres aux Romains. Même en élaguant les fables ridicules, vous voyez, mon cher ami, combien il est difficile de rien statuer de certain, de choisir même une opinion au milieu de tant d'avis divers. L'aimable et savant auteur du *Voyage dans le Finistère* (1) nous fournit la preuve récente de l'embarras où l'on se trouve à cet égard. Après avoir parlé cent et cent fois, dans le cours de son ouvrage, des monuments analogues au Stonehenge, comme de constructions druidiques, il dit tout-à-coup lui être démontré qu'ils ne sont ni des tombeaux, ni des autels, mais des signes de traités conclus entre les peuples. Puis, quelques lignes plus bas, si je m'en souviens bien, il ajoute que le Stonehenge et les pierres de Carnac, dans la ci-devant Bretagne, étoient des espèces de tribunes où s'élevaient les chefs, et où les orateurs prononçaient des harangues (2). Ainsi, voilà trois

(1) Il s'agit de Jacques Cambry, né à Lorient en 1749, mort le 31 décembre 1807; il fut préfet de l'Oise et du Finistère, fondateur et premier président de l'*Académie Celtique*. Il publia successivement le *Voyage dans le Finistère* (1799, 3 vol. in-8); *la Description du département de l'Oise* (1803, 2 vol. in-8) et *Monuments celtiques* (1805, in-8). Le bon et honnête Cambry mérite mieux que la réputation dont il jouit de par la légèreté d'un vulgarisateur qui le ridiculisa sans songer à mal et que beaucoup ont aveuglément copié sans songer un seul instant à recourir aux propres écrits du vénérable président de l'Académie Celtique. Saint-Amans lui-même n'est pas juste envers lui, et je le regrette.

(2) Saint-Amans ne reproduit pas fidèlement la pensée de Cambry; celui-ci en effet, après avoir affirmé que ces monnments se voient « dans presque toutes les contrées de l'ancien monde », en énumère les plus connus, s'arrêtant surtout à ceux de Carnac et du Stonehenge; puis il énumère rapidement les opinions diverses des savants qui s'en sont occupés. C'est alors seulement qu'il donne son sentiment personnel. Je cite ses propres paroles: « On a pris ces monuments pour des autels, pour des tombeaux. Il m'est bien démontré qu'ils n'ont été placés que pour indiquer le lieu des traités passés dans différentes occasions : c'étoit l'emblème ingénieux et simple de la solidité, de la durée des conventions faites entre deux peuples et de l'union qu'ils contractaient. A leur imitation, les Lacédémoniens consacrent leur *Docana*, pièces de bois, par une traverse qui présentait le même entablement. Ils servoient ailleurs à l'exposition des chefs, aux orateurs qui parloient au public, aux employés des différents peuples qui traitoient d'affaires politiques, comme à Carnac, comme à Salisbury; c'était le *seggestus* des Romains... Quand les hommes errans sur les diffé-

Digitized by Google

opinions sur ces monuments, émises dans un seul et même ouvrage : à quelle devons-nous croire? à quelle faut-il s'arrêter? Au milieu de tant d'incertitudes, je vais vous présenter, en courant, le précis des principales hypothèses qu'on a publiées sur cette obscure origine. Ne soyez point surpris de tant d'érudition; je trouve ici rassemblés, sous ma main, tous les matériaux qui me sont nécessaires.

Le plus ancien des auteurs qui ont parlé du Stonehenge, est Ninnius. Il écrivait vers l'an 617, par conséquent au moins 200 ans avant la conquête et l'établissement des Danois (1); ce qui les exclut complètement de la liste des peuples auxquels la construction du Stonehenge fut attribuée. Le même auteur ne s'expliquant point sur l'origine de ce monument, il n'est pas vraisemblable non plus qu'il ait été élevé pour perpétuer le souvenir de la trahison de Hengist, qui date de 450. Au temps de Ninnius, elle était à la fois et trop récente pour être oubliée déjà, et trop éloignée pour qu'on n'en rappellât point l'histoire, si elle avait eu quelque rapport avec celle du monument. Parlerai-je de Geoffroi de Monmouth, lequel assuroit en 1130, que le Stonehenge avait été transporté d'Afrique par des géans dans les plaines de Kildare en Irlande; et par Merlin, des plaines de Kildare dans le lieu où on le voit aujourd'hui. La dernière partie de ce conte a été cependant répétée par Gérald Cam-

rens points de la terre eurent perdu le sens des emblèmes anciens, les traces de respect restés pour eux, dans leur esprit, divinisèrent ces pierres. On leur offrait des sacrifices, on les couvrait de couronnes de fleurs, on versait sur elles de l'huile, des parfums; on adora le dieu Therme, etc... » Le morceau finit par des excuses au lecteur : « Pardonnez-moi cet étalage d'érudition; on est forcé de s'en excuser dans ce siècle: comme à la cour de disserter, comme à Paris d'avoir du caractère, comme d'employer près de certaines femmes le langage de la raison. » (*Voyage dans le Finistère ou état de ce département* en 1794 et 1795, pet. in-8, Paris, de l'Imprimerie Librairie du Cercle-Social, rue du Théâtre-Français nº 4, l'an VII de la Rép. Franç. T. III, p. 51 à 57.) L'exemplaire que j'ai sous les yeux porte, aux passages que je viens de transcrire, des renvois en marges au voyage de Saint-Amans en Angleterre. D'après l'écriture, l'auteur de ce renvoi paraît être l'auteur de : *Comme quoi Napoléon n'a pas existé*, Pérer, qui fut bibliothécaire d'Agen.

(1) Je ne sais trop comment concilier ces paroles de Saint-Amans avec le passage suivant de Gibbon : « Ninnius accuse les Saxons d'avoir massacré trois cents chefs bretons. Ce crime ne paraît pas fort éloigné de leurs mœurs sauvages, mais nous ne sommes pas obligés de croire que Stonehenge est leur monument que les géants avaient anciennement transporté d'Afrique en Irlande, et qui fut apporté en Bretagne par l'ordre d'Ambrosius et l'art de Merlin. » *Décadence de l'Empire Romain*, édit. Buchon, Paris, 1873. T. I, p. 924, note 1).

Digitized by Google

brensis (1), et aussi par Rainulphe, moine de Chester. Au nombre des autres historiens ou soi-disant tels, qui parlent du Stonehenge, se trouve Huntington, duquel on ne peut attendre aucune lumière : l'anonyme dont le manuscrit, publié par Langtoft, signale cet édifice comme un arc de triomphe élevé en l'honneur d'Anaraéth, déesse de la guerre chez les Bretons, après la bataille gagnée par eux et les géants (toujours un peu de fables), sur le roi Divitiacus et ses Belges; Polyolbion, qui, sans balancer, nomme le Stonehenge la merveille de l'univers; Camden (1600), qui croit les pierres de ce monument factices, et fabriquées sur le local même avec une sorte de ciment et du sable, tant il fut surpris de voir des pierres si énormes dans un lieu qui n'en produit point; Inigo Jones (1658), aux yeux duquel

(1) Voici le récit de Giraldus Cambrensis :

« Il y avait autrefois en Irlande un amas de pierres digne d'admiration, appelé la Danse des géants, parce que des géants venus des parties les plus éloignées de l'Afrique, les avaient apportées en Irlande. Ils les avaient miraculeusement dressées, aidés par leur habileté autant que par leur force, dans les plaines de Kildare, non loin du château de Naas, où l'on peut encore en voir quelques-unes aujourd'hui. Il est étonnant que tant de pierres si grandes aient pu être réunies en un seul endroit, et l'on se demande par quel artifice elles ont pu être dressées, d'autant plus que d'autres pierres tout aussi grandes sont placées sur celles qui sont debout, comme si elles étaient suspendues en l'air. Aurélius Ambrosius, roi des Bretons, ordonna à Merlin (s'il faut en croire l'histoire anglaise) de transporter ces pierres d'Irlande en Bretagne par des moyens surnaturels. Et, afin de préserver le monument fameux d'une indigne trahison, il les fit dresser dans leur ordre primitif à l'endroit même où la fleur de la nation tomba sous le couteau des Saxons, qui, sous prétexte de paix, l'avaient attirée dans cet endroit.

(*Topogr. d'Irlande.* Lubbock, *L'homme préhist*, *p.* 151-152.)

Dans sa consciencieuse énumération des auteurs qui ont parlé du monument de Salisbury, Saint-Amans a négligé Jean-George Keyser, qui fit imprimer en 1720, à Hanovre, un bien curieux livre sur les Antiquités Septentrionales dont Montfaucon s'est beaucoup servi au cinquième volume du *Supplément à l'Antiquité expliquée* (p. 149 et pl. LXIV.).

Le consciencieux bénédictin a consacré exclusivement lui-même, le cinquième chapitre, du VII[e] livre du même volume (p. 149 et suiv. pl. LXV) au *Monument de Salisber fait de grosses pierres, mais taillées et arrangées avec symétrie :* « Entre ces monumens funèbres de ces nations impolies et barbares, des Gaulois, des Germains et des nations du Nord, il n'y en a point de plus régulier que celui de Salisbery. On peut même dire qu'il n'y a proprement que celui-là qui soit régulier, comme on le verra sur le plan et profil que nous donnons. » Ce plan avec non pas un profil, mais une restauration en perspective, il les a empruntés à Inigo Jones. D'ailleurs Montfaucon, conduit par les lois de l'analogie, croit à la destination strictement funéraire du Stonehenge. « La conformité de cet ouvrage avec les autres monumens que nous avons vus, fait juger que c'est un sépulcre, comme les autres. Ce sont des pierres plantées en terre et couvertes d'autres pierres avec plus d'ordre et de symétrie. » (T.V, p. 150).

Digitized by Google

l'édifice informe étoit un beau temple d'ordre toscan, dédié par les Romains au dieu *Cœlum* ou *Terminus*; le docteur Charlton (1660), qui réfute cette opinion, et veut prouver que l'édifice fut bâti par les Danois, pour élire et proclamer leurs monarques; Well (1665) qui cherche à rétablir la singulière opinion d'Inigo Jones; Aubrey (1670), Stukely (1724), qui rapportent le Stonehenge au culte des Druides; Sammer, qui le renvoie aux Phéniciens. Wood (1747), qui l'attribue aux Bretons, et ne prononce rien sur son âge; enfin M. Smith (1771), qui, adoptant le sentiment do Stukely et Aubrey, pense non seulement avec eux que le Stonehenge était un temple des Druides, mais qu'il servoit encore à leurs observations astronomiques. Je ne sais que dire, en vérité, de cette dernière hypothèse. Son auteur prétend qu'elle serait pleinement justifiée, si l'on venait à découvrir la théorie qui guidait les Druides dans le calcul des éclipses. Il ajoute que, si des Brames instruits voyoient cet édifice, ils pourroient fort bien y reconnaitre les traces de son origine, et nous y faire découvrir celles d'une science aujourd'hui perdue pour nous. Tout cela sans doute est possible : mais il est à craindre que nous n'attendions longtemps encore un Brame pour nous le démontrer. Depuis cette lettre écrite, voici des faits qui peuvent donner à l'opinion de Smith plus de vraisemblance. Le fameux Humboldt, dont le voyage fera une si belle époque dans l'histoire de toutes les sciences, nous les fournit. Il mande à son frère, que les anciens prêtres péruviens savoient tracer une méridienne, et observer le moment du solstice; qu'ils réduisoient l'année lunaire à l'année solaire, par intercalation. Il ajoute qu'il possède une *pierre heptagone*, trouvée près de Santa-Fé, *qui leur servoit pour calculer les jours intercalaires* (Lettre datée de Lima, 25 novembre 1802; publiée dans les *Annales du muséum d'histoire naturelle de Paris* tome II, p. 333 et suivantes).

Je vous l'avois bien dit, mon cher Eugène! Autant d'auteurs qui se sont occupés du Stonehenge, autant à peu près d'avis différents. Comment se décider au milieu de toutes ces opinions, dont la plus raisonnable même est une supposition gratuite, et ne porte sur aucun fondement certain? Si cet antique monument fut élevé en l'honneur d'une divinité tutélaire, ou à la mémoire des héros, s'il fut destiné à l'élection et à l'inauguration des rois, s'il fut le symbole de la foi jurée dans les traités, s'il fut un *carnedd* ou un cimetière, un *cromlech* ou un autel, c'est donc

Digitized by Google

ce qu'il est impossible d'assurer avec quelque certitude (1). Toutes ces hypothèses ont eu leurs avocats, et toutes ont été plus ou moins complètement réfutées. Cependant, s'il falloit prendre un parti dans le brouillard de toutes ces conjectures, et vous dire ma pensée, je me rendrois, je crois, plus volontiers à l'opinion de ceux qui voient dans ces vestiges des premiers âges de la société, le plus vaste, le plus parfait modèle des monuments druidiques de la Grande-Bretagne. Je m'appuyerois sur la ressemblance de ce monument avec ceux du même genre, qu'on trouve aux îles du Man et d'Anglesey, surtout à Carnac près de Quiberon, et qu'on attribue généralement aux druides. Voyez la description de ce dernier, dans les *Origines Gauloises* du célèbre Latour-d'Auvergne, page 33; voyez la tradition qui doit être comptée pour quelque chose, quand elle ne rêve pas des contes en l'air; celle qui parle des Druides est la dominante : voyez enfin ce que disent quelques auteurs, sur les monuments analogues situés dans l'ancienne Gaule, en Allemagne et ailleurs. Si ceux-là sont des ouvrages du druidisme, comme il

(1) Dans tout cela, on le voit, il n'est guère fait allusion à la croyance si longtemps en vigueur de l'emploi des dolmens comme autels élevés par les Druides pour le sacrifice des victimes humaines. Il est de règle de prétendre que cette croyance absurde date de la publication des *Martyrs* de Châteaubriand. Or, l'illustre écrivain a pris le soin de protester contre cette attribution dès les premières pages de l'épisode de Velléda : « A l'extrémité de cette arène s'élevait une de ces *roches isolées que les Gaulois appellent dolmin*, et *qui marquent le tombeau de quelque guerrier*. Un jour, le laboureur au milieu de ses sillons, contemplera ces informes pyramides : Effrayé de la grandeur du monument, il attribuera peut-être à des puissances invisibles et funestes ce qui ne sera que le témoignage de la force et de la rudesse de ses aïeux. » (*Les Martyrs*. L. IX, p. 170.) Et plus loin, après avoir décrit un sacrifice exécuté sur un *autel de gazon* au pied d'un arbre : « On retourna à *la pierre du tombeau*, continue Chateaubriand, on planta une épée nue pour indiquer le centre du mallus ou du conseil : au pied du dolmin étaient appuyées deux autres pierres qui en contenaient une troisième horizontalement. La druidesse monta à cette tribune... » La scène est sur le point de se terminer par un sacrifice humain; mais ce n'est pas sur le « dolmin » qu'il doit être accompli, puisque les Gaulois placent *à terre*, devant Velléda, le bassin de fer « sur lequel elle devait égorger le vieillard. » (P. 174). Dans les remarques qui accompagnent ce poëme en prose, je trouve la justification suivante au mot *dolmin* : « Lieu des fées ou des sacrifices. C'est ainsi que le vulgaire appela certaines pierres élevées, couvertes d'autres pierres plates fort communes en Bretagne, où ils disent que les païens offraient autrefois des sacrifices. » (*Dict. franc. celt.* du Père Rostrenen.) Ainsi, même dans cette remarque Chateaubriand proteste contre la destination sanguinaire des dolmins, dont on le fait responsable, puisqu'il traite cela, avec le père Rostrenen de légende populaire. — J'espère que cette note mettra fin à cette autre légende de gens ayant entendu parler des *Martyrs*, et affirmant que Velléda sacrifiait des victimes humaines sur un dolmin.

Digitized by Google

n'est guère permis d'en douter, celui-ci présente avec eux tant de rapports, qu'on ne pourroit, à mon gré, lui supposer une origine plus vraisemblable. Mais c'est à vous, mon cher Eugène, qu'il appartient d'éclairer la discussion. Vous réfléchirez à loisir sur toutes ces conjectures que j'entasse sous vos yeux : vous les pèserez; et si jamais vous parvenez à résoudre le problème, à bâtir quelque chose de solide sur des fondements aussi ruineux, je n'aurai que le mérite de vous avoir épargné un travail ingrat, et rendu les matériaux à pied d'œuvre : telle doit être ici une seule prétention (1).

Cependant, combien la vue du monument lui-même ne vous feroit-elle pas naître d'idées que ma description ne saurait vous suggérer! Avec quel intérêt, du moins, ne contempleriez-vous pas cette antique structure, ce monument qui dure, sans doute, depuis vingt siècles, qui, dans vingt siècles encore, peut faire éprouver aux hommes ces émotions profondes et religieuses que de vénérables ruines exercent toujours!

Si je ne vous ai point parlé d'un local pour les courses de chevaux et de chars, d'un bel hippodrome enfin, dont Stukely dit avoir constaté l'existence en face du Stonehenge au nord-est; c'est que non seulement dans cette direction, mais de quelque côté que j'aie jeté les yeux, rien ne m'a paru confirmer cette découverte. Si Stukely a vu là un hippodrome de 2 milles d'étendue; s'il y a vu le but, la place des juges, celles des chars, celle d'une multitude de spectateurs, Stukely n'a vu tout cela que dans son imagination; et, pour ne pas faire travailler la vôtre inutilement, j'ai dû le passer sous silence.

Je ne puis en faire autant des *barrows*, ou monuments funéraires qui de toutes parts environnent le Stonehenge : ils lui prêtent et en reçoivent tant d'intérêt! Ce sont des monticules de terre recouverte de gazon, élevés çà et là, dans la vaste plaine, et

(1) M. Hodder M. Westrage, étudiant les monuments mégalithiques et plus particulièrement les cromlechs, les considère tous comme des tombeaux, même le Stonehenge, parce que ce dernier n'est à ses yeux que le développement et la répétition sur une plus grande échelle du petit cercle de pierres dressées ceignant le tumulus. Ce ne saurait être un temple, dit-il, parce que les races sauvages n'en élèvent pas (*Ethnological Society of London*, 1869, p. 53 à 69).

M. Fergusson qui a consacré le chapitre troisième de son livre paradoxal au Stonehenge et Avebury, penche aussi pour l'affectation funéraire et propose l'enterrement de toute une armée du roi Arthur pour élever un masolet géant aux compagnons d'armes morts avant la victoire. *Rude Stone monuments in all countries; Their age and use.* London (1872, in-8°).

Digitized by Google

qui cachent les restes d'antiques générations dont on ignore l'histoire. Plusieurs offrent autour d'eux de légers fossés circulaires très exactement tracés, d'autres sont environnés de fossés plus profonds et d'un plus grand diamètre. On peut compter à la fois jusqu'à 50 et davantage de ces monuments (1). Quelques-uns, actuellement compris dans le parc du duc de Queensbury, et plantés d'arbres toujours verts, font un bel effet lorsqu'on les contemple du Stonehenge; notamment le plus considérable, connu sous le nom des *Sept Rois*. C'est le soir, à l'heure où nous les avons plus particulièrement observés; c'est lorsque le soleil couchant, caché sous l'horizon, n'atteint plus que leurs sommets; c'est surtout alors, qu'il faut les contempler et les décrire. L'espèce de chaos qui résulte de leur diverse élévation, de leur forme, de leur situation respective, fait naître l'idée de quelque grande bataille donnée dans ce lieu, de quelque horrible massacre dont la terre couvre au loin les déplorables produits; ou bien encore, celle d'une nation qui repose là toute entière. Ce spectacle est mélancolique; mais il a quelque chose de sublime. Dans cette heure solennelle, l'âme s'y attache et ne peut l'abandonner. On se représente les plus vastes, les plus élevés de ces tombeaux comme ceux des rois, des personnages qui vécurent honorés dans une antiquité pour nous muette et sans époque. Il y a de ces monuments réunis et groupés; ceux-là renferment peut-être des

(1) Il y a peut-être quelque exagération dans ces paroles, et Saint-Amans, en les écrivant, a probablement été victime de ce qu'on pourrait appeler le mirage archéologique. D'autres l'ont éprouvé qui en ont sobrement tracé l'impression. Ainsi le R. P. Delattre dans la nécropole de Carthage : « L'archéologue, dit-il, qui, près d'une grande cité ruinée, commence à découvrir quelques tombes, se figure vite que le cimetière qu'il trouve va répondre à l'importance de la population. Son imagination lui fait vite rêver toute une vallée de Josaphat remplie de sépultures et riche en épitaphes. J'en ai fait moi-même l'expérience. Lorsque je reconnus pour la première fois un groupe de tombes romaines dans le cimetière des *officiales*, voisin de l'ampithéâtre, il me semblait en regardant la plaine *extra muros*, que le sol devait en être rempli à perte de vue. Chaque cippe avait son inscription, et je croyais avoir trouvé une mine épigraphique inéduisable. Mon illusion ne fut pas de longue durée. Les fouilles continuées ne tardèrent pas à nous montrer les limites réelles et fort restreintes des premiers enclos funéraires... (*) Quoi qu'il en soit, les sépultures antiques abondent autour du Stonehenge. « Un simple coup d'œil sur la carte de l'état-major, dit M. John Lubbock, prouve que nombre de tumuli existaient tout autour; dans un rayon de trois milles, il y en a environ trois cents, tandis qu'il y en avait fort peu dans le reste du pays.» (**)

(*) *Gamart ou la nécropole juive de Carthage.* Lyon, 1895, p. 47.
(**) *L'Homme préhistorique*, p. 113.

Digitized by Google

familles, des tribus séparées. D'autre, dans une même enceinte, sont rapprochés deux à deux (1); des époux, des amis, les occupent sans doute. Celui qu'on aperçoit isolé dans le lointain, pèse sur un étranger, sur un célibataire, qu'aucun lien ne rendait cher à la société. Ainsi, la grande variété qui règne entre ces tombeaux, semble indiquer à la vue attristée des différences de condition et d'état dans ceux dont ils couvrent les cendres. Quel lieu pour se livrer à la méditation profonde! La plaine, l'immense plaine, unie et rase, n'offre aucune habitation, aucun arbre, aucun arbrisseau. C'est partout le silence; c'est partout une verdure triste, monotone et sans bornes. Puis, rien absolument, que des tombeaux jusqu'au bout de l'horizon, et le Stonehenge en face.

P.-S. — J'avais quitté la plume, mon cher Eugène; mais je la reprends à la hâte, pour n'avoir plus à revenir sur ces lugubres *barrows* qui donnent à mes idées une teinte rembrunie dont vous devez vous ressentir. Je vais donc vous entretenir d'un seul trait des fouilles qu'on a pratiquées dans ces tombeaux, et qui vous offriront peut-être quelque résultat curieux.

En 1722, lord Pembroke, dans la vue de connoître leur intérieur, fit ouvrir un de ces monuments au sud du Stonehenge, près de la route qui conduit à Wilton, et à l'est de cette route. C'était l'un des doubles barrows, c'est-à-dire l'un de ceux qui sont renfermés par paires dans un même fossé circulaire. Le lord fit pratiquer à l'ouest une coupure du centre à la circonférence, et qui plongeait du sommet à la base du monticule; en sorte que sa composition intérieure était assez exposée au jour, et devait être suffisamment connue. L'entier monticule se trouva formé d'une terre franche, à la réserve d'un revêtement de craie pure d'environ deux pieds d'épaisseur, et qui supportait la couche de gazon extérieure. Il paroît donc que, pour construire ces *barrows*, on traçoit par un fossé circulaire la base que devoit avoir

(1) Les tumuli jumeaux ont été signalés plusieurs fois, il en existe un notable spécimen dans l'arrondissement de Nérac, dont j'aurai à m'occuper ailleurs. En Portugal, ils sont, paraît-il, communs principalement sur le territoire de la province de Douro i Beira. On les nomme *Mamoas*, dit J. Da Silva, « parce qu'ils présentent la configuration d'un sein de femme. » *Matériaux pour l'hist. de l'Homme.* 1879. p. 348.) Théophile Gautier comparant les coupoles blanches de Santa Maria della Salute à des mamelles gonflées de lait, avait été dès longtemps devancé par les paysans portugais, et aussi par ceux de l'Albret et du Condommois, non moins experts en métaphores poétiquement voluptueuses.

Digitized by Google

le monument, et qu'on entassait ensuite la terre jusqu'à ce qu'il eût acquis la hauteur projetée; qu'alors, on répandait sur cette élévation la craie qui se trouve ici partout, et que l'excavation du fossé fournissoit en abondance. Le gazon y croissoit avec le temps. Au centre, vers le sommet, à peu près à trois pieds de profondeur, on trouva, un squelette presque entier, d'une taille ordinaire, la tête tournée vers le Stonehenge, c'est-à-dire vers le nord.

L'année suivante, Stukely fit ouvrir un autre *barrow* du côté opposé. C'étoit encore un double *barrow*; le plus oriental et le moins élevé des deux. Une large tranchée fut creusée au sommet, et dirigée de l'est à l'ouest. Après avoir enlevé le gazon, on rencontra la craie, puis une terre que Stukely compare à du terreau de jardin, dans lequel on trouva une urne de terre brune tirant sur le rougeâtre et brisée en plusieurs pièces. Cette urne, d'un travail assez grossier, offroit des espèces de moulures près de ses bords, et quelques cercles accompagnés de dentelures tracées avec la pointe d'un outil. Elle renfermait des ossements qui paroissoient ceux d'une fille d'environ 14 ans. Ils étoient confondus avec quantité de petits morceaux de verre, d'ambre et de terre cuite, de diverses formes, et la plupart colorés. Quelques-uns sembloient avoir été recouverts de métal, et l'un d'eux offroit une légère couche d'or pur (1). Tous ces objets avoient évidemment servi à la parure de la jeune personne, et portoient l'empreinte de l'action du feu. Les plus altérés, pressés sous les doigts, tombaient en poussière, et la plus grande partie des fragments d'ambre étoient à demi brûlés. La tête d'une javeline en bronze, trouvée parmi ces débris, sembloit indiquer que la personne dont il s'agit avoit aimé la chasse ou la guerre.

Un second *barrow*, fouillé par Stukely, du nombre de ceux qu'on nomme ordinairement *barrows des Druides*, et qui étoit plus petit, quoique renfermé dans un fossé d'un plus grand dia-

(1) La description de cette sépulture est fort intéressante. Elle prouve que les gens inconnus qui vinrent se coucher pour leur dernier sommeil autour du Stonehenge avaient, très développé, le goût de la parure et des bibelots précieux.

Sir R. Colt Hoare a trouvé dans une terre tumulaire, près du Stonehenge, un squelette qui avait à portée de sa main gauche un poignard en bronze, et, auprès de sa tête, un caillou curieux, « une espèce de sardoine striée transversalement; outre ces stries, cette pierre est couverte de petits points blancs, et quand on la plonge dans l'eau, elle prend une couleur vert de mer (*South Wils*, p. 165, cité par M. John Evans. *Les Ages de la Pierre* p. 462.).

Digitized by Google

mètre, ne lui offrit qu'un creux contenant des ossements humains, sans urne funéraire. D'autres encore ayant été ouverts par le même observateur, il y trouva des squelettes d'homme mêlés avec des os de cheval, de chien même, à ce qu'il lui sembla, des os de lièvre, d'ours, de cerf, de chèvres et d'oiseaux, qui présentoient tous des traces de combustion fort apparentes.

On a aussi parlé de quelques armes de bronze, et d'une plaque d'étain (1), trouvées en 1540 dans ces tombeaux, ou dans les environs du Stonehenge. La plaque offrait, dit-on, des caractères inconnus : il est fâcheux qu'elle se soit perdue. Quant aux armes, elles consistoient en une grande épée, et une hache du poids de vingt livres, qui furent envoyées à Oxford : on ne sait pareillement ce qu'elles sont devenues. Un autre outil tranchant, aussi de bronze, connu sous le nom de *celt*, et qui servait peut-être aux Druides pour couper le gui sacré, fut retiré du grand *barrow* vulgairement regardé comme celui d'un archidruide. Cette espèce de serpe (2) est maintenant déposée au muséum britannique, où elle a passé avec la collection de Hans Sloane : elle a treize pouces de long. On doit observer que tous les squelettes entiers qu'on a trouvés dans ces tombeaux, étoient placés nord et sud, et qu'ils avaient tous la tête vers le nord.

Pour le coup, nous finirons, mon cher Eugène, et sur le compte du Stonehenge, et sur celui des *barrows* qui l'environnent. Je vous ramènerai à Salisbury, où je n'arrivai qu'à la nuit close, et d'où je repartirai demain pour Weymouth. De là, je gagnerai Bath et Bristol (3), en repassant par Salisbury. J'atten-

(1) Saint-Amans dit une plaque d'étain; c'est un lapsus souvent répété pour une plaque d'airain. Cambden rapporte qu'on trouva du temps de Henri VIII, tout auprès de ce monument, une table de bronze écrite en caractères inconnus, et que personne ne put jamais lire, ce qui fit qu'on négligea cette table et qu'elle a été perdue depuis Montfaucon. *Supplément à l'Antiquité expliquée*. T. V, p. 150.

(2) Il est intéressant de noter que, pour Saint-Amans, en cela très en avance sur les antiquaires de son temps, le *celt* de bronze n'est autre chose qu'une « espèce de serpe ». L'hésitation a duré plus qu'on ne le suppose en général, et l'histoire du Stonehenge en fournit un exemple. En 1839, M. Rickman entretenant la société des Antiquaires de Londres de ce monument et de celui d'Abury, ayant à parler des celts à douille déjà signalés après bien d'autres par Saint-Amans, déclare que ce sont des ciseaux à froid pourvus jadis d'un manche droit (*Archéologie*, vol. XXVIII, p. 418.-Evans, *L'Age du bronze*, p. 38).

(3) Voici un souvenir de Bristol, noté par Saint-Amans dans ses Essais, p. 113 :

« En terminant cet article, dit-il, je me rappelle un fait qui me semble assez remarquable pour hasarder de le mentionner en passant. Je me sou-

Digitized by Google

drai peut-être mon retour dans cette ville pour vous donner de mes nouvelles. Adieu.

L'HOTEL DE LA PRÉFECTURE DE L'ORNE

L'hôtel de la préfecture de l'Orne, classé comme monument historique, attire nécessairement l'attention des étrangers. On le trouve tout d'abord en descendant de la gare vers le centre de la ville. La curiosité, le désir de connaître les motifs qui l'ont fait classer parmi les monuments historiques m'ont incité à pénétrer dans les Archives départementales, qui, vu les difficultés qui en défendent l'entrée, m'ont paru ressembler à un sanctuaire interdit aux profanes. On n'y accède, en effet, que par un avant-corps de bâtiments affectés aux chemins vicinaux, à l'Inspection académique, aux Enfants assistés et même, m'a-t-on dit, aux Eaux et forêts. Après en avoir franchi le seuil, il faut s'engager dans un dédale d'escaliers et de paliers obscurs, de longs corridors sombres au milieu desquels on rencontre des inégalités de terrain qui exposent le visiteur inattentif à des chutes désagréables. A chaque étage du nouveau bâtiment, se trouvent une ou deux portes, auxquelles il faut frapper avant de découvrir la salle où se trouve l'archiviste. Celui-ci, dès que je lui eus fait connaître le but de ma visite, s'empressa de m'ouvrir ses dossiers dûment numérotés pour m'en permettre de parcourir les titres, qui établissent que le bâtiment, aujourd'hui affecté au logement du préfet, fut réuni au domaine d'Alençon par droit de retrait féodal, par Isabelle d'Orléans, fille de Gaston, veuve du duc de Guise, vers 1675, et que cette princesse y passa ordinairement tous les ans plusieurs mois jusqu'en 1696, époque de sa mort. Ce palais fut alors affecté au logement de la Généralité. Les

viens d'avoir vu en Angleterre, au-dessus d'un faubourg de Bristol, sur le bord de l'Avon, un rocher nommé le rocher de Saint-Vincent, *saint Vincent's rock*, dans lequel était une caverne, où fut jadis un ermitage. Cette particularité qui me ramena un instant dans ma patrie, ne donne-t-elle pas lieu de penser que les Anglais, maîtres de la Guienne, transportèrent chez eux le culte de saint Vincent d'Agen, comme ils y établirent à la même époque celui de sainte Foy. Le nom du saint, la position de son oratoire dans un rocher caverneux, qui domine au nord le faubourg de Clifton, ne doivent-ils pas faire naître, et surtout excuser, une pareille idée? »

Digitized by Google

administrateurs du département y ont siégé de 1790 à 1800, où ils furent remplacés par les Préfets.

La façade en est assez belle, le parc est vaste et planté de grands arbres. Il n'est pas probable que Mme de Guise y ait donné beaucoup de fêtes. Cette princesse était d'un caractère austère et même un peu dur, et, quoique très libérale envers les pauvres, elle s'est surtout signalée par son zèle contre les protestants et les libertins. Napoléon y passa deux jours en 1811 ; la duchesse d'Angoulême vint y poser la première pierre de la Halle-aux-Toiles, vers la fin de la Restauration. Le duc de Nemours est le dernier prince qui s'y soit montré.

Un membre du Touring Club.

NOMENCLATURE DES OUVRAGES DE PEINTURE, SCULPTURE, ARCHITECTURE, GRAVURE, LITHOGRAPHIE

SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE PARIS ET QUI ONT ÉTÉ EXPOSÉS AUX DIVERS SALONS DEPUIS L'ANNÉE 1673 JUSQU'A NOS JOURS

Dressée d'après les Livrets officiels

par LUCIEN GILLET.

(*Suite.*)

LIe LIVRET

Exposition au Musée Royal des Arts le 24 avril 1817.

Peinture.

ABEL DE PUJOL, rue des Francs-Bourgeois, n° 13, au Marais.

1 Saint-Étienne prêchant l'Évangile.

...Alors il s'écria : « Je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'Homme qui est debout à la droite de Dieu. » A ces mots, les Juifs entrèrent en fureur contre le saint ; ils se jetèrent sur lui, et l'ayant traîné hors de la ville ils le lapidèrent.

(Tableau commandé par M. le Préfet de la Seine pour l'église Saint-Étienne-du-Mont.)

Digitized by Google

[1817]

ANSIAUX, rue de Sorbonne, au Musée des Artistes.

6 Le cardinal de Richelieu présentant le Poussin à Louis XIII.

Le cardinal de Richelieu, saisissant toutes les occasions d'illustrer la France, et ayant déterminé le Poussin à venir se fixer à Paris, le présente à Louis XIII, qui le nomme son premier peintre, et le comble de faveurs.

(Tableau commandé par S. Exc. le Ministre de l'intérieur.)

AUGUSTIN, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 25.

12 Portrait du Roi (Dessin appartenant à sa Majesté.).

15 Portrait de M. Frédéric Duvernoy.

BERGERET, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 35.

35 François I^er^.

Inspiré par le portrait d'Agnès Sorel, il vient d'écrire des vers que Clément Marot transcrit sur ses tablettes. La reine de Navarre le couronne comme père des lettres.

(Tableau commandé par le Ministère de la maison du Roi.)

BERRÉ, au jardin du Roi.

50 L'Éléphant du jardin du Roi.

Au moment où il est visité par LL. AA. RR., le duc et la duchesse de Berry. Le groupe de personnages en arrière est formé par les dames de la suite, les professeurs et des instructeurs du jardin du Roi.

(Esquisse terminée du grand tableau dont l'auteur s'occupe en ce moment.)

BERTRAND (Vincent), rue des Petits-Augustins, n° 9.

63 Portrait de S. A. R., Monseigneur le duc d'Angoulême.

64 Portrait de M^lle^ Bertrand, harpiste, fille de l'auteur.

65 Portrait de M. Guillou, première flûte de l'École Royale et de la Chapelle.

BESSELIÈVRE, rue de Grammont, n° 10.

71 Portrait de M^me^ Moreau, artiste sociétaire du Théâtre

Digitized by Google

[1817]

Royal de l'Opéra-Comique, et pensionnaire du Roi.

72 Portrait de M. Muntz-Berger, auteur et professeur de violoncelle, musicien de la chapelle du Roi, et première basse du Théâtre Royal de l'Opéra-Comique.

BIGET, rue Saint-Benoît, n° 11, faubourg Saint-Germain.

77 Portrait de la sœur Marthe Biget, tante de l'auteur.

BLONDEL, rue des Filles-du-Calvaire, n° 4.

79 Mort de Louis XII, surnommé le Père du peuple. Sentant approcher sa dernière heure, ce bon Roi fait venir l'héritier de son trône, François Ier, et lui donne sa bénédiction en présence d'Étienne Poncher, évêque de Paris, du chevalier Bayard et du sire de la Trémouille. Le peuple, suivant l'usage du temps, pénètre près du lit de son souverain, et témoigne ses regrets de la perte qu'il va faire.
(Tableau commandé par le Gouvernement.)

BORDES, rue Saint-Marc, n° 21.

87 Portrait de Mlle Fanny Bias.

90 Portrait de Mme Bordes. (Aquarelle.)

BOUHOT, rue Saint-Martin, n° 228.

97 Vue de la Porte Saint-Martin.

98 Vue du jardin Beaumarchais; effet de neige.

99 Un intérieur de cour d'une maison de roulage dans la rue Saint-Denis.

100 Vue de la Place et de l'Église de Pantin, le jour de la Fête-Dieu.

BOUTON (C. M.), rue des Martyrs, n° 33 *bis*.

113 Vue de la Salle du XIVe siècle, au Musée des Monuments Français.
Le sujet représente Charles VI, près du tombeau de son père, et Valentine de Milan faisant signe aux seigneurs de la cour de ne pas le troubler.

114 Chapelle du Calvaire dans l'église Saint-Roch.
On y voit un moine en extase.

BOYENVAL, rue du faubourg Saint-Martin, n° 56.

116 Saint Louis rendant la justice dans le bois de Vincennes.

Digitized by Google

[1817]

Un chevalier s'était rendu coupable d'un viol : la famille et la jeune fille outragées viennent se jeter aux pieds du monarque, et lui demandent justice de cet attentat.

Le criminel est convaincu, et sa dégradation est prononcée. Le prince lui fait ôter ses éperons et lui ordonne de rendre son épée.

BRALLE (Jean-Marie-Nicolas), île Saint-Louis, quai Bourbon, n° 15.

118 Portrait de Sa Majesté.

119 Portrait de S. A. R. le duc d'Angoulême.

BROCAS, rue Beaubourg, n° 59.

124 La Charité chrétienne.

Un indigent demande l'aumône à la porte de Saint-Nicolas-des-Champs; une mère de famille lui fait donner quelques pièces de monnaie par ses fils, dont l'attitude et l'expression d'attendrissement, annoncent l'intérêt et le respect pour le malheur.

BUFFET, rue Aumaire, n° 40.

131 Fête donnée par la Garde nationale dans la salle de l'Odéon.

CALLET, rue des Mathurins-Sorbonne, n° 18.

134 Portrait de Sa Majesté.

CAMINADE, rue de Sèvres, n° 11.

137 Repos de la Sainte Famille, lors de la fuite en Egypte.

(Commandé par M. le Préfet de la Seine pour l'église Saint-Nicolas-des-Champs.)

CONSTANTIN, rue de Savoie, n° 12.

172 Portrait de Sa Majesté; émail d'après M. Gérard.

DEBON (M^me^), rue Saint-Sébastien, n° 32.

Peintures sur Porcelaine.

201 Portrait de Ducis, d'après M. Gérard.

202 Portrait de M^lle^ de Fontanges, d'après Mignard.

DELORME, rue des Filles-du-Calvaire, n° 12.

221 Résurrection de la fille de Jaïre.

Digitized by Google

[1817]

Jésus s'étant approché de la jeune fille, il la prit par la main, et lui dit : « Ma fille, levez-vous, je vous le commande ». Au même instant elle se leva, et commença à marcher (S. Marc, chap. V.).

(Commandé par M. le Préfet de la Seine pour l'église Saint-Roch.)

DEMANNE (M^me^), à la Bibliothèque du Roi.

222 L'Apparition du Sacré-Cœur sur le tombeau du bienheureux Père Fourier, instituteur des religieuses de la congrégation de Notre-Dame.

223 Intérieur d'une église de Paris.

On y suppose le rétablissement des épitaphes qui avaient été consacrées à la mémoire des grands hommes dont cette église renferme les dépouilles mortelles, et qui ont été détruites pendant la révolution.

DE ROMANCE (M^me^), Adèle Romany, rue du Mont-Blanc, n° 42.

237 Marie-Antoinette, Reine de France, à la Conciergerie. Sa Majesté vient de relire sa dernière lettre à M^me^ Élisabeth.

(Les accessoires du tableau sont d'après la tradition.)

DESCAMPS, faubourg du Roule, n° 55.

242 Portrait en pied de S. Exc., le maréchal duc de Feltre, ministre de la guerre.

(Commandé par le Ministère de la Maison du Roi.)

DESTOUCHES, rue du Colombier, n° 13.

247 François I^er^ accorde la grâce de Jean de Poitiers, aux prières de Diane de Poitiers, fille du condamné.

DUBOIS, à Versailles, avenue de Saint-Cloud, n° 36, et à Paris, rue de l'Arbre-Sec, n° 46.

261 Portrait de M. le baron Amy, ancien médecin du Roi, âgé de 94 ans.

DUGOURC, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 27.

283 Décoration exécutée dans l'église de Notre-Dame, d'après les dessins de M. Belanger, pour la cérémonie du mariage de S. A. R. Monseigneur le duc de Berry, le 17 juin 1816.

Digitized by Google

[1817]

(Dessin ordonné par M. l'Intendant général des Menus.)

284 Vue de la décoration exécutée à Paris au carrefour des rues du Roule et Saint-Honoré, sur les dessins de M. Belanger, architecte de la fête pour l'entrée de S. M. Louis XVIII, au 3 mai 1814.

DUMERAY (M^me^), rue du Pot-de-Fer, n° 12, faubourg Saint-Germain.

286 Portrait de S. A. S. M^me^ la duchesse douairière d'Orléans. Aquarelle.

287 M^me^ la duchesse d'Aumont. Aquarelle.

288 Portrait de S. A. S., M^me^ la duchesse douairière d'Orléans. Miniature.

289 Portrait de M^me^ la duchesse d'Aumont. Miniature.

290 Portrait de feue M^lle^ Émilie Dumeray. Miniature.

DUMONT (François), cour des Fontaines, n° 5.

292 Portrait de feu M. Parmentier, membre de l'Institut.

DUNANT, rue de l'Éperon, n° 10.

293 Henri IV faisant entrer des vivres dans Paris assiégé.

FINART, rue du faubourg-Montmartre, n° 62.

328 Un camp d'exercice de troupes françaises, dans plaine de Clignancourt, près Paris.

Ce dessin est destiné à donner une idée de tous les uniformes militaires français existans depuis la restauration, tant des officiers et soldats des différentes armes de la ligne, que de la Maison militaire du Roi et de la Garde Royale.

FOULLON-VACHOT (M^me^), rue du Bac, n° 14.

336 Portrait en pied de M. Picard, membre de l'Institut.

FREMY, rue de la Tixeranderie, n° 25.

343 Portrait en pied de S. A. S. Monsieur, en colonel général de la Garde Nationale.

344 Portrait d'un Garde national à cheval.

GARNEREY (Jean-François), rue du Faubourg-Montmartre, n° 13.

361 Intérieur de la cour de l'hôtel de la Trémouille,

Digitized by Google

[1817]

aujourd'hui hôtel de la Couronne, dans la rue des Bourdonnais, à Paris.

362 Portrait de M. Du Marsan.

GARSON, enclos du Temple, n° 21.

363 Vue d'une partie du Marché au vieux linge, dans le Temple.

(On y voit une scène de troubadour italien.)

GAUTHEROT.

366 Saint Louis dans son camp, pansant lui-même les militaires atteints de la peste.

(Tableau commandé pour le Roi et destiné à la décoration de la chapelle des Tuileries.)

367 Saint Louis donnant la sépulture à un soldat de son armée. Esquisse.

(Le tableau est ordonné pour l'église de la Madeleine.)

GÉRARD.

372 L'entrée de Henri IV dans la ville de Paris, en 1594.

373 Portrait en pied de S. A. R. Monsieur.

374 Portrait en pied de S. A. R., Monseigneur le duc d'Orléans.

GROS.

392 Le Roi quittant le château des Tuileries dans la nuit du 20 mars.

Sa Majesté trouve, à la sortie de ses appartements, plusieurs Gardes nationaux empressés à lui témoigner leur profonde douleur; elle les accueille et calme leurs regrets en leur donnant l'espoir de les revoir bientôt.

393 Portrait en pied de Sa Majesté.

394 Portrait en pied de S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême.

GUÉRIN (Jean), quai Voltaire, n° 19.

402 Portrait du lieutenant général Damas.

GUILLEMOT, quai des Grands-Augustins, n° 49.

408 Un Christ déposé de la croix.

(Tableau commandé par M. le Préfet de la Seine, pour l'église Saint-Thomas-d'Aquin.)

Digitized by Google

[1817]

HERSENT, rue Saint-André-des-Arts, n° 18.

414 Louis XVI distribuant ses bienfaits aux pauvres pendant le rigoureux hiver de 1788.
(Tableau commandé pour la galerie de Diane.)

416 Mort de Xavier Bichat, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris.
Ce célèbre professeur, auteur d'excellens ouvrages, mourut en 1802, n'ayant pas encore 33 ans. Deux de ses élèves, les docteurs E** et R** reçurent son dernier soupir.

HIBON, rue Chabanais, n° 10.

420 Vue intérieure de la Halle aux Vins.

421 Vue de la Fontaine des Innocens.

422 Vue de la Fontaine du Châtelet, porte-Paris.

JACQUES, rue Ventadour, n° 5.

447 Portrait de M^me^ Gavaudan, artiste du théâtre Feydeau, dans le rôle de Jeannette (Joconde).

JOLY, rue de Hanovre, n° 13.

452 Vue du cimetière du village de Montmartre.

LANEUVILLE, rue Saint-Marc, n° 15.

473 Portrait de M. Paillet fils.

LECERF, rue du faubourg Saint-Denis, n° 73, près celle des Petites-Écuries.

498 Portrait de M. Massard père, graveur, membre de l'ancienne Académie Royale.

LECOMTE (Hippolyte), rue Saint-Lazare, n° 20.

500 Vue du château de Bagatelle et d'une partie des jardins.
Départ de chasse de S. A. R. Monseigneur le duc de Berry.

LECOMTE (Pierre), rue Saint-Germain-des-Prés, n° 7, près celle du Colombier.

505 Portrait en pied de l'auteur dans son atelier.

LENOIR (M^me^ Adélaïde Binart), rue des Petits-Augustins, n° 13.

519 Portrait de feu M. Collineau-Peltereau, ancien bijoutier de S. A. R. Monsieur.

Digitized by Google

[1817]

LORDON, à la Sorbonne.

543 Marie-Antoinette, Reine de France, à la prison de la Conciergerie.

La Reine vient d'écrire son testament, dans la nuit du 16 octobre 1793, quelques heures avant sa mort.

(Commandé par S. Exc. le Ministre de la Police générale.)

544 L'Annonciation.

(Commandé pour l'église Saint-Gervais.)

MAUDUIT (M^lle^ Louise), à la Sorbonne.

564 Fondation des Enfans-Trouvés.

En 1648, S. Vincent de Paule, pour engager à de nouveaux sacrifices les Dames de la Charité qui, depuis plusieurs années, donnaient des sommes considérables pour de pauvres enfants abandonnés, pensa que la présence de ces petits orphelins serait plus puissante sur les cœurs que son éloquence. Il les fit entrer au moment où il plaidait leur cause. « Entendez-vous, dit-il, ces innocentes créatures? C'est vous qu'elles implorent; vous qui fûtes mère de ces enfans, vous ne les abandonnerez pas!... » Elles furent si attendries, qu'elles donnèrent à l'instant tout ce qui leur restait d'argent et de bijoux.

Debout, sur le premier plan, est le commandeur Brulard de Sillery, possesseur d'une grande fortune qu'il consacra entièrement à cette bonne œuvre, ne se réservant qu'une pension alimentaire. M^me^ de Miramion est assise près de lui; elle n'avait alors que 19 ans; derrière elle, est assise M^lle^ Legras, supérieure et fondatrice des dames de la Charité. M^lle^ de La Fayette détache son brasselet *(sic)*.

La scène se passe dans une sacristie.

MELLING.

567 Vue de Paris, prise de Chaillot.

568 Vue de Paris, prise du quai de la Rapée, près Bercy.

569 Vue du Champ-de-Mars, au moment où le Roi distribue les drapeaux à la Garde nationale.

MENJAUD, rue Plâtrière, hôtel Bullion.

572 Louis VI au lit de mort.

Digitized by Google

[1817]

Ce prince fait appeler Louis VII son fils, et lui dit ces paroles mémorables : « N'oubliez jamais que l'autorité royale est un fardeau dont vous rendrez un compte exact après votre mort. »

L'abbé Suger, son ministre, et les témoins de cette scène de douleur, fondent en larmes.

(Tableau commandé pour la sacristie de l'église de Saint-Denis.)

573 Naissance de Louis XIII.

Henri IV invoque sur le Dauphin la bénédiction du ciel, et lui donne la sienne. Il lui met son épée dans la main, priant Dieu de lui faire la grâce d'en user seulement pour sa gloire et la défense de son peuple.

(Tableau ordonné pour la galerie de Diane, aux Tuileries.)

NIQUEVERT, rue de Vaugirard, n° 72.

593 Henri IV au siège de Paris.

Deux paysans saisis par ses soldats, au moment où ils allaient faire entrer une voiture de farine dans la ville, lui sont amenés; il leur sauve la vie, et leur donnant sa bourse, il leur dit : « Allez en paix; le Béarnais est pauvre : s'il en avait davantage, il vous le donnerait. »

(Anecdotes historiques.)

PAGNEST, rue Rochechouart, n° 63.

596 Portrait de M. le chevalier de N*** L***.

(Nanteuil-Lanorville.)

PAJOU, au Musée des Artistes, rue de Sorbonne, n° 11.

599 Marie-Antoinette d'Autriche, Reine de France.

Cette auguste et infortunée Princesse, séparée de sa fille et de M^me^ Élisabeth, sœur de Louis XVI, est emmenée de la prison du Temple pour être transférée dans celle de la Conciergerie.

Cet événement qui se passa dans la nuit du 5 août 1793 est extrait du journal du Temple, par Cléry, page 199.

Digitized by Google

[1817]

(Tableau ordonné par M. le Préfet de la Seine pour la chapelle expiatoire de la Conciergerie.

600 Un Trait de la vie de Molière.

Molière revenant d'Auteuil à Paris, accompagné de Chapelle, son ami, fut accosté par un mendiant auquel, par mégarde, il donna une piece d'or.

Il continuait son chemin, lorsque le mendiant courut à lui pour l'informer de sa méprise et lui rendre la pièce; Molière, vivement touché de la probité de cet homme, ajouta une seconde pièce d'or à celle qu'il avait donnée, en s'écriant : *Où la probité va-t-elle se nicher!*

PETITOT, rue du Faubourg-Saint-Germain, n° 43.

510 S. M. acceptant la Charte constitutionnelle; dessin allégorique.

QUAGLIA, rue de Harlay, n° 2, près du Pont-Neuf.

627 Portrait de Monseigneur le Ministre des finances.

RÉGNIER, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 16.

636 Vues prises dans l'intérieur de Paris.

REVOIL, rue du Temple, n° 108.

643 Henri IV et ses Enfans.

La tendresse paternelle fait oublier un instant à ce grand Prince la dignité de son rang suprême. Encouragé par sa bonté, le Dauphin (depuis Louis XIII) et le petit Gaston, se sont groupés à cheval sur son dos. Mais la porte de l'appartement s'ouvre; le connétable de Castille paraît : Henri, qui voit la surprise de l'espagnol, lui dit, sans changer d'attitude : *Monsieur, avez-vous des enfants? — Oui, Sire. — En ce cas, je vais achever le tour de la chambre.*

(Ce tableau appartient à S. A. R. Monseigneur le duc Berry.)

RICHARD.

651 Madame de la Vallière.

Désabusée des vanités du monde, elle se retira au couvent des Carmélites pour y prendre le voile, et se jetant aux pieds de la supérieure : Madame, lui

Digitized by Google

dit-elle, j'ai fait jusqu'à ce jour un si mauvais usage de ma volonté, que je viens la remettre entre vos mains pour ne plus la reprendre.

ROBERT-LEFÈVRE, quai d'Orsay, n° 3.

652 Portrait en pied de Sa Majesté, en habits royaux.

653 Portrait du Roi.

(Ces deux tableaux ont été ordonnés par le Ministère de la Maison du Roi.)

ROEHN, rue de Touraine-Saint-Germain, n° 9.

659 Arrivée de Saint-Louis à Paris.

Sous la régence de Blanche, en 1227, saint Louis, encore enfant, échappe aux ligués par le dévouement de ses sujets. Il était aux environs d'Orléans avec peu de suite; les factieux, qui n'espéraient plus rien par la force, résolurent de s'emparer de sa personne lorsqu'il retournerait dans sa capitale. Le roi, averti de leurs projets, se sauva dans Montlhéry, où il se renferma avec Blanche.

Cependant les Parisiens apprennent le danger que court leur souverain; à l'instant, Noblesse, Tiers-État, tout sort en foule et armé pour sa délivrance; le même sentiment pour le Roi les anime et les réunit. L'espace, qui sépare Montlhéry et Paris, est bientôt couvert de fidèles serviteurs qui redemandent leur maître. Le Roi sort de Montlhéry avec Blanche, et rentre dans Paris en traversant les flots d'un peuple innombrable qui le salue de mille cris d'amour et d'allégresse.

(Tableau commandé par le Ministre de la Maison du Roi.)

ROGEARD (M^me^), rue de Bourgogne, n° 41.

666 Portrait de Louis XVII sur porcelaine.

ROUGET, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 16.

674 Portrait en pied de Sa Majesté.

675 Portrait en pied de S. Exc. M. le Maréchal duc de Coigny.

(Tableau commandé par le Ministère de la Maison du Roi.)

Digitized by Google

[1817]

SAINT, rue Neuve du Luxembourg, n° 4.

683 Portrait de S. A. R. Monsieur.

SERVIÈRES (M^me^), au palais des Beaux-Arts.

695 Marguerite d'Écosse et Alain Chartier.

Marguerite d'Écosse, dauphine de France, prisait beaucoup les ouvrages d'Alain Chartier, poëte célèbre du XIV^e^ siècle, secrétaire des finances sous Charles VII, et l'un des hommes les plus laids de son temps. Le trouvant un jour endormi dans une des salles du Louvre, la dauphine s'approcha doucement et lui donna un baiser, ne voulant pas, dit-elle, perdre cette occasion de rendre hommage à une bouche d'où il était sorti de si belles choses.

SICARDI, rue de Charonne, faubourg Saint-Antoine, n° 149.

699 Portrait de Charlotte Corday au moment où elle va au supplice.

SIMON, rue Neuve-du-Luxembourg, n° 5.

701 La Reine à la Conciergerie après avoir reçu les secours de la religion.

(Tableau destiné à décorer la chambre que Sa Majesté occupait à la Conciergerie.)

SINGRY, rue d'Artois, n° 36.

705 Portrait de M. Michelot, artiste du Théâtre-Français.

TOUZET (Pierre), rue Neuve-des-Mathurins, n° 25.

724 Portrait du Roi.

Ce portrait, renfermé dans un riche médaillon et accompagné de figures allégoriques et d'emblêmes, est exécuté au lavis d'après un procédé nouveau.

725 Fragments du portrait du Roi, gravés par le procédé lithographique.

VAFFLARD, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 66.

731 Sainte Marguerite, chassée par son père.

Sainte Marguerite élevée par sa mère dans la religion catholique, évitait constamment de se trouver au sacrifice journalier. Son père, prêtre d'Apollon, indigné de trouver dans sa maison même, un

Digitized by Google

[1817]

obstacle à ses efforts pour soutenir la religion payenne dans sa chute, la maudit et la chasse de chez lui, après l'avoir fait dépouiller de ses riches vêtements. Les compagnes de sa fille l'implorent; ses esclaves prient sainte Marguerite de ne pas les abandonner et de ne pas quitter les dieux de ses pères.

La Sainte met toutes ses espérances en Dieu.

(Commandé par M. le Préfet de la Seine, et destiné pour l'église Sainte-Marguerite.)

VAN BRÉE, rue Serpente, n° 16.

744 L'Atelier de M. Vendael, peintre de fleurs à la Sorbonne.

746 Marie de Médicis, veuve de Henri IV, est peinte par Rubens.

Elle montre et explique à son fils Louis XIII le tableau qui représente le sujet de la naissance de ce jeune prince.

Le tableau que peint Rubens fait partie de la grande collection du Musée Royal, et est connu sous le nom de l'accouchement de la Reine.

VANGORP, rue Saint-Honoré, hôtel d'Aligre, n° 123.

751 Portrait de M. Asselin, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris.

VAUZELLE, rue Saint-Lazare, n° 35.

766 Vue du Fossé de Vincennes.

VERGNAUX, rue Saint-Landry, n° 5, en la cité.

767 Vue intérieure du Marché de la Vallée.

768 Vue du Pont de la Cité, du Dôme Sainte-Geneviève, etc.

769 Vue de l'entrée des Champs-Élysées prise du côté de la rivière.

WARLENCOURT, rue Hyacinthe, n° 8.

787 Vue prise dans la salle du XVII^e^ siècle, au Musée des Monuments français.

WATELET, quai de l'École, n° 10.

789 Deux vues de la place Louis XV de Paris.

Digitized by Google

Sculpture.

BRIDAN, à la Sorbonne.

800 Bertrand Dugueselin.
Cette statue doit être exécutée dans une proportion double de ce modèle; elle est destinée à la décoration du pont Louis XVI.

CALDELARY, place Sorbonne, n° 3.

802 Un bas-relief en plâtre représentant l'étude de l'Architecture, de deux pieds et demi de grandeur.
Ce bas-relief, ordonné par le gouvernement, doit être exécuté en marbre, de la grandeur de cinq pieds, pour orner le soubassement de la fontaine de la Bastille.

CHARPENTIER (M^lle^ Julie), aux Gobelins.

803 Gérard-Audran, célèbre graveur.
Buste en marbre, commandé par S. E. le Ministre de l'intérieur.

DAVID, rue Neuve de Richelieu, n° 1.

808 Le Grand Condé jetant son bâton de Maréchal dans les lignes de Fribourg,
Cette figure, commandée par le Roi, pour la décoration du pont Louis XVI, doit être exécutée dans une proportion double du modèle.

DEBAY (Auguste), âgé de treize ans, Ile Saint-Louis, quai Bourbon, n° 27.

809 Buste en plâtre de M^lle^ de Brosse.
810 Buste en plâtre du frère de l'auteur.

DEJOUX (Feu).

811 Portrait de l'auteur.

DESEINE, rue Neuve de l'Abbaye-Saint-Germain, n° 10.

817 Portrait de Sa Majesté en grand costume royal.
819 Portrait de Sa Majesté, proportion demi-nature.
822 Buste de feu M^me^ la comtesse de la Briffe.
823 Buste de feu M. le comte de Lagrange, sénateur.
(Exécuté par ordre de la Chambre des pairs).

Digitized by Google

[1817]

824 Statue du général Auguste-Marie-François, comte de Colbert, mort en Espagne.

DUPASQUIER, rue du Faubourg-Saint-Martin, n° 19.

826 Buste de Sa Majesté.

DURAND (Amédée).

828 L'architecture navale.
Bas-relief destiné à la fontaine de la Bastille.

ESPERCIEUX, rue Honoré-Chevalier, n° 13.

829 Statue de Sully.
L'artiste, en donnant à Sully une attitude ferme et fière, et l'appuyant sur son épée, a voulu rappeler qu'il défendit l'État comme militaire. Il est caractérisé comme Ministre par les attributs des quatre grandes charges que lui confia Henri IV. Celle de grand-maître de l'artillerie est désignée par la pièce de cette arme, qui est auprès de lui. La surintendance des finances et des fortifications est indiquée par le cahier et les plans qu'il tient à la main. Enfin le plan de la galerie du Louvre fait connaître qu'il était surintendant des bâtiments civils.

FLATTERS, rue Sainte-Apolline, n° 9.

832 Buste de M. Talma.
833 Buste de M. Michelot.
834 Buste de M^lle^ Duchesnois.

FORTIN.

836 Buste de La Bruyère.
(Ce buste appartient au Gouvernement.)

GAULLE.

838 Louis XVI, statue à genoux, pour l'église de Saint-Denis.
839 L'Étude de la Nature.
Bas-relief pour la fontaine de la Bastille.
840 Buste de Claude Perrault.

GÉRARD, rue du Faubourg-Montmartre, n° 4.

841 La Sculpture.
Ce bas-relief sera exécuté en marbre, dans la proportion de 5 pieds, pour la fontaine de la Bastille.

Digitized by Google

[1817]

Gois (Edme), au Palais des Beaux-Arts.

842 Turenne.

Le maréchal est représenté après avoir fait connaître à Louis XIV ses plans de campagne; il est censé attendre les ordres du monarque.

Cette statue est destinée pour le pont de Louis XVI, et sera en marbre de douze pieds de proportion.

Guichard, cul-de-sac Ferou, n° 8, près Saint-Sulpice.

849 La Monnaie et les Médailles.

Ce bas-relief, ordonné pour la fontaine de la Bastille, doit être exécuté en marbre de double proportion.

850 Buste de M. Bossu, curé de Saint-Eustache.

Laitié, aux Petits-Augustins.

855 L'Astronomie.

Bas-Relief destiné à décorer la fontaine de la place de la Bastille.

Lesueur, à la Sorbonne.

862 Statue du commandeur et bailli de Suffren, vice-amiral de France, né en 1727 et mort en 1788; il tient d'une main le traité de paix qu'il fit avec l'Angleterp en 1782 et de l'autre main l'épée dont la Hollande lui fit présent en reconnaissance des services qu'il lui rendit dans les grandes Indes. Il est décoré de l'ordre du Saint-Esprit.

Cette statue doit être exécutée en marbre, et placée sur le pont Louis XVI; sa hauteur sera de douze pieds.

863 Portrait du docteur Orfila.

Lorta, au Musée des Artistes, à la Sorbonne, n° 11.

866 La Chimie.

Bas-relief qui doit être exécuté en marbre pour la fontaine de la Bastille.

Mansion, collège des Grassins, rue des Amandiers.

869 Portrait du fils de M. Hesse, peintre.

Marin.

871 J.-J. Rousseau écrivant ses Confessions.

Digitized by Google

[1817]

872 Le maréchal, vice-amiral de Tourville.
Modèle en plâtre, qui doit être exécuté en marbre pour la décoration du pont Louis XVI.

MATTE, rue du Faubourg-Montmartre, n° 20.

874 Un bas-relief représentant la Peinture.
Il doit être exécuté en marbre pour la fontaine de la Bastille.

MILHOMME, rue de l'Arbre-Sec, n° 30.

876 Statue de Colbert.
Elle doit être exécutée pour le pont Louis XVI.
877 L'Abondance.
Figure exécutée en pierre et de figure colossale au marché Saint-Germain.
878 L'Histoire.
Ce bas-relief doit être exécuté en marbre pour la fontaine de la Bastille.
879 Buste colossal de Colbert.
880 Buste colossal de Fleuve.
Il doit être exécuté en pierre de Château-Landon, pour servir de médaillon au tertre du Pont-Neuf.

MOUTINI, rue du Jardin du Roi, n° 6.

882 Le chevalier Bayard, dit Sans Peur et Sans Reproche.
Cette statue sera exécutée en marbre, de 12 pieds de proportion, pour la décoration du pont Louis XVI.

PUJOL, rue Montorgueil, n° 31.

884 La Danse.
Bas-relief destiné à la fontaine de la Bastille.
Deux génies figurant le genre noble et le genre bouffon, s'exercent autour de l'autel de Terpsichore.

RAMEY, à la Sorbonne.

886 Le Cardinal de Richelieu.
Cette statue doit être exécutée, dans la proportion de douze pieds, pour la décoration du pont Louis XVI.

ROGUIER, rue des Filles-du-Calvaire, n° 4.

889 Statue de Duquesne.

Digitized by Google

[1817]

Modèle en plâtre qui doit être exécuté en marbre pour la décoration du Pont Louis XVI.

ROMAGNESI, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 10.

890 Sa Majesté en costume royal.
(Buste ordonné par S. Ex. le Ministre de l'intérieur.)

891 S. A. R. Monsieur, Comte d'Artois.
Buste ordonné par S. Ex. le Ministre de l'intérieur.)

892 S. A. R. Madame, Duchesse d'Angoulême.

893 Bas-relief pour la fontaine de la Bastille.
(Commandé par S. Ex. le Ministre de l'intérieur.)

RUTXHIEL, au palais des Beaux-Arts.

897 Marie-Antoinette.
Au moment où elle vient d'écrire à M^me^ Élisabeth.

898 S. A. R. Mgr le Duc d'Angoulême.

899 S. A. R. Mgr le Duc de Berry.

900 S. A. R. M^me^ la Duchesse de Berry.

STOUF, à la Sorbonne.

903 Suger, abbé de Saint-Denis, ministre d'état et régent du royaume sous Louis le Jeune.
(Statue commandée par S. Exc. le Ministre de l'intérieur.)

STUBINITZKY, rue des Saints-Pères, n° 81, faubourg Saint-Germain.

907 La Navigation.
(Ce bas-relief doit être exécuté en marbre pour la fontaine de la Bastille.

THOMIRE, rue Boucherat, n° 7.

909 L'Heureux Retour de S. M. Louis XVIII au milieu de ses sujets.
Le Roi debout, sur un rocher inaccessible, s'appuie sur la Charte.
Ce fruit de ses savantes méditations est soutenu par les départemens, réunis en un faisceau, que resserre une branche de chêne entremêlée de lierre, symbole de force et d'union.
Sa Majesté retire la France du chaos révolutionnaire;

Digitized by Google

coiffée d'un casque, la France tient une épée emblême de son esprit militaire, et presse une branche de lys sur son cœur pour exprimer son amour pour le Roi.

Le génie des Arts, après avoir déchiré la loi sur la conscription, loi destructive de l'espèce humaine, découvre les arts libéraux et les récompenses décernées au mérite.

Les vagues écumantes du torrent révolutionnaire viennent se briser au pied du rocher, et y ont amené les fragments de la dévastation.

VALOIS, rue de l'Abbaye-Saint-Germain, n° 11.

910 Sa Majesté Louis XVIII, buste en marbre.
(Ce portrait appartient au Roi.)

911 Portrait de Sa Majesté.

912 S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême.
(Buste en marbre exécuté par ordre du gouvernement.)

913 Buste en marbre de feu Chaudet, statuaire, maître de l'auteur.
Fait de souvenir depuis la mort de cet artiste.

916 La Médecine; groupe d'enfans.
Ce bas-relief doit être exécuté en marbre pour la fontaine de la Bastille.

Architecture.

FRARY, rue de Bondy, n° 68.

921 Monument allégorique au rétablissement de la dynastie des Bourbons, projeté sur les terrains de Chaillot, en face du pont des Invalides.

JACOT, rue de Bourbon, n° 79 bis.

922 Projet d'un hôtel de ville pour Paris.
Ce monument est placé en face du marché aux Fleurs, entre le pont au Change et le pont Notre-Dame, dans l'emplacement formé par le quai de Gêvres, les rues Saint-Denis, Planche-Mibray, des Arcis et des Écrivains.

Digitized by Google

THIERRY, rue du Cimetière Saint-André, n° 2.

926 Projet d'embellissement pour la fontaine de l'École de médecine.

928 Projet pour l'Arc de l'Étoile.

Il a pour but de tirer parti des constructions commencées, en les utilisant pour une destination plus simple et plus économique; ce qui procurerait une vue plus libre de la belle avenue de Neuilly.

Gravure.

ANDRIEU, rue des Saints-Pères, n° 48.

929 Un cadre renfermant un modèle en cire représentant le Portrait de Racine; une épreuve du Billet de Mille francs de la Banque de France gravé sur acier, dans le genre du bois, et les Médailles ci-après :

Médaille de la charte constitutionnelle.

Pièce de mariage de S. A. R. Monseigneur le duc de Berry.

Médaille de la décoration de la garde nationale.

AUDOUIN, rue de la Michaudière, n° 20.

*930 Portrait de Sa Majesté.

*931 Portrait de S. A. R. Monsieur, frère du Roi.

*932 Portrait de S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême.

*933 Portrait de S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême.

*934 Portrait de S. A. R. Monseigneur le duc de Berry.

BRENET, cul-de-sac Conti, n° 13.

946 Un cadre renfermant trois médailles :

L'arrivée de Sa Majesté Louis XVIII en France.

L'entrée à Paris de Sa Majesté.

Une médaille faite à l'occasion du mariage de Monseigneur le duc de Berry.

GATTEAUX fils, rue de Bourbon, n° 35.

971 Un cadre renfermant plusieurs modèles en cire et empreintes de médailles représentant :

S. A. R. Monsieur, frère du Roi, P. Corneille, Mon

Digitized by Google

taigne, La Fontaine, Malherbe, Buffon, Ducis, Rameau, Puget.

LIGNON, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n° 28.

994 S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans, d'après M. Gérard.

995 S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême, d'après M. Augustin.

MALBESTE, rue de la Vieille-Draperie, n° 32.

998 Portrait de M. Balzac, architecte, d'après M. Girodet.

MASSARD père, rue des Fossés-Saint-Victor, n° 37.

1003 Portrait de Sa Majesté.

MIGNERET (Adrien), rue du Dragon, n° 20.

1008 Molière mourant, assisté par deux sœurs de la charité, d'après le tableau de M. Vafflard.

PIRINGER, quai Conti, n° 3.

1014 Passage du Roi sur le Pont-Neuf, à son entrée à Paris, le 3 mai 1814, d'après M. Melling.

POTRELLE, rue Saint-Honoré, n° 153.

1019 Portrait du Roi, d'après M. Gérard.

RÉVILLE et LAVALLÉE, quai des Ormes, n° 8.

1022 Vue de la salle d'introduction du Musée des Monuments français.

1023 Portique du Musée des Monuments français.

1024 Vue du jardin, prise du milieu.

SUPPLÉMENT

Peinture.

GRÉCOURT (M^lle^ Ina de), rue des Lions-Saint-Paul, n° 11.

1049 Portrait de la mère de l'auteur.

BARBIER VALBONNE.

1065 Portrait en pied du général Moreau.

BRUNE, rue d'Argenteuil, n° 4.

1067 Vue de la Fontaine de Ville-d'Avray.

1068 Vue des Thernes.

Digitized by Google

[1817]

DUPRÉ.

1072 Portrait de M. Dunoui, peintre.

FOULLON VACHOT (Mme), rue du Bac, n° 14.

1073 Portrait en buste de Sa Majesté.

MASE et AUG. D***

1079 Vue intérieure de l'atelier d'orfèvrerie de M. Odiot.

MILLET, rue des Petites-Écuries, n° 5, près le faubourg Saint-Denis.

1881 Portrait de l'auteur.

PAU DE SAINT-MARTIN, fils, rue de l'Échiquier, n° 8.

1087 Vue d'après nature à Chantilly.

Sculpture.

DESEINE, rue Neuve-de-l'Abbaye-Saint-Germain, n° 10.

1092 Buste de S.A.S. Mgr. le duc de Bourbon.

DUPATY.

1094 Buste colossal de Sa Majesté.

Gravure.

LEVACHER, rue Coquillière, n° 26.

1096 Un portrait en pied du Roi d'après Robert-Lefèvre.

CHRONIQUE

Le congrès de la Société Française d'Archéologie se réunira à Caen du 23 juin au 1er juillet. Le 24, on visitera Bayeux, Audrieu et l'église de Tour; le 25, Ouistreham, Bernières, Langrune, Douvres, Fontaine-Henri, — Thaon et Saint-Contest. Le 26 sera consacré à la visite en détail de la ville de Caen, et le 27 à l'abbaye de Lossay,

Digitized by Google

et à Coutances. Le dimanche 28 sera réservé aux excursions individuelles, et au banquet qui aura lieu dans la soirée. Le 29, on visitera Saint-Pierre-sur-Dives et Lisieux, le 30, l'abbaye d'Ardennes, Norrey, Bretteville, Secqueville en Bessin, Rots et Lasson. La dislocation du congrès se fera le 1er juillet à Falaise.

Pour tous renseignements, et demandes de billets de chemins de fer à demi tarif, s'adresser dès maintenant à M. Heuzé, avenue Cartault, à Puteaux (Seine).

~~ La quatrième section du Congrès préhistorique de France se tiendra à Chambéry du lundi 24 au dimanche 30 août 1908 inclusivement. Les trois premières journées (24, 25 et 26 août), à Chambéry, seront consacrées aux présentations, communications et discussions scientifiques, ainsi qu'à des visites archéologiques.

Les autres journées (27, 28, 29 et 30) seront réservées à des excursions scientifiques, et notamment à la visite des villes et ruines d'Aix-les-Bains et d'Annecy; du lac du Bourget, du lac d'Annecy et du lac d'Aiguebelette. L'excursion finale aura lieu au Mont-Cenis.

Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour, on remarques : *Les Palafittes : leurs âges; Le Paléolithique en Savoie et ses rapports avec l'extension glaciaire; Le Néolithique des Alpes; Blocs à gravures préhistoriques.*

Le Congrès comprend des membres titulaires (cotisation de 12 fr.) et des membres adhérents (cotisation 6 fr.)

Toutes les communications ou demandes de renseignements doivent être adressées à M. le Dr Marcel Baudouin, secrétaire-général du Comité, à Paris, rue Linné, 21.

~~ **Société Nationale des Antiquaires de France.** — *Séance du 6 Novembre.* — M. Gauckler lit une note sur un poids romain en serpentine trouvé à Teboursouk (Tunisie) et portant une double inscription. M. Gauckler présente ensuite la photographie d'une mosaïque découverte en 1906 à El Haouzia (Tunisie centrale). Le sujet, resté inexpliqué, se rapporte au procès engagé par Athenæ contre Poseidon au sujet de la possession de l'Attique. M. Vauvillé entretient la Société de l'enceinte gauloise de Muret, canton d'Oulchy-le-Château (Aisne). — M. Guebhard présente un dessin d'un bas-relief en basalte déterré récemment à Evenos près de Toulon. — M. P. Monceaux présente au nom du P. Delattre et étudie des plombs byzantins trouvés à Carthage. — M. Héron de Villefosse fait une communication sur une inscription trouvée à Carthage. Puis, il lit une note de M. H. Bourbon sur des antiquités romaines de la colline Junon dans la même ville.

Séance du 13 Novembre — M. Rodocanachi présente une étude sur la conversion de Boccace, lequel se prit à regretter ses œuvres légères lorsqu'un moine lui eut prédit sa mort prochaine. Sans l'in-

Digitized by Google

tervention de Pétrarque, peut-être eut-il même complètement renoncé à la littérature. — M. Roman présente un disque en cuivre doré, trouvé au bourg de Tallard (Hautes-Alpes) et donnant les armes de Bernardin de Clemont, comte de Tallard, mort en 1522. — M. Vauvillé entretient la société d'une enceinte romaine à Chavigny, canton de Soissons (Aisne). — M. Vidier signale l'origine senonaise et orléanaise d'un manuscrit de Ripoll en Catalogne, et une carte de 1055 où la Gaule est désignée par quatre noms : Saône; Yonne: Loire et Sens.

Séance du 20 novembre 1907. — M. Roman présente une reproduction d'un sceau du XII^e^ siècle de la commune de Meulan découvert à la Bibliothèque Nationale par M. Lauer et qui permet de rectifier une lecture et un commentaire donnés par Millin. — M. Monceaux communique, de la part du R. P. Delattre, une nouvelle série de plombs byzantins récemment trouvés à Carthage. — M. Pallu de Lessert communique la copie d'un fragment d'inscription trouvé aux environs de Cathage et l'estampage d'un autre fragment découvert dans les thermes de Madaure; il signale l'importance des fouilles faites dans cette dernière localité sous la direction de M. Joly, architecte à Guelm. — M. Stein donne à la Société la primeur d'une découverte faite à Etampes au mois d'avril dernier; il s'agit d'une peinture murale du commencement du XIV^e^ siècle représentant une scène historique d'un grand intérêt au point de vue de l'histoire de l'Art français. — M. Héron de Villefosse communique une note de M. Merlin sur des inscriptions trouvées aux environs de Medjez-el-Bab (Tunisie); il communique ensuite une lettre du R. P. Delattre datée du 30 septembre et relative aux fouilles que le savant correspondant de la Société poursuit à Carthage. — M. Mareuse présente à la Société un petit Christ en cuivre trouvé dans les fouilles faites sur une place de Senlis située entre les Arènes et le mur gallo-romain.

Séance du 27 novembre. — M. A. Blanchet présente de la part de M. E. Bertrand de Dijon la photographie de la partie supérieure d'une stèle gallo-romaine trouvée au lieu dit en Bolard au sud-est de Nuits. — M. Pallu de Lessert communique au nom de M. Gauckler une inscription inédite découverte en Algérie et qui mentionne un proconsul d'Afrique. — M. le comte de Loisne prouve par une charte des Archives du Pas-de-Calais que la règle de changer le millésime à Paques a souffert quelques exceptions au moyen âge. — M. Prou lit une note de M. Germain de Maidy sur l'autel d'Avenos (Rhône). — M. le Comte Durrieu fait part à la Société d'une découverte qu'il a faite dans un récent voyage à Munich. Le beau manuscrit enluminé par Nicolas de Bologne vers le milieu du XIV^e^ siècle, a été exécuté pour un prince de la maison de France et a appartenu ensuite au célèbre duc Jean de Berry.

Séance du 4 décembre. — Renouvellement du Bureau pour l'année 1908, sont élus : président, M. Jules Martha; 1^er^ vice-président,

Digitized by Google

M. Maurice Prou; 2e vice-président, M. René Cagnat; secrétaire, M. Camille Enlart; secrétaire-adjoint, M. Joseph Tardif; trésorier, M. Clément Pallu de Lessert; bibliothécaire-archiviste, M. Henry Martin. — M. Mowat expose à la Société ce qu'il advint des armées romaines à la chute de l'Empire. M. Philippe Lauer est élu membre résidant de la Société des Antiquaires de France.

Séance du 11 décembre. — M. Durand-Gréville attribue à Raphaël un certain nombre d'œuvres méconnues jusqu'ici et dont la plupart avaient été données au Pérugin. — M. René Fage donne lecture d'une étude sur trois broderies du musée de Tulle. Deux de ces pièces sont d'un travail peut-être italien de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe siècle. La troisième est un fragment d'une broderie anglaise de la même époque. — M. Monceaux communique, de la part de M. Merlin, directeur du service des Antiquités de Tunisie, des inscriptions chrétiennes découvertes en Afrique.

Séance du 18 décembre 1907. — M. le comte Delaborde, président, annonce l'élection de M. le comte Durrieu comme membre de l'Académie des Inscriptions. Il lui adresse les félicitations de la Société.

M. Dumuys, conservateur du musée d'Orléans entretient la Société de deux peintures murales découvertes dans la Haute-Italie et où l'on avait voulu voir des portraits de Jeanne d'Arc. La prétendue Jeanne d'Arc est une Ste Catherine, au moins dans l'une de ces peintures.

M. Dieudonné lit un mémoire sur le classement des petites monnaies de bronze frappées aux IIIe et IVe siècles à Antioche et Nicomedie.

M. Héron de Villefosse communique une note de M. Édouard Cueq, professeur à la Faculté de droit, relative à des objets trouvés dans une mine en Portugal.

M. Héron de Villefosse présente ensuite une photographie d'une jambe en bronze découverte à Lescale (Htes-Alpes).

M. de Mély fait une communication sur les artistes français et flamands du moyen-âge signalés dans l'ouvrage de Vasari.

M. Ruelle présente un crucifix en émail de Limoges du XIIIe siècle appartenant à Mme veuve Tannery.

Séance du 8 janvier 1908. — Présidence de M. le comte Delaborde et de M. Martha.

M. le comte Delaborde, président sortant, lit le discours d'usage. Il invite M. Martha à prendre la présidence pour l'année qui commence.

M. le baron de Baye, M. Cagnat et M. Mareuse font hommage à la Société de divers ouvrages.

Dom Besse, religieux bénédictin, est élu correspondant. M. Marquet de Vasselot fait une communication sur deux panneaux de vitrail du XIIIe siècle récemment entrés au musée du Louvre et consacrés à la legende de saint Nicaise.

Digitized by Google

Séance du 15 janvier. — Présidence de M. Martha.

M. le comte de Loisne communique une lampe chrétienne antique trouvée à Noyelle-Godault (Pas-de-Calais).

M. Durand-Gréville fait part de diverses remarques sur la collaboration de Raphaël et du Pérugin. M. le comte Durrieu présente quelques observations et émet quelques doutes sur la précision des conclusions qu'on en peut tirer.

M. Émile Mâle communique ses recherches sur les modèles empruntés à Albert Durer et à ses imitateurs par les peintres verriers français du XVI^e siècle.

MM. Dimier et Blanchet confirment ces observations.

M. Monceaux communique la description de sceaux antiques découverts à Carthage par le R. P. Delattre.

Séance du 22 janvier. — Présidence de M. Martha.

M. A. Mayeux, associé correspondant national, communique une étude sur l'iconographie du grand portail de Saint-Jean le Vieux de Perpignan.

M. Vidier, associé correspondant national, communique une étude sur les gardes généraux des Archives royales et en particulier sur Gérard de Montaigu, mort en 1392, d'après un mémoire contemporain.

M. le comte Delaborde remarque qu'il n'était pas obligatoire que le garde des chartes fût choisi par les greffiers de la Chambre des Comptes et qu'il touchait une indemnité.

Séance du 29 janvier. — Présidence de M. Martha.

M. Monceaux, membre résidant, communique trois inscriptions chrétiennes antiques découvertes en Tunisie.

M. Lauer, membre résidant, communique un mémoire sur le beryl de Waulsort qui porte le nom de Lothaire II et représente l'histoire de Suzanne; il établit que ce bijou doit avoir été fait en 865 pour l'impératrice Telbeze.

M. F. de Mély, membre résidant, communique un éperon et un collier provenant d'une tombe à char de Vitry-le-François.

M. S. Dumuys, associé correspondant national à Orléans, communique les photographies d'une fresque trouvée à Fontana en Piémont et que l'on considère comme une effigie de Jeanne d'Arc.

Séance du 5 février. — Présidence de M. Martha.

M. le Président se fait l'interprète du deuil de la Société de la mort de M. Amédée Hauvette et donne lecture du discours qu'il vient de prononcer à ses funérailles.

M. l'abbé Thédenat fait don, au nom de M. Baille, statuaire, d'une épreuve de son médaillon de Mabillon.

M. Louis Bonnard est élu associé correspondant de Chartres.

M. le comte Durrieu communique une note sur une miniature qu'un compte de Charles d'Angoulême découvert par M. d'Herbomez

Digitized by Google

permet de considérer comme l'œuvre de Jean Bourdichon et de dater de 1482 à 1485.

M. le comte de Loisne communique une miniature de la duchesse de Polignac exécutée en 1676 par Vestier.

M. Maurice Prou communique, de la part de M. le chanoine Lucotte, la reproduction d'une statue de l'église de Vanneau-le-Châtel (Marne) qu'on peut attribuer au XVIII^e siècle.

Séance du 12 février. — Présidence de M. Martha.

M. Enlart communique, au nom de M. Dumuys, associé correspondant à Orléans, la photographie d'une statue de sainte Anne, acquise par le musée dont il est conservateur. M. Enlart fait remarquer la similitude de cette statue avec celle de Bordeaux.

M. Boinet, correspondant, lit une étude sur un ivoire carolingien du musée de Lyon et communique une statuette d'ivoire de sainte Anne, du XVI^e siècle, appartenant au D^r Davaisne.

M. G. Espinas lit un mémoire sur les différents genres de tissus fabriqués en Flandre et en Artois du XIII^e au XV^e siècle.

M. Monceaux présente, de la part du R. P. Delattre, la description de plusieurs plombs de bulles récemment découverts à Carthage.

Séance du 19 février. — Présidence de M. Martha.

M. Enlart fait hommage, au nom de M. le vicomte de Truchis, d'une étude sur l'architecture romane de l'Autunois.

M. Omont communique les figures d'une traduction de chirurgiens grecs, exécutée par Guido Guidi pour François I^er, et nous apprend que cette illustration est en partie l'œuvre du Primatice.

M. de Villefosse fait part de la restitution faite par M. Halsen d'une inscription concernant Titus Furus Victorinus, préfet d'Égypte et y propose une rectification.

M. de Mély entretient la société du prétendu portrait de Jeanne d'Arc, conservé à Saint-Petronne de Bologne.

M. Adrien Blanchet communique des observations sur l'origine des armes de Milan qui dériveraient du Mythe antique d'Opheltès. M. Albert Mayeux suggère qu'elle pourrait procéder aussi d'une figure de Jonas.

M. Toutain commente une inscription découverte à Carthage par M. Merlin.

Séance du 26 février. — Présidence de M. Martha.

M. le baron de Baye fait hommage à la Société de plusieurs brochures. M. J.-J. Marquet de Vasselot communique et commente un plat de faïence aragonaise du XVI^e siècle, pièce très rare récemment acquise par le Louvre.

M. Enlart compare cette pièce aux œuvres des potiers aragonais du duc Jean de Berri et à d'autres œuvres antérieures. M. de Mély croit au contraire que sa technique indique une époque peu ancienne.

Digitized by Google

M. P. Monceaux communique et commente deux épitaphes chrétiennes du VI^e^ siècle découvertes à Mileina, en Tunisie.

M. René Fage, associé correspondant, communique des remarques sur divers termes de charpenterie usités au XV^e^ siècle en Limousin.

M. Clouzot, associé correspondant, communique la photographie du portrait de Rabelais conservé au musée de Châteauroux et qui semble peu postérieur à son temps.

M. H. de Villefosse décrit un médaillon découvert par M. Chaumartin à Sainte-Colombe, près Vienne, et représentant le Génie de la ville de Lyon.

M. le D^r^ Guebhard, associé correspondant, communique des débris de verreries et de fours de verrier découverts près de Signes (Var), par M. Casimir Boittin. M. de Mély les compare aux vestiges d'une fonderie de fer préhistorique qu'il a découverte.

Séance du 4 mars. — Présidence de M. Martha.

M. le comte de Loisne fait hommage au nom de M. Drouet, ingénieur des mines de Liévin du compte rendu illustré des fouilles qu'il a executées dans le cimetière mérovingien de cette localité.

M. Mareuse fait hommage, au nom de M. Bruchet, de son Histoire du château de Ripaille.

M. le Président déclare vacant le fauteuil du regretté M. Hauvette.

M. Michon communique et commente une reproduction de l'état actuel de l'Aphrodite de Clasomène dont le Louvre a acquis un nouveau fragment.

M. F. de Mély rend compte de fouilles qu'il a exécutées au Mesnil-Germain (Calvados) sur l'emplacement d'une fonderie de fer préhistorique.

M. le baron du Teil rend compte des observations de M. Steinmann sur le portrait de Michel-Ange de la collection Chaix d'Est Ange et y ajoute ses observations personnelles.

M. Héron de Villefosse rend compte des fouilles exécutées par le R. P. Delattre dans des sépultures puniques de Carthage.

Ouvrages Nouveaux :

Bouquier (Gabriel) : *Les Charmes de la Peinture*, publié pour la première fois par M. Gabriel Lafon. — Champion, éd.

Cet ouvrage, écrit dans les années qui suivirent la Révolution, par un peintre de l'ancien régime, est en vers et dans le genre de ceux que l'ancienne critique d'art produisait. Il est tout inspiré de *L'Art de Peinture* de Dufresnoy. Plusieurs parties en sont excellemment rimées, et les jugements sont partout raisonnables.

Des notes mises à propos développent ces jugements. On y prend la meilleure idée de la façon solide dont la philosophie de l'art était

Digitized by Google

établie chez les artistes d'alors, et des judicieuses hiérarchies qui réglaient à leurs yeux le rang des grands maîtres.

Un souffle de couleur suffit à Van Goyen,
Pour tracer la tranquille image
Du limpide élément sous un ciel sans nuages...
Un clair-obscur bien entendu,
Un pinceau moelleux et fondu,
A Ruysdaël tiennent lieu de génie.

Commentaire en note : « Van Goyen a eu le secret, ainsi que plusieurs autres peintres flamands, de faire *avec peu d'objets des tableaux très agréables.* » Ce qui suit, mis en contraste, semble tomber sur Vernet : « Parties de l'art que plusieurs peintres français paraissent avoir recherchées avec trop de soin et qui n'ont produit d'autre effet sous leur pinceau qu'un cliquetis de clairs et d'ombres dont la vue est toujours fatiguée et l'esprit bientôt lassé. »

Voici comme il parle de Rembrandt :

C'est toi qui de Rembrandt guidas la main hardie,
C'est toi qui lui montras ces effets merveilleux
Et cette piquante harmonie
Que produit le concours heureux
Des couleurs et de la lumière.
Tu lui découvris la manière
De les reproduire à nos yeux.

Commentaire : « Il est bien rare de trouver des peintres qui, comme Rembrandt, aient connu la magie du clair obscur et la force de la palette. Ses têtes sont si vigoureuses et si heureusement éclairées que, malgré le peu de soin avec lequel elles sont ordinairement traitées, elles ne manquent jamais d'éclipser ou du moins d'affaiblir le mérite des morceaux de peinture qui les avoisinent ou qu'on leur compare. Ce peintre est un rival redoutable même pour les maîtres qui n'ont pas fait son genre. Le ton général de ses ouvrages est si fier, son coloris si imposant, sa touche si hardie, qu'il est bien peu de tableaux qui puissent se soutenir à côté de son pinceau foudroyant. Une belle tête de Rembrandt suffit pour faire pâlir toute l'école française. »

Cette admiration des Hollandais date l'ouvrage. Brauwer y a sa juste place, et Van Huysum celle qu'un engouement, depuis réformé, lui donnait.

Les Italiens n'en continuent pas moins d'être l'objet des fermes jugements traditionnels : « Nous devons à Michel-Ange la renaissance des arts... Raphaël dans la partie de l'histoire a porté la peinture a son plus haut point de perfection. » On rit aujourd'hui de ces raccourcis; cependant ils étaient le garde-fou de la critique, et l'ar-

Digitized by Google

mature solide où venaient s'encadrer des vues autrement approfondies que les nôtres.

« Les portraits peints par Pourbus et Van Dyck présentent la variété de la nature; ceux sortis de la main de Rigaud n'offrent guère qu'une même série de tons... »

Un éloge de Watteau montre que le goût de David n'était pas celui de tous ses contemporains. Des notes sur Guérard, peintre en grisaille, Flamand, sur Sané, auteur d'une *Mort de Socrate* qui fit crier au chef-d'œuvre, sur Lantara, que l'auteur a connu personnellement, sur Mengs, joignent à l'attrait de cette critique le profit de notes contemporaines, utiles soit pour les faits qu'elles apportent, soit pour les idées qu'elles enregistrent.

« Mengs était systématique comme presque tous les peintres. On peut voir les idées singulières qu'il avait relativement à son art dans ses œuvres littéraires, etc. »

Bouquier peignit des ruines et des marines. Il fut l'ami de David. Il siégeait à la Convention, où il vota la mort du roi. Depuis, redevenu croyant catholique, il fait dans les notes de son poëme d'affreux tableaux de la Révolution. Il joint à ces tableaux l'éloge de l'architecture gothique, conçu en termes pareils à ceux qu'on trouve dans *le Génie du Christianisme*. Ce rapprochement ne fait pas l'éloge de ces passages; il est au moins curieux à signaler.

L. D.

Chavanon (J.) et **Saint-Yves** (G.): *Le Pas-de-Calais de 1800-1810. Étude sur le système administratif institué par Napoléon Ier*. Paris, Picard, 1907, in-8, XVII-289 p. (*Bibliothèque de la Société des Études historiques*, fascicule V, fondation Raymond).

Le nouvel ouvrage de MM. J. Chavanon et G. Saint-Yves n'aura pas auprès du grand public, la fortune du *Murat* qu'ils publièrent, voilà deux ans, dans la bibliothèque variée de la maison Hachette. Mais les érudits et tous les travailleurs qui s'intéressent à l'histoire administrative de la France moderne lui accorderont assurément une faveur spéciale. Composé, il y a plusieurs années déjà, pour répondre aux questions d'un concours de l'Académie des sciences morales et politiques, ce livre obtint alors le prix du Budget. La Société des Études historiques n'a pas voulu laisser inédite une œuvre que M. Chuquet, au nom de la commission de l'Académie, avait déclarée excellente de tous points. Elle l'a fait imprimer avec les ressources que la fondation Raymond lui donne et en a fait le Ve fascicule de sa précieuse bibliothèque.

Elle ne pouvait mieux choisir. Ce livre est le digne pendant de celui que MM. Saint-Yves et Fournier publièrent, sur le même sujet, en 1899, sur les Bouches-du-Rhône. Fait avec la même méthode, aussi copieusement et sûrement documenté, il confirme, pour le

Digitized by Google

nord, les constatations faites déjà pour le midi, au sujet de l'évolution du système administratif institué par le premier Consul, et aboutit aux mêmes conclusions.

Après avoir exposé, dans une substantielle introduction, le changement de régime administratif dans le Pas-de-Calais à l'aurore de l'ère nouvelle, les auteurs étudient dans le détail et successivement le rôle et les fonctions des administrateurs du département et de l'arrondissement, la vie des assemblées administratives et des municipalités, le fonctionnement de la justice, des finances, de l'instruction publique et des cultes de 1800 à 1810, c'est-à-dire pendant toute la période où s'établit la nouvelle administration.

Enfin, après un résumé succinct mais où rien d'important n'est omis, ils tirent cette conclusion que « le régime napoléonien est « issu directement de la Révolution » et que « le Consulat et l'Empire « ne représentent pas un mouvement de recul, mais constituent « une dernière phase de la Révolution. » L'organisation adminis- « trative du Consulat repose sur le même principe que celle de « l'Assemblée constituante; les réformes introduites par celle-ci en « toutes matières sont continuées par celui-là, l'Empire ne fait « qu'adapter les institutions révolutionnaires au système monar- « chique le plus absolu qui soit... » Les historiens qui prétendent que la Révolution est terminée de toute manière en 1800, que le Consulat, c'est déjà la réaction, auront peine à contester ces conclusions, s'ils sont sincères, en présence des arguments fournis par MM. Chavanon et Saint-Yves. — Ajoutons que malgré sa spécialité et ses apparences sévères, ce livre n'est pas d'une lecture difficile. Les auteurs y font réellement vivre des personnages intéressants au milieu des institutions qu'ils décrivent et leur œuvre dépasse de beaucoup en intérêt les limites d'une simple monographie régionale. Un utile index onomastique termine le volume.

F. M.

~~~ **Funck-Brentano** (Frantz) : *Mandrin, capitaine général des contrebandiers de France.* — Paris, Hachette et Cie, 1908, in-8°, XII-574 pp.; 16 pl.

C'est une figure singulièrement originale que ce Louis Mandrin, qui se qualifiait de capitaine général des contrebandiers de France. On a voulu en faire un voleur de grand chemin et un bandit; toute autre est la vérité et M. Fr. Funck-Brentano, reprenant les travaux des érudits qui ont étudié la vie aventureuse de Mandrin et y ajoutant le fruit de ses recherches personnelles, éclaire d'un jour particulier l'histoire de ses chevauchées à travers la France et il explique comment les faits extraordinaires qui ont valu au contrebandier une véritable renommée, ont pu se passer si facilement.

Les fermiers-généraux, chargés, au nom du Roi, de percevoir les

Digitized by Google
~~~

impôts, avaient, par leurs exations, leur puissance sans contrôle et leurs fortunes scandaleuses, soulevé, chez les contribuables, une haine implacable. En introduisant en France des marchandises soumises aux droits, comme le tabac et les indiennes, Mandrin procurait au peuple ces marchandises à des prix avantageux et frustrait ainsi de bénéfices les fermiers abhorrés. Il était donc encouragé et protégé de tous, et c'est ainsi qu'il put faire, à l'aide de sa troupe, six véritables campagnes en France. Il ne s'attaquait qu'aux suppôts de la Ferme et n'autorisait aucun acte de violence de la part de ses gens. Il s'installait dans les villes et villages, se faisait remettre, par les receveurs des Fermes, le montant des marchandises qu'il leur laissait ou les vendait sur la place publique.

Ces chevauchées en France étaient de véritables expéditions commerciales, qui avaient leurs commanditaires et leurs banquiers. Il fallait mobiliser, sur la frontière de Suisse et de Savoie, une véritable armée, et ce ne fut que par la violation du territoire savoyard qu'on put s'emparer du contrebandier. Il fut jugé et roué à Valence, le 26 mai 1755. On avait mis une hâte extrême à le juger, pour ne pas avoir à amender la libération que le roi de Sardaigne serait amené à exiger.

Les exploits de Mandrin et les circonstances de sa fin tragique avaient porté un coup mortel à l'institution de la Ferme. Moins de quarante ans après, les fermiers-généraux devaient à leur tour monter sur l'échafaud, et parmi eux se trouvait un illustre savant, Lavoisier.

F. M.

~~ **L'Institut de France** : *Les Grandes Institutions de France*, par MM. Gaston Boissier, Georges Perrot, Gaston Darboux, Henry Roujon, Georges Picot et Alfred Franklin. 2 volumes in-8, renfermant ensemble 189 gravures. Tome I : *Le Palais de l'Institut, l'Institut, l'Académie française, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — Tome II : *L'Académie des Sciences, l'Académie des Beaux-Arts, l'Académie des Sciences Morales et Politiques.* H. Laurens, Paris, 1907, 203 et 168 pp.

Cet ouvrage a pour but d'instruire les ignorants. Pour mener à bonne fin cette entreprise, l'éditeur a fait appel aux personnalités les mieux qualifiées des diverses classes de l'Institut. Les cinq secrétaires perpétuels : MM. Gaston Boissier, Georges Perrot, Gaston Darboux, Henry Roujon, Georges Picot, ont défini le caractère propre des travaux de la classe à laquelle ils appartiennent et dont ils sont les délégués élus : *Académie française, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Académie des Sciences, Académie des Beaux-Arts, Académie des Sciences Morales ou Politiques.* M. Georges Perrot, dans un chapitre préliminaire intitulé *l'Institut*, nous montre ce qui rattache

Digitized by Google

l'Institut actuel aux académies de l'Ancien Régime, il nous fait voir comment une idée conçue au XVII^e^ siècle, a pris corps vers la fin du XVIII^e^ siècle et est arrivée à sa parfaite réalisation dès la première moitié du XIX^e^.

L'histoire de l'édifice nous est contée par M. Alfred Franklin, administrateur honoraire de la Bibliothèque Mazarine, pour lequel ces bâtiments n'ont plus de secrets. Il nous montre l'*Institut* s'établissant dans le *Palais Mazarin* ou *Collège des Quatre-Nations*, édifice qui lui-même occupait à peu près la place de la célèbre *Tour de Nesle*.

L'illustration de l'ouvrage est abondante et variée. Les œuvres d'art remarquables, qui font du *Palais de l'Institut* un véritable musée, ne forment pas le seul élément des reproductions. Les bâtiments construits par Levau et appropriés à leur destination par Vaudoyer et Lebas, sont l'objet de nombreuses images. Les photographies prises dans l'intérieur dé l'édifice font connaître au public la vie académique. Enfin, des estampes reproduisent les traits des écrivains et des savants les plus illustres de l'ancienne et de la nouvelle France.

~~~ On annonce la publication prochaine d'un grand ouvrage sur Salles en Beaujolais, par M. Eugène Méhu. C'est l'histoire d'un prieuré de Bénédictins, fondé au IX^e^ siècle, qui devint ensuite chapitre noble de dames-chanoinesses, aussi fières de leur noblesse que celles de Remiremont; le chapitre jouit d'une grande vogue sous le règne de Louis XV : Sophie de Ruffey, qui devait pour son malheur épouser le vieux M. de Monnier et être enlevée par Mirabeau, y fit son éducation. On voit encore à Salles une église et un cloître qui sont parmi les édifices religieux les plus intéressants du département du Rhône. L'auteur, à la fois historien et archéologue, a complété la chronique et la description par un armorial très précieux pour toutes les familles représentées à Salles; son ouvrage contient 500 pages et environ 200 illustrations.

~~~ **Revue historique ardennaise**, 1906, Livr. de mai à décembre : C. Dubroux, Le Collège des jésuites de Charleville (1612-1762), avec deux plans, p. 137 à 208. — Numa Albot, La verrerie et les verriers italiens dans les Ardennes, p. 209 à 273. — Paul Laurent, Les ancêtres carolopolitains du serrurier Jean Lamour, p. 274 et 275. — Henri Jadart, Le sceau du curé de Vieux-lez-Ecry, au XIII^e^ siècle, avec reproduction, p. 275 et 276. — Bibliographie ardennaise, p. 277 à 280. — G. Husson, La sépulture d'Isabelle de Rumigny et les tombeaux de l'abbaye du Pont-aux-Dames, avec planche, p. 281 à 302. — M. Hubignon, Un cas de tératologie à Mézières, en 1664, p. 303 à 316. — Paul Laurent, La Ferme du lard dû, à Poix-Terron, p. 316 à 325. — D^r^ O. Guelliot, Nécrologie : Édouard Piette, p. 326

Digitized by Google

et 327. — H. Jadart, Les Ardennais à l'Académie de Reims, en 1905, p. 327 et 328. — Paul Laurent, Souvenirs de Bayard à Mézières, avec 4 planches, p. 329 à 345. — Henri Bourin, Le procès Vuibert, p. 347 à 362. — Ch. Braibant, Une affaire de privilège à Herpy, au XVIII[e] siècle, p. 363 à 365. — Table des matières du tome XIII[e] de la Revue historique ardennaise (année 1906), p. 366 à 368.

Livr. de janvier à décembre 1907 : L. Peltier, Les drapiers d'Ivois-Carignan (1304-1770), p. 1 à 32. — G. Bourgeois, L'impôt sur la bière à Fumay, de 1654 à 1789, p. 33 à 37. — A. Frézet, Un étudiant sedanais à Orléans, en 1627, p. 37 et 38. — Numa Albot, Recentes trouvailles d'antiquités, à Montcy-Saint-Pierre et à Berthaucourt, avec planche, p. 39 à 44. — Nomination de M. Labande aux Archives de Monaco, p. 44 et 45. — Bibliographie ardennaise, p. 46 à 48. — D[r] O. Guelliot, Le pays natal, le nom et la famille du poète ardennais Vulteins, avec portrait, p. 49 à 67. — P. Ubald d'Alençon, Les Franciscains de Berthaucourt et de Bethléem, à Mézières et à Charleville, avec planche, p. 68 à 96. — Al. Baudon, Les seize quartiers de Claude de Vergeur, seigneur d'Acy, bailli du duché de Rethelois, p. 97 à 101. — Bibliographie ardennaise, p. 102 à 104. — Joseph Casier, Monographie de l'église Notre-Dame de Mouzon, avec 24 planches, p. 105 à 128. — Henri Bourin, Paul-Ponce-Antoine Robert (de Sery), peintre du cardinal de Rohan (1686-1733), avec gravure en manière noire, p. 129 à 190. — D[r] O. Guelliot, Une œuvre en prose de Jehan Visagier, p. 161 et 192. — Une poésie sur le mariage, en 1706, p. 192 et 192. — Bibliographie ardennaise, p. 194 à 196. — C.-G. Roland, Un croisé ardennais : Manassès de Hierges, p. 177 à 212. — Al. Baudon, Les Colbert, leurs relations et leurs biens dans les Ardennes, p. 213 à 259. — Bibliographie ardennaise, p. 260 à 262. — Dons et réintégrations aux Archives départementales, p. 264. — Les Ardennais à l'Académie de Reims, en 1907, p. 264. — Louis Bossu, La famille de Dalle, avec tableau généalogique, p. 265 à 348. — H. Jadart, Deux tableaux brûlés à l'Hôtel de ville de Mézières, en 1792, p. 349 et 350. E. Peltier, La mort de Carrier, p. 340 et 351. — Bibliographie ardennaise, p. 352. — Les Ardennais au Congrès de Reims, en 1907, p. 352 et 354. — Table des matières du tome XIV[e] de la Revue historique ardennaise (année 1907), p. 355 et 356.

Le Gérant : F. Bournon.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS. — 17394

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres** : 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 9 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Via **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres son acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Abonnement de Bains de mer et d'Excursion

SUR LES COTES DE BRETAGNE

Pour faciliter les excursions sur les côtes de la Bretagne, la Compagnie de l'Ouest vient de mettre à la disposition du public un nouveau type de carte d'abonnement.

Cette carte, délivrée au départ de Paris et de toutes les gares de l'Ouest, permet au voyageur de se rendre à l'une des stations balnéaires desservies par la ligne de Granville à Brest, de circuler librement sur cette ligne, ainsi que sur ses embranchements conduisant à la mer et, enfin, de revenir à son point de départ.

Le voyageur a le droit de s'arrêter aux gares intermédiaires sur toute l'étendue du parcours.

Le prix de l'abonnement, valable pendant 33 jours, est de :

100 francs en 1re classe, et de **75** francs en 2e classe, avec réduction de moitié pour les enfants de 3 à 7 ans.

La durée de validité peut être prolongée d'un ou deux mois, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément fixé à 25 0/0 du prix de l'abonnement, sans que la durée totale puisse dépasser le 15 novembre.

Cartes d'abonnement de Bains de Mer

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, de mai à octobre, par ses gares de Paris et des grandes lignes, des cartes d'abonnement mensuelles ou trimestrielles dites « de Bains de mer et d'Eaux thermales », donnant droit d'arrêt aux gares intermédiaires et comportant 40 0/0 de réduction sur les prix des abonnements ordinaires et de même durée.

Ces cartes sont délivrées, pour les parcours d'au moins 25 kilomètres, à toute personne qui prend trois billets au moins pour les membres de sa famille ou ses domestiques allant séjourner, sous le même toit, dans une des stations balnéaires ou thermales desservies par le réseau de l'Ouest.

L'obligation de prendre trois billets n'est pas exigée lorsque les abonnements sont souscrits pour des parcours reliant directement deux stations balnéaires.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(Vià Calais ou Boulogne)

Cinq services rapides quotidiens dans chaque sens

(VOIE LA PLUS RAPIDE)

Services officiels de la poste *(Vià Calais).*

La gare de Paris-Nord, située au centre des affaires, est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Egypte, les Indes et l'Australie.

SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE.

5 express dans chaque sens entre			Paris et Bruxelles.	Trajet en	3 h. 50
3	—	—	Paris et Amsterdam.	—	8 h. 30
5	—	—	Paris et Cologne.	—	8 h. »
4	—	—	Paris et Francfort.	—	12 h. »
4	—	—	Paris et Berlin.	—	18 h. »
			Par le Nord-Express.	—	16 h. »
3	—	—	Paris et St-Pétersbourg.	—	51 h. »
			Par le Nord-Express tri-hebdomadaire.	—	46 h. »
	—	—	Paris et Moscou.	—	62 h. »
	—	—	Paris et Copenhague.	—	28 h. »
	—	—	Paris et Stockholm.	—	43 h. »
	—	—	Paris et Christiania.	—	49 h. »

TRAINS DE LUXE

TOUTE L'ANNÉE :

Nord-Express. — Tous les jours entre Paris et Berlin, avec continuation une fois par semaine de Berlin sur Varsovie et trois fois par semaine de Berlin sur St-Pétersbourg. A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne.

Péninsulaire-Express. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi. (En correspondance à Brindisi avec le paquebot de la malle de l'Inde).

Calais-Marseille-Bombay-Express. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Marseille (quai de la Joliette), En correspondance avec les paquebots de la Compagnie péninsulaire et Orientale à destination de l'Egypte et des Indes.

L'HIVER SEULEMENT :

Calais-Méditerranée-Express. — De Londres et Calais pour Nice et Vintimille. Train rapide quotidien entre Paris-Nord, Nice et Vintimille composé de voitures de 1re classe, lits-salon et sleeping-car.

L'ÉTÉ SEULEMENT :

Engadine-Express. — De Londres et Calais pour Coire, Lucerne et Interlaken.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'Étranger

AVEC ITINÉRAIRE TRACÉ AU GRÉ DES VOYAGEURS

La Compagnie du Nord délivre toute l'année des Livrets à coupons à prix réduits, permettant aux intéressés d'effectuer à leur gré un voyage empruntant à la fois les réseaux français, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays européens.

Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilomètres.

La durée de validité est de 45 jours lorsque le parcours ne dépasse pas 2.000 kilomètres, 60 jours pour les parcours de 2.000 à 3.000 kilomètres et 90 jours au-dessus de 3.000 kilomètres

Digitized by Google

UMÉROS 171-172. 13me Année MARS-AVRIL 1908

PRIX DE L'ABONNEMENT : France..... 10 fr. — Étranger..... 12 fr.
Un numéro..... 2 francs.

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

FERNAND BOURNON ET ED. MAREUSE

DIRECTEURS

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — EUGÈNE WELVERT : Lakanal a-t-il été prêtre? — FERNAND BOURNON : Documents relatifs à la Bibliothèque du Roi (1777-1791). — MAURICE DE PUYVALLÉE : Inventaire de la collection Rohault de Fleury (*Suite*). — LUCIEN GILLET : Nomenclature des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure, lithographie, se rapportant à l'Histoire de Paris et qui ont été exposés aux divers Salons depuis l'année 1673 jusqu'à nos jours. (Dressée d'après les Livrets officiels.) (*Suite*).

CHRONIQUE. — Ouvrages nouveaux. — Périodiques.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1908

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

viâ Rouen, Dieppe et Newhaven

par la gare Saint-Lazare

SERVICES RAPIDES DE JOUR ET DE NUIT

Tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année, trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2me classe seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours : 1re classe, 48 fr. 25 ; 2e classe, 35 fr. ; 3e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois : 1re classe, 82 fr. 75 ; 2e classe, 58 fr. 75 ; 3e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours.

Départs de Paris-Saint-Lazare, 10 h. 20 matin, 9 h. 20 soir. Arrivées à Londres (London-Bridge), 7 h. 30 matin ; (Victoria) 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départs de Londres : (Victoria), 10 h. matin, 9 h. 10 soir ; (London-Bridge), 9 h. 10 soir. Arrivée à Paris-Saint-Lazare : 6 h. 41 soir, 7 h. 5 matin.

Les trains du service entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1re classe et de 2e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Par arrêté préfectoral en date du 18 avril, M. Max Bruchet, archiviste de la Haute-Savoie, a été nommé archiviste du département du Nord à dater du 1er juillet prochain, en remplacement de M. Jules Finot, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LAKANAL A-T-IL ÉTÉ PRÊTRE?

Lakanal était né en 1762 au Puget, hameau faisant partie de la paroisse de Serres, dans le comté de Foix. Élevé, croit-on, chez les pères de la Doctrine chrétienne (ou de l'Oratoire), il fit de bonnes études, et, répondant aux instances de ses maîtres qui l'engageaient à s'attacher à leur congrégation, il enseigna pendant quatorze ans dans plusieurs de leurs collèges. Sur le désir de Bernard Font, curé de son village natal, on nous assure qu'il se serait disposé à entrer dans les ordres, et aurait été, dans cette vue, étudier la théologie au séminaire de Saint-Magloire à Paris. Bien qu'il soit assez malaisé d'intercaler un séjour de quelque durée à Saint-Magloire dans les années du professorat de Lakanal (1), il n'est ni impossible ni invraisem-

(1) C'est par lui-même que l'on connaît le détail de ses caravanes à travers les collèges de Lectoure, de Moissac, de Gimont, de Castelnaudary, de Périgueux, de Bourges et enfin de Moulins. Entre temps, il était allé se faire recevoir docteur à Angers. Il ne dit mot nulle part du séminaire de Saint-Magloire.

Digitized by Google

blable qu'on l'ait poussé au sacerdoce, et qu'il s'y soit préparé, là ou ailleurs. Mais reçut-il le sacrement?

On l'a nié, et très nettement.

Le premier en date de ses biographes, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, rapporte que, envoyé à Saint-Magloire, il profita de ce que l'on ne se pressa pas de l'ordonner, pour réfléchir, et que, ne se sentant pas la vocation, il ajourna. Témoin des dernières années de Lakanal, écrivant au lendemain de sa mort, Geoffroy pouvait tenir ce renseignement de lui-même ou de son entourage immédiat. D'autre part, dans une lettre adressée, le 18 février 1882, aux journaux de l'Ariège, le docteur Moura affirme qu' « il y a dans les titres de la famille Lakanal une pièce authentique dans laquelle Joseph Lakanal certifie *qu'il n'a jamais été ordonné prêtre* ». De son côté, la veuve même de Lakanal, interrogée là-dessus en 1879, a répondu « que son mari n'avait pas été ordonné prêtre ». Enfin, sans parler des biographes ultérieurs, qui ne sont pas des témoins directs, Mignet, qui a connu, lui aussi, Lakanal dans sa vieillesse et qui a pu recueillir de sa bouche ce qu'il relate, dit à ce sujet : « Lakanal se consacra de bonne heure à l'instruction, *sans se vouer à la prêtrise.* »

Cependant, quelle que soit l'autorité de ces témoignages, je ne pense pas que l'on puisse mettre en doute l'ordination de Lakanal.

J'ai dit qu'il n'était pas impossible qu'il soit passé par Saint-Magloire. Mais on ne peut l'établir sur pièces, car les archives de cette maison sont fort pauvres pour cette période, et en particulier, les livres de comptes du séminaire ont été supprimés en 1791, par les soins mêmes de la communauté. S'il y alla, il n'est pas invraisemblable qu'entré avec la vocation ecclésiastique, il l'y ait perdue. Le séminaire de Saint-Magloire, dirigé par les Oratoriens, était alors peuplé de jeunes nobles que leurs familles destinaient à l'Église. Là furent préparés à recevoir les ordres l'abbé de Bourbon, bâtard de Louis XV, les abbés de Saint-Farre et de Saint-Albin, bâtards du duc d'Orléans, l'abbé de Saxe, fils du comte de Lusace et de Mlle Spinucci. C'était une maison bruyante et mondaine, dont le séjour ne pouvait produire que de fâcheux effets chez les fils de la plèbe, à la veille de la Révolution. Mais Lakanal serait-il allé à Saint-Magloire, et en serait-il sorti tel qu'il y était entré, qu'est-ce que cela prouverait? Il a pu devenir prêtre ailleurs, ou plus tard.

Je n'insiste pas sur la « pièce authentique » du docteur Moura.

Digitized by Google

Personne n'a jamais vu cette pièce, que je sache; et tant qu'on ne l'aura pas produite, il n'est pas possible que l'on en fasse état.

On ne peut pas non plus attacher grande importance à l'opinion de Mme Lakanal. Cette femme est une tard-venue dans la vie de son mari. Elle ne le connut qu'en 1837, au plus tôt. Elle ne sut jamais de lui que ce qu'il voulut bien lui dire, et, s'il était prêtre, on comprend sans peine et sans qu'il soit besoin d'y insister, qu'en 1837, et vis-à-vis de sa propre femme, il ne s'en soit pas vanté.

Mais si nous remontons plus haut, si nous nous adressons à des témoins contemporains du fait, si nous interrogeons Lakanal lui-même et que nous fassions attention à ce qu'il répond, les choses prennent un autre aspect.

Dans un passage de son *Histoire des sectes religieuses*, l'abbé Grégoire, rappelant le préambule anticatholique d'un des arrêtés de Lakanal en mission, s'exprime ainsi : « Et L... est *prêtre;* on reconnaît en lui un cœur officieux, du talent; mais j'écris l'histoire, etc. » Si Grégoire, écrivant l'histoire, affirme que Lakanal était prêtre, il semblerait que l'on dût avoir confiance en lui. Prêtre lui-même, très attentif au mouvement des idées religieuses et du personnel ecclésiastique pendant la Révolution, Grégoire devait savoir à quoi s'en tenir à cet égard. Lakanal et lui s'étaient particulièrement connus, non seulement sur les banquettes de la Convention, mais encore et surtout au comité d'instruction publique où ils avaient longtemps et assidûment travaillé ensemble, dans la plus étroite des collaborations.

Il y a mieux.

Le 25 novembre 1793, Lakanal, alors en mission à Bergerac et rendant compte de ses opérations à la Convention, lui écrivit, entre autres choses, celles qui suivent (1) :

...Faut-il que je vous parle des prêtres? Agréez pour mon excuse plus d'un millier pesant de bel argent retiré de leurs mains. La vieille idole du fanatisme n'était qu'à demi brisée par quatre ans de Révolution; des femmes ici encensaient encore ses pompeux accoutrements. J'ai senti que le trésor public pouvait encore se remplir de ces précieuses futilités, qui nourrissaient dans quelques âmes le sommeil de la raison et le pouvoir du sacerdoce. Je vous envoie trois riches

(1) J'ai dû souligner certains passages de cet extrait, d'abord pour me conformer aux indications de Lakanal qui avait gardé une copie de sa lettre, et ensuite pour rendre plus claire la discussion qui va en être faite.

Digitized by Google

malles de vases autrefois sacrés. Je dois avouer que, par un effort qui tient du prodige, dociles à ma réquisition les curés sont venus eux-mêmes restituer les escroqueries du mensonge, et les ont accompagnées, les uns de leurs boucles, les autres des galons des habits dont ils s'affublaient dans leurs pieuses mascarades...

A propos de prêtres, qu'il me soit permis de dire deux mots, deux seuls mots de moi.

Dans le cours de la maladie la plus grave que j'aie essuyée de ma vie, on me fit passer un beau matin à travers toutes les mômeries sacerdotales, depuis ce qu'on appelait la confirmation jusqu'au dernier période de l'hypocrisie humaine, le sacerdoce. C'est peu, dans la vie, de n'être qu'un jour malade d'esprit et de corps. Depuis, j'ai été exécré par tous les bourreaux en étole, tant anciens que du nouveau style. La députation de l'Ariège, à laquelle j'appartiens, attestera qu'ils ont employé vainement des mesures tortionnaires pour me faire sacrifier au mensonge (1); *je n'ai jamais messé, confessé, etc., etc.;* ainsi je n'ai jamais été prêtre, et tout ce qui concerne cette horde de jongleurs est étranger à mon âme franche et loyale.

Je prie la Convention nationale de regarder cette démarche de ma part, moins comme une abjuration de la prêtrise et du traitement que les lois y ont attaché (2), *que comme une justification des principes que j'ai toujours professés* (3).

(1) En marge, d'une autre main : « La députation de l'Ariège atteste ces faits. »

(2) On retrouve Lakanal inscrit sous le Directoire au tableau des pensionnaires ecclésiastiques du département de la Seine, dressé en exécution de l'arrêté du gouvernement du 5 prairial an VI, pour une pension annuelle de 452 tr. 50, pension motivée sur ce qu'il avait été membre de la congrégation de la Doctrine chrétienne pendant quatorze ans sept mois et cinq jours. Je ne pense pas toutefois qu'il y ait argument à tirer de ce fait pour ou contre l'ordination de Lakanal. Pour être inscrit sur ce tableau, il n'était pas nécessaire de prouver que l'on était prêtre. Il suffisait qu'on eût été régulièrement affilié à une congrégation et qu'on n'eût pas rétracté le *serment exigé des pensionnaires de l'État par la loi du 14 août 1792. Mais, prêtre ou non prêtre, Lakanal n'avait pas* « abjuré » le traitement attaché à sa qualité de ci-devant congréganiste.

(3) En même temps, on a attribué à Lakanal une déclaration de renonciation à la prêtrise qu'il aurait faite à la tribune de la Convention, et on la lui a attribuée parce qu'on en a trouvé un extrait recopié de sa main sur un de ses calepins que sa veuve avait conservés. Voici cet extrait : « C'est comme plébéien, député du peuple, et non comme prêtre (je ne l'étais plus), que j'ai été appelé à l'Assemblée nationale, et il ne me souvient plus d'avoir un autre caractère que celui de député du peuple. » Mais cet extrait a été lui-même incomplètement reproduit. Lakanal l'avait fait précéder de ces mots : « Déclaration de Sieyès. — Séance du 20 brumaire. » Si l'on se reporte au compte-rendu de la séance, on constate en effet que cette phrase fait partie du discours prononcé ce jour-là par Sieyès à la Convention. D'ailleurs au 20 brumaire de l'an II, Lakanal n'était pas à Paris, mais

Digitized by Google

Cette lettre nécessite plusieurs observations.

Lakanal y rappelle d'abord une maladie grave qu'il aurait faite. Nous savons par une lettre de lui qu'il ne fut sérieusement malade qu'une seule fois en sa vie. C'est un peu avant la Révolution, au collège de Moulins où il enseignait la logique (1). Il aurait donc été ordonné prêtre en cette ville. Mais, là ou ailleurs, je le répète, le fait est accessoire. L'essentiel à retenir, c'est qu'un matin on le fit passer de la confirmation au sacerdoce. Qui dit cela? Lui-même. Sans doute, il ajoute, quelques instants après, qu'il n'a jamais été prêtre. Mais, si l'on suit l'enchaînement de ses idées, cela signifie que, malade de corps et d'esprit, sa volonté n'était pas libre et que, par conséquent, son ordination ne fut pas valable. Et de fait, jamais il ne *messa* ni ne *confessa*. Voilà pourquoi, n'ayant rien *juré* volontairement, il n'avait, à proprement parler, rien à *abjurer*.

Cependant, valable ou non, son ordination lui parut assez bonne pour accepter et remplir, à quelque temps de là, les fonctions de vicaire épiscopal de Bernard Font, ancien curé de son village, devenu évêque constitutionnel de l'Ariège. Voilà un autre fait, non moins certain et non moins important. Car si l'on se reporte au texte de la Constitution civile du clergé, on y apprend que nul ne pouvait être vicaire épiscopal, *s'il n'était prêtre*. Cela y est dit par deux fois, à l'article 8 et à l'article 22. Et cela se comprend; car pendant la vacance du siège, le premier et, à son défaut, le deuxième vicaire devait remplacer l'évêque « tant pour ses fonctions curiales que pour les actes de juridiction n'exigeant pas le caractère épiscopal. » Autrement dit, le vicaire épicopal était appelé, notamment, à *messer* et à *confesser;* et comment messer ou confesser, si l'on n'est prêtre? Donc Lakanal était prêtre.

Pour se tirer de cette difficulté, un publiciste de l'Ariège, qui nie la prêtrise de Lakanal, fait cette distinction : La Constitu-

à Bergerac. Enfin, si l'on prend les mots « Assemblée nationale » au sens étroit, il s'agit de la Constituante. Sieyès en faisait partie, mais non Lakanal.

(1) « La nature m'a doué d'une santé athlétique. Je n'ai pas gardé le lit un seul jour depuis quarante-cinq ans. A cette époque reculée, j'ai fait une maladie. J'étais professeur de philosophie à Moulins, capitale du Bourbonnais. Le célèbre collaborateur de Buffon, Daubenton, mon vénérable ami, me disait souvent que je ne mourrais qu'*ossifié*. C'est en France que j'irai attendre, sans la craindre ni la désirer, cette opération de la nature. » (Extrait d'une des dernières lettres que Lakanal ait écrites d'Amérique où il était exilé.)

Digitized by Google

tion civile n'interdit pas aux évêques d'employer des *clercs laïques*. Lakanal, n'étant pas prêtre, ne pouvait suppléer l'évêque-curé dans la partie sacramentelle de ses fonctions curiales; mais il le pouvait dans la partie administrative. « Comme ce qui n'est pas défendu par la morale et les lois est permis », Bernard Font confia « à son neveu la partie administrative de son évêché, et c'est pourquoi Lakanal a été qualifié de secrétaire ou vicaire épiscopal ». Et ce publiciste cite, comme exemple, un autre évêque de Pamiers s'adjoignant, en 1825, comme secrétaire un laïque qui, plus tard seulement, entra dans les ordres. — Vous voyez la différence. On voudrait ici faire de Lakanal, non le vicaire *constitutionnel* de l'évêque, mais son secrétaire particulier, emploi pour lequel l'évêque pouvait prendre n'importe qui. La thèse est ingénieuse; elle n'a qu'un défaut, c'est qu'elle est fausse. Dans un état des « traitements des ecclésiastiques fonctionnaires publics du district de Mirepoix, au département de l'Ariège », — pour ne citer que ce document, — Lakanal figure comme septième vicaire épiscopal, avec un traitement de deux mille livres (1).

Lakanal n'a jamais contesté qu'il eût été *ordonné* prêtre, mais il a souvent dit — ce qui n'est pas du tout la même chose — qu'il n'avait jamais *exercé* le ministère sacré. N'étant que septième vicaire épiscopal, et le siège de l'Ariège n'ayant pas vaqué, il n'a pas eu à remplacer l'évêque; il est donc possible qu'il soit parvenu à esquiver toute fonction ecclésiastique. Il l'a souvent dit, mais, comme dans sa lettre à la Convention, d'une manière alambiquée, dont l'ambiguïté prête à l'équivoque. Ainsi s'explique que tant de gens s'y soient trompés.

Si le fait de l'ordination de Lakanal ne semble pas douteux, il n'en est pas de même des circonstances dont il lui a plu de l'entourer. Ces circonstances sont bien étranges. Le collège de Moulins, tel qu'il apparaît dans les papiers qui en restent, ne fait pas l'impression d'un foyer de fanatisme. Ceux qui le dirigeaient alors semblent de braves gens, plutôt tièdes et endormis (2), et non des Torquemada qui auraient abusé de la fai-

(1) Communication de M. Pélissier, archiviste de l'Ariège.

(2) Le procureur général de la congrégation de la Doctrine chrétienne, visitant la maison de Moulins en 1785, rend compte en ces termes de sa mission : « Nous avons reconnu avec une extrême satisfaction que tous ceux qui composent cette communauté ont des mœurs sages et réglées avec un caractère doux et honnête; qu'autant que la santé peut le leur permettre, ils sont assez assidus à la prière du matin comme à celle du soir; que les

Digitized by Google

blesse de leur confrère pour lui imposer le sacrement. A ce point de vue, — contrainte morale, — l'histoire contée par Lakanal a tout l'air d'une fable.

D'un autre côté, les épreuves qui conduisent à la prêtrise (ordres mineurs, sous-diaconat, diaconat), sont échelonnées sur un parcours qui dure au moins deux ans. Si l'on adopte la version de Lakanal, qu'il était gravement malade, est-il admissible que l'évêque qui l'ordonna ait été lui conférer sur un lit d'hôpital la confirmation, les ordres mineurs, le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise, et qu'il l'ait accablé, en une seule matinée, sous le poids de toutes ces cérémonies, qui sont aussi longues que fatigantes? Non; alors Lakanal n'a pas été prêtre, conclut un de ses plus ardents admirateurs. Ce raisonnement, est-il bien juste? De ce que les circonstances dont Lakanal a environné son ordination ne sont pas vraisemblables, s'en suit-il logiquement qu'il n'a pas été prêtre?

La lettre de Lakanal à la Convention reproduite plus haut eut toujours pour lui la valeur d'une pièce à conviction. Le 21 août 1800, il s'en fit délivrer une copie authentique par Camus, garde des archives, et, malgré les traverses d'une existence aussi mouvementée que longue, il la conserva précieusement, jusqu'à sa mort, dans ses papiers où elle se retrouve encore aujourd'hui (1). En 1840, alors qu'il avait, pour ainsi dire, un pied dans la tombe, il se servit de cette copie pour réfuter ce qu'il appelait des calomnies dues à un publiciste de l'époque révolutionnaire, le fameux Prudhomme, et que venait de reproduire la *Biographie des Hommes du jour*. Entre autres aménités,

professeurs, régents et préfet de la pension sont exacts et appliqués, chacun en ce qui les concerne, aux fonctions publiques qui leur sont confiées; qu'ils vont très rarement en ville et n'y paraissent jamais qu'avec cette modestie qui convient à des ecclésiastiques et qui est si propre à leur attirer l'estime publique; qu'en général, ils aiment assez l'étude et que plusieurs même d'entre eux sont capables à cet égard d'une certaine émulation. Nous voudrions bien pouvoir ajouter qu'ils donnent tous des marques d'une vraie piété. Nous n'avons pas manqué de leur remontrer combien cet article est essentiel pour tout chrétien et encore plus pour des ecclésiastiques préposés à l'instruction de jeunes élèves. Il faut espérer que le Seigneur fera fructifier par sa sainte grâce nos exhortations et celles que ne manquera pas de leur faire le digne recteur qui vient de leur être envoyé. »

(1) C'est une pièce détachée intercalée entre les feuillets (aux trois quarts arrachés) d'un cahier cartonné de format petit in-4°, où Lakanal, dans sa vieillesse très probablement, transcrivit une dizaine de ses rapports et de ses discours du temps de la Révolution (acquis par les Archives nationales en 1903).

Digitized by Google

Prudhomme avait écrit qu'il était un « prêtre ignare et immoral », c'est-à-dire qu'il avait su, dit Lakanal, « accumuler en une courte ligne trois accusations, et toutes les trois radicalement fausses ». Pour prouver la fausseté de la première, — à savoir qu'il était prêtre, — il envoya aux auteurs de la *Biographie des Hommes du jour* l'extrait délivré par Camus : « De cet acte d'une entière authenticité il ressort que mes co-députés du département de l'Ariège où je suis né, et qui me connaissaient dès mon jeune âge, attestèrent unanimement et hautement à la tribune que je n'avais jamais rempli de fonctions ecclésiastiques ». Nous trouvons ici, réunis dans une seule et même phrase de Lakanal, trois procédés de discussion un peu bizarres, mais qui lui sont très familiers. Le premier consiste à affirmer hardiment des choses impossibles à vérifier. Ainsi, serait-il faux que ses co-députés de l'Ariège l'eussent connu « dès son jeune âge », aucun d'eux ne pouvait plus le contredire en 1840, car ils étaient tous morts. Or, il y a toute apparence qu'avant la Révolution, aucun des futurs députés de l'Ariège ne soupçonnait même l'existence de Lakanal, car il était fils d'un paysan sur qui rien n'avait attiré l'attention publique, et il avait quitté tout enfant le comté de Foix pour aller promener sa jeunesse de collège en collège par toute la France. En second lieu, Lakanal n'est pas moins audacieux dans celles de ses affirmations que l'on peut contrôler, espérant sans doute que, sur sa parole et tant il y met d'assurance, on se dispensera d'y aller voir. Cependant, si l'on prend la peine de recourir aux comptes-rendus des débats de la Convention, nulle part on ne voit les députés de l'Ariège attester « unanimement et hautement à la tribune » que leur collègue n'avait jamais rempli de fonctions ecclésiastiques. Ils l'attestèrent, mais la seule trace que l'on ait de leur témoignage, c'est une note en marge de sa lettre à l'assemblée. Encore faut-il faire remarquer que cette note, *n'étant pas signée*, perd beaucoup de son poids. Il est tel député de l'Ariège, Vadier, par exemple, qui n'y aurait pas mis son nom, on peut le croire, car il n'aimait guère Lakanal (1). Enfin, le

(1) C'est Lakanal lui-même qui nous l'apprend : « J'étais si peu dans les intérêts de la Montagne, — écrit-il pendant la réaction thermidorienne, — que dans le temps où les comités du gouvernement étaient investis de l'horrible pouvoir d'arrêter les représentants du peuple, Vadier provoquait contre moi un mandat d'arrêt, motivé sur ce que j'étais un aristocrate dangereux ; et la preuve, il la tirait de ce que j'avais fait décréter que l'Académie des sciences était autorisée à nommer aux places vacantes dans son sein. »

Digitized by Google

troisième procédé, et non le moins surprenant de la part d'un ancien professeur de logique, c'est de dire souvent une chose pour en faire croire une autre. Voulant réfuter Prudhomme qui l'a dit *prêtre*, il répond qu'il n'a jamais *exercé le ministère.*

On vient de voir que la copie dressée par Camus, de la lettre de Lakanal à la Convention, existe encore. Elle est assez curieuse à examiner, car elle porte, en maint endroit, la trace des préoccupations qu'elle causa à l'ancien conventionnel. Cette trace apparaît surtout dans les « repentirs » dont il l'a surchargée, et, — si l'on en juge par la couleur de l'encre, — à différentes époques. Avant même la première ligne, une large astérisque renvoie, au bas de la page, à cette note initiale : « Toutes ces opérations ont été faites en vertu des *décrets impératifs* (mots soulignés d'une encre plus fraîche) de la Convention nationale. Voyez le *Moniteur.* » Dans une autre note, qui est d'une plume différente et qui se réfère sans doute au « millier pesant de bel argent » retiré par lui des mains des prêtres, Lakanal se justifie ainsi : « C'est ce que font maintenant la reine d'Espagne et les Cortez. Les moines espagnols font mieux, ils volent les pierres précieuses. » Arrivant ensuite au passage qui lui est personnel : « A propos de prêtres, qu'il me soit permis de dire deux mots de moi, etc. », il biffe d'un puissant trait de sa plume d'oie les deux premières phrases du paragraphe, celles qui ont été soulignées plus haut précisément pour accuser cette rature, et, dans la marge, il écrit ces mots : « J'efface des expressions offensantes, car les injures ne sont jamais des raisons; mais j'étais jeune et en courroux. Toutefois, on verra qu'en même temps, je sauvai de l'échafaud le prêtre Sicard, bourboniste, mais utile à l'humanité (1). » Mais, quelques lignes plus loin, s'il barre les mots : « Je n'ai jamais messé ni confessé, etc., etc. », il laisse subsister ceux-ci qui suffisent à son dessein : « Je n'ai jamais été prêtre », et il supprime, sans en rien laisser, tout le dernier paragraphe, celui où il déclare que les principes exposés dans sa lettre, il les a toujours professés. Ces principes, on l'a vu, étaient d'une grande violence vis-à-vis de la religion catholique et de ses ministres. Pourquoi les dissimuler maintenant? On dira

(1) Le prêtre Sicard, c'est l'instituteur des sourds-muets. Compromis, non pour son royalisme, mais tout au contraire pour une adresse trop laudative à Couthon, trouvée dans les papiers de celui-ci, il fut en effet tiré d'affaire par Lakanal, alors thermidorien. Comme lui, Sicard avait appartenu à la congrégation de la Doctrine chrétienne, et l'on doit reconnaître que Lakanal fut toujours très obligeant pour ses anciens confrères.

Digitized by Google

donc de cette lettre, et des altérations que Lakanal lui a fait subir, tout ce que l'on voudra ; et certes, lettre et copie offrent matière à commentaires. Mais pour en revenir à la question, — l'ordination de Lakanal, — loin d'y contredire, encore une fois, cette lettre en est l'aveu. Aveu embarrassé, je l'accorde : Lakanal n'ayant plus l'âme ecclésiastique, ne l'ayant peut-être jamais eue, il pouvait lui en coûter d'avouer qu'il s'était laissé consacrer, fût-ce en un moment de faiblesse. Mais il a beau se débattre ; le *tu es sacerdos* a été dit sur lui. Nous avons son aveu, nous avons le témoignage de l'abbé Grégoire, nous avons le texte de la Constitution civile, nous avons enfin son embarras.

Reste à expliquer les *tortionnaires* et les *bourreaux en étole*. Jusqu'à nouvel ordre, ils sont inexplicables, car c'est une allusion à quelque incident du vicariat de Lakanal que l'on ne connaît pas. Aucune pièce d'archives, aucun document écrit n'en contient le récit, et le souvenir même s'en est perdu dans le pays. On en est réduit à des conjectures. Pendant la Révolution, le diocèse de l'Ariège, nous dit-on, « ne fut pas un seul jour sans être troublé par quelque conflit religieux. » Peut-être, mis en demeure par son évêque de faire du ministère, Lakanal s'y refusa-t-il ? En quoi il eut raison, puisqu'il avait perdu la foi. Peut-être, l'évêque ayant insisté, Lakanal lui résista-t-il ? Et de là cette querelle dont le conventionnel avait gardé une si orageuse impression ; querelle qui aurait eu du retentissement dans l'Ariège et qui serait ainsi parvenue aux oreilles des futurs députés de ce département ? Mais, une fois de plus, qu'est-ce que ceci vient faire dans la question ? La dispute de Lakanal avec l'évêque de l'Ariège est une chose, et son ordination en est une autre. Ne faisons pas comme lui : ne les embrouillons pas.

Lakanal a reçu les ordres sacrés. Mais n'ayant pas exercé, ou ayant de bonne heure renoncé à exercer, puis s'étant marié et même deux fois marié, il a passé sa vie à dire qu'il n'était pas prêtre, parce qu'il n'avait jamais rempli de fonctions ecclésiastiques. Littéralement, il n'a pas menti ; mais n'est-ce pas tout comme (1) ?

EUGÈNE WELVERT.

---

(1) Archives départementales de l'Allier, série D, fonds du collége de Moulins. — Archives nationales, MM 500, séminaire de Saint-Magloire, registre de délibérations. — Ibid., AB XIX, 335, papiers de Lakanal. — [Joseph

Digitized by Google

DOCUMENTS RELATIFS A LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI

1777-1791

Nous croyons intéressant de publier sous ce titre, soit intégralement, soit sous forme d'analyses, une série de documents très variés, concernant l'administration de la Bibliothèque du Roi, — aujourd'hui Bibliothèque Nationale, — sous le règne de Louis XVI. Ces pièces sont contenues dans le carton O¹609 des Archives nationales. Le fonds même auquel elles appartiennent prouve, avant tout autre examen, qu'elles sont émanées du Ministère de la Maison du Roi, dont relevaient tous les établissements scientifiques, ou adressées à ce ministère. En dépit des savants travaux dont la Bibliothèque a été l'objet, nous ne croyons pas qu'elles aient été jusqu'ici exploitées pour son histoire.

FERNAND BOURNON.

Lettre de Bignon au Ministre.

4 juin 1777.

Monsieur, l'absence de la veuve Fessart ne m'a pas permis de vous répondre plus tôt sur les éclaircissemens que vous désiriez relativement au brevet de graveur de la Bibliotèque qui avoit été expédié à son mary; elle vient de me le remettre et j'ay l'honneur de vous l'envoier et de vous mettre à portée par ce moyen de faire expédier celuy du sieur de Saint-Aubin.

J'ay l'honneur...

Lakanal] *Exposé sommaire des travaux de Joseph Lakanal ex-membre de la Convention nationale, pour sauver durant la Révolution les sciences et les lettres et ceux qui les honoraient par leurs travaux.* Paris, 1838, in-8°. — [Du même] *Un mot de Lakanal, représentant du peuple, à quelques folliculaires qui ne sont pas avares de mots.* Paris (s. d.), in-fol. plano. — Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, *Lakanal, sa vie et ses travaux à la Convention et au Conseil des Cinq-Cents* (extrait de la [revue] *La Liberté de Penser*). Paris, 1849, in-8°. — Mignet, *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Lakanal.* Paris, 1857, in-8°. — H. Duclos, *Histoire des Ariégeois*, 4ᵉ partie, tome II (au mot *Lakanal*). — F. Buisson, *Dictionnaire de Pédagogie et d'instruction publique*, 1ᵉ partie, tome II (art. *Lakanal*). — H. Grégoire, *Histoire des sectes religieuses* (édit. de 1828), tome I, p. 111. — G. Sarrut et B. Saint-Edme, *Biographie des Hommes du jour*, tome VI, 1ᵉ partie, p. 401. — *Recueil des actes du comité de salut public* (publié par F.-A. Aulard), tome VIII, p. 704. — Communication de M. l'abbé Canal, curé de Montgauch (Ariège).

Digitized by Google

Je vous serai très obligé de me renvoier le brevet du sieur Fessart.

1778.

Exposé d'une requête de Saint-Aubin, dessinateur et graveur de la Bibliothèque du Roi, nommé par brevet de juin 1777, demandant une indemnité de 600# qui lui permette de prendre un logement à proximité de la Bibliothèque, en attendant qu'il s'y trouve un logement. « Cela le mettra à même de profitter de son attelier, ce qui ne peut que lui être très avantageux, puisqu'il pourra y faire des travaux plus considérables et exécuter avec exactitude le projet qu'avoit commencé son prédecesseur de graver les tableaux de S. M. pour augmenter la superbe collection de planches gravées par les anciens maîtres et qui sont déposées à sa Bibliotèque. »

En tête : « Rien à faire. » (1).

Indemnité de logement de 2,000# *accordée à l'abbé Barthélemy* (2).

1779.

M. l'abbé Barthelemy, garde des médailles de la Bibliothèque de S. M., demande une pension de 2000# pour lui tenir lieu de logement. Il représente que les gardes des médailles ont toujours été logés d'une manière convenable; que, lorsqu'il fut nommé, des arrangements qui ne devoient avoir qu'un temps, l'obligèrent d'accepter, dans la petite cour du Cabinet des Médailles, un logement composé de trois petites pièces originairement destinées aux frotteurs et autres domestiques de la Bibliothèque; que ce logement est très mal disposé, obscur, humide, froid, sujet à la fumée et privé des commodités les plus nécessaires; que, cependant, il ne s'en est pas plaint pendant qu'il étoit plus jeune et qu'il jouissoit d'une meilleure santé; mais, qu'accablé aujourd'hui de vapeurs et de rhumatismes, il ne pourroit y rester sans s'exposer aux infirmités les plus cruelles.

Il ajoute qu'obligé de prendre un appartement auprès du

(1) Une nouvelle requête produite par Saint-Aubin fut accueillie par le même refus, le 12 décembre 1779.

(2) Feuille pour le Roi. Le *bon* est du 2 septembre 1779.

Digitized by Google

Cabinet des Médailles, et par conséquent dans un quartier où les loyers sont fort chers, il ne peut s'y loger, avec ses livres, à moins de 2000*.

Enfin, il représente qu'étant attaché à la Bibliothèque du Roi depuis 35 ans, et ayant, par des voyages et une longue suite de correspondance, contribué à augmenter du double le dépôt confié à ses soins, il croit avoir des titres au moins aussi favorables que feu MM. Sallier, Caperonnier et autres gardes de la Bibliothèque, qui, après un certain nombre d'années ont été gratifiés d'une pension de 2000*. Il demande qu'en lui en accordant une pareille, elle soit ajoutée annuellement aux fonds destinés à la Bibliothèque, pour en jouir sa vie durant, à commencer du moment où il aura pris un logement.

Lettre autographe de l'abbé Barthélemy au Ministre.

25 octobre 1779.

Monseigneur, c'est pour me conformer à vos intentions que j'ay l'honneur de vous informer que, dès le premier de ce mois, j'avois fait arrêter un appartement dans la rue de Richelieu, et qu'après avoir levé quelques difficultés survenues dans l'intervalle, je viens de terminer cette affaire. J'espère que, pour achever votre ouvrage, vous voudrez bien fixer à cette époque le commencement de la pension que vous avez eu la bonté de m'obtenir et la faire comprendre toute entière dans l'état de la Bibliothèque pour le quartier actuel. Je ne puis, Monseigneur, vous rappeler cet objet sans vous parler de nouveau de ma vive reconnoissance. Ce sentiment est aussi profondément gravé dans mon cœur que le respect avec lequel j'ay l'honneur d'être...

BARTHÉLEMY (1).

A Chanteloup, le 25 octobre 1779.

Lettre de l'abbé Bignon à Amelot, Ministre de la Maison du Roi.

1781.

Monsieur, permettés moi de rappeller à votre souvenir la

(1) La demande de l'abbé Barthélemy, telle qu'elle était conçue, ne fut pas entièrement accueillie par le Ministre; il résulte d'une lettre de l'abbé Bignon à Amelot, en date du 4 novembre 1779, que c'est *par quartiers* et non *toute entière dans le quartier actuel* que cette gratification put être comprise dans l'état de la Bibliothèque.

Digitized by Google

demande que M. Rousset, fermier general, a faite d'un exemplaire des plantes gravées qui sont à la Bibliothèque du Roi. Il espère que vous voudrez bien lui accorder cette grace en considération de la modicité du prix auquel le Roy a acquis la superbe collection de Botaniques et plantes peintes à gouaches provenantes de la succession de son père. Comme ce que demande le sieur Rousset est de peu de valeur, je pense, comme j'ay eu l'honneur de vous le marquer, que l'on peut le luy accorder. Ce sera un bien foible dédommagement de la perte réelle qu'il éprouve, puisque les objets vendus au Roy pour six mille livres seulement ont certainement coûté, à M. Rousset père, plus de cent mille livres. J'attendrai ce que vous voudrez bien décider à ce sujet...

Lettre de Bignon à Amelot.

29 décembre 1781.

Monsieur, S. M. m'ayant demandé un mémoire des objets susceptibles d'être transférés de Versailles à sa Bibliothèque, j'ay compris, dans celui que j'ay eu l'honneur de luy présenter, la superbe collection de pierres gravées qui, naturellement, doivent être placées au Cabinet des Antiques. S. M., en apostillant mon mémoire, a écrit de sa main, à côté de l'article qui concerne cette collection : *Je l'ai donné à netoyer à M. Dangevillers, et quand elle le sera, je l'envoyerai à Paris.* Malgré l'intention de S. M., cette collection ne m'a point encore été remise, quoiqu'il ait été possible de la mettre en état à moins d'une quinzaine, et il y a près de six ans que j'ai les ordres de S. M. à ce sujet; et comme il m'importe infiniment de les remplir et de mettre le public à portée de jouir de cette collection précieuse, je vous serai, monsieur, on ne peut pas plus obligé de donner les ordres nécessaires pour qu'elle soit placée à sa destination le plutôt possible...

Lettre de d'Angiviller à Amelot.

20 février 1782.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire au sujet de la collection des pierres gravées que le feu Roy avoit dans son cabinet et que S. M. m'a fait remettre à

Digitized by Google

son avènement au trône, pour les faire arranger, netoyer et en dresser un catalogue par un homme de l'art. Cela a effectivement été commencé, mais la personne qui s'en étoit chargé et qui seule est capable d'apprécier justement ces divers objets, du moins quant au mérite de l'art, a eu tant de distractions et d'indispositions, indépendamment de son absence habituelle de Paris et de Versailles, qu'elle n'a pu terminer cet ouvrage qui est cependant avancé. Je vais tâcher de le lui faire achever et alors j'en instruirai S. M. pour prendre ses derniers ordres sur la disposition de cette précieuse collection.

J'ai l'honneur...

D'ANGIVILLER.

1782.

Résumé d'un mémoire remis au Roi le 23 novembre 1782, pour demander une pension de 1000# en faveur de la veuve du sieur Tobiesen-Duby, interprète à la Bibliothèque du Roi. Il eut une cuisse emportée et « deux coups de fusil dans le corps à la bataille de Fontenoy. » On l'attacha, en 1750, à la Bibliothèque du Roi; il y a exercé, depuis, la place d'interprète pour les langues du Nord, d'abord pendant huit ans sans appointemens et ensuite avec les appointemens ordinaires de cette place... Ses deux fils, drogmans dans le Levant, sont morts tous deux; sa veuve reste sans fortune, avec d'autres enfants qu'elle est hors d'état d'élever et de faire subsister (1).

1782.

Requête du sieur Gilly, secrétaire interprète du Roi à l'un des ministres qui n'est pas nommé [Castries, ministre de la Marine], afin d'avoir son appui auprès d'Amelot, pour obtenir la place d'interprète à la Bibliothèque du Roi, vacante par le décès de Tuby. — 25 novembre 1782.

La lettre de recommandation du ministre Castries à Amelot est ainsi conçue :

Versailles, 1er décembre 1782.

Permettés moi, monsieur, de vous adresser et de vous recommander le mémoire cy-joint du sieur Gilly, secrétaire-interprète de S. M. pour les langues orientales. C'est un sujet éprouvé,

(1) Le *bon* du Roi pour une pension de 1000# est du 24 novembre 1782.

Digitized by Google

qui a servi longtemps le Roy avec le plus grand zèle dans les Etats du Grand-Seigneur. Il a été appelé depuis à Paris, sous le ministère de mon prédécesseur, pour la correspondance turque de Constantinople et des royaumes de Barbarie, et pour aider les sieurs Cardonne et Le Grand, ses confrères, dans les soins qu'exige l'éducation des Elèves du Roy pour les langues orientales. Il a toujours exercé ses fonctions avec assiduité et intelligence, et S. M. a été très satisfaite de sa conduite dans les commissions dont elle l'avait chargé auprès du roy du Maroc et de l'ambassadeur de ce prince, qui est venu en France en 1778. Ces différentes considérations, et la connoissance qu'il a de toutes les langues orientales, le mettent en état de bien remplir les places d'interprètes attachés à la Bibliothèque du Roy qui viendront à vacquer et dont il est susceptible. Si vous consentés à l'employer dans cette partie, je puis vous repondre que vous aurés lieu d'en être très satisfait et qu'il est digne de vos bontés; je les réclame en sa faveur et je suis très sensible à ce que vous voudrés bien faire pour luy.

J'ay l'honneur...

1782.

Requête signée « de Saint-Paterne, à l'abbaye Saint-Victor à Paris », pour obtenir la place d'interprète que la mort de Bertera laisse vacante : « Je traduis également les langues italienne et espagnole; je travaille même actuellement aux *Antiquités d'Herculanum*, dont la souscription est ouverte chez M. David, graveur. J'ajouterai à ces titres la faveur dont M. le comte de Buffon m'honore. Vous savez, Monseigneur, combien il s'intéresse à moi et combien son amitié justifie ma demande auprès de vous... »

Lettre de Bignon au Ministre (1).

24 février 1783.

Monsieur, j'ay l'honneur de vous renvoyer le mémoire que le sieur Pereire vous a adressé. Je ne vois aucun inconvénient à luy accorder le congé qu'il demande, étant informé d'ailleurs combien il luy est nécessaire pour finir des affaires qu'il a au Cap François. J'ay l'honneur...

(1) Le baron de Breteuil, successeur d'Amelot comme ministre de la Maison du Roi.

Digitized by Google

Une note en marge de la lettre indique que le congé a été accordé pour deux ans, à la date du 1er mars 1783.

1783.

Lettre du duc d'Ayen au Ministre, pour le prier de mettre sous les yeux du Roi sa demande d'un exemplaire du *Catalogue de la Bibliothèque du Roi :* « J'ai peut-être lieu d'espérer, comme c'est un objet d'aussi peu d'importance et qui, à certain point ne peut tirer à conséquence pour d'autre, [que] le Roy voudroit bien me donner cet ouvrage, dont je conserverois bien certainement la propriété, et que je me permetterai seulement de prêter momentanément à quelques gens de lettres lorsque je saurois qu'il peut leur être utile pour des ouvrages importants... » Le demandeur ajoute que si sa requête est plus difficile à satisfaire qu'il ne le croit, on pourrait autoriser le « gardien de la Bibliothèque » à lui prêter cet ouvrage jusqu'à ce qu'il ait pu s'en procurer un à quelque vente (Saint-Germain, 24 juin 1783) (1).

Lettre de Bignon au Ministre.

26 octobre 1783.

Monsieur,

M. le duc de Quélus, qui vient de mourir, avoit obtenu du Roy la permission de tirer de la Bibliothèque de S. M. ce qui y avoit été donné par M. le comte de Quélus, son oncle. Il lui fut en outre accordé plusieurs articles dépendans du Cabinet des Antiques. Je fis, dans le tems, dresser un état de ces différents objets, dont il signa le récépissé. Je crois qu'il est à propos que vous vouliez bien faire donner un ordre du Roy pour la réclamation de ces objets; si vous voulez le faire adresser à M. Clos, lieutenant-général de la prévôté de l'hôtel, et au fait des formalités à suivre en pareille circonstance, il s'en acquittera, je crois, mieux que personne, et je l'ai même déjà prié de surveiller à la sûreté de ces menus objets. J'ay l'honneur...

Bignon.

(1) Le 29 juin suivant, *bon* du Roi, malgré les réserves du Ministre qui observe que l'ouvrage n'est pas achevé; qu'il est à craindre qu'on ne fasse comme pour le *Gallia Christiana* et la *Collection des Ordonnances*, « que l'on a prodigués au point que les premiers volumes sont devenus très rares ». (*Ibid.*)

Digitized by Google

En marge : « M. l'archevêque de Bourges n'est point l'exécuteur testamentaire comme on l'avoit dit d'abord; ainsi, M. Robinet voudra bien faire retrancher des lettres tout ce qui a rapport à lui. » — 28 octobre 1883; répondu et écrit à M. Clos.

Lettre de Bignon au Ministre.

15 décembre 1783.

Monsieur,

J'ay l'honneur de vous faire part que M. Clos, lieutenant général de la Prévôté de l'Hôtel, auquel j'avais demandé à M. Amelot d'adresser un ordre du Roy pour réclamer chez feu M. le duc de Caylus les objets qui lui avoient été confiés appartenant à la Bibliothèque, a rempli sa commission, ainsy qu'il résulte de son procès-verbal en datte du 14 novembre et jours suivants, fait en conséquence de l'ordre du Roy, du 3 du même mois. Tous les objets qui appartenoient à S. M. ont été trouvés et rapportés chacun en leur département, à l'exception de quelques objets de peu de conséquence, qui sont en déficit, et dont il est fait mention dans ce procès-verbal que j'ai fait aussy déposer au secrétariat de la Bibliothèque, pour y avoir recours au besoin. Je ne puis trop louer M. Clos des soins et de l'activité qu'il a mis à remplir cette commission. J'ay l'honneur...

Bignon.

En marge : « 20 décemb. 1783, répondu et écrit à M. Clos ». (1).

Lettre de Bignon au Ministre.

16 décembre 1783.

Monsieur, j ai vu les planches gravées de l'arbre généalogique de la Maison de Bourbon et des trois races des Roys de France. Je ne crois pas qu'elles soient d'une grande utilité au dépôt des planches gravées. Le sieur Vesout (*sic*) n'avoit entrepris cet ouvrage que pour son propre compte et sans ordre du Roy; il obtint simplement la permission d'en présenter un exemplaire à S. M. Son brevet ne contient qu'un titre pur et simple, sans apointement. Si le Roy vouloit favoriser sa veuve,

(1) Dans le même dossier, lettre de Clos au ministre, en date du 24 décembre 1783 pour accompagner la copie du procès-verbal dont il est question ci-dessus. — Le procès-verbal manque.

Digitized by Google

je crois que ce seroit beaucoup payer que de lui accorder 600# de pension. J'ay l'honneur de vous observer, Monsieur, que l'on vous fera souvent de ces sortes de demandes, attendu que l'on trouve plus avantageux d'obtenir une rente viagère, qu'une estimation qui seroit toujours bien au dessous. J'ay l'honneur...

En marge, de la main du Ministre : « Rien à faire ».

1784.

Requête adressée par le sieur Houard au Ministre afin d'être autorisé à consulter dans les dépôts littéraires de Paris les documents utiles à ses ouvrages :

« ... Le succès de mes travaux, qui composent dix volumes in-4°, et dont plusieurs publicistes et jurisconsultes célèbres ne dédaignent pas de faire usage, m'a fait naître l'idée d'un nouveau travail auquel il auroit été impossible de me livrer en restant dans la province (1). En conséquence depuis quatre ans, j'ai fixé mon domicile et celui de ma nombreuse famille (2) en cette capitale...

Ce travail pourrait s'appeler :

« Notice des monuments du droit public particulier et de l'histoire générale de la France, qui n'ont point encore été publiés et qui sont conservés dans les bibliothèques de Paris et des autres villes du royaume, avec des remarques pour servir à l'éclaircissement de sa législation et de plusieurs points obscurs de son histoire. Pour l'exécution du plan que ce titre présente, plusieurs facilités me deviendroient indispensables. Quelques minutes d'une audience particulière suffiroient pour en faire appercevoir la nécessité...

HOUARD, avocat en Parlement, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et associé libre de celle des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen.

De Paris, cloître N. D., ce 31 janvier 1784.

A cette lettre en est jointe une de l'ancien premier président au Parlement de Rouen, adressée au baron de Breteuil, en date du 15 février 1784, se portant garant des mérites du sieur

(1) A Dieppe.
(2) Neuf enfants encore vivants, sur dix-sept qu'il a élevés.

Digitized by Google

Houard : « il est connu par un excellent commentaire sur les Institutes de Lilbleton, et par un traité aussi bon sur les loix anglo-normandes. C'est moy qui, lorsque j'étois premier président du Parlement de Rouen, ai été assez heureux pour faire connoitre icy cet habile jurisconsulte. Je partagerai sa reconnoissance des bontés dont vous voudrés bien l'honorer...

1784.

Lettre de Bignon au Ministre pour l'informer qu'il a donné les ordres nécessaires afin que l'on communique à M. Houard les ouvrages qui lui seront utiles : « il n'est, en effet, que trop juste que l'on accorde à un jurisconsulte aussy distingué toutes les facilités qu'il pourra désirer, et en les luy procurant, j'aurai la satisfaction de remplir vos vues et les miennes ».

20 février 1784.

1784.

Lettre de Bignon au Ministre pour lui accuser réception du brevet de la pension de 800$^{\text{tt}}$ destinée à la veuve du sieur Cardonne.

A cette pièce sont joints le placet de la dame Cardonne et d'autres actes relatifs à sa demande de pension.

Lettre de Bignon au Ministre.

25 mars 1784.

Monsieur,

La collection des pierres gravées dont je suis chargé, faisant suite d'antiquités, fut remise par S. M. à M. le comte d'Angivillier, avec ordre de les faire nettoyer et passer ensuite au Cabinet des Médailles. Je n'ai pu parvenir, depuis 5 ans, à me les faire remettre, quoique j'aye parlé et écrit plusieurs fois à M. le comte d'Angiviller. Il m'a toujours fait l'honneur de me répondre que les pierres antiques n'étaient pas encore nettoyées. Je me suis adressé à M. Amelot, mais je n'ai pas été plus heureux. Je vous prie en grâce, Monsieur, d'en rendre compte au Roi. Il est très intéressant que cette collection rentre à sa destination. Je me repose entièrement sur votre zèle pour le bon ordre, et vous

Digitized by Google

prie de ne pas douter de ma reconnoissance, et du respect avec lequel...

BIGNON.

En marge : « Ecrit à ce sujet à M. le comte d'Angiviller, le 28 mars 1784. »

Lettre de Lenoir (1) *au Ministre.*

16 avril 1784.

Monsieur,

J'ai reçu la visite des personnes emploiées à la Bibliotèque du Roy; le nombre en est considérable; mais ayant eu occasion de causer avec plusieurs, j'ai vu qu'il régnoit entre les chefs des départemens beaucoup de mésintelligence et de jalousie; je les ai laissés s'expliquer et ils m'ont annoncé des abus surtout dans le département des livres imprimés, abus qui pourront demander le secours de votre juste et ferme autorité.

Je me suis transporté, hier matin, à la Bibliotèque pour y prendre une première connoissance du local; j'ai vu les cinq départemens, et les chefs connus sous la dénomination de gardes du Cabinet des Médailles, des livres imprimés, des manuscrits, des titres de généalogie, et des estampes. Les lieux assignés aux deux premiers départemens sont beaux et grands, cependant insuffisans pour l'espace à l'égard du département des livres; quant aux manuscrits, titres et estampes, les emplacemens où sont contenues les richesses prétieuses que présentent ces trois genres de collections m'ont paru peu dignes de leur importance et de leur valeur. Ces endroits sont exposés aux accidents du feu par un voisinage contigu et dangereux.

Je ne sais rien encore, mais j'en ai déjà vu assez pour pouvoir vous annoncer sans flatterie que le plus beau monument qu'il y ait au monde a besoin de l'œil curieux et de l'esprit d'ordre et de grandeur du ministre à qui je dois mon bonheur présent et futur. Je le sens, je l'aperçois et j'en jouis. Oh! je serai bien jaloux de répondre au choix qu'il a daigné faire de moi; je ne puis garantir en ce moment que mon zèle et ma reconnoissance.

(1) Charles Lenoir, lieutenant-général de police, venait d'être nommé bibliothécaire du Roi, fonction qu'il remplit jusqu'en 1789.

Digitized by Google

Ces deux sentimens ont fixé mon cœur et règleront imperturbablement ma conduite. Je suis avec respect, Monsieur...

LENOIR.

En tête : « Rien à faire », ce qui veut dire que la lettre ne comporte pas de suite administrative, n'est pas une lettre d'affaires.

Lettre de Lenoir au Ministre.

Paris, le 10 juillet 1784.

Monsieur,

Hier, à une heure après midy, étant à la Bibliothèque du Roy, j'y vis arriver M. le comte d'Haga (1). Il descendit à l'attelier du sieur Houdon, sculpteur. Je fus lui faire ma cour. Le prince est resté une demie heure à voir les ouvrages de l'artiste et m'a dit qu'il viendroit dimanche voir la Bibliothèque. Depuis, le sécrétaire d'ambassade m'a fait dire, sur ce que j'ai observé que dimanche on devoit enlever au Luxembourg le balon construit par l'abbé Miolan, que M. le comte d'Haga viendroit lundy. J'auroy l'honneur de lui présenter, ce jour-là, l'exemplaire relié de la Galerie de Versailles que m'a remis M. Duperron, de même qu'un exemplaire du Recueil des plantes et un autre Receuil des pierres gravées tirées de la Bibliothèque du Roy. J'irai prendre vos ordres, Monsieur, demain dimanche, à Versailles. Je suis...

LENOIR.

« L'abbé de Lubersac a l'honneur de prévenir M. le baron de Breteuil que M. le comte de Haga lui a fait savoir par son ambassadeur que malgré qu'il ait paru hier matin à la Bibliothèque du Roy pour y voir l'attelier de Oudon, sculpteur, se propose d'y revenir lundi prochain au matin pour examiner et parcourir en détail les divers cabinets de ce monument public, et également les objets dessinés en monumens publics projettés que l'abbé de Lubersac y a fait placer au cabinet des Estampes. Si M. le baron désiroit, le même jour, venir y jetter un coup d'œil,

(1) Gustave III, roi de Suède, venu en France pour signer un traité d'alliance avec Louis XVI, voyageait sous ce nom.

Digitized by Google

ainsi qu'il l'a bien voulu faire espérer à l'abbé de Lubersac, celui-cy en seroit infiniment flatté.

Rue du Gros-Chenet, le 10 juillet 1784.

Lettre de Lenoir au Ministre.

Paris, le 13 juillet 1784.

Monsieur,

M. le comte d'Haga est venu hier à la Bibliothèque du Roy où il a vu avec attention, pendant plus de deux heures, le Cabinet des médailles, celui des livres imprimés et des estampes. Ce prince a reçu, pendant qu'il étoit à ce dernier cabinet, une lettre qui lui a été apportée par un courrier du Roy. J'ai eu l'honneur de lui présenter, au nom de S. M., le Receuil de la galerie de Versailles, fourni par M. Duperron, et ceux des plantes et des pierres gravées tirés de la Bibliothèque. Je suis...

LENOIR.

Lettre du sieur Phelippe au Ministre pour une demande d'emploi à la Bibliothèque.

18 juillet 1784.

Monsieur,

La Bretagne est comprise dans le département de V. E. A ce titre, tout honnête homme né dans cette province a le droit de réclamer l'honneur de votre protection. J'ose vous supplier, Monseigneur, de vouloir bien me l'accorder. Connu pour homme de probité et d'honneur et pour avoir fait d'assez bonnes études, je suis ce qu'il faut pour remplir une place de garde-livres à la Bibliothèque du Roi. Cet emploi, qui ne vaut que cent pistoles, suffiroit à mes besoins, et je n'ai pas d'ambition. M. le chevalier de Boufflers a eu la bonté de demander pour moi cette faveur à M. Lenoir qui l'a refusé et qui refuseroit pareillement M. le baron de Waldner, M. le président Rolland et le Père général de l'Oratoire, que je pourrois employer auprès de lui, mais qui, j'en suis sûr, n'osera refuser V. E. si elle daigne parler pour moi...

PHELIPE, né en 1752 sur Ploumagoir, près Guingamp en Tréguier, à l'hôtel de Beauvais, rue des Vieux-Augustins, près celle Mon-martre (*sic*).

Digitized by Google

En marge, cette note de la main du ministre : « Rien à faire »

1784.

Lettre de Lenoir au Ministre pour l'aviser que le sieur de Tannstein « pourra prendre connoissance de tous les ouvrages manuscrits ou imprimés qui sont à la Bibliothèque du Roy concernant les mathématiques... »

7 novembre 1784.

1784.

Compte analytique des payements et dépenses du service de la Bibliothèque suivi du texte entier des observations présentées au Ministre par le Bibliothécaire pour accompagner ce compte (1).

L'abbé Barthélemy	3000[l]		
L'abbé Desaunays	3000		
L'abbé de Gevigney, jusqu'au 28 octobre inclus jour de sa retraite	2483	6[s]	8[d]
L'abbé Coupé, nommé à la place de l'abbé de Gevigney, suivant la lettre de M. de Breteuil du 29 oct. 1784 à raison de 3000 livres par an	516	13[s]	4[d]
Joly	2000		
De Sancy, commis à la garde des livres de la Bibliothèque du Roi à Versailles	2000		
De la Minière	1200		
L'abbé Martin	2000		
L'abbé O. Sullivan, aumônier pour les trois derniers mois de la présente année, à raison de 600 livres par an	150		
Molin	1600		
L'abbé Capperonnier	1200		
L'abbé de Courçay	1000		
Dufour	1000		
Parquoy	1000		
Le Prince l'aîné	600		
Leroux des Hautesrayes	1200		
De Guignes	1000		
Anquetil	900		
Ruffin	800		

(1) Cf. dans la *Correspondance Historique et Archéologique* de l'année 1899, pp. 329-334, un Budget assez analogue de la Bibliothèque du Roi pour 1783, provenant de la même source.

Digitized by Google

Venture	800		
De Keralio	1000		
L'abbé Blanchet, interprète jusques et compris le 29 janvier, qu'il est décédé	80	11s	
Behenam	1200		
Van Prat, premier écrivain pour les six derniers mois de la présente année	1000		
Robineau de Beaunoir	800		
Cointreau	800		
Moët	600		
Chellé	600		
Gourier	800		
L'abbé de Chavigny	500		
Joly fils	600		
De Grandmaison	800		
Caussin	500		
L'abbé de Vermandon	800		
Cazenave	800		
Chevret	800		
Le Prince l'aîné	800		
Le Prince le cadet	800		
Ferdinand Chevret	800		
Philippe Gautreau, inspecteur des frotteurs, pour les six derniers mois de la présente année, à raison de 400 livres par an	200		
Ruffié, frotteur, jusques et compris le 25 mars, qu'il est décédé	118	1s	4d
Socquet, au lieu et place dudit Ruffié, pour le surplus de l'année	381	18s	8d
Domaine	500		
Surget	500		
Bonneville, frotteur, pour les six derniers mois de la présente année	250		
De Bras, frotteur pour les six derniers mois de la présente année	250		
Henriy (sic), frotteur, pour les six derniers mois de la présente année	250		
Brochatton, suisse	500		
Le Clerc, suisse	500		

GRATIFICATIONS ET CHARGES ANNUELLES

Héritiers de l'abbé de Charsigney	1557	12s	
Begon (pension viagère)	2000		
L'abbé Barthélemy (logement)	2000		

Digitized by Google

L'abbé Desaunays (logement)	1000	
Au sieur Abeille le jeune, pour les six derniers mois de la présente année des honoraires qui luy sont accordés à raison de 3000 livres par an à cause des ouvrages et dessins en couleurs qu'il est tenu de fournir à la Bibliothèque du Roy	1500	
Malin (gratification)	200	
Devilleneuve (conciergerie)	300	
Richard (entretien de l'horloge)	60	
Veuve Driolet (gratification)	100	
Le Prince cadet (logement)	150	
Brochatton (gratification)	100	
Le Clerc (gratification)	100	
Ruffié (gratification jusqu'au 25 mars, jour de sa mort)	23	12[s]
Socquet (pour le surplus de la gratification précédente)	76	8[s]
Domaine (gratification)	100	
Au même (logement)	100	
Surget (gratification)	100	
Bonneville (gratification pendant les 6 derniers mois)	50	
Debras (gratification pendant les 6 derniers mois)	50	
Henriy (gratification pendant les 6 derniers mois)	50	
Robineau de Beaunoir (supplément à sa retraite)	4400	
Devilleneuve, trésorier, pour remboursement des frais et dépenses que luy a occasionné son déplacement (1)	1500	
Surget, pour cause de maladie	150	
Domaine (travail extraordinaire)	54	
Bizet (entretien des cours et jardins de la Bibliothèque	72	

DÉPENSES

L'abbé Barthélemy (acquisition de médailles et avances)	567[l]	8[s]
	90	
	29	18
TOTAL	687[l]	6[s]
L'abbé Desaunays, pour acquisition de livres et avances	300	
	300	5[s]
	6497	19[s]
	300	
	1280	10
	171	18
TOTAL	8852[l]	12[s]

(1) Pour la justification de cette somme, voy. plus bas, p. 93.

Digitized by Google

L'abbé Coupé, pour remboursement d'avance et frais de bureau.	108		
	76	10	
TOTAL.	184[l]	10[s]	
	66	10[s]	
Joly (acquisition d'estampes et avances).	610	1[s]	
TOTAL.	676[l]	11[s]	
L'abbé Martin (dépenses et avances).	260	10[s]	
Baron, « au nom et comme exécuteur testamentaire de feu M. Pellerin, pour le premier à-compte sur le prix de deux médaillers vendus au Roy et remis au Cabinet des Médailles moyennant la somme de 2000 livres payables en quatre années à raison de 500 livres par an ».	500		
Abeille (le jeune), « pour à-compte d'ouvrages et dessins en couleurs particulièrement fournis et livrés par luy à ladite Bibliothèque.	1200	(1)	
Horne (habillement des suisses et frotteurs).	1756		
Aux gagistes « pour fourniture de chapeaux et autres objets servant à compléter leur habillement ». . . .	403	4[s]	
Richard, « pour le prix de différents objets et parties de menuiserie provenant de son attelier, par luy cédés à ladite Bibliothèque.	510		
Cheradame, « pour le payement du balayage de la rue devant les portes de ladite Bibliothèque ». . .	81		
Philippe Gautreau, avances et fournitures pour l'entretien et propreté des galeries de la Bibliothèque.	336	10[s]	11[d]
	445	3[s]	6[d]
TOTAL.	781[l]	14[s]	5[d]
Aux deux suisses, pour bois et lumières pendant la présente année, à raison de 121 livres chacun, cy.	242		
Veuve Ruffié, « pour le prix d'une suspente en bois à elle appartenante et cédée à ladite Bibliothèque ».	50		
Au nommé Joron, journalier, pour l'enlèvement et transport des livres, papiers et tablettes du bureau du Secrétariat.	42		
Songrain, entretien des reverbères pendant les 9 derniers mois de l'année 1783 et la présente année. . .	811		
Bouton, papetier, fournitures pendant les trois premiers quartiers de la présente année.	1847	14[s]	
Durand, reliures.	2990	10[s]	

(1) Pour la justification de cette dépense, voy. plus bas, p. 92.

Digitized by Google

Cazenave, remboursement de dépenses faites par lui pour le service de la Bibliothèque pendant les trois premiers quartiers de l'annés.	1785 18ˢ
TOTAL.	90054ˡ 12ˢ 5ᵈ

Le bibliothécaire du Roy a l'honneur de présenter à Monsieur le baron de Breteuil l'état des paiemens et dépenses faites pour le service de la Bibliothèque de S. M. pendant l'année 1784.

Cet état comprend quatre parties de dépenses.

La première comprend les honoraires et appointemens des gardes, employés, commis et gagistes au service de la Bibliothèque.

Il convient de faire observer que l'augmentation des honoraires et appointemens que S. M. a bien voulu accorder en cette année ne doit avoir lieu qu'à compter du 1ᵉʳ janvier 1785. Qu'ainsy, les états qui seront présentés à l'avenir porteront cette augmentation : au reste, cette première partie ne renferme que des objets de dépense annuelle et accoutumée.

La seconde partie, consistante en gratifications et charges annuelles, ne présente aussi, presque dans tous ses articles, que des charges ordinaires, telles que celles dues aux représentans de feu M. Huet, évêque d'Avranches, et autres, qui ont cédé leur cabinet à la Bibliothèque du Roi.

On portera cependant l'attention du Ministre sur un article de dépense extraordinaire qui concerne le paiement fait au sieur Abeille pour des ouvrages et dessins de plantes et arbustes, qu'il s'est obligé de fournir annuellement au Cabinet des Estampes, moyennant une somme de trois mille livres par année, pour vingt dessins au moins, qu'il doit livrer chaque année et sur vélin. Le Ministre a jugé à propos d'autoriser cette dépense, dont l'objet est d'avancer la collection de toutes les plantes du royaume dont le nombre s'élève à plus de 3600, entreprise commencée par le sieur van Spaadan, mais qui ne peut donner, chaque annnée, que six ou huit dessins.

Dans la troisième partie, le Ministre peut remarquer encore une somme de 4400ᵗ au sieur Robineau de Beaunoir; dans cette somme, est entré le montant de la retraitte qui luy a été accordée, et aussi le prix d'ouvrages et services qu'il a livrés, et rendus depuis, à la Bibliothèque. — Le Ministre verra encore

Digitized by Google

une dépense de 1500# qu'il a été convenable de rembourser au sieur Devilleneuve, trésorier et concierge de la Bibliothèque, pour les frais de son déplacement causés par les constructions et réparations auxquelles on travaille dans le bâtiment où il est logé.

La quatrième partie ne comprend que des dépenses de fournitures nécessaires aux divers Départemens de la Bibliothèque, et notamment des acquisitions de livres pour le département des livres imprimés qu'il est nécessaire d'entretenir de beaucoup d'ouvrages, et particulièrement de ceux étrangers qu'on ne fournit pas à la Bibliothèque. Le seul article considérable est celuy porté à 6497#, 19ˢ. Le Ministre est prié de se rappeler que s'agissant d'une acquisition précieuse pour la Bibliothèque, mais dont le prix ne doit aller au delà de 6 à 7000#, il a bien voulu l'autoriser pour en porter le montant et le remboursement dans les dépenses extraordinaires de l'année.

Il est supplié d'observer que, pour mettre de l'ordre et régler les dépenses pour les acquisitions de livres qu'il convient de faire journellement, le garde de ce département est autorisé à employer 300# ou environ par quartier.

De même, qu'il a été mis de l'ordre pour les fournitures de papier, plumes et autres, qui formoient une dépense arbitraire; elle n'a plus lieu que suivant les mémoires certifiés par les chefs des départemens.

La dépense pour les relieures ne se monte pas, pour cette année, au delà de 3000#; mais cet objet demande une augmentation nécessaire. Beaucoup d'ouvrages, et spécialement des manuscrits précieux, sont exposés à détérioration, faute de couvertures, et la conservation des livres exige qu'à l'avenir on employe pour les relieures, et pour chaque année, une somme plus considérable. On a, pour cet effet, commandé une provision de maroquins qu'on tire de Maroc et de Marseille.

Il y a augmentation de dépense relativement à la grande propreté qui se voit actuellement dans tous les départemens de la Bibliothèque, et qui a exigé un plus grand nombre de frotteurs, et des frais extraordinaires.

On a l'honneur de prévenir le Ministre que le Département des titres et des généalogies, lequel, entre les mains du sieur abbé de Gevigney, remercié en 1784, avait été négligé et même pillé, est aujourd'hui rétabli par les soins heureux et assidus de M. l'abbé Coupé, le Roy ayant ordonné la remise à la

Digitized by Google

Bibliothèque d'une immense quantité de parchemins divertis de la Chambre des Comptes et d'autres deposts que le sieur de Beaumarchais avoit rassemblés de toutes parts. Ce nouveau dépôt, qui contient près de 80 milliers pesant de parchemins, parmi lesquels on trouve des titres précieux et importants, donnera nécessairement un surcroît de dépenses dans la présente année 1785 et suivantes.

Le Ministre est prié de mettre sous les yeux du Roy que le bon service de la Bibliothèque exige un surcroît de fonds, que le payement, qui étoit insuffisant, des honoraires et appointemens des employés apportoit un relâchement dans leurs fonctions; mais qu'à présent ils les remplissent avec zèle et assiduité.

Le Bibliothécaire du Roy terminera le compte qu'il rend au Ministre de S. M. par le prier d'obtenir encore, comme il a eu cette bonté l'année dernière, une somme de vingt mille livres pour faire un paiement à compte à des ouvriers, autres que ceux des bâtiments du Roy, à qui feu M. Bignon avoit commandé des ouvrages pour la Bibliothèque et dont les Mémoires sont entre les mains de M. Brebion pour le règlement.

Supplément au compte cy-dessus :

MM. de Fleury ont cédé à la Bibliothèque du Roy les manuscrits de Dupuy; la collection en est précieuse et fort étendue. M. de Fleury, ministre d'Etat, cy-devant contrôleur général, s'occupe, en sa retraite, de l'analyse de ces manuscrits: il employe à ce travail le sieur Pitore. Il a demandé deux mille livres par année pour tenir lieu d'apointemens à cet employé uniquement livré aux détails qu'il suit sous les yeux de M. de Fleury.

Cette demande a été présentée à M. le baron de Breteuil et à M. le contrôleur général; le Roy l'a agréée, et M. de Fleury a promis de remettre à la Bibliothèque les extraits et tout le travail dont il s'occupe, et auquel il employe le sieur Pitore. Les apointemens de cet employé ne doivent avoir lieu que suivant la durée du travail, qui peut encore demander un espace de 5 à 6 années.

Le ministre est, en conséquence, supplié de faire comprendre le payement des deux mille livres en faveur du sieur Pitore, dans l'état des dépenses de l'année 1784 et années suivantes.

Digitized by Google

Relevé des dépenses dont le paiement est à faire pour le service de la Bibliothèque du Roy pendant l'année 1784. Savoir :

Appointemens.	49780[l]	12[s]	
Gratifications et charges annuelles.	10117	12[s]	
Gratifications extraordinaires.	23980	9[s]	
TOTAL.	90054	12[s]	5[d]
Plus, à compte au profit des ouvriers employés par feu M. Bignon.	20000[l]		
Enfin, au sieur Pitore, employé par M. de Fleury, ministre d'État, aux extraits et analyses des manuscrits de M. Dupuy.	2000		
TOTAL GÉNÉRAL.	112054[l]	12[s]	5[d]

1785.

Demande d'audience adressée au Ministre, le 18 août 1785, par l'abbé Gaubert de Roque, qui se recommande des évêques de Montauban et de Castres, — ce dernier son parent, — en vue d'obtenir une place à la Bibliothèque du Roi.

En marge, cette note : « Rien à faire ».

Une autre lettre du même personnage, exprimant le même désir, en date du 11 septembre suivant, porte une mention semblable.

Lettre de Lenoir au Ministre.

3 octobre 1785.

Monsieur,

J'ai reçu, avec la lettre dont vous m'avés honoré, la notte par laquelle M. le baron de Batz demande qu'il lui soit prêté de la Bibliothèque du Roy quelques livres sur le droit public, qui lui sont nécessaires pour un travail particulier et qu'il expose être trop volumineux pour être prêtés au lieu même de la Bibliothèque. J'aurois désiré que M. le baron de Batz eût indiqué spécialement les livres qu'il demande, et, dès à présent, je vous eusse peut-être proposé, monsieur, d'accéder à ce qu'il désire; mais ayant reconnu depuis quelque tems beaucoup d'abus qui résultoient de la facilité avec laquelle on prêtoit des livres;

Digitized by Google

ayant même eu la preuve que des exemplaires rares et de quelque prix n'avoient pas été restitués par les personnes auxquelles ils avaient été fournis directement, soit par leurs héritiers ou représentans, j'ai crû devoir tenir la main plus sévèrement qu'on ne le pratiquoit à l'exécution des règlemens concernant le prest des livres de la Bibliothèque de S. M. Ces règlemens sont tels qu'il faut des ordres du Roy pour déplacer de ce dépôt des livres à titre de prest. Il est libre à toute personne de les venir demander et recevoir, et d'en user autant de fois qu'il lui convient sans déplacement. C'est à ce titre que la Bibliothèque du Roy est regardée comme publique et universelle. Il est cependant certains livres uniques, et par là si précieux que, sous quelque prétexte que ce soit, ils ne peuvent sortir du dépôt. C'est pour les ouvrages de cette espèce que vous jugerés, monsieur, qu'il faut maintenir toutte la rigueur des règlemens. On peut avoir plus de facilité pour les livres susceptibles d'être remplacés, mais en les fournissant avec déplacement, j'ai pensé qu'il convenoit d'exiger que la personne à qui ils seroient ainsi prêtés fût connue et qu'elle fît une soumission de les restituer dans un délai qui seroit convenu; présumant même que vous approuverés, Monsieur, ces précautions, j'ai fait faire des soumissions en forme, qui seront signées par celuy à qui l'on fournira des livres avec déplacement, et on continuera d'en tenir des registres sur lesquels les noms et demeures seront portés et ne seront déchargés qu'après la remise qui aura été faitte de ces livres en bon état. En observant ces précautions, monsieur, il sera fourni à M. le baron de Batz, soit à la Bibliothèque, soit avec déplacement, les livres sur le droit public dont il a besoin pour le travail dont il s'occupe. Je suis...

LENOIR.

Lettre de Lenoir au Ministre.

19 octobre 1785.

Monsieur,

L'imprimeur de l'*Almanach royal* m'ayant présenté l'épreuve de l'article concernant la Bibliothèque du Roy, j'ai cru, avant de devoir l'arrêter, vous prier de me marquer si votre intention est que M. l'abbé Duprat y soit compris, et sous quelle qualité, comme aumônier ou comme chapelain. J'ai remarqué que dans

Digitized by Google

l'Almanach de cette année, on n'y a dénommé personne comme attaché à la chapelle de la Bibliothèque du Roy. Je me conformerai à vos ordres, tant à l'égard de M. l'abbé Duprat que de M. l'abbé O' Sulivan.

Dans le cas où vous viendriés la semaine prochaine à Paris, je vous prie de m'indiquer le moment où je pourai avoir l'honneur de vous rendre compte de quelques affaires concernant ce département, et vous présenter l'état des dépenses ordinaires et extraordinaires de l'année présente 1784, que vous avés la bonté d'arêter ordinairement dans le cours de l'année suivante. Je suis...

LENOIR.

Lettre de l'évêque d'Autun,
Yves-Alexandre de Marbœuf, au Ministre.

Paris, 28 octobre 1785.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en faveur de M. l'abbé de Courçay, adjoint à M. l'abbé Barthélemi, son oncle, dans la place de garde des médailles et antiques de la Bibliothèque du Roy. Je chercherai avec empressement l'occasion de remplir vos vues sur cet ecclésiastique. J'ai l'honneur...

Y.-A., ÉV. D'AUTUN.

Lettre de remerciments adressée au Ministre par l'abbé de Courçay pour la communication qui lui a été faite de la lettre ci-dessus. — Heilly, par Corbie, 13 novembre 1785.

1785.

Requête (non datée) adressée au Ministre par le sieur Voiron, gouverneur du fils du marquis de Saint-Chamond, lettres de ce dernier et copie de lettres adressées par le Ministre et par Lenoir à Madame de Saint-Chamond, d'où il résulte que Voiron a été nommé en 1785 surnuméraire au département des Imprimés, mais sans traitement, attaché au travail des Catalogues, puis complètement inoccupé et laissé de côté. — Plusieurs passages de ces textes laissent entendre qu'à ce moment le baron de Breteuil préparait une réorganisasion de la Bibliothèque.

Digitized by Google

Lettre de Lenoir au Ministre.

14 mars 1786.

Monsieur,

J'ai vu hier M. l'abbé Duplan au sujet duquel vous m'avés fait l'honneur de m'écrire; j'ai conféré avec luy sur ses connoissances et ses travaux; il m'a expliqué qu'elles s'étendoient plus particulièrement sur la langue grecque et qu'il étoit parvenu à traduire des manuscrits auxquels d'autres traducteurs avoient renoncé. Il m'a dit être connu de M. Béjot, garde des manuscrits de la Bibliothèque du Roy. Vous savés, monsieur, que ce département a des sujets en nombre suffisant; je présume que M. l'abbé Duplan ne pourra y être utile et recherché que pour les manuscrits grecs et pour des travaux extraordinaires; auquel cas je m'empresserai (après avoir consulté M. Béjot, homme vrai et incapable de prévention), de vous soumettre l'usage qu'on pourroit faire, à la Bibliothèque du Roy, des talens et des connoissances de M. l'abbé Duplan. Je suis...

LENOIR.

Distribution de l'ouvrage de Tobiésen-Duby sur les monnaies obsidionales.
Lettre de M. Lenoir au Ministre.

19 mars 1786.

Monsieur,

J'ai reçu, avec la lettre dont vous m'avés honoré, la liste des 25 exemplaires de l'ouvrage du feu Sr Tobiesen-Duby sur les monnoyes obsidionalles, dans laquelle vous avés eu la bonté de me comprendre, et la Bibliothèque du Roy, pour six exemplaires; plusieurs des personnes employées sur cette liste ont déjà reçu les exemplaires qui leur étoient destinés, et je veillerai à ce que la remise soit continuée d'en être faitte à chacune des personnes dénommées aussitôt qu'elle se sera présentée, ou qu'elle aura fait demander avec un reçu l'exemplaire accordé. Recevés le témoignage...

LENOIR.

Lettres de l'abbé Duplan, au Ministre, en date des 1er mai et

Digitized by Google

8 juin 1786 pour l'entretenir du succès qu'à obtenu son *Psautier grec* dans les établissements d'enseignement où il l'a distribué, notamment « aux dix collèges de l'Université, aux séminaires de Saint-Nicolas et des 33, à la communauté de Sainte Barbe, à la pension Achard sur l'Estrapade, à la pension Morice, rue de Bièvre, à la pension Lottin à Picpus, à Orléans...

« M. le Supérieur de Sainte Barbe n'a pas eu plus tôt le *Psautier grec* qu'il en a donné 5 versets à apprendre par jour à ses bons écoliers. Je lui en donnai samedi 12 exemplaires. Il en demanda davantage, et hier je lui en donnai soixante. Je consens à donner ainsi toute l'édition. Mais ce n'est pas tout, Monseigneur. Les jeunes gens ont sceu que j'avois fait present de quelques *Méthodes grecques*, et c'est présentement à qui me demandera et le *Psautier* et la *Méthode*. Il m'est de toute impossibilité de satisfaire à la seconde demande. Elle coûte 7 livres. On me demande aussi aux collèges d'Harcour, des Grassins, du Cardinal-Le Moine, à Sainte-Barbe, etc., la réimpression des livres classiques dont il ne reste que quelques exemplaires fort rares et misérablement conditionnés pour la partie typographique. Il me suffit d'avoir soumis tout ceci à votre considération et de m'y référer. Ceux qui gouvernent la Nation connoissent mieux ses besoins que le très petit particulier qui vous présente l'homage du très profond respect...

. . . . . .

« J'ai mis sur le champ sous presse *Conciones sive orationes ex græcis historis excerptæ*. Il sera prêt pour la rentrée des classes. S'il étoit en mon pouvoir de faire la tournée des collèges du royaume où le grec n'est pas totalement abandonné, avec 10,000 exemplaires des deux ouvrages, il est clair que je renouvellerois la face de l'institution *(sic)* publique.... »

La lettre du 8 juin se termine par le rappel d'une demande d' « occupation à la Bibliothèque du Roi. » — La rapprocher d'une lettre de Lenoir au Ministre, en date du 14 mars précédent (1).

Lettres de M^me^ de Bermond au Ministre, en date des 22 et 26 mai 1786, au sujet d'une demande en communication

(1) Voir p. 98.

Digitized by Google

d' « actes » conservés à la Bibliothèque du Roi et dont la découverte l'intéresse très vivement, elle et son mari.

En marge de la première, cette note : « Écrit à M. Lenoir le 25 mai 1786.

Lettre du maréchal de Castries au Ministre, en date du 28 mai 1786, pour lui recommander Gilly et le prier de lui donner à la Bibliothèque l'emploi que la mort de Cardonne laisse vacant.

Lettre de Lenoir au Ministre.

Paris, ce 7 juin 1786.

Monsieur,

J'ay l'honneur de vous informer qu'hier au soir, revenant du Conseil royal des Finances, j'ay eu avis, par M. l'ambassadeur de l'Empire que M. le Comte et Mme la Comtesse de Mellembourg iroient aujourd'hui, dix heures du matin, à la Bibliothèque du Roy. Je me suis empressé de vous le faire savoir à Paris mais vous veniés d'en partir pour Versailles. Je vais me rendre à la Bibliothèque avec tous les officiers du département pour recevoir le Prince et la Princesse.

Les présens, consistans dans la belle collection du Cabinet du Roy, en 24 volumes, ne pourront être présentés que dans la semaine prochaine. Je prendrai, monsieur, vos ordres à ce sujet. Ce n'est pas sans peine qu'on est parvenu à rassembler les pièces et estampes nécessaires pour composer cette belle collection. On a trouvé le moyen de réunir cinq exemplaires; il en restera quatre après celui qui peut être offert incessamment à M. l'archiduc au nom de S. M. Je suis...

Lenoir.

Notes informes des bureaux du Ministre pour l'établissement du brevet d'aumônier de la Bibliothèque en faveur de « Louis François de Berthou-Duprat, prêtre du diocèse de Noyon, chapine d'honneur et vicaire général, demeurant rue et porte Saint-Roch. — Il y a 600ff d'apointemens attachées au titre d'aumônier du Roy à sa Bibliothèque, dont jouit l'abbé O'Sullivan, adjoint et survivancier en exercice des fonctions de l'abbé Duprat. — Versailles, ce 16 juillet 1786. »

Digitized by Google

Lettre de Lenoir au Ministre.

12 août 1786.

Monsieur,

Je viens d'être averti que M. le Duc et Mme l'Archiduchesse se proposent de venir lundy matin voir la Bibliothèque du Roy; je m'empresse de vous en informer. Je suis...

LENOIR.

Lettre de Lenoir au Ministre.

14 août 1786.

Monsieur,

Mme l'archiduchesse et M. le duc de Saxe ont vu hier quatre départemens à la Bibliothèque du Roy : les livres imprimés, les médailles, les estampes et les manuscrits. Le Cabinet des Estampes a paru les intéresser plus particulièrement. M. le duc de Saxe en est curieux; il possède une belle collection de gravures; il a déclaré avoir donné commission de lui acheter le *Cabinet du Roy* en 24 volumes (c'est le présent qui a été dernièrement fait à M. l'archiduc).

Il en existe encore quatre exemplaires au dépost; un cinquième est chez le relieur; il a été choisi, les épreuves sont belles; il vous est destiné, monsieur.

Je vous prie de me faire connaître s'il y a lieu de faire hommage à M. le duc de Saxe d'un exemplaire de cette belle collection et si, dans le cas où l'on n'auroit pu relier l'un des quatre restants avant le départ des prince et princesse, vous voulez permettre que celui auquel le relieur travaille présentement et qu'il sera facile de remplacer quelques mois après, leur soit présenté...

LENOIR.

[*En post-scriptum*]. Allant à Versailles aujourd'huy pour le Conseil royal je vous prie de me faire savoir si je pourrai aller demain matin recevoir vos ordres.

(A suivre.)

Digitized by Google

INVENTAIRE
DE LA COLLECTION ROHAULT DE FLEURY

(*Suite.*)

in Grado (vues, plans, coupe, peintures), V, 51-52, 54-55; XXXIV, 97-98; XXXVII, 54, 58; XL, 73. — Badia (environs de Pise): S. Savino (vue), V, 40-41. — Pistoia : Plans divers, IX, 31ᵛᵒ-36. — Baptistère (vues), III, 24; IX, 37. — Dôme (vue), III, 18. — S. André (chaire de Jean de Pise), IX, 40; XXXV, 5-7. — S. Barthélemy (détails divers), IX, 38; XXXV, 4. — S. Jean (chaire), IX, 39; XXXV, 3. — S. Pierre (détails), XXXV, 2. — Églises diverses (vues), XXXVIII, 71. — Monuments divers : Fortifications (vue), XXXV, 25. — Hôpital (détails), III, 32ᵛᵒ. — Maisons, près du Dôme (élévation, détails), XXXV, 22-23. — Palais de la commune (vues diverses), XXXV, 8, 11, 13. — Palais de la commune (plans), III, 20-22; IX, 49-50; XXXV, 12. — Palais de la commune (coupes), XXXV, 9-10. — Palais de la commune (élévation et coupe), IX, 48, 54. — Palais de la commune (façades), IX, 51-53. — Palais de la commune (détails), IX, 54-56; XXXV, 14-15, 19. — Palais Pretorio (plans), IX, 41-42, 44. — Palais Pretorio (façade), IX, 43. — Palais Pretorio (façade et détails), XXXV, 17-18, 20. — Palais Pretorio (peintures), IX, 46-47. — Palais Pretorio (banc), IX, 44-45. — Palais Costa Reghini (élévation, détails), XXXV, 24. — Remparts, IX, 37 *bis*. — Tribunal (vue, plan, façade et détails), III, 25-32. — Plaisance : Vue prise de la rive gauche du Pô, XXVIII, 67. — Dôme (plans et détails), XXXV, 136-138, 140-141. — S. François (vue), XXVIII, 70. — Palais de la commune (plan, détails), XXXV, 139, 142. — Place de Cavalli (piazza della Podesteria), XXVIII, 69. — Notes diverses, XXVIII, 68. — Pœstum : Temple (vue, détails), IV, 132-134, — Pomarance : Plan, XI, 99. — Pompéi : Bains publics (détails), VI, 123. — École publique (plan, coupe), VI, 120. — Forum Triangulaire (plan, coupe et détails), VI, 126-130. — Maison du faune (plan, coupe), VI, 118-119. — Maison du Méléagre (détails), VI, 121. — Maison rue de Mercure (plan), VI, 122. — Maison des vases de bronze (vue, détails), VI, 117-124. — Tombeaux (vues, plans, détails), VI, 113-116. — Détails, I ᴮ, 97.

Digitized by Google

— Poppi : Vue, IX, 120ᵛᵒ-121. — Pouzzoles : Amphithéâtre VI, 111. — Temple (vue et détails), VI, 109-110. — Prato : Plan général, IX, 59-61. — Forteresse, IX, 58, 62-63. — Palais communal (vue, plan, élévation, coupe, détails), IX, 64, 65, 70. — Détails, XXXVI, 197 : — Pratolino (près Florence) : Statue colossale, XXVI, 82-83. — Pugnano : Tour (détails), XXXVIII, 101. — Radicofani : Auberge, Iᴮ, 73. — Rapallo : Vue, XXX, 51. — Ravenne : Place Majeure (chapiteau), XLIII, 257. — Place S. Jean Baptiste (sarcophage du Traversari), XLIII, 256. — Baptistère (vue et détails), XII, 43; XXVIII, 117. — Dôme (détails), XII, 43. — S. Apollinaire in Classe (vues diverses), XXVIII, 115ᵛᵒ-115ᵛᵒ. — S. Apollinaire in Classe (clôtures), IX, 161, 163-164. — S. Esprit (vues), XXVIII, 124. — S. François (cloître et détails), Iᶜ, 8, XXVIII, 116-116ᵛᵒ. — S. Vital (vues diverses, plan, détails), Iᶜ, 9; XXVIII, 120-123. — S. M. in Porto (vase de porphyre), XLIII, 255. — Tombeau de Galla Placidia (vue, plan, coupe, façade et détails), II, 80; XXVIII, 124-124ᵛᵒ. — Tombeau de Théodoric (vues), Iᶜ, 8; II, 81, XXVIII, 114, 118-119. — Tombeau de Théodoric (plans), Iᶜ, 8, II, 81ᵛᵒ. — Tombeau de Théodoric (élévation), II, 82. — Tombeau de Théodoric (détails), II, 83. — Maison, Iᶜ, 9. — Notes de voyage, XXVIII, 112-113. — Rimini : Vue, XII, 42. — Arc d'Auguste, Iᶜ, 5. — Porte Romaine, XII, 42. — Pont d'Auguste, XII, 42. — Dôme (vue), XII, 42. — S. François (plan, coupe, façade, détails), Iᶜ, 6-7. — Reggio : Piazza Maggiore, XXVIII, 72. — Détails divers, Iᶜ, 90. — Ripafratta : Vue générale et forteresse (détails), XXXVIII, 93, 102, 111. — Plan et détails, XI, 99ᵛᵒ-100. — Rovigo : S. Maria (vue, plan, détails), Iᶜ, 20-21. — Torre della Donna, XXVIII, 153. — Notes de voyage, XXVIII, 152. — S. Gimignano : Vues diverses IX, 94-99ᵛᵒ-103, 113, 115-116; XII, 62; XXXV, 33, 35-36, 38, 40-41, 43-45. — Plans divers, IX, 93, 95ᵛᵒ-99; XXXVI, 28-31. — Fontaine (plan, détails), XXXVI, 268. — Forteresse (plan), XXXVI, 267. — Maisons diverses (élévation, façades, détails), XXXVI, 264-266. — Palais des Prieurs (vue, plan, coupe, élévation et détails divers), IX, 106-112; XXXV, 34, 37, 42. — Palais du Podestat (vue, plan, coupe, élévation et détails), IX, 104-105, 114; XXXVI, 261-263. — San Giovanni : Vue et plan, IX, 120ᵛᵒ, 142. — S. Miniato : Plan, XI, 115-116. — Donjon et citadelle (vue, plan et détails), XXXVIII, 94-98. — S. Quirico : Château, IX, 148. — Collégiale (vue d'un portail), XXXI, 167.

Digitized by Google

— S. Savino : Détails, XXXVIII, 74. — S. M. Maddalena : Vue, XXVIII, 151. — Sarzana : Église (plan), I^A, 22. — Serravalle : Vue générale et plan IX, 109; XXXI, 167. — Sienne : Vues anciennes, III, 90; VIII, 12-13. — Vues diverses, III, 99. VIII, 8, 10, 15, 37-38. — Place Victor-Emmanuel (vues diverses), VIII, 34, 39; 41-45, 110-111. — Plans anciens, VIII, 11-16. — Plan partiel de la ville, VIII, 25. — Monuments religieux : Dôme (vues diverses), VIII, 3^vo-6^vo; XXX, 57. — Dôme (vues extérieure et intérieure), VIII, 117, 121. — Dôme (plans anciens), VIII, 117-119, 122. — Cathédrale (plans divers), VIII, 120, 122. — Dôme (façade), VIII, 122-123. — Dôme (arcades de la nef inachevée du dôme conduisant à l'Œuvre), VIII, 125. — Dôme (autel Piccolomini), II, 93-94; XXX, 58-60. — Dôme (campanile), I^A, 72. — Dôme (chaire), VIII, 19; XII, 54; XXXV, 67. — Dôme (portail), IX, 155. — Dôme (porte d'entrée de la librairie), VIII, 20; XXX, 62. — Dôme (sacristie et bénitier), VIII, 124. — Dôme (détails), I^A, 72^vo-74; XXX, 63; XXXV, 65-66, 68-69. — S. François (plan), III, 114-115, XXX, 55. — S. Jean (façade), VIII, 1, 4. — S. Jean (façade, d'après un dessin conservé à l'Œuvre), VIII, 2, 5-7. — S. Jean (fonts baptismaux), XXXV, 62. — S. Vigilio (détails), XXXV, 133. — Monuments civils : Académie des Beaux-Arts (les trois Grâces), XXXV, 123. — Arcs divers, VIII, 39, 106^vo, 107; XXXV, 124-125. — Bibliothèque (miniatures tirées du manuscrit de la bataille de Montaperti, représentant des palais de la ville), XXX, 201-203. — Bibliothèque (miniatures tirées du manuscrit de Romani, représentant des palais, tours, fontaines et autres monuments de diverses villes : Sienne, Florence, Pise), XXXVI, 204-221. — Collège (plans, façade), VIII, 95-98. — Douane (vues façade et détails), III, 102, VIII, 93; XXXV, 119-121; XXXVI, 200. — Fontaines, pans de murs, VIII, 109, 113. — Fontaine Gaia (vues diverses), VIII, 111-113. — Fontaines Branda, Nuova, Ovile (plans, coupes et détails), XXXV, 113-117; XXXVI, 241-242, 244-245. — Forteresse élevée par la Seigneurie siennoise, IX, 148. — Forteresse S. Reina (vue, plan, détails), VIII, 104^vo; XXXVI, 254-256. — Fortifications (plans et détails), XXXV, 47-60; XXXVI, 243-244, 247, 249, 252-253. — Hôpital (vue générale, plan, élévation et détails), VIII, 92, XXXV, 108-111; XXXVI, 246, 248, 250-251, 259. — Loge della Mercanzia (vue), XXXVI, 223. — Loge des nobles (plan, façade, détails), III, 105-106; XXXV, 132. — Loge du

Digitized by Google

pape (vue, plan, détails), VIII, 108; XXX, 56. — Maison près du Dôme, XXXV, 63. — Maison du recteur (vue, plans, détails), VIII, 17, 21-23. — Palais Puonsignori (plan et détails), XXXV, 101-102. — Palais Grotanelli (vue, façade, détails), III, 101, 103-104; VIII, 82; XXXV, 126. — Palais Landi (élévation, détails), XXXV, 131. — Palais public (vues, état actuel), VIII, 36, 40, 46, 53vo; XXXVI, 224-233. — Palais public (vue intérieure et détails, loge, chapelle, etc), XXXV, 80-93. — Palais public (plans, divers), III, 91 96; VIII, 26-35. — Palais public (coupes), VIII, 50, 53-55, 56vo-58. — Palais public (élévation), XXXV, 79. — Palais public (cour intérieure), VIII, 60. — Palais public (façades), VIII, 47-48, 51-52, 67. — Palais public (loge), VIII, 59, 77-79. — Palais public (portes, croisées et ouvertures diverses), VIII, 66-73. — Palais public (salle des Prieurs, vues et détails), VIII, 61-63. — Palais public (tour de la Mangia, vue, plan, coupe, élévation, détails), III, 97-98; VIII, 63-66; XXXV, 72-78. — Palais public (détails divers), VIII, 69-70; XXXVI, 225-232, 236-240. — Palais Sansedoni (vue, élévation), VIII, 9 *bis*-9 *ter*, 90. — Palais Saracini (vue, plan, élévation et détails), VIII, 88-89; XXXV, 95-100. — Palais Tolomei (vue, façade et détails), VIII, 83vo-85; XXXV, 104-106. — Palais Vivarelli (vue et détails), VIII, 86-87; XXXV, 127-128. — Palais et maisons diverses (vues, plans et détails), VIII, 80, 82-83, 91, 94, 98vo-99, 105, 108; XXX, 55, 65-66; XXXV, 126, 129-130; XXXVI, 258, 260. — Porte Camollia, VIII, 115. — Porte Ovile (vue, coupe, élévation, plan), III, 107-112; VIII, 113vo-114. — Portes diverses (vues, plans, etc.), VIII, 115-116; XXXV, 64-70. — Détails divers, III, 113, 116-119; XXXVI, 222. — Château de Vico (plan), VIII, 106. — Siège de Pise par les Florentins (1509), VIII, 14. — Subiaco : Vues diverses, Ib, 64, 68, 71; XLIII, 219-220. — Sagro Speco (vues et détails), XLIII, 221-225. — S. Scholastique (vues diverses), XLIII, 226-227. — S. Scholastique (façade), Ib, 7. — S. Scholastique (détails divers), XLIII, 228-232, 273, 279, 281. — Maisons et édifices divers (vues, plans, détails), Ib, 43, XII, 140, 180. — Suse : Arc d'Auguste, II, 32; XXX, 38. — Porte de ville (détails), XXXVIII, 138. — Château, XXX, 37. — Terracine : Vues, Ib, 72. — Auberge, Ib, 99. — Tivoli : Tombeau, II, 78. — Vues diverses, XLIII, 233-237. — Vue prise du Temple de Vesta, XXXI, 32. — Temple de Vesta (détails), VI, 38; XXXI, 33-54. — Tombeau de la famille Plautia (élévation), XXXI, 31. — S. Pierre (plan,

Digitized by Google

coupe), I[B], 42. — Villa d'Este (vues diverses, plan), I[B], 56-57; XXXI, 35. — Maisons diverses (vues et détails), XII, 141, 143, 145, 178-179. — Torcello : S. Fosca (plan, façade et coupe), II, 45. — S. Maria (détails), IX, 162; XXXVIII, 140. — Turin : Vue prise de l'hôtel Feder, XXXII, 7. — Castello Valentino (vue), XXXI, 176. — Place Madame (vue générale) XXXI, 174. — Place Victor-Emmanuel (vue), XXXI, 175. — Uzzano : Plan de la ville, XI, 110. — Venise : Vue du grand canal, XXIX, 14. — Vue prise des marches de l'église du Rédempteur, XXIX, 37. — Place S. Marc, gravure du xv[e] siècle, XXIX, 51. — Place S. Zacharie (détails), XXIX, 24. — Rue (une), XII, 63. — Carmes (plan), I[C], 25. — La Madeleine (plans), I[C], 27, XXIX, 43[vo]. — Le Rédempteur (plan), XXXIX, 37[vo]. — Servi (vue, plan, coupe, élévation, détails), I[C], 22-23. — Tolentino (plans), I[C], 24, XXIX, 42. — S. Étienne (détails), XXIX, 43. — S. Fantin (vue et plans), I[C], 28; II, 50; XXIX, 41. — S. François des Vignes (plan, coupe et façade), I[C], 26; XXIX, 28-29. — S. Georges Majeur (vue, plan, façade), I[C], 29; XXIX, 38-39, 54-55. — S. Guistinio, XXIX, 16. — S. Jacques (plans), I[C], 28; XII, 63; XXIX, 33. — S. Marc (vues intérieures) XXIX, 46, 52. S. Marc, chapelle (gauche du chœur), XXIX, 53. — S. Marc, chapelle (droite du chœur), XXIX, 45. — S. Marc (grille du vestibule), IX, 158-160. — S. Marc (lampe), XXIX, 18 — S. Marc (lanterne d'une des coupoles), XXIX, 50. — S. Marc (sacristie), XXIX, 44. — S. Marc (détails), I[C], 30. — S. Roch (autel), II, 97. — S. Sauveur (vue), XXIX, 40. — S. Zacharie (maitre-autel et détails), XXIX, 20-21. — S. M. della Salute (vues diverses), XXIX, 47, 49. — S. M. Formosa (vue et plan), I[C], 27-28; XXIX, 33-34. — S. M. des Miracles (vue), XXIX, 32. — S. Jean et S. Paul (plan, détails), I[C], 24, 27; XXIX, 30-31. — Bibliothèque de S. Marc (miniatures tirées du manuscrit du Dante), XXXVI, 92-95. — Ecoles de la Charité (plan, détails), I[C], 28; XXIX, 48. — Écoles S. Roch (plans, coupes, façades et détails), II, 61[vo]-62; XXIX, 23-26. — Frari (sacristie, détails), XXIX, 27. — Maisons et Palais (vues, plans, détails), I[C], 99, 32-36. — Maison S. Marguerite (puits), XII, 64. — Palais ducal (cheminée, porte), II, 89, 105. — Palais ducal (détails d'ornementation), XXIX, 4-6. — Palais ducal (chapiteaux, métiers divers), XXXVI, 96-97. — Palais ducal (puits en bronze), XXIX, 57-58. — Palais Vendramin (façade et détails), XXIX, 13, 35-36. — Palais divers (vues, plans,

Digitized by Google

détails), XXIX, 9-10-12, 15, 19, 82-85, 88-92, 96-99. — Pont du Rialto (vue intérieure), XXIX. 11. — Procuraties (nouvelles) (détails), I^{c}, 30. — Procuraties (vieilles) (façade), I^{c}, 31. — Zecca (détails), XXIX, 56. — Gondole du doge (lanterne), XXIX, 59. — Notes d'un voyage de M. H. Rohault de Fleury (1802-1803), XXIX, 3, 7-8. — Leçons de langue italienne (15), données en 1853, XXVII, 182, 196. — Vernazza : Église (plan), I^{A}, 29. — Vergato : vue générale, XXXIII, 173. — Vérone : Porte antique (vue et détails), II, 42. — Dôme (détails), I^{c}, 76. — S. Georges (plan, détails), I^{c}, 75. — S. Laurent (plan), XII, 63. — S. Thomas (détails), I^{c}, 76. — S. Anastasie (plan, détails), I^{c}, 76. — S. M. in Organo (plan, détails), I^{c}, 73-76. — Casmate, I^{c}, 81. — Caserne, I^{c}, 81. — Douane (plan, détails), I^{c}, 78. — Hôpital (plan, détails) I^{c}, 78-80. — Musée (détails), I^{c}, 83. — Palais Bevilaqua (plan), I^{c}, 76. — Palais, Maisons (vues, plans, détails divers), I^{c}, 73-74, 76, 78-79, 81. — Portes de ville (plans, détails), I^{c}, 81-82. — Théâtre (cour), I^{c}, 83. — Vicence : Vue du Ponte Furro, XXIX, 95. — Plan, I^{c}, 41. — Dôme (plan, chœur, détails), I^{c}, 42, 48. — S. Couronne (plan, détails), I^{c}, 44. — S. Félicité (plan, détails), I^{c}, 43. — S. M. del Monte (vue), XXIX, 82 *bis*. — Basilica Palladiana (plan, détails), I^{c}, 62; XXIX, 87, 98. — Jardin du comte Capra (projet), I^{c}, 68-72. — Palais et Maisons divers (vues, plans, détails), I^{c}, 45-55-59-67; II, 66-69. — Rotonde (vue, plan, détails), I^{c}, 56-58; XXIX, 93-94. — Théâtre Olympique (vue intérieure), XXIX, 86. — Vico d'Arbia : Château, IX, 148. — Vico Pisano : Vues diverses et détails, XXXVIII, 85-92. — Plan de la ville, VI, 100vo101. — Palais du Podestat (vue), XXXVIII, 82-84. — Tours, XI, 97vo. — Vicovaro : Maisons (vues et détails divers), XII, 142-143, 150. — Vues diverses, I^{B}, 64. — Baptistère (vue), XII, 32. — S. Antoine (vue, plan, détails), I^{B}, 44. — S. Jacques (coupe), I^{B}, 7. — Viterbe : S. Angelo (détails), XXX, 67. — S. Rose (détails), I^{B}, 73vo. — Chapelle sur la Montagne, XXX, 67. — Volterra : Vue ancienne, XXXVIII, 11. — Vues diverses, IX, 71-74, 92^{v} ; XXXVIII, 18. — Plan, IX, 72vo-75. — Murs étrusques, IX, 75vo; XXXVIII, 12-16. — Baptistère S. Jean (vues), IX, 72. — S. François (peintures), XXXVIII, 17. — Évêché (vue), XXXVIII, 23. — Forteresse (plans, coupes, détails), IX, 76-87; XXXVIII, 16. — Palais du Podestat (élévation, façade, détails), IX, 91; XXXVIII, 19-22. — Palais des Prieurs (vues diverses), XXXVIII, 2-3, 5. — Palais des Prieurs (plans, coupe, élévation,

Digitized by Google

façade et détails), IX, 87vo-90; XXXVIII, 6-10. — Ancien palais (vue), XXXVIII, 25. — Tours Allegretti (vues), 26-27. — Tours Buonparenti (vues), XXXVIII, 24. — Environs : Habitation fortifiée, IX.

Italie. *Divers* : Plans de villes diverses, XXXVIII, 29. — Personnages italiens du moyen âge (représentation de), d'après divers manuscrits, XII, 181. — Vaisseaux du moyen âge (étude sur les), XI, 94-96. — Carte du voyage fait en Italie par H. Rohault de Fleury (1803-1804), IA, 1. — Tombeaux divers, IC, 10. — Détails d'ornementation divers, IX, 165-168. — *Corps de métiers* : Architectes, XX, 1-5. — Couvreurs et cheminées, XX, 11. — Émondeurs-vignerons, XX, 55. — Forgerons-Martelleurs, XX, 21. — Laboureurs, Moissonneurs, XX, 54. — Maîtres de pierre, XX, 6-7. — Mineurs et carriers, XX, 12. — Peintres et sculpteurs, XX, 27. — Scieurs de long, XX, 13. — Métiers divers, XX, 59. — Métiers (représentation de) d'après des marbres antiques à Rome, XLIII, 100-102. — *Engins de guerre* : Attaque d'une place, XLIII, 241. — Carroccio, retranchements, XX, 47. — Camps et tentes, XX, 48. — Échelles d'escalade, XX, 49. — Machines de guerre, X, 164-167. — Machines de trait, XX, 50. — Navires, XX, 51-52. — Machines de siège (dessins tirés du manuscrit de Ghiberti à Florence), XXXVI, 106-107. — *Dessins divers* : Aquarelles représentant divers types d'habitants, XLIII, 79-84. — Auberges, voyages, XX, 62. — Bains, XX, 64. — Balcons et hours, XX, 19. — Bancs sculptés, XX, 17. — Boutiques, XX, 60. — Cabinets, bibliothèques, XX 41. — Cartels de redevance d'art, XX, 65. — Chambres à coucher, lits, XX, 35-37. — Chasse, XX, 58. — Croisées, volets, XX, 20. — Cuisine, XX, 43. — Divertissements, jeux, XX, 63. — Écoles, XX, 66-67. — Ferronneries de cheminées, XX, 26. — Ferronneries sur les façades, XX, 24. — Ferrures de portes, XX, 25. — Funérailles, XX, 45. — Géographes, XX, 46. — Grilles, XX, 22. — Instruments de musique, XX, 42. — Jardins, XX, 56. — Luminaires en fer forgé, XX, 23. — Machines de levage, XX, 9-10. — Moulins, XX, 61. — Outils de jardiniers, XX, 57. — Phares, tours au bord de la mer, XX, 53. — Plafonds, toits saillants, XX, 15. — Portes, XX, 16. — Prisons, XX, 69. — Repas, XX, 44. — Sciages et assemblages, XX, 14. — Sculptures des XIIe et XIIIe siècles, XX, 28. — Sculptures du XIVe siècle, XX, 30-32. — Sièges

Digitized by Google

et coffres, XX, 18. — Sièges et trônes, XX, 38. — Sièges du XIVe siècle, XX, 39. — Statues du XIVe siècle, XX, 29. — Tables et pupitres, XX, 40. — Transport des matériaux, XX, 8. — Tribunaux, XX, 68. — Dessins divers, XLIII, 253.

SICILE : AGRIGENTE : Tombeau de Théron, VI, 114. — CÉFALU : Cathédrale (vue), VI, 142. — MONTRÉALE : Cathédrale (vue), VI, 144. — PALERME : Martorana (vue), VI, 141vo. — S. Jean (vue), VI, 143. — SALERNE : Cathédrale (détails), VI, 136. — TOSCANE : La Toscane au Moyen age, par G. Rohault de Fleury, Paris, 1870-1873 2 vol. in-fol. : volumes XVIII-XIX de la collection. XVIII-tome I, 40 pages de texte et 70 planches ; XIX, t. II, 18 pages de texte et 71 planches. (Quelques notes et dessins sont intercalés dans le texte.) — Lettres sur la Toscane par G. Rohault de Fleury, Paris, 1874, in-octavo, 2 tomes en 1 volume (461 et 394 pages), volume XXIV de la collection. — Habitation fortifiée, IX, 149. — Villes toscanes au moyen âge, VIII, 14. — Récit du voyage de M. G. Rohault de Fleury en Toscane en 1853, XXVII, 137-181. — Carte, XXVII, 1.

SUISSE

BALE : Vues diverses, XXVIII, 43-44. — BALE A LUCERNE : Vues, XXVIII, 45. — LUCERNE : Tour au bord du lac, XXVIII, 46. — Eglise (vue), XXVIII, 47. — Fortifications, XXVIII, 53. — Greniers publics, XXVIII, 48, 52. — Pont de bois, XXVIII, 49-51. — BALE : Hôtel des Trois-Rois (plan), XLI, 6. — S. GOTHARD : Vues diverses, XXVIII, 54-61. — SCHAFFOUSE : Hôtel Weber (plan), XLI, 7. — SPLUGEN (LE), vues diverses, XXIX, 126-127. — ZURICH (LAC DE) : Vues diverses, XXIX, 128-129.

ROME

Monuments antiques : Aqueduc de Claude, XXII, 156. — Arc des changeurs (vue), II, 41. — Arc de Constantin (vues, plans, coupe, élévation et détails), VI, 40-58; XII, 11vo-12; XXX, 79; XLIII, 103. — Arc de Drusus (vue), VI, 61. — Arc de Janus Quadrifons (plan, coupe, détails), II, 39-40; XXXI, 153. — Arc de Septime Sévère (vue et détails), VI, 8; XXX, 77. — Arc de Titus (vue, plan, détails), II, 35-36; XXX, 78. —

Digitized by Google

Capitole (restauration), XII, 127, 161. — Capitole (Trophée de Marius), VI, 3. — Catacombe de Prétextat (peinture), XLIII, 142. -- Catacombe de saint Prixille (stucs de la voûte), XLIII, 137. — Cloaca Massima (coupe), VI, 9. — Cloaca Massima (vue prise sur le Ponte Rotto, XXXI, 155. — Colisée (vue), XXXI, 134. — Colisée (élévation et détails), II, 31 ; XXXI, 91-92. — Colonne Antonine (détails), XXX, 101. — Colonne Trajane (détails), VI, 2; XII, 11v°; XXX, 104. — Columbarium trouvé au bord de la voie Appienne (plan et détails), XXXII, 34. — Forum (vue), XXXI, 86. — Forum de Trajan (détails), VI, 23. — Panthéon (vues, profils, et mesures), VI, 15-20. — Panthéon (détails), XXX, 162; XXXI, 100-101. — Pyramide de Cestius (détails), VI, 6. — Tabularium (plan, coupe et détails), VI, 25-29. — Tabularium (état actuel), XII, 157v°-159. — Tabularium (restauration de M. Moyaux), XII, 156v°-157.

(*A suivre.*)

NOMENCLATURE DES OUVRAGES DE PEINTURE, SCULPTURE, ARCHITECTURE, GRAVURE, LITHOGRAPHIE

SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE PARIS ET QUI ONT ÉTÉ EXPOSÉS AUX DIVERS SALONS DEPUIS L'ANNÉE 1673 JUSQU'A NOS JOURS

Dressée d'après les Livrets officiels

par LUCIEN GILLET.

(*Suite.*)

LIIe LIVRET

Musée Royal des Arts. 25 avril 1819.

Peinture.

ANONYME.

13 Vue du jardin des Tuileries.
On y a représenté Sa Majesté à laquelle une jeune fille présente un placet.

Digitized by Google

[1819]

ARNOUT, rue Neuve-de-Seine, 56 (faubourg Saint-Germain).

19 Vue de l'église Sainte-Geneviève de Paris ou le Panthéon.

BATTAGLINI, rue Childebert, 5.

42 Louis XVI, écrivant son testament. Il va tracer ces mots : « Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont faits mes ennemis, sans que je leur en aie donné aucun sujet, et je prie Dieu de leur pardonner. »

BEHAEGHEL, rue des Cordiers, 13.

43 Vue de la salle du XVI^e^ siècle, au Musée des monuments français.

BERGERET, rue de Grenelle-Saint-Germain, 35.

59 Portrait de M. Martin, artiste de l'Opéra-Comique, dans le rôle de Joconde.

BERTHON, rue Neuve-Saint-Augustin, 18.

83 Portrait en pied de M^lle^ Duchesnois dans le rôle de Jeanne d'Arc :

« Tristes lieux, serez-vous ma dernière demeure? » (Acte 3.)

BESSELIÈVRE, rue de Grammont, 10.

90 Un cadre de miniatures renfermant :

1° M^lle^ Môre, artiste du théâtre Feydeau (rôle de Palmyre dans la Clochette).

2° La fille de M. Muntz-Berger, artiste de la Chapelle du Roi et première basse au théâtre Feydeau.

3° M. Moreau, artiste sociétaire du théâtre Feydeau, dans le rôle de Crispin de la Mélomanie.

4° M. Ponchard, du théâtre Feydeau.

BITTER, rue Beautreillis, 15.

98 La clémence de François I^er^.

Ce prince accorde aux larmes de Diane de Poitiers la grâce de Saint-Vallier, son père, condamné à mort.

99 La promesse de mariage.

Henri IV avait fait à M^lle^ d'Entragues, une promesse

Digitized by Google

[1819]

de mariage par écrit; il la remet à Sully en lui ordonnant de lui dire librement son avis; celui-ci la déchire :

« Ventre saint gris! je crois que vous êtes fou, dit le Roi.

— Il est vrai, sire, je suis fou, et voudrais l'être si fort que je le fusse seul dans le royaume!

— Je vous entends, dit le Roi; mais remettez-moi ce papier. »

Ensuite il le quitta.

Boilly, rue Meslée, 12.

110 L'entrée du théâtre de l'Ambigu-Comique, à une représentation gratis.

Bordes, rue Saint-Marc, 21.

122 Portrait de M. Baptiste, artiste du théâtre Feydeau.

123 Portrait de Mme Baptiste.

124 Portrait de Mlle Pauline, artiste du théâtre des Variétés.

125 Portrait de Mme Saint-Léon. (Aquarelle.)

Bouhot, rue Saint-Martin, 228.

149 Vue du Grand escalier du Palais Royal, prise sous le péristyle (Mgr. D. d'O.).

150 Vue de la fontaine Saint-Victor, prise du Jardin des Plantes.

151 Vue intérieure du porche latéral de l'église Saint-Étienne-du-Mont.

153 Vue de l'entrée de l'Hôtel Bullion, prise rue Jean-Jacques-Rousseau.

154 Vue intérieure.

Bounieu (Mlle), rue du Faubourg-Saint-Denis, 105.

156 Portrait de M. Marmont, chirurgien-dentiste.

Damame-Démartrais, rue Neuve-des-Petits-Champs, 58.

259 Vues de Paris.

Daubigny, rue Vieille-du-Temple, 54.

263 Paysage, vue prise à Menilmontant.

Digitized by Google

[1819]

De Bay fils (âgé de 15 ans).

266 Portrait de M. le baron Bertrand Geslin.

Delaval, rue de l'Oratoire, 4.

300 Portrait en pied de M. le Maréchal comte de Viomenil. (Maison du Roi.)

303 Portrait de M. le curé de Saint-Roch en habits sacerdotaux.

(Tableau commandé par MM. les marguilliers.)

304 Portrait de M. le vicomte Dubouchage, ministre d'État, pair de France et lieutenant général.

Delaval (Mlle Alexandrine), rue de Richelieu, 34.

309 Portrait de feu Piggiani, fondeur de la statue équestre de Henri IV.

Desoria, rue des Grands-Augustins, 20.

340 Pierre Corneille chez lui dans une soirée d'hiver. Jean La Fontaine, qui est venu le visiter, dort auprès du feu. Mme Corneille sort au moment où arrive le père Larue, qui admire en silence le grand poète.

(Quelques vers de M. Ducis ont fourni le sujet de ce tableau.)

Duchesne (Charles), rue Montholon, 28.

365 Portrait en pied de S. A. R. Monsieur.

366 Portrait de M. le curé Dudouit, âgé de 84 ans.

Dumeray (Mme), rue du Pot-de-Fer, 12.

385 Portrait de feu S. A. S. Monseigneur le duc de Penthièvre.

386 Portrait de Mlle Laure de Chauvigny.

388 Portrait de Barbe Racan, âgée de 112 ans.

Dumont (François), rue de l'Arbre-Sec, 52.

389 Louis XVIII, le Désiré.

Ce monarque reçoit des mains de Henri IV la couronne de saint Louis, en présence de sa famille et des représentans de la France.

391 Portrait de Mme Albert Hymm, artiste de l'Opéra.

Digitized by Google

[1819]

DUVAL LE CAMUS, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 27.

418 La partie de piquet de deux invalides. Vue prise aux Invalides.

ESMÉNARD (M^lle Inès d'), rue Louis-le-Grand, 6.

425 Portrait de M^lle Duchesnois, artiste sociétaire du Théâtre Français, dans le rôle d'Électre.

426 Portrait de M^lle Mars, artiste du Théâtre Français. Elle est représentée dans le rôle d'Agnès, au moment où elle lit devant son tuteur les maximes du mariage. (Molière, *École des Femmes*, acte 3, scène 2.) Ces portraits font partie de la collection de M. le comte Demidoff.

FLEURY, rue Saint-Honoré, 334.

440 Portrait de M. Eugène Barbier-Vémars.

FONTALLARD, rue de Joubert, 7.

443 Portrait de M. Lalande père (grande miniature).

444 Portrait de M. Camille (aquarelle).

FRAGONARD, rue Grange-Batelière, 14.

461 François I^er. Au moment d'être reçu chevalier par Bayard, il jure sur l'Évangile de servir Dieu, l'honneur et les Dames; les bannières de ses généraux entourent l'autel.

462 Henri IV. Indigné de ce que Gabrielle a traité Sully de valet, il lui dit qu'il trouvera plutôt dix maîtresses comme elle, qu'un serviteur comme lui. L'instant représenté est celui où Gabrielle, anéantie par ce reproche, est près de s'évanouir.

GARNEREY (F.-J.), rue de la Chaussée-d'Antin, 44.

482 Vue intérieure du portique de Saint-Germain-l'Auxerrois. Les figures représentent un baptême sortant de l'église; costume du siècle de Louis XIII.

GARNIER (E.-B.), à la Sorbonne.

487 Les galeries du Louvre bâties par Henri IV. Le roi visite les travaux avec son fidèle ministre

Digitized by Google

[1819]

Sully, et donne des ordres à l'architecte sur le plan qui lui est présenté ; il exprime l'intention de prolonger la galerie depuis le Louvre jusqu'aux Tuileries, et de former, dans cette suite immense de bâtiments, des salles pour exposer les chefs-d'œuvre des arts et de l'industrie, et d'y accorder des logements aux hommes les plus habiles.

La reine Marie de Médicis, montée sur un cheval blanc, accompagne le roi, et semble partager ses intentions. La scène est au-devant de l'un des guichets, sur le quai du Louvre; quelques chiens que l'on aperçoit indiquent que cette journée se terminera par une partie de chasse.

GASTAL (M^me^), rue Montpensier, 14.

498 Portrait de M. de Verdun (grande miniature).

GÉNILLION, au Palais des Beaux-Arts.

503 Vue de l'église des Invalides prise de l'avenue de Breteuil.

GÉRARD (L.-A.), rue de la Michaudière, 2.

509 Vue de la porte d'Auteuil, prise du bois de Boulogne.

GIROUX (André), rue du Coq-Saint-Honoré, 7.

516 Restes de l'ancienne abbaye de Montmartre.
Figures de M. Xavier Le Prince.

GRENIER, rue des Saints-Pères, 18.

531 Sainte Geneviève ramenant les Francs sur leurs remparts.

A l'approche d'Attila, les Parisiens saisis d'effroi veulent déserter leurs remparts, et se réfugier dans les bois. Geneviève les engage à rester, et leur promet le seeours du Tout-Puissant. (Mézerai. Hist. de France.)

GUÉRIN (Paulin), au Palais des Beaux-Arts.

553 Portrait en pied et en grand costume royal de S. M. Louis XVIII.

554 Portrait en pied de S. A. R. M^me^ la duchesse de Berry.

Digitized by Google

GUYOT, rue Vieille-du-Temple, 44.

581 Vue d'une cascade à Bagatelle. (Appartient à Monseigneur le duc de Berry.)

HESSE, rue Neuve-Saint-Eustache, 8.

594 Portrait de S. A. R. Mme la duchesse de Berry. (Appartient à Monseigneur le duc de Berry.)

HILAIRE LEDUC, rue du Faubourg-Poissonnière, 12.

598 Portrait de M. Meissonnier aîné.

HOLLIER, rue de Provence, 56.

604 Portrait de Mme Paradol, du Théâtre-Français, dans le rôle de Sémiramis

JACQUES, rue Ventadour, 5.

625 Portrait de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans.

JACQUOTOT (Mme Victoire), rue Jacob, 14.

630 Portrait de Mme la comtesse de Pradel, d'après nature.

JORAND, rue du Faubourg-Montmartre, 43.

646 Vue de la porte de l'ancienne chapelle du collège de Vendôme.

LAGRÉNÉE (A.-F.), Palais des Beaux-Arts.

668 Mlle Georges, dans le rôle de Camille des Horaces, scène de l'imprécation.

671 Portrait de Mlle Bourgoin, dans Tippoo-Saïb.

LEBLANC, rue de Bellefond, 23.

712 Intérieur de l'église de Montmartre.

LE CARPENTIER, rue de Vaugirard, 52 bis.

715 L'incendie de l'Odéon.

A la vue des nuages de fumée que le vent pousse au loin, les citoyens se sont déjà précipités au secours. Les uns sauvent, à la hâte, les meubles les plus précieux; les autres entretiennent plusieurs pompes; les soldats et la gendarmerie ont établi le bon ordre; Monseigneur le duc de Berry encourage la multitude par sa présence et ses paroles; Monseigneur le chancelier fait remarquer à M. de Sémonville un pompier qui tout blessé, travaille encore. Que de

Digitized by Google

périlleuses tentatives pour emporter, le long des corniches étroites, des femmes presque évanouies ! M. Valville allait périr : des échelles sont dressées à bout de bras, un jeune homme monte, saisit le vieillard et parvient à le descendre au grand étonnement des spectateurs attendris et effrayés.

LECOMTE (Hippolyte), rue Saint-Lazare, 20.

726 Vue prise à Clignancourt.

LEMASLE (M^lle^), de Nantes.

743 Portrait du général baron Cambronne.

LESCOT (M^lle^), rue de Grammont, 14.

764 François I^er^. Ce prince accorde à Diane de Poitiers la grâce de M. de Saint-Vallier, son père, condamné à mort. (Mais. du R.)

MANSION, Palais-Royal, 23.

788 Miniatures parmi lesquelles sont les portraits de M. Levasseur, artiste de l'Opéra....

MARLET, Palais des Beaux-Arts.

795 Le duc d'Angoulême visitant le Mont-de-Piété.

797 Les missionnaires au Mont-Valérien.

MAUDUIT (M^lle^ Louise), rue Saint-Jacques.

801 Portrait de face de M^me^ de Fumel, supérieure générale des Dames de l'institution du Saint Enfant Jésus.

MAUZAISSE, rue Ménilmontant, 16.

807 Portrait de M. le comte de Pradel, directeur général du ministère de la maison du roi.

MENJAUD, rue Croix-des-Petits-Champs, 23.

820 La communion de la Reine.

Dans les premiers jours d'octobre 1793, à deux heures de la nuit, la Reine, enfermée à la Conciergerie, reçut la communion des mains de M. Magins, actuellement curé de Saint-Germain-l'Auxerrois.

M^lle^ Fouché, qui avait pu pénétrer jusqu'à la Reine, et qui la voyait fréquemment, trouva le moyen de conduire, dans son cachot, ce respectable ecclésiatique, qui y célébra la messe.

Digitized by Google

[1819]

La Reine était gardée, pendant la nuit, par deux gendarmes. Loin de s'opposer à cet acte de piété, ils communièrent à la même messe, ainsi que Mlle Fouché.

(Ce tableau appartient à M. le duc de Fitz-James, pair de France.)

MILLET, rue des Petites-Écuries, 5.

829 Portrait de S. A. R. Mme la duchesse d'Orléans. Grande aquarelle.

830 Portrait de S. A. S. Mlle d'Orléans.

833 Portrait de Mme la Maréchale Moreau.

839 Portrait de M. Bouton, peintre, grande miniature.

840 Portrait de feu M. Gail.

NOVION (DE), rue de l'Université, 19.

858 La toilette d'un invalide. Sujet fait d'après nature dans un des corridors de l'Hôtel.

PAJOU, à la Sorbonne.

865 Louis XIV, donnant à Molière la permission de faire représenter « le Tartuffe ».

Depuis cinq ans, ce chef-d'œuvre existait, et avait été lu par l'auteur à des personnages recommandables par leurs rangs, leurs lumières et leur piété, sans qu'il pût triompher de la cabale, qui s'opposait à sa représentation, lorsqu'enfin le Roi, mieux informé de la saine morale contenue dans cet ouvrage, accorda à son immortel auteur la permission de le faire représenter publiquement.

867 Portrait de l'épouse de l'auteur.

868 Portrait du fils de l'auteur.

PARANT, place du Louvre, 22.

878 L'apothéose de Henri IV.

Ce héros, en quittant la terre, laisse son épée et sa gloire aux enfants de la France pour la consoler.

Ce tableau, peint sur porcelaine de Sèvres, appartient à S. A. R., Monseigneur le duc d'Angoulême.

879 Louis XIV recevant la couronne de l'immortalité au milieu des grands hommes de son siècle.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

CHRONIQUE

Société Nationale des Antiquaires de France. — *Séance du* 11 *mars* 1908. — M. Adrien Blanchet communique deux figurines de bronze antique : l'une représentant un pygmée portant la cangue ; l'autre est la figure d'un homme enveloppé dans un manteau.

M. Enlart communique des documents sur divers objets d'orfévrerie toulousaine du XVI^e^ siècle que lui a adressés M. Rosel, architecte à Foix, et une croix processionnelle découverte par M. l'abbé Cax-Durbon à Aubignan ; cette croix porte une inscription talismanique.

M. Monceaux communique un bouchon d'amphore découvert à Bou Grara par M. Merlin, et portant une inscription mystérieuse sur laquelle M. Cagnat présente des observations.

M. Ch. Ravaisson compare les têtes d'amours des collections de Bioncourt et Somzée ; il y voit des répliques des œuvres de Praxitèle et de Lysippe.

Séance du 18 *mars.* — M. H. de Villefosse communique une pièce de bronze trouvée à Kasrin et étudiée par M. Merlin ; il ajoute des remarques personnelles sur cet objet qui semble être un accessoire de char.

M. le commandant Lefebvre des Noëttes démontre que les objets de cette nature ne pouvaient être, comme on l'a dit, des armatures pour le passage des rênes ; il pense qu'ils pouvaient être fixés aux jougs pour la jonction du poitrail et de la sous-ventrière.

M. Monceaux fait hommage, au nom de l'auteur, des divers ouvrages de M. Martroy.

M. Marquet de Vasselot étudie une coupe d'émail peint de Limoges de la collection Dutuit et démontre que cet objet, attribué à Pierre Reymond, est beaucoup plutôt l'œuvre de Pierre Courtaye et qu'elle est copiée sur une composition du Primatice d'après une gravure de J. Androuet du Cerceau.

M. le commandant Lefebvre des Noëttes communique une étude sur les modèles et sur l'anatomie du cheval dans la statue équestre du Colleone à Venise par Verrocchio. Il démontre que ce cheval hybride a des tares très graves : il est ensellé, boiteux et bon pour la réforme. Les étriers artificiels ou sabots sont une mode antique qui s'est conservée jusqu'à Falconet et qui se rencontre au Japon.

M. Ch. Ravaisson présente une addition à sa communication de la dernière séance.

Séance du 25 *mars.* — M. Martha, président, prononce l'éloge funèbre du regretté M. de Boislisle.

Digitized by Google

M. H. de Villefosse fait hommage, au nom de M. Déchelette, du premier volume de son *Manuel d'Archéologie préhistorique.*

M. le comte de Loisne communique un mandement de Robert II d'Artois trouvé par lui aux archives du Pas-de-Calais et relatif à l'achèvement de l'hôtel d'Artois à Paris en 1294. Il rappelle l'histoire de ce palais qui fut depuis l'Hôtel de Bourgogne.

M. A. Boinet présente quatre miniatures appartenant au musée du Louvre et provenant d'un évangéliaire du XI^e^ siècle de l'école de Cologne.

M. Roman communique plusieurs sceaux du Dauphiné, conservés aux Archives Nationales et qui ne figurent pas à l'inventaire de Douet d'Arcq.

M. F. de Mely communique une photographie du serpent d'airain de Saint-Ambroise de Milan.

M. H. de Villefosse communique, au nom du R. P. Delattre, une note sur ses dernières découvertes à Carthage.

Séance du 1^er^ avril. — M. Martha, président, donne lecture d'une lettre de M. Chesnon retirant sa candidature au titre de membre résidant.

MM. Enlart et Prou donnent lecture de leur rapport sur les titres de MM. Henry d'Allemagne et Georges Espinasse au titre de membre résidant et il est procédé à leur élection. Au premier tour, M. d'Allemagne obtient 24 voix, M. Espinasse 10 voix. Au second tour, M. d'Allemagne obtient l'unanimité et est proclamé élu.

MM. Martroye et Prinet sont élus associés correspondants nationaux sur les rapports de MM. Monceaux et Stein.

M. Monceaux communique plusieurs bulles de plomb trouvées à Carthage par le R. P. Delattre : les unes non estampillées et les autres portant une effigie de la Vierge et le nom d'un magister militaire. M. le commandant Lefebvre des Noëttes complète, à l'aide de photographies d'objets antiques, les explications qu'il a données, dans une précédente séance, du harnachement romain.

MM. Héron de Villefosse et Michon engagent avec lui une discussion sur ce sujet.

M. de Villefosse entretient la Société du torse d'Arles que le Louvre a rendu au Musée de cette ville pour être réuni à la tête de cette même statue de Jupiter. Dès 1840, M. de Clarac avait demandé cette réunion.

Séance du 8 avril. — M. Adrien Blanchet communique, au nom de M. de Vesly, conservateur du Musée de la Seine-Inférieure, une notice sur deux trésors monétaires récemment acquis par ce Musée.

M. Michon communique et commente les photographies de quatre bas-reliefs romains conservés au Louvre.

M. le comte Costa de Beauregard communique des spécimens de

Digitized by Google

petits bronzes antiques de Sicile provenant de chaînes ceintures du XVIe siècle; il démontre leur date par diverses comparaisons.

MM. F. de Mély et Enlart présentent diverses observations confirmant ces conclusions.

Séance du 15 avril. — M. Besnier communique une notice sur les ruines romaines de Corseul près Dinan, ancienne ville des Curiosolites, déjà signalées par D. Lobineau, fouillées et étudiées au XVIIIe siècle par Le Pelletier de Souzy.

M. G. Espinas communique une notice sur les marques des drapiers flamands des XIIIe et XVIe siècles.

M. F. de Mely communique deux croix de pierre de Bologne portant des signatures d'artistes, et une date du XIIe siècle.

M. P. Monceaux, communique la description de la basilique de Tarissa près Esbarka, récemment relevée par M. le lieutenant Duparcq, et qui présente un plan exceptionnel.

M. Roman communique une statuette de bronze présumée antique.

M. Héron de Villefosse communique la description de trois bulles de plomb recueillies à Carthage par le R. P. Delattre.

M. Ch. Ravaisson-Mollien commente, en la rapprochantde la mort de Méléagre, une pierre gravée où l'Amour conduit Atalante tenant un fruit.

Séance du 22 avril. — M. Bruston lit un mémoire sur des papyrus judéo-araméens récemment découverts en Égypte qui font connaître l'existence d'un temple juif à Eléphantine à la fin du Ve siècle avant Jesus-Christ.

M. Roche fait une communication sur huit statues en terre cuite qui se trouvent dans l'église de Verteuil (Charente) et faisaient autrefois partie d'un groupe du Saint Sépulcre.

M. Goloubef examine les différentes interprétations qui ont été données du sujet représenté dans un tableau du Giorgione conservé au palais Giovanelli à Venise.

M. Pillo y communique une petite lanterne gallo-romaine en bronze à figurine.

M. Demaison présente quelques observations sur des fragments d'une épitaphe encastrés dans un pilier de l'église Saint-Rémy de Reims, qu'il rapproche de l'épitaphe d'Adson, abbé de Saint-Basle, et qui parait être du même auteur,

Seance du 29 avril. — M. Martha, président, exprime le deuil de la Société pour la perte de son illustre et regretté correspondant etranger le Baron Th. von Sichel. L'élection du successeur du regretté M. de Boislisle est fixée à la première séance de juin.

M. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne, communique des renseignements tirés d'archives notariales et concernant la sculpture des retables du XVIIe siècle.

M. le comte de Loisne communique une notice sur une tombe de

Digitized by Google

chevalier existant autrefois à Saint-Vaast d'Arras et signé du tombier Denis en 1213.

M. Mirot communique la photographie d'un épi de toiture en grès de Saint-Verain (Nièvre) du XVII^e^ siècle.

M. le baron de Baye communique un mémoire sur les fibules barbares trouvées dans l'Ukraine.

M. Clouzot donne lecture d'un mémoire sur la devise de l'amiral Gouffier (1517 à 1525) *Festina lente* accompagnée d'une ancre et d'un Dauphin. Rabelais, qui l'a citée plusieurs fois, pourrait en être l'inventeur.

Ouvrages Nouveaux :

Arnaud (Raoul). *L'Egérie de Louis-Philippe. Adélaïde d'Orléans,* d'après des documents inédits. Ouvrage orné de portraits. Paris, Perrin, 1908, in-8°; 375 pp.

A-t-elle été réellement une « Égérie » pour son frère, cette princesse Adélaïde, dont M. R. Arnaud nous trace un portrait si vivant, si bien éclairé ? Même après la lecture de ce curieux volume, on n'est pas tout à fait convaincu. Il reste l'impression d'un caractère énergique, autoritaire, auquel manque la douceur propre aux Égéries. Certes, Adélaïde a rendu de grands services à sa famille, sans s'oublier elle-même. Par ses intrigues, son habileté plus agissante que celle de beaucoup d'hommes, elle a préparé la Révolution de juillet et le trône de Louis-Philippe; mais après, une fois fondé le gouvernement du roi-citoyen, sa haine opiniâtre contre les Bourbons et notamment la duchesse de Berry, l'impopularité qui en résulta pour elle dans les hautes classes de la société nuisirent plus au roi qu'elles ne le servirent. N'a-t-elle pas quelque part de responsabilité dans les attentats si fréquents qui menacèrent la vie de Louis-Philippe? Heureusement pour elle, la mort vint la frapper, à soixante-dix ans, une année avant la chute du frère qu'elle avait aimé si despotiquement.

Mais ne chicanons pas davantage M. A. sur l'emploi d'un qualificatif sujet à controverse. C'est la seule fois où, dans son excellent volume, il paraisse avoir manqué à la rigoureuse impartialité.

B.

Barroux (Marius) : *Essai de Bibliographie critique des généralités de l'Histoire de Paris.* Paris, Honoré Champion, 1908, in-8°, VI-155 p.

Tiré à 320 exemplaires, dont 20 numérotés sur papier de luxe.

Autant par ses fonctions d'archiviste de la Seine que par ses habitudes d'esprit, M. Barroux était parfaitement qualifié pour mener à bonne fin un ouvrage de ce genre, trop modestement nommé Essai. Notre confrère a prouvé dans ses différents travaux à quel point il

Digitized by Google

aime la précision, poussée même jusqu'à la minutie, la classification des idées et des faits suivant une méthode très raisonnée, étudiée d'avance sans que rien puisse être sacrifié à la fantaisie ou au hasard. Il a donc, avec le savoir, la vertu principale requise en bibliographie critique. Dans l'immense fatras de volumes qui ont Paris pour objet, l'auteur n'a retenu que 815 numéros; il est vrai qu'il ne s'agit que des sujets généraux; encore, pour bon nombre de ces numéros est-il fait quelques réserves sur le mérite des livres signalés. Pour ceux-là, une brève note, un peu trop semblable peut-être à celles que mettent les libraires dans leurs catalogues, met en garde le lecteur contre les promesses fallacieuses d'un titre. Ce volume rendra de grands services. L'auteur dit avec raison que, dans les bibliographies que l'on consulte, on aperçoit surtout ce qui y manque. Nous avons cherché ce qui manquait, et nous sommes heureux de ne pas avoir trouvé. Toutefois, comme il faut bien mêler un léger reproche aux louanges sincères, disons que nous avons regretté de ne pas voir mentionné, à la suite du bel ouvrage : *Paris dans sa splendeur*, une sorte de tome IV : *Paris et ses ruines*. De même, pourquoi M. B. n'a-t-il pas jugé à propos d'indiquer que les publications de MM. Sigismond Lacroix (n° 222), Monin (n° 223) et plusieurs autres font partie d'une collection officiellement placée sous le patronage du Conseil municipal, puisqu'une indication un peu analogue figure pour les volumes de la « Collection de l'Histoire générale de Paris »?

B.

« Il paraît impossible, à première vue — dit M. Marius Barroux — de faire en un petit nombre de pages une bibliographie de Paris.

« On reconnaîtra sans doute que cette bibliographie deviendra cependant faisable, si l'on commence par écarter tous les imprimés qui ne constituent aucunement des livres, étant dépourvus de ce qui fait le livre matériellement, un titre sur page spéciale (1), et même tous les livres qui n'ont pas le caractère d'ouvrage d'histoire, parce qu'ils n'ont rien de rétrospectif; si, de plus, on se borne à relever les ouvrages d'ensemble sur l'enseignement à Paris aux diverses époques, sur l'assistance, sur le commerce, etc., et à ne traiter ainsi que des généralités de l'Histoire de Paris. »

Dans le cadre de XVI grandes divisions, M. Barroux a groupé, sous 815 numéros, un choix des principaux ouvrages concernant l'histoire de Paris, mais en s'attachant surtout « au point de vue municipal et local ». Bien que ce chiffre soit peu élevé, on est étonné de la quantité d'ouvrages indiqués, car l'auteur a souvent mentionné, dans la note qui accompagne un numéro, trois ou quatre ouvrages sur

(1) Malgré cette déclaration de principes, M. Barroux a signalé un assez grand nombre de travaux qui « ne constituent aucunement des livres ». (Voir : n°s 63, 67, 69, 73, 80, 83, 84, etc..)

Digitized by Google

le même sujet ou s'y rattachant par un point. Il est donc indispensable de consulter l'« Index » (treize pages à deux colonnes) qui termine le volume.

Voici les divisions adoptées : I. Bibliographie. — II. Histoire géographique, géologie, climatologie. — III. Histoire générale. — IV. Histoire topographique. — V. Histoire administrative en général. — VI. Statistique, état civil, cimetières. — VII. Travaux publics. — VIII. Commerce et Industrie. — IX. Finances et Domaines. — X. Assistance et Hygiène. — XI. Lettres et Sciences. — XII. Beaux-Arts. — XIII. Spectacles et divertissements. — XIV. Justice et Police. XV. Cultes. — XVI. Usages et mœurs.

Dans chaque série, les ouvrages sont divisés en deux catégories : *A*. Ouvrages généraux. — *B*. Ouvrages spéciaux.

Nous n'imiterons pas les critiques qui, dans une Bibliographie, n'aperçoivent « que ce qui manque », et nous ne demanderons pas pourquoi tel ouvrage ancien est omis ; l'auteur nous répondrait : « Il n'y a qu'avantage à passer sous silence des ouvrages d'un caractère général, lorsqu'ils semblent trop vieillis ou trop défectueux et ne sont pas non plus de ceux qui ont fait époque ou existent seuls en l'espèce. » — Mais nous regretterons, l'unité de classement étant la chose la plus utile, que M. Barroux n'ait pas conservé les divisions (I. Bibliographie. — II. Histoire physique et naturelle. — III. Histoire générale. — IV. Topographie. — V. Monuments et Architecture. — VI. Histoire religieuse. — VII. Histoire des Lettres, Sciences et Arts à Paris. — VIII. Histoire des mœurs et coutumes. — IX. Fêtes et divertissements. — X. Histoire civile et administrative. — XI. Police et Histoire judiciaire) adoptées par Jules Cousin, ce maître de la bibliographie parisienne, pour le catalogue de la Bibliothèque publique de la Ville. J. C[t].

Beaurepaire (Edmond). *Paris, les anciens quartiers* [fascicule 9], Paris, impr. Le Deley, s. d.. pet. in-4° oblong.; 56 pp. de texte et 40 planches.

Cette coquette publication a connu, croyons-nous, des périodes d'intermittence et plus tard les bibliographes auront quelque peine à en répertorier les différents fascicules. Celui-ci est, paraît-il, le neuvième. Il est l'œuvre de M. Edmond Beaurepaire, tant pour le texte que pour le choix de l'illustration. M. B. nous conduit dans des quartiers mélancoliques du sud-est de Paris : la Bièvre, la Salpétrière, les Gobelins, l'ancien Marché aux Chevaux, et un rayon de soleil n'apparaît que lorsqu'on en arrive au Jardin des Plantes et à l'ancien château de Bercy. Ce n'en est pas moins une fort attrayante promenade, grâce au savoir du guide qui en face de chaque monument, à l'angle de chaque rue, évoque le passé et ajoute à ses récits d'agréables anecdotes. Quant aux planches toutes documentaires et rétrospectives,

Digitized by Google

elles ont été choisies avec la compétence dont M. B. fait preuve dans l'organisation des expositions iconographiques de la Bibliothèque Saint-Fargeau. B.

~~~ **Charavay** (Noël) : *Les Généraux morts pour la Patrie* (*Armées de terre et de mer*). *Notices biographiques. Deuxième série, 1805-1815*. [Paris], Noël Charavay, 1908, in-8°, 2 f. VI-236 p. et 2 f.

La première série de cet ouvrage a paru en 1893, dans les publications de la Société de l'Histoire de la Révolution française. Commencée par Jacques Charavay, mort à seize ans, elle était terminée par Étienne Charavay qui cherchait un adoucissement à sa douleur en s'occupant de l'œuvre de son fils, et trompait son propre deuil en rappelant les deuils glorieux de la Patrie. On y trouve une notice sur chacun des soixante-dix-sept généraux morts sur les champs de bataille de 1792 à 1804.

Aujourd'hui, M. Noël Charavay, oncle de l'auteur et frère de l'éditeur du premier volume, nous donne la suite conçue sur le même plan (1). Mais les guerres de l'Empire ayant été plus meurtrières que celles de la Révolution et du Consulat, nous avons, pour une période plus courte (1805-1815), cent soixante-deux notices d'officiers supérieurs morts devant l'ennemi : trois maréchaux, deux contre-amiraux, quarante-cinq généraux de division et cent douze généraux de brigade.

Les notices biographiques sont classées dans l'ordre chronologique du combat (depuis Trafalgar jusqu'à Anjoutin, sous Belfort) où a été reçue la blessure mortelle; elles donnent tous les états de service d'après les dossiers des archives administratives du Ministère de la Guerre; elles sont accompagnées d'un fac-similé de la signature.

L'ouvrage est terminé par une table alphabétique des généraux (il est fâcheux qu'elle ne comprenne pas tous les noms patronymiques, surnoms et titres); par une table des pays, départements et lieux d'origine par une table des batailles, des pays et des lieux où furent blessés et tués les généraux morts pour la Patrie de 1805 à 1815; enfin, par une table des vingt et une illustrations qui font de ce bon volume, très bien imprimé, un beau volume qui sera épuisé rapidement et deviendra rare, car il n'est tiré qu'à trois cent soixante-deux exemplaires, dont douze sur japon.

Voici les noms des généraux, presque tous étrangers, dont la date de naissance est inconnue et dont la signature, malgré toutes les recherches, n'a pas été retrouvée.

Généraux dont la date de naissance et la signature manquent : Baron de Breuning, Hadeln, de Hartitzch, Kwasniewski, comte de Lepel, Pakosz et de Siebein.

(1) Primitivement l'ouvrage devait aller jusqu'à l'Année Terrible; nous espérons qu'il sera continué.

Digitized by Google
~~~

Généraux dont, seule, la date de naissance manque : Fiszer et de Porbeck.

Généraux dont, seule, la signature manque : de Gambs, baron de Heimrodt, Levie et Francesco Orsatelli dit Eugène.

Nos lecteurs de l'étranger pourront peut-être combler cette lacune.

J. C[t].

Périodiques :

L'Amateur d'Autographes, 41[e] année, 1908. N° 1, Janvier : Maurice Tourneux. Les Mémoires de Madame Elliott, p. 1-7. — R. B[onnet]. Napoléon et les Congrégations (fac-similé hors texte), p. 8-10. — A. Delpy. Manuel de l'Amateur d'autographes (Lawrence-Le Barbier), p. 11-20. — Bibliographie, Annonce et Compte rendu des ventes, Chronique, p. 21-32.

N° 2. Février : R. Bonnet. La journée du 15 mai 1848. Documents inédits et fac-similés, p. 35-53. — René Puaux. Un Amateur d'autographes suédois : le baron Bonde, p. 54-57. — Bibliographie, Chronique, p. 58-64.

N° 3. Mars : Paul Bonnefon. L'abbé de Chancey et le vol. des estampes du Roi (1735) p. 65-80. — Bibliographie, p. 81-86. — Manuel de l'Amateur d'autographes (Le Bargy-Le Beau) p. 87-91. — Compte rendu des ventes, Chronique, p. 92-96.

N° 4. Avril : A. Perroud. L'évasion de Kervélégan, p. 97-105. — R. B[onnet]. L'ordre d'exécution de Fouquier-Tinville (Reproduction hors texte) p. 106-107. — Manuel de l'Amateur d'autographes (Le Beau-Lebeuf), p. 108-115. — Bibliographie, Les Livres d'histoire, Chronique, p. 116-128.

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry. Année 1906. — Un premier maître de La Fontaine [J. Meslier; traducteur des fables d'Esope, Paris, Cramoisy, 1629], par Frédéric Henriet, p. 3-9. — Le banquet Lhermitte, par Maurice Henriet, p. 10-19. — La Basoche de Château-Thierry, par G. Pommier, p. 20-33. — Quatre sujets de fables de La Fontaine [*L'Ane vêtu de la peau du Lion. — La Goutte et l'Araignée. — Le Meunier, son fils et l'âne. — Le Gland et la Citrouille*], par Minouflet, p. 34-43. — Variétés archéologiques de M. le chanoine Marsaux, par Jules Henriet, p. 44-46. — Comptes rendus, par J. Henriet, p. 47 et 117-120. — La Fontaine et le curé Jean Chouart, par J. Henriet, p. 48-53. — Visite à Bézu-Saint-Germain, par Médéric Frémont, p. 54-56. — Procès intenté par Latude à la famille Poisson, de Nogent l'Artaud, par Minouflet, p. 57-62. — Étienne Moreau-Nélaton [Le Peintre, l'Écrivain, le Céramiste], par F. Henriet, p. 63-97. — Souvenirs rétrospectifs. Le Choléra à Pavant, en 1854, par le D[r] A.

Digitized by Google

Corlieu, p. 98-100. — La Tabatière et la Canne de mon bisaïeul, par le Dr A. Corlieu, p. 101. — Les Parties casuelles et la Paulette, par E. Deraine, p. 102-104. — Notice nécrologique [sur Auguste Carré, maire d'Épieds], par J. Henriet, p. 105-109. — Notice sur Mgr Deramecourt, évêque de Soissons, de Laon et de Saint-Quentin, par l'abbé N. Guyot, p. 110-116. — Le Remplacement militaire sous le premier Empire, par Legrand, p. 121-130. — Le Combat de Marchais, par Minouflet, p. 131-136. — Excursion archéologique à Reims, du 4 juin 1906, par L. Moyat, p. 137-147. — Compte rendu des travaux de la Société, pendant l'année 1906, par J. Henriet p. 148-151.

~~~ **Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie du VII^e arrondissement de Paris.** N° 1. Mars 1906 : Louis Ravaisson-Mollien. Avant-propos, p. 3-4. — Liste des Membres, Statuts, Réglement intérieur, p. 5-11. — Limites de l'arrondissement et des quartiers, p. 12. — Nizet. L'hôtel d'Humières, p. 13-18. — Maniaque. L'âge des rues du VII^e arrondissement, p. 19-26. — Lucien Gillet. La Frégate, p. 27-31. — Lucien Gillet. Essai de bibliographie [de l'Hôtel des Invalides], p. 32.

N° 2. Décembre 1906 : H. Marty. L'Hospice Leprince, p. 3-6. — Vacquier. La Mairie du Palais-Bourbon, p. 7-12. — Léon Roger. Hôtel du Ministre de la guerre, p. 13-16. — G. Lejeune. Nomenclature des Hôtels particuliers du VII^e, avec plan de la rue de Varenne, p. 17-22. — Fernand Roger. Hôpital militaire du Gros-Caillou (Bibliothèque Dubarry), p. 23-27. — Note sur Adrienne Lecouvreur, p. 28. — Procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 décembre 1906, p. 29-32. — Situation financière, p. 32.

N° 3. Juin 1907 : Vacquier. La Mairie du Palais-Bourbon (suite et fin), p. 3-12. — Vacquier. Liste des Officiers municipaux, Présidents, Administrateurs, Maires et Adjoints, p. 13-21. — Lucien Gillet. Les Fontaines de l'Esplanade des Invalides, p. 22-25. — G. Pinet, L'École Polytechnique au Palais-Bourbon, de 1794 à 1805, p. 26-31. — L. Gillet, Essai de bibliographie (*suite*), p. 32.

~~~ **Bulletin de la Société historique et archéologique des VIII^e et XVII^e arrondissements de Paris,** paraissant tous les six mois. 9^e année, 1907. Janvier-Juin : Partie administrative, p. 5-32. — Léon Gruel. L'Église de la Madeleine (*suite*), p. 33-35. — Émile Le Senne. Le Salon de la princesse Belgiojoso, p. 56-72. — Maurice Batier. Bibliographie, p. 73-74.

Juillet-Décembre : Procès-verbaux des séances, p. 75-78. — Albert Babeau. L'Abattoir du Roule, p. 79-82. — Lucien Raulet. Un projet d'avenue entre les Tuileries et le coteau de Saint-Germain (1749), p. 83-89. — Victor Perrot. Le vieil Hôtel solitaire de l'avenue des Champs-Élysées (L'Hôtel du duc de Massa), p. 90-116. — Dénominations successives de la rue de La Boëtie, d'après les plans de Paris, p. 117.

Digitized by Google

La Révolution française. — 1908, 14 janvier : Jean Dreyfus. Le Manifeste royal du 20 juin 1791, p. 5-22. — Félix Mourlot. Impressions d'un garde national normand sur la fête de la Fédération (14 juillet 1790), p. 23-29. — H. Zivy. L'évêque de Saint-Pol-de-Léon et la Constitution civile du clergé, p. 30-41. — H. Labroue. La Société populaire de La Garde-Freinel (Var), p. 42-64. — Notes de lectures : Bonaparte et Newton, p. 65-67. — Chronique et Bibliographie, p. 68-96.

14 février : A. Mathiez. La France et Rome sous la Constituante (*suite*), p. 97-130. — H. Labroue. La Société populaire de La Garde-Freinel (*suite et fin*), p. 131-157. — Franck Rousselot. Les papier de Truguet, p. 158-161. — E. Chapuisat. La surveillance spéciale en 1807, dans le département du Léman, p. 162-165. — Notes de lectures : Napoléon et les Congrégations (avec planche hors texte), p. 166-167. — Séance de la Commission supérieure des Archives, p. 168-177. — Chronique et Bibliographie, p. 178-192.

14 mars : Cl. Perroud. A propos de l'abolition du droit d'aînesse, p. 193-202. — A. Aulard. Avertissement au tome XVIII du *Recueil des actes du Comité de Salut Public*, p. 203-209. — A. Kuscinski. Maignet et le clergé de l'arrondissement d'Ambert, p. 210-219. — A. Tuetey. Le Comité des inspecteurs de la salle de la Convention, p. 220-234. — Notes de lectures : 1° Les pommes de terre des Tuileries et du Luxembourg; 2° Barbès et Lamartine, p. 235-238. — Réimpression : Un arrêté de Dartigoeyte sur le décadi, p. 239-242. — Chronique et Bibliographie, p. 243-288.

14 avril : Société de l'Histoire de la Révolution. Assemblée générale du 8 mars 1908 et banquet, p. 289-307. — A. Mathiez. La France et Rome sous la Constituante (*suite*), p. 308-333. — Édouard Chapuisat. Carnot à Genève, p. 334-340. — C. Denolle. Les prêtres assermentés, p. 341-348. — Les actes notariés et les Archives départementales, p. 349-357. — Notes de lectures : 1° La Convention nationale et la traite des nègres ; 2° Fabre d'Églantine et *L'Orange de Malte*; 3° La Bibliothèque de Crispi, p. 358-363. — Chronique et Bibliographie, p. 364-384.

Le Gérant : F. Bournon.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS. — 17412

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

***Vid* Calais-Douvres : 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.**
***Vid* Boulogne-Folkestone : 10 h. 20 du matin.**

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 9 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Via **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution ; celles pour l'au-delà de Londres son acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Abonnement de Bains de mer et d'Excursion

SUR LES COTES DE BRETAGNE

Pour faciliter les excursions sur les côtes de la Bretagne, la Compagnie de l'Ouest vient de mettre à la disposition du public un nouveau type de carte d'abonnement.

Cette carte, délivrée au départ de Paris et de toutes les gares de l'Ouest, permet au voyageur de se rendre à l'une des stations balnéaires desservies par la ligne de Granville à Brest, de circuler librement sur cette ligne, ainsi que sur ses embranchements conduisant à la mer et, enfin, de revenir à son point de départ.

Le voyageur a le droit de s'arrêter aux gares intermédiaires sur toute l'étendue du parcours.

Le prix de l'abonnement, valable pendant 33 jours, est de :
100 francs en 1re classe, et de **75** francs en 2e classe, avec réduction de moitié pour les enfants de 3 à 7 ans.

La durée de validité peut être prolongée d'un ou deux mois, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément fixé à 25 o/o du prix de l'abonnement, sans que la durée totale puisse dépasser le 15 novembre.

Cartes d'abonnement de Bains de Mer

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, de mai à octobre, par ses gares de Paris et des grandes lignes, des cartes d'abonnement mensuelles ou trimestrielles dites « de Bains de mer et d'Eaux thermales », donnant droit d'arrêt aux gares intermédiaires et comportant 40 o/o de réduction sur les prix des abonnements ordinaires et de même durée.

Ces cartes sont délivrées, pour les parcours d'au moins 25 kilomètres, à toute personne qui prend trois billets au moins pour les membres de sa famille ou ses domestiques allant séjourner, sous le même toit, dans une des stations balnéaires ou thermales desservies par le réseau de l'Ouest.

L'obligation de prendre trois billets n'est pas exigée lorsque les abonnements sont souscrits pour des parcours reliant directement deux stations balnéaires.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(Viâ Calais ou Boulogne)

Cinq services rapides quotidiens dans chaque sens

(VOIE LA PLUS RAPIDE)

Services officiels de la poste *(Viâ Calais)*.

La Gare de Paris-Nord, située au centre des affaires, est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Egypte, les Indes et l'Australie.

SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE.

5	express dans chaque sens entre		Paris et Bruxelles.	Trajet en	3 h. 50
3	—	—	Paris et Amsterdam.	—	8 h. 30
5	—	—	Paris et Cologne.	—	8 h. »
4	—	—	Paris et Francfort.	—	12 h. »
4	—	—	Paris et Berlin.	—	18 h. »
			Par le Nord-Express.	—	16 h. »
3	—	—	Paris et St-Pétersbourg.	—	51 h. »
			Par le Nord-Express tri-hebdomadaire.	—	46 h. »
	—	—	Paris et Moscou.	—	62 h. »
	—	—	Paris et Copenhague.	—	28 h. »
	—	—	Paris et Stockholm.	—	43 h. »
	—	—	Paris et Christiania.	—	49 h. »

TRAINS DE LUXE

TOUTE L'ANNÉE :

Nord-Express. — Tous les jours entre Paris et Berlin, avec continuation une fois par semaine de Berlin sur Varsovie et trois fois par semaine de Berlin sur St-Pétersbourg. A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne.

Péninsulaire-Express. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi. (En correspondance à Brindisi avec le paquebot de la malle de l'Inde).

Calais-Marseille-Bombay-Express. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Marseille (quai de la Joliette). En correspondance avec les paquebots de la Compagnie péninsulaire et Orientale à destination de l'Egypte et des Indes.

L'HIVER SEULEMENT :

Calais-Méditerranée-Express. — De Londres et Calais pour Nice et Vintimille. Train rapide quotidien entre Paris-Nord, Nice et Vintimille composé de voitures de 1re classe, lits-salon et sleeping-car.

L'ÉTÉ SEULEMENT :

Engadine-Express. — De Londres et Calais pour Coire, Lucerne et Interlaken.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'Étranger

AVEC ITINÉRAIRE TRACÉ AU GRÉ DES VOYAGEURS

La Compagnie du Nord délivre toute l'année des Livrets à coupons à prix réduits, permettant aux intéressés d'effectuer à leur gré un voyage empruntant à la fois les réseaux français, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays européens.

Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilomètres.

La durée de validité est de 45 jours lorsque le parcours ne dépasse pas 2.000 kilomètres, 60 jours pour les parcours de 2.000 à 3.000 kilomètres et 90 jours au-dessus de 3.000 kilomètres

Digitized by Google

Numéros 173-174. 13me Année Mai-Juin 1908

Prix de l'Abonnement : France..... 10 fr. — Étranger..... 12 fr.
Un numéro..... 2 francs.

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Fernand BOURNON et Ed. MAREUSE

DIRECTEURS

SOMMAIRE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — Jules Coüet : Six lettres de Sainte-Beuve. — État des Inventaires des Archives départementales, communales et hospitalières. — Fernand Bournon : Documents relatifs à la Bibliothèque du Roi (1777-1791) (*Suite*). — Maurice de Puyvallée : Inventaire de la collection Rohault de Fleury (*Suite et fin*). — Lucien Gillet : Nomenclature des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure, lithographie, se rapportant à l'Histoire de Paris et qui ont été exposés aux divers Salons depuis l'année 1673 jusqu'à nos jours (Dressée d'après les Livrets officiels) (*Suite*).

CHRONIQUE. — Ouvrages nouveaux. — Périodiques.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1908

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

viâ Rouen, Dieppe et Newhaven

par la gare Saint-Lazare

SERVICES RAPIDES DE JOUR ET DE NUIT

Tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année, trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2me classe seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours : 1re classe, 48 fr. 25; 2e classe, 35 fr.; 3e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois : 1re classe, 82 fr. 75; 2e classe, 58 fr. 75; 3e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours.

Départs de Paris-Saint-Lazare, 10 h. 20 matin, 9 h. 20 soir. Arrivées à Londres (London-Bridge), 7 h. 30 matin; (Victoria) 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départs de Londres : (Victoria), 10 h. matin, 9 h. 10 soir; (London-Bridge), 9 h. 10 soir. Arrivée à Paris-Saint-Lazare : 6 h. 41 soir, 7 h. 5 matin.

Les trains du service entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1re classe et de 2e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

SIX LETTRES DE SAINTE-BEUVE

Aux trois volumes de la *Correspondance* et de la *Nouvelle Correspondance* de Sainte-Beuve publiés par M. Jules Troubat, en 1877, 1878 et 1880, il y aurait encore à ajouter un volume de lettres diverses, imprimées çà et là depuis une vingtaine d'années. Comme il est malheureusement peu probable que l'on puisse arriver à une refonte complète, il faudrait, pour établir l'unité de la correspondance de Sainte-Beuve, ajouter à ce quatrième volume une table chronologique des lettres et une table alphabétique des noms cités; tables qui devraient comprendre les *Lettres à la Princesse*, la *Correspondance avec M. et Mme Juste Olivier*, les *Lettres à Victor Hugo et à Mme Victor Hugo* (publiées par M. Gustave Simon : *Le Roman de Sainte-Beuve*).

Nous avons fourni une première contribution à ce supplément en donnant quelques lettres inédites dans la *Bibliographie* du Critique (*Le Livre d'or de Sainte-Beuve*. Paris, aux Bureaux du *Journal des Débats*, 1904, in-4°). Aujourd'hui, grâce à l'obligeante autorisation de MM. Jules Troubat et Calmann-Lévy, nous en apportons une nouvelle.

I

Ce 8 octobre 1829.

Monsieur,

J'ai beaucoup à vous remercier de l'aimable envoi que vous avez bien voulu me faire. Vos *Promenades dans Rome*, comme tous vos autres ouvrages, sont une bonne fortune pour moi; j'y trouve instruction et divertissement; j'y vois de près et sous mille côtés inattendus cette Italie que vous connaissez si bien et que vous nous racontez de mille manières. C'est bonheur, par le temps qui court, d'entendre causer d'art, si leste et si juste. En m'envoyant votre ouvrage, sans que j'aie l'honneur d'être

Digitized by Google

connu personnellement de vous, vous avez deviné peut-être que j'ai grand goût de ce qui sort de votre plume, et en cela vous m'aurez rendu justice.

Veuillez recevoir, Monsieur, avec mes sincères remerciemens, l'assurance de mes sentimens les plus distingués.

Ste-Beuve.

Suscription : Monsieur Beile,
Rue de Richelieu, Hôtel de Valois.
n°

Beyle venait de publier ses *Promenades dans Rome* (Paris, Delaunay, 2 vol. in-8°. — *Bibliographie de la France*, 5 septembre 1829, n° 5359) et il ne connaissait pas encore Sainte-Beuve. Sa première lettre au Critique, qui ait été recueillie, est du 26 mars 1830, « après avoir lu *Les Consolations*, trois heures et demie de suite » (*Correspondance* de Stendhal, 1800-1842, publiée par Ad. Paupe et P.-A. Cheramy, sur les originaux de diverses collections, t. II, p. 531). — Vingt-cinq ans plus tard, Sainte-Beuve disait de cet ouvrage : « C'est exactement la conversation d'un *cicerone*, homme d'esprit et de vrai goût, qui vous indique en toute occasion le beau, assez pour que vous le sentiez ensuite de vous-même si vous en êtes digne; qui mêle à ce qu'il voit ses souvenirs, ses anecdotes, fait au besoin une digression, mais courte, instruit et n'ennuie jamais ».

II-III

Monsieur,

Voici une *pensée*, courte il est vrai, mais inédite : veuillez tâcher, je vous prie, qu'il n'y ait pas de faute d'impression, car cela m'est toujours ennuyeux; je n'ose vous demander de relire moi-même sur l'épreuve cette bagatelle [quoique je le préférasse] (*Renvoi de Sainte-Beuve, en marge*). J'ai vu hier M. Marmier qui aurait bien désiré Mme de Krüdner, sur laquelle il a déjà écrit et sait beaucoup de choses. En le voyant, veuillez lui proposer quelque liste de noms où il puisse choisir. Il importerait fort que M. de Rémusat pût choisir aussi; c'est une plume très distinguée et très rare, à laquelle tous sujets ne peuvent convenir. Il faudrait lui donner le choix, car ce qu'il ferait serait élégant et fin à coup sûr et très recherché dans le monde — il eût été très propre à Mme Necker de Saussure si Ferdinand Denis ne l'avait pas. Enfin proposez-lui une liste où

Digitized by Google

il y ait quelques beaux noms et faites-le choisir, car c'est un col laborateur précieux pour le succès dans un certain cercle.

Mille complimens, Monsieur, et salutations dévouées.

Ste-Beuve.

Ce 23.

Quant à M. de Vigny, je crois qu'il est inutile de faire des démarches auprès de lui, son genre de travail et ses habitudes prises le détournant tout à fait de ces collaborations. /·

Suscription : Monsieur,
Monsieur de Montferrand,
Rue Guénégaud, 17.

Monsieur,

Permettez-moi de vous dire d'abord que je ne puis accepter votre façon de juger Mme Tastu; rien n'est moins âpre qu'elle, elle est la délicatesse même, elle a seulement été un peu blessée d'un air de ruse qu'elle a cru voir dans cette affaire. Il suffirait qu'elle sût votre manière de parler d'elle pour qu'elle se refusât absolument à tout. Elle n'a nullement recueilli le prix de sa notice : ce que M. Guizot a cru devoir faire pour elle est indépendant de toutes notices, et ne tient qu'à l'estime profonde qu'il fait de sa personne.

Je viens d'écrire à Mme Tastu selon votre désir, Monsieur. Elle désirerait faire comme moi, vous donner sa notice après qu'elle aurait paru dans la *Revue de Paris*. Je vais tâcher d'arranger cela. En voudrez-vous ensuite? Je n'y vois sincèrement aucun inconvénient pour votre entreprise : on ne tirera rien à part de la *Revue* et les exemplaires que la famille en voudra se prendront toujours dans votre *Biographie*.

Ce qu'a fait Mme Tastu, un autre collaborateur ne pourrait également le faire; elle a eu des lettres et notices particulières, Mme Guizot (Dillon) n'ayant rien ou presque rien écrit pour le public.

Voici la seconde feuille dont je désirerais revoir la seconde épreuve. Je tiens beaucoup, fesant mes corrections avec le plus grand soin, qu'on n'en fasse aucune autre après moi, et que la ponctuation soit aussi respectée. Je reverrai la seconde épreuve de cette feuille aussi vite que vous le voudrez.

Digitized by Google

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentimens très distingués.

Ste-Beuve.

Suscription : Monsieur,
Monsieur de Montferrand,
22, rue Mazarine.

Sous le pseudonyme d'Alfred de Montferrand, le marquis Adolphe de Chesnel avait entrepris — en outre d'une publication périodique : *Les Femmes, journal du siècle*, qui n'eut que trois numéros, de janvier à mars 1836 — une *Biographie des Femmes Auteurs contemporaines françaises*, avec portraits dessinés d'après nature par M. Jules Boilly, Paris, Armand-Aubrée, 1836, in-8°. Le prospectus donne une longue liste de collaborateurs des deux sexes ; à côté des noms de Ballanche, Chateaubriand, Philarète Chasles, Alexandre Dumas, Lamartine, Nodier, Senancour, etc., on voit effectivement les noms de Ferdinand Denis, de Marmier et du comte de Rémusat, mais Vigny n'est pas mentionné. Enfin, on ne trouve, dans le seul volume paru, aucun article de Ferdinand Denis, de Xavier Marmier ou du comte de Rémusat, pas plus d'ailleurs que d'article sur Mme de Krüdner ou Mme Necker de Saussure.

Le portrait de Mme Guizot (née Pauline de Meulan), publié par Sainte-Beuve dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1836, occupe les pages 259 à 298 ; l'étude de Mme Amable Tastu sur Élisa Guizot, née Dillon, avant d'être reproduite ici, p. 299-317, parut dans la *Revue de Paris* du 18 septembre 1836 ; elle était accompagnée de la note suivante :

« Cet article que nous avions depuis longtemps à l'impression et que nous ne croyons pas devoir retarder davantage, malgré le retour imprévu de M. Guizot au Ministère, et malgré les perfides insinuations dirigées contre nous journellement par des personnes qui se disent ses amis, intéressera plus d'un lecteur, surtout plus d'une lectrice, par les détails intimes qu'il contient sur une personne d'un mérite rare et que le public a jusqu'ici si peu connue (N. du D.).»

La *Pensée* de Sainte-Beuve fait partie (p. 101 à 105) de l'ouvrage suivant : *Fleurs sur une tombe. A Élisa Mercœur*, par M. Alfred de Montferrand, directeur de la *Biographie des Femmes*, etc. Recueil composé de pièces inédites des écrivains de l'Époque. Vendu au profit de la mère d'Élisa. Paris, l'Éditeur, rue Mazarine, n° 30. Armand Aubrée, rue Taranne, n° 14, 1836, in-8°. Portrait lithographié et fac-similé d'autographe (*Bibliographie de la France*, 6 février 1836, n° 615). La voici :

« Les grands hommes, les grands écrivains et poètes, arrivés à un certain point de leur carrière, sont comme ces fleuves démesurément larges à leur embouchure et trop ouvertement navigables. Tous les

Digitized by Google

connaissent et ils connaissent tous. C'est une banalité que leur gloire. Oh! que je les aime bien mieux plus haut, plus proches de leur origine, presque infréquentés, quand leur cours est si mystérieux, si voilé encore, que deux vieux saules penchés sur chaque rive peuvent se toucher du front, et leur servir de berceau! »

IV

Ce 22 juin 1856.

Madame,

J'ai bien à m'excuser auprès de vous de n'avoir pas répondu plus vite à votre aimable missive; mais j'ai été *en article* jusqu'à tout à l'heure, et comme rien ne s'achève qu'au dernier moment, j'ai alors des fatigues nouvelles qui me réduisent pour quelque temps à néant. Les *Nièces de Mazarin* sont un charmant sujet en effet : l'inconvénient n'est pas du tout que le livre ait paru dans la *Revue*, car il n'y a qu'à louer les recherches et la façon, et l'embarras n'est pas là : il est plutôt en ceci que l'auteur a épuisé ce sujet très agréable et limité, et qu'il y a une vraie difficulté à refaire quelque chose après lui, en parlant de lui. Dans le *Moniteur*, je vous l'avouerai, je me sentirais plus à l'aise pour avoir raison de ces lutines et charmantes nièces en un article qui ne serait que d'extrait, sauf quelques variantes; pour la *Revue*, il faut quelque chose de plus et en longueur et en apparence, quelque chose qui ressemble à un travail, — et ce travail est fait par M. Renée. Mais, je vous en prie, laissez-moi encore retourner quelques jours la difficulté, et, la grâce aidant, j'arriverai peut-être à quelque chose, — non pas encore à écrire l'article, mais à vous dire positivement que je l'écrirai sous cette forme plus étendue.

Vous pouvez croire, Madame, que je désire vivement avoir l'honneur de vous complaire, comme aussi à (*sic*), répondre à toutes les amabilités et les procédés si parfaits de M. de Calonne.

Agréez, je vous prie, l'expression de mes respectueux hommages.

Ste-Beuve.

Suscription (sur une enveloppe) :

Madame
La vicomtesse de Calonne,
nº 26, rue d'Aumale, Paris.

Digitized by Google

C'est le 31 janvier 1857 que la *Revue contemporaine* fit paraitre l'article de Sainte-Beuve sur le livre d'Amédée Renée (*Les Nièces de Mazarin*, études de mœurs et de caractères au XVII^e^ siècle, 2^e^ édition, revue et augmentée de documents inédits. Paris, Firmin-Didot, 1856, in-8°); il est intitulé : *Les Nièces de Mazarin et son dernier petit-neveu le duc de Nivernais*, et a été reproduit dans le tome treizième des *Causeries du Lundi*.

V

Laissez-moi, je vous prie, Messieurs, vous remercier de vos bonnes grâces. Je reçois journellement de vous de charmants volumes : hier, les *Lettres* de de Brosses, si bien données par M. Babou, et de ce dernier un recueil de piquants récits; voilà maintenant les *Mémoires* de Lauzun, au complet, avec une introduction de M. Lacour qui s'y montre fort obligeant pour moi. Je sens que j'ai à remercier ces Messieurs : je le fais ici par vous, et en vous priant de vouloir bien agréer pour vous-mêmes une part de mes remerciements, de mon compliment, pour la perfection élégante des éditions, avec l'assurance de ma considération très distinguée.

Ste-Beuve.

Ce 11 mai 1858.

Cette lettre est adressée à Poulet-Malassis et de Broise, qui venaient de faire paraître successivement, dans les premiers mois de 1858 : les *Lettres familières écrites d'Italie à quelques amis en 1739 et 1740*, par Ch. de Brosses, avec une étude littéraire et des notes, par Hippolyte Babou, 2 vol. in-12; *Les Païens innocents*, nouvelles, par Hippolyte Babou, 1 vol. in-12;enfin les *Mémoires du duc de Lauzun* (*1747-1783*) publiés pour la première fois avec les passages supprimés, les noms propres, une étude sur la vie de l'auteur, des notes et une table générale par Louis Lacour, 1 vol. in-12.

VI

Ce 20 février 1865.

Mon cher ami,

Je vous remercie de votre bon souvenir et de votre envoi. Vous possédez l'Espagne comme pas un, et en même temps vous êtes resté des nôtres. Je vous avais déjà rencontré au sujet de Cervantes et pour des vers écrits durant sa captivité et

Digitized by Google

que vous avez traduits. Ma plume de critique avait même, si je m'en souviens, glissé en note une légère réserve après l'éloge. Vous aurez ignoré ou excusé cela. Il m'est toujours très agréable, vous n'en pouvez douter, de vous rencontrer ou de vous lire : cela me reporte à un temps que j'appelle meilleur, tout comme vous pouvez le faire ; et si j'ai continué à marcher tant bien que mal, ce n'est certes pas sans trouver le chemin bien long.

Faites bien mes amitiés à Marmier quand vous le verrez, et je pense que vous le voyez souvent. Et croyez-moi bien

Tout à vous.

Ste-Beuve.

Il ne peut y avoir de doute; cette lettre est adressée à Antoine de Latour, et Sainte-Beuve le remercie de ses *Études littéraires sur l'Espagne contemporaine* (Paris, Michel Lévy frères, 1864, in-18 jésus) qui avaient paru en février 1864 ou des *Sainètes* de Ramon de La Cruz, traduits par Antoine de La Tour, (Paris, Michel Lévy frères, 1865, in-18 jésus), qui parurent au mois d'avril, mais devaient déjà être imprimés. La « légère réserve » est une note assez désagréable de son troisième article sur *Don Quichotte :*

« Pourquoi cet écrivain, que j'appelle aimable, se fait-il aigre en quelques endroits? pourquoi se croit-il obligé de payer son tribut à une coterie? Je voulais le louer; cela me le gâte. La nature vous a fait indulgent et bon, nullement polémiste ni armé en guerre; ne sortons pas de notre nature. » — Il y a comme un regret dans la lettre ci-dessus, et l'on pourrait croire que cette note fut oubliée dans le journal où elle avait paru (*Le Constitutionnel,* 23 mai 1864); il n'en est rien, elle fut recueillie dans l'article, au tome VIII des *Nouveaux Lundis*, avec l'addition suivante : « M. Cousin disait un jour de M. Villemain : « Il veut faire la guerre et il n'est pas soldat ».

Jules Coüet.

ÉTAT DES INVENTAIRES
DES
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES

Avant de prendre la retraite où l'accompagna le souvenir affectueux et respectueux de tous ceux qui l'ont connu, M. Gus-

Digitized by Google

tave Servois, adressa, en janvier 1902, son dernier rapport au Ministre de l'Instruction publique sur la Direction des Archives. Ce rapport est suivi d'un *État des Inventaires des Archives nationales, départementales, communales et hospitalières*, formant 85 pages. Depuis six ans écoulés, ce rapport n'est plus au courant, car la production laborieuse des archivistes ajoute, pour ainsi dire chaque jour, une feuille d'inventaire à la feuille précédemment imprimée, et souvent les feuilles sont arrivées à constituer un volume.

Il nous a paru utile de réimprimer, avec l'agrément de la Direction des Archives, cet État des Inventaires en y ajoutant tout ce dont il s'est augmenté depuis 1902 jusqu'à l'heure actuelle. Nous commençons par les Archives départementales, communales et hospitalières.

L'extrême compétence et obligeance de M. Welvert nous ont été d'un infini secours. Il n'est que juste de l'en remercier bien vivement.

CADRE DE CLASSEMENT DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

FONDS ANCIENS

Archives civiles.

A. Actes du pouvoir souverain et domaine public.
B. Cours et juridictions.
C. Administrations provinciales.
D. Instruction publique, sciences et arts.
E. Féodalité, communes, notaires et familles.
E supplément. Fonds conservés dans les communes.
F. Fonds divers se rattachant aux archives civiles.

Archives ecclésiastiques.

G. Clergé séculier.
H. Clergé régulier.
H supplément. Fonds conservés dans les hospices.
I. Fonds divers se rattachant aux archives ecclésiastiques.

FONDS DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

L. Administration du département, des districts, des cantons. Fonds divers.
Q. Domaines nationaux.

Digitized by Google

CADRE DE CLASSEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES

AA. Actes constitutifs et politiques de la commune.
BB. Administration communale.
CC. Impôts et comptabilité.
DD. Propriétés communales, travaux publics.
EE. Affaires militaires, marine.
FF. Justice, procédure, police.
GG. Cultes, instruction et assistance publiques.
HH. Agriculture, industrie, commerce.
II. Documents divers, inventaires, objets d'art, etc.

CADRE DE CLASSEMENT DES ARCHIVES HOSPITALIÈRES

A. Actes de fondation.
B. Titres de propriété.
C. Matières ecclésiastiques en général.
D. Inventaires.
E. Administration.
F. Registres d'entrée et de sortie.
G. Papiers et registres des institutions succursales.
H. Papiers et correspondances diverses.

AIN

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série C (1,107 art.), par M. Brossard. — 1884.
Séries D (24 art.) et *E* (506 art.), par M. Brossard. — 1893.
Séries G (379 art.) et *H* (956 art.), par M. Brossard. — 1891.
En préparation : *Séries A-B* (feuilles 1-62).

ARCHIVES COMMUNALES

Bourg, par M. Brossard. — 1872.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

Bourg, par M. Brossard. — 1893.

AISNE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (33 art.) et *B* (art. 1-3, 435), par M. Matton. — 1874.
Séries B (art. 3,436-4, 142), *C* (1,070 art., Intendance de Soissons, etc.), *D* (21 art.), *E* (671 art.) et *F* (21 art.), par M. Matton. — 1878.

Digitized by Google

Série E supplément (art. 1-909), par M. Souchon. — 1906.
Séries G (1,849 art.) et *H* (1,790 art.), par M. Matton. — 1885.
Tables générales, par M. Matton. — 1889.
En préparation : *Série E supplément* t. II (feuilles 1 à 12).

ARCHIVES COMMUNALES

Laon, par MM. Matton et Dessein. — 1885.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

Chauny, par M. Souchon. — 1899.
Liesse, par M. Souchon. — 1902.
Marle, par M. Matton. — 1889.
Soissons, par M. Matton. — 1874.

ALLIER

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (153 art.) et *B* (art. 1 à 880), par M. Chazaud. — 1883.
En préparation : *Séries C* (feuilles 1 à 12), *D* (feuilles 1 à 7), *E* (feuilles 1 à 20), *E supplément* (suite) [feuilles 1 à 4].
Série E supplément (art. 1 à 1109, arrondissement de Moulins), par M. Claudon. — 1906.
En préparation : *Série L* (feuilles 1 à 17).

ARCHIVES COMMUNALES

Moulins, par MM. Conny et Chazaud. — 1882.
Vichy, ville et hospice, par MM. Vayssière et Claudon. — 1896.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

Gayette, par M. Flament. — 1908.

ALPES (BASSES-)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série B (art. 1 à 1,305, Préfecture de Barcelonnette, sénéchaussée de Castellane, etc.), par M. Isnard. — 1892.
En préparation : *Série B* (suite) [feuilles 1 à 80].

Digitized by Google

ALPES (HAUTES-)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (43 art.), *B* (515 art.) et *C* (227 art.. Intendance du Dauphiné, élection de Gap), par M. l'abbé Guillaume. — 1887.

Série G (art. 1 à 777, Archevêché d'Embrun, etc.), par M. l'abbé Guillaume. — 1891.

Série G (art. 778 à 1,111, Évêché de Gap), par M. l'abbé Guillaume. — 1895.

Série G (art. 1,112 à 1,556, Évêché de Gap), par M. l'abbé Guillaume. — 1897.

Série G (art. 1,557 à 1,813, Évêché et chapitre de Gap), par M. l'abbé Guillaume. — 1901.

Série G (art. 1814 à 2,316, Chapitre de Gap, Université de la cathédrale de Gap), par M. l'abbé Guillaume. — 1904.

Série H supplément (Hospices de Briançon, d'Embrun et de Gap), par M. l'abbé Guillaume. — 1899.

En préparation : *Série G* (suite) [feuilles 1 à 53].

Introduction : pages XVI-CIV.

ARCHIVES COMMUNALES

Guillestre, par M. l'abbé Guillaume. — 1906.

En préparation : *Gap* (feuilles 1 à 55).

ALPES-MARITIMES

Séries A (2 art.) et *B* art. 1 à 308, Sénat de Nice), par M. Moris. Table générale. — 1902.

Série H (1,563 art., Abbaye de Lérins, etc.), par M. Moris. Tables générales. — 1893.

Série H supplément (art. 1,564 à 1,993, Hospices et hôpitaux de Nice, par M. Bianchi; de Grasse, par M. Sardou; de Vence, de Puget-Théniers, de Saorge, de Villefranche). — 1894.

En préparation : *Séries A-B* (feuilles 1 à 22), *G* (feuilles 1 à 32).

ARCHIVES COMMUNALES

Grasse, par M. Sardou. — 1865.

Digitized by Google

ARDÈCHE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (5 art.), *B* (147 art.), *C* (1, 536 art., Etats du Vivarais, etc.) et *D* (6 art.), par M. Mamarot. — 1877.

En préparation : *Série G* (feuilles 1 à 20).

ARCHIVES COMMUNALES

En préparation : *Largentière* (feuilles 1 à 14).

ARDENNES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (26 art., Principauté de Château-Regnault et *B* (art. 1 à 1,668), par MM. Sénemaud et Laurent. — 1890.

Séries C, D, E, F, par MM. Sénemaud et Laurent. — 1905.

Série E supplément (art. 1 à 1663), par M. Laurent. — 1902.

Séries G (289 art.), *H* (519 art.) et *I* (8 art.), par MM. Sénemaud et Laurent. — 1888.

Série H supplément (775 art., Hospices de Charleville, Château-Porcien, Donchery, Mouzon, Rethel, Sedan), par M. Laurent. Table générale. — 1901.

ARCHIVES COMMUNALES

Charleville, ville et hospice, par M. Laurent. — 1894.

Mézières, par M. Sénemaud. — 1873.

ARIÈGE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série B (art. 1 à 191, Sénéchaussée de Pamiers), par MM. Orliac, Legrand et Pasquier. — 1894.

En préparation : *Série G* (feuilles 1 à 22).

AUBE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries C (2,346 art., Intendance de Champagne, etc.) et *D* (160 art.), par M. d'Arbois de Jubainville. — 1864.

Digitized by Google

Série E (art. 1 à 1,223), par M. Roserot. — 1884.

Série E [fonds de Saxe] t. I (art. 1 à 234), par MM. Vernier, Véling, Bijoudot, Burg, Reimpler et Tribout. — 1903.

Série E, t. II (art. 1 à 1420), par M. Vernier. — 1905.

Série G (art. 1 à 2,544, Évêché et chapitre de Troyes), par M. d'Arbois de Jubainville. Tables générales. — 1873.

Série G (art. 2,545 à 4,235, Chapitre et officialité de Troyes par MM. d'Arbois de Jubainville et Fr. André. — 1896.

En préparation : *Series C* (suite) [feuilles 1 à 12], *E** (fonds de Saxe) (suite) [feuilles 1 à 12].

ARCHIVES COMMUNALES

Bar-sur-Seine, par M. d'Arbois de Jubainville. — 1864.

AUDE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série B (art. 1 à 2,158), par M. Mouynès. — 1864.

Série B (art. 2,159 à 2,795), par MM. Mouynès et Dupond. — 1891.

Séries G (218 art.) et *H* (451 art.), par MM. Laurent, Bloch et Doinel. — 1900.

En préparation : *Série L* (feuilles 1 à 12).

ARCHIVES COMMUNALES

Cuxac-d'Aude, par MM. Mouynès et Tissier. — 1895.

Narbonne, Série AA (189 art.), par M. Mouynès. — 1877.

Narbonne, annexe de la Série AA : publication de documents, par M. Mouynès. — 1871.

Narbonne, Série BB (art. 1 à 32, Délibérations du conseil de ville), par M. Mouynès. — 1872.

Narbonne, Série BB (art. 33 à 229, Délibérations, etc.), par M. Mouynès. Annexes : publication de documents analysés. — 1877-1878.

Ouveilhan, par M. Mouynès. — 1863.

AVEYRON

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries B (228 art.), *C* (1,786 art.) et *D* (618 art.), par M. Affre. — 1866.

Digitized by Google

Série E (art. 1 à 2,036, Notaires et tabellions, etc.), par M. Affre. — 1877.

En préparation : *Série G* (feuilles 1 à 55).

ARCHIVES COMMUNALES

Rodez, par M. Affre. — 1877.

BOUCHES-DU-RHONE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série B (art. 1 à 1,499, Cours des comptes de Provence), par M. Blancard. — 1875.

Série B (art. 1,500 à 3,312, Cours des comptes de Provence), par M. Blancard. — 1879.

Série C (art. 1 à 985, États de Provence), par M. Blancard. — 1884.

Série C (art. 986 à 1,275, États de Provence), par M. Blancard. — 1892.

Série C (art. 1276 à 2,647, Intendance de Provence), par M. Raynaud.

Série L (Lois et décrets; délibérations des assemblées et administrations du département), par M. Blancard. — 1889.

Série L (Délibérations et arrêtés du directoire du département), par M. Blancard. — 1896.

En préparation : *Série C* (suite) [feuilles 1 à 67].

ARCHIVES COMMUNALES

Cassis, ville et hospice, par M. Raimbault. — 1905.

Marseille (Chambre de commerce), par M. O. Teissier. — 1878.

Tarascon. — Inventaire inachevé, sans titre ni table.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

Marseille [par M. Ferd. André]. — 1872.

CALVADOS

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série C (art. 1 à 1,491, Intendance de Caen), par M. Chatel — 1877.

Digitized by Google

Série C (art. 492 à 2,147, Intendance de Caen), par M. Chatel. — 1883.

Série C (art. 2,248 à 2,975, Intendance de Caen), par MM. Chatel et Bénet. — 1887.

Série C (art. 2,976 à 4,186, Intendance de Caen), par M. Bénet. — 1898.

Série D (art. 1 à 86, Université de Caen), par M. Bénet. — 1892.

Série D (art. 87 à 644, Université de Caen), par M. Bénet. — 1894.

Série E (art. 1 à 527, Duché d'Harcourt), par M. Bénet. — 1905.

Série E supplément (art. 1 à 807, Communes des cantons de Caen, de Bourguébus, de Creully et de Douvres), par M. Bénet. — 1897.

Série F (fonds de Petiville, de Beaumont, Le Duc et le Hardy), par M. Bénet. — 1897.

Série H (art. 1 à 659, Abbaye d'Ardennes), par M. Bénet. — 1905.

Série H supplément (art. 1 à 1,320, Hôpitaux de Lisieux et de Bayeux), par MM. Bénet et Renard. — 1891.

Série H supplément (art. 1,321 à 1,872, Hôpitaux de Honfleur, Orbec, et Bois-Halbout), par M. Bénet. — 1900.

Série L (art. 1 à 603), par M. Bénet. — 1906.

Série L supplément (Condé-sur-Noireau), par M. Bénet. — 1907.

En préparation : *Série C* (suite) [feuilles 1 à 5], *E supplément* (suite) [feuilles 1 à 45].

CANTAL

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série E (art. 1 à 1,074, Titres de famille), par MM. Aubépin, Grand et Esquer. — 1904.

En préparation : *Série C* (feuilles 1 à 19); *Série D* (feuilles 20 à 21); *Série L* (feuilles 1 à 22).

CHARENTE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries C (284 art.), *D* (39 art.) et *E* (art. 1 à 966, Titres de

Digitized by Google

famille, Notaires et tabellions), par MM. Babinet de Rencogne et de Fleury. — 1880.

Série E (art. 967 à 1,385, Notaires et tabellions), par M. de Fleury. — 1887.

Série E (art. 1,386 à 1,735, Notaires et tabellions), par M. de Fleury. — 1896.

Série E (art. 1,736 à 3,040, Notaires et tabellions), par MM. de Fleury et de La Martinière. — 1906.

En préparation : *Série L* (feuilles 1 à 4).

CHARENTE-INFÉRIEURE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (21 art.), *B* (art. 1 à 1,005), par M. Meschinet de Richemond. — 1900.

Série B (art. 1006 à 1828), par M. Meschinet de Richemond. — 1903.

Série B (art. 1,829 à 2,661), par M. Meschinet de Richemond. — 1906.

Séries C (272 art., Intendance de la Rochelle), *D* (12 art.), *E* (248 art.), *E supplément* (118 art., Église réformée de la Rochelle), *G* (256 art.) et H (102 art.), par M. Meschinet de Richemond. — 1877.

Série E supplément (art. 1 à 1,224, Ville de La Rochelle), par M. Meschinet de Richemond. — 1892.

Série E supplément (art. 1,225 à 1,461, Ville de Saint-Jean-d'Angély), par M. Saudau. — 1895.

Série H supplément (480 art., Hospices de la Rochelle, de Rochefort, de Saintes, de Saint-Jean-d'Angély, de l'île de Ré, etc., etc.), par M. Meschinet de Richemond. — 1882.

En préparation : *Série E* (suite), (feuilles 1 à 9).

ARCHIVES COMMUNALES

Rochefort, par M. Meschinet de Richemond. — 1877.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

DOCUMENTS RELATIFS A LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI

1777-1791

(Suite.)

Lettre du comte d'Angiviller au Ministre.

Versailles, le 20 septembre 1786.

Le Roi désirant, Monsieur, se composer successivement un petit fonds de Bibliothèque à Rambouillet, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien donner vos ordres pour que dorénavant il soit destiné à cet objet et remis entre mes mains un exemplaire des divers ouvrages qui s'impriment sous vos ordres aux frais de S. M. J'ai l'honneur...

D'ANGIVILLER.

Lettre de Lenoir au Ministre, en date du 26 septembre 1786, où il l'informe qu'il a fait remettre au relieur de la Bibliothèque « l'exemplaire des Plantes gravées que le Roy a accordé à M. le garde des sceaux. »

Lettre de Lenoir au Ministre.

27 septembre 1786.

Monsieur,

Depuis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en m'envoyant copie de la réponse de M. Anisson sur la demande que j'avois présentée afin de completter plusieurs volumes au Catalogue des livres de la Bibliothèque qui manquent au Département des imprimés, j'ai conféré avec luy des moyens de procurer les remplacemens sans déranger les exemplaires qui restent à l'Imprimerie royale. Dès qu'il n'y en existe plus qu'un petit nombre en grand papier, je dois retirer ma demande et je me rends aux raisons qui vous ont été exposées; elles sont justes et très fondées. Cependant, M. Anisson m'ayant témoigné le désir de concourir aux vues que je vous avois déférées, sans s'écarter de vos intentions, il m'a fait connaître qu'il seroit possible de remplir l'objet qui peut intéresser le Département des

Digitized by Google

livres imprimés sans déranger l'ordre des collections existantes à l'Imprimerie royale; et d'abord, il m'a donné à connaître qu'il y avoit un assez grand nombre d'exemplaires en petit papier et il m'a ouvert un moyen facile de suppléer à ce qui peut manquer à la Bibliothèque. Il m'a aussi fait part que dans les 10 volumes du Catalogue, lesquels ont paru successivement et à grande distance l'un de l'autre, il pouvoit s'en trouver en plus grand nombre qui, dépareillés, seroient hors et au delà des collections complettes. C'est par la combinaison de ces moyens, sans nuire aux éditions entières que l'on pourroit parvenir à opérer ce qui seroit utile et nécessaire au service de la Bibliothèque. Je vous prie donc, Monsieur, de m'autoriser de convenir avec M. Anisson des moyens qui peuvent être mis en usage à cet effet et de permettre que nous ayons l'honneur de vous les communiquer en les soumettant à votre jugement.

Je dois aussi effacer l'impression qu'auroit pu faire naître dans votre esprit l'observation faite dans la lettre de M. Anisson à l'occasion des exemplaires des Catalogues qui manquent à la Bibliothèque parce qu'ils avoient été prêtés : M. l'abbé Desaunays, garde de ce dépôt, jaloux de se justifier m'a démontré qu'il avoit reçu à cet égard le dépôt tel qu'il est; que, s'il manque quelques exemplaires du Catalogue, ils manquoient à la Bibliothèque avant lui et que ce défaut n'a pu venir que par des causes antécédentes et notamment par les remises ou les présens faits, en vertu d'ordres anciens, de quelques exemplaires du Catalogue à mesure qu'ils paroissoient; et effectivement, Monsieur, j'ai reconnu qu'on ne pouvoit attribuer qu'à de pareilles causes les défauts que j'ai voulu réparer. Je suis avec respect...

LENOIR.

Lettre de Lenoir au Ministre.

29 septembre 1786.

Monsieur,

A la suite des soins que je dois à tous les Départemens de la Bibliothèque du Roy, j'ai reconnu qu'au Département des livres imprimés, auquel est jointe la partie des livres de musique, la collection en est incomplette; que, depuis plusieurs années, on n'a pas fourni, conformément à la disposition des règlemens, les exemplaires que les auteurs et graveurs doivent délivrer.

Digitized by Google

Vous serés surpris d'apprendre, Monsieur, que les œuvres de Gluk (*sic*) ne s'y trouvent pas; cependant, la Bibliothèque renferme assés intégralement tous les ouvrages anciens de musique, et les auteurs modernes viennent les consulter. Je dois avouer que, depuis quelque temps, à l'aide d'une inspection plus sèvère à laquelle j'ai cru nécessaire de me livrer personnellement, malgré les contradictions qu'on éprouve toujours de la part de ceux qui sont aussi intéressées à cacher leurs abus qu'à raporter ceux qu'ils croyent appercevoir, la fourniture de tous ouvrages imprimés et gravés, de littérature et de musique a été faitte exactement; mais c'est spécialement pour réparer les négligences passées et obtenir le complément sans lequel une collection n'a pas de prix, que j'ose vous supplier d'autoriser M. de la Ferté à vouloir bien s'entendre avec moy pour, de sa part, procurer à la Bibliothèque du Roy, du dépôt de l'Académie royale de musique les ouvrages qui y manquent, et dont sûrement ce Département possède plusieurs exemplaires, et de la mienne, de fournir à l'Académie royale de musique les ouvrages anciens dont la Bibliothèque a des doubles et qui, vraisemblablement, ne se trouvent pas dans les recueils de l'Académie royale de musique. Je suis...

LENOIR.

Cartes et planches gravées, en général, qui devraient être remises à la Bibliothèque. Lettre de Lenoir au Ministre.

Paris, le 29 septembre 1786.

Monsieur,

La collection des cartes géographiques existante au dépôt du Cabinet des Estampes et planches gravées de la Bibliothèque du Roy n'est pas aussi complette qu'elle le seroit si on eût pu obtenir la remise de nombre de cartes qui ont paru depuis plusieurs années. Elles manquent à ce dépôt, et le public les y vient chercher vainement. M'étant occupé de connoître touttes les pertes qu'ont éprouvés les différents Départemens de la Bibliothèque, et des moyens de les réparer, j'ai fait faire des recherches et vérifications, et, dès à présent, Monsieur, je crois pouvoir vous supplier de procurer au Cabinet des Estampes du Roy :

1° Des bureaux de la Marine, les cartes gravées depuis plusieurs années; je vous prierois même d'obtenir de M. le Maré-

Digitized by Google

chal de Castries que ce ministre voulût bien admettre une vérification respective, dans les dépôts de la Bibliothèque et dans celuy de la Marine, des cartes qui pourroient manquer soit à l'un, soit à l'autre et qu'on pourroit réciproquement se fournir. Je n'ose demander que les cuivres qui sont à la Marine soient déposés à la Bibliothèque du Roy pour y être tenus avec le soin qu'on y apporte pour la conservation de beaucoup d'autres planches qui appartiennent au Roy.

2° Du département des Menus-Plaisirs, les gravures des fêtes, catafalques, feux d'artifices.

J'observerai, en général, que tous les cuivres des ouvrages faits au compte du Roy seroient bien mieux placés au dépôt de la Bibliothèque de S. M. quoiqu'objets émanés de divers Départemens; ils y seroient soignés utilement, et même visités par le graveur en titre au service de la Bibliothèque, qui est toujours un artiste habile. Je soumets ces observations, Monsieur, à votre sentiment; elles me sont inspirées pour le bien et l'avantage des belles collections, précieuses à conserver. Je suis...

LENOIR.

On m'assure qu'il existe encore un dépôt de planches et cuivres à l'Imprimerie royale. Je vous prie de vous en faire rendre compte; je les réclame pour la Bibliothèque.

Lettre d'Anisson-Duperon, directeur de l'Imprimerie royale, au Ministre.

7 octobre 1786.

Monseigneur,

Je vais, suivant vos ordres, me concerter avec M. Lenoir pour la remise de 154 planches gravées de la Galerie de Versailles pour être réunies au Dépôt de la Bibliothèque du Roi.

Quant aux anciens cuivres, planches, frontispices appartenans au Roi, il n'en existe plus qui puissent être dans le cas de la réunion à la Bibliothèque du Roi. En 1777, je remis, suivant les ordres que j'en reçus, au Dépôt de la Bibliothèque du Roi les 399 cuivres du Recueil des Plantes, dit de Robert, qui se sont trouvées déposées à l'Imprimerie Royale pour, apparemment, y en imprimer la description. Depuis, j'ai encore remis au Dépôt de la Bibliothèque du Roi un frontispice in-fol. de

Digitized by Google

l'*Académie* qui avoit servi anciennement à l'Histoire des animaux, à la Figure de la terre et à plusieurs autres ouvrages.

Ceux qui existent encore à l'Imprimerie Royale sont tous ouvrages récens qui peuvent très bien servir à faire de nouvelles éditions de ces ouvrages. Je suis...

ANISSON-DUPERON.

Lettre du Maréchal de Castries, Ministre de la Marine, au Ministre de la Maison du Roi.

13 octobre 1786.

« Je réponds, Monsieur, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 4 de ce mois, relativement aux mesures qu'il serait intéressant de prendre pour completter autant qu'il est possible, la collection des cartes géographiques qui existent à la Bibliothèque du Roi. J'autorise, ainsi que vous le désirez, M. le marquis de Chabert, directeur du dépôt des cartes de la Marine, à se concerter avec M. Lenoir pour que, d'après la vérification qui sera faite dans ces deux dépôts, on se remette respectivement les cartes qui, manquant dans l'un, pourront se trouver doubles dans l'autre.

« J'ai l'honneur.....

« LE MARÉCHAL DE CASTRIES. »

Lettre de Lenoir au Ministre.

31 octobre 1786.

« Monsieur,

« J'ai reçu, avec la lettre dont vous m'avez honoré, celle par laquelle M. de Kendoll, colonel irlandois au service de France, demande la permission de faire copier deux volumes de Petit : *Survey of Ireland,* qui se trouvent dans la Bibliothèque du Roy, et qui concernent l'Irlande. Ces deux volumes sont déposés au Cabinet des manuscrits, et je n'ai pu aussitôt en faire la vérification parce que M. Béjot, garde de ce dépôt, est en vacance pour 8 à 10 jours; mais je me rappelle que M. l'Ambassadeur d'Angleterre avoit fait demander, il y a quelque temps, à M. le Comte de Vergennes la remise de deux ouvrages anglois concernan

Digitized by Google

l'Irlande. On a pensé qu'il n'y avoit pas lieu de les remettre sans un ordre exprès du Roy, mais qu'on pouvoit en laisser prendre des copies. Si ce sont les mêmes que M. de Kendoll désire faire copier, je ne verrois nul inconvénient à donner la permission qu'il désire. Je vous prie de m'accorder un délai de dix à douze jours pour que je puisse vous fournir à ce sujet des renseignements certains. Je suis.....

« LENOIR. »

Lettre de l'abbé E. Meÿers, prieur du Mont-Orient à Liège, au Ministre, en date du 15 novembre 1786, accompagnant l'envoi du Catalogue de la Bibliothèque de feu M. de Stoupÿ. C'est la plus belle collection qui existe à Liège. S'il arrivoit que V.E. désirât certains articles, elle n'a qu'à m'en donner l'ordre ; je me ferai un vrai devoir de le remplir, étant constitué général de l'héritière pour cette vente.....

Lettre adressée au Ministre, le 23 novembre 1786, par le maréchal de Castries pour lui transmettre une note, par laquelle M. le chevalier de Bouflers (*sic*) annonce « qu'il auroit besoin d'un exemplaire de l'œuvre complette de botanique imprimée et gravée par ordre du Roy » pour diriger les observations qu'il se propose de faire au Sénégal, et le prier de lui faire parvenir cet exemplaire.

Lettre d'Annisson-Duperon au Ministre.

25 novembre 1786

Monseigneur,

« J'ai l'honneur de vous informer qu'il n'est pas possible de satisfaire entièrement au besoin de la Bibliothèque du Roi sans décompléter des corps complets du catalogue de cette Bibliothèque, tant en grand papier qu'en petit, qui restent au Dépôt du Roi.

Il reste aujourd'hui au dépôt huit corps complets en grand papier en dix volumes, et cinquante cinq en petit papier, aussi en dix volumes. Il y a très peu de volumes séparés du grand et du petit papier, et, vérification faite sur le nombre qui en reste, on ne peut remettre sur ces volumes séparés, sans décompléter des corps, que :

Digitized by Google

Pour le grand papier, un exemplaire des manuscrits du tome II; un exemplaire des livres imprimés des tomes I, II et III;

Pour le petit papier, un exemplaire des manuscrits, tomes II, III et IV.

Je me crois obligé, Monseigneur, de vous observer que pour satisfaire entièrement à la demande de la Bibliothèque du Roi, il faudrait décompléter cinq exemplaires en grand papier et un exemplaire en petit; ce qui, pour le grand papier, détériorerait beaucoup et diminuerait le nombre d'exemplaires du Dépôt du Roi d'un livre qui devient tous les jours plus rare.

La Bibliothèque du Roi a été employée dans l'état de distribution de chaque volume du catalogue pour dix exemplaires en petit papier et dix en grand, qui lui ont toujours été remis bien complets. Les volumes qui lui manquent se trouvent sans doute égarés pour avoir été prêtés; je prendrois la liberté de vous représenter qu'il conviendroit peut-être mieux de faire chercher dans le commerce et dans la librairie les volumes qui resteront à compléter, et je pense que ce ne seroit peut-être pas très difficile à trouver.

« Après les justes observations que j'ai cru de mon devoir de vous faire, je me conformerai avec exactitude à vos intentions lorsque vous me les aurez fait connaître. Je suis .....

ANISSON-DUPERON.

Acquisition de médailles de la collection Dennery. Bon autographe du Roi.

26 novembre 1786.

Le sieur Dennery, décédé depuis peu, possédoit une très belle collection de médailles, dont la vente en détail se fera incessamment. Il s'y trouve des pièces et morceaux rares qui n'existent point au Cabinet des Médailles de V. M., et M. l'abbé Barthélemi, garde de ce Cabinet, pense qu'il est intéressant de ne pas perdre cette occasion d'en faire l'acquisition. Il assure que si V. M. veut bien s'y déterminer, ces objets, dont le prix pourra monter à 24 ou 30,000*, réunis à ce qui existe déjà au Cabinet, le rendront le plus beau Cabinet en ce genre qui puisse exister au monde. Il est certain que si l'on perdoit l'occasion qui se présente, on s'exposeroit à ne la retrouver jamais, et je n'hésite point à proposer à V. M. d'autoriser l'acquisition dont il s'agit. — *Bon.*

Digitized by Google

Lettre de Lenoir au Ministre.

27 novembre 1786.

Monsieur,

Il existe à la Bibliothèque du Roy, au dépôt du Cabinet des estampes, quinze ou seize exemplaires complets du Recueil des plantes gravées, chaque exemplaire composé aujourd'hui de 320 pièces en y comprenant le frontispice, dont le cuivre m'a été remis dernièrement, mais sans aucune épreuve de ce frontispice. Je présume que votre intention est d'en faire délivrer un à M. le chevalier de Bouflers; en conséquence, je viens de prendre les mesures convenables pour qu'il soit relié le plus tôt possible, afin qu'il puisse l'emporter en Affrique, et aussitôt que j'aurai reçu vos derniers ordres, il sera remis conformément à M. le chevalier de Bouflers.

Je suis...

LENOIR.

Lettre de Lenoir au Ministre.

29 novembre 1786.

Monsieur,

Conformément à vos intentions, j'ai fait examiner par M. l'abbé Desaulnays le catalogue des livres de la Bibliothèque de M. Stoupy, trésorier de la cathédrale de Liège. Suivant la notte de lui signée, qu'il vient de me remettre, il n'y a trouvé que cinq ouvrages dont l'acquisition lui a paru intéressante pour la Bibliothèque du Roy. Je prends la liberté de vous adresser cette notte avec l'état des prix auxquels M. l'abbé Desaulnays estime que l'on peut porter chacun desdits ouvrages.

Je suis...

LENOIR.

Les dépenses des livres demandés par M. l'abbé Desaulnays ne doivent pas excéder 200#.

(La note manque au dossier.)

Lettre, en date du 5 décembre 1786, par laquelle Lenoir informe le Ministre qu'il vient d'adresser un exemplaire des Plantes gravées, tiré du dépôt de la Bibliothèque, « à M. le maréchal de Castries en témoignant à ce ministre qu'il est destiné à

Digitized by Google

M. le chevalier de Boufflers. Le nombre des exemplaires de cette collection restant aujourd'huy au dépôt des estampes de la Bibliothèque, se trouve réduit à 16... »

Lettre de Lenoir au Ministre.

18 décembre 1786.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser l'extrait de la lettre que je viens de recevoir de M. Danse de Villoison, de l'Académie des Belles Lettres. Elle contient la découverte d'un manuscrit précieux qu'il raporte de Constantinople, avec grand nombre d'inscriptions grecques. Les détails de son voyage sont intéressans et les recherches de cet académicien savant, éclairé et plein de zèle seront très utiles à la Bibliothèque du Roy.

Je suis...

LENOIR.

(L'extrait en question ne se retrouve plus dans le dossier.)

Demande de communication à l'extérieur d'un livre rare.

Par une lettre, en date du 25 décembre 1786, le vicomte de Benavent-Rodez, capitaine au régiment-colonel général de l'infanterie, demande au ministre d'autoriser le bibliothécaire du Roi à lui confier pour quelques jours un « Abrégé historique et généalogique des comtes et vicomtes de Rodez » (1), dont il tire son origine et qui, dit-il, a dû être déposé par ses aïeux à la Bibliothèque du Roi. Il ajoute : « J'avais écrit pour le même sujet à M. Lenoir, aussi respectueusement que je l'aurois fait envers mon inspecteur; il m'a répondu aussi laconiquement que s'il l'eût été ou comme vous auriez pu faire, Monsieur le Baron, et ce qui seroit à sa place, en m'accordant toutefois ce que je lui demandois. Comme je ne tiens point à l'étiquette, mais beaucoup à l'honnêteté, je me suis présenté ce matin chez lui, arrivant de Versailles pour le remercier. Malheureusement, ne connois-

(1) Le titre exact du livre, d'après la *Bibliothèque Historique de la France*, tome III, n° 37622, est : « Abrégé historique et généalogique des comtes et vicomtes de Rouergue et de Rodez, où se voit l'origine de Gilbert, comte de Provence, inconnue jusqu'à présent ». *Rodez*, Le Roux, 1682, in-4°.

Digitized by Google

sant point les issues de sa maison, je suis entré par la porte de derrière sans pouvoir me faire annoncer, au lieu d'entrer par celle de devant, ce qui lui a donné de l'humeur, surtout lorsque j'ai demandé si M. Lenoir n'étoit point ici. Son silence m'a prouvé que c'étoit lui-même. Je lui ai sur-le-champ témoigné ma reconnoissance et représenté que la Bibliothèque étant fermée pendant ces fêtes (1), je ne pouvois me procurer le petit abrégé qu'il m'avoit permis de prendre et de garder jusqu'à vendredi et qu'ainsi je le suppliois de me laisser ce livre un peu plus de tems. Votre manière de me parler, a-t-il osé me dire, fait que vous ne l'aurés pas. J'ai répondu que le vicomte de Bénavent-Rodez monté dans les carrosses du Roi n'était point fait pour parler d'une manière malhonnête à personne... (2). En prenant congé, me faisant sortir par le côté opposé, il m'a prévenu que pour se mettre en règle et savoir ce qu'il devoit faire, il auroit l'honneur de vous écrire; et moi aussi, lui ai-je dit... »

Le même jour, en effet, Lenoir écrit au Ministre, et sans lui parler des incidents de la visite du vicomte de Benavent-Rodez fait connaître que l'ouvrage demandé est rare, souvent consulté, qu'il perdrait de son prix s'il en était fait une copie; que cependant il consentirait à ce que le demandeur envoyât telle personne qu'il voudrait pour prendre cette copie sous les yeux des officiers de la Bibliothèque. En face de l'insistance du vicomte de Bénavent, le Bibliothécaire priait le Ministre de lui prescrire ce qu'il y avait lieu de faire.

Le 1er janvier suivant, le vicomte de Bénavent écrivit au baron de Breteuil pour lui marquer sa surprise qu'il crût déjà entre ses mains l'ouvrage en question. Il déclare qu'il se rendra à la Bibliothèque le jour de sa réouverture et donnera une soumission écrite de rapporter le volume dans un délai de huit jours. La dépêche ministérielle contenait sans doute quelque blâme du ton trop familier qu'avait employé le vicomte de Bénavent dans sa première lettre, car celui-ci en exprima ses regrets en ces termes : « Je suis aussi reconnoissant, Monseigneur, de vos bontés que peu content de moi-même de n'avoir pas rempli dans ma précédente lettre les égards et les devoirs qui sont dus à votre rang et à votre place. Peu accoutumé par mon état et par

(1) La Bibliothèque fermait en effet chaque année dans la dernière quinzaine de décembre et la première semaine de janvier.

(2) Ces points sont dans l'original.

Digitized by Google

mon séjour en province aux usages de l'étiquette, je n'étois pénétré en vous écrivant que des sentimens et de la confiance que vous inspirez à tout le monde, et qui échappent encore moins à ceux qui savent les apprécier. Je suis avec respect, etc. »

ANNÉE 1787.

Acquisition de livres de la Bibliothèque de M. Stoupy pour la Bibliothèque du Roy.
Lettre de l'abbé Meyers au Ministre.

Liège, 6 janvier 1787.

Monseigneur,

En conformité de la lettre dont V. E. m'a honoré le 30 novembre dernier, je me suis fait un devoir de hausser et d'obtenir pour la Bibliothèque du Roi 4 articles d'entre les 5 numéros désignés par la note de M. l'abbé Desaulnais : savoir les numéros 1167, 1352, 1356 et 2686.

J'ai payé pour les quatre articles.	70#	16s
Les frais et droits ne portent que.	5	14
Ensemble.	76	10

Selon la note de M. Desaulnais, je pouvois les hausser jusqu'à 78#. Je regrette de n'avoir pu obtenir l'art. *sub n°* 1246, parce qu'un commissionnaire étoit chargé de le hausser à tout prix; j'ai cependant haussé en vain jusqu'à 120#; 20# au dessus de la note de M l'abbé Desaulnay, surtout parceque cet ouvrage renfermait les négotiations de M. l'abbé de Mouron et autres ministres françois du tems des evesques de Liège de la maison de Bavière, etc.

J'aurai soin, Monseigneur, d'addresser incessamment le pacquet à M. l'abbé Desaulnais par notre diligence sur Mesières et de Mésières à Paris.

En toute occasion V. E. peut disposer de mes humbles services.

J'ose encore me recommander au souvenir et bontés de V. E. et la prier de ne pas perdre de vue la cause et les droits de M. le Cardinal de Bernis et du Roy par rapport à la prévôté d'Hausinne; V. E. connoît mieux que personne, de la bouche des juges mêmes, l'évidence et l'incontestabilité de ce droit, et si un conflit suscité arrête l'exécution des sentences prononcées,

Digitized by Google

M. le comte de Vergennes, à mon avis, a bien des moyens de le faire lever, et j'ai l'honneur d'être...

L. Meyers, prieur du Mont-Orient.

A cette lettre sont jointes dans le dossier la minute d'une lettre d'avis adressée par le ministre à l'abbé Desaulnais, en date du 12 janvier 1787, et une lettre de ce dernier, datée du 24 janvier suivant, faisant connaître qu'il a pris les arrangements pour faire tenir à l'abbé Meyers la somme de 76# 10ˢ dont il a fait l'avance.

Lettre de Lenoir au Ministre.

3 février 1787.

Monsieur,

J'ai fait part à MM. Barthélemy et de Courcey de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et par laquelle vous voulez bien consentir à ce que le sieur Barbier, attaché au Cabinet des Médailles, soit logé dans la petite maison qui y est attenante, au moyen de ce que M. l'abbé de Courcey remettra l'appartement qu'il y occupe. Cet arrangement, Monsieur, que vous ferez volontiers approuver par le Roi, ne pourra avoir son exécution que dans un an, M. l'abbé de Courcey ayant besoin de cet intervalle pour transmettre à M. Barbier les détails et les soins qu'il devra remplir à sa place, et trouver un appartement qui le rapproche de M. son oncle. J'aurai l'honneur de vous présenter incessamment le rapport sur lequel je vous prierai de faire agréer par le Roi les arrangemens proposés et les dédommagemens pécuniaires accordés à M. l'abbé de Courcey.

Lenoir.

Demande de communication à l'extérieur de cartes anciennes de l'Irlande dont il s'agit de prendre copie pour le compte du roi d'Angleterre.

14-19 mars 1787.

Lettre adressée au Ministre, le 14 mars 1787, par « Charles Vallancey, colonel-ingénieur dans le service de sa Majesté de Grande Bretagne », envoyé à Paris par ce souverain « pour copier quelques anciennes cartes d'Irlande dont S. E. monseigneur le

Digitized by Google

duc de Dorset m'a fait obtenir la permission de S. M. très chrétienne ».

Le demandeur expose les raisons pour lesquelles il lui est impossible de remplir sa mission à la Bibliothèque du Roi.

« 1° Ces cartes ne peuvent point se copier comme un manuscript; il faut tracer les lignes sur le papier à l'aide des rayons du soleil, ou d'un flambeau dont la réflection se fait à travers un verre construit pour cet usage.

« 2° Les cartes sont au nombre de 350. La Bibliothèque du Roi n'est ouverte que deux fois la semaine au public, depuis 9 heures jusqu'à midi et quoique, par une grâce extraordiuaire de M. Le Noir, j'ai obtenu la permission de m'y rendre tous les jours depuis neuf heures jusqu'à midi, expressément pour l'objet de ce travail, il me sera impossible d'en compléter la copie en douze mois, ce que je pourrois finir en deux, si j'étois placé dans une situation convenable. »

En conséquence, le colonel Vallancey demande au Ministre la faveur de transporter ces documents dans son logement, qui est l'hôtel des États-Unis, rue de Gaillon.

Dans sa réponse au ministre (19 mars suivant) Lenoir s'oppose formellement à cette demande de déplacement; il fait remarquer que M. Béjot « a offert au colonel Vallençay tous les matins, depuis 9 heures jusqu'à une heure après-midi, et même le soir jusqu'à la fin du jour; ainsi, son travail peut être promptement et bien suivi; il ne peut être interrompu par le public que deux jours de la semaine où le dépôt lui est ouvert depuis 9 heures jusqu'à midi. »

Et il ajoute : « Mais, Monsieur, quand les réglemens ne repousseroient pas les nouveaux efforts du colonel Vallençay, je ne dois pas dissimuler que des raisons politiques demandent peut-être qu'un étranger chargé d'un travail auquel il met de l'importance y soit exactement surveillé. Les cartes et manuscrits dont il s'agit, s'ils ont été enlevés aux Anglais, sont bien peu de chose en comparaison des manuscrits que cette nation a enlevés à la France, et si l'on considère que les cartes déposées au Cabinet des Manuscrits sont tellement fidelles et conformes à la situation des côtes d'Irlande que, dans le cas d'un projet de descente, leur connoissance ne seroit pas moins utile que nécessaire à nos généraux, on conviendra que la moindre altération qui serait faite sur ces cartes et que, malgré toutes les précau-

Digitized by Google

tions on ne pourrait éviter (si on les perdait de vue), en ferait, perdre le prix et l'avantage... »

Candidature de dom Blondin à une place d'interprète ou de surnuméraire sans appointements à la Bibliothèque.

Lettre du 20 mars 1787, par laquelle le « marquis Ducrest » chancelier du duc d'Orléans, prie le ministre d'accorder à « dom Blondin, savant respectable à tous égards et surtout très versé dans les langues » une place d'interprète sans appointements à la Bibliothèque, et ajoute en post-scriptum : « La première place à vacquer peut être attendue longtemps. Seroit-ce trop présumer de vos bontés, Monsieur le Baron, que d'oser vous supplier de vouloir bien lui accorder une place de surnuméraire sans appointements? M. Lenoir n'y trouve aucun inconvénient.

Invité à donner son avis, Lenoir répondit au ministre, le 26 mars suivant, que la faveur, ou plutôt le titre sollicité, était absolument à sa disposition; il fit observer que le « mémoire » de dom Blondin portait : « interprète *ad honores*, *ou de survivance*, condition alternative qui pourroit, Monsieur, lier votre choix dans le cas où vous voudriés par la suite le faire porter sur un homme de lettres plus connu que dom Blondin... » En terminant, Lenoir reproduit les considérations qu'il a déjà fait connaître dans une lettre antérieure sur « le peu d'utilité des interprètes pour le bien de la Bibliothèque. »

Lettre de l'abbé Duplan au Ministre.

(Paris) rue du F.bourg S[t]-Jacques n[o] 31, 21 mars 1787.

Monseigneur,

Un noble et généreux citoyen, dont je ne sçais ni le nom ni la demeure, et dont je ne connois d'autres qualités que celles qui le caractérisent dans sa lettre du 14 mars dans le *Journal de Paris*, où il sollicite le secours du public pour la réimpression des livres classiques grecs, dont il démontre la disette générale et la nécessité absolue dans l'institution civile, a excité la plus grande reconnoissance dans beaucoup de jeunes gens bien nais. Les 3 volumes dont je leur ai fait présent sont dans leurs mains, et 31 professeurs, tant à Paris que dans des villes de province les

Digitized by Google

leur expliquent. Il leur faut encore nécessairement quelques autres volumes à chaque rentrée des classes, pendant 3 ou 4 ans. J'y travaillois et venois de remettre 800# en avances à M. Pierres, mon imprimeur. J'en ai changé la destination et fait remettre l'obligation aux journalistes pour ma contribution. J'y portai, lundy, de plus 12# et mardy 24#. Je remettrai 400# en juillet.

V. E., monseigneur peut se tenir assurée que je *bats à tout* pour voir enfin les jeunes gens en possession de bons livres dans toute la France. J'y travaille jour et nuit, et j'y fonds tous mes pauvres petits moyens.

V. E. n'a pas oublié qu'elle m'offrit une place à la Bibliothèque du Roi, en 1786; qu'en 1787, les 8, 15 et 16 janvier, elle me manda pour m'assurer qu'elle regardoit de justice que cette entreprise se fît aux frais du Gouvernement; qu'elle approuva publiquement mon procédé. Si, néanmoins, V. E. retiroit sa parole, ainsi que mes seigneurs Jolly de Fleury et de Myromesnil, qui regardèrent d'abord cette affaire comme liée aux engagements de la royauté et du premier devoir des souverains, je continuerai à faire en mon particulier ce que je pourrai. M. l'évêque d'Autun me manda aussi une fois, il y a 3 ans.

Je serois couvert de la confusion la plus écarlate si je demandois quelque dépense de luxe et de magnificence. Je n'insiste que pour la bonne civilisation, pour la pureté des mœurs, pour les connoissances les plus utiles et les plus agréables. Je vous supplie, Monseigneur, d'avoir un peu d'indulgence pour mes bonnes intentions et de me croire avec le plus profond respect.

DUPLAN, prêtre.

Lettre autographe de Bailly au Ministre.

Chaillot, 23 avril 1787.

Monseigneur,

J'imagine qu'il doit y avoir à la Bibliothèque du Roi des livres relatifs à l'Hôtel-Dieu, tels que les réglemens, imprimés ou autres; or, j'aurois besoin de les consulter. Je prends la liberté de vous demander des ordres pour être autorisé à faire faire la recherche de ces livres, et à autoriser également M. l'abbé des Aunays non seulement à me les laisser consulter, mais à me les laisser emporter pour tout le tems que j'en aurai besoin. Si vous voulez, Monseigneur, m'adresser la lettre que

Digitized by Google

vous écrirez à M. l'abbé des Aunays, je la lui remettrai. Je suis avec respect...

BAILLY.

Lettre de Lenoir au Ministre.

Paris, 14 mai 1787.

Monsieur,

D'après la lettre dont vous m'avés honoré et celle que vous avés bien voulu écrire à M. Béjot, garde des manuscrits de la Bibliothèque et qu'il m'a communiquée, nous nous empresserons, l'un et l'autre, de répondre à vos intentions. M. Béjot déposera en conséquence parmi les manuscrits les papiers concernant la Pucelle d'Orléans, ainsy que les deux pièces en vers françois qui y sont jointes. Je suis...

LENOIR.

Papiers de M. de Bellerive.
Lettre du marquis de Launey, gouverneur de la Bastille, au Ministre.

A la Bastille, le 16 may 1787.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que M. Béjot, garde des manuscrits de la Bibliothèque du Roy et M. Bouïn sont venus ce matin et ont examiné et trayé les papiers de M. de Bellerive, suivant vos ordres.

Je suis avec un très profond respect...

LAUNEY.

Lettre de Lenoir au Ministre.

Paris, le 20 may 1787.

Monsieur,

M. Cuvilier, premier commis des Bâtiments, vient de m'informer d'une nouvelle méchanceté qu'on a débitée à Paris, dans plusieurs sociétés, après le mémoire qu'on a affecté de distribuer à Versailles. Je ne doute pas qu'on ne cherche à faire parvenir jusqu'à vous, Monsieur, cette supposition, quoique fort absurde, que *j'ai fait placer dans les caves de la Bibliothèque cinquante*

Digitized by Google

ou soixante barils de poudre. Je vous dois, Monsieur, ainsi qu'à moi-même, de vous prévenir contre une semblable malignité dont j'aime mieux mépriser l'auteur que de chercher à le connaître, encore qu'il me fût très facile de l'indiquer.

LENOIR.

(*A suivre.*)

INVENTAIRE
DE LA COLLECTION ROHAULT DE FLEURY

(*Suite et fin.*)

Temple de la Concorde (corniche), XXXI, 104. — Temple de Vesta (détails), VI, 31-38; XXX, 87. — Temple du Soleil (fragment antique dans les jardins Colonna), XXXI, 63. — Théâtre de Marcellus (vue et détails), VI, 10, XXXI, 94. — Thermes de Caracalla, VI, 5; XXX, 86. — Tombeau de Cœcilia Metella (vue et détails), XXX, 97; XLIII, 96-147. — Voie Appienne (vue), XLIII, 93. — Voie Latine; tombeau (coupe, plan), VI, 13-14.

Édifices religieux. : Chiesa nuova (S. M. in Vallicella) (détails), XXXI, 68. — Le Gesù (vue et plan), I[B], 17[vo]-18; XXX, 134; XXXI, 54. — Gesù et Maria (plan), XLI, 89. — S. Alexis au Mont Aventin (plan), I[B], 3; XII, 21; XLII, 8. — S. André del Valle (plan), XXXI, 41. — S. André delle Fratte (plan), XLII, 10. — S. Augustin (vue, plan, coupe, façade, détails), I[B], 5; XXXI, 41-42. — S. Barthelemy-en-l'Ile (vue, plan), I[B], 8, XII, 19; XLII, 18. — S. Charles (plan), XLII, 82. — S. Chrysogone (vue et plans), I[B], 11-12; XLII, 21-22. — S. Clément (vue intérieure, plan, ambon, chœur, détails), I[B], 14; VI, 69; XXX; 153; XLII, 23-25. — S. Clément (cheminée du monastère), XLIII, 135. — S. Clément (cour), I[B], 13. — S. Clément (peintures), XL, 84-85. — S. Côme (détails), I[B], 74[vo]; II, 95; XXX, 144. — S. Étienne le Rond (plan et détails), XLII, 64; XXX, 84-85. — S. Étienne le Rond (mosaïque), XLIII, 144. — S. Étienne sur la voie Latine (plan), VI, 14[vo] — S. Eusèbe (plan), XLII, 27. — S. Georges du Vélabre (vue, plan, détails), I[B], 16, XXXI, 27;

Digitized by Google

XLII, 27. — S. Grégoire (vue, plan, détails), VI, 73; XII, 19; XLII, 28. — S. Isidore (façade), VI, 68v°. — S. Jacques des Espagnols (plan), XLII, 88. — S. Jean le Décollé (plan de l'église et du cloître), XXXI, 96. — S. Jean des Florentins (plan) I[B], 45; XIXX, 69.

Saint-Jean de Latran. — Vue, XXI, 124. — Vue prise de la cour, XXI, 144v°. — Abside (vue, plan, coupe et détails), XIV, 35-36, 40-41. — Vue intérieure, XXI, 150. — Vue de la porte du Pénitencier, XXI, 143. — Ancien atrium (restauration), XXII, 66. — Plan, XXI, 123. — Bibliothèque (plan), XXII, 68. — Coupe, XIX, 20-21. — Coupe, XIV, 47-48, 51v°. — Basilique et atrium (coupe longitudinale), XIV, 46. — Façades orientale et septentrionale, XIV, 22-24, 26v°, 30-32, 42, 43v°. — Façade septentrionale, XIV, 29. — Façade orientale, XXI, 131-132. — Façade à l'ouest (anciens détails), XXI, 137. — Façade, XXX, 123. — Façade principale (vue et détails), XXI, 125-130. — Chaire de S. Silvestre, XIV, 54-56, 59-67, 76. — Charpente, XXI, 134-136. — Chœur (élévation et détails), XIV, 52, 68, 70v°, 155. — Ciborium (détails divers), XIV, 51, 53v°, 57-58. — Ciborium, XXI, 178-182, 208-209. — Ciborium actuel (détails), XXII, 6. — Console, XXI, 149. — Couronnement (ancien) du campanile, XXI, 138. — Dallages du chœur, XIV, 88, 90-94. — Dallage de la grande nef (plan), XIV, 96-111. — Dallage, XXI, 183. — Entablement de l'abside, XXI, 146-147. — Fresque à l'entrée de l'Oratoire S. Thomas, XIV, 53. — Inscription de l'ancienne nef, XIV, 54-55. — Inscriptions diverses, XIV, 89, 112-115, 117v°-119, 132, 135-139, 142-143; XXI, 142, 185-186, 194-196, 206. — Inscriptions de la sacristie, XV, 74-79. — Jubé et crypte (plan), XIV, 74. — Lions, aujourd'hui au Quirinal et au Vatican, XXI, 139-141. — Loge des bénédictions (plan, coupe), XV, 144. — Monument au-dessus de l'inscription Giussiano, XXI, 202-205. — Monument de Boniface VIII, XXI, 207. — Mosaïque de la tribune (détails), XIV, 69v°-73-74v°-75, 76v°. — Mosaïque de la tribune, XXI, 157-177. — Peinture dans le chœur des chanoines, XIV, 78-79, 84. — Peinture sous le portique, XV, 135. — Peinture au-dessus de la porte de l'oratoire de S. Thomas, XXI, 155. — Pilastre de la façade extérieure de la tribune, XXI, 148. — Portail de la façade septentrionale, XIV, 31. — Portique Léonin, XXI, 153-154. — Sacristie (bas-relief de la porte Asinaria), XXII, 157-158. — Sacristie (porte), XXI, 192-193. — Sculptures, XIV, 35, 116. — Siège de S. Silvestre, XXI, 184.

Digitized by Google

— Sol de la grande nef (plan), XIV, 95. — Statues de S. Pierre et S. Paul, XXI, 142, 188-189. — Statue de Nicolas IV, portique Léonin, XXI, 190-191. — Tombeau de Caraccioli (détails), XIV, 141. — Tombeau de Gherardi, XIV, 133v°-134; XXI, 197-98. — Tombeau du comte Giussiano, XIV, 80-81. — Tombeau de Martin V, XIV, 120-131. — Tombeau du cardinal Piperno (détails), XIV, 140; XXI, 198-201. — Tombeaux divers, XIV, 88; XXI, 187. — Transept (vue, élévation et détails), XIV, 34, 38-39, 151; XXI 145. — Transept et tribune (coupe), XXI, 133. — Trésor, objets divers (croix, calices, reliquaires, etc.), XIV, 81v°-83, 85-87, 153. — Trésor, croix processsionnelle, XXI, 211. — Tribune, XXI, 156. — Détails divers, XIV, 33-43, 150v°; XXI, 151-152; XXII, 112.

Baptistère du Latran : — Vue intérieure, XXII, 90. — Cour (plan), XV, 80. — Plan et dessins divers, XV, 9. — Anciens plans, dessins, gravures, XV, 14, 16. — Plans divers, XXII, 72-73, 75-78v°. — Élévation et coupe, XV, 13, 15. — Baptistère et basilique (coupe), XIV, 37. — Coupes à diverses époques, XXII, 91-93. — Façades diverses, XXII, 76-77. — Façade restaurée, XV, 1. — Oratoire de S. Jean-Baptiste (détails divers), XV, 24 25; XXII, 94-95. — Oratoire de S. Jean l'Évangéliste (porte de bronze), XV, 19v°, 21-23; XXII, 96. — Oratoire de S. Jean l'Évangéliste (voûte), XXII, 97-100. — Oratoire de S. Jean l'Évangéliste (détails divers), XV, 17-18, 20; XXII, 101-102. — Oratoire de S. Venance (coupe et détails des mosaïques), XV, 32-41. — Oratoire de S. Venance (mosaïques), XXII, 103-110. — Oratoire de S. Venance (détails), XXII, 111. — Oratoire de S. Venance (portique), XXII, 89. — Portique de S. Venance (détails), XV, 2-5. — Portique de S. Venance (mosaïques), XV, 6-8. — Tribune de S. Venance (vue), XXII, 88. — Oratoire de S. Croix (plan, coupe et détails divers), XV, 26-31. — Oratoire de S. Croix (coupe), XV, 10-11. — Oratoire de S. Croix (description de Panvinio), XXII, 42. — Détails, XXII, 74, 78-79, 80-85, 87; XXX, 125.

Saint Jean Porte-Latine (plan), I[B], 45, XXXI, 177; XLII, 31. — S. Jean-Porte-Latine (puits), XLIII, 114. — S. Laurent-hors-les-murs (vues, plans, coupe, élévation et détails), XII, 8*bis*-9, 31; XXX, 128-130; XXXI, 11-13; XLII, 32-33; XLIII, 130-131. — S. Laurent du Vatican (plan), I[B], 19; XLII, 34-35. — S. Laurent-in-Lucina (campanile), XLIII, 124.

Digitized by Google

S. Marc (plan, facade, détails), VI, 63; XXX, 132; XLII, 36. — S. Martin des Monts (vue, plans et détails), I[B], 27[vo]-28; XXX, 118-119; XLII, 44. — S. Michel-in-Sassia (plan), XLII, 45. — S. Onuphre (plans de l'église et du cloître), I[B], 29; XXXI, 136[vo] XLII, 99. — S. Pancrace-hors-les-murs (plan), XLII, 47. — S. Paul aux Trois Fontaines (vues, plan), XLII, 100; XLIII, 128-129. — S. Paul-hors-les-murs (vue prise sur les bords du Tibre), XXXII, 48. — S. Paul-hors-les-murs (cloître), XXX, 96. — S. Paul-hors-les-Murs (portique et détails), XXI, 210. — S. Paul-hors-les-murs (manuscrit autrefois à la bibliothèque), XLIII, 139. — S. Pierre (vue), VI, 95. — S. Pierre (vue prise de la villa Pamfili), XXX, 136. — S. Pierre (coupole, détails), XXVI, 46. — S. Pierre (bénitier), XXX, 69. — S. Pierre (caissons des voûtes), XXX, 68.— S. Pierre (détails d'ornementation), XXXI, 44. — S. Pierre (base des colonnes sur la façade), XXXI, 48. — S. Pierre (base des grands pilastres), XXXI, 45. — S. Pierre (piédestaux des statues dans les niches des piliers), XXX, 47. — S. Pierre (porte de bronze), XXXI, 36. — S. Pierre (détails divers), XXXI, 97-98. — S. Pierre-ès-Liens (vue et plan), I[B], 32-33; XLII, 49. — S. Pierre-ès-Liens (cloître), XXX, 117. — S. Pierre-ès-Liens (mosaïque), LXIII, 143.— S. Pierre in Montorio (plan, détails), I[B], 30-31; XXX, 139-141; XLII, 102. — S. Saba (plan et façade), XLII, 54-56. — S. Salvatore delle Coppelle (plan), XLII, 60. — S. Salvatore-in-Lauro (vue, plan), I[B], 37; XXXI, 112[vo]. — S. Salvatore-in-Lauro (cloître, élévation et détails), XXX, 112. — S. Salvatore-in-onda (plan), XLII, 61. — S. Silvestre (vue intérieure, plan et détails), XLII, 103; XXXII, 52. — S. Silvestre-in-Capite (plan), XLII, 103. — S. Esprit et hôpital (plan), XXXI, 118; XLII, 104. — S. Stefano del Arco plan), I[B], 38; XII, 19; XLII, 62-63. — S. Stefano via Latina (plans et notes), XXXII, 36-39. — S. Tommaso in Parione (plans), XII, 21; XLII, 4. — S. Thomas des Anglais (plan), XLII, 3, 65. — S. Urbain (vue), VI, 11. — S. Yves des Bretons (plan), I[B], 39; XLII, 29. — S. Agathe in Suburra (plan, coupe, élévation), I[B], 1, XLII, 10. — S. Agnès-hors-les-murs (Vues diverses), I[B], 1 *bis*; XXXI, 21. — S. Agnès-hors-les-murs (plans), I[B], 2; XXX, 154; XLII, 5-7.— S. Agnès-hors-les-murs (coupe), I[B], 2.— S. Agnès-hors-les-murs (élévation), XLII, 5. — S. Anastasie (plans, façade), I[B], 4; XLII, 9; XLIII, 133. — S. Balbine (plans), I[B], 39; XLII, 17. — S. Balbine (tombeau du cardinal de Surdis), XII, 22-23. — S. Bibiane (vue, plan, coupe et détails), I[B], 8[vo]-9; XXXI, 14;

Digitized by Google

XLII, 19. — S. Catherine dei Funari (vue partielle et détails), XXXI, 30. — S. Cécile (plan et abside), I[B], 9[vo]-10; XLII, 20; XLIII, 116. — S. Constance (plan, élévation, façade et détails), II, 44; XXXI, 22. — S. Croix de Jérusalem (vue, plan, détails), XII, 15[vo]-17; XXXI, 123; XLII, 26. — S. Croix de Jérusalem (campanile), XLIII, 123-134. — S. Croix de Jérusalem (cloître), XLIII, 132. — S. Françoise Romaine (détails), XII, 179. — S. Françoise Romaine (campanile), XLIII, 146. — S. M. Aventine (autel), XLIII, 152. — S. M. d'Ara-Cœli (plan), I[B], 19[vo]-20, XLII, 14-15. — S. M. d'Ara-Cœli (cloître), XII, 15. — S. M. d'Ara-Cœli (façade), XLII, 13. — S. M. d'Ara-Cœli (plafond), XXX, 75-76. — S. M. d'Ara-Cœli (détails divers), XLIII, 117-122, 136. — S. M. du Transtévère (vues, plans, façade et détails), XII, 3-7; XXX, 143, 145; XLII, 42-43; XLIII, 115. — S. M. de la Paix (plan, élévation, cloître), I[B], 23[vo]-24; XXXI, 8-10; XLII, 96. — S. M. dell'Anima (plan et détails), II, 102; XXXI, 7. — S. M. della Consolazione (plan), XII, 21. — S. M. della Navicella (plan, et détails); I[B], 22-23; XLII, 41. — S. M. della Navicella (nacelle antique devant l'entrée), XXX, 85. — S. M. des Anges (plan, cloître), XXXI, 4-5. — S. M. des Grâces (plan), I[B], 38; XXXI, 120[vo], XLII, 91. — S. M. des Miracles (plan), XLII, 92. — S. M. des Monts (plan), XLII, 94. — S. M. de Trévi (plan), I[B], 39. — S. M. di Loreto (plan), XXX, 103. — S. M. di Monte Santo (plan), XLII, 93. — S. M. du Peuple I[B], 25. — S. M. du Peuple (plan, façade et détails), I[B], 7, 25-27, XXX, 149-151; XXXII, 56. — S. M. in Campo Marzo (plan), XLII, 90. — S. M. in Cosmedin (plan, coupe et détails), I[B], 21; XII, 8, 14; XXXI, 28; XLII, 37-38. — S. M. in Cosmedin (ciborium), XLIII, 107. — S. M. in Cosmedin (plan des temples adjacents), VI, 22. — S. M. in Cosmedin (fontaine), VI, 91; — S. M. in Cosmedin (peinture), XLIII, 151. — S. M. in Monterone (plan), XII, 21; XLII, 39. — S. M. in Monticelli (plan), XII, 21; XLII, 95. — S. M. in Vallicella (tenture aux arcs), XXXI, 68. — S. M. Majeure (vues diverses, époque de la Renaissance), XII, 81-82. — S. M. Majeure (vues diverses), XLIII, 165-167, 169-172. — S. M. Majeure (plans), XLIII, 155-158. — S. Majeure (élévation), XLIII, 181-185. — S. M. Majeure (façade) XLIII, 175, 179-180. — S. M. Majeure (mosaïque), XII, 82[vo]-83[vo]. — S. M. Majeure (peintures), XLIII, 186-188. — S. M. Majeure (baptistère, détails), XXX, 122. — S. M. Majeure (palais, restes), XLIII, 176-178. — S. M. Majeure

Digitized by Google

(détails), XII, 83; XXX, 121; XLIII, 159-164, 168. — S. M. Majeure (étude), XII, 80vo. — S. M. in Trivio (plan), XLII, 98. — S. M. de la Minerve (plan et détails), IB, 21, 25; XXXII, 41; XLII, 40. — S. M. au Vatican (plan), IB, 39. — S. Praxède (vue intérieure et plan), XLII, 50, 105. — S. Praxède, chapelle de S. Zénon (vue et détails), XXXI, 85. — S. Praxède (fresque et détails divers), XLIII, 110-112. — S. Prisca (plan), XLII, 51. — S. Pudentienne (plan, élévation, détails), IB, 12, 34; XLII, 52. — S. Pudentienne (campanile), XLIII, 113. — S. Sabine (vues, plans, élévation et détails), IB, 35vo-36; XXXI, 95; XLII, 57-59; XLIII, 125. — SS. Apôtres (plan, façade, tombeaux et détails), IB, 7; XXXI; 60-61; XLII, 12. — SS. Côme et Damien (plans, élévation, détails), IB, 14-15; XXX, 152; XLII, 84-85; XLIII, 141. — SS. Dominique et Sixte (façade), IB, 7. — S. Jean et S. Paul (vues), IB, 16; VI, 66-67; XLII, 30. — SS. Nérée et Achillée (vue intérieure, plan), VI, 68; XLII, 46. — SS. Quatre Couronnés (plans et détails), IB, 34vo-35; XII, 94-96; XLII, 53. — S. Vincent et S. Anastase (plan, coupe, façade et détails), IB, 39vo-40; VLII, 68-68. — Eglises diverses (portes), XII, 10.

Édifices civils. — Le Latran. — Le Latran au moyen âge, par G. Rohault de Fleury, Paris, 1877, un volume in-fol., 1-27 pages de texte et 64 planches (avec notes manuscrites), volume XVI. — Le Latran au moyen âge, par G. Rohault de Fleury, Paris, 1877, un volume in-8, VII, 553 pages (dans le texte notes manuscrites, dessins, etc.). Volume XXIII. — Textes relatifs au Latran, XIV, 77. — Texte du « Latran au moyen âge », XIV, 150. — Documents sur l'ancien Latran, XV, 137. — Description de Terribilini, XXI, 2-12. — Extrait de Panvinio (de sacro-sancta-basilica, baptisterio et patriarcha Lateranensi), XXI, 13-19. — Textes divers tirés des archives du Vatican, XXI, 30-36. — Texte tiré de la Bibliothèque vaticane, XXI, 37. — Textes et comptes divers tirés d'un manuscrit de la Bibliothèque Corsini, concernant le Latran, XXI, 26-29. — Extraits d'ouvrages conservés aux archives, concernant le Latran, XXI, 20-23. — Vues diverses, XIV, 27, 148-149; XV, 81-82. — Vue prise des murs de la ville, XXII, 56. — Vue prise des murailles, XXI, 1. — Vues anciennes, XV, 137 *bis*. — Représentation du Latran au moyen âge, XIV, 25-26, 35. — Anciennes représentations du Latran d'après les fresques de S. Marie Majeure, XXII, 116-119. —

Digitized by Google

Anciennes représentations d'après une peinture de la chapelle S. Silvestre, XXII, 121-127. — Vue générale restaurée, XIV, 1-2. — Projet de restauration au XVIII^e siècle, XIV^vo-28. — Plans du XVI^e siècle, XIV, 4^vo-8, 13^vo. — Plan du moyen-âge (restauration), XIV, 15^vo-19. — Plan général restauré, XXI, 120. — Anciens plans, XXII, 114-115. — Plan actuel, XXI, 121-122. — Plan général (relevé sur le cadastre), XIV, 3. — Plans divers, état actuel, XIV, 8^vo-14. — Plans divers, XIV, 144-147. — Plan général, XV, 84-85. — Façade septentrionale, XV, 136-143. — Ancienne façade (représentée à S. Pierre in Montorio), XXII, 120. — Ancienne façade servant de muraille, XXII, 160. — Façade septentrionale de la place du Latran, prise du palais de Sixte V, XXII, 202.

Palais. — Demeure des papes (vues anciennes) XV, 140-141. — Atrium et palais (vue), XV, 90, 135 *bis*. — Plan du palais postérieur, XV, 88-89. — Oratoire S. Nicolas et triclinium (coupe et détails), XV, 112-113, 123^vo. — Oratoire S. Nicolas (mosaïque), XV, 127-134. — Oratoire du S. Sacrement (détails), XV, 111. — Salle du concile (coupe), XV, 99. — Salle du concile (coupe et détails), XV, 145-148. — Sancta Sanctorum et Scala Santa (plan), XV, 91. — Sancta Sanctorum (vue, plan, détails), XXII, 129, 135, 138-139, 146. — Sancta Sanctorum (détails), XV, 115-126. — Scala Santa sous Sixte-Quint (vues, plan et détails), XV, 93^vo, 101-103, 105. — Scala Santa (vue et détails divers), XV, 107, 109-110, 114. — Scala Santa (vues, plans), XXII, 127^vo-128, 136, 140-141. — Scala Santa (plan), XXX, 126. — Scala Santa (souterrain), XXII, 151-155. — Triclinium de Grégoire IV (restauration, plan), XV, 93. — Triclinium de Léon III (vues diverses, détails), XV, 104-106, 114. — Triclinium de Léon III (vue), XXII, 164. — Triclinium de Léon III (coupes), XV, 138-139. — Triclinium de Léon III, projet de restauration (plan), XV, 92, 94. — Triclinium de Léon III (mosaïques), XV, 95-100; XXII, 142-145. — Oratoire de S. Nicolas (vue ancienne), XXII, 161.

Monastère. — Vue, XXI, 144. — La basilique (plan), XV, 86-87. — Plan, XV, 42. — Cloître (plan), I^re, 17. — Coupe, XV, 73. — Cloître, XII, 27. — Cloître (vue, plan, détails), XXII, 1^vo-5, 7-22, 49. — Cloître (plan, élévation, détails), XV, 42-47. — Cloître, ancien ambon (fragment), XXII, 40-41. — Cloître (ancien ciborium), XXII, 28, 36-38. — Cloître (colonnes du palais de Pilate), XXII, 44. — Cloître (colonnes près du siège

Digitized by Google

de S. Silvestre), XXII, 29-32. — Cloître (inscriptions), XXII, 54-55. — Cloître (lavabo), XV, 50, 72, — Cloître (Mosaïques diverses), XV, 58-61. 65-69. — Cloître (puits), XXII, 48. — Cloître (lions et androsphinx), XXII, 23-25. — Cloître (siège de S. Silvestre), XXII, 26-27, 30. — Cloîtres (tombes), XXII, 50-53. — Cloître (détails divers, inscriptions, etc.), XV, 48-49, 56-57, 62-64, 70; XXII, 33-35, 39, 40, 43, 45-47, 57; XXXI, 123. Pénitencier (plan), XXII, 137. — Jardin du Pénitencier, XXII, 67, 70.

Hôpital. — Place de S. Jean de Latran (vue prise des marches de l'Hôpital), XV, 183. — Vues diverses, XXII, 170-171, 173, 175-176, 178, 186-191. — Plan actuel, 159-162. — Plans anciens, XV, 153, 163, 167. — Plan et détails, XXII, 167-168. — Façade septentrionale, XV, 153, 156. — Peintures, XV, 154-156, 168-182, 192. — Pharmacie plan), XXII, 193. — Porphyre, XXII, 198. — Portes, XV, 158. — Porte de la chapelle, XXII, 184. — Porte, XXII, 179-183. — Ancien portique, XXII, 166-169, 174. — S. André (vue), XXII, 195. — S. Marie impératrice (peinture), XXII, 196. — Salle du recteur, XXII, 192. — Détails divers, XV, 184-186, 188-191; XXII, 177-178.

Détails divers. — Cours diverses, et détails, XXII, 58-59, 61-65. — Croix de bronze doré du Sancta Sanctorum, aujourd'hui au Vatican, XIV, 154. — Jardin, maison de Verus, XXII, 199-200. — Murs de Rome (près du Latran), XXII, 201. — Muraille urbaine, près de la porte S. Jean, XV, 149. — Porte Asinaria, représentée sur un marbre antique, XV, 80vo. — Statue du colosse conservée sur la place au moyen-âge et fragments antiques, XV, 150-151. — Colosse, restauration, XXII, 147, 150. — Statues trouvées en 1828, XXII, 162. — Trattoria dell'Antico Cocchio, XXII, 197. — Détails, Ib, 80; XII, 28-30; XXIII, 163, 160, 169. — Exposition de dessins de M. G. R. de Fleury sur le Latran au moyen-âge (1874) (esquisse des dessins), XXII, 203-208.

Vatican. — Vue, XII, 148. — Bibliothèque, XXX, 176-177. — Bibliothèque (miniatures tirées du manuscrit de Frédéric II sur la chasse), XL, 20-23. — Bibliothèque (miniatures tirées du manuscrit de Josué), XL, 18-19. — Bibliothèque (miniatures tirées d'un manuscrit de Térence), XL, 24. — Bibliothèque (miniatures tirées du manuscrit n° 752), XL, 25. — Bibliothèque (miniatures tirées d'un manuscrit de l'Enéide), XL, 26-28. —

Digitized by Google

Bibliothèque (tableaux divers), XL, 1-17. — Cour intérieure, XII, 149, 151. — Cour du belvédère, XXXI, 24. — Chapelle Sixtine (détails), XXX, 70. — Loges (détails divers), I[B], 74, 78. — Loges de Raphaël (détails), XXXI, 37-39, 156-163. — Musée (détails divers), I[B], 81. — Musée (candélabres, vases et coupes antiques), II, 84-86. — Musée (vases), XXXI, 125, 133, 140-142. — Musée (candélabres), XXXI, 132, 143. — Musée (coupe antique), XXXI, 131. — Musée (statue), XXXI, 126. — Musée (mosaïques), XXXI, 128-130, 137-139. — Musée Clémentin (statues), XXXI, 26. — Pinacothèque (peintures), XII, 20. — Pigna de bronze, XII, 1. — Porte de bronze à l'entrée, XXX, 179. — Petite salle à l'extrémité des Stanzes, XXX, 178. — Stanzes de Raphaël (détails), XXXI, 164. — Vases, XXX, 74; XXXI, 99. — Vestibules, XXX, 71. — Détails divers (musée, bibliothèque, etc., etc.), XLIII, 104-106, 145.

Palais et Maisons. — Auberge de la Minerve (plan), XXXI, 164[vo]. — Bibliothèque Angelica (miniatures tirées d'un manuscrit intitulé : de Virtutibus balneorum), XL, 29-31. — Bibliothèque Chigi (miniatures tirées du manuscrit de Villani), XL, 86-133. — Bibliothèque Corsini (miniatures tirées du manuscrit intitulé « Le Triomphe de Pétrarque »), XL, 38. — Bibliothèque Corsini (miniatures tirées d'un manuscrit du XIII[e] siècle), XL, 33-37. — Bibliothèque de la Minerve (miniature tirée d'un Exultet du IX[e] siècle), XL, 39-41. — Capitole (vue prise de la via d'Ara-Cœli), XXXI, 57. — Capitole (vue), XII, 160. — Capitole (plan ancien), XII, 126. — Capitole (restauration), XII, 161. — Capitole (cour du musée), XXXI, 103. — Capitole (portique de Vignole), XXXI, 102. — Casino dei Nobili (détails), XXX, 61, 64. — Chartreuse (plan), XLII, 83. — Château S. Ange (vue), XLII, 142. — Collège Nazaréen (plan et détails), XXXII, 53. — Fabrique de S. Pierre (plan), XXXI, 56. — Fabriques (vues diverses, plans), I[B], 63-72, 85-89. — Farnésine (vue intérieure), VI, 87. — Farnésine (plans et détails), XXXI, 43. — Hôpital S. Antoine (sphinx), XLIII, 111. — Hôpital et église du S. Esprit (plan), XXXI, 118. — Jardin Colonna (vue), XLIII, 85. — Jardins Farnésiens (vue et détails), I[B], 51-52, 76-77. — Jardins Farnésiens (plans), XXXI, 154. — Maison de Sander (vue, façade, détails), II, 57; XXXI, 3. — Maisons diverses (vues, plans, détails), I[B], 53-54, 58, 60-61, 65; II, 65, 107; XII, 130; XXX, 155-160, 164; XXXI, 3, 18, 19, 40, 52, 69-

Digitized by Google

70, 73-74, 115, 117-118, 178; XXXII, 2, 13, 15, 21-22, 43-44, 49-51; XLII, 107-137; XLIII, 140, 149-150. — Maisons et édifices divers (vues, plans, détails), XII, 101-116, 146v°, 152-156, 164-165, 169-171, 172v°, 175-177. — Palais Altemps (plan, détails), XXXI, 108-109; XXXII, 18-19. — Palais Barberini (plan, détails), XXX, 102. — Palais Barberini (plan et vue de l'entrée), XXXII, 40. — Palais Borghèse (vue), XXXI, 122. — Palais Borghèse (plan), XXXII, 12. — Palais Braschi (vue intérieure, plan, détails), VI, 74; XXXI, 2; XXXII, 17. — Palais Cardelli (plan), XV, 91. — Palais de la Chancellerie (vues et détails), VI, 77, 80, 88-89. — Palais de la Chancellerie (plan, détails), XXX, 80-83, 88. — Palais de la Chancellerie (portes), II, 101. — Palais de la Chancellerie (détails d'ornementation), XXXI, 144-148. — Palais Farnèse (vues), VI, 82, 84. — Palais Farnèse (cheminée), II, 90v°91. — Palais Farnèse (galerie du Carrache), XXXI, 89-90. — Palais Farnèse (loggia), XXXI, 79. — Palais Farnèse (ordre des croisées du Ier étage), XXXI, 83. — Palais Farnèse (peinture de Caravaggio), XXXI, 82. — Palais Farnèse (plafonds), XXXI, 83; XXXII, 45-47. — Palais Farnèse (porte d'entrée), XXXI, 71, 87. — Palais Farnèse (porte au Ier étage), XXXI, 88. — Palais Farnèse (raccordement de deux entablements), XXXI, 72. — Palais Farnèse (détails), XXX, 89-94. — Palais Farnèse (détails d'ornementation), XXXI, 78. — Palais Farnèse (détails du vestibule), XXXI, 80-81. — Palais de Florence (vue et détails), VI, 73, 75-76. — Palais de Florence (plan, façade, détails), XXXII, 20-31. — Palais Lante (plan, détails), XXX, 105-106; XXX, 105 106; XXXII, 27v°-28. — Palais Massimi (vues intérieures), VI, 71-72. — Palais Massimi (vues diverses, plan, détails), XXX, 98-100, 165-172. — Palais Massimi (détails d'ornementation), XXXI, 64-66. — Palais Massimi (voûte sous le passage d'entrée), XXX, 67. — Palais Muti-Papazzuri (plan), XXXI, 59. — Palais Pamphili-Doria (plan-détails), XXX, 135, 154; XXXII, 16-32. — Palais Rigo (vue, plan, détails), XII, 146v°-147, 174. — Palais Sacchetti (plan, détails), VI, 78; XXXI, 15-17. — Palais Torlonia (plan, détails), XXX, 72-73; XXXI, 119. — Palais de Venise (façade, détails), IB, 54v°-55; VI, 84. — Palais de Venise (porte), II, 103. — Palais de Venise (détails d'ornementation), XXXII, 42. — Palais de Venise (lions sur le portique), XLIII, 126. — Palais divers (vues, plans, détails), IB, 47-48, 50, 54, 58-59, 62, 65, 70, 72, 77, 79; VI, 71, 74, 78, 84; XXX, 105-107, 109-110, 131 *bis*, 133, 135, 137, 154, 161, 163,

Digitized by Google

173-175, 180; XXXI, 1-2, 23, 29ᵛ, 49-50, 53, 55, 59, 62, 73, 75, 107-111, 113, 116, 119-120-121, 135, 177-178; XXXII, 1, 11, 14, 17, 20, 23-26, 33, 54-55; XLII, 67-80. — Villa Albani (vue), XXXI, 23; XLIII, 87. — Villa Borghèse (entrée), XXX, 115. — Villa Borghèse (détails), VI, 91; XXXI, 105-106. — Villa Médicis (vue et détails), VI, 81, 86. — Villa Pamphili (vue), VI, 79; XXX, 137. - Villa du pape Jules (vue), VI, 83. — Villa du pape Jules (vue, plan, détails), XXX, 111-114, 147-148; XLIII, 86.

Ponts. — Ponte Lucano (vue), XII, 119. — Ponte Molle (plan, coupe), XII, 119, 178ᵛᵒ; XXX, 181. — Ponte Nomentano (vues), XII, 124-125. — Pont S. Ange (détails), VI, 93. — Ponte Salario (vues, plan, coupe et détails), VI, 6-7; XII, 120ᵛᵒ-124.

Forteresses, Murailles, Portes. — Forteresse d'Anguillara, XII, 102-103. — Forteresse des Gaetani (vue, plan, coupe), XII, 118, 166-167, 178. — Forteresse des Sabelli (vue, plan et détails), XII, 116ᵛᵒ-117, 162-163, 168ᵛᵒ. — Murailles (vues diverses et plans), XLII, 138-141, 143-145. — Murs, Iᴮ, 60, 66. — Porte de ville près de la pyramide de Cestius, XXX, 95. — Porta Asinaria (vue), XXXI, 124. — Porte S. Laurent (vues), XLIII, 97-99. — Portes diverses (vues), Iᴮ, 66. — Tours diverses (vues, plans, détails), XII, 104, 106, 108, 131-137, 171ᵛᵒ-172, 174ᵛᵒ.

Fontaines. — Fontaine Pauline (vue, plan), XXX, 138-139. Fontaine Sixte (vue, détails), XXX, 145. — Fontaine Égérie (vue, plan), XLIII, 94-95. — Fontaine de Trevi (détails), XXXI, 152. — Fontaine Félix (vue, détails), XXXI, 6.

Détails divers. — Architecture civile et militaire à Rome au moyen âge (texte), XII, 84-99. — Fontaine (projet?), XII, 18. — Monuments divers (vues, plans et détails), XII, 102-103, 128-130. 138, 173. — Porte Majeure (monument d'un boulanger), II, 79; XXX, 127. — Détails divers, Iᴮ, 82-84. — Concile du Vatican (1870), (extrait de journaux relatifs au...), XXI, 38-39. — Illuminations du 12 avril 1870, programme, XXI, 113. — Instructions de M. Ch. Rohault de Fleury données à son fils Georges lors de son voyage à Rome, XXXII, 10. — Itinéraire d'un voyage, XXX, 1. — Lettres et journal de voyage de M. Rohault de Fleury (fin 1869-1870), pendant son séjour à

Digitized by Google

Rome, XX, 40-112. — Lettre de M. Stevenson à M. G. Rohault de Fleury, XII, 81. — Récit et notes d'un voyage de M. G. Rohault de Fleury, 1858, XXX, 2-36. — Le pape bénissant les fidèles le jour de Pâques 1859 (aquarelle), XXXII, 57vo. — Fête du Corpus Domini (vue de la procession et détails, aquarelle), XXXI, 149-151. — Place de la Minerve (détails), VI, 92. — Place des SS. Apôtres (lion avec inscription), XLIII, 109.

Environs de Rome. — Campagne de Rome, de l'autre côté du Ponte Molle, VI, 90. — Tombeau des Plautii, II, 77. — Tour des Colonnesi, XII, 57.

M. DE BENGY-PUYVALLÉE.

NOMENCLATURE DES OUVRAGES DE PEINTURE, SCULPTURE, ARCHITECTURE, GRAVURE, LITHOGRAPHIE

SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE PARIS ET QUI ONT ÉTÉ EXPOSÉS AUX DIVERS SALONS DEPUIS L'ANNÉE 1673 JUSQU'A NOS JOURS

Dressée d'après les Livrets officiels
par LUCIEN GILLET.

(*Suite.*)

[1819]

PHILIPAUT (Mlle Julie), au Palais des Beaux-Arts.

895 Racine lisant *Athalie* devant Louis XIV et Mme de Maintenon. (Maison du Roi.)

PIERRON, Palais-Royal, galerie de pierres, 33.

900 Vue du monument élevé au Maréchal Masséna dans le cimetière du Père-la-Chaise.

POCHOU, rue Saint-Anastase, 4, au Marais.

917 Vue extérieure d'une carrière à Ménilmontant.

PRUD'HON, à la Sorbonne.

923 Portrait de M. D*** (Dagoumer).

Digitized by Google

[1819]

RIBAULT (Mlle), rue de Bourbon-le-Château, 1, faubourg Saint-Germain.

949 Louis XIV travaillant avec Louvois chez Mme de Maintenon.

Depuis l'époque de son mariage avec Mme de Maintenon, Louis XIV venait tous les jours chez elle; il y travaillait avec ses ministres, pendant que Mme de Maintenon s'occupait à la lecture ou à quelque ouvrage manuel; quelquefois, se retournant vers elle, il lui disait en souriant : « Eh bien! madame, que pense là-dessus votre solidité? »

RICHARD, de Lyon.

950 Tannegui du Châtel.

En 1418, sous le règne de Charles VI, la ville de Paris, par la trahison d'un quartenier, ouvrit ses portes à l'armée que le duc de Bourgogne avait envoyée sous ses murs. Tannegui du Châtel, aux premiers cris d'alarme, tremblant pour les jours du Dauphin, avait couru à son hôtel; ce jeune prince dormait tranquillement : il l'enveloppe d'un de ses draps, l'enlève de son lit, et l'emporte à la Bastille dont il était gouverneur (Maison du Roi.).

ROBERT-LEFÈVRE, quai d'Orsay, 3.

959 Portrait de M. de Sommariva, chef d'escadron dans la garde royale.

962 Portrait en pied de Mme la comtesse d'Osmond.

963 Portrait du prince de Solms.

ROMAGNESI, rue de la Tour-d'Auvergne, 10.

984 M. le comte de Choiseul, dessin fait à l'encre de Chine.

985 M. Guillon, dessin fait à l'encre de Chine.

RONMY, boulevard Montmartre, 12.

987 Henri IV au siège de Paris.

Ce prince reçoit dans son camp, pendant la famine, plus de quatre mille habitants qui viennent implorer sa clémence (Maison du Roi.).

Digitized by Google

[1819]

SAINT-ÉTIENNE, rue d'Orléans-saint-Honoré, 19.

1016 Vue du Pont-Marie.
1017 Vue du Pont-Neuf, du Louvre et de la grande galerie.
1018 Vue du Palais et des quais entre le Pont-Royal et le Pont Notre-Dame.

SICARDI, rue de Charonne, 149 (faubourg Saint-Antoine).

1032 Portrait de Marie-Antoinette, reine de France.

SINGRY, rue d'Artois, 36.

1036 Portrait de Fleury, du Théâtre-Français.
1037 Portrait de Michot.

TARDIEU, cul-de-sac Saint-Dominique-d'Enfer, 4.

1059 Conversion du duc de Joyeuse.

Henry, duc de Joyeuse, revenant du bal, entouré d'un grand nombre de compagnons de ses plaisirs, qui composaient avec lui et sa maîtresse une bruyante mascarade, passa près le couvent des Capucins, à Paris.

Ces bons pères, à quatre heures du matin, chantaient l'office de matines.

Le jeune duc s'imagina entendre un concert céleste. Un rayon de la grâce toucha son cœur; il détesta la vie licencieuse dans laquelle il n'avait trouvé que de faux plaisirs, et entra dans ce couvent, où il prit l'habit, sous le nom de frère Ange.

VAFFLARD, rue Pierre-Lescot, 24.

1102 Henri IV à l'église de Notre-Dame, le jour de son entrée à Paris.

Henri IV, à genoux, remercie Dieu. Sully, Crillon, Brissac, etc., l'entourent et l'admirent. (M. I.)

VANGORP, rue Saint-Honoré, hôtel d'Aligre, 123.

1123 Portrait de S. E. Monseigneur le Chancelier.
1124 Portrait de M. de Barentin, ancien chancelier.
1125 Portrait de M. Emanuel Dambray, pair de France.

VARLET (M^lle^ Alice), rue de Paradis, 34 (faubourg Poissonnière).

1135 Portrait de M^lle^ Volnais, actrice du Théâtre Français (Rôle d'Adélaïde du Guesclin.).

Digitized by Google

VERGNAUX, rue Saint-Landry, 5.

1145 Inauguration de la statue d'Henri IV.
Le moment représenté est celui où M. le marquis de Barbé-Marbois prononce un discours, en présence de Sa Majesté, entourée des Princes, Princesses et des Grands de l'État (M. I.).

VERNET (Jules), rue du Mont-Blanc, 10 *bis*.

1170 Portrait de M^lle^ Millot, actrice du Théâtre de la Gaîté (Rôle de la baronne dans la *Fille Sauvage*).

1171 Portrait de M. Sévestre, docteur en chirurgie.

VOULLEMIER (M^lle^).

1194 Portrait de M. Collin, grand vicaire.

Sculpture.

BOSIO, aux Quatre-Nations.

1209 Buste de S. E. M. le comte de Cazes.

1210 Buste de M. Bertin.

1211 Buste du général Charette.
(Ce buste appartient à M. D***, auteur de la vie de Charette.)

1212 Buste de M. Boutard.

BRION fils, rue Bleue, 25.

1218 Buste de M^lle^ Eugénie Chevigny.

CALDELARI, place Sorbonne, 3.

1220 Statue du général Moreau (M. I.).
Elle doit être exécutée en marbre, dans la proportion de 11 pieds, pour le Gouvernement.

1221 Portrait de Monsieur, buste en plâtre.

CAUNOIS, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 18.

1227 Buste de Monrose, artiste du Théâtre-Français.

CHARPENTIER (M^lle^ Julie).

1230 Buste en marbre de M. Vien, célèbre peintre français (M. I.).

1231 La Chirurgie, représentée par le centaure Chiron.
Bas-relief pour la fontaine de la Bastille (M. I.).

(*A suivre.*)

Digitized by Google

CHRONIQUE

Académie française. — *Séance du 25 juin.* — 1er prix Gobert (9.000 francs) à M. Camille Jullian pour son *Histoire de la Gaule;* 2e prix Gobert (1.000 francs) à M. Paul Courteault pour son livre : *Blaise de Montluc, historien.*

Prix Thérouanne (4.000 francs) réparti ainsi qu'il suit : 1.000 francs à M. l'abbé Pierling: *La Russie et le Saint-Siège;* 1.000 francs à M. François Rousseau: *Le Règne de Charles III d'Espagne (1759-1788);* 500 francs à M. Pierre Morane, *Paul Ier de Russie avant l'avènement;* 500 francs à M. Grégoire Yakschith : *L'Europe et la Résurrection de la Serbie (1804-1834);* 500 francs à M. Frantz Funck-Brentano : *Mandrin;* 500 francs à M. de Caumont de La Force : *L'Architrésorier Lebrun, gouverneur de la Hollande (1810-1813).*

Prix Saintour (3.000 francs). — 1.000 francs à M. Edmond Huguet : *Petit glossaire des classiques français du dix-septième siècle;* 1.000 francs à M. Graeme Ritchie : *Recherches sur la syntaxe de la conjonction* que, *dans l'ancien français;* 500 francs à M. l'abbé J.-A. Quillac : *Lexique de la langue de Bossuet;* 500 francs à M. Edmond Girard : *Œuvres de Tristan l'Hermite.*

Prix Halphen (2.000 francs). — 500 francs à M. P. Berger : *William Blake, mysticisme et poésie;* 500 francs à M. R. Huchon : *Un poète réaliste anglais, Georges Crabbe (1754-1832);* 500 francs à M. Henri Hauvette : *Littérature italienne;* 500 francs à M. l'abbé Roussel : *Un évêque assermenté (1790-1802). Le Coze, évêque d'Ille-et-Vilaine.*

Prix Bordin (3.000 francs). — 1.000 francs à M. Delaruelle : *Guillaume Budé;* 500 francs à M. A. de Gubernatis : *La poésie amoureuse de la Renaissance italienne;* 500 francs à M. Albert Cassagne : *La théorie de l'art pour l'art;* 500 francs à M. Guillaume Huszar : *Molière et l'Espagne;* 500 francs à M. Claudius Piat : *Les Philosophes grecs. Socrate, Aristote, Platon.*

Prix Marcelin Guérin (5.000 francs). — 1.000 francs à M. Christian Maréchal : *Lamennais et Victor Hugo. — Lamennais et Lamartine;* 500 francs à M. Dauphin Meunier: *La Comtesse de Mirabeau* (1752-1800); 500 francs à M. G. Michaut : *La Bérénice de Racine;* 500 francs à M. le colonel Lanrezac : *La Manœuvre de Lutzen* (1813); 500 francs à M. Ernest Seillière : *La Philosophie de l'Impérialisme;* 500 francs à M. Henri Tronchin : *Le Conseiller François Tronchin et ses amis;* 500 francs à M. André Le Glay : *Théodore de Neuhoff, roi de Corse;* 500 francs à M. Pierre Heinrich : « *La Louisiane sous la Compagnie des Indes* (1717-1731); 500 francs à M. Gendarme de Bévotte: *La Légende de Don Juan.*

Prix Guizot (3.000 francs). — 1.000 francs à M. Etienne Dejean : *Un préfet du Consulat. Jacques-Claude Beugnot;* 500 francs à M. Georges

Digitized by Google

Dumas : *Psychologie des Deux Messies positivistes : Saint-Simon et Auguste Comte;* 500 francs à M. Joseph Guyot : *Le poète J.-F. Regnard en son château de Grillon;* 500 francs à M. Ph. Mounier : *Venise au dix-huitième siècle ;* 500 francs à Mlle Dugard : *Ralph-Valdo Emerson, sa vie et son œuvre.*

Prix Langlois (2.000 francs). — 800 francs à M. Jacques Bardoux : *La reine Victoria, correspondance inédite;* 700 francs, à Mme Gaston Paris : *Grammaire de l'assentiment,* par Newman; 500 francs à M. Guy-Charles Cros : *La puissance du mensonge,* de Joan Bojer.

Prix Jules Janin (2.500 francs). — 1.000 francs à M. Ph. Martinon : *Les drames d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide;* 1.000 francs à M. Pierre de Labriolle : *Tertulien;* 500 francs à M. l'abbé C. Albin de Cigala : *L'Imitation de Jésus-Christ.*

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 5 juin.* — Prix Jean-Jacques Berger (15.000 francs), destiné à récompenser les ouvrages relatifs à l'histoire de Paris. — Des récompenses de 3.000 francs sont attribuées à chacun des ouvrages suivants : *Recueils d'actes notariés parisiens,* par Ernest Coyecque. — *Livres d'heures imprimés aux* XVe *et* XVIe *siècles, conservés dans les Bibliothèques de Paris,* par Paul Lacombe. — *Les Miniaturistes français,* par Henry Martin. — Les 6.000 francs restant disponibles sont affectés à la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France pour la continuation de ses publications.

Séance du 19 juin. — Prix Gobert. 1er prix (9.000 francs) à M. Ferdinand Chalandon, archiviste-paléographe, pour son ouvrage : *Histoire de la Domination normande dans l'Italie méridionale.* — 2e prix (1.000 francs) à M. Ch. Samaran, archiviste aux Archives nationales, pour son ouvrage : *La maison d'Armagnac au* XVe *siècle.*

Concours des antiquités nationales. 1re médaille : M. le commandant Espérandieu : *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine,* tome I.

2e médaille : M. Jacques Laurent : *Cartulaire de l'abbaye de Molesme.*

3e médaille : M. Frédéric Soehnée : *Catalogue des actes d'Henri Ier, roi de France.*

4e médaille : Mlle Louise Pillion : *Les Portails latéraux de la Cathédrale de Rouen.*

1re mention : M. le marquis de Ripert-Monclar : *Cartulaire de la commanderie de Richerenches, de l'Ordre du Temple.*

2e mention : MM. Soyer, Trouillard et de Croy : *Cartulaire de la ville de Blois.*

3e mention : M. Jean Guiraud : *Cartulaire de Notre-Dame de Prouille.*

4e mention : M. l'abbé Mollat : *Études et documents sur l'histoire de Bretagne.*

5e mention : Mlle Bondois : *La Translation des saints Marcellin et Pierre.*

Digitized by Google

6e mention : M. Pierre Champion : *Chronique Martiniane; Manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans.*

7e mention : M. l'abbé Albe : *Les Miracles de Notre-Dame de Rocamadour au XIIe siècle.*

Prix Saintour. Une récompense de 1.000 francs à l'ouvrage de M. Max Bruchet, archiviste de la Savoie, pour son livre : *Le Château de Ripaille.*

Quatre récompenses de 500 francs chacune à MM. Eugène Déprez : *Étude de diplomatique anglaise;* l'abbé Villetard : *Office de Pierre de Corbeil, improprement appelé Office des fous;* le P. J. Thibaut : *Origine byzantine de la notation neumatique;* Amédée Gastoné : *Les Origines du chant romain.*

Séance du 26 juin. — Prix de La Grange : 1.000 francs à la Société des anciens textes.

A la séance que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a tenue le 8 mai, M. H. Omont a annoncé que les collections du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale venaient tout récemment de s'enrichir d'une série de 272 volumes relatifs à l'histoire de France, du Xe au XVIIIe siècle, et provenant de la célèbre bibliothèque de sir Thomas Phillipps, conservée jadis à Middlehill et aujourd'hui à Cheltenham (Angleterre.)

Il suffira, a-t-il dit, de citer parmi les manuscrits ainsi rentrés en France, le plus ancien recueil des Statuts et privilèges de l'Université de Paris, le livre unique des Statuts et privilèges de la Faculté de Droit, deux manuscrits des Établissements de Saint-Louis, un ancien exemplaire du Conseil de Pierre de Fontaines, un Compte de l'argenterie de Charles V (1353), le premier registre du Parlement de Poitiers (1418), etc.

Mais on y remarquera surtout une admirable suite d'une trentaine d'anciens Cartulaires français des XIe, XIIe, XIIIe siècles, etc., ainsi que de nombreuses chartes originales des antiques abbayes ou églises de Fontevraud, Saint-Florent de Saumur, et la Trinité de Vendôme, de Bayeux, Beauvais, Faremoutiers, Fécamp, Langres, Laon, Longpont, Noyon, Ourscamps, Prémontré, Reims, Senlis, etc., pour ne rappeler que les principales.

Les noms seuls des établissements auxquels ces cartulaires ou ces chartes ont jadis appartenu, l'antiquité de la date de plusieurs d'entre eux disent assez leur importance. Au moment où l'Académie a repris la publication des actes des rois de France, confiée à la Commission des chartes et diplômes, il y avait un intérêt national à ne pas laisser exposés plus longtemps ces Cartulaires et ces chartes, vénérables et authentiques témoins de notre histoire, aux hasards d'une dispersion et d'une perte qui pouvaient être prochaines et irrémédiables. De généreux donateurs, parmi lesquels nous citerons Mme la baronne

Digitized by Google

James de Rothschild, M. le baron Edmond de Rothschild, M. Maurice Fenaille, dont les noms sont inscrits déjà au premier rang des bienfaiteurs de nos musées et de nos bibliothèques, viennent heureusement d'en assurer le retour dans nos collections nationales, et l'Académie s'est pleinement associée au tribut de reconnaissance qui leur est dû par tous les amis de notre histoire.

Société nationale des antiquaires de France. *Séance du 6 mai 1908.* — Lecture est donnée des lettres de candidature de MM. Roman et Chesnon au titre de membre résidant, et de M. l'abbé Corbière au titre d'associé correspondant à Couilly (Seine-et-Marne).

M. F. de Mély fait hommage au nom de M. Stuckelberg de ses ouvrages *Das Alte Zürich* et *Allrem de Bâle.*

M. P. Monceaux commente une série d'inscriptions relatives aux Martyrs découverte par le R. P. Delattre dans les ruines de la basilique de Mursfa à Carthage.

M. Martha communique, au nom de M. Cagnat, l'épitaphe d'une petite fille découverte à Cherchell.

Séance du 20 mai. — M. F. de Mély fait hommage de son mémoire sur l'inscription de l'autel d'Avenas, où il voit un chronogramme donnant la date de 1180.

M. Enlart communique et commente trois bijoux à inscriptions des XIV^e^ et XV^e^ siècles, de la collection de M. Joseph Dubrulle, à Lille.

M. le comte de Loisne lit une notice sur le tombeau de Hue Valois conservé au Musée d'Arras et orné d'un bas-relief du Christ juge.

M. le baron de Baye fait part d'un mémoire sur les bas-reliefs des l'église Saint-Michel de Kief figurant les saints Georges, Théodore et Démétrius.

M. Héron de Villefosse communique et commente les photographies, que lui a adressées M. Joseph Berthelé, d'une statue antique de magistrat municipal découverte à Montagnac (Hérault).

M. P. Monceaux communique trois bulles de plomb byzantines découvertes à Carthage par le R. P. Delattre.

Séance du 13 mai. — Lecture est donnée de la lettre de candidature de M. Georges Espinas au titre de membre résidant.

M. H. Martin, trésorier, présente un rapport sur l'état financier de la Société.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Omont, directeur du Cabinet des manuscrits, annonçant le retour de 272 manuscrits ayant fait partie de la collection de Sir Thomas Philippe, et rendus à la France par la générosité de Mme la baronne James de Rothschild, de M. le baron Edmond de Rothschild et de M. Maurice Fenaille. La Société décide d'exprimer sa gratitude à ces bienfaiteurs de notre Bibliothèque Nationale.

M. Jules Maurice communique une étude sur les ateliers monétaires de Cyzique et de Carthage qui ont été parfois confondus.

Digitized by Google

M. P. Monceaux et M. Prou y ajoutent diverses observations et notent la persistance de l'atelier de Carthage sous les Vandales.

M. Ch. Ravaisson commente un croquis de Léonard de Vinci qui semble figurer une passerelle à bascule pour l'embarquement de la cavalerie.

Séance du 27 mai. — M. Léon Dumuys communique les photographies d'un buste de Minerve du XVII^e^ siècle, découvert aux environs d'Orléans, et d'une frise de bois sculpté de l'époque de la Régence. Il fait hommage d'une de ses publications sur l'iconographie de Jeanne d'Arc et donne des détails nouveaux sur son portrait de l'hôtel de ville d'Orléans et sur les représentations qui en dérivent.

M. Henri Stein fait part de la découverte qu'il a faite de l'identité du portrait de Clouet récemment entré au Louvre. C'est un apothicaire et botaniste parisien notable et célèbre en son temps, Pierre Cuthe.

M. Max Prinet communique une étude sur un manuscrit du *Séjour d'Honneur* d'Octavien de Saint-Gelais, conservé à la Bibliothèque Nationale, et sur la famille de Prie pour qui il fut exécuté.

M. P. Monceaux communique une bulle de plomb du préfet Martialis découverte à Carthage par le R. P. Delattre et formée de deux feuilles rapprochées à la pince.

M. J.-J. Marquet de Vasselot présente une remarquable statuette de saint Pierre, en bronze doré, du commencement du XIV^e^ siècle, provenant des environs de Florence et acquise par le Louvre. Cette belle œuvre semble de travail français.

M. de Villenoisy présente un vase antique en bronze, de forme rare, découvert par le D^r^ Bonnet près de Saint-Marcellin (Isère).

Séance du 3 juin. — M. J. Roman est élu membre résidant en remplacement de M. A. de Boislisle.

M. Ch. Bruston, associé correspondant national, commente une inscription araméenne publiée par M. Pognon.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, donne lecture d'une note de M. le D^r^ Rouquette, associé correspondant national, rectifiant une communication antérieure sur les lanternes romaines, et signale une statue de sylvain trouvée à Roquefeuil (Bouches-du-Rhône).

Séance du 10 juin. — M. F. de Mély communique une notice sur un rétable de l'abbaye de Flines, aux armes de l'abbesse Jeanne de Boubers, peint par Jean Bellegambe en 1533, et par l'abbesse du Cellier, près Clairvaux.

M. M. Prou lit une note sur la prétendue chute de l'*s* final au nominatif de la seconde déclinaison latine, d'après les légendes des monnaies mérovingiennes. Il établit que les terminaisons *o* et *u* sont des ablatifs.

M. Dimier communique une note de Guillaume Budé mentionnant

Digitized by Google

un portrait de lui par Janet Clouet, et établit que ce pourrait être le beau crayon conservé à Chantilly.

M. Delacharlonny présente la photographie d'une statuette de terre cuite récemment découverte en Grèce et dans laquelle on a voulu voir une réplique de la Vénus de Milo. Il constate, ainsi que M. Ravaisson-Mollien et le commandant Lefèvre des Noettes, que ces œuvres présentent des différences notables.

M. P. Lauer communique une notice sur l'icone byzantine de la *Vierge* conservée à Sainte-Marie du Transtévère, récemment découverte de son revêtement d'argent. Elle serait antérieure à Calixte II (1119-1124).

M. le baron de Baye communique un ornement de coiffure provenant du gouvernement de Kief et dont l'ornementation à globules remonte aux Scythes et reste encore en usage.

Séance du 17 juin. — M. P. Monceaux communique divers plombs découverts à Carthage par le R. P. Delattre.

M. Gouloubeff présente un recueil de dessins de maîtres formé par Horace Walpole et appartenant au prince Paul Dolgoroukoff à Moscou. M. Michon identifie une aigle antique qui y est représentée.

M. Henri Stein détermine l'emplacement de la maison qu'habitait François Clouet rue Sainte-Avoye, aujourd'hui du Temple.

M. Ch. Ravaisson-Mollien insiste sur les différences que présentent la Vénus de Milo et la statuette de Monemvasia qu'on lui a comparée.

M. Martrois fait l'historique d'un jugement rendu par Saint Augustin entre deux monastères d'Afrique et montre qu'il fut le créateur de la législation qui a régi l'état monastique.

M. Laffay communique, de la part de M. Franck.Moulin, les résultats des fouilles de l'ancien cimetière de l'Almanar, près Hyères.

Séance du 24 juin. — M. F. de Mély entretient la Société de la tête du Laocoon de la Collection d'Aremberg.

M. Ph. Lauer communique les résultats des fouilles de Saint-Sylvestre *in Capite* à Rome.

M. Martrois discute la date de la prise de Carthage par Bélisaire.

M. E. Chéron communique un texte relatif à des représentations scéniques dans les arènes de Bourges en 1487.

M. Clouzot parle d'une espèce de roseau employée pour fixer les dunes de Noirmoutiers au xv[e] siècle.

La Société des Études Historiques, dans sa séance du 20 février 1908, a voté la mise au concours, pour le prix Raymond, du sujet suivant :

Étude critique de la valeur documentaire d'un ouvrage de Mémoires historiques, choisis parmi les plus importants, déjà publiés, et relatifs au dix-huitième ou au dix-neuvième siècle.

Les conditions de ce concours sont les suivantes :

Digitized by Google

1° — Les manuscrits, entièrement inédits, rédigés en français, devront porter une devise, sans aucune autre signature : cette devise sera reproduite sous enveloppe fermée avec les noms et adresse de l'auteur. Manuscrits et identification de la devise devront être adressés, sous pli cacheté et recommandé, avant le 1er mars 1909, au soir, à « M. le Secrétaire général de la Société des Études historiques, square de Luynes, n° 2, Paris, VIIe ». Les auteurs, en envoyant leur manuscrit, sont priés de conserver soigneusement le récépissé de la poste, le Secrétaire général étant dégagé de toute responsabilité, en cas de perte du manuscrit par des circonstances antérieures à la réception de l'envoi.

2° — Les manuscrits, envoyés avant le 1er mars 1909, seront jugés par un Jury d'examen composé des membres du Comité de rédaction de la Revue des Études Historiques, et dont la liste paraîtra dans le numéro de novembre-décembre 1908.

3° — Aucun manuscrit ne sera rendu. Le manuscrit ou les manuscrits retenus par le Jury d'examen seront publiés par les soins et aux frais de la société, dans la collection dite : *Bibliothèque des Études historiques* : *Fondation Raymond.* Les auteurs de ces travaux recevront un prix de 100 francs et 50 exemplaires de leur étude.

4° — Les manuscrits non récompensés pourront, après délibération du Jury d'examen, paraître en articles dans la Revue des Études historiques, et, après nouvelle décision du Jury, ils pourront être classés, à la suite des manuscrits récompensés, dans la Bibliothèque des Études historiques; leurs auteurs recevront 50 exemplaires du tirage à part de la Revue.

~~ M. Ch.-V. Langlois (dans la *Revue politique et littéraire* du 27 juin) vient de consacrer un intéressant article aux *Mélancolies sur les conditions de ce monde*, ou *Manderie*, de Jehan du Pin, signalées dès 1841, par Paulin Paris, à ceux qui voudraient étudier les œuvres du XIVe siècle, comme renfermant « une foule de traits et de renseignements précieux. »

Ouvrages Nouveaux :

~~ **Espérandieu** (Émile). *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule Romaine.* Tome Ier. Paris, Imprimerie nationale, 1907, in-4°; 489 pp. (De la Collection des Documents inédits sur l'histoire de France).

L'œuvre entreprise par M. le commandant Espérandieu est une des plus considérables qu'ait provoquées l'étude de nos antiquités nationales.

Rechercher, décrire et reproduire par la photographie les innombrables bas-reliefs de l'époque romaine conservés un peu partout dans les musées, les bibliothèques, voire même les collections particu-

Digitized by Google

lières, tel est l'énorme labeur dont ce tome I^er^, consacré à l'ancienne Province romaine, forme le point de départ. L'auteur prévoit encore quatre autres volumes. Souhaitons-lui bon courage, et qu'il se persuade qu'il vient d'ajouter un nouveau titre à l'estime admirative de tous les archéologues. B.

Le Festin de Pierre avant Molière. *Dorimon. De Villiers. Scénario des Italiens. Cicognini. Textes publiés avec Introduction, Lexique et Notes, par G. Gendarme de Bévotte.* Paris, Ed. Cornély et C^ie^, 1907, in-16, VIII-428 p. (Publication de la Société des Textes français modernes.).

On sait quelle place tient Don Juan dans notre théâtre du XVII^e^ siècle, de 1657 à 1677 :

> L'effroyable *Festin de Pierre*,
> Si fameux par toute la Terre,
> Et qui réussissoit si bien
> Sur le Théâtre Italien...

C'est *Il Convitato di pietra*, représenté par les comédiens italiens vers 1657; *Le Festin de Pierre* ou *le Fils criminel*, dont le sous-titre fut changé en celui de *l'Athée foudroyé*, tragi-comédie, en cinq actes, en vers, de Dorimond (1658), imprimé plusieurs fois à Amsterdam sous le nom de Molière; *Le Festin de Pierre* ou *le Fils criminel*, tragi-comédie, en cinq actes et en vers, de Villiers (1659); *Le Festin de Pierre*, de Molière, comédie en cinq actes, en prose (1665); *Le Nouveau Festin de Pierre*, ou *l'Athée foudroyé*, tragi-comédie en cinq actes, en vers, de Rosimond (1669); c'est enfin *Le Festin de Pierre*, de Molière, mis en vers par Thomas Corneille (1677).

Après avoir étudié dans sa thèse de doctorat la légende de Don Juan et son évolution dans la littérature depuis ses origines jusqu'au Romantisme, M. Gendarme de Bévotte vient de réimprimer en un seul volume la pièce de Dorimond d'après l'édition de Lyon, 1659; celle de Villiers, d'après l'édition de Sercy, 1660; la traduction faite par Gueullette du scénario de Biancolelli, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds fr. 9328); et le texte italien de Cicognini (l'un des deux prototypes du *Festin de Pierre* de Dorimond et de celui de Villiers) d'après l'édition de Ronciglione, 1671.

Toutes ces pièces rares avaient déjà été réimprimées (1) sauf celle de

(1) Aux réimpressions signalées par M. de Bévotte, il faut ajouter celle de Moland qui, dans le tome VII de sa nouvelle édition des Œuvres de Molière (Paris, Garnier, 1880-1885, 12 vol. in-8°), a donné, avec le texte espagnol du *Burlador de Sévilla*, de Tirso de Molina, le scénario de Dominique et *Le Festin de Pierre* de Villiers, d'après l'édition de Sercy, 1660. On y trouve, pour cette dernière pièce, l' « Extrait du Privilège du Roi », daté du 30 septembre 1659, et l'achevé d'imprimer pour la première fois, qui est du 4 octobre 1659.

Digitized by Google

Cicognini, mais on a l'avantage de les trouver réunies et d'en avoir un bon texte, bien annoté; nous aurions même désiré trouver, en plus, *Le Nouveau Festin de Pierre*, bien qu'il figure dans le tome troisième de l'excellent recueil de Victor Fournel: *Les Contemporains de Molière*. Chaque pièce est précédée d'une notice dans laquelle M. de Bévotte, écartant les développements donnés dans son ouvrage sur la *Légende de Don Juan*, a recueilli tous les renseignements connus sur chacun des auteurs: Dorimond (M. de Bévotte a adopté la forme *Dorimon*) (1), de Villiers et Cicognini.— Un bon lexique de Dorimond et de Villiers, en cinquante-six pages, contient tous les termes ou tours inusités aujourd'hui.

Nous avons vu, récemment, chez M. Édouard Rahir une pièce rarissime dont nous lui avons demandé communication et qu'il a bien voulu nous offrir pour la Bibliothèque de la Comédie Française. C'est une brochure in-4° de 4 pages, s. l. n. d. (vers 1659), intitulée : *Le Festin de Dom Pierre en vers burlesques*. On y trouve le texte de huit annonces ou affiches en vers (2), faites par de Villiers pour les représentations de son *Festin de Pierre;* elles sont précédées d'un envoi de l'imprimeur, également en vers, signé R. de Saint-Jean. Nous reproduisons ce précieux document, inconnu de tous les bibliographes.

J. C[t].

LE FESTIN
DE DOM PIERRE
En vers burlesques.

Jamais aucun mortel qui vive
Ne peut voir un plus beau Convive
Que le tien, brave de Villiers,
La Perle de tous Cuisiniers.
Certes, l'on y trouve des viandes
Des meilleures et plus friandes,

(1) *Le Festin de Pierre* publié à Lyon, chez Offray, en 1659, est la seule pièce de l'auteur qui donne (sur le titre, au bas de la dédicace, et en tête des pièces liminaires) la forme Dorimon. Toutes les autres, imprimées à Paris en 1661 et en 1662, fournissent dix-sept fois l'orthographe Dorimond, soit sur les titres, soit au bas des dédicaces, dans les privilèges ou dans leur cession. La dédicace de *La Femme industrieuse*, à M. Danglure, est signée Dorimont, mais c'est une coquille évidente, puisque le titre de cette comédie, l'extrait du privilège et sa cession portent le nom de Dorimond.

(2) On connaît deux affiches analogues du même de Villiers « pour la pièce d'*Amarillis* »; probablement celle de Rotrou arrangée par Tristan (1652 — « *La Célimène* de Rotrou, accomodée au Théâtre, sous le titre d'*Amarillis*, pastorale », réimprimée en 1661, Paris, Guillaume de Luyne, petit in-12.)

Digitized by Google

Depuis l'abord jusqu'à la fin,
Pour l'esprit du goust le plus fin.
Or, de ce Banquet admirable,
De ce Banquet incomparable,
Voici les très-jolis Billets,
Pour y semondre, par toy faits.
Je les ay, selon ma promesse,
Fait passer dessous nostre Presse,
Afin de les multiplier
Pour à maints les distribüer.
Mais, las! c'est pour les faire pendre
De regret et d'envi d'apprendre
Après coup, ce fameux Repas,
Et, pour moy, je n'en respond pas.

R. DE S[t] JEAN.

Amis Lecteurs de toute Terre
Venez voir le Festin de Pierre,
Il est mis depuis quelques mois
De l'Italien en François;
L'Autheur ne veut pas qu'on le nomme,
Mais vous serez surpris qu'un homme
Ait pû faire un si beau Festin,
Sans pain, sans viande, ni sans vin.
Sur tout vous verrez sa figure
Qui passe l'Art et la Nature,
Et vous jugerez qu'en effet
Son Cheval est encor mieux fait :
Les Acteurs joüeront bien leurs roles,
Mais apportez quatre pistoles,
Dans le Parterre trente sous,
Du reste, laissez faire à nous :
C'est tout ce que nous pouvons dire,
Venez pour pleurer et pour rire,
Apportez bassin et mouchoir,
Vous en aurez besoin, bon-soir.

***

Ce qu'on vous dist, hier, en Vers,
On vous le diroit bien en Prose,
Mais puisque de tout l'Univers
Nostre Festin de Pierre *est la plus belle chose,*

Digitized by Google

Venez, pour la seconde fois,
Le voir, l'admirer et connoistre
Que tous les Cuisiniers des Roys
Seroyent bien empeschez d'en faire autant paroistre.
Nous prendrons tousjours, quant à nous,
Quatre Loüis, à l'ordinaire :
Mais on fera dans le Parterre
Un grand Escot pour trente sous.
A demain, dixième du Mois,
Si nous comptons bien par nos doigts,
Et sans nous tromper, le Dimanche :
N'ayez pas la goute à la hanche,
Moins aux pieds, car il faut venir,
Quoy qu'il vous en puisse avenir.

***

Nostre Autheur, que nostre on peut dire,
A pensé s'espoufer de rire,
En voyant tant d'honnestes gens,
Si hastez et si diligens
Venir à grands pas et grand'erre,
Assister au Festin de Pierre *:*
Continüez en ce dessein,
Très-belle et bonne Compagnie,
Et venez encores demain
En mesme nombre je vous prie :
Nous n'augmenterons point de pris,
Ou il faut que ce Récit mente :
Mais venez en grand nombre, ainsi qu'on vous le dit,
Car plus on est de fous, Messieurs, et plus on rit.

***

Non, vous ne pouvez plus nier
Que l'admirable Cuisinier
Qui dressa le Festin de Pierre,
Ne soit le meilleur de la Terre :
Les autres chatoüillent le goust
Et croyent avoir fait merveilles,
Mais celuy-ci dans son Ragoust
Ravit les yeux et les oreilles.
Or, si vous voulez venir voir
Si ce qu'il dist est véritable,
Demain, à trois heures du soir,
Nous mettrons les couteaux sur table :

Digitized by Google

Et si jamais un Cuisinier
Appresta de meilleure viande,
Ne donnez pas un seul denier
De l'argent que l'on vous demande.

***

L'Autheur du Festin de Dom Pierre,
Est las de vous entretenir
Des plus meschans Vers de la Terre,
C'est pour cela qu'il veut finir :
Mais nous vous disons, en sa place,
Que jusques ici rien n'efface
Ce que dans ce genre il a fait,
Le Cheval n'est-il pas parfait ?
La Figure qu'il représente
N'est-elle pas bien surprenante ?
Dom Jüan, cet esprit desvoyé,
N'est-il pas très-bien foudroyé ?
Nos Acteurs, pour mille pistoles,
Pourroyent-ils mieux jouer leurs roles ?
Il vous en coustera bien moins,
Car nous vous donnons tous nos soins,
Le Cheval et l'Ombre de Pierre
Pour trente sols dans le Parterre,
Et dans les Lieux plus apparans,
Pour quarante-quatre beaux francs :
Ce n'est pas trop, en conscience,
Mais il faut avoir patience.

***

C'est fait, nous ne rimerons plus,
Les Vers nous semblent superflus,
Nous voulons parler d'autre chose,
Venez, si vous voulez, en Prose.
Nostre Autheur, qui ne prétend pas
Le nom d'Autheur, avec justice,
Vous confesse qu'il est bien las
De recourir à l'artifice.
Pour vous obliger à venir
Assister au Festin de Pierre,
Suffit, sans y contrevenir,
Qu'il soit le plus beau de la Terre;

Digitized by Google

Quelqu'un, au moins, le dit ainsi.
Venez, donc, en grand nombre ici,
Et n'attendez plus son estime
D'une très-médiocre Rime.
En revanche pour l'amitié
Que vous tesmoignez à Dom Pierre,
Nous partageons dans le Parterre
Vos trente sols par la moitié.

***

On veut avec empressement
Que nous parlions encor en Rime :
C'est contre nostre sentiment,
Mais puisque tout Paris estime
Nostre incomparable Festin,
Si bien appresté par Dom Pierre,
Il faut remplir Loge et Parterre,
Et s'y prendre de bon matin.
Ce matin veut dire chez nous,
Après disner, mais de bonne heure,
Car pour vous satisfaire tous
Nous commancerons, ou je meure
A trois heures précisément.
Nous n'en disons pas davantage,
Mais si vous avez du courage
Vous viendrez copieusement.

***

C'est tout de bon, il faut finir.
Nous vous dispensons de venir
Davantage au Festin de Pierre,
Vous ne le verrez de six mois,
Mais vous le verrez du Parterre,
Aujourd'huy, tresbucher pour la dernière fois.
Nous et nostre Autheur de Villiers
Vous rendons grâces à milliers,
De vostre assistance admirable,
Et nous vous promettons pour luy
Une pièce plus raisonnable, (1)
Tout au plus tard, Messieurs, dans deux mois d'aujourd'huy.

(1) *L'Apothicaire dévalisé*, publié chez Charles de Sercy, en 1660. — Dans sa dédicace, l'Auteur dit au Public : « Je suis si content de l'approbation que tu as donnée au *Festin de Pierre* que je t'exposay il y a quelques

Digitized by Google

Lanzac de Laborie (L. de). — *Paris sous Napoléon. — La religion.* Paris, Plon, 1907, pet. in-8°, 394 pp.

Nous avons rendu compte, lorsqu'ils ont paru, des premiers volumes de cette série d'études si intéressantes sur Paris au temps du premier Empire; on sait qu'elles ont valu à leur auteur les plus brillantes distinctions académiques. Le tome IV — s'il est permis de prendre quatre astérisques pour une indication de tomaison — n'est pas moins important et nourri de faits, sans compter que les questions qui y sont traitées empruntent aux événements récents un singulier caractère d'actualité rétrospective. Il est consacré à la religion, que Napoléon eut l'habileté de restaurer, non seulement par le Concordat, mais aussi par bien d'autres mesures, sachant bien que c'était un sûr moyen d'amener à lui, avec le clergé, bon nombre d'esprits restés fidèles à la cause des Bourbons, précisément parce qu'ils croyaient que le nouveau souverain ne ferait rien pour l'Église. Ce fut tout le contraire, mais à vrai dire, avec les procédés coutumiers à l'Empereur, c'est-à-dire le respect formellement imposé de sa volonté. En dépit de ce que le sujet a d'un peu austère, M. de L. a su le rendre très attrayant; les références de pièces d'archives et autres sources d'information abondent au bas des pages, et l'on admire vraiment que quatre cents pages sur l'histoire religieuse de Paris pendant moins de quinze ans puissent se lire avec un intérêt soutenu.

Ce quatrième volume est-il le dernier de la série? Nous n'avons pas l'indiscrétion de le demander, mais nous souhaitons qu'il ne le soit pas.

B.

Prou (Maurice). *Recueil des Actes de Philippe Ier, roi de France* (1059-1108). — Paris, Imprimerie nationale, 1908, in-4°; CCL-567 pp. avec fac-similé.

Il y aurait au moins de la témérité à tenter l'analyse critique d'un tel ouvrage. Bornons-nous donc, en le signalant aux érudits, à féliciter son auteur d'avoir accompli une tâche aussi ardue. L'introduction, à elle seule, constitue un traité complet de diplomatique sur la chancellerie royale dans la seconde moitié du XIe siècle. Quant au texte des chartes, il est établi avec la rigueur scientifique qu'apporte M. Prou à tous ses travaux, et qui laisse bien derrière elle l'érudition de nos plus célèbres Bénédictins.

mois, que je me suis persuadé que j'aurois plus de satisfaction et que je trouverois mieux mon compte à t'adresser cette petite Comedie Burlesque, sous le titre de l'*Apoticaire (sic) dévalisé*, qu'à luy chercher parmy les Grands un Protecteur qui l'abandonneroit et qui pesteroit contre l'Autheur, s'il falloit qu'il luy en coustât quelques nipes des restes de l'Entrée de la Reyne, en reconnaissance des beaux mots qu'il auroit étalez à sa louange, à celle de ses Prédécesseurs et de ses Descendans... »

Digitized by Google

Ce Recueil appartient à la série des « Chartes et diplômes publiés par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres », sous la direction actuelle de M. d'Arbois de Jubainville, qui y eut pour prédécesseurs MM. Delisle, de Rozière, A. Giry. Collaborer aux travaux de l'Institut est déjà chose fort honorable ; en être membre vaut mieux encore, et c'est ce qui, dans un avenir fort prochain, va arriver à M. Prou, en attendant le moment où, à son tour, il dirigera la collection qu'il vient d'enrichir d'un si remarquable travail.

B.

Périodiques :

L'Amateur d'Autographes, 41e année, 1908. — N° 5. Mai : A Pouthier : Les Écritures de Jean Richepin, de l'Académie Française (4 fac-similés), p. 129 à 140. — Béranger et Alexandre Dumas (lettre), p. 141 à 142. — Bibliographie, La vente du 15 mai 1908, Les Livres d'histoire, p. 143 à 153. — Manuel de l'Amateur d'Autographes (Leblanc-LeBlanc), p. 154 à 158. — Chronique, p. 150 à 160.

N° 6. Juin : Maurice Tourneux : Mérimée commentateur de Stendhal, p. 161 à 164. — P. Hallynck : Un général inconnu, Joseph-Yon Paulian (fac-similé), p. 165 à 169. — Découverte d'un manuscrit de Dumouriez (fac-similé), p. 170 à 171. — M[aurice] D[umoulin] : Les nouvelles acquisitions de la Bibliothèque Nationale, p. 172 à 174. — Bibliographie, p. 175 à 179. — Les Livres d'histoire, p. 180 à 182. — Manuel de l'Amateur d'Autographes (Le Blanc à Le Bois), p. 183 à 188. — Compte rendu de la vente du 15 mai 1908, p. 189 à 192.

L'Ami des Monuments et des Arts parisiens et français, tome XXI, première partie : Ch. Normand : Vingt ans après, p. 7 à 12. — F. de Mély : Les Primitifs français et leurs signatures (suite), p. 18 à 24. — Documents relatifs à la conservation des monuments (suite), p. 42 à 54. — L. Richard : Visite au Palais-Royal, p. 55 à 60.

2e Partie. — L. Bonnat : Rapport sur le budget des Musées nationaux en 1906, p. 67 à 72. — Les Amis des Monuments rouennais, p. 81 à 87. — Visite au Palais-Royal, p. 98 à 103. — Visite au Musée et aux Monuments de Saint-Denis, p. 106 à 109. — Loi sur la protection des sites, p. 109 à 111.

3e Partie. — F. de Fossa : Le tombeau du duc d'Enghien, de Deseine, p. 130 à 140. — F. de Mély : Les Primitifs français (suite), p. 149 à 152. — L. Bonnat : Rapport sur le Musée du Louvre, p. 153 à 160. — Ch. Normand : La rigole romaine de L'Haÿ, p. 163 à 170. — La Maison natale de Corneille, p. 179 à 182.

4e Partie. — Ch. Normand : La Maison natale, à Rouen, de Jean Jouvenet, p. 202 à 204. — Apposition d'une plaque sur la maison

Digitized by Google

natale de Ledru-Rollin, p. 219 à 220. — Ch. Normand : L'ancien hôtel de Verne, rue du Cherche-Midi, p. 221 à 224. — F. de Mély : Les Primitifs français (suite), p. 227 à 240. — La salle du siège d'Alésia au musée de Saint-Germain-en-Laye, p. 245 à 249.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France. 35e année, 1908. — Première livraison : Statuts et liste des membres, p. 6 à 32. — Compte rendu des séances, p. 33 à 36. — Une *Description de Paris,* de Piganiol de la Force, illustrée et anontée par Gabriel de Saint-Aubin, par Émile Dacier, p. 36 à 77. — Bibliographie, p. 78 à 80.

Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie du VIIe arrondissement de Paris. — N° 4. Juin 1908. Comité, Liste des Membres, Rapport de la Commission des Édifices, Situation financière, Rapport du Secrétaire général, p. 1 à 13. — Vacquier : La Tombe d'Adrienne Lecouvreur (Portrait d'A. Lecouvreur), p. 14 à 30. — G. Lejeune : Nomenclature des Hôtels particuliers de la rue de Grenelle, avec plan, p. 31 à 40.

Bulletin du Bibliophile, 1907, n° 11. — L. Morin : Éditions troyennes des petits métiers et cris de Paris, p. 477 à 485. — H. Clouzot : Les Jacquard en Champagne et en Auvergne, p. 486 à 490. — L'abbé E. Griselle : Au temps de Louis XIII; recueil de lettres inédites ou peu connues, p. 491 à 511.

N° 12. — P. Berthet : Bibliothèque de Grenoble. Description sommaire des ouvrages imprimés postérieurement à l'an 1500, p. 525 à 549 et grav. — Cte A. de Laborde : A propos d'une devise [celle de Mathieu Beauvarlet, xve siècle], p. 550 à 555.

1908, n° 1. — Henri Cordier : Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-René Lesage, p. 1 à 18. — Eugène Griselle : Un supplément à la correspondance du cardinal de Richelieu, p. 19 à 34. — L'abbé A. Tougard : Une lettre de Fontenelle, p. 35 à 38. — Ch. Oulmont : Sur un exemplaire de Patelin annoté par Sainte-Beuve, p. 39 à 45. — Revue des publications nouvelles, Chronique, Livres nouveaux, p. 46 à 56.

N° 2. — Ph. Renouard : Josse Badius Ascensius, p. 57 à 73. — Henri Cordier : Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-René Lesage (*suite*), p. 74 à 88. — Eugène Griselle : Les débuts du règne de Louis XIII, p. 89 à 96. — Revue des publications nouvelles, Chronique, Livres nouveaux, p. 97 à 108.

N° 3. — Eugène Griselle : Les débuts du règne de Louis XIII (*suite*), p. 109 à 128. — Henri Cordier : Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-René Lesage (*suite*), p. 129 à 143. — Revue des publications nouvelles, Chronique, Livres nouveaux, p. 144 à 156.

Digitized by Google

N° 4. — Lucien Pinvert : Sur Mérimée. Nouvelles observations, p. 157 à 170. — Eugène Griselle : Les débuts du règne de Louis XIII (*suite*), p. 171 à 181. — Henri Cordier : Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-René Lesage (*suite*), p. 182 à 191. — Georges Vicaire, Alfred W. Pollard et le Dr Paul Kristeller : Les livres à figures vénitiens de la fin du xve siècle et du commencement du xvie, par M. le prince d'Essling, p. 192 à 201. — Chronique et Livres nouveaux, p. 202 à 208.

N° 5.— P. Berthet : Bibliothèque de Grenoble. Description sommaire des ouvrages imprimés postérieurement à l'an 1500 (*suite*), p. 209 à 226. — Lucien Pinvert : Sur Mérimée. Nouvelles observations (*fin*), p. 227 à 244.— Henri Cherrier : Notes bibliographiques sur Mathurin Régnier, p. 245 à 248. — Eugène Griselle : Un supplément à la correspondance du cardinal de Richelieu (*suite*), p. 249 à 257.— Henri Cordier : Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-René Lesage (*suite*), p. 258 à 263.— M. D[umoulin] : Les nouvelles acquisitions de la Bibliothèque Nationale, p. 264 à 267. — Chronique et Livres nouveaux, p. 268 à 272.

N° 6. — Eugène Griselle : Un supplément à la correspondance du cardinal de Richelieu (*suite*), p. 273 à 284. — P. Berthet : Bibliothèque de Grenoble. Description sommaire des ouvrages imprimés postérieurement à l'an 1500 (*suite*), p. 285 à 298. — Henri Cordier : Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-René Lesage (*suite*), p. 299 à 307. — P. M. : Nécrologie. Jean Mehl, p. 308 à 309. — Revue des publications nouvelles, Chronique et Livres nouveaux, p. 310 à 320.

Le Gérant : F. Bournon.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS. — 17511

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres** : 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 9 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Via **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres son acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Abonnement de Bains de mer et d'Excursion

SUR LES COTES DE BRETAGNE

Pour faciliter les excursions sur les côtes de la Bretagne, la Compagnie de l'Ouest vient de mettre à la disposition du public un nouveau type de carte d'abonnement.

Cette carte, délivrée au départ de Paris et de toutes les gares de l'Ouest, permet au voyageur de se rendre à l'une des stations balnéaires desservies par la ligne de Granville à Brest, de circuler librement sur cette ligne, ainsi que sur ses embranchements conduisant à la mer et, enfin, de revenir à son point de départ.

Le voyageur a le droit de s'arrêter aux gares intermédiaires sur toute l'étendue du parcours.

Le prix de l'abonnement, valable pendant 33 jours, est de :

100 francs en 1re classe, et de **75** francs en 2e classe, avec réduction de moitié pour les enfants de 3 à 7 ans.

La durée de validité peut être prolongée d'un ou deux mois, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément fixé à 25 o/o du prix de l'abonnement, sans que la durée totale puisse dépasser le 15 novembre.

Cartes d'abonnement de Bains de Mer

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, de mai à octobre, par ses gares de Paris et des grandes lignes, des cartes d'abonnement mensuelles ou trimestrielles dites « de Bains de mer et d'Eaux thermales », donnant droit d'arrêt aux gares intermédiaires et comportant 40 o/o de réduction sur les prix des abonnements ordinaires et de même durée.

Ces cartes sont délivrées, pour les parcours d'au moins 25 kilomètres, à toute personne qui prend trois billets au moins pour les membres de sa famille ou ses domestiques allant séjourner, sous le même toit, dans une des stations balnéaires ou thermales desservies par le réseau de l'Ouest.

L'obligation de prendre trois billets n'est pas exigée lorsque les abonnements sont souscrits pour des parcours reliant directement deux stations balnéaires.

Digitized by Google

PARIS-NORD A LONDRES

(Vid Calais ou Boulogne)

Cinq services rapides quotidiens dans chaque sens

(VOIE LA PLUS RAPIDE)

Services officiels de la poste *(Vid Calais).*

La Gare de Paris-Nord, située au centre des affaires, est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Egypte, les Indes et l'Australie.

SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE.

5 express	dans chaque	sens en 7	Paris et Bruxelles	Trajet en	3 h. 20
3	—	—	Paris et Amsterdam.	—	8 h. 30
5	—	—	Paris et Cologne.	—	8 h. »
4	—	—	Paris et Francfort.	—	12 h. »
4	—	—	Paris et Berlin	—	18 h. »
			Par le Nord-Express.	—	16 h. »
2	—	—	Paris et St-Petersbourg	—	51 h. »
			Par le Nord-Express tri-hebdomadaire.	—	46 h. »
	—	—	Paris et Moscou.	—	62 h. »
	—	—	Paris et Copenhague.	—	28 h. »
	—	—	Paris et Stockholm.	—	43 h. »
	—	—	Paris et Christiania.	—	49 h. »

TRAINS DE LUXE

TOUTE L'ANNÉE :

Nord-Express. — Tous les jours entre Paris et Berlin, avec continuation une fois par semaine de Berlin sur Varsovie et trois fois par semaine de Berlin sur St-Pétersbourg. A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne.

Péninsulaire-Express. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi. (En correspondance à Brindisi avec le paquebot de la malle de l'Inde).

Calais-Marseille-Bombay-Express. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Marseille (quai de la Joliette). En correspondance avec les paquebots de la Compagnie péninsulaire et Orientale à destination de l'Égypte et des Indes.

L'HIVER SEULEMENT :

Calais-Méditerranée-Express. — De Londres et Calais pour Nice et Vintimille. Train rapide quotidien entre Paris-Nord, Nice et Vintimille composé de voitures de 1re classe, lits-salon et sleeping-car.

L'ÉTÉ SEULEMENT :

Engadine-Express. — De Londres et Calais pour Coire, Lucerne et Interlaken.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'Étranger

AVEC ITINÉRAIRE TRACÉ AU GRÉ DES VOYAGEURS

La Compagnie du Nord délivre toute l'année des Livrets à coupons à prix réduits, permettant aux intéressés d'effectuer à leur gré un voyage empruntant à la fois les réseaux français, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays européens.

Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilomètres.

La durée de validité est de 45 jours lorsque le parcours ne dépasse pas 2.000 kilomètres, 60 jours pour les parcours de 2.000 à 3.000 kilomètres et 90 jours au-dessus de 3.000 kilomètres

Digitized by Google

Numéros 175-176. 13me Année Juillet-Aout 1908

Prix de l'Abonnement : France..... 10 fr. — Étranger ..... 12 fr.
Un numéro..... 2 francs.

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Fernand BOURNON et Ed. MAREUSE

DIRECTEURS

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — A. Mersier : Coup d'œil sur l'Art des Sièges avant l'artillerie à feu. — État des Inventaires des Archives départementales, communales et hospitalières (*Suite*). — Fernand Bournon : Documents relatifs à la Bibliothèque du Roi (1777-1791) (*Suite*).

CHRONIQUE. — Ouvrages nouveaux. — Périodiques.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1908

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

viâ Rouen, Dieppe et Newhaven

par la gare Saint-Lazare

SERVICES RAPIDES DE JOUR ET DE NUIT

Tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année, trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2me classe seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours : 1re classe, 48 fr. 25; 2e classe, 35 fr.; 3e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois : 1re classe, 82 fr. 75; 2e classe, 58 fr. 75; 3e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours.

Départs de Paris-Saint-Lazare, 10 h. 20 matin, 9 h. 20 soir. Arrivées à Londres (London-Bridge), 7 h. 30 matin; (Victoria) 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départs de Londres : (Victoria), 10 h. matin, 9 h. 10 soir; (London-Bridge), 9 h. 10 soir. Arrivée à Paris-Saint-Lazare : 6 h. 41 soir, 7 h. 5 matin.

Les trains du service entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1re classe et de 2e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Archives nationales. — Par arrêtés ministériels, en date du 1er juillet, M. Fernand Gerbaux, sous-chef de section aux Archives nationales, a été nommé chef de la section historique, en remplacement de M. Bruel, admis à la retraite. — M. Paul Guérin, chef de la section du Secrétariat, a été nommé chef de la section judiciaire, en remplacement de M. Campardon admis à la retraite.

Par arrêté du même jour, M. Léon Le Grand, archiviste de première classe, a été nommé sous-chef de la section moderne.

Par arrêté du même jour, MM. Henri Patry, archiviste de la Haute-Marne, et Jacques Chassaing de Borredon ont été nommés archivistes aux Archives nationales.

La présidence de la salle du public reste à M. Jules Viard pour la matinée. Pour l'après-midi, M. Léon Mirot a succédé à M. Le Grand.

Archives départementales. — Par arrêté préfectoral en date du 23 juillet, M. Pierre Gautier, archiviste-paléographe (promotion de 1907), a été nommé archiviste de la Haute-Marne.

Par arrêté en date du 25 août, M. Le Tonnelier, archiviste-paléographe (promotion de 1905), a été nommé archiviste de la Haute-Savoie, en remplacement de M. Max Bruchet, précédemment nommé archiviste du Nord.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

COUP D'ŒIL SUR L'ART DES SIÈGES AVANT L'ARTILLERIE A FEU

AVERTISSEMENT

Dans la première partie de ce travail nous ferons l'étude analytique des moyens d'attaque et de défense employés avant l'ère de l'artillerie à feu. Dans la deuxième partie nous exposerons la manière dont on les employait, c'est-à-dire la marche des opérations du siège. Dans la troisième partie, nous indiquerons, autant que les documents permettent de le faire, dans quel pays, et à quelle époque les principaux progrès paraissent avoir pris naissance.

Première partie.

Moyens employés par l'assiégeant pour s'emparer d'une place.

Nous rangerons ces moyens sous un certain nombre de rubriques.

1° Moyens de prendre la place sans en faire le siège.

2° Investissement et blocus.

3° Escalade.

4° Moyens de rompre l'obstacle (bris des portes, brèche).

5° Moyens d'écarter les défenseurs des remparts.

6° Moyens employés par l'assaillant pour se protéger contre les ripostes de la défense.

Comme toutes les classifications, celle que nous proposons est assurément artificielle. Pour n'en citer qu'un exemple, l'artillerie sert à la fois à écarter les défenseurs et à ouvrir des brèches dans l'obstacle (le rempart). Il est malheureusement impossible de faire entrer les faits dans un cadre rigide sans les contraindre quelque peu.

Nous nous efforcerons, du reste, dans la dernière partie, de corriger à cet égard les défauts de la première partie.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

Moyens de prendre une place sans en faire le siège, ou de brusquer le dénouement d'un siège commencé.

Nous les indiquerons pour mémoire. Ces moyens sont :

1° *La surprise.* — L'assaillant fondait sur la place à l'improviste et réussissait parfois à y pénétrer avant même que les habitants se fussent mis en état de défense, et eussent eu le temps d'en fermer les portes ou issues. Ou bien, pendant le cours d'un siège, quelques hommes déterminés s'introduisaient par un point non surveillé de l'enceinte (exemple : par les latrines, au siège de Château-Gaillard, aux Andelys, en 1204) et réussissaient à ouvrir une porte à leurs camarades.

Quelquefois une petite troupe, cachée à proximité d'une porte, pénétrait, tandis que cette issue était ouverte, pour laisser passer une troupe de la défense revenant après une sortie.

2° *Trahison* perpétrée soit par un chef ennemi acheté par l'assaillant, soit même par un affilié de l'assiégeant qui avait réussi à capter la confiance des défenseurs.

La trahison joue un rôle important dans l'histoire des sièges. Pour en limiter les effets, les ingénieurs de la défense se sont appliqués à donner aux ouvrages une disposition telle que la prise d'un point n'entraînait pas fatalement celle de la place entière.

3° *Intimidation* produite par l'éclat des victoires antérieures et par la rigueur des châtiments infligés à ceux qui avaient osé résister, qui surtout s'étaient acharnés dans la défense de la place.

Les cruautés souvent atroces exercées par les vainqueurs, n'étaient pas seulement l'assouvissement d'un désir de vengeance, c'était un calcul. Les Assyriens empalaient les défenseurs capturés dans les sorties. Ils avaient soin de les placer en face des murailles, assez près pour que les défenseurs pussent contempler leur terrible agonie, qui durait jusqu'à deux ou trois jours, assez loin pour qu'ils ne pussent l'abréger d'un coup de flèche. Après la victoire, ils crevaient les yeux aux vaincus, ils leur coupaient les lèvres, leur arrachaient les oreilles, ils les écorchaient vifs, etc... César, qui n'était pas naturellement cruel, fit couper les mains à tous les défenseurs d'*Uxellodunum*. Des pratiques semblables se voient durant le moyen âge.

Digitized by Google

CHAPITRE II

Investissement et blocus.

L'investissement est l'action qui consiste, de la part de l'assiégeant, à envelopper de troupes la place qu'il veut réduire, pour en fermer les issues. Le sens du mot blocus est à peu près le même que celui d'investissement, mais le blocus est, en général, le maintien de l'état d'investissement de la place.

Le blocus pur et simple n'était destiné qu'à affamer la garnison. On ne l'employait guère seul que lorsque les attaques régulières avaient échoué.

C'était là une méthode dangereuse, parce que l'assiégeant s'exposait à de nombreuses attaques, non seulement venues de la place elle-même, mais aussi dirigées par les troupes de secours qui le prenaient par derrière. C'était de plus un moyen fort long. L'assiégé, en général, entassait dans la place d'abondantes provisions auxquelles il pouvait ajouter les récoltes de terres cultivées soit entre la ville et la ligne d'investissement, au pied des murs et sous leur protection soit à l'intérieur même des remparts car dans les villes de l'antiquité asiatique, l'enceinte avait parfois un périmètre immense (celle de Babylone forme un carré d'environ 500 kilomètres carrés.)

En outre, pour ménager ses ressources, le commandant de la place avait souvent, dès le début du siège, sacrifié les bouches inutiles. C'est ainsi qu'au siège de Château Gaillard (1204) plus de sept cents malheureux périrent de faim entre les murailles de la place et les lignes d'investissement des troupes de Philippe-Auguste.

La longueur des sièges pouvait être telle que, plus d'une fois, l'assiégeant fut amené à construire une véritable ville en face de celle qu'il investissait (exemples : à Ascalon (1153), à Toulouse (1218), à Calais (1347).

Durant l'antiquité les sièges de Sidon (688), de Samarie (721), de Véies (395), de Lylibée (242), et de Hatra (212) montrent que le blocus pouvait se prolonger de longues années et même se terminer par un échec.

C'est qu'il était malaisé d'isoler complètement la place assiégée et de la maintenir sans communication avec le dehors, de l'empêcher de recevoir jamais aucun ravitaillement ni aucune

Digitized by Google

nouvelle, et de combiner ses efforts avec ceux d'une armée de secours (1).

Pour réduire Alésia, César exécuta autour de la place des travaux gigantesques. Il l'entoura d'une ligne de contrevallation pour se protéger contre les sorties de la garnison, et d'une ligne de circonvallation destinée à arrêter l'attaque des armées de secours Ce passage est trop important pour ne pas être cité tout au long. Le voici donc : (1° circonvallation) « César fit creuser un fossé de vingt pieds, perpendiculaire, aussi large par conséquent dans le fond qu'au niveau du sol. Il reporta tous les autres ouvrages à quatre cents pas en arrière. Comme il avait embrassé un terrain si vaste que les lignes ne pouvaient guère être complètement garnies de soldats, il voulait empêcher l'ennemi de venir en force attaquer nos retranchements, de nuit, à l'improviste, et de lancer de jour des traits sur les travailleurs. Laissant donc cet intervalle libre, il fit creuser deux

(1) Pour communiquer avec les dehors, outre les émissaires qui traversaient les lignes d'investissement, on avait parfois recours à une véritable télégraphie optique. En voici un procédé indiqué par Polybe (L.X § 44) d'après Énéas, auteur contemporain de Philippe de Macédoine :

Ceux, dit-il, qui veulent s'informer mutuellement par des fanaux de ce qui se passe n'ont qu'à prendre des vases de terre, également larges et profonds et munis d'un orifice... qu'ils prennent ensuite des morceaux de liège un peu plus petits que la section intérieure des vases, et qu'ils fichent au milieu de ce liège une tige sur laquelle, de trois doigts (0m06) en trois doigts, ils fixeront une enveloppe bien apparente et qu'ils écrivent sur chacune de ces enveloppes les choses qui arrivent le plus ordinairement pendant la guerre. Sur l'une, par exemple, il est arrivé de la cavalerie, sur l'autre, il est arrivé des hoplites... etc... ensuite des vivres; et de même sur toutes les autres enveloppes, tous les autres événements qu'ils pourront prévoir à juste titre devoir arriver, eu égard à la guerre qu'on aura a soutenir.

Que de part et d'autre on adapte à ces vases des tuyaux exactement pareils, en sorte qu'il ne puisse s'écouler ni plus ni moins d'eau par les uns que par les autres; qu'on remplisse les vases d'eau, qu'on pose au-dessus les morceaux de liège avec leurs bâtons et qu'ensuite on ouvre les tuyaux. Il est clair que, les vases étant égaux, le liège descendra et les tiges s'enfonceront dans les vases à mesure que ceux-ci se videront. Quand on aura vérifié ce fait de concert, on portera les vases aux endroits où l'on doit donner et observer les signaux et on y mettra le liège. Quand il arrivera quelqu'une des choses qui ont été écrites sur les bâtons, on lèvera un fanal, et on le tiendra élevé jusqu'à ce que, de l'autre côté, on en lève un autre; on abaissera alors le fanal et on ouvrira les tuyaux; quand l'enveloppe, où la chose dont on veut avertir est écrite, sera descendue au niveau du bord des vases, on lèvera le flambeau, et, de l'autre côté, sur-le-champ on bouchera le tuyau et on regardera ce qui est écrit sur la tige qui est à la hauteur du bord du vase; alors, si tout a été exécuté de part et d'autre avec la même promptitude, de part et d'autre on lira la même chose.

Digitized by Google

autres fossés aussi profonds que le premier et larges de quinze pieds : celui du centre, qui passait dans la plaine et dans les fonds, fut rempli d'eau tirée de la rivière. Derrière ces fossés il fit élever un agger (une terrasse) de douze pieds de haut avec un parapet et des créneaux, de grandes fraises (1) faisant saillie au point de jonction des parapets, pour arrêter l'ennemi s'il tentait de l'escalader, et il flanqua tout cet ouvrage de tours distantes les unes des autres de quatre-vingts pieds.

Il fallait tout à la fois aller au bois, aux vivres et faire d'aussi grands ouvrages, ce qui affaiblissait nos troupes, forcées de s'avancer loin du camp : plus d'une fois les Gaulois, sortant de la place par plusieurs portes à la fois, vinrent attaquer nos ouvrages avec une extrême impétuosité.

C'est pourquoi César pensa qu'il fallait les renforcer, afin que les retranchements pussent être défendus par un nombre moindre de soldats. En conséquence on coupa des troncs d'arbres ou de très fortes branches dont le sommet fut dépouillé de son écorce et aiguisé, puis, faisant des fosses continues profondes de cinq pieds, ces paliures y furent enfoncées et assujetties par le bas pour qu'on ne pût les arracher. Ces paliures faisaient saillie depuis les branches. Il y en avait cinq rangs, liés et entrelacés entre eux. Ceux qui s'y engageaient se perçaient eux-mêmes aux pointes très aiguës de ces paliures. Cela s'appelait des cippes. Devant les cippes, on creusa, suivant des directions obliques, en quinconce, des trous profonds de trois pieds, l'inclinaison en étant peu à peu plus étroite jusqu'au bas. On y enfonçait d'autres pieux ronds, gros comme la cuisse, aiguisés et brûlés par le haut. Il ne dépassaient le sol que de quatre doigts. Autour de chaque pieu, pour l'assujettir et l'affermir, on foulait la terre jusqu'à la hauteur d'un pied; le reste du trou se remplissait de branchages et de broussailles qui cachaient les pièges. Il y avait ainsi huit rangs de trous de loups à trois pieds les uns des autres. On les nommait « lis » (*lilia*) par suite de leur ressemblance avec cette fleur.

Devant les trous de loups, des pieux longs d'un pied, dans lesquels étaient fichés des crochets de fer, étaient enfoncés tout entiers en terre. On en semait partout, très près les uns des autres. On les appelait des stimuli (*stimulus*, aiguillon) (2).

1) Rang de pieux aigus enfoncés horizontalement dans le talus pour empêcher de l'escalader.

2) Le stimulus faisait office de chausse-trappe. Ce dernier est un assem-

Digitized by Google

(2° contrevallation). Ces travaux achevés, César, se maintenant dans un terrain uni, autant que le permettait la nature des lieux, et embrassant un espace de quatorze milles, fit faire des travaux pareils en sens contraire, pour recevoir les ennemis qui étaient sortis de la place, afin que, s'ils attaquaient, ils ne pussent, quelque grand que fût leur nombre, investir complètement nos postes (1).

Il s'en faut qu'on ait toujours construit des lignes aussi complètes. Au moyen âge, par exemple, on se contentait souvent d'élever de place en place, surtout en face des issues, des ouvrages en bois (bretèches, bastides, bastilles, bastillons) pour surveiller la place et empêcher les sorties.

CHAPITRE III

Escalade.

Par l'escalade, l'assiégeant s'efforçait de se rendre maître du rempart sans y avoir fait brèche ou de se rendre maître de points du mur où il n'avait pas fait brèche.

Le moyen le plus ordinaire était l'*échelle* habituellement en bois et quelquefois, dans l'antiquité, en cuir gonflé d'air comme une outre, ou en corde formant un réseau qui s'accrochait aux merlons du rempart, mais, encore que les échelles à développement, analogues à celles qu'emploient aujourd'hui les pompiers, ne fussent pas inconnues, du moins au moyen-âge, l'échelle se trouvait souvent insuffisante. Pour peu que l'obstacle, courtine ou tour, eut dix mètres de hauteur, cet engin devenait trop court. Les assaillants ne pouvaient d'ailleurs monter qu'un par un et risquaient de se faire tuer sans profit par les nombreux défenseurs du chemin de ronde. Ceux-ci, malgré le plus ou moins grand nombre d'échelles, pouvaient se réunir à plusieurs contre l'assaillant gravissant les derniers échelons.

Ce dernier ne pouvait d'ailleurs pas être soutenu par l'homme qui montait derrière lui et qui cherchait en montant à se garantir contre les flèches, rochers ou projectiles ignés lancés par les assiégés. De plus, l'échelle pouvait être brûlée, brisée ou renversée.

blage de quatre pointes de fer qu'on jette à terre pour enferrer les hommes et les chevaux.

(1) César : *Commentaires sur la guerre des Gaules,* L. VII, § 72, 73, 74. Traduction (quelque peu modifiée) de M. E. Sommer.

Digitized by Google

L'assaillant pouvait aussi être enlevé au moyen d'un grand filet qui l'amenait prisonnier sur le mur (1), ou d'un corbeau à griffes, sorte de levier à bascule probablement analogue, en plus petit, au corbeau d'Archimède dont nous parlerons plus loin (voy. page 224) puis lâché de façon qu'il tombait et se fracassait sur le sol.

Quelquefois, des hommes déterminés se sont servis, pour grimper le long de la muraille, de crampons de fer qu'ils enfonçaient, au moyen d'un marteau, dans les interstices des joints des lits de pierre ou de brique.

Les historiens de l'antiquité nous indiquent encore un autre moyen (2), je veux parler de la *tortue d'hommes* qu'il ne faut pas confondre avec la baraque roulante appelée tortue. — Voici quelle était cette formation :

Des soldats s'avançaient jusqu'au pied du mur, marchant en rangs aussi serrés que possible et tenant leurs boucliers au-dessus de leur tête. Les boucliers se recouvrant les uns les autres, formaient une carapace qu'on a comparée à celle de la tortue. Cet abri était ainsi assez solide pour protéger les hommes non seulement contre les flèches mais même contre des projectiles très lourds.

Une fois arrivés, les soldats du dernier rang mettaient un genou en terre de façon à former un gradin moins élevé.

Un autre groupe de guerriers montait alors sur ce gradin et, de là, sur la plate-forme constituée par les boucliers des hommes des premiers rangs qui gardaient toute leur hauteur.

La tortue d'hommes permit ainsi, parfois de se passer de tout engin d'escalade.

Quant à la *tour roulante*, nommée *hélépole* chez les Grecs, *beffroi* au moyen âge, c'était une sorte de fortin en bois auquel, à moins d'impossibilité, on donnait une hauteur suffisante pour dominer les murs de la place. Certaines n'eurent pas moins de vingt étages reliés ensemble par des échelles ou des escaliers. Ces tours portaient des combattants et aussi des hommes occupés à mouiller incessamment les bois qui les constituaient et les peaux ou les toiles dont elles étaient revêtues. Au bas

(1) Voy. Philon et Héron. Les Assyriens ont, sans doute, ignoré ce moyen car on ne le rencontre nulle part dans leurs bas-reliefs.

(2) César, *De Bello gal.*, 116; Tacite, hist., III, 27, IV, 23; et Tite Live, XLIV, 9.

Digitized by Google

était souvent logé un bélier ou des sapeurs. A l'avant-dernier étage était un large pont-levis.

On construisait cette machine hors de portée des projectiles de la défense, on l'amenait, ensuite, aussi près que possible du mur. Alors, tandis que, de la plate-forme supérieure, des tireurs criblaient les défenseurs de projectiles, le pont-levis s'abattait sur la muraille. Une forte troupe s'y précipitait aussitôt, et, tout d'un coup, achevait de massacrer les défenseurs échappés aux projectiles lancés de la plate-forme, et prenait possession du mur.

C'était un moyen d'escalade puissant, mais qui, par la lenteur de ses préparatifs, donnait aux défenseurs le temps de l'attaquer. Ceux-ci cherchaient à l'incendier, à le briser, à l'enliser ou à le renverser en préparant un sol instable sous son passage. Ils s'efforçaient aussi, pour n'être pas dominés par lui, de surélever le mur au point visé par l'attaque, au moyen soit de charpentes, soit de maçonnerie, soit d'amas de terre et de bois.

Le *tollenon* était une machine élévatoire dont Végèce nous donne la description suivante : « Le tollenon est une poutre enfoncée en terre à une certaine profondeur. A son sommet se place transversalement et par le milieu une seconde poutre plus longue, maintenue en équilibre de telle sorte que l'une de ses extrémités s'élève à mesure que l'autre se baisse.

A l'un des bouts, on construit en osier ou en planches un ouvrage dans lequel se placent quelques hommes armés; en ramenant fortement à soi, au moyen de cordes, l'extrémité opposée, on les hisse jusque sur le rempart. » (1)

Il est probable, comme l'indique le colonel Delair (2), que le mât pouvait aussi être monté sur pivot, afin de tourner au besoin dans le sens voulu et que tout l'engin pouvait être parfois supporté par des roues ou rouleaux qui le rendaient transportable.

La *Sambuque* était une échelle portée, soit par une plate-forme roulante, soit par un vaisseau ou même par deux navires assemblés et lestés pour résister aux vagues, car cette machine s'employait souvent dans l'attaque des places maritimes. Cette échelle était maintenue par des cordes, dressées entre deux mâts verticaux. Arrivé en face du point où on voulait l'appli-

(1) Végèce, *Art Militaire*, l. IV, 14, traduction Develay (Paris, Corréard, 1859).

(2) *Essai sur les fortifications anciennes* (Paris, J. Dumaine, 1875), p. 79.

Digitized by Google

quer, on l'abattait contre la muraille. Elle formait une ligne oblique qui, avec les mâts restés droits, donnait à peu près l'aspect d'une harpe triangulaire qu'on appelait sambuque.

Enfin, pour parvenir au niveau du rempart, l'assiégeant recourait parfois à la construction d'un énorme remblai de terre ou de bois, l'*agger* (1). Commencé à quelque distance du mur, l'agger comblait de plus en plus l'intervalle le séparant du mur, se dressait au-dessus du fossé qu'il remplissait et atteignait le haut de la fortification de la place. C'était là un moyen long et coûtant trop de vies humaines. Durant les sorties, les défenseurs pouvaient d'ailleurs bouleverser les terres apportées ou incendier les pièces de bois qui entraient dans la composition de l'agger; aussi, employa-t-on plus souvent l'agger pour conduire les machines jusqu'à l'enceinte, horizontalement ou en montant quelque peu, plutôt que pour amener les combattants eux-mêmes à la hauteur du rempart.

CHAPITRE IV

Moyens de rompre l'obstacle (*bris des portes*, *brèches*).

Pour rompre l'enceinte, l'assaillant pouvait s'attaquer soit aux portes, soit au mur.

L'*attaque des portes* se faisait, soit en les brisant à coups de hache ou en les défonçant à coups de bélier (voyez plus loin), soit encore, et fort souvent, par l'incendie des vantaux.

Quant au mur, on pouvait le battre, le saper ou le miner.

§ I^er^. — *Moyens de battre la muraille.*

Pour battre la muraille, le principal et plus ancien engin est le *bélier*, appelé aussi au moyen âge *mouton* ou *bosson*. Il consiste en une poutre armée à une de ses extrémités d'une masse métallique à laquelle on donnait souvent, surtout dans l'antiquité, la forme d'une tête de bélier. Cette poutre devait être portée et poussée contre l'obstacle aussi violemment que possible. Elle pouvait aussi être montée sur roues. Dès l'époque assyrienne on avait imaginé de la suspendre au moyen de deux chaînes placées l'une en avant, l'autre en arrière du centre de

(1) On dit que pour prendre la ville de Gaza, Alexandre l'entoura d'une terrasse de 370 mètres de large et de 77 mètres de haut (?).

Digitized by Google

gravité de cette poutre. A la partie postérieure s'attachaient des cordes grâce auxquelles une équipe d'hommes tantôt l'attirait en arrière, tantôt la laissait retomber en avant, lui imprimant des oscillations régulières, à chacune desquelles la tête de l'engin venait battre la muraille tandis que des vibrations sourdes annonçaient à l'assiégé que l'œuvre implacable de destruction s'accomplissait.

Inutile de dire que cet engin était placé sous une tortue protectrice.

Les Assyriens faisaient des béliers à tête plate qui agissaient par écrasement et des béliers en fer de lance qui perforaient la maçonnerie. Certains de leurs bas-reliefs nous montrent des béliers doubles, c'est-à-dire formés de deux poutres juxtaposées soit pour doubler la force des coups, soit peut-être pour mieux ébranler la maçonnerie en la heurtant alternativement sur deux points très voisins l'un de l'autre.

La violence du choc était redoutable puisqu'elle était proportionnelle au lourd poids de l'engin et au carré de la vitesse. Le bélier pouvait, dit-on, renverser des maçonneries de deux et trois mètres d'épaisseur.

Pour empêcher d'approcher ce redoutable engin, ou pour le détruire, les assiégés usaient des mêmes procédés que contre toutes les autres machines (1). Ils procédaient aussi par des moyens spéciaux.

Ils cherchaient à le rompre en jetant sur lui des troncs d'arbre et des quartiers de roche ou en le battant au moyen du *corbeau double*. Cette machine semble avoir été imaginée lors du siège de Platée (429). Voici ce qu'en dit Thucydide : « Ils (les défenseurs) attachaient par les deux bouts une grosse poutre avec de longues chaînes de fer, qui tenaient de part et d'autre à de longues pièces de bois, lesquelles penchaient sur la muraille; et comme le bélier venait à jouer, ils levaient cette poutre en l'air, et la laissaient tomber de travers sur la tête du bélier » (2).

On pouvait encore atteindre le même but en pratiquant une embrasure dans la partie battue du mur. Par ce trou les défenseurs faisaient passer un *contre-bélier* destiné à détruire le

(1) Nous avons signalé ces procédés en parlant de la tour roulante.

(2) Voy. Folard, notes militaires adjointes à l'*Histoire de Polybe* traduite par Don Vincent Thuillier (Paris, 1727), t. I, p. 88. — Cette machine se manœuvrait, comme certains ponts-levis en usage au moyen âge, grâce à un contre-poids.

Digitized by Google

bélier de l'attaque et sa charpente protectrice. On pouvait aussi employer le contre-bélier contre la tour roulante.

Les assiégés pouvaient aussi saisir le bélier à l'aide d'un nœud coulant fait avec de fortes chaînes ou en se servant de sortes de pinces ou tenailles dont parle Végèce et que l'on nomme « loup » ou « louve ».

Signalons enfin un *tube* par lequel on faisait rouler de grosses pierres sur l'assaillant. Cet engin ne semble pas avoir joué un grand rôle.

Le *trépan* était une machine analogue au bélier. Il consistait essentiellement comme lui en une poutre à tête de fer, mais cette poutre était logée dans un canal incliné de cinquante coudées de long sur une de large, porté sur un échafaudage. On remontait la poutre en haut du canal au moyen d'un treuil et de poulies, puis on la laissait retomber, glissant sur des rouleaux qui rendaient sa chute rapide et violente (1).

Le trépan ne supplanta pas le bélier car il semble bien qu'on n'en fit plus usage au moyen âge.

Enfin, parmi les *machines de jet*, il y en avait d'assez puissantes pour concourir à l'ouverture de la brèche. Nous décrirons toutes ces machines ensemble dans le chapitre consacré aux moyens d'écarter les défenseurs des remparts.

§ *II. Sape.*

Comme aujourd'hui *les engins de sape* étaient le pic, la pioche, le levier. Ils servaient principalement à l'attaque du pied du mur. On les employait aussi lorsqu'on voulait élargir et régulariser la brèche faite par d'autres moyens.

On peut rapprocher des engins de sape le *grappin* appelé aussi *corbeau démolisseur* ou *faux* (*falx*) au moyen duquel on agissait surtout sur le couronnement; il pouvait notamment arracher les merlons du crénelage. C'était une poutre fort longue armée d'un grappin de fer (2).

§ *III. Mine.*

La *mine*, très employée dans l'antiquité et au moins autant au moyen âge, consiste dans le percement de galeries souterraines

(1) Voy. Athénée (*Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*, 4e série, 6e volume 1870-1871), traduction du colonel de Rochas, p. 263.

(2) Voy. Végèce : Traité de l'Art Militaire, L. IV, 14, et Folard, ouv. cité, t. I, p. 86.

Digitized by Google

poussées jusque sous les murailles de la place. Ce travail peut se faire soit pour amener l'assaillant en dedans de l'enceinte (et c'est ainsi que furent prises plusieurs villes, par exemple : Césarée la Grande (par les Perses) et Véies (par les Romains, en 396 av. J.-C.), soit pour faire écrouler une portion des fortifications et produire ainsi une brèche dans l'obstacle.

Pour atteindre le premier de ces buts, on dirigeait la galerie de façon à la faire déboucher près d'une porte qu'on se hâtait d'ouvrir à une troupe cachée non loin de là. On s'efforçait d'en régler la hauteur de façon à ne laisser au-dessus de la tête des mineurs qu'une mince croûte provisoirement étançonnée mais qu'on pouvait faire tomber rapidement.

En prévision de ces genres de mines, les ingénieurs de la défense ont quelquefois fait creuser d'avance entre les murs d'une double enceinte un fossé assez profond pour que les mineurs de l'attaque, qui devait ignorer cette disposition, y débouchassent à ciel ouvert. Pareille disposition existait à Suse.

Se proposait-on de faire écrouler un ouvrage, on creusait dans sa direction une galerie étançonnée. Parvenu sous le mur à ruiner, on y creusait une chambre (1) qui pouvait parfois avoir soixante mètres de côté et deux mètres de haut. Le tout était soutenu par des pièces de bois. On s'empressait alors de remplir les vides de matières inflammables, puis, les mineurs, en se retirant, mettaient le feu à ce combustible. Sans doute l'incendie ne se propageait pas partout mais cette combustion incomplète suffisait cependant. Les poutres carbonisées se rompaient et le mur s'éboulait.

Dans tous les cas la mine partait autant que possible d'un point situé à l'abri des entreprises des assiégés et hors de leur vue : mur, maison de faubourg, repli de terrain, etc... Son profil et ses dimensions étaient analogues au profil et aux dimensions des mines modernes. M. Cessac a retrouvé la galerie creusée par César au siège d'Uxellodunum (Puy d'Issolu) non pour pénétrer dans la place ni pour en ruiner les murailles mais pour détourner le seul ruisseau où les assiégés pouvaient s'alimenter. Les dimensions en sont de 1 m. 80 pour la hauteur et de 1 m. 50 pour la largeur.

Pour inquiéter les défenseurs, il n'était pas rare que l'assié-

(1) Voy. Polybe, (Siège de Palée par Philippe, L. V, § IV.

Digitized by Google

geant multipliât ses mines, en faisant de fausses même et laissant l'assiégé obligé de veiller sur bien des points à la fois.

On était ordinairement obligé de donner à la galerie une inclinaison plongeante pour la faire passer sous le fossé : une fois le fossé franchi, on la relevait souvent, même lorsqu'on ne se proposait pas de la faire déboucher à l'intérieur de la place ; elle était ainsi plus difficile à noyer.

Les mines étaient extrêmement redoutées, non seulement à cause des dégâts matériels qu'elles produisaient, mais parce que rien n'était plus démoralisant pour la garnison que ce danger sournois qui la guettait à tout instant. Aussi s'est-on ingénié à la combattre.

Pour rendre la mine (ou la sape) moins dangereuse on a imaginé des dispositions architecturales telles que chaînage des murs, arcs de décharge reportant le poids de la construction sur des points limités, et renforcement des appuis au pied du mur.

Quelquefois aussi l'architecte avait d'avance pratiqué des *écoutes*, c'est-à-dire des puits ou des galeries souterraines, d'où l'on pouvait entendre le travail des mineurs. En l'absence de contre-mines perpétuelles, pratiquées dès la construction de la forteresse, on savait improviser d'autres moyens au moment du siège.

Hérodote raconte qu'au siège de Barca, l'un des défenseurs (1) prenait un bouclier d'airain. « Il promenait le bouclier dans l'intérieur de la ville, au pied des ramparts, et, à chaque pas, il l'appliquait sur le sol. Partout ailleurs, il n'y avait aucun retentissement, mais où l'on creusait, on entendait résonner l'airain du bouclier. Alors les Barcéens faisaient une contre-mine et tuaient les travailleurs perses (assiégeants). » (2) Au siège d'Ambracie (189 av. J.-C.) les Étoliens, pensant que les Romains minaient le mur, « formèrent, suivant Polybe (3), à l'intérieur, un fossé parallèle au mur et à la galerie (de mine) qui s'étendait devant le rempart, et ce fossé eut à peine atteint la profondeur suffisante qu'ils appliquèrent sur le côté voisin du mur une ligne continue de vases d'airain d'une construction fort délicate, telles que des sonnettes et autres instruments de ce

1) Un forgeron, au dire d'Æneas (Défense des Places, ch. xxxvii).
(2) Livre XXVII, § 200 (Traduc. Bouchot. Paris, Hachette, 1881.)
(3) Livre IV, § II (Traduc. Bouchot. Paris, Charpentier 1847). Voy. aussi Tite-Live, XXXVIII, ch. vii, et la Compilation anonyme sur la défense des places fortes § 66.

Digitized by Google

genre. En passant près de ces vases dans la mine, on entendait le bruit des travailleurs romains. » Ils contre minèrent alors.

L'assiégé utilisait aussi des membranes tendues sur un tambour. « Quelques pois jetés sur la peau accusaient par leurs mouvements les vibrations déterminées par le creusement des galeries » (1).

Viollet-le-Duc nous indique enfin, qu'au moyen âge, les assiégés plaçaient sur les chemins de ronde de petits bassins pleins d'eau. Si l'on voyait la surface du liquide se rider on en concluait que les mineurs travaillaient sous ce point et on contre-minait (2).

La mine de l'assaillant une fois découverte, on creusait pour la rencontrer, tuer les mineurs, boucher leur galerie, l'inonder (3) ou la rendre intenable en l'infectant.

La poix, les étoupes enflammées, et parfois même en Orient les serpents venimeux, les scorpions, les tigres même, et en Occident, les abeilles, devenaient des auxiliaires de la défense(4).

Parmi les procédés d'infection on peut signaler *le camouflet* (*calomo flatus*) qui fut, paraît-il, employé au siège d'Ambracie.

Les assiégés insufflaient dans la galerie de mine une fumée particulièrement âcre produite par la combustion de plumes (5).

Chapitre V.

Moyen d'écarter les défenseurs des remparts. Artillerie.

De tous temps l'assaillant chercha à écarter les défenseurs des remparts en les criblant de projectiles tels que pierres lancées à la main, flèches projetées par l'arc ou carreaux d'arbalètes. Quand l'artillerie eut été inventée, ce fut son principal rôle. Ce ne fut pourtant pas le seul. Les machines de jet pouvaient briser ou incendier les charpentes ou les engins qui garnissaient le

(1) Dieulafoy. *Acropole de Suse*, t. II, page 144.

(2) Voy. *Dictionnaire de l'Architecture*, t. VIII, p. 398 et 399.

(3) Parfois, sans l'intervention des assiégés l'eau des fossés pénétrait dans la mine et l'inondait.

(4) Voy. *Acropole de Suse*, t. II, p. 144. — Æneas, *Défense des Places* XXXVII § 3. — Appien, *De Bello Mithrid.*, XLIV (Siège de Thermiscyre).

(5) Voy. Détails dans la Compilation anonyme sur la défense des places fortes, § 66 (*Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*, 4e série, 6e volume, 1870-1871, Besançon, Dodivers, 1872, p. 412 et 413).

Digitized by Google

rempart; quelques-unes même concouraient efficacement à l'ouverture de la brèche.

Pour ne pas rompre l'unité de notre exposition, nous réunirons ici tout ce que nous avons à dire de l'artillerie de l'antiquité et du moyen âge.

Cette artillerie prit de bonne heure un développement consi dérable; ainsi, nous lisons dans la *Compilation anonyme,* que les Romains, au siège de Jotapata dirigèrent contre les Juifs 160 catapultes et nous savons, d'autre part, que les Bulgares, au IXe siècle, employèrent 5.000 voitures au transport de leurs machines qui allaient assiéger Constantinople.

Les engins que nous avons à décrire tiraient leur force motrice soit de la détente d'un ressort (artillerie à ressort) soit du poids de masses placées au bout d'un bras de levier (artillerie à contrepoids).

Ces machines lançaient le projectile soit par propulsion, comme dans l'arbalète, soit par choc brusque, soit par la force centrifuge comme dans les frondes.

Enfin, la nature du projectile variait suivant la force de la machine et suivant le résultat qu'on cherchait à obtenir; c'étaient surtout de gros dards ou des pierres volumineuses, et parfois des matières incendiaires ou infectantes.

§ I. *Artillerie à ressort.*

Cette artillerie est ordinairement appelée *névrobalistique*, parce que les ressorts employés sont le plus souvent des torsades de cordes composées de nerfs, de boyaux, de crins (dans certaines villes assiégées on réquisitionnait pour cet usage les cheveux des femmes). Nous décrirons pourtant un engin dans lequel le ressort était constitué par des lames de bois.

Les deux principaux types de ces machines sont la baliste et la catapulte. Malheureusement les auteurs ne sont pas d'accord sur la valeur de ces mots, les uns nomment baliste ce que les autres appellent catapulte et réciproquement; mais ce dissentiment n'est au fond pas bien grave, car ce n'est qu'une affaire de nomenclature. Force est donc d'adopter une nomenclature sans prétendre avoir résolu la question.

La *baliste* est une grosse arbalète montée sur affût. Son arc, divisé en deux bras, est constitué par deux pièces de bois,

Digitized by Google

prises, à leur extrémité interne, dans des torsades de cordage et attachées, par leur extrémité externe, aux deux bouts de la corde. On tendait la corde au moyen d'une sorte de cabestan mu par plusieurs hommes.

Cette machine pouvait lancer des projectiles longs, tels que des traits et même des poutres, ou des projectiles plus ou moins arrondis, tels que des pieux ou des boulets.

Il suffisait dans le dernier cas d'employer une corde plate et de disposer le projectile sur une tablette plane ou creusée en forme de caniveau, où il pût glisser pendant la détente.

On obtenait avec les balistes des trajectoires très tendues, et par conséquent un tir puissant et juste.

Le *scorpion* était un diminutif de la baliste.

L'*arbalète à tour* est une baliste perfectionnée, probablement par les Byzantins, dont l'affût peut tourner sur un pivot vertical pour pointer à droite ou à gauche, tandis que des crémaillères courbes placées dans des plans verticaux permettent de relever ou d'abaisser le tir. L'arc était formé par des branches d'acier.

Tous ces engins sont des arbalètes dans lesquels la corde pousse devant elle le projectile pendant tout le temps, fort court assurément, mais cependant appréciable, que dure la détente.

Dans la *catapulte*, au contraire, le projectile est chassé par un choc brusque et qu'on peut dire instantané.

La pièce principale de la machine est un bras de levier monté sur un axe horizontal et capable par conséquent de se mouvoir dans un plan vertical. Son extrémité inférieure est prise, près de l'axe, dans une torsade de cordes qui, comme dans la baliste, fait ressort. Si, au moyen d'un treuil, on abaisse l'extrémité supérieure, qu'ensuite on la lâche, la verge se redresse brusquement et vient choquer un heurtoir où elle rencontre le projectile disposé sur une sorte de caniveau qu'il dépasse un peu en arrière.

Cette machine était très puissante, et on pouvait donner, suivant l'inclinaison du caniveau, un tir de plein fouet ou un tir oblique comme celui de nos mortiers.

On pouvait aussi en obtenir les effets de la fronde en plaçant le projectile dans un cuilleron qui terminait l'extrémité libre du bras, ou même en adaptant une fronde véritable à cette extrémité, mais le réglage de ce tir en fronde présentait de grandes difficultés.

Digitized by Google

L'*onagre* (1) est un instrument analogue mais de dimensions moindres et qu'on n'employait que comme fronde.

Une autre variété de la *catapulte* était un engin moins puissant, mais de construction simple.

Le ressort et le levier n'y faisaient qu'un. Ce levier était constitué par plusieurs lames de bois solidement attachées au pied d'un montant vertical qui formait l'axe de l'affût. Au moyen d'un treuil on attirait en arrière l'extrémité supérieure du levier; quand on le lâchait, il revenait frapper violemment le montant et projetait en avant un trait logé dans un trou dont ce montant était percé.

L'arbre vertical pouvait tourner sur son axe, le pied de l'affût restant fixe, et le levier tournait avec lui, ce qui permettait le pointage à droite ou à gauche. Le pointage en hauteur était obtenu au moyen d'une fourchette qui supportait l'extrémité antérieure du trait, et qu'une crémaillère permettait de hausser ou de baisser.

La *perrière* ou *caable* était aussi un engin antique perfectionné par les Byzantins. C'était une catapulte à cuilleron dans laquelle le bras de levier était ramené en avant, tant par la torsade qui étreignait son pied, comme dans la catapulte proprement dite, que par un arc dont les bras étaient fixés au heurtoir. *La Philippide* (poème de Guillaume Le Breton, en l'honneur de Philippe-Auguste) nous apprend que cet engin abattait les remparts.

La *perrière turque* paraît avoir été un modèle plus léger du même appareil.

Il en est probablement de même du *perdreau* dont une batterie de cinq pièces fit beaucoup de mal aux Flamands à la bataille de Mons-en-Puelle (1304).

§ 2. — *Artillerie à contrepoids.*

Cette artillerie ne comprend que des engins à fronde. Le levier à un bout duquel la fronde était attachée se prolongeait un peu au delà de l'axe sur lequel il tournait, et à ce petit bras était adapté un lourd contrepoids formé d'un coffre rempli de pierres ou de terre. Pour armer la pièce on abaissait le grand

(1) Du grec *Onos*, l'âne. L'âne lançant des pierres avec ses pieds de derrière, quand on le poursuit (voy. Am. Marcel., XXIII, 4).

Digitized by Google

bras au moyen d'un treuil, ce qui faisait remonter le contrepoids. Quand le coup partait, le contrepoids en retombant faisait, dans sa chute, redresser le grand bras et mettait ainsi la fronde en mouvement.

Les deux principales machines de cette catégorie sont le *mangonneau* (du grec μαγγανον) et le *trébuchet* (1).

D'après Viollet-le-Duc, qui en a étudié la reconstitution et s'est efforcé d'en donner des dessins précis et exécutables, le mangonneau et le trébuchet différaient l'un de l'autre par l'agencement du contrepoids et par le dispositif adopté pour faire, à un moment donné, abandonner la fronde par le projectile.

Dans le trébuchet, le contrepoids aurait été suspendu au petit bras de levier par deux tourillons sur lesquels il oscillait.

Quelquefois des masses supplémentaires liées au coffre par des triangles rigides, étaient placées de chaque côté un peu plus haut et en avant de lui. Quand le contrepoids retombait, ces masses n'arrivaient au bas de leur chute qu'un peu après le coffre du contrepoids. En achevant leur mouvement, elles aidaient à l'oscillation du coffre et par là, sans diminuer la force de projection de l'engin, elles transformaient en rotation un effort qui, autrement, eût risquer de briser la machine.

Dans le mangonneau, au contraire, le coffre était fixé sur le levier lui-même, parfois si près de l'axe qu'une fois la pièce armée, il se trouvait presque en équilibre et avait peu de tendance à s'abaisser. Pour le faire démarrer, on attachait au coffre des câbles sur lesquels tiraient un groupe de servants. Non seulement ces hommes aidaient ainsi au départ du coup, mais, bien commandés par l' « engingneur », ils pouvaient, dans une certaine mesure, régler le tir. C'était là une opération délicate; mal dirigé, le projectile pouvait manquer le but, il pouvait même s'abattre sur la machine elle-même et sur les hommes qui la servaient.

Quant à la fronde, c'était une poche en cuir. Dans le mangonneau elle était attachée au bout du grand bras de levier au moyen de deux courroies, l'une fixe, l'autre accrochée par un anneau à une tige de fer dont la forme était calculée pour qu'au moment convenable du mouvement de rotation de la fronde,

(1) Ici comme pour les engins à ressort, la nomenclature est très incertaine. Tel document appelle mangonneau ce que d'autres appellent trébuchet. Il y a même souvent confusion entre les engins à contrepoids et les engins à ressort.

Digitized by Google

l'anneau glissât sur cette tige de fer et se dégageât, ce qui avait pour effet de libérer le projectile.

Dans le trébuchet le départ du projectile semble avoir été assuré par l'action d'un *sous-tendeur*. C'était une corde simple ou double attachée, d'une part, au levier, à quelque distance de son extrémité et, d'autre part, aux courroies de la fronde. Cette corde était trop courte pour permettre à la fronde de se mettre en ligne droite avec le levier. Quand on armait l'engin, la fronde faisait avec la verge (ou bras de levier) un angle aigu, et le sous-tendeur qui allait de l'un à l'autre était relâché. Lorsque le coup partait, le levier se redressait en tournant autour de son axe; la fronde, de son côté, tournait autour du bras de levier, l'angle qu'ils formaient entre eux s'ouvrait de plus en plus et le sous-tendeur se tendait. Sa tension, au moment où elle devenait complète, arrêtait brusquement les courroies de la fronde, mais la poche du projectile effectuait désormais une rotation à court rayon autour de l'attache du sous-tendeur. Cette dernière rotation avait pour résultat de la renverser et de lâcher le projectile(1).

Le trébuchet tirait *en bombe*, c'est-à-dire que son projectile décrivait une courbe d'abord franchement ascendante pour finir par retomber sur le point visé.

On obtenait du mangonneau des trajectoires beaucoup plus tendues.

On donnait aux deux engins des dimensions énormes. Villard de Honnecourt, architecte du XIII^e^ siècle qui nous a laissé le plan d'un trébuchet, assigne à son affût une longueur de trente-quatre pieds (dix mètres). On peut évaluer la longueur du levier à huit, dix et douze mètres, le volume du contrepoids à vingt mètres cubes et son poids à vingt-cinq mille kilos. Avec de pareilles dimensions ces machines étaient certainement fixes; construites pour battre un point déterminé, elles ne pouvaient être tournées ni à droite ni à gauche, mais elles étaient très puissantes et ont soutenu victorieusement pendant longtemps la concurrence de l'artillerie à feu.

Leur tir était assez lent; cependant on arrivait à lancer douze

(1) La forme de la poche avait également une grande importance pour le départ normal du projectile. C'est ce qui résulte d'expériences récentes exécutées par nous avec un trébuchet de modèle réduit reconstitué, sous notre direction, par M. F. Marraud.

Digitized by Google

projectiles à l'heure avec le mangonneau et peut-être autant avec le trébuchet.

Il a existé aussi des machines à contrepoids de petit modèle, par exemple un engin appelé *bible* qui paraît avoir été un diminutif du mangonneau.

§ 3. — *Des projectiles lancés par l'artillerie.*

Il y en avait de trois sortes : projectiles à action mécanique, projectiles à action chimique (feux de guerre, etc.), projectiles infectants.

A. — Parmi les projectiles à action mécanique, les uns opéraient par perforation, comme les dards, les balles de plomb (lancées plutôt par la fronde à main que par l'artillerie); les autres, par rupture et écrasement, comme les boulets de pierre ou les quartiers de roche. Les trébuchets du XIII^e^ siècle en lançaient qui faisaient la charge de huit hommes et qui pouvaient fracasser les machines, les constructions de charpente, ou même les maçonneries.

B. — Les projectiles à action chimique sont presque exclusivement composés de matières incendiaires. Il faut pourtant, si l'on veut être complet, réserver une petite place à d'autres substances. C'est ainsi qu'on a parfois lancé au visage de l'ennemi de petits pots de terre (pochonets) pleins de chaux vive pulvérisée, qui avaient pour effet de l'aveugler.

Les projectiles *ignés* ou *feux de guerre* furent employés dès l'antiquité, mais c'est surtout à l'époque des croisades qu'ils jouèrent un rôle considérable, tant par leurs effets réels que par la terreur dont les Occidentaux étaient frappés à la vue de matières incendiaires aux allures étranges et absolument nouvelles pour eux. Les Orientaux cherchaient d'ailleurs à en garder le secret. Une de ces substances ayant été apportée à Byzance en 673 (1), l'empereur Constantin Porphyrogénète la fit aussitôt mettre au rang des secrets d'état.

Les Byzantins les désignaient sous les noms de : feu *artificiel*, feu *énergique*, feu *maritime* (car c'est surtout dans les luttes navales qu'ils en faisaient usage), feu *mède* à cause de l'origine

(1) Ce secret avait été apporté par Callinicus, architecte d'Héliopolis, qu l'avait ravi aux Arabes (Voyez l'étude consacrée à ce sujet par M. Berthelot dans la *Grande Encyclopédie*.).

Digitized by Google

de certaines substances. Pour les guerriers d'occident, c'était surtout le feu *grégeois*, c'est-à-dire des Grecs.

Les projectiles ignés étaient très variés, mais ils peuvent se rapporter à trois types principaux : la torche ou la roche à feu, les huiles minérales, la poudre noire.

1° Le plus simple des projectiles incendiaires est la torche enflammée que les combattants, surtout les assiégés, lancent sur leurs adversaires (bas-reliefs assyriens, colonne Trajane, etc.). D'autre part, Æneas, contemporain de Philippe, père d'Alexandre le Grand, nous dit dans ses écrits : « Pour produire un embrasement qu'on ne pourra éteindre d'aucune manière, prenez de la poix, du soufre, de l'étoupe, des grains d'encens (1), et des ratissures de bois gommeux avec lesquelles on prépare des torches; faites-en des boules, mettez-y le feu et jetez-les contre ce que vous voulez réduire en cendres. » (2) C'est l'analogue de la *roche à feu* des modernes,

A ce type se rapportent toutes les substances qui fournissent un feu durable difficile à éteindre. Nous y remarquons la poix, le bitume et même, quoique sa composition la rapproche des deux autres catégories, la mixture suivante que nous fait connaître Marcus Grœcus (3), auteur de date incertaine, mais qui n'est certainement postérieur au XIII[e] siècle : « Prenez, dit-il, du soufre pur, du tartre, de la sarcocolle (espèce de résine), de la poix, du salpêtre fondu, de l'huile de pétrole et de l'huile de gemme (?). Faites bien bouillir tout cela ensemble; trempez-y ensuite de l'étoupe, et mettez-y le feu. Ce feu ne peut être éteint qu'avec de l'urine, avec du vinaigre ou avec du sable. »

2° Les huiles minérales fournissaient des projectiles très redoutés. En outre, ce feu, loin de s'éteindre au contact de l'eau, s'étendait à sa surface. Naphte, pétrole, « eau que li Sarrazin vendent moult chièrement plus que l'on ne fait bon vin », venaient de Perse (feu mède) ou des bords de la Caspienne.

Quelques passages de la « Tactique » de l'empereur Léon, des écrits de Constantin Porphyrogénète et de l' « Alexiade » ont rapport aux feux de guerre.

On y lit par exemple : « Ce qui répand principalement la terreur parmi les ennemis, c'est le feu lancé, dont ils ne connaissent ni l'usage, ni la nature, car au lieu que le feu connu se

(1) Remplaçant ici le charbon.
(2) Poliorcétique des Grecs.
(3) Dans le *Liber ignium ad comburendos hostes.*

Digitized by Google

porte toujours vers le ciel, dès qu'il a pris son essort il voit celui-ci s'étendre de toutes parts, portant la flamme en bas et sur les côtés de même qu'en haut.

3° L'Antiquité et le Moyen âge (durant sa première période) ont ignoré l'art d'utiliser la déflagration de la *poudre* pour lancer des projectiles. Ils connurent pourtant le mélange de soufre, de charbon et de salpêtre. « Les enfants de Rome, comme les nôtres, dit M. le général Susane (1), pétrissaient dans leurs doigts ces terribles substances et se réjouissaient à la vue de ces belles gerbes d'étincelles produites par leur combustion. On a joué pendant des siècles avec ces innocents artifices, avant de savoir que c'était de la poudre. »

Les Byzantins employèrent cette composition pour produire soit des jets de flamme, soit un bruit capable de terrifier leurs ennemis.

« Prenez, dit Marcus Grœcus, deux livres de soufre, deux livres de charbon de tilleul ou de saule, et six livres de salpêtre, et broyez très subtilement ces trois substances dans un mortier de marbre.

« Que cette composition soit ensuite placée dans un roseau ou dans un bâton creux, et qu'on y mette le feu. Elle s'envolera tout à coup dans la direction qu'on voudra et réduira tout en cendre par l'incendie. La composition peut être employée à volonté, soit pour voler, soit pour imiter le tonnerre.

« La tunique ou enveloppe pour voler, doit être mince et longue, elle doit être complètement remplie de la composition ci-dessus très bien foulée.

« L'enveloppe pour imiter le tonnerre, doit au contraire être courte et grosse, à demi remplie de ladite composition, et entourée de fils de fer très forts.

« Il est nécessaire de pratiquer à chaque tunique un petit trou pour y placer une amorce. »

On enfermait aussi la poudre dans des grenades en terre cuite ou en verre qui se brisaient par le choc ou par l'explosion de leur contenu. On voit une de ces grenades au musée céramique de Sèvres et d'autres se trouvent au musée d'Artillerie. Il y en avaient qui rataient; aussi, pour plus de sûreté, au lieu d'une amorce ces grenades étaient parfois munies de deux et même de trois amorces.

(1) *Histoire de l'Artillerie*, p. 10.

Digitized by Google

Pour projeter les feux de guerre, on avait recours à toutes sortes de moyens.

Les anciens lançaient à la main les torches et vraisemblablement les boules incendiaires telles que celles dont Ænéas nous a transmis la composition. Ils se servaient de l'arc pour projeter, ttachés à des traits, les paquets d'étoupes imprégnés de poix ou de résine enflammée, et les Sarrasins en usaient de même en remplaçant la poix par du pétrole.

Au x^e^ siècle on se servait d'une sorte de poudre au moyen « de petits tubes qui se lancent à la main et que les soldats tiennent derrière leurs boucliers de fer, dit l'empereur Léon VI (886-911) dans son traité de tactique. Ces petits tubes, ajoute-t-il, qui datent précisément de notre règne, sont appelés ***tubes à main***. Ils devront être remplis de feu artificiel et lancés au visage de l'ennemi. »

Les grenades qui diffèrent peu de ces tubes pouvaient aussi être lancées à la main, mais la fronde portait plus loin et diminuait les chances de se brûler. Les machines étaient nécessaires quand le projectile atteignait les dimensions d'un baril ou d'un tonneau.

Parfois des circonstances particulières suggérèrent des procédés spéciaux. C'est ainsi que César ayant construit une tour en bois au pied d'un escarpement qui dominaient les remparts d'Uxellodunum, les assiégés réussirent à y mettre le feu en faisant rouler du haut de la pente des tonneaux pleins de suif, de poix, de copeaux enflammés.

Les Byzantins incendiaient à bout portant les navires ennemis au moyen de *syphons* projetant soit du pétrole enflammé soit des jets de flamme à la combustion de la poudre. Les syphons étaient vraisemblablement montés sur un affût mobile. On leur donnait souvent l'aspect d'animaux fantastiques.

C. — Projectiles infectants destinés à empester la place. Ils étaient en usage au xiv^e^ et au xv^e^ siècle et consistaient en charognes d'animaux ou en tonneaux pleins d'excréments.

Froissard nous en parle, à propos du siège de Thun l'Évêque, en 1340 (Livre I, part. 1, ch. 115) : « Pour plus grever et plutôt amener à merci les assiégés, dit le chroniqueur, ceux de l'ost leur jetaient et envoyaient par leurs engins chevaux morts et bêtes mortes et puans pour eux empunaiser; dont ils étaient là dedans en grande détresse, car l'air était fort et chaud, ainsi qu'en plein été; et furent contraints par cet état plus que par

Digitized by Google

autre chose..... Car autrement ils eussent tous été morts et empunaisés sans merci, tant leur envoyait-on de charognes pourries et d'autres ordures par les engins. »

Une autre citation de Johannes (p. 102) tirée de *l'Histoire du pays de Liège* par M. Ferdinand Henaux, achévera d'ailleurs d'éclairer le lecteur sans qu'il soit nécessaire de s'étendre plus longuement sur ce sujet. — Lors du siège du château de Bouillon par Henri, seigneur de Perwez en 1407, l'assiégeant eut, en effet, recours à ces projectiles : «Limanbor et son filh... et cheaz de Dynant a tout leurs armures et baniers, à pyet et a cheval,... assegont fortement le casteal. Et faisoient tous leurs besongnes dedans des toneals, et puis jettoient chist mierde par engins elle forterèche, qui punoit toutes leurs chitiernes et leurs aywes, que grandement le greva... »

Tels étaient les projectiles.

CHAPITRE VI

Moyens employés par l'assaillant pour se protéger contre les rispotes de la défense.

Outre le bouclier ordinaire, l'assaillant faisait usage de différents engins protecteurs :

1° Le *pavois*, grand bouclier porté en Assyrie par un homme accompagnant le tireur. Le haut (en Assyrie) y était recourbé pour protéger contre le tir plongeant.

2° Le *mantelet* (ἄμπελος, pluteus) était encore un bouclier, en bois ou en vannerie, qui pouvait être planté en terre ou monté sur roues. Parfois une petite meurtrière pratiquée dans le mantelet permettait à l'archer de tirer sans se démasquer.

3° La *baraque roulante* (χελώνη, ἀμπελοχελώνη, musculus, mus, vinea tortue, gate, chat du moyen âge). C'était une charpente, couverte parfois d'un toit cintré chez les Assyriens ou d'un toit à deux versants très inclinés dans l'antiquité gréco-romaine et au moyen âge, formes propres à résister au choc des projectiles. On pouvait mettre plusieurs de ces baraques à la suite l'une de l'autre de façon à former une longue galerie. Cet appareil servait à approcher à couvert, soit pour combler le fossé soit pour battre ou saper la muraille. Le bélier et les hommes qui le

Digitized by Google

manœuvraient étaient généralement placés sous cet abri, quand ils n'étaient pas à l'étage inférieur d'une tour roulante. La baraque pouvait d'ailleurs se combiner avec d'autres machines. Joinville décrit sous le nom de « chas-chastiaus » la combinaison d'un chat avec deux beffrois (1).

Philon de Byzance parle de tortues qui étaient munies soit d'un pont qu'on abattait pour faire franchir un fossé aux mineurs, soit d'un radeau, ou plutôt d'une coque flottante, qui servait au même usage.

Chez les Assyriens, le bélier eut souvent une carapace d'une forme spéciale. La partie antérieure était surélevée pour donner plus de longueur aux chaînes de suspension. Parfois cette partie antérieure devenait une véritable tour. Sa face antérieure était protégée par un mantelet.

Tous ces engins de protection étaient mobiles. Il y en avait aussi de fixes, par exemple : les fortins ou bastilles construits en face des fortifications de la ville et certains ouvrages en terre, notamment les talus qui protégeaient, du côté de la place, les tranchées d'approche. Quelquefois aussi, on a réuni dans un même ouvrage le terrassement et la charpente, par exemple en couvrant la tranchée d'une toiture.

Une grande partie des ouvrages de l'assiégeant et toutes ses machines étant en bois, l'*incendie* était un des plus grands dangers qu'il eût à redouter. Détruire ces travaux par le feu était, en effet, l'un des principaux buts des sorties de la garnison et, sans même sortir, les défenseurs ne cessaient de lancer contre eux des projectiles enflammés. Pour protéger travaux et machines, on avait soin de les couvrir, au moins du côté le plus exposé, de revêtements peu inflammables, quelquefois de fer, ordinairement de peaux d'animaux récemment abattus (ou auxquelles on rendait en quelque sorte une fraîcheur artificielle en les faisant bouillir), d'étoffes grossières et, autant que possible, on maintenait ce revêtement constamment humide. Dans les tours roulantes, par exemple, et dans les charpentes de béliers assyrien se trouvaient des hommes spécialement affectés à ce service.

Pour leur envoyer l'eau nécessaire, on se servait parfois de pompes foulantes et d'intestins d'animaux qui faisaient office de tuyaux.

(1) Joinville : Histoire de Saint-Louis, 192.

Digitized by Google

Deuxième partie. — Conduite du siège.

Un siège débutait souvent par une attaque de vive force, car on pouvait trouver la place sans défense, on avec des défenses encore imparfaites, et réussir à l'enlever. Si on était repoussé, on pouvait du moins apprécier le nombre et la valeur des défenseurs.

Quand on ne pouvait s'emparer de la place ni par surprise, ni par ruse, ni par trahison, on en était réduit à en faire le siège régulier. La première chose à faire alors était d'en conquérir les dehors. En avant du mur, la défense avait, en effet, souvent préparé des obstacles contre la marche de l'assaillant. On avait ravagé la campagne, empoisonné les sources. Philon de Byzance recommande de creuser autour de la place des mares garnies sur leurs bords de paliures (arbustes épineux) de façon à ne laisser le passage libre qu'aux routes indispensables qu'on doit encore prendre soin de rendre tortueuses. Encore les avait-on semées de chausses-trappes quelquefois attachés à des cordes pour les retirer en cas de sorties. Parfois aussi on avait tendu en travers de la route des cordes qui faisaient marcher des clochettes, pour avertir en cas d'attaque.

Souvent on avait construit, tout autour de la ville, ou au moins dans les parties les plus exposées, par exemple devant les portes, un vallum, c'est-à-dire un rempart de terre couronné d'une ligne de palissades. Ce vallum était, si possible, tracé de telle sorte que l'ennemi qui l'attaquait fût atteint par les projectiles lancés du haut du rempart de la place. Parfois il s'appuyait sur des ouvrages plus forts, tels que tours isolées ou barbacanes, sortes de demi-lunes placées parfois devant les portes d'où l'assiégé pouvait préparer, à l'abri de la vue de l'ennemi, des sorties en masse, bien plus nuisibles aux travaux de l'attaque que celles qu'on pouvait faire en sortant à la file par les portes étroites (surtout au moyen âge) de la place. L'espace compris entre les remparts et les ouvrages avancés s'appelait *lices*. Tant que l'assiégeant n'avait pas réussi à s'en emparer, le mur était à peu près hors d'atteinte de ses coups. Quand il s'en était rendu maître, il s'y retranchait et commençait les grosses opérations de siège.

Son premier soin était alors de choisir le point d'attaque quitte à multiplier les travaux d'approche pour laisser le défen-

Digitized by Google

seur dans l'indécision du point réellement menacé, et l'obliger à disséminer ses efforts. Le point choisi était ordinairement une courtine, rarement une tour où la brèche était plus difficile à ouvrir.

Il préparait aussi, au delà de la portée des projectiles de la défense, ses machines de guerre : béliers, pièces d'artillerie, tours roulantes, chats.

Il commençait encore, à la même distance, ses travaux de terrassement ou, plus exactement, de remblai, car, outre la terre, on employait tous les matériaux qu'on avait sous la main : clayonnage, fascines, bois, voire même pierres sèches. En Gaule, où le bois abondait, César s'en servait d'une façon presque exclusive.

Ces travaux étaient considérables. Il fallait combler le fossé, tâche ardue au pied d'un mur garni de défenseurs, et particulièrement difficile quand le fossé était plein d'eau, où les terres se délayaient et où le bois tendait à flotter.

Il fallait établir une ou plusieurs chaussées pour amener les machines jusqu'à la muraille. Ces chaussées suivaient d'abord le profil du sol naturel, mais, à la traversée du fossé, on leur donnait une légère pente descendante; elles achevaient alors leur trajet par leur propre poids. Les Assyriens pavaient ces chaussées; au moyen âge on se contentait de les planchéier.

Il fallait quelquefois construire un agger pour exhausser le sol destiné à porter les tours de l'attaque, voire même pour arriver de plain-pied au sommet de la muraille (à Gaza, Alexandre fit un agger d'approche.). Il fallait, surtout au moyen âge, construire des terrasses sur lesquelles on établissait des pièces d'artillerie. Ces terrasses, auxquelles on accédait par des pentes, devaient être assez hautes pour n'être pas trop dominées par la muraille et par les tours. D'après les renseignements de Villard de Honnecourt, on peut évaluer à vingt-quatre mètres de côté la dimension nécessaire à la plate-forme pour qu'on pût y établir deux trébuchets destinés à battre les deux tours qui flanquaient à droite et à gauche, la courtine qu'on attaquait. Quelquefois un couloir secret, ménagé sous la terrasse de ce bastillon, devait être démasqué au moment opportun pour laisser sortir une galerie blindée (tortue de comblement ou chat).

Il fallait aussi creuser des galeries de mines. Pour ne pas être trop exposé pendant l'exécution de tous ces ouvrages, la mine exceptée, les travailleurs se protégeaient au moyen des

Digitized by Google

mantelets et des galeries de bois dont nous avons parlé; ils se protégeaient aussi au moyen de « *boyaux de tranchée* » qui, au lieu d'avancer perpendiculairement aux remparts, ce qui aurait permis à la défense de les prendre en enfilade, cheminaient en zigzag, reliés entre eux par des parallèles et protégés du côté de la place par des terres que leur creusement avaient fournies. On poussait ces tranchées jusqu'à la contrescarpe du fossé, mais quand on approchait du mur, surtout des tours, cet épaulement devenait insuffisant à moins d'atteindre une très grande hauteur; on couvrait alors souvent la tranchée de claies ou même de charpente qu'on garantissait du feu par les moyens ordinaires. Les tranchées devaient rester loin de la route destinée aux machines, de peur de diminuer la fermeté du sol.

Pour entraver les travaux d'approche, la défense ne se contentait pas de tirer du haut des remparts, elle multipliait les sorties et s'efforçait d'incendier les machines, de détruire les chaussées sur lesquelles ces engins devaient cheminer. Parfois l'assiégeant voyait anéantir en une heure ce qui lui avait coûté plusieurs mois de labeur. D'autres fois un travail nocturne exécuté sans bruit dispersait les matériaux qui déjà commençaient à combler le fossé, ou même les ramenait à l'intérieur de la place par une galerie souterraine. D'autres fois encore, le sol qu'on avait cru ferme s'effondrait sous le poids d'une machine; c'est qu'avant le commencement du siège les défenseurs y avaient enfoui de grands vases capables de porter des piétons, mais non pas une tour ou un engin analogue, ou bien que, la nuit, ils avaient délayé le sol en y envoyant de l'eau par un tuyau qui traversait la muraille; c'est ainsi que les Rhodiens enlisèrent des machines de Démétrius Poliorcète. Enfin, il n'est pas sans exemple que les assiégés aient poussé une mine jusque sous un bastillon élevé par l'ennemi.

Tandis que les archers et frondeurs au temps des Assyriens, et plus tard les pièces d'artillerie criblent le rempart de projectiles pour écarter les défenseurs, les machines s'approchent. On les fait avancer, surtout la nuit, soit en les poussant, soit en les tirant avec des cordes qui vont se réfléchir sur des pieux plantés un peu en avant et servant de poulies de renvoi. On travaille alors à la brèche, et quelquefois, dès l'époque assyrienne, plusieurs béliers concentrent leurs efforts sur un même point. La sape et, plus tard, les plus puissants parmi les engins d'artillerie attaquent aussi la muraille. Les pièces d'ar-

Digitized by Google

tillerie cherchent, en outre, à fracasser ou à incendier, par leurs projectiles, les machines de la défense.

De leur côté les assiégeants luttent, par les mêmes moyens, contre leurs adversaires.

La brèche ouverte, il fallait en rendre le sol praticable, tâche périlleuse qui incombait aux sapeurs. Les défenseurs, au contraire, cherchaient à en rendre l'accès impossible. Pour cela, suivant le chevalier de Folard, « on se servait ordinairement d'arbres coupés, dont on épointait le bout des branches, qu'on brûlait ensuite pour rendre leurs pointes plus dures et plus fortes. On les étendait tout de leur long sur le front de la brèche fort près-à-près les uns des autres, pour que les branches s'entrelaçassent ensemble; ce qui formait comme une haie impénétrable qu'on ne pouvait aborder sans témérité. Les troncs tenaient les uns aux autres par des sortes de lambourdes, de sorte qu'il était impossible de séparer ces arbres, et de les détruire même par le feu, ou par les machines, et encore moins aisé d'en approcher, le derrière étant garni d'une foule d'archers et de gens armés de piques. » (1).

La brèche était-elle ouverte brusquement, au moment où les assiégés s'y attendaient le moins, on recourait à un autre moyen donnant le temps de se reconnaître. On jetait sur les décombres une immense quantité de matières combustibles auxquelles on mettait le feu. Cet incendie soigneusement entretenu rendait l'approche de la brèche impraticable aux assiégeants (2).

Enfin, l'assiégé rendait souvent la brèche inutile au moyen d'une « *retirade* ». On appelait ainsi un second mur, soit de pierre, soit de terre soutenue par des charpentes, que l'on construisait derrière la partie ruinée ou menacée de ruine du rempart primitif. Ce mur était quelquefois précédé d'un fossé; il affectait la forme d'un croissant ou d'un V qui rejoignait à ses deux extrémités la partie de l'obstacle encore debout et formait le creux en face de la brèche, Le siège de ce mur était un nouvel effort que l'attaque devait fournir en s'enfonçant dans cette sorte de tenaille et en s'exposant de face et sur les flancs aux coups des défenseurs. — De la retirade il faut rapprocher la barricade, parfois défendue par le feu dont elle était cou-

(1) Folard, ouvrage cité, t. III, p. 93.
(2) Même ouvrage, t. III, p. 94.

Digitized by Google

verte. Quand enfin l'assiégeant avait réussi à ouvrir une ou plusieurs brèches et à les rendre praticables, ou quand il avait réuni des moyens d'escalade suffisants, et quand, d'autre part, il jugeait la défense assez épuisée, il donnait l'assaut. Parvenait-il à se rendre maître d'une partie du mur, il cherchait aussitôt à gagner les tours pour empêcher la garnison de s'y retrancher, mais son principal objectif était d'atteindre une porte pour l'ouvrir au gros de ses troupes. Même en ce cas, le succès définitif n'était pas encore certain. Une garnison bien commandée et composée d'hommes courageux luttait pied à pied et ne livrait pas un pouce de terrain sans combat. Il fallait faire parfois le siège de chaque tour et de chaque maison. D'ailleurs, l'enceinte était souvent double, voire triple. L'assiégé réfugié dans son donjon pouvait prolonger encore longtemps la lutte et parfois en sortir victorieux.

On dit aujourd'hui que toute place non secourue doit succomber; dans l'antiquité et jusqu'au XIVe siècle de notre ère, la balance penchait en faveur de la défense. L'histoire nous montre peu de fortes places qui aient succombé aux attaques méthodiques de l'assiégeant : celles qui furent prises le furent plutôt par surprise ou par trahison.

Le dernier réduit une fois pris, la seule chance qui restait d'échapper au vainqueur était de s'enfuir par quelque issue cachée.

Deuxième partie, § 2. — *Siège des places maritimes.*

Avant de terminer ce chapitre, il nous faut dire quelques mots sur les sièges des places maritimes. Là, non seulement les procédés ordinaires étaient employés, mais il fallait, outre le blocus maritime, disposer des engins sur les navires eux-mêmes.

C'est ainsi que, au siége de Rhodes (305 av. J. C.), Démétrius fit faire deux tortues sur deux bâtiments. En avant, le savant preneur de villes, qui cette fois devait échouer, avait, en outre, sur deux navires, disposé des tours garnies chacune d'un bélier (Alexandre en avait d'ailleurs fait construire ainsi au siège de Tyr.). Ces deux tours étaient plus hautes que celles de l'entrée du port auxquelles elles étaient opposées. Une galerie (sorte de pont de bateaux) couverte rejoignait la terre au môle pour permettre d'y envoyer des troupes.

Digitized by Google

L'usage des digues apparaît aussi; c'est ainsi que Scipion en fait élever une au siège de Carthage.

A ces attaques, les défenseurs répondaient par des sorties faites avec leurs galères et leurs navires de guerre, et par des estacades barrant les fleuves. Richard Cœur de Lion en employa de semblables aux Andelys. L'usage de brûlots chargés de matières incendiaires leur était aussi connu. Les habitants de Tyr en firent usage contre Alexandre (1). — Signalons enfin un engin qui, bien que plus ancien qu'Archimède (2), s'appelle le *corbeau d'Archimède.* Le chevalier de Folard (3) en donne une description et une vue. Il se composait d'une poutre énorme et fort longue faite de plusieurs mâts solidement unis les uns aux autres. Suspendue en forme de T sur un long mât, collé contre l'intérieur de la muraille qu'il dominait, cette gigantesque balance aux fléaux d'inégale longueur formait un énorme levier. Le bras le plus long s'étendait au dessus de l'intérieur de la place tandis que l'autre, passant par-dessus la muraille, surplombait au-dessus des flots qui battaient les remparts.

Dès qu'un navire ennemi passait à portée du corbeau, les hommes placés sur le chemin de ronde tiraient sur les liens qui pendaient de la poutre, en avant de son support, et le fléau extérieur s'abaissait. A cette extrémité extérieure pendaient des grappins qui venaient saisir le navire: aussitôt, grâce aux câbles fixés à l'autre extrémité du levier, on tirait sur le plus grand bras de cette balance qui, en s'abaissant, faisait relever l'autre. Le navire, saisi à la proue ou à la poupe par les griffes de l'engin, se dressait alors perpendiculairement. A ce moment un homme coupait, au bout du levier, les câbles tenant les grappins, et le vaisseau, retombant brusquement à l'eau, coulait aussitôt (4).

Tels étaient les procédés particuliers aux sièges des places maritimes.

Troisième partie. — Historique.

Les documents relatifs à l'histoire de la poliorcétique sont

(1) Voy. Arrien, liv. 2

(2) Voy. Folard, ouv. cité, t. III, p. 92 et suivantes.

(3) Même auteur, t. III, pp. 96 et 97.

(4) Il faut bien croire à l'existence de cet engin car bien des historiens antiques dignes de foi en parlent. Les navires de l'antiquité n'étaient d'ailleurs pas d'un fort tonnage. Un corbeau semblable pouvait aussi servir à renverser de petites hélépoles.

Digitized by Google

fort incomplets. Tels qu'ils sont, ils proviennent de trois sources :

1° Les écrits des historiens qui racontent des sièges de places fortes, et quelquefois même mentionnent que tel engin ou telle opération était alors chose nouvelle et en attribuent l'invention à tel ingénieur.

2° Les monuments figurés, au premier rang desquels je placerai les bas-reliefs assyriens qui représentent dans tous leurs détails les opérations grâce auxquelles les rois de Ninive se sont emparés des villes qui leur résistaient.

3° Enfin l'étude des ruines des forteresses. On comprend, en effet, que les fortifications n'étant qu'une réponse aux moyens employés par l'assiégeant, leurs progrès impliquent ceux de l'attaque et permettent, dans une certaine mesure, de les deviner.

C'est, selon toute vraisemblance, dans les grands empires de l'Asie moyenne, la Chaldée, l'Assyrie, la Perse, que la poliorcétique et la fortification ont fait parallèlement leurs premiers et leurs plus décisifs progrès.

Les bas-reliefs assyriens rapportés au Louvre et surtout au Musée britannique nous montrent des opérations déjà savamment combinées. Le bélier suspendu par des chaînes bat les murailles, des sapeurs en attaquent le pied, des mineurs creusent des galeries souterraines, tandis que des archers s'efforcent d'écarter les défenseurs du rempart. Parfois ces archers sont portés sur une tour de bois qui, sans doute, le moment venu, aidera à l'escalade; ailleurs, des guerriers s'élancent du sommet de la charpente du bélier sur le chemin de ronde ou sur la plateforme d'une tour.

Bien que l'artillerie semble leur avoir fait défaut, il est certain qu'on est là en présence d'un art déjà constitué et même assez avancé. C'est de là que cet art a rayonné chez les autres peuples.

Les *Égyptiens* semblent n'y avoir rien ajouté. L'étude de ce qui nous reste de leurs fortifications prouve qu'avant d'entrer en contact avec les asiatiques ils n'avaient recours qu'à des procédés d'attaque bien rudimentaires. Le bris des portes, l'escalade, la sape des murs, et l'assaut constituaient toute leur science.

Même après les grandes expéditions de la XVIII^e^ dynastie, si leurs ingénieurs se sont inspirés de ceux de l'orient asiatique, ils n'ont réussi ni à les dépasser ni même à les égaler.

A l'époque que représentent les poèmes homériques, les

Digitized by Google

Grecs paraissent tout ignorer de la poliorcétique. De ce qu'on appelle le siège de Troie, l'Iliade ne nous montre qu'une bataille sans cesse renaissante entre la ville et le camp des Grecs, et s'il est fait allusion à des tentatives d'escalade dans un endroit où le mur est faible, on ne voit aucune opération tentée par les Grecs pour pratiquer une brèche dans l'enceinte.

L'assaut donné par les Troyens au camp des Grecs ne met en jeu que les moyens les plus primitifs. Les assaillants ne savent que marcher en s'abritant de leur bouclier contre les pierres que leur jettent les défenseurs, arracher les pieux des palissades, et le parapet du rempart, saper le soubassement des tours, enfin briser les portes en lançant contre elles des quartiers de roche.

Il est permis de penser qu'au temps où Thémistocle fit bâtir les murs d'Athènes la fortification et la poliorcétique étaient encore rudimentaires chez les Grecs.

Comme les Égyptiens, ce peuple fut sans doute l'élève des guerriers de l'Asie moyenne. C'est après les guerres médiques que l'usage du bélier se répandit en Grèce. Artémon de Clazomène construisit des tortues et des béliers au siège de Samos que dirigeait Périclès. Il est possible que ce soit à ce siège que les Athéniens aient fait pour la première fois usage de ces engins (1). Cependant, en cela comme en tout, les Grecs imitaient avec originalité. De même qu'ils surent adapter à leurs besoins et à leurs ressources la fortification asiatique, de même, en poliorcétique, ils inventèrent des engins nouveaux. En effet, bien que quelques-uns aient cru devoir faire l'honneur aux Hébreux (2) de l'invention de l'artillerie névrobalistique dont on ne trouve pas trace dans les bas-reliefs assyriens, il est à peu près certain que cette importante innovation est d'origine hellénique. Diodore de Sicile (3) dit que la catapulte fut inventée par les ingénieurs de Denys l'Ancien, et l'on sait combien de machines ingénieuses sont attribuées à Archimède. Si Démétrius Poliorcète n'est pas l'inventeur de la tour roulante, il est probable qu'il l'a du moins perfectionnée (4).

(1) Voy. *Diodore de Sicile*, L. XII § 28. Plutarque, Périclès, XXVII. Pline, Hist. nat., L. VII, § 107.

(2) D. Calmet. La Sainte Bible, avec dissertations tirées de D. Calmet, de l'abbé de Vence, 14 vol. in-4°, t. III, p. 313.

(3) *Diodore de Sicile*, L. XIV, § XLII.

(4) Plutarque, Démétrius, XXI.

Digitized by Google

Les *Romains* héritèrent de la poliorcétique grecque sans y ajouter grand'chose (1). Il peut sembler étonnant qu'un peuple aussi guerrier n'ait pas fait accomplir à l'art des sièges des progrès très notoires, mais les Romains étaient encore à peine sortis de la barbarie quand ils assiégèrent les bourgades voisines, et, plus tard, c'est principalement par des batailles rangées et surtout par la terreur de leurs armes qu'ils étendirent leur empire.

Les *Gaulois* n'étaient, avant la conquête romaine, que des barbares. Pour prendre une place, ils ne savaient que l'entourer, chasser par une grêle de pierres les défenseurs du rempart et marcher ensuite, en se couvrant de leurs boucliers comme d'une voûte, pour incendier les portes et saper le pied du mur (2). César reconnaît cependant, dans son livre III, aux Gaulois une certaine habileté à faire des passages souterrains, sortes de mines (3).

Après la conquête, plusieurs siècles de paix firent oublier la science militaire et, chose plus grave encore, firent perdre tout esprit guerrier. Quand vinrent les barbares, on ne sut que bâtir des murailles dénuées de combinaisons savantes. Ces murailles furent, d'ailleurs, mal défendues.

La paix romaine avait préparé l'effondrement de l'empire et avec lui, de la civilisation.

Il fallait que, en particulier, l'art des sièges fût tombé bien bas pour qu'on pût se contenter, comme on le fit souvent durant le haut moyen âge, de fortins en bois.

Les luttes contre les Normands et surtout le morcellement féodal et les guerres qui en résultèrent firent renaître l'esprit belliqueux.

Les pays se couvrirent de châteaux et l'art de les attaquer et de les défendre commença à se dégager de la barbarie où il était tombé. Il resta pourtant fort imparfait jusqu'au moment où les croisades donnèrent occasion aux guerriers d'occident de s'initier à la science des ingénieurs orientaux.

Cette science n'avait pas dégénéré. « La Perse, qui s'était courbée sous la trombe macédonienne, se relève avec les Parthes et les Sassanides. Mais elle est à peine reconstituée qu'elle doit

(1) Les armées de l'antiquité gréco-romaine comprenaient un corps d'ingénieurs militaires, véritables officiers du génie.
(2) César, *De bello gallico*, L. II, § 6.
(3) Voy. Folard, ouv. cité, t. II, p. 393.

Digitized by Google

repousser les assauts de Rome, puis de Byzance. Ses ingénieurs, héritiers de traditions toujours vivaces, couvrent les frontières d'une ligne de forteresses où vient se briser l'effort des ennemis. Bientôt les rôles changent. L'Occident, jusqu'ici victorieux, se sent menacé par un reflux de l'Orient. Il n'est pas de villes qui tiennent devant les ingénieurs des Chapour et des Kosroès. Leur seule ressource est d'acheter, à prix d'or, la retraite des assiégeants.

« Alors grandit à ce point la terreur du nom perse, que les empereurs, après chaque succès, s'évertuèrent à renforcer la digue opposée à l'inondation. Dans ce dessein, ils reconstruisirent les enceintes jugées trop débiles et, de ce nombre, celles de Constantinople, de Nicée, de Nisibe, de Carrare, de Callinique, de Batneuse, de Dara; ils renforcèrent les défenses d'Antioche, d'Edesse, d'Amide; ils multiplièrent les places de guerre et adoptèrent pour les ouvrages nouveaux les dispositions traditionnelles en Perse, dont l'expérience de sièges leur montra chaque jour la supériorité. » (1)

Les Croisés n'eurent pas affaire à la Perse, mais ils connurent, comme amis ou comme adversaires, les Byzantins et les Sarrazins que l'exemple des Perses avait formés.

La science des Byzantins était d'ailleurs appréciée depuis longtemps en Occident. En effet, ce sont des ingénieurs byzantins que Charles le Chauve fit venir pour assiéger les Normands à Angers. Au début de la période des croisades, c'est un Lombard, certainement versé dans la science poliorcétique byzantine, qui dirige les travaux devant Nicée en 1096, et c'est un Oriental, l'Arménien Havedic, qui, au siège de Tyr, en 1124, commande les ouvriers qui servent les engins.

C'est vraisemblablement alors que les Occidentaux refirent plus complètement connaissance avec l'artillerie névrobalistique dont la tradition s'était presque perdue chez eux, et qu'ils virent en même temps les machines à contrepoids, que l'antiquité semble n'avoir pas connues. Chose non moins importante, ils apprirent à conduire avec méthode les opérations d'un siège.

A l'école des Byzantins et des Sarrazins les Croisés firent de rapides progrès. Ces progrès sont sensibles d'un siècle à l'autre,

(1) *Le Château-Gaillard et l'Architecture militaire du* XIII^e *siècle*, par M. Dieulafoy, Paris, Klincksieck, 1898, p. 32 et 34.

Digitized by Google

durant les guerres dont l'Orient fut le théâtre (Comparez, par exemple, le siège de Jérusalem en 1099 avec celui d'Antioche de deux ans antérieur au premier.). Rentrés en Occident, les croisés se hâtèrent d'y mettre à profit les enseignements puisés en Orient. Philippe-Auguste entretint non seulement de bonnes troupes, fort différentes des hordes armées du XI^e^ siècle, mais encore un corps d'ingénieurs militaires analogues à ceux qu'il avait pu voir en Orient. C'est grâce à eux qu'il put prendre tant de villes et de châteaux. On vit alors une très brillante renaissance de la poliorcétique de l'antiquité dont les principes durèrent jusqu'à l'invention de l'artillerie à feu et même, on peut le dire, jusqu'au XVI^e^ siècle, car ce n'est guère qu'à cette époque que s'établit d'une façon définitive la supériorité des bouches à feu sur l'ancienne artillerie névrobalistique et à contrepoids.

A. MERSIER.

ÉTAT DES INVENTAIRES

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES (1)

(*Suite*)

CHER

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (12 art.) et *B* (art. 1 à 3,958), par MM. Barberaud et Boyer. — 1883.

1. **Erratum.** Il est de notre devoir de rectifier quelques erreurs ou omissions constatées dans l'impression de la première partie de l'*État des Inventaires*, qne contient le numéro précédent de la *Correspondance*.

P. 140. ARDENNES. *Ajouter* : Archives hospitalières. — Mézières par M. Laurent. — 1891. Série C art. 492. *Corriger* : Art. 1,492. — Art. 2,248. *Corriger* : Art. 2,148.

P. 143. CALVADOS. *Ajouter* : Série E supplément, tome II, (45 feuilles). Communes des cantons d'Evrecy et de Tilly-sur-Seulles, par M. Bénet.

Série L supplément : Condé-sur-Noireau. *Ajouter* : tome I, par M. Bénet. (le tome II, ne paraîtra pas dans la collection officielle) [*N. d. l. R.*].

Digitized by Google

Séries B (art. 3,959 à 4,388), *C* (1,320 art.), *D* (399 art.) et *E* (art. 1 à 1,031), par MM. Boyer et Dauvois. — 1885.

Série E (art. 1,032 à 1,998, Notaires de Bourges), par M. Boyer. — 1893.

En préparation : *Séries E* (suite) [feuilles 1 à 49], *E supplément* (feuille 1).

CORRÈZE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (3 art.) et *B* (art. 1 à 1,227), par M. Lacombe. — 1869.

Séries B (art. 1,228 à 2,004), *C* (244 art.), *D* (41 art.), *E* (244 art.), *G* (98 art.) et *H* (103 art.), par M. Lacombe. — 1874.

Séries B (art. 2,005 à 2,182), *C* (art. 245 à 278), *D* (art. 42 à 54) et *E* (art. 245 à 1,204), par MM. Vayssière et Hugues. — 1889.

Série E supplément (Villes de Brive, de Tulle et d'Ussel), par M. Hugues. — 1891.

En préparation : *Séries G* (suite) [feuille 1], *H supplément* (feuilles 1 à 32).

CORSE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série C (art. 1 à 192, Civile governatore), par MM. de Fréminville et Touranjon. — 1906.

En préparation : *Séries A* (feuilles 1 à 3), *B* (feuilles 1 à 13), et *C* (suite) [feuilles 1 à 15].

COTE-D'OR

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série B (art. 1 à 3,632, Cour des comptes de Bourgogne), par M. Rossignol. — 1863.

Série B (art. 3,633 à 6,633, Cour des comptes de Bourgogne), par MM. Rossignol et Garnier. — 1864.

Série B (art. 6,634 à 9,499, Cour des comptes de Bourgogne), par M. Garnier. — 1873.

Série B (art. 9,500 à 11,264, Cour des comptes de Bourgogne), par M. Garnier. — 1876.

Digitized by Google

Série B (art. 11,265 à 12,067, Cour des comptes de Bourgogne), par M. Garnier. — 1878.

Série B (art. 12,068 à 12,669, Parlement de Bourgogne), par M. Garnier. — 1894.

Série C (art. 1 à 2,070, Intendance de Bourgogne, etc.), par M. Garnier. — 1880.

Série C (art. 2,071 à 2,968, Bureau des finances de Dijon), par M. Garnier. — 1883.

Série C (art. 2,969 à 3,721, États de Bourgogne), par M. Garnier. — 1886.

Série C (art. 3,722 à 7,557, États de Bourgogne), par M. Garnier. — 1890.

Séries D (139 art.) et *E* (2,166 art.), par M. Garnier. — 1898.

Série G (art. 1 à 1,024), Évêché et chapitre de Dijon, chapitre d'Autun), par M. Garnier. — 1903.

Série G (art. 1,025 à 2,126, Chapitres, Séminaires, Paroisses), par MM. Garnier et Gauthier. — 1905.

En préparation : Série L (feuilles 1 à 3).

ARCHIVES COMMUNALES

Dijon, Séries A (13 art., Actes politiques) et B (480 art., Privilèges et administration de la commune), par M. de Gouvenain. — 1867.

Dijon, Séries C (53 art., Juridiction municipale, D (67 art., Affaires religieuses), E (62 art., Bienfaisance), F (19 art., Instruction publique), G (335 art., Arts et métiers) et H (303 art., Affaires militaires), par M. de Gouvenain. — 1883.

Dijon, Séries I (167 art., Police), J (159 art., Voirie), K (378 art. et supplément, Propriétés communales) et L (731 art., Impositions), par MM. de Gouvenain et Vallée. — 1892.

Dijon, Séries M (472 art., Comptabilité), et B supplément (Administration de la commune et état civil), par M. Vallée. — 1900.

COTES-DU-NORD

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (64 art.) *B* (1,250 art.), *C* (165 art.), *D* (3 art.), *E* (art. 1 à 1,214), par M. Lamare. — 1866.

En préparation : *Série E* (suite) [feuilles 1 à 40].

Digitized by Google

CREUSE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries C (417 art.), *D* (10 art.) et *E* (art. 1 à 1,261), par MM. Bosvieux, A. Richard, Duval et Autorde. — 1885.

Série H supplément (208 art., Hospices d'Aubusson, de Bénévent, de Bourganeuf, de Felletin, de Gouzon, de Guéret, de Mainsat, de La Souterraine), par MM. Duval et Autorde. — 1898.

En préparation : *Série H* (feuilles 1 à 33).

DORDOGNE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série A (76 art.) et *B* (art. 1 à 1,147), par MM. Dessalles et Villepelet. — 1882.

Série B (art. 1,148 à 2,182), par M. Villepelet. — 1899.

Série E supplément (art. 1 à 785, Communes de l'arrondissement de Périgueux), par M. Villepelet. — 1906.

En préparation : *Série E supplément*, tome II.

ARCHIVES COMMUNALES

Périgueux, par M. Hardy. — 1897.

DOUBS

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série B (art. 1 à 540, Chambre des comptes de Franche-Comté, Trésor des chartes), par M. J. Gauthier. — 1883.

Série B (art. 541 à 1,710, Chambre des comptes de Franche-Comté), par M. J. Gauthier. — 1887.

Série B (art. 1,711 à 3,228, Chambre des comptes de Franche-Comté), par M. J. Gauthier. — 1895.

Séries C (300 art.), *D* (95 art.) et *E* (art. 1 à 2,008), par M. Babey. — 1870.

Série G (art. 1 à 1,139, Archevêché, chapitre, officialité et séminaire de Besançon), par M. J. Gauthier. — 1900.

ARCHIVES COMMUNALES

Baume-les-Dames, par M. J. Gauthier. — 1892.

Digitized by Google

Pontarlier, par M. Mathey. — 1889.
En préparation : *Besançon* (feuilles 1 à 12).

DROME

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (7 art.), *B* (1,950 art.) et *C* (1,038 art.), par M. Lacroix. — 1865.

Séries D (72 art.) et *E* (art. 1 à 2,670), par M. Lacroix. — 1872.

Séries E (art. 2,671 à 4,165, Communes et municipalités) et *E supplément* (art. 4,166 à 4,706, Communes de l'arrondissement de Nyons), par M. Lacroix. — 1879.

Série E supplément (art. 4,707 à 6,845, Communes des arrondissements de Nyons et de Montélimar), par M. Lacroix. — 1886.

Série E supplément (art. 6,846 à 8,618, Communes des arrondissements de Montélimar et de Valence), par M. Lacroix. — 1892.

Série E supplément (art. 8,619 à 11,531, Communes de l'arrondissement de Valence), par M. Lacroix. — 1898.

Série E supplément (art. 11,532 à 13,585, Communes de l'arrondissement de Valence), par M. Lacroix. — 1903.

En préparation : *Série E supplément* (suite) [feuilles 1 à 11].

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

Romans, par M. Lacroix. — 1894.

EURE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série E (art. 1 à 1,837), par MM. l'abbé Lebeurier, Dolbet et Bourbon. — 1899.

Série G (1,880 art.), par M. Bourbon. — 1886.

Série H (1,730 art.), par M. Bourbon. — 1893.

EURE-ET-LOIR

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (4 art.), *B* (3,315 art.), *C* (96 art.) et *D* (48 art.), par M. L. Merlet. — 1863.

Digitized by Google

Série E (art. 1 à 4,296, Titres de famille, notaires et tabellions), par M. L. Merlet. — 1884.

Série E supplément (Communes de l'arrondissement de Chartres), par M. L. Merlet. — 1871.

Série E supplément (Communes de l'arrondissement de Dreux), par M. L. Merlet. — 1877.

Série E supplément (Communes des arrondissements de Châteaudun et de Nogent-le-Rotrou), par M. L. Merlet. — 1882.

Série G (art. 1 à 3,620, Évêché et chapitre de Chartres, etc.), par M. L. Merlet. — 1890.

Série G (art. 3,621 à 8,406, Fabriques), par M. L. Merlet. — 1894.

Série H (art. 1 à 2,789, Abbayes), par M. R. Merlet. — 1897.

En préparation : *Série H* (suite) [feuilles 1-17].

ARCHIVES COMMUNALES

Chartres, par M. L. Merlet. — 1888.

Châteaudun, par M. L. Merlet. — 1885.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

Chartres, par M. L. Merlet. — 1890.

Châteaudun, par M. L. Merlet. — 1867.

Nogent-le-Rotrou, par M. Proust. — 1869.

FINISTÈRE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (20 art., Domaine royal, etc.) et *B* (1,331 art.), par MM. Le Men et Luzel. — 1889.

En préparation : *Série B* (suite) [feuilles 1 à 43, 1 à 36, 1 à 10].

GARD

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série C (1,885 art., Intendance de Languedoc, etc.), par M. Bessot de Lamothe. — 1865.

Série E (art. 1 à 477, Seigneuries, familles, notaires), par M. Bligny-Bondurand. — 1894.

Série E (art. 478 à 695, Notaires), par M. Bligny-Bondurand. — 1900.

Série E supplément (1,137 art., Communes d'Aigues-Mortes,

Digitized by Google

d'Aigues-Vives, d'Aimargues et d'Aramon), par MM. Bessot de Lamothe et Bligny-Bondurand. — 1888.

Série G (1,559 art.), par M. Bessot de Lamothe. — 1876.

Série H (781 art.), par M. Bessot de Lamothe. — 1877.

En préparation : *Série E* (suite) [feuilles 1-43].

ARCHIVES COMMUNALES

Nîmes, Séries AA (5 art., Actes constitutifs et politiques de la commune), BB (5 art., Consulat et conseil politique), CC (4 art., Domaine du roi, droits de francs-fiefs), DD (6 art., Troubles religieux), EE (5 art., Justice), FF (31 art., Police), GG (7 art., Édifices, places, maisons, rues, fontaines), HH (4 art., Foires, marchés et commerce), II (Affaires ecclésiastiques), JJ (10 art., Capitainerie, guet, fort), KK (38 art., Actes et contrats), LL (56 art., Administration communale), MM (23 art., Revenus) et NN (28 art., Charges et dettes), par M. Bessot de Lamothe. — 1877.

Nîmes, Séries OO (174 art., Police, voirie, monuments), PP (15 art., Compoix cabalistes), QQ (60 art., Compoix terriers), RR (70 art., Comptes), SS (32 art., Inventaires, cartes et plans, registres divers), TT (17 art., Ordonnances, etc., des rois et arrêts du Conseil et des cours souveraines) et UU (161 art., Registres de baptêmes, mariages et décès), par M. Bessot de Lamothe. Tables par M. F. Teissier. — 1879.

Le Vigan, par M. F. Teissier. — 1890.

Uzès, par M. Bessot de Lamothe. — 1868.

GARONNE (HAUTE-).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (39 art.) et *B* (art. 1 à 592, Parlement de Toulouse), par M. Judicis. — 1867.

Série B (art. 593 à 1,898, Parlement de Toulouse), par MM. Lapierre et Roques. — 1888.

Série C (art. 1 à 2,275, Intendance de Languedoc), par M. Baudouin. Table des noms de lieux, des noms de personnes et des matières. — 1878.

En préparation : *Séries B* (volume refait) [feuilles 1 à 71], *C* (suite) [feuilles 1 à 93], *H* (feuilles 1 à 9).

Digitized by Google

ARCHIVES COMMUNALES

Grenade, Séries BB et II, par M. Rumeau. — 1896.

Toulouse, Séries AA (art. 1 à 60, Cartulaires, recueils divers, etc., etc.), par M. Roschach. — 1891.

GERS

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série C (690 art., Intendance d'Auch et de Pau, bureau des finances, etc.), par M. Parfouru. — 1892.

En préparation : *Séries A-B* (feuilles 1 à 43), *E* (feuilles 1 à 13), *G* (feuilles 1 à 5), *H* (feuilles 1 à 2).

ARCHIVES COMMUNALES

Vic-Fezensac, par M. de Rivière. — 1863.

En préparation : *Condom* (feuilles 1 à 5).

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

Condom, par M. Gardère. — 1883.

Lombez, par M. Marseilhan. — 1878.

GIRONDE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série C (art. 1 à 3,132, Intendance de Bordeaux), par M. Gras. — 1876.

Série C (art. 3,133 à 4,249, Intendance, bureau des finances de Bordeaux), par MM. Goujet et Brutails. — 1893.

Série C (art. 4,250 à 4,439, Chambre de commerce de Guyenne), par M. Brutails. — 1893.

Série E supplément (art. 1 à 2,163, Communes des arrondissements de Bordeaux [moins Bordeaux] et de Bazas), par M. G. Ducaunnès-Duval. — 1898.

Série E supplément (art. 2,164 à 3,697, Communes des arrondissements de Blaye et de La Réole), par MM. G. Ducaunnès-Duval et Brutails. — 1901.

Série G (art. 1 à 920, Archevêché de Bordeaux, chapitre de Saint-André, archives diocésaines), par MM. Goujet, Ducaunnès-Duval et Allain. — 1892.

Série G (art. 921 à 3,156), par M. Brutails. — 1901.

Digitized by Google

ARCHIVES COMMUNALES

Bordeaux, période révolutionnaire (Lois, décrets, délibérations du corps municipal), par M. A. Ducaunnès-Duval. — 1896.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

Bordeaux, par M. Hervieux. — 1885.

HÉRAULT

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série C (art. 1 à 2,432, Intendance de Languedoc), par M. Eug. Thomas. — 1865.

Série C (art. 2,433 à 2,812, Intendance de Languedoc), par M. de La Cour de la Pijardière. — 1887.

Série C (art. 2,813 à 3,893, Intendance de Languedoc), par MM. de La Cour de La Pijardière et Berthelé. — 1897.

Série C (art. 3,894 à 4,667, Intendance de Languedoc), par M. Berthelé. — 1906.

En préparation : *Séries E* (feuilles 1 à 2), *E supplément* (feuilles 1 à 4).

ARCHIVES COMMUNALES

Montpellier (Inventaire Louvet). — 1895.

Pézenas, par M. Berthelé. — 1907.

Saint-Pons, par M. Sahuc. — 1895.

En préparation : *Agde* (feuilles 1 à 7), *Aniane* (feuilles 1 à 9), *Montpellier* (Inventaire des cartulaires) [fascicules 1 et 2].

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

En préparation : *Montpellier* (feuilles 1 à 2).

ILLE-ET-VILAINE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série C (art. 1 à 2,451, Intendance de Bretagne), par M. Quesnet. — 1878.

Série C (art. 2,452 à 3,796, Intendance et États de Bretagne, par MM. Quesnet et Parfouru. — 1892.

En préparation : *Série C* (suite) [feuilles 1 à 23].

Digitized by Google

Saint-Malo, par MM. Pesseau, Havard et Harvut. — 1883.
Saint-Servan, par M. Haize. — 1908.

(*A suivre.*)

DOCUMENTS RELATIFS A LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI

1777-1791

(*Suite.*)

Transport à la Bibliothèque du Roy des papiers du duc de Vendôme conservés à la Bastille. (1)

« L'an mil sept cent quatre vingt sept, le jeudy vingt quatre may, sur les onze heures du matin, nous gouverneur du château royal de la Bastille et le s[r] Bouyn, chargé du travail des archives dudit château, avons remis d'après l'ordre de Monseigneur le le baron de Breteuil, ministre du Département de Paris, à M. Béjot, garde des manuscrits de la Bibliothèque du Roy, deux malles scellées du sceau de la Bastille, qui renferment : 1° plusieurs mémoires manuscrits relatifs à l'histoire et à la vie de feu M. le duc de Vendôme ainsy qu'aux guerres de Flandres, d'Italie et d'Espagne, où ce général a commandé.

2° Un grand nombre de lettres originales de Louis XIV, de M. le Dauphin, de Philippe V, de la reine d'Espagne, de presque tous les princes du sang, de plusieurs électeurs et cardinaux, de plusieurs maréchaux et ministres de France et de différents ministres et généraux étrangers ;

3° Quelques cartes géographiques des pays qui ont servi de théatre aux guerres de ces tems-là, et plusieurs plans de villes, fortifications, citadelles, etc ;

4° Toutes les lettres du chevalier de Bellerive, fils naturel de

(1) Cf. dans la *Correspondance historique*, tome II (1895), pp. 241-52, un article d'Alfred Begis sur le même sujet.

Digitized by Google

M. le duc de Vendôme, qui ont été jointes à ce qui concerne son père, et qui expliquent les motifs qui ont déterminé le chevalier de Bellerive à entreprendre la rédaction des susdits mémoires;

5° Un grand nombre de notes et pièces diverses, auxquelles on ne peut pas donner ici une dénomination précise, mais qui seront spécifiées par un état particulier que M. Béjot doit en faire, par ordre du ministre. Tous lesquels objets énoncés cy-dessus et renfermés dans les susdites malles M. Béjot reconnoit avoir reçus des mains de M. le M^is de Launay (*sic*), gouverneur du château royal de la Bastille, et du s^r Bouyn, pour les transporter à la Bibliothèque du Roy et les tenir dorénavant sous sa garde. En foy de quoy nous avons signé tous les trois le présent procès-verbal à la Bastille, les dits jour, mois et an de l'autre part, pour servir et valloir ce que de raison.

De Launey, Béjot, Bouyn.

A ce document sont jointes plusieurs lettres, adressées au ministre, du 16 au 26 mai, par les trois signataires ci-dessus et ayant trait, sans rien apprendre de plus, à la négociation en question.

Lettre de Lenoir au Ministre.

7 juin 1787.

« Monsieur,

« Le nommé Brochaton, l'un des Suisses des portes de la Bibliothèque du Roy depuis 30 années, relève d'une grande maladie. M. de Chamseru, docteur en médecine, qui lui a donné ses soins, m'a témoigné qu'il ne pouvoit guérir absolument que par le secours des eaux de Bourbonne. Je vous prie, Monsieur, de permettre qu'il s'absente pendant le tems de la saison des eaux; trouvez bon que les frais de son voyage, par la voie de la messagerie, et qui ne s'élèveront pas à une somme considérable, soient portés dans l'état des dépenses de la Bibliothèque. Brochaton est un bon et ancien serviteur, qui mérite ce secours bienfaisant. Je prie M. le maréchal de Segur d'avoir la bonté d'ordonner qu'il soit reçu à l'hôpital militaire comme ayant servi S. M. Oserais-je vous supplier d'appuyer ma demande auprès de ce ministre? Il sera pourvu en son absence à la garde de la porte qui lui est confiée, sans que cela occasionne de nouvelles dépenses. Je suis...

Lenoir.

Digitized by Google

Lettre de Lenoir au Ministre.

14 juin 1787.

« Monsieur,

« M. de Bougainville réclame un exemplaire des *Pierres gravées,* que vous avez eu la bonté de lui promettre. J'ai vérifié qu'il en existait encore, au dépôt de la Bibliothèque du Roy, le nombre de 25 exemplaires. Je vous prie de me faire connaître vos intentions à cet égard. M. de Bougainville désireroit que l'exemplaire lui fût remis relié. On peut le donner broché sans dépense; mais s'il était donné relié, la reliure seroit aux frais des fonds ordinaires de la Bibliothèque. »

LENOIR.

En marge, « *ref.* »

Lettre par laquelle le maréchal de Ségur, ministre de la guerre, avise le ministre de la Maison du Roi, le 19 juin 1787, qu'il a invité Rouillé d'Orfeuil, intendant de Champagne, à faire admettre à l'hôpital militaire de Bourbonne, Brochatton, suisse de la Bibliothèque, attaché au service du Roi depuis trente ans.

Lettre de l'abbesse de Gomerfontaine, Mme Bignon de Miromesmil, au Ministre, pour recommander son neveu, candidat à la place de bibliothècaire du roi.

« A l'abayie royal de Gomer-Fontaine,

le 14 juillet 1787.

« Je m'adresse à vous avec confience, Monsieur, pour vous prier d'avoir égard à ma demende, malgré que je n'ai pas l'honneur d'être connue de vous. Je vient d'entendre dire que Monsieur Le Noir étoit remercier de la plasse de Bibliotecquere du Roi. Je vous la demende pour Monsieur Bignon, mon neveux, que cette plasse a toujours été dans ma famille, et à present il est d'âge à l'exercés. J'espère tout de vos bontés et que vous voudréé bien ne pas m'oublier. J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante,

BIGNON DE MIROMESNIL.

Lettre de Lenoir au Ministre.

26 juillet 1787.

« . . . . . .

Vous m'avez renvoyé une demande qui vous a été présentée par

Digitized by Google

M. Carat, qui n'est employé que depuis quelques années. Je me propose incessamment, Monsieur, de soumettre à votre décision l'employ de quelques lieux qui pourront devenir vacants et qu'il serait à désirer qu'on pût appliquer à des objets de service pour la Bibliothèque, notamment pour le relieur, le graveur... »

Bruits de vacance de la place de Bibliothécaire du Roi, Recommandation en faveur de Condorcet. Lettre autographe du duc de la Rochefoucauld au Ministre.

« Bagnères-Lochon, 27 juillet 1787.

« On dit, Monsieur, dans les Pyrénées, que la place de Bibliotéquaire du Roi est vacante; c'est le cas de vous renouveler la demande qui vous avoit été faite, lors de la dernière vacance, pour M. de Condorcet. Qu'il soit propre à la place n'est pas une chose douteuse, et l'espèce de mal que l'on a dit quelquefois de lui ne sera pas à vos yeux un motif d'exclusion; vous rendez justice à ses talens, j'ajouterai même à ses vertus, dont on a pu seulement lui reprocher quelques excès, qui ne l'auront pas privé de votre estime. Il jouit dans son païs, et dans les autres aussi, d'une considération qui siéra bien à cette place, et il y sera fort utile aux sciences et aux lettres. Je ne crains pas que vous accusiez mon amitié d'exagération dans ce que j'ai l'honneur de vous dire; elle me fera partager avec la plus grande vivacité la reconnoissance d'un bienfait qui ne peut pas être placé sur une tête mieux méritante.

Je vais quitter ce païs ci pour m'acheminer vers Saintes. Je desirerois bien recevoir, avec vos instructions sur l'Assemblée provinciale, quelques bonnes nouvelles sur l'objet de cette lettre. J'ai l'honneur...

Le Duc de la Rochefoucauld.

Dépôt à la Bibliothèque, pour y être vendus, de différents ouvrages auxquels le Roi a souscrit. Lettres de Lenoir au Ministre.

7 aoust 1787.

I

« Monsieur,

« J'ay l'honneur de vous rendre compte que M. le Contrôleur général vient de me marquer qu'il fera remettre à la Biblio-

Digitized by Google

thèque du Roy differens ouvrages pour lesquels S. M. a souscrit, et qui sont déposés maintenant au Contrôle général. M. le Contrôleur général m'ajoute qu'il a été décidé que le produit de la vente de ces ouvrages servira à la dépense des relieures ou à l'acquisition des livres non fournis à la Bibliotèque. Je joins ici l'état annexé à la lettre de M. le Contrôleur général. Quand les exemplaires de ces ouvrages m'auront été remis, j'en ferai faire la vente de la manière qui sera jugée la plus avantageuse. Le prix de la vente sera appliqué suivant sa destination, et les sommes qui en proviendront seront portées en recette dans le compte de 1787.

LENOIR.

État de différens ouvrages pour lesquels le Roi a souscrit et qui sont remis à la Bibliothèque de S. M. :

	Exemplaires.
L'Art d'exploiter les Mines. 2 vol. in-4° figures.	70
Voyage autour du monde. 1 vol. in-4°.	12
Code corse. 3 vol. in-4°.	3
Traité de la Végétation. 4 vol. in-8°.	12
De la monarchie française ou de ses loix. 2 vol. in-8°. .	30
Observations sur les maladies épidémiques. 1 vol. in-4°. .	40
Jurisprudence des rentes. 1 vol. in-12.	80
Manuel Tyronien. 1 vol. in-12.	72
Précis sur les moyens de secourir les personnes empoisonnées par les poisons corrosifs.	100
Etudes de la Nature, par M. de Saint-Pierre. 3 vol. in-8°.	80
Réfutation de l'ouvrage sur le Commerce des blés. . . .	98
Parnasse des Dames.	90
Histoire naturelle de la France méridionale, composée de 7 vol. des minéraux et du 1er volume des végétaux, format in-8°.	30
Essais historiques sur les mœurs des François :	
Exemplaires in-4° 1er et 2e vol.	15
Exemplaires in-8° 1er et 2e vol.	30
Traité de l'hydrocèle. Exemplaires in-8°.	100
Dictionnaire universel de police. 1er, 2e et 3e volumes. .	50
Traduction d'Hérodote ; petit papier.	2
Traduction d'Homère, par M. Gin. 1er vol.	50
Histoire d'Elizabeth, reine d'Angleterre. 1er et 2e vol. . .	15
Mémoires des femmes illustres de la France. 2 vol. in-8°.	18
Histoire des plantes du Dauphiné. 1er et 2e vol.	20
Vie des grands hommes du Christianisme. 1 vol. in-8°. .	6
Commentaire sur la Loi des 12 tables. 1er vol. in-4°. . . .	30

Digitized by Google

« De la main de M. le Contrôleur général : approuvé pour être remis à la Bibliothèque du Roy.

17 aoust 1787.

II

« Monsieur,

« J'ay l'honneur de vous rendre compte qu'après avoir tenté divers moyens pour vendre le plus avantageusement possible les exemplaires de quelques ouvrages pour lesquels le Roy avoit souscrit et qu'il a fait remettre à la Bibliothèque, on n'en a pu trouver qu'une somme de 2006#, attendu que la plus part de ces ouvrages sont incomplets, qu'ils n'ont pas le prix de la nouveauté, et que, d'ailleurs, plusieurs se trouvent imparfaits.

« En informant M. le Contrôleur général du prix qu'on a pu tirer de ces ouvrages, je luy ai présenté des observations à la faveur desquelles on pourroit tirer meilleur parti des autres ouvrages à souscriptions s'ils étoient destinés pour être employés à quelques dépenses de la Bibliothèque. J'aurai soin de faire porter dans la recette de l'année 1887 laditte somme de 2006#.

« Lenoir. »

Lettre de Béjot au Ministre.

[1787]

« Monseigneur,

« J'ai reçu les pièces copiées sur des manuscrits de la Bibliothèque du Vatican, relativement à la Pucelle d'Orléans, que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour le Département des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi; et après les avoir mises sous les yeux de M. Lenoir, je les y ai déposées, conformement à vos ordres et aux intentions de M. de l'Averdy.

« Béjot. »

Communication au s^r^ Langlès de manuscrits tartares-mantcheoux de la Bibliothèque du Roi. Lettre autographe de Bailly au Ministre.

Chaillot, 15 Août 1787.

« Monseigneur,

« Vous avez favorablement accueilli un jeune homme nommé M. Langlès, qui vous a présenté la traduction des Instituts de Tamerlan, et qui prépare une édition du dictionnaire tartare-

Digitized by Google

mantcheoux du P. de Mailla. Vous m'avez demandé ce que vous pouviez faire pour lui; j'ai eu l'honneur de vous dire, Monseigneur, que ce jeune homme étudiant la langue tartare, le plus grand service que vous puissiez lui rendre serait de lui faire prêter par la Bibliothèque du Roi quelques uns des manuscrits tartares-mantcheoux qui y sont; cela serait utile à ses études; cela serait en même temps utile à la Bibliothèque, car personne ici ne sait le tartare, et M. Langlès pourrait nous apprendre les richesses que nous avons dans cette langue. Au moyen du secours que vous lui donnerés en lui faisant prêter des manuscrits tartares, nous aurons quelqu'un qui saura cette langue, qui pourra l'enseigner à d'autres. Vous m'avez dit, Monseigneur, de remettre par écrit tout cela sous vos yeux; je ne demande point que vous vous en rapportiez à ce que j'ai l'honneur de vous dire; mais M^rs^ de Bréquigny, Dacier ou de Sacy, tous trois de l'Académie des Belles Lettres, vous certifieront l'ardeur de ce jeune homme pour l'étude, et l'utilité dont peuvent être ses travaux.

J'ai vu M. Béjot, garde des manuscrits de la Bibliothèque; je lui en ai parlé, sans dire vos intentions; il m'a répondu qu'il ne pouvait prêter aucun de ces manuscrits sans un ordre exprès de votre part. Je m'attendais bien à sa réponse; cela est dans l'ordre. Si donc, Monseigneur, vous jugez à propos de donner cet ordre à M. Béjot, si vous voulez me l'adresser, je le porterai moi-même à M. Béjot, et je ferai venir auparavant le jeune homme pour lui annoncer vos bontés et pour l'exhorter à s'en rendre digne par son travail; je lui recommanderai le soin qu'il doit avoir des manuscrits qui lui seront confiés.

« Je suis avec respect...

« Bailly. »

Le 20 août suivant, Lenoir écrivait au baron de Breteuil que le garde des manuscrits « confiera au s^r^ Langlès les manuscrits tartares-mantcheoux qu'il pourra désirer pour servir au dictionnaire tartare-mantcheoux dont il s'occupe... »

Décès de Béjot, garde des Manuscrits.
Proposition de le remplacer par Caussin, son neveu.
Lettre de Lenoir au Ministre.

31 aoust 1787.

« Monsieur,

« Je fus frappé hier d'un coup inattendu par la mort subite de

Digitized by Google

ma mère. J'apprends à l'instant la mort prompte et imprévue de M. Béjot, garde des manuscrits. Il occupoit cette place depuis 27 ans, après avoir servi auparavant comme commis au département des livres imprimés et des manuscrits; il réunissoit quarante-cinq années de service à la Bibliothèque. Je prends la liberté de vous présenter M. Caussin, professeur au collège royal, son neveu, que vous lui avez adjoint en 1785. Il a été élevé par son oncle dans le sein de la Bibliothèque; il travaille aux manuscrits dès sa plus tendre jeunesse, et c'est au milieu de ce depost dont il connoît les détails et les richesses qu'il a apris les langues grecque et arabe...

« LENOIR. »

Décès de la mère de Lenoir.
Lettre de Lenoir au Ministre pour lui demander un congé.

Paris, le 2 aoust (*sic, par erreur pour septembre*) 1787.

« Monsieur,

« Vous avez daigné vous rapeler le témoignage que vous avez souvent entendu de mes sentimens pour une mère tendre que j'ésperois conserver encore longtems au moment même où elle m'a été enlevée. Ce que vous avez eu la bonté de m'écrire à ce sujet m'a pénétré d'une vive reconnoissance. Veuillez en agréer l'hommage et croire qu'aucun changement, qu'aucune circonstance n'a altéré en moi ces principes qui forment un caractère droit que vous m'avez connu, et dont, malgré les efforts de la calomnie, j'ose encore me glorifier.

« Je vous prie de permettre que j'aille prendre un peu de repos à la campagne pendant les vacances du Conseil et de la Bibliothèque; je reviendrai toutes les semaines à Paris, où je serai à portée de recevoir vos ordres...

« LENOIR. » (1)

Lettre de l'abbé des Aulnays au Ministre.

28 août 1787.

« Monseigneur,

« Il paroît une brochure dans laquelle on parle de la Bibliothèque du Roi, et principalement du département des livres imprimés. Je n'ai point d'expression, Monseigneur, pour vous témoi-

(1) En marge, de la main d'un secrétaire du Ministre : «.. 4 septembre 1787 Répondu qu'il peut y aller. »

Digitized by Google

gner combien je suis mortifié de cette brochure, où, entre autres choses, on peut avoir eû en vue de me compromettre avec M. Lenoir, contre lequel elle est principalement dirigée. J'ai cru devoir écrire sur-le-champ à M. le lieutenant de police pour le prier d'en arrêter la distribution. J'ai l'honneur d'être...

« L'abbé des Aulnays. »

Demande de concession d'ouvrages.
Lettre du duc de Villequier au Ministre.

Paris, le 3 septembre 1787.

« J'ai reconnu, Monsieur le Baron, qu'ayant omis de solliciter la continuation de la faveur dont jouissoit feu M. le duc d'Aumont, mon père, qui étoit compris dans la liste des personnes auxquelles le Roi veut bien accorder ceux des ouvrages dont il accepte des souscriptions, les exemplaires de mon père, qui ont passé dans ma bibliothèque, sont restés incomplets. J'espère que vous voudrez bien me faire inscrire, tant pour les ouvrages qui se trouvent incomplets parmi ceux qui m'ont été donnés, que pour les distributions à venir. Je vous prie de croire à toute la reconnoissance que j'en aurai, ainsi qu'à la sincérité du très parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être...

« Le duc de Villequier. »

Congé accordé à l'abbé Coupé.
Lettre de l'abbé Coupé au Ministre.

Paris, 10 septembre [1787].

« Monseigneur,

« La Bibliothèque du roi est en vacance, et Madame la princesse de Carignan me prie de lui donner une partie de ce repos, dont j'ai bien besoin, en la reconduisant à Turin. Elle part mercredi. Je vous supplie de me donner vos ordres.

« Je suis avec le plus profond respect...

« L'abbé Coupé, garde des titres et généalogies. »

Le congé fut accordé, ainsi qu'il résulte d'une lettre de Lenoir au ministre, en date du 15 septembre suivant, jointe au dossier.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

CHRONIQUE

Par décret en date du 17 juillet, les anciens remparts du Mont-Saint-Michel, dits remparts de la ville, sont affectés au service des Beaux-Arts.

M. Jules Coüet, sous-bibliothécaire de la Comédie-Française, est nommé bibliothécaire-archiviste, en remplacement de M. Georges Monval, admis à la retraite sur sa demande. — M. Jean Monval, archiviste-paléographe, est nommé archiviste-adjoint.

M. Henri Clouzot, critique d'art, est nommé conservateur de la Bibliothèque municipale d'art décoratif Forney.

M. Paul Cornu, archiviste-paléographe, est nommé sous-bibliothécaire du Musée des arts décoratifs (pavillon de Marsan), à dater du 1er septembre, en remplacement de M. René-Jean, mis en congé sur sa demande.

La publication, à la librairie Hachette, de la savante *Histoire de France* que dirige M. Lavisse se continue lentement, mais méthodiquement. Les deuxième et troisième fascicules de la première partie du tome VIII viennent de paraître. Ce volume, rédigé par MM. de Saint-Léger, Sagnac, Rébelliau et Lavisse terminera le règne de Louis XIV. A l'heure actuelle, les quatorze premiers volumes (sur dix-huit) sont en vente.

Société nationale des Antiquaires de France. — *Séance du 1er juillet 1908.* — M. Margueritte de la Charlonie, associé correspondant national, présente diverses statuettes antiques de terre cuite. — M. G. Gauckler, revient sur les fouilles de Saint-Sylvestre *in Capite* à Rome, signalées dans une précédente séance. — M. le commandant Lefebvre des Noëttes, communique les reproductions de figures d'animaux empruntées à des monuments romans. — M. P. Monceaux, membre résidant, étudie une inscription grecque chrétienne découverte à Cartharge par le P. Delattre. — M. E.-A. Durand-Gréville, présente les photographies de deux portraits d'Inghirami par Raphaël.

Séance du 8 juillet. — M. Pallu de Lessert commente une inscription récemment découverte à Timgad et qui précise l'histoire d'un préfet de Numidie.

M. l'abbé Corbière communique une note sur l'origine de la médaille de Saint-Benoit.

M. Ch. Ravaisson-Mollien rapproche la Victoire de Samothrace de la Vénus Euploia.

M. Babelon confirme ses observations sur les monnaies de Cnide.

Digitized by Google

M. Monceaux communique deux coupes d'argent romaines ou byzantines découvertes à Carthage par le R. P. Delattre.

Séance du 15 juillet. — M. Étienne Michon communique une notice sur des plaques de marbre à rebords sculptés, usitées dans la lithurgie byzantine, et dont le Louvre possède divers fragments. Il donne lecture, au nom de M. Cagnat, d'une notice du Dr Carton sur une inscription romaine découverte à Sidi-bom-Arkoub.

M. Max Prinet identifie des armoiries qui précisent l'origine et la date d'une miniature représentant le grand reliquaire de la Sainte-Chapelle, qui fut exécutée pour Étienne Petit, peu avant 1502.

M. le Dr Guebhard fait hommage de la conférence qu'il a faite à Autun sur les enceintes préhistoriques et en donne un résumé.

M. Gauckler entretient la Société d'une statuette en vermeil d'un dadophore trouvé à Rome dans la villa Patrezzi. Il fait remarquer que cette découverte confirme l'existence en cet endroit d'un sanctuaire de Mithra.

Séance du 22 juillet. — M. Pallu de Lessert communique, au nom de M. Merlin, une inscription romaine de Tunisie, donnant un nom inédit de proconsul et datant de 388 à 392 ; il la commente et échange quelques observations avec M. Monceaux.

Ce dernier communique, au nom de M. Héron de Villefosse, une bulle de plomb byzantin, trouvée à Carthage par le R. P. Delattre.

M. Vauvillé présente des coins monétaires romains trouvés récemment à Soissons.

M. Ravaisson-Mollien communique quelques observations sur le sarcophage dit d'Actéon, conservé au Musée du Louvre.

Séance du 29 juillet. — M. René Fage communique des observations sur les représentations de clochers et de serrures sculptées sur les portails romans de Conques, Moissac, Beaulieu et Lagraulière (Corrèze), tous quatre du type limousin.

M. P. Monceaux commente une épitaphe chrétienne datée de 314, découverte à Milianah.

M. Héron de Villefosse décrit une sardoine antique trouvée à Durand, près d'Auch; elle porte une figure de guerrier avec son nom et un autre nom propre.

M. Chenon communique des observations sur Guillaume de Chauvigny, compagnon de saint Louis, et sur une monnaie de lui découverte à Carthage.

M. H. de la Tour communique une notice sur trois camées, imités par Donatello, dont la décoration pourrait dater du début du xve siècle. Il cite à l'appui de cette hypothèse un camée de la plus grande beauté figurant Jean-Sans-Peur.

M. Ch. Ravaisson-Mollien explique pourquoi, à son avis, le sarcophage dit d'Actéon, du Musée du Louvre, n'est qu'une restitution exécutée au xviiie siècle d'après des fragments antiques.

Digitized by Google

Ouvrages nouveaux.

Brutails (J.-A). *Précis d'Archéologie du Moyen-Age.* Toulouse, Ed. Privat; Paris, A. Picard. 1908. In-8°, 277 p. et 140 fig. [Prix : 6 francs].

Il y a quelques années, M. Enlart a publié un *Manuel d'archéologie française* qui est un ouvrage de premier ordre et que personne ne songe à recommencer. Ce volumineux traité, dont il a paru déjà le tome I et le tome II, n'est d'ailleurs pas achevé, et l'auteur prépare en ce moment le complément de son œuvre.

Mais à côté de ce grand ouvrage, il y a place, semble-t-il, pour un Précis de lecture plus rapide, de prix plus abordable, où l'archéologie du moyen âge soit étudiée dans son ensemble : ce livre attendu depuis longtemps vient de nous être donné. Il est l'œuvre d'un des maîtres de la science archéologique, M. Brutails, archiviste de la Gironde, ancien archiviste des Pyrénées-Orientales, qui a donné sur les églises de ces deux départements des études très remarquables, et qui a en outre abordé des questions d'archéologie générale dans un livre très connu : *L'Archéologie du Moyen-Age et ses méthodes.*

Cet ouvrage est non un Manuel, mais un Précis, de caractère très original par le plan adopté, par la façon de présenter les choses et par l'illustration, avant tout didactique. L'auteur ne dissimule d'ailleurs pas ce qu'il doit aux œuvres de ses devanciers, aux beaux livres de M. Choisy, et de M. Lefèvre-Pontalis, notamment.

Dans une courte préface, il indique son but qui est de vulgariser les connaissances archéologiques et adresse ses remercîments à M. de Lasteyrie, le maître incontesté de tous les archéologues médiévistes, ainsi qu'à ceux de ses amis qu'il a consultés, MM. Enlart et Hubert Balland, chef d'escadron d'artillerie breveté, qui a donné certaines indications pour le chapitre relatif à l'architecture militaire.

M. Brutails ne dresse pas de bibliographie à la fin de ses chapitres; il donne seulement au début de l'ouvrage quelques indications permettant de se rendre compte de l'état de la science archéologique, et constate notamment l'absence très regrettable d'un ouvrage d'ensemble sur l'art pré-roman en France.

Nous n'avons pas l'intention d'analyser, paragraphe par paragraphe, le livre de M. Brutails. Nous tenons seulement à en faire comprendre l'ordonnance, à en dégager les idées générales, à mettre en relief les doctrines exposées par l'auteur.

Dans son premier chapitre, M. Brutails donne des renseignements utiles sur les divers éléments de l'architecture médiévale, il décrit les diverses sortes d'arcs et les divers genres de voûtes, insistant particulièrement sur les effets de la poussée qu'elles développent; il prévient également le lecteur des conditions particulières dans lesquelles se sont développées les œuvres du moyen âge. Il nous montre

Digitized by Google

la grande différence qui existe entre l'architecte moderne et le maître d'œuvre du moyen âge qui demeurait ouvrier toute sa vie et dont la science était faite avant tout de bon sens, d'expérience et de fidélité à la tradition; il nous renseigne sur la nature des ressources dont on disposait, ressources provenant surtout des dons et des quêtes, ce qui explique la lenteur des constructions et la diversité des styles remarquée dans un même édifice; il nous indique également dans quelle mesure le maître d'œuvre était influencé par la tradition dont les clercs étaient les dépositaires, et nous met en garde contre les exagérations du symbolisme.

Après ces généralités, l'auteur aborde dans le second chapitre l'étude de l'architecture latine qui a couvert l'Italie, l'Afrique et l'Orient d'édifices assez divers, mais caractérisés par l'ignorance de « l'emploi systématique de la voûte sur la nef principale ». Les édifices de cette sorte ont été élevés en grand nombre sur notre sol, mais il en reste relativement peu de choses, malgré les assertions d'anciens auteurs, — davantage cependant que certains se sont plus à le dire. Un grand nombre de ces édifices, construits en général d'après le plan basilical, ont été élevés à l'époque mérovingienne et carlovingienne. Les intempéries, les invasions des Normands, les incendies ont eu rapidement raison de ces monuments, généralement couverts en bois. L'auteur, à propos de leur décoration, en discerne les divers éléments : romans, barbares, orientaux, donnant la prédominance aux premiers.

L'architecture romane et l'architecture gothique qui se succèdent l'une à l'autre sans jamais cesser de coïncider sur certains points sont étudiées par M. Brutails dans deux susbtantiels chapitres. Nous soulignerons certains points que l'auteur a particulièrement mis en lumière, notamment dans son chapitre sur les écoles romanes. Pendant cette période, la France est morcelée au point de vue de l'art, comme au point de vue social et politique. Néanmoins, la centralisation était faite « pour une fraction très importante de la société », les grands ordres monastiques. Les ordres n'ont pas créé d'écoles à proprement parler, comme certains l'ont dit à propos de Cluny. Ils ont seulement eu des prédilections pour tel ou tel modèle; répandu au loin l'architecture de telle ou telle école régionale. Ainsi l'ordre cistercien qui a couvert l'Europe d'édifices bourguignons. Néanmoins certains détails (chevets carrés, austérité de la décoration) caractérisent les constructions cisterciennes.

Les conditions climatériques — les conditions d'éclairage en particulier — ont joué le plus grand rôle dans la formation des écoles régionales. Ainsi, les architectes du Poitou et de l'Auvergne, pour mieux neutraliser la poussée des voûtes, ont supprimé les fenêtres de la nef et surélevé les voûtes des bas-côtés, qui contrebutent la voûte centrale. Sous le climat de ces provinces, la chose était à la rigueur

Digitized by Google

possible, bien qu'il en résultât de nombreux inconvénients et que les constructeurs de la Provence et de la Bourgogne, plus favorisés au point de vue de l'éclairage, n'aient pas osé aller jusque-là. Dans le Nord, au contraire, l'emploi systématique de la voûte en berceau qui oblige l'architecte à réduire les ouvertures pour ne pas affaiblir l'édifice, n'était guère possible. L'auteur distingue dans le Sud une école provençale et une école bourguignonne; — une école poitevine, une école auvergnate et une école aquitanique. Il insiste particulièrement sur l'école périgourdine, caractérisée par l'emploi de la coupole qu'il ne considère pas comme une importation orientale. Au Nord, il distingue une école normande, une école française, une école rhénane, qui a de grandes affinités avec l'école lombarde dont les architectes ont exercé une influence assez grande sur ceux de la Normandie. Dans ces pays, les architectes sont restés fidèles aux traditions anciennes jusqu'au jour où la découverte du principe gothique leur permit de révolutionner l'art de bâtir, et, la centralisation politique ainsi que le goût pour les choses de France aidant, de couvrir notre pays et l'Europe d'édifices d'un style nouveau.

M. Brutails rappelle que le style gothique est né dans le nord de la France, probablement dans l'Ile-de-France, dans la première moitié du douzième siècle; qu'il consiste avant tout dans l'emploi d'un membre d'architecture, la croisée d'ogives, correspondant à une, deux, parfois trois travées, qui soutient la voûte et en répartit les poussées aux quatre angles. De bonne heure, vingt ans ou trente ans après la découverte de cet élément architectural, les constructeurs pensèrent à épauler la voûte par des arcs-boutants qui ne furent placés qu'après coup (ainsi à Saint-Germain-des-Prés et à Saint-Leu d'Esserent) aux quatre angles de chaque travée; enfin, les architectes gothiques généralisent l'emploi de l'arc brisé, déjà connu à l'époque romane, et qui coexiste avec l'arc en plein cintre dans les églises de la première période gothique. L'auteur distingue une école normande, une école champenoise, une école bourguignonne, à laquelle, selon lui, il ne faut pas attribuer l'invention de l'arc-boutant, — il signale aussi une école angevine (style Plantagenet), une école poitevine, une école languedocienne. Celle-ci est caractérisée par une nef unique et d'énormes contreforts intérieurs qui remplacent les arcs-boutants, séparent les chapelles latérales et permettent de construire des vaisseaux d'une largeur inconnue dans le Nord.

L'auteur insiste particulièrement sur les croisées d'ogives du déambulatoire de Morienval (Oise), les plus anciennes, croit-on, plutôt accrochées à la voûte qu'elles ne la soutiennent. C'est du moins l'opinion de M. Brutails (Voir à ce sujet les récentes observations de John Bilson (1).

(1) Les voûtes d'ogives de Morienval (lettre de M. John Bilson à M. Eugène

Digitized by Google

En ce qui concerne les époques gothiques, l'auteur les désigne ainsi : gothique primitif, gothique à lancettes, gothique rayonnant, gothique flamboyant.

Tous ces faits sont trop connus pour que nous insistions. Nous nous permettrons d'attirer l'attention du lecteur sur les paragraphes relatifs à la décoration romane et à la décoration gothique, à l'iconographie, aux caractéristiques des saints, aux vitraux, à la peinture, à la sculpture, etc. La statuaire est particulièrement bien traitée; les illustrations permettent de se rendre compte des progrès réalisés par les sculpteurs de l'époque gothique et de constater leur immense supériorité sur ceux de l'époque précédente. Cette partie de l'ouvrage mérite d'autant plus d'être signalée que M. Enlart n'a pas encore abordé l'étude de ces questions dans son Manuel, et que l'*Histoire de l'Art* dirigée par M. Michel n'est pas achevée.

Dans son chapitre cinquième, M. Brutails passe successivement en revue l'architecture monastique et l'architecture civile, donnant sur les constructions du Midi qu'il connaît si bien des renseignements très intéressants. Quant à l'architecture militaire, elle est résumée en quelques pages seulement, mais la clarté de l'auteur et les très belles illustrations qui accompagnent le texte suffisent à donner une idée de ce qu'a été l'art militaire au moyen âge.

Le dernier chapitre, intitulé : *Conseils pour la rédaction et l'illustration des travaux archéologiques*, est rempli d'observations neuves et personnelles.

M. Brutails donne tout un lexique de termes archéologiques et signale certains mots qui donnent lieu à des confusions regrettables, comme le mot arcade et le mot arcature qui désigne, selon lui, une série continue d'arcades (les mots terminés en *ature* éveillant l'idée de série, de collection). Il donne en outre quelques conseils aux auteurs de monographies, insistant sur la différence qui existe entre une monographie destinée à un guide et une monographie scientifique. Il met en garde les auteurs contre les analogies arbitraires et conseille à ceux qui entreprennent l'étude de l'architecture religieuse d'une contrée de rédiger d'abord la monographie des principaux édifices et de terminer par un exposé synthétique dans lequel l'auteur verserait la masse des observations recueillies à propos des édifices secondaires auxquels on n'a pas consacré une étude séparée. Il termine par quelques indications sur l'illustration; indique la façon de tracer un plan et de faire des coupes; met en garde les auteurs contre le danger des hachures variées indiquant les diverses époques de la construction, lorsque les dates de l'édifice étudié sont mal connues. Il fournit d'excellents conseils sur la photographie des

Lefèvre-Pontalis) dans le premier numéro du *Bulletin monumental* de 1908, p. 131-132 notamment.

Digitized by Google

monuments et l'art de placer son appareil; il rappelle qu'il est nécessaire de photographier même les voûtes et donne des avis très utiles à ce sujet. Il termine enfin par un parallèle entre les divers procédés de reproductions : l'héliogravure, très chère, sujette aux retouches et partant peu fidèle; la phototypie bien moins coûteuse et la zincogravure. Après la belle brochure de M. Lefèvre-Pontalis sur le même sujet, on lira encore avec profit cette partie du travail de M. Brutails.

LOUIS CAILLET.

Geoffroy de Grandmaison. — *L'Espagne et Napoléon* (1804-1809). Paris, Plon, 1908, in-8°, XIII-520 pp. avec portrait.

Le livre de M. Geoffroy de Grandmaison paraît avec cette actualité rétrospective que donne une période d'un siècle écoulé. Il y a cent ans, en effet, à pareille date, un gros nuage noir s'élevait du sud-ouest; il commençait à menacer non pas encore la France, confiante dans les victoires et le bras de Napoléon, mais le gouvernement impérial, qui s'en montrait singulièrement inquiet tout en laissant le public dans l'ignorance de la gravité des événements. Le peuple espagnol n'avait pas admis la façon cavalière dont l'empereur des Français l'avait dépossédé de son « roi catholique » qu'il n'aimait que depuis qu'il en était privé et avait secoué le joug du nouveau « roi catholique » qu'on lui imposait. Toutes les provinces, toutes les villes se soulevaient en masse : le général Dupont avait capitulé devant Baylen; le roi Joseph-Napoléon avait en hâte quitté Madrid.

C'est cette tragique histoire que M. de G. expose avec toute la documentation désirable. La guerre d'Espagne fut « le commencement de la fin » pour la gloire du règne. On a voulu attribuer toute la responsabilité de ses origines à Talleyrand. Il y a du vrai; mais il faudrait ne pas connaître le caractère de Napoléon et le rôle personnel qu'il joua à Bayonne pour douter que son indomptable orgueil n'ait été en tout cela le grand coupable.

B.

Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat (1767-1815) publiés par S. A. le prince Murat, avec une introduction et des notes par PAUL LE BRETHON. Paris, Plon, 1908, in-8°. Tome I, XXXIX-510 pp. avec planches.

Après tout ce qui a déjà été écrit sur la vie et la carrière de Murat, — ce soldat brillant et infortuné, qui voulut être roi d'Espagne et se félicita de ne pas l'être, qui fut roi de Naples et en mourut tragiquement, — on pouvait croire qu'il n'y avait plus beaucoup à dire. Et voici que s'entreprend la publication, annoncée en douze volumes, de sa correspondance, des documents inédits qui le concernent, conservés dans les archives du prince Murat, son arrière petit-fils. Nos compli-

Digitized by Google

ments vont pareillement aux deux éditeurs, celui du texte et des notes, et celui de ces douze volumes, car l'entreprise est des plus considérables et lourdes. Elle apportera de grandes lumières à l'histoire du premier Empire, dont on s'occupe si ardemment aujourd'hui. Le tome I, précédé d'une savante introduction, commence à 1746 par l'acte de mariage du père de Murat, « travailleur », avec Jeanne Loubières, et nous mène à l'année 1801, alors que Murat était général en chef à Florence.

B.

~~~ **Renart** (E.). — *Répertoire général des collectionneurs de la France et de ses colonies.* 14e année. Paris, chez l'auteur, 30, rue Jacob, et chez Marcel Rivière, libraire, 1908, in-16, XVIII — 828 pp. et addenda.

M. E. Renart publie périodiquement ce *Répertoire*, destiné à tous les collectionneurs, mais qui, s'adresse surtout aux amateurs de notre pays.

Chaque année, il améliore son œuvre et dans la présente édition, consacrée exclusivement à la France et aux colonies françaises, et qui remplace celle de 1901, il a ajouté les listes des commissaires priseurs, des principaux libraires et des antiquaires.

Nous ne pouvons que recommander ce volume, qui, sous un format commode, contient un nombre considérable de renseignements qu'on ne saurait trouver ailleurs et qui sont donnés avec toute l'exactitude qu'on peut exiger pour un recueil de ce genre.

F. M.

~~~ [**Vidier** (A.)]. — *Annuaire des Bibliothèques et des Archives*, publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. — Paris, E. Leroux, 1908, in-12, V-353 pp.

Nous restituons au titre de cet ouvrage le nom de son auteur, trop modestement inscrit à la fin de l'avertissement. M. Vidier renoue la chaîne d'une collection, un peu intermittente, que la mort d'Ulysse Robert avait interrompue il y a cinq ans. Les archivistes, les bibliothécaires, tous ceux qui s'intéressent aux travaux d'érudition ou simplement à leur mouvement étaient privés d'indispensables renseignements. La lacune est de nouveau comblée.

M. V. a suivi un plan différent de celui qu'avait adopté Ul. Robert. Il a remplacé les deux divisions essentielles du précédent *Annuaire* — Bibliothèques, puis Archives — par un classement des indications relatives à ces deux services dans l'ordre alphabétique des localités. Paris y vient à sa place entre Pamiers et Parthenay; les Bibliothèques y ont le pas sur les Archives, en quoi l'ordre alphabétique n'est pas observé, ni même celui des préséances, mais..., M. V. est bibliothécaire. Le lecteur trouvera dans cet utile volume tout ce qui peut

Digitized by Google

satisfaire aux besoins de ses recherches : il est impossible d'être bibliographe plus précis et mieux informé que l'auteur.

L'inévitable défaut des publications de ce genre est qu'elles ne soient plus à jour, à l'heure où elles paraissent, tant les mutations sont fréquentes, même dans le plus sédentaire de nos rouages administratifs, et fréquents aussi les nouveaux travaux d'inventaires ou de catalogues. C'est ainsi que n'a pu entrer dans la composition de l'ouvrage le mouvement assez important dans le personnel des Archives, que nous publions en tête du présent numéro.

M. V. nous fait espérer une nouvelle édition en 1910. Souhaitons qu'il tienne parole et que la publication devienne régulièrement biennale, comme, par exemple, le prix Brunet, auquel dès maintenant elle s'est acquis des titres.

B.

Périodiques.

L'Amateur d'Autographes, 41e année, 1908, no 7. Juillet. — Rémy La Saintongère : Le Peintre P.-N. Guérin, lettres inédites, p. 193 à 207. — Bibliographie, p. 208 à 214. — Manuel de l'Amateur d'Autographes (Le Bois-LeBon), p. 215 à 218. — Compte-rendu de la vente des 25 et 26 mai 1908, p. 219 à 224.

No 8. Août. — Ch. Ferroud : Lettres inédites de Mme Roland, p. 225 à 239. — Bibliographie, p. 240 à 247. — Manuel de l'Amateur d'Autographe (Le Bon), p. 248 à 254. — Chronique, p. 255 à 256.

Bulletin du Bibliophile, 1908, no 7. — Ch. Oulmont : Notes sur un libraire parisien du XVIIIe siècle d'après des lettres inédites de Debure aîné, p. 321 à 328. — Eugène Griselle : Un supplément à la correspondance du cardinal de Richelieu (*suite*), p. 329 à 346. — Henri Cordier : Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-René Lesage (*suite*), p. 347 à 357. — Revue des publications nouvelles, Chronique et Livres nouveaux, p. 358 à 368.

La Cité. Bulletin trimestriel de la Société historique et archéologique du IVe arrondissement de Paris. 7e année, 1908. No 25. Janvier. — G. Hartmann : Ledru-Rollin, p. 3 à 18. — A. C. : Un buste à Honoré d'Urfé, p. 12 à 23. — A. C. et F. Funck-Brentano : Les Cartouchiens rue Quincampoix, p. 24 à 36. — A. Callet : Les Légendes de la Cité, p. 37 à 41. — L. Augé de Lassus : Un paysage parisien menacé, p. 42 à 46. — A. C. : La place Dauphine, p. 47 à 49. — Dons, p. 49. — A. L'Esprit et G. Hartmann : Simon Marion, p. 50 à 53. — Alcanter de Brahm : Notre-Dame de la Cité, p. 54 à 57. — G. Hartmann : Éphémérides du IVe, p. 58 à 62. — A. Callet : A travers le IVe, p. 63 à 69. — Echos d'autrefois, Comité et assemblée générale, Conférence, Nécrologie, La question

Digitized by Google

Ledru-Rollin au Conseil municipal, Nouveaux adhérents, Bibliographie, p. 70 à 88.

N° 26. Avril. — Pose d'une plaque commémorative sur la maison où naquit Ledru-Rollin, p. 89 à 105. — Plan du quartier de la Grève, p. 106. — G. Hartmann : La caserne Napoléon, p. 107 à 113. — Abbé M. Gautier : L'Hôtel-Dieu et les sœurs Augustines, p. 114 à 126. — L. Augé de Lassus : Léon Noël et son chez-lui, p. 127 à 132. — Paul d'Estrée : Un agent de change rue Pavée-au-Marais, p. 133 à 141. — A. Breuillé : Le pont Notre-Dame, p. 142 à 158. — L. Lambeau : La Commission du Vieux Paris dans le IV^e^ arrondissement, p. 151 à 155. — La Cité au Théâtre, La rue Grenier-sur-l'Eau et la rue Eginhard (poésies), Éphémérides du IV^e^, Nécrologie, A travers le IV^e^, Comité, etc., p. 156 à 178.

N° 27. Juillet. Charles Sellier : Le premier Hôtel des Archevêques de Sens, à Paris, p. 179 à 206. — G. Hartmann : Hubert-Robert, le centenaire de sa mort, p. 207 à 210. — Abbé M. Gauthier : L'Hôtel-Dieu et les sœurs Augustines (*suite*), p. 211 à 228. — Maxime Vuillaume : L'Hôtel-Dieu et les « Augustines », p. 229 à 233. — Charles Sellier : A propos de la démolition de l' « Hôtel du Prévôt », p. 234 à 238. — G. Hartmann : Gérard de Nerval, le centenaire de sa naissance, p. 239 à 242. — Le Déplacement de la Morgue, p. 243 à 250. — Visite à la Bibliothèque de l'Arsenal, Éphémérides du IV^e^, A travers le IV^e^, p. 251 à 275.

Revue Mabillon, Mai 1908, n° 1. — Le deuxième centenaire de Mabillon, p. 1 à 3. — Dom A. Berlière : Mabillon et la Belgique, p. 4 à 38. — Dom P. Denis : Dom Pierre Guarin et le chanoine Masclef, p. 39 à 67. — J. Depoin : Procédés mnémotechniques pour les indictions, les ides, les féries et les fêtes mobiles, p. 68 à 80. — Dom L Guilloreau : Chapitre général bénédictin de la province de Lyon en 1429, p. 81 à 88. — Hyrvoix de Landosle : L'ancienne épitaphe de Mabillon, p. 89 à 90. — Lettres de Lancelot à dom Rivet sur le manuscrit des tomes I et II de l'*Histoire littéraire* (1732), p. 90 à 93.

Le Gérant : F. Bournon.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS. — 17612

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

***Vid* Calais-Douvres : 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.**
***Vid* Boulogne-Folkestone : 10 h. 20 du matin.**

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 9 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Via **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Abonnement de Bains de mer et d'Excursion

SUR LES COTES DE BRETAGNE

Pour faciliter les excursions sur les côtes de la Bretagne, la Compagnie de l'Ouest vient de mettre à la disposition du public un nouveau type de carte d'abonnement.

Cette carte, délivrée au départ de Paris et de toutes les gares de l'Ouest, permet au voyageur de se rendre à l'une des stations balnéaires desservies par la ligne de Granville à Brest, de circuler librement sur cette ligne, ainsi que sur ses embranchements conduisant à la mer et, enfin, de revenir à son point de départ.

Le voyageur a le droit de **s'arrêter aux gares intermédiaires sur toute l'étendue du parcours.**

Le prix de l'abonnement, valable pendant 33 jours, est de :
100 francs en 1re classe, et de **75** francs en 2e classe, avec réduction de moitié pour les enfants de 3 à 7 ans.

La durée de validité peut être prolongée d'un ou deux mois, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément fixé à 25 o/o du prix de l'abonnement, sans que la durée totale puisse dépasser le 15 novembre.

Cartes d'abonnement de Bains de Mer

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, de mai à octobre, par ses gares de Paris et des grandes lignes, des cartes d'abonnement mensuelles ou trimestrielles dites « de Bains de mer et d'Eaux thermales », donnant droit d'arrêt aux gares intermédiaires et comportant 40 o/o de réduction sur les prix des abonnements ordinaires et de même durée.

Ces cartes sont délivrées, pour les parcours d'au moins 25 kilomètres, à toute personne qui prend trois billets au moins pour les membres de sa famille ou ses domestiques allant séjourner, sous le même toit, dans une des stations balnéaires ou thermales desservies par le réseau de l'Ouest.

L'obligation de prendre trois billets n'est pas exigée lorsque les abonnements sont souscrits pour des parcours reliant directement deux stations balnéaires.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(Vià Calais ou Boulogne)

Cinq services rapides quotidiens dans chaque sens

(VOIE LA PLUS RAPIDE)

Services officiels de la poste *(Vià Calais)*.

La Gare de Paris-Nord, située au centre des affaires, est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Egypte, les Indes et l'Australie.

SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE.

				Trajet en
5 express	dans chaque	sens	entre Paris et Bruxelles.	3 h. 50
3	—	—	Paris et Amsterdam.	8 h. 30
5	—	—	Paris et Cologne.	8 h. »
4	—	—	Paris et Francfort.	12 h. »
4	—	—	Paris et Berlin.	18 h. »
			Par le Nord-Express.	16 h. »
2	—	—	Paris et St-Pétersbourg.	51 h. »
			Par le Nord-Express tri-hebdomadaire.	48 h. »
	—	—	Paris et Moscou.	62 h. »
	—	—	Paris et Copenhague.	28 h. »
	—	—	Paris et Stockholm.	43 h. »
	—	—	Paris et Christiania.	49 h. »

TRAINS DE LUXE

TOUTE L'ANNÉE :

Nord-Express. — Tous les jours entre Paris et Berlin, avec continuation une fois par semaine de Berlin sur Varsovie et trois fois par semaine de Berlin sur St-Pétersbourg. A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne.

Péninsulaire-Express. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi. (En correspondance à Brindisi avec le paquebot de la malle de l'Inde).

Calais-Marseille-Bombay-Express. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Marseille (quai de la Joliette). En correspondance avec les paquebots de la Compagnie péninsulaire et Orientale à destination de l'Egypte et des Indes.

L'HIVER SEULEMENT :

Calais-Méditerranée-Express. — De Londres et Calais pour Nice et Vintimille. Train rapide quotidien entre Paris-Nord, Nice et Vintimille composé de voitures de 1re classe, lits-salon et sleeping-car.

L'ÉTÉ SEULEMENT :

Engadine-Express. — De Londres et Calais pour Coire, Lucerne et Interlaken.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'Étranger

AVEC ITINÉRAIRE TRACÉ AU GRÉ DES VOYAGEURS

La Compagnie du Nord délivre toute l'année des Livrets à coupons à prix réduits, permettant aux intéressés d'effectuer à leur gré un voyage empruntant à la fois les réseaux français, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays européens.

Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilomètres.

La durée de validité est de 45 jours lorsque le parcours ne dépasse pas 2.000 kilomètres, 60 jours pour les parcours de 2.000 à 3.000 kilomètres et 90 jours au-dessus de 3.000 kilomètres

Digitized by Google

Numéros 177-178. 18me Année Septemb.-Octob. 1908.

Prix de l'Abonnement : France..... 10 fr. — Étranger ..... 12 fr.
Un numéro..... 2 francs.

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Fernand BOURNON et Ed. MAREUSE

DIRECTEURS

SOMMAIRE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — Fernand Bournon : Actes d'État-civil de personnages célèbres (2e Série). — État des Inventaires des Archives départementales, communales et hospitalières. (*Suite*). — Fernand Bournon : Documents relatifs à la Bibliothèque du Roi (1777-1791) (*Fin*). — Lucien Gillet : Nomenclature des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure, lithographie, se rapportant à l'Histoire de Paris et qui ont été exposés aux divers Salons depuis l'année 1673 jusqu'à nos jours (Dressée d'après les Livrets officiels) (*Suite*).

CHRONIQUE. — Ouvrages nouveaux. — Périodiques.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1908

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

viâ Rouen, Dieppe et Newhaven

par la gare Saint-Lazare

SERVICES RAPIDES DE JOUR ET DE NUIT

Tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année, trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2me classe seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours : 1re classe, 48 fr. 25; 2e classe, 35 fr.; 3e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois : 1re classe, 82 fr. 75; 2e classe, 58 fr. 75; 3e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours.

Départs de Paris-Saint-Lazare, 10 h. 20 matin, 9 h. 20 soir. Arrivées à Londres (London-Bridge), 7 h. 30 matin; (Victoria) 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départs de Londres : (Victoria), 10 h. matin, 9 h. 10 soir; (London-Bridge), 9 h. 10 soir. Arrivée à Paris-Saint-Lazare : 6 h. 41 soir, 7 h. 5 matin.

Les trains du service entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1re classe et de 2e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

ACTES D'ÉTAT-CIVIL DE PERSONNAGES CÉLÈBRES (2e SÉRIE) (1).

ABBÉMA (Louise), artiste peintre. ÉTAMPES.

Du lundi 31 octobre 1853, trois heures de relevée, acte de naissance de Louise-Catherine-Léonie Abbéma, du sexe féminin, née d'hier, à quatre heures de relevée, chez ses père et mère, fille en légitime mariage de Émile-Léon, vicomte Abbéma, chef de gare à la station d'Étampes, âgé de 27 ans, et de dame Henriette-Anne-Sophie d'Astoin, son épouse, aussi âgée de de 27 ans, domiciliée en cette ville, place de l'Embarcadère.

[Témoins : François-Édouard Roy, sous-chef de gare, 35 ans, et Louis-Alexandre Vallée, chef de nuit, 33 ans].

ALPHAND (2). GRENOBLE.

« Le même jour (27 octobre 1817), par devant nous, maire susdit. Acte de naissance de Jean-Charles-Adolphe Alphand, né hier, à six heures du matin, fils de M. François-Charles Alphand, chef d'escadron au corps royal d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, domicilié rue Pertuisière, et de dame Marie-Charlotte Peronnard-Dubertin, mariés. Le sexe de l'enfant qui nous a été présenté a été reconnu masculin. Lecture du présent acte ayant été faite en présence du père, de M. Jean-Joseph Alphand, avocat, domicilié à Briançon, oncle de l'enfant, et de M. Louis Buisson, propriétaire, domicilié à Grenoble, majeurs, ils ont signé avec nous.

FRANÇOIS-CHARLES ALPHAND; BUISSON; ALPHAND; MAURICE [officier de l'état-civil].

(1) Voir la *Correspondance hist. et archéol.* 1907, pp. 220-34.
(2) Il y a une rue Alphand à Grenoble.

Digitized by Google

BEYLE (Henry), dit STENDHAL. GRENOBLE.
Acte de mariage de son père. Paroisse Saint-Louis.

Le vingtième février mil sept cent quatre-vingt-un, après une publication faite dans cette paroisse et dans celle de Saint-Hugues, les parties ayant obtenu dispense des deux autres publications de Mgr l'évêque et prince de Grenoble, sous la signature de Me Pison, vicaire général, sans avoir découvert aucun empêchement canonique ou civil, ainsi qu'il conste par [le certificat?] du sieur Hélie, curé de Saint-Hugues, j'ai imparti la bénédiction nuptiale à Mr Me Chérubin-Joseph Beyle, avocat au Parlement, fils légitime de feu Me Pierre Beyle, procureur au Parlement, et de dame Jeanne Duperon, ici présente et consentante, habitant de la paroisse de Saint-Huges, d'une part, et à demoiselle Caroline-Adélaïde-Henriette Gagnon, fille légitime à Mr Me Henri Gagnon, docteur en médecine, ici présent et consentant, et de deffuncte dame Thérèse-Félise Rey, habitante de cette paroisse, d'autre part, en présence de noble Pierre Beyle, ancien capitaine des grenadiers au régiment de Saint-Honoix (?), de noble Charles Drier, avocat du Roy au baillage de Graisivaudan, de noble Alexis Pison, avocat consistorial en ce Parlement et de Me Claude-Isaac Malin-Lanivoire, procureur au dit baillage, tous témoins requis et signés avec les parties.

BEYLE; BEYLE; HENRIETTE GAGNON; GAGNON; DUPERON-BEYLE; DRIEY; MALIN-LANIVOIRE; JADIN, *curé*.

BEYLE (Henry) dit **STENDHAL.** GRENOBLE.
Paroisse Saint-Hugues.

Le 24 janvier 1783, j'ay baptisé Marie-Henry né hier, fils légitime de noble Chérubin-Joseph Beyle, avocat au Parlement et de dame Caroline-Adélaïde Henriette Gagnon. A été parrain monsieur Henri Gagnon, médecin en cette ville, ayeul maternel de l'enfant; marraine dame Marie Rabit, veuve de noble Jean-Baptiste Beyle, vivant juge royal de cette ville, lesquels ont signé avec le père et les témoins.

BEYLE; GAGNON; RABY; BEYLE; DRIEY; MALIN-LANIVOIRE; ROMAIN MOLLIEN; PEYRIN, *premier vicaire de Saint-Hugues*.

Digitized by Google

BORGHÈSE (prince) et **BONAPARTE (Pauline)**,

veuve du général Leclerc. MORTEFONTAINE (Oise).

Acte de mariage.

Mairie de Mortefontaine. Arrondissement communal de Senlis.

Du quatorze brumaire de l'an douze.
(6 novembre 1803.)

Acte de mariage du prince Camille-Philippe-Aloize-Joseph-Vincent-Gaspard-Balthazar-Melchior Borghèse, âgé de 28 ans, né à Rome le 19 juillet 1775, domicilié de droit à Rome et de fait chez le citoyen Joseph Bonaparte, à Mortefontaine, département de l'Oise, fils de feu le prince Marc-Antoine Borghèze et de dame Anne duchesse Salviati, domiciliée à Rome,

Et de demoiselle Marie-Paulette Bonaparte, âgée de 22 ans, née à Ajaccio, département du Liamone, le 22 octobre 1781, domiciliée depuis son retour de Saint-Domingue en France, chez le citoyen Joseph Bonaparte à Mortefontaine, veuve de feu le général Victor-Emmanuel Le Clercq, capitaine-général commandant à Saint-Domingue, décédé dans cette colonie le 11 brumaire an XI, — fille de feu Charles Bonaparte et de dame Marie Lœtitia Ramolino, domiciliée à Paris.

En présence du citoyen Stanislas Girardin, tribun, domicilié à Ermenonville, département de l'Oise, âgé de 41 ans ;

Du citoyen Alexandre-Marie Gosselin de Saint-Mesme, demeurant à Paris, commissaire général des relations commerciales de Naples à Marseille, âgé de 56 ans ;

Du citoyen Claude-Benoist Bouchard, maire de la commune de Vémars, département de Seine-et-Oise, âgé de 57 ans;

Du citoyen André-François Miet, conseiller d'Etat, domicilié à Paris, âgé de 41 ans;

Et aussy en présence des parens et amis soussignés.

Après quoi, moi, Pierre-Antide Saugeon, maire de la commune de Mortefontaine, ai prononcé qu'au nom de la loy, les dits époux sont unis en mariage, et ont signé les époux et témoins désignés.

M. PAULETTE BONAPARTE; CAMILLE, *prince* BORGHÈSE; Louis-Stanislas GIRARDIN, *membre du Tribunat*; LŒTITIA BONAPARTE; ANDRÉ-FRANÇOIS MIET, *conseiller d'Etat*; BOUCHARD; JOSÉPHINE BONAPARTE; JULIE BONAPARTE; LOUIS BONAPARTE; BEAUHARNAIS-BONAPARTE; MURAT, née BONAPARTE; BACIOCCHI; SAUGEON, *maire*; ORNANO.

Digitized by Google

CAMBRONNE (Maréchal). SAINT-SÉBASTIEN (Loire-Inférieure).

L'an mil huit cent vingt, le dix mai. Par-devant nous René-Jean Meneust, adjoint au maire de la commune de Saint-Sébastien, département de la Loire Inférieure, faisant les fonctions d'officier de l'état-civil; sont comparus Monsieur Pierre-Jacques-Étienne Cambronne, Baron, maréchal de camp des armées du Roi, l'un des commandeurs de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, né à Nantes, le vingt-six décembre mil sept cent soixante-dix, majeur, fils de Monsieur Pierre-Charles Cambronne, négociant, décédé à Nantes, paroisse de Sainte-Croix, le sept octobre mil sept cent quatre-vingt, et de feue dame Françoise-Adélaïde Druon décédée en cette commune le deux février mil huit cent dix-neuf, domiciliée à la Tulloye sur la Côte de cette commune, d'une part;

Et dame Marie Osburn, née à Glascow en Ecosse, le vingt-sept décembre mil sept cent soixante-treize, rentière, fille majeure de feu monsieur Robert Osburn, manufacturier d'indienne, et de feue dame Marie Fisse, tous les deux décédés en ladite ville de Glascow, et veuve en dernier mariage de Monsieur John Sword, propriétaire, décédé en cette commune le trois décembre mil huit cent treize, ainsi qu'il est constaté par son acte de décès, et domiciliée depuis plusieurs années à sa terre de la Baugerie sur la Côte en cette Commune, d'autre part;

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projetté (*sic*) entr'eux et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre maison commune; savoir, la première, le trente avril dernier à l'heure de midi, et la seconde, le sept du mois de mai suivant et à la même heure. Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée et attendu la permission au présent mariage donnée par Son Excellence Monseigneur le Ministre Secrétaire d'État au département de la Guerre, en date du 22 avril dernier, en conséquence, faisant droit à leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre VI du titre du Code Civil intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la Loi que monsieur Pierre-Jacques-Étienne Cambronne et dame Marie Osburn sont unis par le mariage; de tous (*sic*) ce avons dressé

Digitized by Google

acte en présence de Messieurs Jean-Gabriel Chéguillaume, propriétaire âgé de soixante un ans, demeurant à Nantes, rue Crébillon, numéro quinze; Mathurin-Jean Chéguillaume, négociant, âgé de quarante-huit ans, demeurant à Nantes, rue de Briord, numéro treize; François Bastard, receveur des contributions, âgé de soixante-trois ans, demeurant à la Bec en cette commune, et Monsieur Jean-Frederic Wack, agent de change, demeurant à Nantes, rue de la Fosse, numéro vingt-trois, âgé de cinquante deux-ans, tous quatre témoins, non parents, et amis des époux, lesquels, après leur avoir donné lecture du présent acte de mariage, ils ont signé avec nous adjoint, ainsi que les deux époux.

Et ont signé :

R. Meneust *adj.* Marie Osburn, veuve Sword; Baron Cambronne; Ch. Cheguillaume; Fie Wack; Bastard; Chaillon, *notaire*; Ch. J. Cheguillaume; E. Wack, fils; J.-B. Cornau; Agness Osburn; Femme Biveur... née Cambronne. (1)

CAMBRONNE (Maréchal). NANTES.

L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-neuf janvier, à onze heures du matin, devant nous, soussigné, adjoint et officier de l'état-civil, délégué de M. le maire de Nantes, chevalier de la Légion d'honneur, ont comparu : Messieurs Victor-Marie Roussin, avocat, âgé de vingt-huit ans, demeurant aux Boulevards, et Paul-Émile Wack, agent de change, âgé de quarante-sept ans, demeurant rue de la Fosse, lesquels nous ont déclaré que ce jour, à une heure et demie du matin, Monsieur Pierre-Jacques-Étienne Cambronne, vicomte, maréchal de camp en retraite, grand officier de l'Ordre Royal de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, âgé de soixante onze ans, né à Nantes, fils de feus (*sic*) Monsieur Pierre-Charles Cambronne, négociant, et dame Françoise-Adélaïde Druon, son épouse, époux de Madame Marie Osburn, est décédé en sa demeure sise rue Jean-Jacques Rousseau, numéro trois, cinquième canton. Les déclarants ont signé avec nous le présent acte, d'après lecture leur faite.

(Signé au registre) :

V. Roussin; E. Wack Cheguillaume, *adjoint* (2).

(1) Texte communiqué par M. Hector Fleichsmann.

(2) Communiqué par M. Hector Fleichsmann.

Digitized by Google

CAUMONT (Arcisse de), archéologue. BAYEUX.

Du onze fructidor l'an neuf (29 août 1801) de la République française. Acte de naissance d'Arcisse Caumont, né du jour d'hier à deux heures du matin, fils légitime du citoyen François Caumont, vivant de son bien, et de dame Marie-Louise Hue-Mathon, son épouse, domiciliés en cette ville, rue des Chanoines.

Le sexe de l'enfant à été reconnu être mâle en présence du citoyen Louis Hue-Mathon, vivant de son bien, oncle de l'enfant, et de dame Antoinette-Catherine Le Fèvre, veuve de François Caumont, vivant de son bien, ayeule dudit enfant, témoins majeurs et domiciliés en cette ville.

Sur la réquisition à moi faite par ledit citoyen Caumont, père dudit enfant, qui a signé le présent avec les témoins, après lecture :

CAUMONT; LEFEBVRE, veuve CAUMONT;
LOUIS HUE-MATHON.

CHARLES DE FRANCE, duc de BERRY. MARLY-LE-ROI.
Paroisse Saint-Vigor.

L'an mil sept cent quatorze, le 4e may, est décédé au château de Marly, très haut, très excellent, très puissant seigneur Charles de France, duc de Berry (1), dont le corps a été transporté le même jour à Paris au palais des Thuilleries, à la conduite duquel j'ay assisté en étole, M. le curé absent.

PRÉVOST, *vicaire de Marly*.

CHÉRI (Rose), comédienne. ÉTAMPES.

Du mercredi 27 octobre 1824, trois heures de relevée. Acte de naissance de Rose-Marie Cizos, du sexe féminin née, ce jour à 8 heures du matin, chez ses père et mère, fille en légitime mariage du sieur Jean-Baptiste Cizos, artiste dramatique, âgé de 22 ans, et de Sophie-Juliette Garcin, son épouse, âgée de 22 ans, domiciliés à Chartres, département d'Eure-et-Loir, de présent à Étampes chez le sieur Hoyau, carrefour du Pont-doré, n° 1.

[Témoins : Thomas Cizos, artiste dramatique âgé de 64 ans, grand-père paternel; Jean-Jacques Benoit Garcin, artiste musicien, âgé de 57 ans, grand-père maternel].

(1) Fils du grand Dauphin, né le 31 août 1686.

Digitized by Google

DAUMESNIL (Général). PÉRIGUEUX
Paroisse Saint-Front.

Le vingt-sept juillet mil sept cent soixante seize, a été baptisé Yrieix Daumesnil, né cejourd'hui, fils naturel et légitime de sieur Jean-François Daumesnil, négociant, bourgeois de Périgueux, et de Anne Piétré, son épouse; a été parrain sieur Yrieix Debord, avocat, et marraine demoiselle Honorée Daumesnil, sœur du baptisé.

Signé : DAUMESNIL père, DAUMESNIL, DEBORD, parrain, LACROISILLE, de BORDES, curé de SAINT-FRONT.

IIIe arrondissement de Paris.

L'an 1812, le 11 février, à 8 heures du matin, par devant nous, Jean-Joseph Rousseau, chevalier de l'Empire, membre de la Légion d'Honneur, Maire du 3e arrondissement de Paris, faisant fonctions d'officier de l'État civil, sont comparus : M. Yrieix-Pierre Daumesnil, né à Périgueux, département de la Dordogne, le 27 juillet 1776, Colonel-major des chasseurs à cheval de la garde impériale, baron de l'empire, officier de la Légion d'Honneur, chevalier de la Couronne de fer d'Italie, demeurant à Paris, rue Saint-Lazare, 76, Ier arrondissement, fils majeur de défunts Jean-François Daumesnil et Anné Piétré, son épouse, d'une part;

Et demoiselle Anne-Fortunée-Léonie Garat, née commune du Chesnay, département de Seine-et-Oise, le onze messidor an 3 (29 juin 1795), demeurant à Paris, chez ses père et mère, place des Victoires, division du Mail, fille mineure de M. Martin Garat, baron de l'Empire, directeur général de la Banque de France, et de dame Catherine-Charlotte Gebaüer, son épouse, d'autre part, lesquels, etc., etc.

. . . . . .

. . . . . .

Nous avons déclaré, au nom de la loi, que M. Yrieix-Pierre Daumesnil et demoiselle Anne-Fortunée-Léonie Garat sont unis par le mariage. De quoi, nous avons dressé acte en présence de MM. Louis Vallin, colonel du sixième de hussards, baron de l'empire, officier de la Légion d'Honneur, chevalier de la Couronne de fer d'Italie, beau-frère de l'épouse, rue de l'Université, 111, et Jean Dieudonné Lion, colonel-major des chas-

Digitized by Google

seurs à cheval de la garde impériale, officier de la Légion d'Honneur, baron de l'Empire, tous trois majeurs et amis des époux, lesquels, etc., etc. Signé au registre : P. Daumesnil, A. F. L. Garat, etc., etc.

Vincennes.

Du dix-sept août mil huit cent trente-deux, acte de décès de Monsieur le baron Daumesnil (Yrieix-Pierre), lieutenant-général des armées du Roi, commandant supérieur de la place de Vincennes, commandeur de la Légion d'Honneur, chevalier de l'Ordre de la Couronne de Fer, né à Périgueux (Dordogne), âgé de cinquante-six ans, marié à Anne-Fortunée-Léonie Garat, décédé aujourd'hui à six heures du matin, en son domicile au château de Vincennes. Le dit décès constaté par certificat de M. Goubaux-Labouret, médecin à Vincennes, et le présent acte rédigé par nous, Guillaume-Louis Lejemptel, Maire de la commune, sur la déclaration faite par MM. Charles Monniot, 36 ans, et Pierre-Louis Danel, 43 ans, tous deux lieutenants adjudants de place et chevaliers de la Légion d'Honneur, domiciliés au château de Vincennes, et ont les témoins signé avec nous, officier de l'État-civil après lecture faite.

Suivent les signatures (1).

DEMOUSTIER, littérateur. VILLERS-COTTERETS (Aisne).
Prieuré-cure de Saint-Rémi.

L'an mil sept cent soixante, le treizième jour du mois de mars, à deux heures du matin, est né, et le même jour a été baptisé par moy, prieur soussigné exerçant les fonctions curiales, Charles-Albert, fils légitime du sieur Christophe-Albert Demoutier, exempt de la maréchaussée, et subdélégué de Mr l'intendant de Soissons au département de Villers-Cotterets, y demeurant, et dame Constance-Eugénie Le Moine, son épouse. Le parrain Mr Charles Le Moine, conseiller du Roy et de Son Altesse Mgr le duc d'Orléans, ancien lieutenant des eaux et forest de Valois, demeurant à Villers-Cotterets, représenté par Nicolas Camus, fils majeur de Charles Camus, serrurier, et de Marie Navarre, aussi de cette paroisse; la marraine dame Marie-Madeleine Bellot, veuve du sr Demoutier, ayeul paternel de l'enfant, vivant intendant des affaires de M. le maréchal prince

(1) Les trois documents concernant le général Daumesnil nous ont été communiqués par M. le baron Pierre de Clairval.

Digitized by Google

d'Anghuien, demeurant au château de Lassigny en Picardie, diocèse de Noyon, représentée par Marguerite Boulanger, fille mineure de Claude Boulanger, manouvrier, et de Marguerite Beuvre, aussi de cette paroisse. Le représentant a signé et laditte Boulanger a déclarée ne sçavoir écrire, de ce requise; le jour et an que dessus.

Nicolas Camus.
F. La Rousselière, *prieur de l'abbaye de Villers-Cotterets.* Fortier, *clerc.*

DEMOUSTIER. Villers-Cotterets.

Du douzième jour du mois de ventôse, l'an neuf (3 mars 1801) de la République Française. Acte de décès de Charles-Albert Demoustier, décédé le onzième jour de ce mois, à quatre heures du matin, profession de homme de lettres et membre de l'Institut national, âgé de quarante et un ans, né le dix mars 1760 à Villers-Cotterets, département de l'Aisne, demeurant en cette dite commune, fils de Christophe-Albert Demoustier et de Constance-Eugénie Lemoine, son épouse, aussi demeurant en cette commune, sur la déclaration à moi faite par le citoyen Marie-Louis-Pierre Carbon, demeurant à Compiègne, profession de officier-forestier, qui a dit être beau-frère du dit deffunt à cause de Louise-Julie-Albertine-Constance Demoustier, son épouse, sœur du défunt, et par le citoyen Charles-Thomas Choisy, adjoint municipal, qui a dit être ami du dit défunt, et ont signé avec les autres parens et amis.

Carbon. Choisy. Deaven [?]

Constaté par moi Louis-François-Marie-Onnebert Guilliot, maire de la ville de Villiers-Cotterets, faisant les fonctions d'officier public de l'état-civil.

O. Guilliot.

LABOURET (Marie-Louise-Élisabeth), mère **d'A. Dumas.**

Villers-Cotterets.

L'an mil sept cent soixante-neuf, le quatre juillet, a été baptisée par moi, prieur soussigné, Marie-Louise Élizabeth, née d'hier, six heures du soir, fille légitime de Claude Labouret, aubergiste, et de Marie-Josèphe Prévot, son épouse, habitans de cette paroisse; le parein François Fortier, serrurier; la mareinne Louise-Antoinette Labouret, fille mineure de Jean-

Digitized by Google

Pierre Labouret, boulanger, et de Marie-Louise-Claude-Elizabeth Flobert, tous de cette paroisse, qui ont signés avec nous le présent acte, les jour et an que dessus.

FORTIER.

LOUSE-ANTOINETTE LABOURET. DURIEZ, *prieur*

DUMAS (Général). VILLERS-COTTERETS.

L'an mil sept cent quatre-vingt douze, premier de la République française, le vingt-huit du mois de novembre, à huit heures du soir, après la publication d'un ban fait à la principale porte de la maison commune, le dimanche dix-huit du courant, heure de midy, et affiché depuis le tems dans l'endroit à ce destiné, du futur mariage entre le citoyen Thomas-Alexandre Dumas Davy de la Pailleterie, âgé de trente ans, huit mois, lieutenant-colonel des hussards du midy, né à la Guinodée au Trou-Jérémie, en Amérique, fils de feu Antoine-Alexandre Davy de la Pailleterie, ancien commissaire d'artillerie, mort à Saint-Germain-en-Laye en juin mil sept cent quatre-vingt-six, et de feu Marie-Cossette Dumas, décédée à la Guinodée près du Trou-Jérémie, en Amérique, ses père et mère, d'une part, — et la citoyenne Marie-Louise Labouret, fille majeure du citoyen Claude Labourets commandant de la garde nationale de Villers-Cotterets et propriétaire de l'hôtel de l'Ecu, et de Marie-Joseph Prévôt, ses père et mère, d'autre part; lesdits domiciliés : quant au futur en garnison à Amiens, et quant à la future en cette ville; vu aussi leur extrait de naissance; ne s'étant trouvé aucune opposition, je, Alexandre-Auguste-Nicolas Longpré, officier municipal et public de cette commune, soussigné, ai reçu la déclaration de mariage des susdittes parties, et ai prononcé au nom de la Loi qu'elles étaient unies en mariage. Le tout fait en présence des citoyens et citoyennes Louis-Augustin-Brigitte Espagne, lieutenant-colonel du 7e régiment d'hussards, en garnison à Cambray, natif d'Auch, département du Gier, de Jean-Jacques-Étienne Debèze, lieutenant du même régiment d'hussards, natif de Clamecy, département de la Nièvre;

Jean-Michel Violaine, greffier-commis de la Maîtrise, et notable de cette ville, tous trois amis de l'époux;

Françoise-Élisabeth Retou, belle-mère de l'époux, veuve de deffunt Antoine-Alexandre Davy de la Pailleterie, demeurant à Saint-Germain en Laye;

Digitized by Google

Présents le père et la mère de l'épouse, tous majeurs. Lesquels ont signés avec nous et les parties le présent acte.

MARIE-LOUISE-ÉLISABETH LABOURET; TH. ALEX. DUMAS DAVY DE LA PAILLETERIE; VEUVE DE LA PAILLETERIE; LABOURET; MARIE-JOSÈPHE PRÉVOST; L.-A. ESPAGNE; JEAN-JACQUES-ÉTIENNE DEBÈZE; J.-M. VIOLAINE. LONGPRÉ, *officier public.*

DUMAS (Alexandre). VILLERS-COTTERETS.

Du cinquième jour du mois de thermidor, l'an X de la République française (24 juillet 1802). Acte de naissance de Alexandre Dumas, né le jourd'hui à cinq heures demi du matin, fils de Alexandre Davy-Dumas de la Pailleterie, général de division, né à Jérémie, isle et côte Saint-Domingue, demeurant à Villers-Cotterets, et de Marie-Louise-Élisabeth Labouret, née au dit Villers-Cotterets, son épouse. Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin : Claude Labouret, ayeul maternel de l'enfant, demeurant à Villers-Cotterets. Second témoin : Jean Michel Deviolaine, inspecteur forestier. Sur la réquisition à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé :

AL. DUMAS. DEVIOLAINE. LABOURET.

Constaté suivant la loi par moi, Nicolas-Brice Mussart, maire de la ville de Villers-Cotterets, faisant les fonctions d'officier public de l'état-civil.

MUSSART.

En marge de ce texte a été inscrit l'acte suivant :

En vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil de première instance de Soissons, le vingt-sept avril mil huit cent treize, y enregistré le trois mai, sur l'expédition qui fut présentée et rendue, lequel jugement ordonne que sur la représentation de ladite expédition, l'officier d'état-civil de la ville de Villers-Cotterets inscrira en marge du présent acte de naissance la rectification que ledit jugement ordonne des noms du père de l'enfant et de cet enfant, nous, maire de la ville de Villers-Cotterets, faisant les fonctions d'officier de l'état-civil, soussigné, avons inscrit cette relation dudit jugement qui porte que les noms du père sont : « Thomas-Alexandre Dumas-Davy de la Pailleterie », au lieu de « Alexandre Dumas Davy de la Pailleterie », — et ceux de l'enfant : « Alexandre Dumas de la Pailleterie », au lieu de « Alexandre Dumas ». En conséquence, et en

Digitized by Google

vertu dudit jugement, disons que dans les extraits qui seront délivrés dudit acte, les noms rectifiés seront écrits selon ladite rectification. Le sept mai mil huit cent treize.

MUSSART. »

DUMAS (Général). VILLERS-COTTERETS.

Du vingt-sept février mil huit cent six, Acte de décès de Monsieur Thomas-Alexandre Davy Dumas de la Pailleterie, [ex-] général de division, né à Jérémie, isle de Saint-Domingue, époux de Marie-Louise-Élisabeth Labouret, décédé hier à onze heures du soir, âgé de quarante-quatre ans, le dit défunt domicilié à Haramont et résident à Villers-Cottrets depuis dix jours chez Mr Picot, marchand de bois audit lieu où il est décédé. Sur la déclaration à moi faite par Mrs Jacques Conseil, maire de la commune de Largny, canton de Villers-Cotterets, y demeurant, cousin issu de germain, et Jean-Michel De Violaine, inspecteur forestier, demeurant audit Villers-Cotterets, cousin germain du défunt à cause de son épouse; et ont signé. Approuvé un mot rayé nul. (1).

CONSEIL. DE VIOLAINE.

Constaté par moi, maire de la ville de Villers-Cotterets, faisant les fonctions d'officier public de l'état-civil.

MUSSART.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE. ÉTAMPES.
Paroisse St Basile.

L'an 1772, le 17 avril a été par moy, curé soussigné, baptisé Étienne, né du 15 de ce mois, fils en légitime mariage de Me Jean-Gérard Geoffroy, procureur ès sièges royaux de cette ville, et de demoiselle Marie-Anne-Thérèse Brizard, ses père et mère. Le parrain Me Etienne-Jean-Baptiste Champignau, procureur au bailliage d'Yenville; la marraine damoiselle Marie-Anne d'Anglebermes, épouse de sieur Jacques Nivet, marchand

(1) C'est le mot *ex*, — que nous mettons entre crochets, et dont la suppression est approuvée dans l'acte — qui avait été barré.
En marge est transcrite la rectification, citée dans l'acte précédent, du tribunal de Soissons, mais seulement en ce qui concerne les noms du général.

Digitized by Google

à Étampes, de la paroisse Notre-Dame, qui ont, avec le père présent, signé :

GEOFFROY. d'ANGLEBERMES-NIVET.
CHAMPIGNAUT. HAILLARD, *curé*.

GEORGE (M^lle^), tragédienne. BAYEUX.
Paroisse de Saint-Patrice.

Le samedy vingt quatre de février mil sept cent quatre-vingt sept a été par nous vicaire de S^t^ Patrice baptisé une fille née d'hier du légitime mariage de Georges Wemmer et de Marie Verteuil, demeurant en cette paroisse, laquelle a été nommée Marguerite-Joséphine par Marguerite Meunier, demeurant à Caen, assistée de Jean-Louis-Guillaume Morin, demeurant en notre susd. paroisse, présence dud. Georges Wemmer père de l'enfant, de François Liégard, toillier, et Jacques Liegard, custod de notre susd. paroisse; lesquels ont signé avec nous et les sud. parrein et marreine.

Signé : J.-L. GUILLAUME MORIN; M. MEUNIER; J. LIEGARD; G. WEMMER; F. LIÉGARD; LA BRIQUE, *vic. de Saint-Patrice* (1).

HÉBERT, peintre. GRENOBLE.

Le quatre novembre mil huit cent dix sept, par devant nous maire susdit. Acte de naissance d'Antoine-Auguste-Ernest Hébert, né hier à sept heures du soir, fils de M. Jean-Charles-Claude-Auguste Hébert, notaire à la résidence de Grenoble, domicilié Grande-Rue, et de dame Jeanne-Marie-Antoinette-Amélie Durand, mariés. Le sexe de l'enfant qui nous a été présenté a été reconnu masculin. Lecture du présent acte ayant été faite en présence du père, de M. Antoine Durand, ci-devant banquier, aïeul maternel de l'enfant, et de M. le baron Jean-Henri Fiereck, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, majeurs et domiciliés à Grenoble, ils ont signé avec nous.

HÉBERT, *notaire*. ANT. DURAND. B^on^ FIÉRECK.
MAURICE [*officier de l'état-civil*].

(1) Communiqué par M. Hector Fleichsmann.

Digitized by Google

LANFREY. CHAMBÉRY.
Paroisse N. D.

L'an mil huit cent vingt huit et le vingt-six octobre, à dix heures du matin, est né, et le même jour a été baptisé Pierre, fils des mariés Joseph-Antoine Lanfrey, de l'Ile, et Thérèse Boldin. Parrain, Pierre Ailloud; marraine, Blanche Morin, Signé : Tribichet, vicaire.

P. c. c. le greffier du tribunal,
FALQUET (1).

LOUIS DE FRANCE, MARLY-LE-ROY.
Paroisse Saint-Vigor.

L'an mil sept cent douze, le dix-huit février, est mort à Marly très haut, très puissant et très excellent prince Monseigneur Louis de France, dauphin (2), âgé de vingt-neuf ans et six mois, munis des sacremens de l'église, et a été transféré le même jour à Versailles, accompagné de messire Anne-François Guilleaume du Cambout, conseiller aumônier du Roy, agent général du clergé de France, et de maître Antoine Morand, docteur de Sorbonne, prieur-curé de la paroisse dudit Marly et chapelain du Roy au château dudit Marly, en surplis et en étole, et ont signé :

L'ABBÉ DU CAMBOUT. MORAND.

MAISTRE (Joseph de). CHAMBÉRY.

« Maistre, Joseph-Marie, fils de François-Xavier Maistre, avocat fiscal général et de Cristinne Descuet, né le 1er avril 1753.

MAISTRE (Xavier de). CHAMBÉRY.

Maistre, François-Xavier-Joseph-Marie, fils de François-Xavier Maistre, avocat général, et de Cristtine Descuets, né le 8 novembre 1763 (3).

(1) Cet acte n'est qu'une reconstitution, conservée à l'État-civil de la mairie de Chambéry, de l'original qui appartient aux archives de la Cathédrale.
(2) Fils du grand Dauphin,
(3) Archives de l'État-civil à la mairie de Chambéry. — Notes informes rédigées par les curés.

Digitized by Google

MANSARD (Jules Hardouin), architecte. MARLY-LE-ROI.
Paroisse Saint-Vigor.

L'an mil sept cent huict, le samedy douziesme may, fut apporté en cette église le corps de messire Julle-Hardouin Mansard, comte de Sagonne, chevallier de Saint-Michel, surintendant des bastiments du Roy, ordonnateur général des arts et manufactures de France, décédé le jour précédent en cette paroisse, dans le chasteau, au bureau des bastiments, et transporté en la paroisse de Saint-Paul à Paris pour y estre inhumé, le dimanche treiziesme may, en présence des soussignez.

GUYMARD. PREVOST.

MANSARD (Jules-Michel-Hardouin), architecte.
MARLY-LE-ROI.
Paroisse Saint-Vigor.

L'an mil sept cent trente-sept, le trois octobre, a esté inhumé dans cette église le corps de messire Jules-Michel Hardouin, architecte et contrôleur des bastimens de Marly, décédé du jour précédent, âgé d'environ cinquante-trois ans. Ladite inhumation faite en présence de messire Pierre Delespine, controolleur des bastimens du Roy à la Machine, son beau-frère, de Pierre-Jule de Lespine, adjoint au controlle de la dite Machine, son neveu, de messire Jean-François Goullard, écuyer, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, ancien mousquetaire de la garde du Roy, demeurant à Carrières-les-Poissy, et ont signés.

BEAUCERF. F. DE FLEURY [*curé*]. DELESPINE.
DELESPINE. GOULARD.

MEHUL. GIVET (Ardennes).
Paroisse S[t] Hilaire,

Étienne-Nicolas, fils légitime de Jean-François Mehul, et de Cécile Kenly, né le vingt-deux juin 1763, a été baptisé le même jour par nous, vicaire de cette paroisse. Il a eu pour parrain Étienne-Nicolas Greek et pour marraine Marie-Térèse Faigné.

Jean-François Mehul
E. N. Greek. — Marie-Thérèse Faigné.
Defoin [*vicaire*].

Digitized by Google

MOUNIER, conventionnel. GRENOBLE.
Paroisse Saint-Louis.

Le dix septième novembre mil sept cent cinquante-huit, en conséquence de la permission de monseigneur l'évêque, en datte du quatorze de ce mois, M. le curé de Rives a suppléé la cérémonie du baptême à Jean-Joseph, né du douze de ce mois, fils légitime de S^r François Mounier, marchand, et de demoiselle Marie-Catherine Priez, mariez. Le parrain a esté messire Laurent-Joseph Priez, curé de Rives; la marraine, demoiselle Marie Rigon, épouse de S^r Jean Priez, bourgeois; présents les soussignés avec les parties.

FRANÇOIS MOUNIER. PRIEZ-RIGON. GIRARD.
DUPLESSIS. PRIEZ, *curé de Rives*.

NOURRISSON, sculpteur. MARLY-LE-ROI.
Paroisse Saint-Vigor.

L'an mil sept cent six, le trente juillet, Eustache Nourrisson, âgé de cinquante-deux ans, sculpteur du Roy en son Académie de sculpture et de peinture, décédé du jour précédent en cette parroisse, et demeurant ordinairement à Paris, rue de Bourbon, paroisse Saint-Laurent, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette parroisse en présence de Eustache Nourrisson, son fils, de Nicolas Gardy, cousin du deffunt, sculpteur, demeurant dans dans la même maison du deffunt, Jacques Thévenin et Hugues Guerrier, peintre, demeurant à Paris, parroisse Saint-Eustache, lesquels ont signés.

EUSTACHE NOURRISSON. GARDY. J. THEVENIN.
HUGUES GUERRIER. DELAFOND [*curé*].

PELLERIN (Joseph), numismate. MARLY-LE-ROI.
Paroisse Saint-Vigor.

Ce jourd'huy, 14^e^ septembre [1684], ont esté suppléées par nous, prebstre docteur de Sorbonne, prieur et curé de Marly soussigné, les ceremonies du baptême d'un fils né le 28^e^ avril de la présente année du légitime mariage de M^e^ Mathurin Pellerin, trompette des gendarmes de la garde du Roy et de Perrette Laisné, ses père et mère, tous de cette paroisse, et ondoyé aussy par nous le 1^er^ may de ladite année, conformément à la permission de différer les cérémonies du baptesme à nous accordée

Digitized by Google

par monseigneur l'archevesque de Paris, dattée du 29e avril. Ledit enfant a esté nommé Joseph, par Mr Joseph Pilliau, aussy trompette des gendarmes de la garde du Roy, son parrein; la marreine Marguerite Demonge, femme de Mr Guillois, officier du Roy. Le parrein et la marreine ont signé avec nous.

PILLIOT. MARGUERITE DEMONGE.

Fs COTTIN, *curé*.

PÉRIER (Casimir). GRENOBLE.
Paroisse Saint-Louis.

Le douzième octobre mil sept cent soixante-dix-sept, j'ai baptisé Casimir-Pierre, né hier, fils légitime de sieur Claude Périer, négociant en cette ville et de dame Marie-Charlotte Pascal, mariés. Le parrain a été Monsieur Me Pierre Duchaine, avocat consistorial au Parlement, représenté par Sr Antoine Dupuy, bourgeois et consul de Grenoble et la marraine dame Marie-Charlotte Carié, épouse de Sr Augustin Périer, aussi négotiant, représentée par dame Élizabeth Dupuy, épouse de Sr Jacques Périer. En présence des soussignés avec le père et les représentants.

CLAUDE PÉRIER. DUPUY. DUPUY-PÉRIÉ.
SEIGNEURET. GIRARD. CHARMEIL-DUTRACHE,
prebstre et chanoine.

SOULIÉ (Eudore). MARLY-LE-ROI.

Du trente mai mil huit cent soixante-seize, neuf heures du matin. Acte de décès de Eudoxe (*sic*)-Augustin Soulié, conservateur du musée de Versailles, chevalier de la Légion d'honneur, âgé de cinquante-huit ans et demi, étant né le deux décembre mil huit cent dix-sept à Toulouse, et décédé hier à neuf heures du soir au domicile de M. Sardou ci-après nommé, époux de Marie-Joséphine-Catherine Vila et domicilié au château de Versailles.

Les témoins ont été MM. Victorien Sardou, auteur dramatique, officier de la Légion d'honneur, âgé de quarante-cinq ans, gendre du défunt, et Auguste-Alexandre Guillaumot, artiste (1), âgé de soixante-un ans, ami, tous deux domiciliés à Marly-le-Roy.

(1) Graveur. Auteur notamment d'un Recueil de planches à l'eau-forte relatives à Marly.

Digitized by Google

Lesquels ont signé avec nous, Maziau, maire, officier de l'état-civil après lecture faite et le décès constaté par nous.

VICTORIEN SARDOU. MAZIAU [*maire*].

Aᵗᵉ GUILLAUMOT.

THEURIET (Claude-Adhémar, dit André). MARLY-LE-ROI.

Du neuf octobre mil huit cent trente-trois, onze heures du du matin. Acte de naissance de Claude-Adhémar Theuriet, né à Marly-le-Roi, le jour d'hier, six heures et demie du matin, fils de M. Pierre Theuriet, receveur de l'enregistrement, et de Mᵐᵉ Marie-Louise Garnier, son épouse, demeurant ensemble audit Marly. Ce fait sur la déclaration dudit sieur Pierre Theuriet, âgé de trente-neuf ans, et la présentation de l'enfant qui a été reconnu du sexe masculin.

En présence de MM. Nicolas-Denis-Armand Bucan, notaire honoraire, âgé de soixante-sept ans, et Achille-Antoine-Brutus Vollet, docteur en medecine, âgé de quarante ans, demeurant tous deux audit Marly-le-Roi, témoins réunissant les qualités voulues par la loi, qui ont signé avec le père de l'enfant, et nous, maire de cette commune, après lecture faite.

THEURIET. A. VOLLET, *dr*. BUCAN.

HUVET [*maire*].

WALEWSKI (Alexandre-Antoine-Colonna). MARLY-LE-ROI.

Du cinq novembre mil huit cent quarante-quatre, huit heures et demie du soir.

Acte de naissance de Alexandre-Antoine Colonna Walewski, né à Marly-le-Roi, le trois novembre présent mois, à six heures du matin, fils de monsieur Alexandre-Florian-Joseph Colonna, comte Walewski, demeurant à Paris, rue Trudon, nº 4, et de mademoiselle Félix-Élisabeth Rachel, sociétaire du Théâtre Français, demeurant à Marly-le-Roi. Ce fait sur la présentation de l'enfant qui a été reconnu du sexe masculin, et la déclaration et la reconnaissance expresses faites par le père et la mère, ici présents, âgés le premier de trente quatre-ans et la seconde de vingt-trois ans.

Digitized by Google

En présence de MM. Denis-Philibert Sevin, greffier de la justice de paix du canton de Marly-le-Roi et Alexis-Gabriel Maugé, clerc de notaire, demeurant audit Marly, âgé le premier de quarante-sept ans et le second de vingt-deux ans passés, tous deux témoins réunissant les qualités voulues par la loi, qui ont signé avec les père et mère de l'enfant, et nous maire de la commune de Marly-le-Roi, remplissant les fonctions d'officier public de l'état-civil, le tout après lecture faite.

FÉLIX-ÉLISABETH RACHEL.

A. COLONNA, c^te^ WALEWSKI. SEVIN.

HUVET [*maire*].

ÉTAT DES INVENTAIRES

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES

(*Suite*) (1)

INDRE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série A (107 art., Apanage du comte d'Artois), par M. E. Hubert. Table générale. — 1901.

Séries H (973 art.), par M. Th. Hubert. — 1876.

En préparation : *Séries E supplément* (feuilles 1 à 36), *G* (feuilles 1 à 53, *fin*), *L* (feuilles 1 à 7).

(1) **A l'Erratum** du dernier numéro (note de la page 229), il nous faut encore apporter la rectification suivante :

P. 140. ARDENNES. *Ajouter* : En préparation : Série C (*suite*) [feuilles 1 à 35 de la 2^e^ partie].

Digitized by Google

INDRE-ET-LOIRE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (8 art.), *B* (233 art.), *C* (877 art., Intendance de Tours), *D* (17 art.) et *E* (496 art.), par M. Ch. Loizeau de Grandmaison. — 1878.

Série G (1,077 art.), par M. Ch. Loizeau de Grandmaison. — 1882.

Série H (910 art.), par M. Ch. Loizeau de Grandmaison. *Additions à la série G* (art. 1,078 à 1,121) *et à la série H* (art. 911 à 987). — 1891.

En préparation : *Série E supplément* (feuilles 1 à 57 et 1 à 6.)

ISÈRE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (26 art.) et *B* (art. 1 à 2,310, Parlement de Grenoble), par M. Pilot-Dethorey. — 1864.

Série B (art. 2,311 à 2,606, Parlement de Grenoble; art. 2,607 à 3.381, Chambre des comptes de Dauphiné, etc,), par MM. Pilot-Dethorey et Prudhomme. — 1884.

Série B (art. 3,382 à 3,893, Chambre des comptes de Dauphiné), par M. Prudhomme. — 1899.

Série L (art. 1 à 62, Documents de la période révolutionnaire), par M. Prudhomme. — 1900.

En préparation : *Series B* (suite) [feuilles 1 à 22], *L* (suite) [feuilles 1 à 12].

ARCHIVES COMMUNALES

Grenoble, Séries AA et BB, par M. Prudhomme. — 1886.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

Grenoble, par M. Prudhomme. — 1892.

Grenoble, Séries DD, EE, FF, par M. Prudhomme. — 1906.

JURA

Séries C (1,277 art.), *D* (153 art.) et *E* (1,021 art.), par MM. Rousset, Junca et Finot. — 1870.

Série G (art. 1 à 872, Église collégiale de Dôle, etc.), par MM. Prost, Vayssière et Libois. — 1892.

Digitized by Google

En préparation : *Séries A-B* (feuilles 1 à 29), *G* (suite) [feuilles 1 à 44].

LANDES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (23 art.), *B* (42 art.), *C* (157 art.), *E* (87 art.), *E supplément* (Communes des arrondissements de Mont-de-Marsan, de Saint-Sever et de Dax), *G* (69 art.) et *H* (242 art.); *additions aux séries A, B, C, D, E, G* et *H*, par M. Tartière. Tables générales. — 1868-1869.

LOIR-ET-CHER

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries C (37 art.), *D* (12 art.), *E* (761 art.) et *E supplément* Communes des cantons de Blois et de Bracieux), par MM. de Fleury, Bournon et Roussel. — 1887.

Série G (art. 1 à 967), par MM. Bournon, Roussel et Bourgeois. — 1894.

En préparation : *Séries F* (feuilles 1 à 10), *G* (suite) [feuilles 1 à 28].

ARCHIVES COMMUNALES

Romorantin, par M. Bournon. — 1885.

LOIRE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série B (art. 1 à 1,582, Juridictions diverses), par M. Chaverondier. — 1870. (1).

Série B (art. 1,583 à 1,906. Chambre des comptes de Montbrison, etc.), par M. Chaverondier. — 1888.

Série E supplément (Communes de l'arrondissement de Montbrison), par MM. Chaverondier et de Fréminville. — 1899.

En préparation : *Série B* (suite) [feuilles 1 à 45], *H supplément* (feuilles 1 à 11.)

(1) La série A (222 art.), qui se trouve placée en tête du volume distribué en 1870, est annulée. Les documents qui la composaient sont reportés dans la série B, tome II (voir dans ce tome la note de l'art. 1,836).

Digitized by Google

LOIRE (HAUTE-)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

En préparation : *Série A* (feuille 1), *B* (feuilles 1 à 15), *G* (feuilles 1 à 36).

LOIRE-INFÉRIEURE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (4 art.) et *B* (art. 1 à 2,945, Cour des comptes de Bretagne), par M. Ramet. — 1865.

Série B (art. 1 à 1,952, Chambre des comptes de Bretagne), par M. Maître. — 1902.

Nouvelle édition, refondue du volume précédent.

Séries C (896 art., Intendance et États de Bretagne; Chambre de commerce de Nantes) et *D* (28 art.), par M. Maître. — 1898.

Série E (1,630 art.), par M. Maître. — 1879.

Série E supplément (art. 1,631 à 3,597, Communes des arrondissements d'Ancenis, de Châteaubriant et de Nantes), par M. Maître. — 1892.

Séries G (917 art.) et *H* (516 art.), par M. Maître. — 1884.

Série H supplément (art. 517-839), par M. Maître. — S. l. n. d.

En préparation : *Série L* [feuilles 1 à 39].

ARCHIVES COMMUNALES

Nantes, Séries AA, BB, CC et DD, par M. de La Nicollière-Teijeiro. — 1888.

Nantes, Séries EE, FF et GG, par M. de La Nicollière-Teijeiro. — 1899.

En préparation : *Séries GG, HH, II.*

LOIRET

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série A (art. 1 à 1,799, Apanage d'Orléans, etc.), par MM. Maupré et Doinel. — 1878.

Séries A (art. 1,800 à 2,200, Apanage d'Orléans) et *B* (art. 1 à 1,535), par M. Doinel. — 1886.

Série B (art. 1,536 à 3,025), par MM. Doinel et Bloch. — 1900.

En préparation : *Séries C* (feuilles 1 à 16, *D* (feuilles 1 à 13).

Digitized by Google

ARCHIVES COMMUNALES

Orléans, Séries AA. BB, CC, DD, EE, FF, HH, II, par par MM. du Muraud, Bonnardot, Rimasson, Doinel, Bloch et Soyer. — 1907.

LOT

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série A (73 art.) et *B* (art. 1 à 1,492), par M. Combarieu. — 1883.

Séries B (art. 1,493 à 2,271, Sénéchal de Figeac) et *C* (1,409 art., Intendance de Montauban), par M. Combarieu. — 1887.

Séries D (12 art.), *E* (52 art.), *F* (520 art., fonds Lacabane), *G* (25 art.), *H* (172 art.), par M. Combarieu. — 1900.

LOT-ET-GARONNE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (3 art.), *B* (1,672 art.), *C* (52 art.), *D* (1 art.), *E* (56 art.), *E supplément* (Communes des arrondissements d'Agen, de Marmande et de Nérac), *G* (11 art.) et *H* (19 art.), par MM. Crozet, Bosvieux et Tholin. — 1863-1878.

Tables générales, par. M. Tholin. — 1883 (1891).

Série E supplément (Communes des arrondissements d'Agen et de Marmande, art. 1 à 2,370), par M. Tholin. — 1898.

En préparation : *Séries E supplément* (suite) [feuilles 1 à 41], et L [feuilles 1 à 49].

ARCHIVES COMMUNALES

Agen, par MM. Bosvieux et Tholin (en appendice : *Catalogue d'une collection d'ouvrages de musique provenant du château des ducs d'Aiguillon*). — 1884.

LOZÈRE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série C (1,825 art., États du Gévaudan, etc.), par M. Ferd. André. — 1876.

Digitized by Google

Série G (art. 1 à 1,451, Évêché et chapitre de Mende), par M. Ferd. André. — 1882.

Série G (art. 1,452 à 3,100, Chambre ecclésiastique, etc.), par M. Ferd. André. — 1887; réimprimé en 1890.

En préparation : *Séries E* [feuilles 1 à 18], *G* (additions) [art. 3.101 à 3,200], *H* (art. 1 à 1,077) et *H supplément* (art. 1 à 15), par MM. F. André, Saché, Maisonobe, Porée et Philippe.

ARCHIVES COMMUNALES

Mende, par M. Ferd. André. — 1885.

MAINE-ET-LOIRE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série E (art. 1 à 4,169), par M. Port. — 1871.

Séries E (art. 4,170 à 4,426) et *E supplément* (Ville d'Angers et communes de l'arrondissement d'Angers), par M. Port. — 1885.

Série E supplément (Communes des arrondissements de Baugé et de Cholet), par M. Port. — 1898.

Série G (2,825 art.), par M. Port. — 1880.

Série H (art. 1 à 1,832, Abbayes diverses), par M. Port. — 1898.

En préparation : *Série E supplément* (suite) [feuilles 1 à 34] et *H* (suite) [feuilles 1 à 30].

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

Angers, Hôtel-Dieu, par M. Port. — 1870.

MANCHE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série A (3,866 art., Domaine royal, domaines engagés), par M. Dubosc. — 1865.

Séries H (art. 1 à 1,950, Abbayes d'Aulnay, Blanchelande et Cerisy), par M. Dubosc. — S. l. n. d.

Série H (art. 1,951 à 4,300, Abbaye de Cherbourg), par M. Dubosc. — S. l. n. d.

En préparation : *Séries C, D, E* (feuilles 1 à 26), *H* (suite) [feuilles 1 à 39].

Digitized by Google

MARNE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série C (art. 1 à 2,059, Intendance de Champagne), par MM. Hatat, Vétault et Pélicier. — 1884.

Séries C (art. 2,060 à 3,028, Intendance de Champagne), *D* (266 art., Collèges, etc.), *E* (1,014 art., Corporations, etc.) et *F* (14 art.) par M. Pélicier. — 1892.

Série G (319 art., Archevêché de Reims), par M. Demaison. — 1900.

Série G (1,980 art., Évêché de Châlons, etc.), par M. Pélicier; tables générales. — 1899.

En préparation : *Séries G* (suite) [feuille 10], *H* (feuilles 1 à 22).

ARCHIVES COMMUNALES

Châlons-sur-Marne, par M. Pélicier. — 1903.

Épernay, par M. Pélicier. — 1900.

MARNE (HAUTE-).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

En préparation : *Série G* (feuilles 1 à 60).

ARCHIVES COMMUNALES

Langres, par M. Julien de La Boullaye. — 1882.

MAYENNE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série B (art. 1 à 2,271), par MM. Duchemin et de Martonne. — 1882.

Série B (art. 2,272 à 3291), par MM. Duchemin, de Martonne et Laurain. — 1904.

En préparation : *Séries B* (suite) [feuilles 1 à 16], *C* (feuilles 1 à 7), *D* (feuille 1), *E* (feuilles 1 à 7), *G* (feuilles 1 à 3), *H* (feuilles 1 à 3).

ARCHIVES COMMUNALES

En préparation : *Château-Gontier* (feuilles 1 à 11); *Mayenne* (feuilles 1 à 2).

Digitized by Google

MEURTHE-ET-MOSELLE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série B (art 1 à 3,310, Chambre des comptes de Lorraine), par M. Lepage. — 1870.

Série B (art. 3,311 à 7,782, Chambre des comptes de Lorraine), par M. Lepage. — 1875.

Séries B (art. 7,783 à 12,470, Chambre des comptes de Lorraine), *C* (563 art.), *D* (90 art.) et *E* (372 art.), par M. Lepage. — 1879. [*Série E*, 60 art. additionnels, par M. Duvernoy.]

Séries G (1,330 art.) et *H* (art. 1 à 1,692), par M. Lepage. — 1881. [*Série G*, 59 art. additionnels, par M. Duvernoy.]

Série H (art. 1,693 à 3,353), par M. Lepage. Corrections et additions pour les tomes précédents. — 1883.

Tables générales. — 1884, 1888, 1891.

Série E supplément (art. 1 à 1,075, Communes de l'arrondissement de Briey), par M. Duvernoy. — 1896.

Série E supplément (art. 1.076 à 2,811, Communes de l'arrondissement de Lunéville), par M. Duvernoy. — 1900.

En préparation : *Série E supplément* (suite) [feuilles 1 à 49].

MEUSE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série B (art. 1 3,160, Chambre des comptes du duché de Bar, etc.), par M. Marchal. — 1875.

En préparation : *Séries C* (feuilles 1 à 50), *E* (feuilles 1 à 7).

ARCHIVES COMMUNALES

Verdun, par MM. Labande et Vernier. — 1891.

En préparation : Bar-le-Duc (feuilles 1 à 4).

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

Verdun, par M. Labande. — 1894.

MORBIHAN

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série B (art. 1 à 3,099), par M. Rosenzweig. — 1877.

Digitized by Google

Série E supplément (art. 1 à 807, Communes de l'arrondissement de Lorient), par M. Rosenzweig. — 1881.

Série E supplément (art. 808 à 1,595, Communes des arrondissements de Pontivy et de Vannes), par MM. Rosenzweig et Estienne. — 1888.

Série G (art. 1 à 347, Évêché de Vannes). par M. Estienne. — 1901.

En préparation : *Série G* (suite) [feuilles 1 à 66].

NIÈVRE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série B (art. 1 à 300, Présidial de Saint-Pierre-le-Moutier), par M. de Flamare. — 1891.

Série B (art. 301 à 637, Présidial de Saint-Pierre-le-Moutier), par M. de Flamare. — 1897.

En préparation : *Séries A* (feuille 1), *B* (feuilles 1 à 8), *D* (feuilles 1 à 4), *E* (feuilles 1 à 27), *E supplément* (feuilles 1 à 36).

ARCHIVES COMMUNALES

Nevers, par M. l'abbé Boutillier. — 1876.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

Nevers, par M. l'abbé Boutillier. — 1877.

NORD

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série B (art. 1 à 1,560, Chambre des comptes de Lille), par MM. Le Glay et Desplanque. — 1865.

Série B (art. 1 à 652, Chambre des comptes de Lille), par MM. l'abbé Dehaisnes et Finot (1re partie, refaite, du vol. précédent). — 1899.

Série B (art. 653 à 1560, Chambre des comptes de Lille), par MM. l'abbé Dehaisnes et Finot. [2e partie, refaite, du même volume]. — 1907.

Série B (art. 1,561 à 1,680, Chambre des comptes de Lille), par M. Desplanque. — 1872.

En préparation : *Série B* (suite) [feuilles 1 à 11].

Digitized by Google

Série B (art. 1,681 à 1,841, Chambre des comptes de Lille), par M. l'abbé Dehaisnes. — 1877.

Série B (art. 1,842 à 2,338, Chambre des comptes de Lille), par M. l'abbé Dehaisnes. — 1881.

Série B (art. 2,339 à 2,787, Chambre des comptes de Lille), par M. Finot. — 1885.

Série B (art. 2,788 à 3,228, Chambre des comptes de Lille), par M. Finot. — 1888.

Série B (art. 3,229 à 3,389, Chambre des comptes de Lille), par M. Finot. — 1892

Série B (art. 3,390 à 3,665, Chambre des comptes de Lille), par M. Finot. — 1895.

En préparation : *Série B* (suite) [feuilles 1 à 11].

ARCHIVES COMMUNALES

Armentières, par M. l'abbé Dehaisnes. — 1877.

Bergues, par M. l'abbé Dehaisnes. — 1878.

Bouchain, par M. l'abbé Dehaisnes. — 1882.

Bourbourg, par M. l'abbé Dehaisnes. — 1877.

Cambrai, par MM. Ed. Gautier et Lesort. — 1907.

Cateau-Cambrésis, par M. Finot. — 1887.

Comines, par M. Finot. — 1883.

Condé-sur-l'Escaut, par M. Hénault. — 1897.

Douai, Séries AA à EE, par M. Lepreux; suppléments, par M. Brassart. — 1876-1898.

Gravelines. — 1900.

Halluin. — 1900.

Haubourdin, (ville et hospice), par MM. de Cleene et Vermaere. — 1906.

Hazebrouck, par M. Finot. — 1886.

Hondschoote, par M. l'abbé Dehaisnes. — 1876.

Houplines, par MM. Finot et Vermaere. — 1891.

La Bassée, par M. l'abbé Dehaisnes. — 1880.

La Gorgue, [par M. de Cleene]. — 1885.

Linselles, par M. Leuridan. — 1881.

Merville, par M. Finot. — 1893.

Mortagne-du-Nord, par MM. Finot et Vermaere. — 1896.

Raismes-Vicoigne, par M. Hénault. — 1902.

Roubaix, par M. Leuridan. — 1866.

Saint-Amand, par MM. Finot et Vermaere. — 1894.

Digitized by Google

Seclin, par M. Vermaere. — 1888.
Wasquehal, par M. Leuridan. — 1890.
Wattignies, par M. Leuridan. — 1887.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

Comines, par M. Finot. — 1884.
Lille (Hôpital N.-D., dit hôpital Comtesse). — 1871.
Lille (Autres hôpitaux, tables générales). — 1897.
Orchies, par MM. Finot et Vermaere. — 1901.
Seclin, par MM. Finot et Vermaere. — 1892.

OISE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série G (art. 1 à 2,352, Évêchés et chapitres de Beauvais, Noyon et Senlis), par MM. Desjardins et Rendu. — 1878.
Série H (art. 1 à 1,717, Abbayes et prieurés des ordres de Saint-Augustin et de Saint-Benoît), par MM. Rendu et Coüard-Luys. — 1888.
Série H (art. 1,718 à 2,649, Abbayes et prieurés de l'ordre de Saint-Benoît), par M. Roussel. — 1897.
En préparation : *Série G* (additions) [feuilles 1 à 17].

ARCHIVES COMMUNALES

Beauvais, par M. Rose. — 1887.

ORNE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries C (1,347 art., Intendance d'Alençon) et *D* (46 art.), par M. Gravelle-Desulis. — 1877.
Série H (art. 1 à 1,920, Abbayes), par M. Duval. — 1891.
Série H (art. 1,921 à 3,351, Prieurés et couvents d'hommes), par M. Duval. — 1894.
Série H (art. 3,352 à 4,738, Abbayes de femmes), par M. Duval. — 1899.
Série H (art. 4,739 à 5,582, Prieurés et couvents de femmes,

Digitized by Google

ordres religieux et militaires, établissements hospitaliers, complément), par M. Duval. — 1903.

En préparation : *Série A* (feuilles 1 à 11).

(*A suivre.*)

DOCUMENTS RELATIFS A LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI

1777-1791

(*Fin.*)

Transfert à la Bibliothèque du Roi des livres de la Bibliothèque du château de Choisy-le-Roi. Lettre de Lenoir au Ministre.

17 octobre 1787.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous informer que M. le duc de Coigny m'aiant marqué que l'intention du Roy étoit que les livres du cabinet de Choisy fussent transportés à sa Bibliothèque de Paris, j'ai chargé l'un des officiers du département des livres imprimés de se rendre aujourd'hui à Choisy, où M. de la Minière doit lui délivrer la collection dont il étoit dépositaire. Il m'a été observé qu'il y manquoit beaucoup de volumes perdus pendant les voyages. J'aurai soin que l'état et le nombre des livres soient constatés avant d'être remis au dépost.

« LENOIR. »

Cession à la Bibliothèque des papiers de Delamare. Lettre du s^r^ Abeille, inspecteur général du commerce, au Ministre.

Paris, 27 novembre 1787.

« Monseigneur,

« La lettre que vous avés écrite à M. Le Noir relativement à la collection rassemblée par le commissaire de la Marre pour les 10 volumes in-folio du *Traité de la Police* qu'il avoit annoncés et dont il n'a eu le tems de publier que les trois premiers, m'a été communiquée. Cette collection, qui est depuis longtems

Digitized by Google

à la Bibliothèque du Roi, renferme, de plus, une multitude de pièces qui ont à la vérité des points de contact avec la police de Paris et la police générale du royaume, mais qui ont des rapports intimes avec quantité d'autres parties de l'ordre public.

« Je n'ai eu besoin d'aucun effort pour consentir à laisser dans la Bibliothèque du Roi cette réunion nombreuse, unique dans son genre et trop précieuse pour rester entre les mains d'un particulier. Et je n'ai fait aucune difficulté d'accepter deux mille écus en dédomagement, quoique cette somme ne soit pas proportionée à la valeur de l'objet acquis.

« Aujourd'hui, Monseigneur, je ne puis que respecter les motifs qui vous portent à désirer que cette somme ne me soit comptée que dans le courant de mars ou d'avril 1788. Mais me trouvant dessaisi, n'ayant rien demandé pour constater ma propriété, j'ose vous supplier de vouloir bien écrire à M. Le Noir que non seulement vous regardez cette acquisition comme très utile et très convenable à faire, suivant les termes de votre lettre du 11 de ce mois, mais que vous la regardés comme faite; que cependant, vous croyés ne devoir rien changer à votre décision pour le payement en mars ou avril, retardement auquel je me soumets, ce qui établit l'aliénation absolue de la collection dont il s'agit.

« J'ose espérer...

« Abeille. »

De cette supplique il faut rapprocher la lettre par laquelle, le 29 novembre suivant, M. de Fourqueux la recommande au ministre en expliquant que la déclaration sollicitée par Abeille aura pour résultat de lui permette de se procurer le secours nécessaire pour l'enregistrement des lettres de noblesse qu'il a obtenues récemment « comme prix des services utiles rendus par lui et par ses pères...; ces lettres tomberoient en surannation si l'enregistrement étoit différé au delà du mois de janvier ».

Lettre de Lenoir au Ministre.

29 novembre 1787.

« Monsieur,

« On m'est venu présenter l'épreuve de *l'Almanach royal* pour l'année prochaine à l'article de la Bibliothèque du Roy. Comparaison faitte de l'article projetté à celuy de *l'Almanach* de cette année, j'y ai supprimé la qualité, que j'avois cy-devant,

Digitized by Google

de conseiller au Conseil royal des finances ; au lieu de *M. Béjot*, décédé, on a subtitué *M. Caussin*; mais M. de la Minière se trouvant compris dans l'Almanach de la présente année comme *garde des livres du cabinet de Choisy*, je vous prie de me faire connoître s'il doit continuer d'être compris au nombre des officiers de la Bibliotèque, pour que je puisse indiquer à l'imprimeur de se conformer à votre intention. Je suis avec respect...

« LENOIR. »

Lettre de Lenoir au Ministre.

27 décembre 1787.

« Monsieur,

« J'ay l'honneur de vous rendre compte que M. l'ambassadeur d'Espagne a fait témoigner au s[r] Moutard, libraire-imprimeur, qui m'en a donné avis, qu'ayant fait présent à la Bibliothèque du Roy d'un ouvrage d'un grand prix, il a été surpris d'avoir été oublié dans la distribution des *Notices et extraits des Manuscrits*. J'ay répondu que cet ouvrage, qui vient de paroître, n'avoit pas encore été sans doute distribué, mais j'ai cru devoir vous soumettre le désir de M. l'Ambassadeur, dont j'ai eu une connoissance indirecte.

« Je prends la liberté, Monsieur, de vous prier d'en faire donner pour la Bibliothèque un certain nombre d'exemplaires pour être remis tant aux depôts des imprimés, manuscrits qu'aux autres departemens de la Bibliothèque.

« Je suis...

« LENOIR. »

Demande d'une place d'interprète par le s[r] Lemierre d'Argis (*s. d.*)

« MÉMOIRE. Le s[r] Lemierre d'Argis, neveu de l'académicien, a l'honneur de représenter à Monseigneur le baron de Breteuil qu'il a appris les langues, et même a fait plusieurs traductions qui viennent d'être imprimées; il n'est âgé que de 24 ans et désireroit être placé à la Bibliothèque du Roy comme interprète des langues. Il suplie Monseigneur de vouloir bien luy accorder sa protection à cet effet, ne fût-ce que pour être surnuméraire. »

Digitized by Google

Année 1788.

Dangers auxquels sont exposées les collections de la Bibliothèque.
Lettre de l'abbé des Aulnais au ministre.

A la Bibliothèque du Roi, le mardi 22 avril 1788.

« Monseigneur,

« Je crois qu'il est essentiellement de mon devoir d'avoir l'honneur de vous informer qu'il y a une écurie et des chevaux sous les manuscrits et estampes de la Bibliothèque, et qu'à la distance de quatre pieds de ces manuscrits et estampes, il y a une écurie avec beaucoup de chevaux et des fourrages au-dessus. J'ai l'honneur d'être...

L'abbé DES AULNAYS.

Travaux de réparation. — Lettre de Lenoir au Ministre.

Paris, 23 avril 1788.

« Monsieur,

« J'ay l'honneur de vous informer que, d'après les ordres donnés par M. le Comte d'Angiviller, on s'occupe à faire les réparations jugées nécessaires à la Bibliothèque du Roy, et déjà on a rétabli au plafond de l'escalier la partie qui présentoit un morceau de pierre ou de plâtre détaché ou prêt à tomber; vous en fites la remarque, il y a quelques mois. On a reconnu qu'il n'y avoit pas de danger réel, mais que tout sembloit l'indiquer. On doit aussi réparer des crevasses qui se voyent sur le mur du même escalier; l'ouvrage le plus nécessaire à faire, et qui demande le plus de soins et de célérité est le rétablissement d'une portion du plafond de la galerie Mazarine, qui contient la majeure partie des manuscrits. Les architectes du Roy y sont restés, avant-hier, pendant trois heures pour s'occuper des moyens les plus prompts et les plus sûrs à l'effet de prévenir tout danger et conserver les belles peintures de Romanelly...

LENOIR. »

Lettre de Lenoir au Ministre.

27 avril 1788.

« Monsieur,

« Vous m'avés autorisé à vous rappeller, au mois de mars, le

Digitized by Google

consentement que vous avés bien voulu donner à l'acquisition des manuscrits de M. Abeille pour le Cabinet des manuscrits de la la Bibliothèque du Roy. Ils viennent d'être remis à ce département, et je crois devoir vous prier, en conséquence, de faire expédier au profit de M. Abeille ou au nom du sieur de Villeneuve, trésorier de la Bibliothèque, pour la remettre à M. Abeille une ordonnance de laditte somme de six mille livres...

LENOIR. »

Lettre de Lenoir au Ministre.

3 mai 1788.

« Monsieur,

« M. de la Bove, intendant du Dauphiné, me témoigne, par sa demande que je prends la liberté de mettre sous vos yeux, le désir qu'il auroit qu'on pût prêter à une personne qui s'occupe d'un travail utile à sa province, le manuscrit de Durivail, venant de la bibliothèque de M. de Colbert, et qui se trouve au dépôt des manuscrits de la Bibliothèque du Roy. Je vous soumets, monsieur, cette demande. Elle est appuyée de quelques exemples qui ne sont pas à ma connoissance. On m'a cité seulement qu'en 1783 (et je n'étois pas encore bibliothécaire), les États d'Artois vous présentèrent un mémoire pour avoir la communication d'un manuscrit de la Bibliotèque qui intéressoit la province. Je vous prie de me faire connaître vos instructions et je m'y conformerai dans ma réponse à M. l'Intendant...

LENOIR. »

Lettre de Lenoir au Ministre.

30 mai 1788.

« Monsieur,

« Le sieur Voisard, graveur, propose à la Bibliotèque du Roy l'acquisition d'une estampe d'Edeling d'après Raphaël. Cette estampe étoit aux Chartreux. Il déclare l'avoir payée 1500 ℔; il l'a fait encadrer et en demande 2,4000 ℔; il se réduiroit à 2000 ℔. Il dit que cette estampe est restée chez le Roi depuis Pasques dernier; je l'ai fait voir : elle est belle et intéressante. Le Cabinet en possède deux épreuves, mais néantmoins inférieures à celle proposée. Le graveur expose que M. d'Angiviller en a offert

Digitized by Google

1,200#; il doit au moins retirer son argent et le prix de la bordure. La proposition peut être juste, mais cette acquisition est-elle nécessaire et importante pour la Bibliothèque du Roy? Je ne peux que soumettre la proposition à ce que vous en déciderez. M. Joly a eu l'honneur de vous en parler, il y a quelque ems, et m'a dit que vous n'aviez pas paru consentir à cette acquisition. Je ne la sollicite pas, mais j'ai cru ne pas devoir rejetter une acquisition offerte sans avoir connu vos intentions...

LENOIR. »

Lettre de l'abbé des Aulnais au Ministre.

(s. d. — 1788.)

« Monseigneur,

« Au sortir du Thrésor royal et à la prière de M. Boulai, M. l'Archevêque de Sens est venu voir le plan en relief que cet architecte a fait faire, il y a deux ans, pour la construction d'une bibliothèque. Le principal ministre n'a donné aucun espoir à cet architecte.

« M. l'Archevêque de Sens m'a demandé quelques volumes sur les États généraux et sur les convocations des bailliages. Il m'a dit qu'il ne les garderoit pas longtems. J'ai l'honneur...

L'abbé DES AULNAYS. »

État des paiemens et dépenses faites pour le service de la Bibliothèque du Roy et du Cabinet des Médailles de S. M. pendant l'année 1788.

Appointemens suivant l'État arrêté par le Roy.

MÉDAILLES

L'abbé Barthélemy, garde, pour appointemens. . .	5000 liv.
L'abbé Courçay, garde-adjoint, pour appointemens, 2000 l, lesquels seront portés à 3000 l quand il cessera d'être logé, cy.	2000
Barbier, 1er commis, pour appointemens, cy.	1200
Cointreau, 2e commis, pour appointemens, 800 l, sauf augmentation quand il ne sera plus logé, cy. . .	800
TOTAL.	9000 liv.

Digitized by Google

IMPRIMÉS

L'abbé Desaunays, garde, pour appointemens, y compris les 1000[l] pour lesquelles il a été employé jusqu'à présent sur l'état des gratifications annuelles, cy.		5000 liv.
Malin, 1[er] commis, appointemens, cy.		2400
L'abbé Capperonnier, 2[e] commis, pour appointemens, 1800[l] qui seront portés à 2400[l] quand il cessera d'être logé, cy.		1800
Van Praët, 1[er] écrivain.		2000
Cara, 2[e] —		1500
Gauthier, 3[e] —		1200
Cœuilhe, 4[e] —		1000
(Trois surnuméraires sans appointemens).		
Cazenave, 1[er] garçon	800	3200
Chevret, 2[e] —	800	
Le Prince, 3[e] —	800	
Chevret cadet, 4[e] —	800	
TOTAL.		18100 liv.

MANUSCRITS

Caussin de Perceval, garde, pour appointemens. . .		5000 liv.
Parquoy, 1[er] commis.		1500
Le Prince, 2[e] commis.	1000	1600
A luy, comme inspecteur.	600	
Duby, jusqu'au 1[er] avril, date à laquelle il a passé aux Estampes.		200
Thory, écrivain, depuis le 1[er] avril.		600
TOTAL.		8900 liv.

GÉNÉALOGIES

L'abbé Coupé, garde, pour appointemens et logement, cy.	4000 liv.
Aubron, 1[er] commis.	2000
Gourier, commis écrivain.	1000
Levrier de Champrion, id.	1000
De Villiers, id.	1000
TOTAL.	9000 liv.

Digitized by Google

ESTAMPES

Joly, garde, pour appointemens, 3000 l qui seront portées à 4000 l quand il cessera d'être logé, cy. .	3000 liv.
Joly, fils.	1200
Duby, depuis le 1 er avril.	600
TOTAL.	4800 liv.

SECRÉTARIAT supprimé.

Mais comme on laissera à M. l'abbé Martin, homme avancé en âge, ses appointemens pour retraitte, à luy.	2000 liv.
Raufin, commis.	1000
L'abbé Duprat, aumônier, sans appointemens. . . .	»
L'abbé O Sullivan, chapelain.	600
TOTAL.	3600 liv.

TRÉSORERIE

Devilleneuve, trésorier.	800 l
Gratification pour la conciergerie.	600
TOTAL.	1400 liv.

INTERPRÈTES

Le Roux des Hautes Rayes.	1200 liv.
De Guignes.	1000
Anquetil.	900
Ruffin.	800
Venture.	800
De Kéralio.	1000
Behenam.	1200
Dom Chavich.	2400
TOTAL.	9300 liv.

GAGISTES

Lueudt, suisse.	600 liv.
Le Clerc, »	600

Digitized by Google

Domaine, frotteur.	600
Surget, »	600
Bonneville, »	600
Debras, »	600
Henriy, »	600
Tassin, »	600
Farja, frotteur.	600
Gotereau, inspecteur desdits frotteurs, cy, ...	400
TOTAL.	5800 liv.

A LA COUR

De Sancy, garde.	2000 liv.
Moët, écrivain.	600
TOTAL.	2600 liv.

A CHOISY LE ROY

De la Minière, garde : 1200[l], traitement remplacé par une pension de retraite de.	800 liv.

GRATIFICATIONS ET CHARGES ANNUELLES

Aux héritiers du feu sieur abbé de Charsigné pour les intérests du prix de la bibliothèque de feu M. Huet, évêque d'Avranches, cy.	1557[l] 12[s]
A M. Begon, pour sa pension viagère à cause du prix de la collection d'estampes par luy cédée à la Bibliothèque du Roy, cy.	2000
A M. l'abbé Barthélemy, pour gratification non attachée à la place, et qui sera supprimée après luy, cy.	2000
Au s[r] Abeille le jeune, pour ses honoraires pour la présente année, à cause des ouvrages et dessins en couleurs qu'il est tenu de fournir à la Bibliothèque du Roy, cy.	3000
Aubron, 1[er] commis des généalogistes, augmentation de traitement de.	1000
Au s[r] Pitore, pour ses honoraires, comme employé par M. de Fleury aux extraits et analises des manuscrits de Dupuy, dont la remise doit être faite à la Bibliothèque du Roy, cy.	2000
A M. l'abbé Martin, pour son logement, cy.	600
A M. Devilleneuve, pour son logement, cy.	924

Digitized by Google

Au sr Richard, pour l'entretien de l'horloge de la Bibliothèque, cy. 200
Au sr Le Prince (le jeune), pour son logement, cy. . 150
Au nommé Domaine, pour son logement, cy. . . . 100
A la veuve Driolet, par forme de pension, cy. . . . 100
A la — Ruffié, » » , cy. . . . 300
A la — Brochaton, » » , cy. . . . 300
Au nommé Domaine, pour gratification, cy. . . . 100
Au — Surget, » » , cy. . . . 100
Au — Bonneville, » » , cy. . . . 100
Au — Le Clerc, » » , cy. . . . 100
Au — Debras, » » , cy. . . . 100
Au — Farja, » » , cy. . . . 100
Au — Henriy, » » , cy. . . . 100
Au — Tassin, comme ayant succédé au nommé Socquet, frotteur, cy. 100

DÉPENSES DIVERSES

Médailles

A M. l'abbé Barthélemy, pour avances faites pour son département. . . . . 476 liv.

MANUSCRITS

A M. Caussin de Perceval, pour frais de bureau. . . 150l 4s
(Voir page 297 pour les articles spéciaux).
A M. l'abbé Desaunay, pour acquisitions. 1342l 6s 6d

ESTAMPES

A M. Joly, pour frais d'impression de 210 planches gravées en taille douce pour former supplément à celles qui composent le cabinet du Roy. 951l 13s
Au même, pour remboursement d'avance dans son département. 889l 6s
Au même, idem 113
Au même, idem 216
A M. l'abbé Martin, pour dépenses et avances par lui faites pour la Bibliothèque du Roy, suivant mémoire de luy certifié. cy. 82l 6s
A M. Devilleneuve, pour avances par luy faites pour la Bibliothèque, suivant mémoire de luy certifié, cy. 783l 19s
Au sr Durand, relieur, pour le prix des reliures par luy faites pendant la présente année, suivant mé-

Digitized by Google

moires certifiés par Mrs abbé Desaunays, Coupé, Martin, et par M. Joly, cy. 4976

A M. Bertrand, directeur de la Cie royale d'Afrique à Marseille, pour fourniture de 34 douzaines de peaux de maroquin rouge. 1532l 19s 6d

Au sr Sangrain, pour la fourniture et entretien des réverbères en l'hôtel de la ditte Bibliothèque pendant la présente année, cy. 1404

Aux suisses, pour bois et lumière pendant la présente année, à raison de cent trente livres chacun, cy. 390

Aux gagistes de laditte Bibliothèque pour fournitures de chapeaux et autres objets servant à compléter leur habillement, cy. 312

Au nommé Gotereau, pour avances et fournitures par luy faites comme chargé de l'entretien et propreté des galeries de laditte Bibliothèque, cy. . . . 681

Au sr Benard, pour acompte sur le prix du travail dont cet artiste a été chargé pour l'exécution du modèle d'une nouvelle construction pour la Bibliothèque du Roy, d'après le dessin de M. Boullet, architecte. 3000

Au sr Cheradame, pour le payement annuel du balayage de la rue devant les portes de ladite Bibliothèque, cy. 81

Au nommé Domaine, pour cause de maladie. . . . 50

A la veuve du nommé Brochatton, secours extraordinaire. 150

Au nommé Tournay, surnuméraire, gratification. . . 1050

Au — Bizet, pour l'entretien des cours et jardin de ladite Bibliothèque, cy. 150

RÉCAPITULATION

Appointemens.	72200
Gratifications et charges annuelles.	15831l 12s
Dépenses diverses.	32141l 12s
Total.	120173l 4s

Dépenses de l'année 1788. (Articles spéciaux qui n'entrent pas dans le cadre.)

Imprimés.

A M. l'abbé Desaunays, pour le prix des livres par luy acquis à Vienne, en Autriche, de M. l'abbé Loua

Digitized by Google

et autres, suivant mémoire par lui remis et certifié. 656[l]

Au même, pour autres acquisitions par lui faites à l'abbaye de Saint-Jacques de Liège pour la Bibliothèque du Roi, suivant mémoire de lui certifié, cy. 362

Au s[r] Treutel, libraire, pour livres par lui fournis à la Bibliothèque.. . . . . 1824[l] 3[s]

Au s[r] de Bure, l'aîné, libraire, pour livres par lui fournis. 414

Au s[r] Barrois, le jeune, libraire, pour livres par lui fournis. . . . . 1874[l] 11[s]

Au s[r] Molini, libraire, pour livres par lui fournis. . 924[l] 10[s]

Au s[r] Didot, libraire, pour le prix des ouvrages de Bossuet, en 4 volumes en vélin, par lui remis à la Bibliothèque du Roi, cy. 900

Au même, pour les sept volumes derniers de la Bible en 6 livres. 1225

A M. le Baron de Hupsch, pour le prix de livres par lui acquis et envoyés de Cologne pour la Bibliothèque.. 750

A M. Cœüilhe, pour le prix des ouvrages qu'il a apportés d'Italie et dont l'acquisition a été proposée par M. le Baron de Breteuil, suivant la lettre de ce ministre, du 21 juillet 1788. 1280

Aux quatre garçons attachés au Département des Imprimés, de gratifications de 400[l] à chacun d'eux à cause du travail extraordinaire dont ils ont été chargés pour le déplacement, mouvement et remplacement de tous les livres dudit Département, et ce d'après l'approbation du Ministre, cy. 1600

Aux six frotteurs de la Bibliothèque, pour gratification à eux accordée par suite du travail cy dessus. 336

Manuscrits.

A M. l'abbé Caperonnier, pour prix d'un manuscrit du roman de la Rose. . . . . 96[l]

Aux s[rs] Cochin et de Saint-Aubin chargés de la gravure des peintures du salon de la galerie Mazarine, peinte par Romanelli, suivant la lettre de M. le Baron de Breteuil, du 23 novembre 1786. 1200

OBSERVATIONS DU BIBLIOTHÉCAIRE A LA SUITE DE COMPTE DE 1788.

(Ces observations offrent d'autant plus d'intérêt que le compte de 1787, qu'elles mettent constamment en parallèle avec le présent

Digitized by Google

compte, a disparu, nous ne savons quand, des archives du Ministère de la Maison du Roy. En voici le texte, moins le préambule qui n'a pour objet que d'indiquer les divisions en chapitres :)

PREMIÈRE PARTIE. — *Honoraires et appointemens :*

Suivant l'état arrêté par le Roi le 20 janvier 1785, la dépense des honoraires et appointemens a monté, en 1787, à 72083[l] 6[s] 8[d]. Elle s'élève, dans le présent compte, à 72200[l], mais il faut observer :

1° Qu'à l'article des Manuscrits, il y avait, en 1787, un article pour M. Caussin de Perceval comme adjoint, ce qui portoit la dépense de cet article de 8900[l] à 10233[l] 6[s] 8[d];

2° Qu'à l'article des Estampes, le grand âge de M. Joly et l'augmentation de ce cabinet y ont rendu un commis nécessaire; le Ministre a approuvé que le s[r] Duby, ci-devant employé aux manuscrits, eût cet emploi aux Estampes sur le pied de 800[l] faisant 600[l] depuis le mois d'avril, ce qui augmente de 600[l] la dépense de cet article, qui ne s'est élevé, en 1787, qu'à un total de 4200[l], et qui sera, dans la suite, de 5000[l];

3° Qu'à l'article du Secrétariat, ci-devant fixé à 2600[l], suivant la lettre de M. de Villedeuil du 10 mai 1789, le s[r] Raufin y a été compris pour 1000[l] d'appointemens, sous le titre de secrétaire du Bibliothécaire; le s[r] Chellé avait eu le même titre sous M[rs] Bignon, avec 600[l] d'appointemens;

4° Qu'à l'article des Interprètes, dom Chavich, admis avec 2400[l] d'appointemens, n'avait reçu, pour six mois, que 1200[l] en 1787, et est compris en 1788 pour 2400[l], ce qui porte l'article de 8100[l] à 9300[l];

5° Qu'à l'article des Gagistes, la maladie d'un ancien suisse, décédé [Brochatton], avait obligé, en 1787, d'employer trois mois plus tôt le portier qui l'a remplacé, ce qui avait porté cet article, en 1787, à 5950[l]. Dans le présent compte, il est réduit à 5800[l];

6° Enfin, que, relativement au s[r] de la Minière, suivant une lettre de M. de Villedeuil, du 10 mai 1789, il lui est accordé une retraite de 800[l], et que son article, ci-devant porté à 1200[l], n'est, pour l'année 1788, que de 800[l] qui sont comprises ci-dessous dans le chapitre des charges annuelles et gratifications.

NOTA. — Cet article sera retranché, à l'avenir, des charges de la Bibliothèque et porté sur les pensions payées par S. M.

Ces différentes distinctions portent la dépense de cette première partie à 72200[l], au lieu de 72083[l] 6[s] 8[d] comme en 1787.

DEUXIÈME PARTIE. — *Charges annuelles et gratifications.*

Ce chapitre était de 14798[l] 6[s] 4[d] en 1787; il est, cette année, de 15831[l] 12[s]. La différence vient de ce que :

Digitized by Google

1° Le sr de la Minière y est compris pour 800 l, ainsi qu'il a été expliqué ci-dessus;

2° Le nommé Brochatton, décédé en août 1787, n'était porté, en 1787, que pour 66 l 13 s 4 d; il a été accordé à sa veuve 300 l de pension, portées au présent compte.

TROISIÈME PARTIE. — *Dépenses et acquisitions.*

Comparaison des deux années.

	En 1787.			Au présent compte.			
Médailles.	1146 l	10 s	0 d. . .	476 l	0 s	0 d	
Imprimés.	25234	4	» . . .	13488	10	6	
Manuscrits.	3795	11	» . . .	1446	4	»	
Généalogies.	1605	13	» . . .				
Estampes.	1550	6	» . . .	2169	19		à cause des tirages.
Secrétariat et trésorerie.	2209	3	» . . .	783	19	»	
Dépense extraordinaire pour Dom Chavich. .	1193	8	» . . .				
Relieures et maroquins.	6313	4	6 . . .	6508	19	6	
Dépenses diverses. . . .	5880	8	1 . . .	7268	»	»	
	48928 l	7 s	7 d. . .	32141 l	12 s		

NOTA. — Les acquisitions sur les imprimés et manuscrits ont été de beaucoup moins considérables, mais l'article des dépenses diverses, diminué à bien des égards, a été augmenté par l'article des 1050 l de gratification accordées au sr Tournay, surnuméraire des livres imprimés, et par celui de 3000 l payées au sr Benard en à compte sur le modèle fait sous les ordres du sr Boulet, architecte; l'un et l'autre en demandent la continuation.

Il est dû, en outre, 12601 l 8 s 8 d pour le résultat des ouvrages faits à la maison rue Neuve des Petits Champs, dont le Ministre est prié d'ordonner le payement sur la feuille séparée qui y est relative.

Le Bibliothécaire observe qu'il est fait des réclamations par MMrs les gardes et commis établis en 1788 dans la maison rue Neuve des Petits Champs et délogés presque dans le même instant avec ordre de désemparer sous huit jours; ils répètent le remboursement des dépenses de boiseries, de glaces, peintures et autres déboursés dont l'état arrêté par le sr Boulay, architecte, est maintenant dans les bureaux du contrôle général et monte, en tout, à la somme d'environ 8796 l.

Ils demandent, en outre, une indemnité pour les frais de déménagement subit, de transport dans des hôtels garnis et du logement qu'ils ont payé personnellement depuis ce tems. Cette demande est formée par ceux à qui on ne paye pas le logement en outre des appointemens.

Digitized by Google

Il y a aussi des demandes présentées par plusieurs commis et garçons, tant pour gratifications que pour logement, dont ils désirent qu'il leur soit tenu compte. Le Ministre sera prié de décider particulièrement sur les mémoires de chacun d'eux.

RÉCAPITULATION

L'état général de 1787 montait à la somme de. .	140809[l] 19[s] 7[d]
Et, déduction faite du prix de la vente des livres, à.	130484[l] 12[s] 10[d]
L'État général du présent compte s'élève à la somme de.	120173[l] 4[s] »

dont le Ministre est prié d'ordonner le payement le plus tôt qu'il sera possible, des demandes réitérées ayant été présentées à ce sujet.

D'ORMESSON DE NOYSEAU, bibliothécaire.

Année 1789.

Lettre de Lenoir au Ministre.

16 janvier 1789.

« Monsieur,

« M. le Baron de Hupsch, demeurant à Cologne, me fit part, au mois dernier, qu'un de ses amis vouloit se défaire d'une belle collection d'anciennes éditions du premier siècle; l'état de ces anciennes éditions, joint à sa lettre, a excité le juste désir de M. l'abbé des Aulnays, à qui j'en ai donné connoissance.

« Dans le nombre de ces ouvrages, se trouve un *Vocabularium latinum*, imprimé en 1467. M. l'abbé Desaulnays assure que ce livre, inconnu en bibliographie, est une nouvelle lumière sur une partie importante de la naissance de l'imprimerie. Il estime que l'acquisition en est indispensable pour la Bibliotèque du Roy, et il pense que cet ouvrage seul vaut mieux que le prix de 750* que demande le possesseur pour la collection totale, qui consiste en 18 volumes. Dans la confiance où je suis, monsieur, que vous voudrés bien autoriser cette précieuse acquisition, proposée à un prix si avantageux, je n'ai pas différé de répondre affirmativement à M. le baron de Hupsch, et je vous prie d'aprouver cette dépense que je ferai acquitter sur les fonds ordinaires de la Bibliotèque destinés aux acquisitions dont les prix ne s'élèvent pas à des sommes plus fortes.

Digitized by Google

« En entretenant relation avec M. le baron de Hupsch, grand amateur de livres rares et anciens, je voudrais parvenir à procurer à la Bibliotèque du Roy des ouvrages de ce genre, qui maintiennent sa supériorité sur les autres bibliotèques, jalouses d'enlever des livres recherchés pour leur rareté et leur antiquité...

LENOIR. »

Lettre de M. de Miromesnil au Ministre pour lui recommander Le Prince.

Paris, le 31 mars 1789.

« Trouvés bon, monsieur, que je vous demande avec beaucoup d'instance vos bontés pour un sujet qui, sous tous les rapports, en est un véritablement digne. Le sieur Le Prince, second commis au département des Manuscrits de la Bibliotèque du Roy et inspecteur au recouvrement des livres, désireroit obtenir la survivance de M. l'abbé Martin, qui est fort âgé et très infirme, pour la place de secrétaire que ce dernier possède. Personne n'a, plus que lui, des droits à cetre faveur; il y a vingt-cinq ans qu'il travaille à la Bibliotèque, et feu M. Bignon, qui connoissoit toute sa capacité, voyant que M. l'abbé Martin, qui avançoit en âge et que les infirmités commençoient à accabler, ne pouvoit plus exercer avec la même activité sa place, le chargea d'en faire les fonctions les plus pénibles. Depuis la mort de M. Bignon, le sieur Le Prince a toujours continué de supléer M. l'abbé Martin, et même aujourd'hui, il le suplée presque dans toutes les parties. Pendant tout le cours de mon administration, c'est lui qui a eu soin de ma bibliotèque, et son intelligence et ses autres qualités m'ont fait désirer de trouver des occasions de luy être utile. Je serois enchanté qu'il pût vous inspirer le même intérêt, et que vous voulussiez bien, dans celle qui se présente, l'honorer de votre protection et lui accorder la grâce qu'il sollicite. Je vous en aurois la plus grande obligation. Vous connoissés la sincérité des sentimens avec lesquels vous sçavés que je vous suis, monsieur, plus parfaittement attaché que je ne puis vous l'exprimer.

MIROMESNIL.

(*Au-dessous, autographe*) : « J'étois hier pour la première fois allé dîner avec Madame de Maurepas, chez Madame la duchesse d'Aiguillon. Je rentrai comme vous veniés de passer

Digitized by Google

chez moi; jugez, mon cher ami, de mon regret. Je vous prie de me dédommager dès que vous le pourrés. Que je serai content si vous accordés à M. Le Prince la faveur que je vous demande pour lui.

En tête de la lettre, sans doute de la main du ministre : « M. de la Chapelle : répondre affirmativement » ; et au-dessous, d'une autre main : « Le Ministre a été induit en erreur; il ne s'agit point d'accorder la survivance d'une place existante, mais de la recréer. »

Lettre de Le Prince au Ministre.

De Paris, le 14 mai 1789.

« Monseigneur,

« M. Le Noir, bibliothécaire du Roi, m'a communiqué la lettre par laquelle vous avez la bonté de m'accorder la place d'adjoint à survivance du secrétariat de la Bibliothèque de S.M. Permettez-moi, Monseigneur, de vous en témoigner ma vive reconnoissance et d'oser prendre la liberté de supplier Votre Grandeur de croire que je ferai tous mes efforts pour en remplir dignement les fonctions et me mettre en état de mériter de plus en plus le bienfait dont vous venez de m'honorer. . . . .

. . . . . .

M. l'abbé Martin, auquel vous avez bien voulu m'adjoindre, désire ardemment à l'honneur (*sic*) de vous rendre ses devoirs et me fait celui de me dire qu'il seroit bien aise de me présenter lui-même à Votre Grandeur, si elle daigne le permettre....

Le Prince,
rue de la Sourdière, nº 14. »

Lettre de Madame de Nanteuil au Ministre, M. de Villedeuil, pour lui recommander le nommé Christophe-Georges Luendt, fils de l'un des Suisses de la Bibliothèque, invoquant à cet égard les longs services du père tant à la Police qu'à la Bibliothèque, les mœurs et la bonne conduite du suppliant. — S. d. En marge, une note indiquant qu'il a été répondu le 7 juin 1789.

Lettre de Lenoir au Ministre (S^t Priest).

Paris, 20 juillet 1789.

« Monsieur,

« Daignés recevoir mon compliment et mon homage.

Digitized by Google

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que deux députés du district de l'église des Filles de Saint-Thomas sont venus, hier, requérir l'usage de la cour de la Bibliotèque du Roy pour que les habitans de ce quartier puissent s'y rassembler aujourd'huy ou demain, à l'effet de donner leur vœu à l'élection de M. le Marquis de La Fayette. Depuis mercredy, on a établi dans l'intérieur de la Bibliotèque un corps de garde qui a été continuement rempli, nuit et jour, d'un détachement de la milice bourgeoise; il ne s'est rien passé de contraire au bon ordre.

« Je vous prie d'être persuadé de mon exacte soumission dans les fonctions de la charge de Bibliotécaire, que j'exerce sous vos ordres...

LENOIR. »

Lettre de Lenoir au Ministre.

Paris, 21 uillet 1789.

« Monsieur,

« J'ay l'honneur de vous rendre compte que le corps de garde qui avoit été établi à la Bibliotèque du Roy par le district de Saint-Roch s'est retiré, et que l'assemblée qui devoit se tenir dans la grande cour de l'hôtel n'a pas eu lieu. Avant la retraite de ce corps de garde, hier, un jeune homme tenant un fusil chargé en a, par inadvertance, fait partir le chien. Heureusement, la balle a porté son coup en haut et a percé d'un pouce ou deux la voûte de la salle qui n'a reçue autre domage, à la faveur de son épaisseur.

« La Bibliotèque étant restée sans garde extraordinaire, tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur, j'ai recommandé la plus grande exactitude aux serviteurs et gagistes; mais, aujourd'hui, dans l'après-dîner, le district des Filles saint Thomas a envoyé un député, lequel étoit chargé de me dire que la Bibliotèque étant de son district et non de celuy de Saint-Roch, on avoit sommé ce dernier district de céder le corps de garde, et qu'en conséquence, on y enverroit un détachement du district de Saint-Roch, ce qui a été à l'instant exécuté. Actuellement, il y a une garde bourgeoise dans l'intérieur de la Bibliothèque, et une sentinelle à chaque porte extérieurement. Au surplus, il n'y a eu aucun désordre ni dérangement, et les différents Départemens ont été ouverts au public, aujourd'huy mardy, comme de coutume...

LENOIR. »

Digitized by Google

Lettre de Lenoir au Ministre.

16 septembre 1789.

« Monsieur,

« Les circonstances m'aiant contraint de m'absenter de Paris, je m'en suis tenu éloigné à une distance d'où j'ai pu, jusques icy, donner par relation quelques soins à l'administration de la Bibliotèque du Roy. Ses vacances sont les mêmes que celles du Parlement, et à compter du 7 de ce mois, ses cabinets ont cessé d'être ouverts au public. Je désirerois profiter de l'intervalle des vacances, et même au delà, pour aller chercher du repos et le rétablissement de ma santé. Je prends la liberté de vous prier de m'en obtenir la permission du Roi. Je suis avec respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LENOIR. »

Autographe. — En marge : « Répondu le 1er octobre 1789. »

Année 1791.

« Je soussigné, garde du Cabinet des médailles antiques et pierres gravées du Roi, reconnois avoir reçu et déposé par ordre du Roi dans le dit Cabinet :

1° « Une grande agathe, gravée, de plusieurs couleurs, ayant un pied moins trois lignes de long, et environ 10 pouces sur sa plus grande largeur, connue sous le nom d'agathe de la Sainte-Chapelle et montée dans une espèce de reliquaire de vermeil, orné de perles et de pierres de diverses couleurs; le tout ayant vingt-trois pouces de long, seize pouces et demi sur la plus grande largeur et quatorze sur la plus petite.

2° « Un buste d'agathe représentant un Empereur romain, ayant trois pouces sept lignes et demi de hauteur, posé sur une espèce de chaire de vermeil, ayant servi de couronnement au bâton du chantre de la Sainte-Chapelle.

3° « Un sceau en argent de la Sainte-Chapelle, ayant deux pouces dix lignes de diamètre.

« Fait à Paris le 1er may 1791.

BARTHÉLEMY,
D'ORMESSON, bibliothécaire du Roy. »

Digitized by Google

Manuscrits transportés de la Sainte Chapelle royale du Palais à la Bibliothèque du Roy :

Le Nouveau Testament, en latin, in-fol. de 142 feuillets; manuscrit sur vélin, écrit en lettres d'or du 9e au 10e siècle. La couverture est de bois recouvert d'une plaque d'or. On y voit d'un côté cette inscription : *Ce livre bailla à sa Sainte Chappele du Palais Charles, le V^e^ de ce nom, roi de France, qui fu fils du roi Jehan, l'an mil trois cents LXXIX.* — De l'autre côté, est un Christ entre deux figures, et tout autour, 31 saphirs d'Orient, de différentes grosseurs, 24 rubis balais, 29 émeraudes et 98 perles. Il y a plusieurs chatons et places vides.

Évangiles, en latin. Manuscrit du 14e siècle, sur vélin, in-fol. de 182 feuillets, orné de vignettes et de miniatures, garni d'une couverture à plaque d'or, enrichie de 12 saphirs, 29 émeraudes, 10 rubis balais, une agathe onyx et 58 perles.

Évangiles en latin. Manuscrit in-fol., de 29 feuillets sur vélin, du 14e siècle, orné de vignettes. Sur la couverture, qui est de bois recouvert d'une plaque d'argent doré, est représenté : d'un côté la résurrection de Jésus-Christ, et de l'autre un crucifix.

Évangiles, en latin. Manuscrit du 14e siècle, sur vélin, in-fol., de 131 feuillets. La couverture est de bois revêtu d'argent doré. D'un côté on y voit un crucifix, au-dessous duquel est une grosse améthyste représentant la tête de l'empereur Caracalla; de l'autre côté, est une figure de Jésus-Christ, au dessous de laquelle est une pierre de verre.

Missel latin, orné de vignettes et miniatures. Manuscrit du 15e siècle, in-fol., de 86 feuillets, relié en veau et garni de fermoirs d'argent doré.

Je soussigné, garde des manuscrits de la Bibliothèque du Roy, reconnois que les manuscrits cy-dessus m'ont été remis pour être réunis à ceux de la Bibliothèque du Roy.

A Paris, ce neuf mai mil sept cent quatre-vingt onze.

CAUSSIN DE PERCEVAL.

D'ORMESSON, bibliothécaire du Roy.

Digitized by Google

NOMENCLATURE DES OUVRAGES DE PEINTURE, SCULPTURE, ARCHITECTURE, GRAVURE, LITHOGRAPHIE

SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE PARIS ET QUI ONT ÉTÉ EXPOSÉS AUX DIVERS SALONS DEPUIS L'ANNÉE 1673 JUSQU'A NOS JOURS

Dressée d'après les Livrets officiels

par LUCIEN GILLET.

(*Suite.*)

[1819]

DAVID, à la Sorbonne.

1243 Portrait du colonel Moncey.
1244 Portrait d'Ambroise Paré, médecin de Charles IX.
1245 Portrait de M. Auguste Le Thiers.
1246 Portrait de M. Visconti.

DE BAY (Joseph) père, rue Saint-Germain-des-Prés, 4.

1248 Buste en marbre de Montesquieu (M. I.).

DELAISTRE, rue de la Tour-d'Auvergne, 30.

1256 Buste en marbre de Karel Dujardin (Maison du Roi).
1257 Buste en marbre de Buffon (M. I.).

DESEINE, rue de l'Abbaye-Saint-Germain, 10.

1259 Buste de feu S. A. Monseigneur le prince de Condé (marbre).
1260 Buste de S. A. S. Monseigneur le duc de Bourbon, prince de Condé.
1262 Buste de Michel Montaigne (M. I.).
1264 Buste de feu M. de Saint-Marcellin (plâtre).
1265 Buste de feu M. de Perthuis (plâtre).
1277 Dessin du monument du cardinal de Belloy.
Ce monument exécuté en marbre est placé dans l'église de Notre-Dame, derrière le chœur; les figures ont sept pieds et demi de proportion.

DUMONT, à la Sorbonne.

1281 M. de Lamoignon de Malesherbes, ancien ministre de Louis XVI, et l'un des défenseurs spontanés de ce vertueux et infortuné monarque. (Statue en marbre).

Digitized by Google

L'artiste a supposé que Lamoignon de Malesherbes, ayant achevé son héroïque défense, entend, avec autant de surprise que de douleur, l'arrêt porté contre l'auguste victime.

FLATTERS, rue Sainte Appoline, 7.

1290 Buste en marbre de Jacques Delille (M. I.).
1291 Buste de Mme la baronne de Verdobin.
1292 Buste de Mme d'Aussy-Audinot.
1293 Buste de Mlle Georges.
1294 Buste du général Dufresse.
1295 Buste de M. Cadet-Gassicourt.
1296 Buste d'Adrien, ancien artiste de l'Opéra.
1297 Buste de Baptiste Cadet.
1298 Buste de Mlle Rose Dupuis.

FORTIN, au Palais des Beaux-Arts.

1301 Buste en marbre de feu Visconti (M. I.).
1305 La Musique.
Bas-relief qui doit être exécuté pour la fontaine de la Bastille.

FOYATIER, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 18.

1308 Buste de la princesse Bagration.
1309 Buste de la duchesse de Frias.
1310 Buste de l'abbé Gauthier.

GAULLE, rue de Vaugirard, 61.

1313 Statue en marbre de Louis XVI.
1314 Buste de Claude Perrault.
1315 Têtes pour les fontaines du marché de la Vieille rue du Temple.

GERMAIN, rue Neuve-de-l'Abbaye, faubourg Saint-Germain, 11.

1318 Le Buste de Sébastien Bourdon, peintre d'histoire, d'après son tableau original.

GUERSANT, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 32.

1322 Homère couronné par le génie de la poésie héroïque et pastorale.
Bas-relief pour la fontaine de la Bastille (M. I.)..

Digitized by Google

[1819]

GUICHARD, cul de sac Férou, 8, près Saint-Sulpice.

1325 Buste en marbre de Turgot (M. I.).

GUILLOIS, rue de la Marche, 11, au Marais.

1327 Pierre Corneille, buste en marbre, (M. I.).

KESSELS, quai de l'Horloge, 79.

1332 Portraits de MM. Breguet père et fils, bustes en plâtre.

LEFEBURE, rue de Bondi, 48.

1334 Un buste en marbre de Malherbe.

MANSION, collège des Grassins, rue des Amandiers, 74.

1351 Buste en marbre de Philippe de Champaigne (Maison du Roi).

MARIN.

1354 Le buste en marbre de Sa Majesté, commandé par S. E. Monseigneur le Ministre de la guerre.

1355 Statue du vice-amiral, comte de Tourville.
Modèle en plâtre dont l'exécution en marbre, de grandeur colossale, a été ordonnée par le Gouvernement (M. I.).

MATTE, faubourg Montmartre, 20.

1363 Buste de M. le Maréchal Pérignon.

MILHOMME, rue de l'Arbre-Sec, 30.

1365 Statue du grand Colbert.
Statue colossale en marbre, de 12 pieds de proportion et l'une des douze qui doivent être placées sur le pont Louis XVI.

PETITOT (père), rue du Four-Saint-Germain, 48.

1370 Statue en marbre de Marie-Antoinette, reine de France (M. I.).

PIGALLE, rue Charlot, 47.

1374 Buste de S. A. S. Monseigneur le prince de Condé.

1375 Buste de M. le comte de Cayla, pair de France, lieutenant général.

PUJOL.

1378 Buste en marbre de feu Lagrange, membre de l'Institut (M. I.).

Digitized by Google

[819]

RAMEY, à la Sorbonne.

1382 Statue du cardinal de Richelieu, principal ministre d'État sous Louis XIII.

Ce célèbre cardinal sut concilier les vastes desseins de la politique avec tout ce qui pouvait contribuer à la gloire de la France; il fit fleurir les sciences et les arts, et fonda l'Académie française en 1635; c'est le moment où il est représenté (M. I.).

Cette statue doit être exécutée en marbre, dans la proportion de 12 pieds, pour la décoration du pont Louis XVI.

ROGUIER.

1383 Statue de Duquesne, amiral de France, sous Louis XIV (M. I.).

L'artiste l'a représenté au moment où, tenant d'une main l'ordre d'assiéger Alger, il indique de l'autre le lieu où l'on doit diriger les chaloupes bombardières, dont on fit usage, pour la première fois, à cette occasion.

Cette statue doit être exécutée en marbre, de douze pieds de proportion, pour le pont Louis XVI.

1384 Buste de feu M. Bellanger, dessinateur du Cabinet du Roi, premier architecte de S. A. R., Monsieur et des Menus-Plaisirs.

ROMAGNESI, rue de la Tour-d'Auvergne, 10.

1385 Fontenelle, buste en marbre (M. I.).

1386 Feu M^me^ la comtesse de Choiseul, buste en marbre.

STUBINITZKI, rue de Vaugirard, 61.

1397 Buste en marbre de Jean Racine (M. I.).

THOMIRE, boulevard Poissonnière, 2, et rue Boucherat, 7.

1403 Statue de Sa Majesté.

Elle est représentée debout, dans ses habits royaux, tenant dans sa main gauche le livre de la *Charte*, fruit de ses hautes méditations, soutenu par tous les départemens réunis en faisceau lié par une branche de chêne, symbole de la force et de l'union. De la main droite, elle tient son spectre appuyé sur un

Digitized by Google

[1819]

coussin où reposent la couronne royale et la main de justice.

VALOIS, rue de l'Abbaye-Saint-Germain, 11.

1407 Chaudet.
Buste en marbre, fait de souvenir depuis la mort de cet artiste, maître de l'auteur (M. I.).

1408 Bas-relief allégorique, relatif à la médecine.
Il est destiné à être exécuté en marbre pour la fontaine de la Bastille.

1409 Esquisses représentant Apollon, les Muses et des génies analogues à chacune d'elles.
Ces esquisses font partie du modèle de fontaine monumentale, commandée par M. le Préfet de la Seine pour le boulevard Bonne-Nouvelle, à Paris.

VARIN, rue de Bondy 44.

1410 Portrait de M. le marquis d'Aligre.

1411 Portrait de M^me^ la marquise d'Aligre.

Gravure.

ANDRIEU, rue des Saints-Pères, 48.

1419 Un modèle en cire de la statue de Henri IV.
La médaille de l'inauguration de la statue de Henri IV: d'un côté Henri IV à cheval, et de l'autre, le portrait de S. M. Louis XVIII.
Deux autres médailles, même sujet, l'une avec le portrait de S. M. Louis XVIII, et l'autre avec le portrait de Henri IV.
Le portrait de Mgr le duc d'Angoulême.
La médaille du 20 mars.
La médaille pour les grands prix, représentant Minerve distribuant des couronnes.
Le portrait du roi (grande dimension).
Le portrait de Racine.

AUDOUIN, rue de la Michaudière, 20.

1420 Portrait en pied et en costume royal de Sa Majesté Louis XVIII, d'après le tableau de M. A. J. Gros.

1421 Portrait en buste de S. A. R. Monsieur, frère du Roi.

1422 Portrait en buste de Henri IV.

Digitized by Google

[1819]

DEPAULIS, rue du Cloître-Notre-Dame.

1442 Médailles et modèles en cire, parmi lesquels se trouvent celui de Louis XVII, né en 1785, mort le 8 juin 1795 (Mais. d. R.)

1444 L'abbé Suger, Arnould, Ambroise Paré, Amyot, Crébillon.

Ces médailles font partie de la Galerie métallique des grands hommes français.

DESAULX, rue de l'Odéon, 38.

1448 Vue du tombeau de LL. MM. Louis XVI et Marie-Antoinette, dans le cimetière de la Madeleine.

(Présentée par l'auteur au Roi.)

DIEUDONNÉ, rue Saint-Denis, 350.

1457 Portrait de S. A. S. le duc d'Orléans.

Médaille.

DUPUIS, rue Serpente, 14.

1461 Henri IV et Sully.

Le moment représenté est celui où Henri IV lui dit : « Relevez-vous, ils croiront que je vous pardonne. »

1462 Portrait de Sa Majesté Louis XVIII.

1463 Portrait de Henri IV.

ENGELMANN, rue Louis-le-Grand, 27.

1477 Les enfans de Paris.

GALLE aîné.

1482 Un cadre renfermant, savoir :

Le billet de la banque de France de 500 francs; les tailles sont en relief sur acier.

Médaille de la mort de Louis XVI.

Le Portrait du roi, style monétaire.

Le Portrait de Lamoignon de Malesherbes.

Le Portrait de René Descartes

Une médaille décernée à M. le Préfet de police par les courtiers du commerce de Paris, représentant un Mercure.

GATTEAUX, rue de Bourbon, 35.

1488 Empreintes de médailles : Portraits de Pujet, Rabelais, Mme de Staël, Philibert de l'Orme, Varin.

Digitized by Google

[1819]

GILBOY, rue du faubourg-Montmartre, 11.

1491 Entrée de Henri IV, d'après le tableau de M. Gérard.

1492 Entrée de Henri IV, d'après le tableau ayant appartenu au ministre Sully.

GIRARD, rue Mignon, 5, quartier Saint-André des Arts.

1494 Etudes gravées à la manière du dessin. Elles forment la 1re livraison d'un recueil de têtes, tirées du tableau de l'entrée d'Henri IV dans Paris peint par Gérard (Ouvrage destiné à l'étude du dessin pour les jeunes élèves.)

GUDIN, rue Portefoin, 11.

1497 S. A. R. Caroline-Ferdinande-Louise, duchesse de Berry, d'après M. Hesse.

JAMONT, rue Favart, 4.

1499 Portrait de Sully à l'âge de 42 ans, d'après Franckhals. Ce portrait est regardé comme le seul ressemblant du grand homme qui a mérité d'être l'ami et le ministre du bon roi.

JAZET, rue du faubourg-Saint-Martin, 71.

1500 Portrait de Mgr le duc de Berry, d'après Ch. Vernet. Cette planche appartient à la société des Amis des Arts.

1501 Revue de Mgr le duc d'Orléans, d'après Horace Vernet.

1502 Portrait en pied du général Lasalle, d'après Gros.

1503 Bivouac du colonel Moncey, d'après Horace Vernet.

JEUFFROY.

1504 Cadre contenant des pierres gravées et des médailles, savoir :

Louis XVI, pierre gravée.

Marie-Antoinette; *idem.*

(Commandée par S. A. Madame duchesse d'Angoulême.)

La mort de Louis XVII, médaille.

Avènement de Louis XVIII, *idem.*

Le vingt mars, médaille.

(Ces trois médailles sont commandées par le gouvernement.)

Digitized by Google

[1819]

LAUGIER.

1508 Portrait de Mme de Staël, d'après M. Gérard.

LIGNON, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, 28.

1511 Un cadre contenant, savoir :
Le Portrait de S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême.
Le Portrait de Bernardin de Saint-Pierre, d'après Girodet.
Le Portrait de Molière, d'après Fragonard.

MALBESTE, rue de la Vieille-Draperie, 32.

1512 Portrait de M. Balzac, architecte de l'expédition d'Égypte, d'après M. Girodet-Trioson.

1515 Frontispice (dessin esquissé en hauteur pour la Galerie de Saint-Bruno, peinte par Lesueur).

MASQUELIER (C. L.), rue de Fourcy, 11, près le Panthéon.

1517 Le Portrait du Roi.

MASSARD (Raphaël-Urbain), rue de Condé, 19.

1521 Portrait en pied de S. M., d'après M. Gérard.

MIGNERET, rue du Dragon, 34.

1523 Portrait de Molière, d'après Mignard.

1525 Portrait de Fleury, d'après Singry.

PETIT, rue Copeau, 21.

1538 Le Portrait de Voltaire, d'après Delatour.

SIMON fils, Palais-Royal, 173.

1557 Sa Majesté Louis XVIII, cornaline.
Les armes de S. E. le Maréchal Duc de Trévise, Pair de France, cornaline.

Architecture.

BALTARD.

1562 Projets de fontaines pour les Champs-Élysées (P).

CAILLEUX (de).

1563 Projet de Caserne pour un régiment d'infanterie de la garde royale.

Digitized by Google

[1819]

DEDEBAN, à Rome.

1565 Projet d'un monument à ériger à la gloire de Louis XVI.

GODDE, rue du Petit-Bourbon, 2.

1567 Modèle d'une fontaine projetée pour le marché des Jacobins. (P.)

1568 Modèle d'une porte projetée pour l'entrée du côté de l'Est, au cimetière du Père Lachaise.

HURTAULT, rue du Petit-Vaugirard, 22.

1570 Projet de fontaine monumentale qui doit être exécutée sur le boulevard Bonne-Nouvelle. (P.)

LEBAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, 19.

1573 Modèle d'une fontaine proposée pour la place de la nouvelle Bourse.

Ce monument consacré au commerce se compose d'un piédestal principal, autour duquel des bas-reliefs représentent les quatre parties du monde et les attributs des arts, de l'agriculture, de la navigation et de la justice; il est surmonté de la statue de Mercure. Au bas de ce piédestal sont disposés les quatre principaux fleuves de France, et entre ces figures sont quatre reflets d'eau formant cascade et se répandant dans un bassin général. (P.)

MARÉCHAL, rue Saint-Marc, 7.

1575 Vue de la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Gervais.

1576 Vue de la chapelle de l'hôtel Cluny.

1577 Vue du charnier Saint-Étienne-du-Mont.

1578 Vues de la maison de plaisance de Blanche de Castille et de saint Louis, pour les Gobelins.

1579 Vues prises hôtel de Caraman, rue des Bourdonnais.

1580 Vue du derrière de l'église Saint-Eustache.

1581 Vue du cloître des Célestins, près de l'Arsenal.

MÉNAGER, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, 75.

1582 Modèle de la fontaine de la place Saint-Sulpice. (P.)

PEYRE (neveu), rue des Poitevins Saint-André-des-Arts, 6.

1584 Un intérieur du Palais de Justice pendant la restauration des voûtes au-dessus de la grande salle.

Digitized by Google

[1819]

1585 Projets pour la restauration de la salle de l'Odéon, suivant les plans originaires de MM. Peyre et de Wailly.

SUPPLÉMENT

Peinture.

DESBORDES.

1617 Portrait de l'auteur.

DESPERRIÈRES (Mme).

1618 Un portrait du Roi.

1619 Un portrait de S. A. R. Madame.

DIHL.

1625 Portrait de Sa Majesté, peint sur porcelaine.

DUPRÉ (L.).

1629 Portrait de l'auteur.

GARNIER (Narcisse), rue Croix-des-Petits-Champs, 22.

1635 Portrait de M. l'abbé Sicard.

GUÉRIN (Paulin), au Palais des Beaux-Arts.

1644 Portrait du Roi.

PAJOU, à la Sorbonne.

1661 La Reine Marie-Antoinette, transférée à la Conciergerie.

QUINIER, rue de Ménil-Montant, 34.

1665 Vue prise de Paris sur la route de Ménil-Montant.

SEYFERT.

1677 Vues de Paris.

Sculpture.

BOYER, rue du Faubourg-Saint-Denis, 143.

1688 La France pleurant sur les mânes de Louis XVI, terre cuite.

Digitized by Google

[1819]

Architecture.

AUBRIET.

1689 Projet pour Saint-Étienne-du-Mont.

Gravure.

ANSELIN.

1691 Le portrait de M. le Comte de Lally Tollendal, Pair de France, etc., d'après Verhulot, à Bruxelles.

JALEY, rue Chapon, 2.

1694 Un cadre renfermant plusieurs modèles et médailles :
1° Le Roi donnant la Charte à la France, médaille;
3° Le portrait de Rollin, modèle;
4° La médaille de Rollin;
5° Le Roi donnant la charte à la France, modèle.

LA LONDRE, cloître Saint-Honoré, 2.

1705 Un cadre renfermant les armes de S. A. R. Madame la Duchesse d'Angoulême, sur pierre calcédoine.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE

La Gazette des Beaux-Arts avait fondé, pour une durée de cinq années, un Cours de numismatique au Collège de France. Ce cours a pris fin l'année dernière, mais l'Assemblée des Professeurs, désirant que ce haut enseignement fût continué, a décidé la transformation de la Chaire d'araméen, devenue vacante, en Chaire de numismatique.

Dans sa réunion du 5 avril, elle a présenté au Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, en première ligne, à l'unanimité, M. Ernest Babelon, l'éminent conservateur du Cabinet des Médailles, qui avait été chargé du cours fondé par la *Gazette des Beaux-Arts*. M. Fernand Mazerolle, directeur de la *Gazette numismatique française*, a été présenté en seconde ligne.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 15 mai, ayant désigné les deux candidats dans le même ordre, M. Babelon, par décret en date du 18 mai, rendu sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique, a été nommé professeur de la Chaire de numismatique de l'antiquité et du moyen âge au Collège de France.

Digitized by Google

~~ La *Revue universelle des Arts*, qui parut de 1855 à 1866, devait voir compléter son 23e volume, par une table onomastique, suivant l'engagement pris par ses directeurs, lorsqu'ils cessèrent la publication.

Cet engagement n'ayant jamais été tenu, les recherches dans cette publication, si justement appréciée, étaient singulièrement difficiles.

On ne saurait donc que louer la Société française de bibliographie d'avoir chargé trois de ses membres, MM. G. Brière, H. Stein et Maurice Tourneux, de publier une *Table générale de la Revue universelle des Arts (1855-1866)* (Chartres, Imp. Edm. Garnier, 1908, in-8° 115 pp.); ce fascicule vient très heureusement compléter la collection de cette revue, mine si précieuse pour tous ceux qui s'intéressent aux artistes d'autrefois.

Ajoutons que cette table est précédée d'un *Avertissement* qu'a signé M. Maurice Tourneux, un de nos historiens de l'art les plus avisés.

Ouvrages nouveaux.

~~ **Le Pileur** (Docteur). — *La prostitution, du XIIIe au XVIIe siècle*... Paris, H. Champion, 1908, in-8, xv-164 pp.

Tiré à 200 exemplaires numérotés.

Les médecins ont le privilège — si c'en est un — de soulever tous les voiles, et d'être dispensés, lorsqu'ils publient un livre sur quelque sujet scabreux, de prendre pour épigraphe le vers de Molière :

Au moins, je vais toucher une étrange matière.

M. le docteur Le Pileur, déjà bien connu des historiens par maints travaux curieux, nous explique, dans sa préface, que ses fonctions de médecin de Saint-Lazare l'ont amené à rechercher et à rassembler tous les documents relatifs à la prostitution et aux maladies qu'elle engendre. D'obligeants correspondants, feu Achard, archiviste de Vaucluse, et le regretté Ulysse Robert, lui en procurèrent chacun une série fort importante, en copies ou analyses, l'une d'après les archives du comtat Venaissin, d'Avignon, de la principauté d'Orange, l'autre provenant des archives municipales de Besançon. Ce sont ces textes ou sommaires, au nombre de 367, que publie aujourd'hui le docteur Le Pileur, en prenant soin de joindre une traduction aux actes en latin, afin que nul n'en ignore, et il nous promet, à bref délai, une notice les commentant et les complétant.

Même tels qu'ils sont, ces documents offrent un vif intérêt pour l'histoire des mœurs. Le fait principal qui s'en dégage est le souci constant manifesté par les municipalités d'avoir la haute main sur cette « étrange matière » et de la réglementer en la tolérant.

B.

~~ **Morin-Jean.** — *Archéologie de la Gaule et des pays circonvoisins depuis les origines jusqu'à Charlemagne, suivie d'une descrip-*

Digitized by Google

tion raisonnée de la collection Morin. — Avec 20 planches hors texte et 74 figures dans le texte. — Paris, Alcan, 1908, VIII-231 pp.

Le titre, transcrit tout au long, de cet ouvrage nous dispense d'un commentaire étendu. A vrai dire, la collection de M. Morin est riche surtout en monuments préhistoriques, c'est-à-dire n'appartenant pas précisément aux études que nous envisageons ici. Mais elle contient aussi de nombreuses pièces datant des époques gallo-romaine, franque et mérovingienne, dont la description rendra de grands services à ceux qui s'occupent de nos antiquités nationales, en même temps que les notions générales, qui forment la première partie du livre, constituent un Manuel très clair et intelligible sur ces questions arides, encore que si fort en faveur depuis quelques années. B.

Stenger (Gilbert). — *Le retour des Bourbons.* D'Hartwell à Gand. — Le règne des émigrés. 1814-1815. — Paris, Plon, 1908, in-8° III-417 pp.

Tout en constatant l'intérêt de ce volume et la somme considérable de lectures (les documents d'archives n'ont pas été consultés) dont il fait preuve, aussi bien que la netteté du récit, il faut regretter d'y démêler trop visiblement le parti pris de l'auteur contre ceux qu'il a choisis pour sujet de son étude. M. S. s'en cache à peine; dans sa courte préface il déclare avoir été loyal, mais impitoyable, et il ajoute : « Ce n'est pas parce qu'ils étaient Bourbons que j'ai dénoncé les défauts de leur nature, leur égoïsme, leur petitesse, leur vanité, mais parce que l'exil, le malheur, la pauvreté, ne les avaient point corrigés et rendus meilleurs qu'avant leur sortie de France... » Et le titre même du premier chapitre : « les Bourbons errants », est une indication non moins nette. Or, l'impartialité est une loi de l'histoire, loi que les travaux de M. Henri Houssaye dans le sens napolénien, de M. Ernest Daudet dans le sens bourbonien, ont su fidèlement respecter. Plus jeune sans doute, M. S. s'est laissé quelque peu conduire, dominer par la fougue des passions politiques. B.

Périodiques.

L'Amateur d'Autographes, 41e année, 1908, n° 9. Septembre. — Cl. Perroud : Lettres inédites de Madame Roland (*suite et fin*), p. 257 à 274. — Bibliographie, p. 275 à 279. — Manuel de l'amateur d'autographes (Joseph Lebon (*suite*) — Le Bouthillier), p. 280 à 286. — Chronique, p. 287 à 288.

N° 10. Octobre. — P. Bonnefon : Prudence et ses enchantements. I. Hortense Allart et Stendhal, p. 289 à 301. — R. B[onnet] : Une requête de Fouquier-Tinville (planche hors-texte), p. 302. — Bibliographie, p. 303 à 307. — Les livres d'histoire, p. 308 à 316.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France. 35e année, 1908. — Deuxième livraison : Compte

Digitized by Google

rendu des séances, p. 81 à 85. — Henri Vial : La Roquette. La seigneurie et le fief de la Grande Chambrerie. Un arpentage de la Roquette en 1582, p. 86 à 113. — Adrien Blanchet : Travaux exécutés au port Saint-Landry en 1566, p. 114 à 118. — Bibliographie, p. 119 à 120.

Bulletin du Bibliophile, 1908, N^os^ 8 et 9. — Henri Monod : Contribution à l'ouvrage de M. Edmond Villey sur les *Sources des Essais de Montaigne*, p. 369 à 375. — Eugène Griselle : Un supplément à la Correspondance du Cardinal de Richelieu (*suite*), p. 376 à 399. — Etienne Deville : Le premier texte de la « Belle au Bois Dormant », p. 400 à 402. — Henri Cordier : Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-René Lesage (*suite*), p. 403 à 438. — Revue des publications nouvelles, Chronique et Livres nouveaux, p. 439 à 448.

N° 10. — Vicomte de Savigny de Moncorps : Bibliographie de quelques almanachs illustrés du XVIII^e^ siècle (1733-1797), p. 449 à 475. — L'abbé J.-B. Martin : Incunables de bibliothèques privées (cinquième série), p. 476 à 485. — H. Cordier : Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-René Lesage (*suite*), p. 486 à 495. — Chronique et Livres nouveaux, p. 496 à 500.

La Révolution française, 1908, 14 mai. — Gabriel Deville : Origine des mots *socialisme* et *socialiste*, et de certains autres, p. 385 à 401. — Gaston Mauberger : Le chef de brigade Le Féron (1765-1799), p. 402 à 427. — F. Braesch : Deux documents relatifs à Chaumette, p. 428 à 434. — W. W. : Les troubles agraires en Russie, p. 435 à 446. — F. Pasquier : Le Dépôt des actes notariés et judiciaires aux Archives départementales, p. 447 à 454. — La Commission supérieure des Archives, p. 455 à 463. — Chronique et Bibliographie, p. 464 à 480.

14 juin. — A. Aulard : Le doctorat de M. Caudrillier, p. 481 à 489. — Paul Robiquet : Buonarroti. Une émeute cléricale à Bastia en juin 1791, p. 490 à 504. — Marcellin Pellet : Le curé Solier, dit « Sans Peur », et l'Assassinat de Pellet de Fretmat (prairial an IV), p. 505 à 515. — R. Anchel : La répression de la Chouannerie dans l'Eure en l'an VII et en l'an VIII, p. 516 à 532. — Notes de lecture : La conversion de Talleyrand, p. 533 à 545. — L'Histoire de la Révolution au Congrès des Sociétés savantes, p. 546 à 554. — Chronique et Bibliographie, p. 555 à 572.

14 juillet. — A. Aulard : Doctorat de M. Camille Bloch, p. 5 à 21. — Edme Champion : J.-J. Rousseau et le vandalisme révolutionnaire, p. 22 à 34. — Henri Hauser : Le Serment à la Constitution civile dans deux paroisses bourguignonnes, p. 35 à 45. — A. Mathiez : M. Aulard historien et professeur, p. 46 à 60. — Notes de lecture : La journée du 9 thermidor an II, d'après le conventionnel Crevelier, p. 61 à 72. — Commission de l'Histoire économique de la Révolution française, p. 73 à 78. — Chronique et Bibliographie, p. 79 à 96.

Digitized by Google

14 août. — Ph. Barrey : Les Archives révolutionnaires de la ville du Havre, p. 97 à 126. — J. Prudhommeaux : Babeuf jugé par un communiste de 1840, p. 127 à 141. — Marcellin Pellet : Un libelle hollandais contre Napoléon (1810), p. 142 à 148. — Documents inédits : La section des Tuileries et l'abolition de la royauté, p. 149 à 150. — Notes de lecture : 1° La franc-maçonnerie pendant la Révolution; 2° M. Frédéric Masson et la légende de Napoléon, p. 151 à 156. — La Commission supérieure des Archives, p. 157 à 168. — Chronique et Bibliographie, p. 169 à 192.

14 septembre. — H. Baumont : Stanislas de Girardin préfet de la Côte-d'Or (24 février 1819-3 avril 1820), p. 193 à 235. — Mlle L. Lévi : Autour du 10 août 1793, p. 236 à 264. — S. S. : Archivistes et employés de préfecture, p. 265 à 269. — Notes de lecture : 1° M.-J. Chénier et Marat; 2° Un discours de l'ex-constituant Mounier sur l'instruction publique, en l'an XII, p. 270 à 281. — Chronique et Bibliographie, p. 282 à 288.

14 octobre. — Cl. Perroud : A propos d'André Chénier, p. 289 à 294. — Jean Talbert : L'abbé Givais prêtre « déporté », p. 295 à 312. — Camille Bloch : La vente des biens nationaux, à propos d'un livre récent de M. Marion, p. 313 à 328. — M. Pellet : Le diplôme de docteur en théologie de J.-B. Gobel (1747), p. 329 à 330. — L. Abensour : Le féminisme pendant le règne de Louis-Philippe, p. 331 à 365. — Notes de lecture : 1° Une lettre de Rœderer sur le procès de Moreau; 2° Un jugement de Lamennais sur Thiers historien, p. 366 à 371. — Chronique et Bibliographie, p. 372 à 384.

Le Gérant : F. Bournon.

SAINT-DENIS. — IMP. H. BOUILLANT, 47, BOULEVARD DE CHATEAUDUN. — 17.685.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres : 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.**
Vid **Boulogne-Folkestone : 10 h. 20 du matin.**

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 9 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Via **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Abonnement de Bains de mer et d'Excursion

SUR LES COTES DE BRETAGNE

Pour faciliter les excursions sur les côtes de la Bretagne, la Compagnie de l'Ouest vient de mettre à la disposition du public un nouveau type de carte d'abonnement.

Cette carte, délivrée au départ de Paris et de toutes les gares de l'Ouest, permet au voyageur de se rendre à l'une des stations balnéaires desservies par la ligne de Granville à Brest, de circuler librement sur cette ligne, ainsi que sur ses embranchements conduisant à la mer et, enfin, de revenir à son point de départ.

Le voyageur a le droit de s'arrêter aux gares intermédiaires sur toute l'étendue du parcours.

Le prix de l'abonnement, valable pendant 33 jours, est de :

100 francs en 1re classe, et de **75** francs en 2e classe, avec réduction de moitié pour les enfants de 3 à 7 ans.

La durée de validité peut être prolongée d'un ou deux mois, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément fixé à 25 o/o du prix de l'abonnement, sans que la durée totale puisse dépasser le 15 novembre.

Cartes d'abonnement de Bains de Mer

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, de mai à octobre, par ses gares de Paris et des grandes lignes, des cartes d'abonnement mensuelles ou trimestrielles dites « de Bains de mer et d'Eaux thermales », donnant droit d'arrêt aux gares intermédiaires et comportant 40 o/o de réduction sur les prix des abonnements ordinaires et de même durée.

Ces cartes sont délivrées, pour les parcours d'au moins 25 kilomètres, à toute personne qui prend trois billets au moins pour les membres de sa famille ou ses domestiques allant séjourner, sous le même toit, dans une des stations balnéaires ou thermales desservies par le réseau de l'Ouest.

L'obligation de prendre trois billets n'est pas exigée lorsque les abonnements sont souscrits pour des parcours reliant directement deux stations balnéaires.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(*Vid Calais ou Boulogne*)

Cinq services rapides quotidiens dans chaque sens

(VOIE LA PLUS RAPIDE)

Services officiels de la poste (*Vid Calais*).

La Gare de Paris-Nord, située au centre des affaires, est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Egypte, les Indes et l'Australie.

SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE.

5	express dans chaque sens	entre	Paris et Bruxelles.	Trajet en	3 h. 50
3	—	—	Paris et Amsterdam.	—	8 h. 30
5	—	—	Paris et Cologne.	—	8 h. »
4	—	—	Paris et Francfort.	—	12 h. »
4	—	—	Paris et Berlin.	—	18 h. »
			Par le Nord-Express.	—	16 h. »
2	—	—	Paris et St-Pétersbourg.	—	51 h. »
			Par le Nord-Express tri-hebdomadaire.	—	46 h. »
	—	—	Paris et Moscou.	—	62 h. »
	—	—	Paris et Copenhague.	—	28 h. »
	—	—	Paris et Stockholm.	—	43 h. »
	—	—	Paris et Christiania.	—	49 h. »

TRAINS DE LUXE

TOUTE L'ANNÉE :

L'Nord-Express. — Tous les jours entre Paris et Berlin, avec continuation une fois par semaine de Berlin sur Varsovie et trois fois par semaine de Berlin sur St-Pétersbourg. A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne.

Péninsulaire-Express. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi. (En correspondance à Brindisi avec le paquebot de la malle de l'Inde).

Calais-Marseille-Bombay-Express. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Marseille (quai de la Joliette). En correspondance avec les paquebots de la Compagnie péninsulaire et Orientale à destination de l'Égypte et des Indes.

L'HIVER SEULEMENT :

Calais-Méditerranée-Express. — De Londres et Calais pour Nice et Vintimille. Train rapide quotidien entre Paris-Nord, Nice et Vintimille composé de voitures de 1re classe, lits-salon et sleeping-car.

L'ÉTÉ SEULEMENT :

Engadine-Express. — De Londres et Calais pour Coire, Lucerne et Interlaken.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'Étranger

AVEC ITINÉRAIRE TRACÉ AU GRÉ DES VOYAGEURS

La Compagnie du Nord délivre toute l'année des Livrets à coupons à prix réduits, permettant aux intéressés d'effectuer à leur gré un voyage empruntant à la fois les réseaux français, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays européens.

Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilomètres.

La durée de validité est de 45 jours lorsque le parcours ne dépasse pas 2.000 kilomètres, 60 jours pour les parcours de 2.000 à 3.000 kilomètres et 90 jours au-dessus de 3.000 kilomètres

Digitized by Google

Numéros 179-180. 18me Année Novemb.-Décemb. 1908.

Prix de l'Abonnement : France..... 10 fr. — Étranger ..... 12 fr.
Un numéro..... 2 francs.

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Fernand BOURNON et Ed. MAREUSE

DIRECTEURS

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — Fernand Bournon : Victor Hugo à Fourqueux. — H. Omont : Une nouvelle lettre inédite de Bourdaloue. — Extrait des Mémoires d'Antoine Tortat (1775-1795). — État des Inventaires des Archives départementales, communales et hospitalières (*Fin*). — Lucien Gillet : Nomenclature des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure, lithographie, se rapportant à l'Histoire de Paris et qui ont été exposés aux divers Salons depuis l'année 1673 jusqu'à nos jours (Dressée d'après les Livrets officiels) (*Suite*).

CHRONIQUE. — Périodiques.

NÉCROLOGIE. — Fernand Bournon.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1908

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

viâ Rouen, Dieppe et Newhaven

par la gare Saint-Lazare

SERVICES RAPIDES DE JOUR ET DE NUIT

Tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année, trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2me classe seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours : 1re classe, 48 fr. 25; 2e classe, 35 fr.; 3e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois : 1re classe, 82 fr. 75; 2e classe, 58 fr. 75; 3e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours.

Départs de Paris-Saint-Lazare, 10 h. 20 matin, 9 h. 20 soir. Arrivées à Londres (London-Bridge), 7 h. 30 matin; (Victoria) 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départs de Londres : (Victoria), 10 h. matin, 9 h. 10 soir; (London-Bridge), 9 h. 10 soir. Arrivée à Paris-Saint-Lazare : 6 h. 41 soir, 7 h. 5 matin.

Les trains de service entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1re classe et de 2e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

Digitized by Google

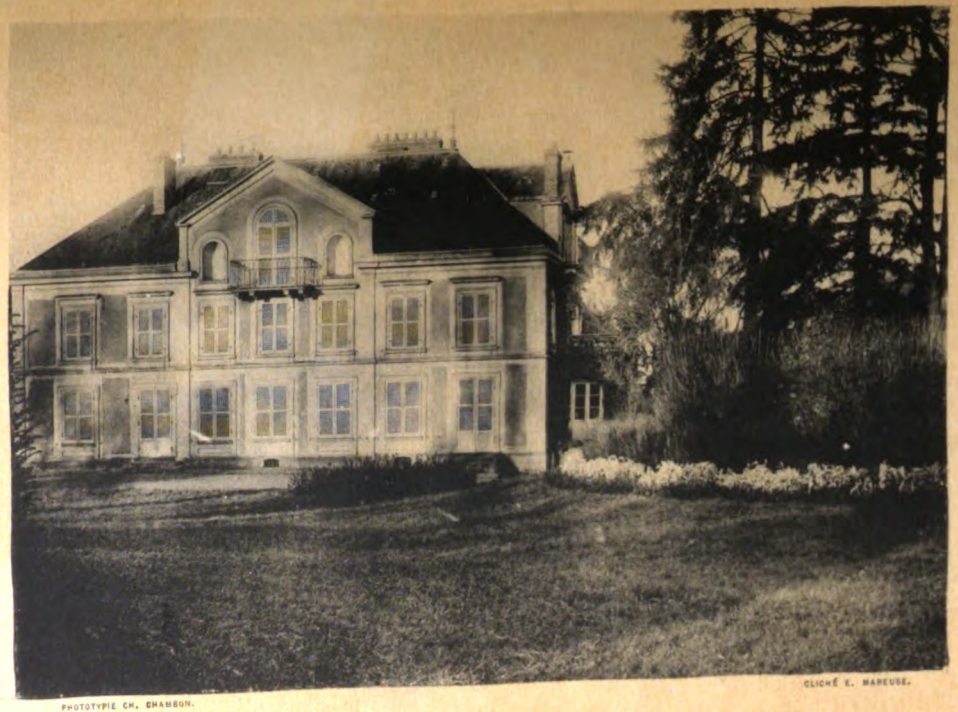

PHOTOTYPIE CH. CHAMBON. CLICHÉ E. MAREUSE.

MAISON HABITÉE PAR VICTOR HUGO A FOURQUEUX

Digitized by Google

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Archives départementales. — Par arrêté préfectoral du 4 novembre, M. Max Fazy, archiviste-paléographe, a été nommé archiviste de l'Orne, en remplacement de M. Duval, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Par arrêté préfectoral en date du 5 novembre, M. Clovis Brunel, archiviste-paléographe, a été nommé archiviste de la Lozère.

Par arrêté préfectoral en date du 18 novembre, M. Georges Mathieu archiviste-paléographe, a été nommé archiviste de la Corrèze.

Par arrêté préfectoral en date du 23 novembre, M. Raoul Busquet, archiviste-bibliothécaire du gouvernement général de l'Algérie, a été nommé archiviste des Bouches-du-Rhône.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

VICTOR HUGO A FOURQUEUX (1)

La curiosité historique s'attache avec une ardeur toujours croissante à étudier les plus minces détails de la vie intime des hommes célèbres; elle ne deviendrait regrettable que si les indiscrétions allaient jusqu'à mettre à nu des faiblesses secrètes ou à compromettre des personnes tierces. Au reste, dans cette voie des révélations intimes, Victor Hugo lui-même, précurseur en tout, n'a-t-il pas donné un peu l'exemple et montré la route, en faisant publier, lui vivant, le *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie?* Que sa mémoire ne s'étonne donc pas si tant d'autres travaux de biographie et de critique ont suivi celui-là, les uns témoignant d'un culte fervent, les autres (parmi lesquels ceux d'Edmond Biré) sévères presque jusqu'à l'excès.

Dans ces derniers temps, on s'est beaucoup occupé des villé-

(1) Ce chapitre de la biographie intime de Victor Hugo peut être considéré comme une suite, — ou un pendant, — à celui que nous avons donné sur « Victor Hugo à Gentilly » dans la *Correspondance* de 1906 (pp. 292-8). De même que le premier, nous le réimprimons ici, avec d'assez nombreuses adjonctions, après l'avoir publié d'abord en Variété dans le *Journal des Débats* (5 décembre 1908). Nos lecteurs nous pardonneront, espérons-le, cette sorte de double emploi, qui a l'avantage de donner à une Étude un peu plus de fixité que lorsqu'elle s'isole parmi les colonnes d'un quotidien.

Digitized by Google

giatures dont le poète égaya la première partie de sa vie : à Gentilly où s'écoula l'heureux temps de ses fiançailles; à Saint-Prix; aux Roches, chez les Bertin; à Fourqueux, enfin, village où il passa, lui et sa famille, — sa famille surtout, — l'été de 1836, et sur lequel une charmante chronique de M. Jules Claretie (*Le Temps* du 11 septembre dernier) a attiré l'attention de la façon la plus aimable.

Fourqueux est un bourg assez important de l'arrondissement de Versailles, situé sur le plateau boisé qui domine la vallée de la Seine entre Bougival et Saint-Germain, à l'extrémité nord de la forêt de Marly, et d'un promontoire qui surplombe les « Fonds de Saint-Léger », ravin séparant cette forêt de celle de Saint-Germain. Du sommet du plateau, la vue est une des plus belles que puissent offrir les environs de Paris. Bien que le village soit desservi, depuis une vingtaine d'années, par deux voies ferrées, la Grande-Ceinture et la ligne de Paris à Saint-Germain par Marly, la rareté des trains lui épargne l'envahissement bruyant des jours de fête; mais de nombreuses villas se sont bâties à l'usage des gens paisibles, amoureux de la belle nature. En 1836, les moyens de transport n'y existaient à aucun degré; il fallait prendre un des nombreux coucous suivant la route de Saint-Germain, et, à partir du point où Alexandre Dumas construisit plus tard son fameux château de Monte-Cristo, monter pédestrement pendant une bonne demi-lieue.

Dans le *Victor Hugo raconté*, il n'est pas dit mot de la résidence que fit à Fourqueux la famille Hugo, mais un curieux livre d'Alfred Asseline : *Victor Hugo intime*, publié au moment même de la mort du maître, y supplée suffisamment. Asseline était cousin germain de Mme Victor Hugo, sa mère étant la sœur de M. Foucher; il vint lui-même à Fourqueux pendant cet été de 1836, et le chapitre qu'il y consacre, accompagné de lettres de M. Foucher, de Victor Hugo et de ses propres souvenirs, est aussi attrayant que documenté. C'est après l'avoir lu que M. Claretie accomplit en ces lieux charmants le pèlerinage qu'il a si agréablement conté aux lecteurs du *Temps*. Il aurait souhaité découvrir, identifier la maison du village qui avait abrité cette tribu de Parisiens dont le chef portait un nom déjà illustre à Paris, sinon à Fourqueux; il avoue n'y avoir pas réussi, faute de rencontrer les personnes qui auraient pu le renseigner, ou du moins le mettre sur la voie.

Le problème était tentant. M. Mareuse, — toujours prêt

Digitized by Google

PHOTOTYPIE CH. CHAMBON. CLICHÉ E. MARELSE.

LÉOPOLDINE HUGO

D'APRÈS UN DESSIN APPARTENANT A Mme GILLON

Digitized by Google

Digitized by Google

à « marcher »quand il s'agit d'une question intéressant l'histoire parisienne ou suburbaine, — et moi, nous tentâmes, à la fin de cet automne, d'en avoir la solution et nous y sommes arrivés. Instruits par l'expérience, nous avions informé de l'objet de notre visite le maire et le curé afin de n'avoir pas le même mécompte que l'éminent académicien. Son article, d'ailleurs, nous avait précédés, et même avait éveillé chez les notables habitants de Fourqueux des passions littéraires jusque-là inconnues. Plusieurs villes se disputent l'honneur d'avoir vu naître Homère; deux maisons de Fourqueux paraissaient prétendre au privilège d'avoir abrité la famille Hugo.

C'est ce que nous apprit le curé, M. l'abbé Goddé, jeune prêtre, fort instruit et très attentif, du fond de son presbytère, à tout ce qui se passe et se produit dans le monde intellectuel. Bien entendu, il avait lu l'article de M. Claretie. Mieux que cela, il l'avait déjà paraphrasé et commenté dans un *Bulletin paroissial de Fourqueux et de Mareil-Marly* (les deux paroisses n'ont qu'un seul curé), qu'il publie régulièrement chaque mois depuis le commencement de l'année. Mais il ne put fournir une précision sur la vraie maison historique. En revanche, il avait eu l'obligeance d'emprunter, pour le mettre sous nos yeux, un fusain dessiné par Mme Hugo et représentant sa fille Léopoldine — la triste victime de Villequier — au jour de sa première communion, qui eut lieu, en effet, à Fourqueux, pendant ce séjour de la famille. Au dos, se lit la dédicace suivante :

Donné à Monsieur le curé de Fourqueux en souvenir des bons soins donnés par lui, à ma fille Léopoldine à l'occasion de la première communion de cette chère enfant.

Fourqueux 8 septembre 1836

Victor Hugo

Digitized by Google

Ce curieux document appartient aujourd'hui à Mme Gillon, propriétaire à Saint-Germain.

Les archives de la fabrique pouvaient, par hasard, à propos de cette cérémonie, donner une indication sur le logis de la jeune communiante; elles sont muettes. De même, les archives communales — et le maire actuel (qui témoigna aussi de beaucoup d'empressement) — ne purent davantage nous renseigner exactement.

En étudiant le récit d'Asseline comme le feraient les érudits pour une chronique du moyen âge, c'est-à-dire par la méthode critique, on en dégage les données suivantes. La maison était voisine de la forêt, « à la Porte de Saint-Germain »; elle était suffisamment vaste. M. Foucher écrit à son beau-frère, le 14 juin, « qu'il a fallu coucher quatorze personnes »; ce n'était certainement ni le château ni une dépendance du château, puisqu'une autre lettre fait connaître que le propriétaire de ce château, M. de Monteynard, vint offrir gracieusement à la famille Hugo « la promenade chez lui »; enfin, l'acte de location dut être fait par M. Foucher, qui écrit encore : « J'ai fait sur la propriétaire la conquête d'un cabinet derrière ma chambre à coucher. Cette petite pièce complète les compartiments dont j'ai besoin... ».

Des deux maisons rivales dans ce grave conflit, l'une est située tout en haut du village, à gauche dans la grande rue, c'est-à-dire tout près de l'entrée de la forêt; elle appartient à M. Marret; l'autre, dite villa Bellevue, est plus bas, au-dessous de l'église, dans une rue latérale qui conduit de la grande rue à la route de Saint-Nom. Nos conjectures étaient déjà en faveur de la première; elles se changèrent en certitude, quand M. Mareuse eut été assez heureux pour rencontrer deux octogénaires du village, MM. Cayeux, ancien maire, et Castille, dont les souvenirs furent très catégoriques. Bien qu'âgés, l'un de quatre-vingt-deux, l'autre de quatre-vingt-six ans, ils se rappellent très bien qu'étant enfants de chœur, ils portèrent l'eau bénite chez Victor Hugo, qui occupait dix pièces environ sur le jardin de la maison du haut du village, celle dont M. Marret est aujourd'hui propriétaire. Celui-ci, consulté par lettre, a d'ailleurs confirmé l'exactitude de cette double déposition, et même ajouté qu'un salon de l'immeuble avait reçu et gardait le nom du poète (1).

(1) La publication de ces recherches dans le *Journal des Débats* m'a valu, à

Digitized by Google

Voilà, dira-t-on, une enquête bien minutieuse sur un simple épisode de la vie d'Hugo; mais, en matière historique, rien n'est indifférent, et il nous était particulièrement agréable de satisfaire à la curiosité qu'avait fait naître M. Jules Claretie.

Les extraits des lettres de M. Foucher, cités par M. Asseline, attestent, par la forme et par le fond, que dans ce logis, enfin retrouvé maintenant, la famille Hugo ne connut que de gais moments, de mai à septembre. Les deux fils, Charles et François-Victor, et les fillettes, Didine et Dédé, s'en donnèrent à cœur joie de se promener à travers la forêt; on leur avait loué une petite voiture que traînait un âne, et les grandes personnes suivaient, ayant « chacune une monture à longues oreilles ». Mme Hugo restait volontiers à la maison, crayon en main : « Adèle est toujours enfouie dans son dessin. Pas possible de la faire remuer, et il ne faudra rien moins que la présence de sa tante pour qu'elle reprenne ses promenades. » Mais, à certains jours, on organisait de grandes excursions, à Bougival ou à Saint-Germain : « Asseline a dû vous mander que nous avons été tous, y compris Victor, faire un déjeuner à Saint-Germain. Nous sommes revenus à pied par la forêt; Victor

propos de la maison de M. Marret, l'intéressante lettre suivante, dont je respecte le demi-anonymat, facile à transpercer :

«... Je n'ai pas la prétention d'éclairer d'une certitude les renseignements que vous avez recueillis; je puis seulement vous dire que j'avais fort souvent entendu ma mère en parler lorsque j'étais enfant. Elle était, ainsi que sa famille, assez liée alors avec la famille Hugo. Son père, le colonel du génie P***, qui avait été directeur du Conseil de guerre, lorsqu'il n'était que commandant, était le chef de M. Foucher, père de Mme Hugo; des relations suivies, dues à l'habitation commune au Conseil de guerre, s'étaient établies entre les deux familles.

« En 1836, le colonel P*** commandait les sapeurs-pompiers de Paris, et, comme il possédait à Marcil-Marly, dont il était maire, une modeste propriété, qui existe encore, le séjour des familles Hugo, Foucher et Asseline à Fourqueux donnait lieu à de fréquentes visites de voisinage. C'est ainsi que ma mère, Mlle P***, qui avait alors 19 ans, avait été priée de tenir l'orgue à la messe de première communion de Léopoldine Hugo. Or, elle avait souvent dit devant moi que Victor Hugo avait habité la maison d'un M. Foucault [Fricotelle], qui était alors notaire à Fourqueux. Peut-être est-ce aussi cette maison qui vous a été indiquée par les rares vieilles gens qui vivent encore et ont conservé quelque souvenir de ce temps si éloigné... »

« L. B. »

La maison de ce notaire est bien celle que possède aujourd'hui M. Marret. M. Albert Bonneau, le zélé et lettré bibliothécaire de la ville de Saint-Germain-en-Laye, a pris la peine, sur ce point comme sur d'autres du séjour de la famille Hugo à Fourqueux, de faire à mon intention d'obligeantes démarches et recherches, dont je lui exprime toute ma gratitude. S'il n'a

Digitized by Google

Hugo a été enchanté de cette promenade. A notre retour, cette morvasse de Dédé (1) n'était pas fatiguée, et pourtant, nous avions fait près de trois lieues. »

Il s'en faut que l'auteur d'*Hernani* soit resté sédentaire parmi les siens, malgré le charme qu'il disait y trouver; au contraire, les séjours qu'il y fit paraissent plutôt avoir été l'exception : « Victor vient toujours nous voir de temps à autre; mais le diable d'homme ne tient pas sur pieds; à peine arrivé, il songe à son départ... » (2).

Il revenait à l'improviste, amenant pour dîner et pour coucher des amis de Paris. C'est là-dessus que la correspondance du beau-père offre le plus d'intérêt. Les amis se nommaient Théophile Gautier, Auguste de Châtillon, alors peintre, et plus tard poète, — le poète de *la Levrette en pal'tot* et de *la Grande Pinte*, — Alexandre Dumas, Paul Foucher, Alfred Asseline, d'autres encore. Dumas faisait la joie de la maisonnée par sa verve intarissable. Un jour, il arriva sous une pluie battante; il fallut pour le sécher lui faire revêtir une camisole ouatée de M. Foucher, et le soir, au dîner, le curé, qui ne connaissait pas les hommes célèbres, le prit pour Victor Hugo, « comme étant celui qui paraissait être le plus chez lui. Dumas a étourdi, ébloui, enchanté le bon prêtre par ses saillies, ses bourdes et ses manières. »

Et l'on ne se faisait pas faute de potiner, autour de cette table de campagne. Les petits scandales parisiens furent souvent le sujet des conversations et des commentaires : Granier de Cass... tout doucereux, bien bichonné, bien musqué, vit comme un tourtereau avec M^lle^***, du Français; Listz se montre à tout Paris avec une grande dame du faubourg Saint-Germain, dont il est très fier d'avoir fait la conquête; la duchesse d'Abrantès a

pu trouver dans l'étude de M^e^ Greban, notaire à Saint-Germain, — qui possède les minutes des notaires de Fourqueux de 1629 à 1869 — l'acte de location par M. Foucher de la maison Marret, c'est que sans doute il n'y eut pas d'acte notarié. En revanche, M. Bonneau a vu M. Favrel, principal clerc de l'étude de M^e^ Duval, qui se rappelle fort bien qu'en 1865 l'étude Fricotelle occupait le corps de logis de droite de la maison Marret, et à cette époque on se souvenait parfaitement que Victor Hugo avait habité là.

(1) Adèle, la dernière enfant du ménage Hugo, née en 1830.

(2) Ces fugues réitérées, qui en 1836 eurent la Normandie et la Bretagne pour but, ont du moins laissé une trace littéraire sous la forme d'une quinzaine de lettres adressées par le poète à sa femme à Fourqueux, lettres un peu contraintes et nerveuses (le voyageur n'était pas seul, nous allons le voir tout à l'heure), qui ont été recueillies dans le volume des œuvres inédites de Victor Hugo : *France et Belgique* (Paris, Hetzel et Quantin, 1892, in-8°, pp. 41-91).

Digitized by Google

rompu avec le marquis de Cust...; Eugène Süe, en plein jardin des Tuileries, a été traité d'âme de... par une dame bretonne, etc. Cette bonne humeur dans le ton de M. Foucher, le doyen pourtant de tous ces jeunes gens, l'austère chef de bureau des Conseils de guerre, — ne montre-t-elle pas combien la vie s'écoulait, pour eux, facile et gaie?

Gautier et Auguste de Châtillon assistèrent à la cérémonie de la première communion de Léopoldine. Leur attitude fut recueillie et pleine de componction, comme il convenait. Châtillon, qui n'avait pas de livre de messe, s'était muni d'un volume in-8°, format qui n'est guère celui des *Paroissiens;* par-dessus son épaule, Asseline eut la curiosité d'en regarder le titre, et il lut : *Mémoires de M^lle^ Quinault.* — Victor Hugo était revenu tout exprès d'une de ses courses lointaines pour cette fête de famille; c'est encore Asseline qui raconte l'avoir entendu dire à sa femme : « Nos amis ne sont pas riches; qu'il n'y ait pas de quête dans l'église; je donnerai au curé ce qui est convenable (1). »

(1) M. Adolphe Jullien veut bien me signaler qu'il a rendu compte de cette fête de famille dans son livre : *Le Romantisme et l'éditeur Renduel* (Paris, Charpentier, 1897, pet. in-8°). Voici les souvenirs de Renduel à ce sujet : « ... Le 20 août 1836, Victor Hugo faisait envoyer au curé de Fourqueux ses œuvres complètes en 20 volumes, reliés pour 40 francs... » (pp. 102-3).

« Les Hugo passaient l'été à Fourqueux et voulurent faire de cette cérémonie, fixée au 8 septembre 1837 [*lisez* 1836] une véritable fête de famille où tous les amis seraient conviés, Renduel et Gautier en première ligne. Aussitôt après le dîner, le maître de la maison s'éclipse, et l'on apprend bientôt qu'il a couru prendre la voiture de Paris. Les convives se récrient sur cette fuite inattendue : Hugo, disent-ils, aurait bien pu les attendre et revenir avec eux; mais ils se rappellent bientôt que toutes les places de la diligence étaient retenues dès le matin et qu'eux-mêmes n'en avaient pu louer que pour le dernier départ : « Ne faites pas attention, leur dit tristement M^me^ Hugo, Victor saura bien se tirer d'embarras; vous n'avez pas pu avoir de places pour vous, il saura en trouver une à tout prix pour aller où il va » (pp. 117-8).

On sait, de reste, la cause de cette hâte du poète (si l'anecdote est réelle comme elle en a bien l'air) : il était alors dans le feu le plus ardent de sa passion pour la belle actrice de la Porte Saint-Martin, M^lle^ Juliette Drouet, et l'on voit que M^me^ Hugo n'en était plus aux soupçons.

Mais elle-même n'avait-elle rien à se reprocher? L'ami qui, quelques années plus tôt, eût été le premier invité, Sainte-Beuve n'était pas là : une brouille implacable l'avait séparé de Victor Hugo, précisément à cause de ses sentiments trop tendres pour M^me^ Hugo, et celle-ci, néanmoins, n'avait pu s'interdire de continuer avec lui des relations épistolaires. C'est ainsi qu'elle lui fit connaître le jour de la première communion de sa fille, et « lui demanda d'aller, à la même heure, prier dans une église où ils se sont retrouvés plusieurs fois » (Gustave Simon : *Le Roman de Sainte-Beuve* p. 285).

Digitized by Google

Voilà, pour les « Hugophiles », un pèlerinage tout indiqué pour l'année prochaine; et, sans doute, ils ne négligeront pas non plus d'obtenir qu'une inscription commémorative rappelle aux touristes de la forêt de Marly que, dans cette maison, durant l'été de 1836, Victor Hugo, sa famille et ses amis passèrent des jours heureux.

FERNAND BOURNON.

UNE NOUVELLE LETTRE INÉDITE DE BOURDALOUE

Le correspondance de Bourdaloue a été l'objet, en ces trente dernières années, des recherches de plusieurs érudits, le P. Mathieu Lauras, Mgr Blampignon, M. l'abbé Lévesque, le P. Eugène Griselle, enfin le P. Henri Chérot, à qui l'on doit la publication des trente-six lettres connues de Bourdaloue, écrites par le célèbre prédicateur de 1672 à 1703.

Une trente-septième lettre, restée jusqu'ici inédite, a été conservée dans un recueil de copies de lettres diverses relatives à l'histoire religieuse du XVII^e^ siècle, récemment acquis pour la Bibliothèque Nationale (ms. nouv. acq. franç. 10713, fol. 48 v°). Ce recueil ne donne pas le nom du destinataire, mais il semble bien que cette lettre était adressée par Bourdaloue au duc de Montausier, qui, après avoir achevé l'éducation du Grand Dauphin et à la veille du mariage de ce dernier, venait de recevoir de Louis XIV le titre de premier gentilhomme de la chambre du jeune prince.

H. OMONT.

Je fais, Monseigneur, une profession trop ouverte d'estre du nombre de vos serviteurs, pour ne vous pas témoigner la part que je prends à la nouvelle marque de considération et d'estime que le Roy vient de vous donner. Quoyque vos interrests me soient infiniment chers, je suis seur que vous ne vous offenserez pas si je vous dis que je suis pourtant moins touché dans cette occasion des avantages qu'elle vous produira, que de la gloire qui en reviendra à Dieu par l'establissement de votre personne dans la nouvelle Cour, qui va se former, et à laquelle je conçois que vos bonnes intentions pourront estre si utiles. C'est dans cette veüe, Monseigneur, que j'ay déjà remercié Dieu du choix que Sa Majesté a fait de vous et que je continuërai mes prières pour

Digitized by Google

l'affermissement de vostre santé, dont vous devez faire un si saint usage. Cependant permettez-moy de vous demander un peu de part dans l'honneur de vostre amitié, que je tacheray de mériter au moins par le zèle et l'attachement inviolable avec lequel je seray toute ma vie vostre, etc.

BOURDALOUE.

Ce mercredy 20e décembre 1679.

EXTRAIT DES MÉMOIRES D'ANTOINE TORTAT

1775-1795

Né à La Châtre en 1775, attaché au Comité de législation de la Convention nationale en 1794, avoué à Montaigu, maire de Bourbon-Vendée en 1815, procureur du roi en 1831, retraité en 1848 avec le titre de président honoraire au siège de Saintes, Antoine Tortat écrivit, pour ses enfants, une autobiographie, en vingt-cinq jours (du 23 avril au 7 juillet 1853), à soixante-dix-sept ans; travail presque sans rature et resté inachevé. Il mourut à Ransannes, commune de Soulignonnes, le 30 juillet 1856.

On a éliminé, de ces Extraits, des notes intimes qui n'offriraient aucun intérêt, quelques passages trop personnels pour sortir du cercle des confidences d'un père à ses enfants. On a scrupuleusement respecté le récit et les jugements portés sur les hommes et les choses. Le fragment présenté aujourd'hui est empreint des sentiments de la jeunesse de thermidor. Il ne fera point oublier le mot de Berryer à la Chambre des députés, à la séance du 16 janvier 1839 : « Je remercie la Convention d'avoir sauvé mon pays. »

C'est par erreur qu'Antoine Tortat se croyait issu d'un gouverneur de La Châtre.

L'inscription à laquelle il fait allusion a été reproduite sur la grosse cloche actuelle de l'église Saint-Germain; la voici :

Christe nobis tibi devote famulantibus, apostoli tui Jacobi precibus clemens adsis et propitius. S. Pallienne priori S. Baucheron, Me Darthuy, P. Donguy, L. Tortat, eschevin et gouverneurs, F. Barion, recepveurs, M. Pallienne parrin et Marguerite Bergier marreine, Abraham de la Paix de Lorraine m'a faite en l'an 1611; Bollée d'Orléans et ses fils m'ont refaite en 1864, mon parrain a été M. Charles Delavau, maire de la Châtre et député, ma marraine a été Mme Anne Zénaïde Dorguin-Delavau, née Noël Pallienne. M. Pignet, archiprêtre, curé de La Châtre. »

Ici, *gouverneur* signifie préposé à un quartier, à une attribution spéciale.

Digitized by Google

Le nom de Jehan Tortat figure à une transaction des habitants de la châtellenie de La Châtre avec Guy de Chauvigny, leur seigneur, faite le 10 février 1462, devant P. Grimaut et J. Boulier, notaires à Issoudun, publiée dans l'*Écho de l'Indre*, par M. Léon Mauduit. Le manuscrit inédit des *Recherches sur la ville de La Châtre de feu M. Baucheron Boisvignault*, indique un Tortat, notaire en 1530.

La filiation certaine commence en 1659, avec Étienne Tortat époux de Germaine Doré.

Ma Famille. — Ma Naissance.

En 1610, la ville de La Châtre, département de l'Indre, était entourée de fortifications. L'un de mes ancêtres, qui en était le gouverneur, fut le parrain d'une très grosse cloche, subsistante encore dans le clocher de l'église de Saint-Germain. En 1785, M. Pierre-Antoine Tortat, mon grand-père, qui était notaire depuis 1739, mourut, laissant dix enfants, appelés à sa succession, sans compter une religieuse des Ursulines de Châtillon et un récolet, qui, morts civilement, n'eurent que de minces pensions viagères.

M. Tortat, mon ayeul, était, en 1760, veuf pour la seconde fois; il eut la pensée de se remarier, et n'y renonça que sur la promesse qu'il obtint de mon père, d'épouser M^lle^ Marie-Anne Rousseau, personne très vertueuse, mais âgée de 27 ans, quand mon père n'en avait que 21.

Il en est né cinq enfants, dont je suis le dernier. Ma mère, parvenue à sa 43^e^ année, n'avait pas eu d'enfants depuis six ans, lorsqu'elle devint enceinte de moi. Elle me mit au monde le 30 octobre 1775, à six heures du matin.

Mon père, avant la révolution, était procureur à la prévôté royale et sénéchal ou procureur fiscal de plusieurs juridictions seigneuriales. Lors de la suppression du régime féodal, il devint avoué-licencié au tribunal de district de La Châtre. Les tribunaux de district, supprimés par la constitution dictatoriale de l'an trois, furent remplacés par un tribunal au chef-lieu de chaque département. Mon père ne jugea pas à propos de se transporter à Châteauroux près du nouveau tribunal; mais on s'empressa de lui confier le secrétariat de l'administration municipale, qui comprenait alors tout le canton. C'est dans cette position qu'il est mort, vers le mois de juin 1796.

Cinq enfants étaient issus du mariage de mes père et mère. Mon frère aîné, mort en 1807, laissa une seule fille, mariée au

Digitized by Google

docteur Néboux. L'un et l'autre sont décédés et sont représentés par M. Néboux, médecin et chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 83.

Ma sœur aînée, fort belle personne, mariée à M. Jouerme, négociant à Issoudun, est morte en 1794, sans enfants, laissant sa modeste fortune à son mari.

La plus jeune de mes sœurs, fort spirituelle, mais maladive, est morte avant la révolution.

Le cadet de mes frères, mort en 1846 ou 1847, n'a laissé qu'un fils, M. Pierre-Gabriel Tortat, ancien notaire et actuellement propriétaire à La Châtre, où il jouit d'une considération générale et méritée. De son mariage, contracté en 1835 avec M^lle^ Basset du Colombier, est issue une jeune fille nommée Marthe, en ce moment au couvent du Sacré-Cœur à Bourges.

Ainsi, de la nombreuse famille de M. Pierre-Antoine Tortat, mon ayeul, il ne reste que moi, mon neveu Pierre-Gabriel et vous, mes dignes enfants. Les autres membres de cette branche sont tous décédés. Une fille, cependant, avait épousé un lieutenant de gendarmerie, dans l'Auvergne; mais je n'ai jamais su les suites de cette alliance.

Mon père, doué du plus heureux physique et d'une intelligence remarquable, jouissait d'une confiance générale. Il en reçut le témoignage le plus flatteur en 1790, lors de la première organisation des municipalités. Il en fut nommé le procureur syndic, en l'emportant sur d'honorables concurrents qui alors se disputaient ces places.

Mais la révolution, qu'il avait d'abord accueillie avec bonheur, fut promptement amenée à de déplorables excès, contre lesquels il se prononça avec énergie. Les démagogues, les terroristes, le traitaient d'aristocrate, de suppôt des nobles; ils insultèrent ma pieuse et respectable mère. Sans la chûte de Robespierre, le 9 thermidor, d'inévitables persécutions seraient certainement survenues.

A la mort de mon père mon frère liquida loyalement la succession; grâce à Dieu, personne n'eut rien à perdre et nous pûmes laisser à notre pauvre mère, outre un mobilier suffisant, des immeubles d'un revenu d'environ 400 francs. C'est avec cela que cette digne femme, après bien des ennuis, a pu vivre jusqu'en 1806.

En réalité, mes pauvres enfants, je n'ai pas recueilli un sou de ma famille.

Digitized by Google

La suppression de la vénalité des offices porta un coup funeste à la position de mon père. Il avait eu, par le testament de mon ayeul, pour sa part héréditaire, l'office de notaire, dont le testateur était mort titulaire, et son office de procureur à la prévôté royale, formait aussi une valeur importante. Tout cela fut remboursé avec quelques assignats, pour une somme insignifiante. Les minutes de mon grand'père, restées longtemps entre nos mains, donnèrent lieu, pendant plusieurs années, à des produits importants d'expéditions que de complaisants notaires signaient à notre profit; mais finalement il a fallu remettre ces minutes aux mains d'un notaire qui, plus tard, les a transmises, avec son titre, à mon neveu.

Mon enfance, mes études, mon adolescence.

J'étais le filleul de ma sœur aînée et ses soins caressants me la rendaient particulièrement chère. Mon père, mon ayeul étaient pleins d'indulgence; mais ma mère était beaucoup plus sévère.

Je n'ai que tardivement reconnu et apprécié tout ce que valait cette digne et respectable mère; elle était en ville un objet de vénération.

Mes premières années ont été celles d'un enfant gâté, un peu volontaire. A neuf ans, lorsque je savais lire et un peu griffonner, je fus envoyé comme externe au collège de La Châtre, dont M. Néboux, ayeul du docteur Néboux, de Paris, était le principal. Mes succès ne furent pas grands; je savais mal mes leçons; je n'avais nulle aptitude aux règles de la langue latine et on me traitait sans cesse de paresseux. Je suis bien obligé de reconnaître qu'on avait raison. On me grondait souvent à la maison; mon grand'père et ma sœur aînée prenaient pourtant mon parti; ils me parlaient raison et pendant quelque temps les études allaient mieux. Enfin arriva le tems où il fallait composer en versions sérieuses, qui exigaient de la réflexion, du jugement, du goût et j'eus là des succès qui causèrent une grande satisfaction dans ma famille; porté alors au premier rang, il me fallait souvent en descendre et subir l'humiliation d'être un des derniers en thèmes. J'étais laissé bien loin en arrière par des buses; mais c'étaient des sujets laborieux, que l'on répétait avec soin, tandis que j'étais abandonné à mes seules forces : mon père, fort occupé de l'exercice de sa profession, ne s'occupait jamais de mes devoirs.

Digitized by Google

J'allai ainsi jusque vers la fin de ma troisième, mais la révolution avait marché; les jeunes gens de la ville s'étaient, comme partout, enrôlés volontairement et l'esprit d'alors avait tellement séduit les jeunes têtes du collège, que nous faisions l'exercice, pendant nos récréations, avec des bâtons ou des triques. Le collège, presque désert, fut fermé et je restai alors attaché à l'étude de mon père. J'y travaillais peu : j'aimais mieux suivre les exercices militaires que mon frère ainé, ancien sergent-major du régiment d'Enguin, enseignait à ses amis. Il était commandant en second de la garde nationale, dont M. le marquis de Vilaine, maréchal de camp, était le colonel. J'avais une grande aptitude à ces exercices; je les enseignais à mon tour aux jeunes gens de mon âge; nous nous formâmes en une compagnie que l'on nomma l'*Espérance de la Patrie*. J'en fus le capitaine et je la dirigeais d'une manière remarquable lors des fréquentes cérémonies que les circonstances provoquaient.

Mon père, qui avait été sénéchal ou procureur fiscal des juridictions féodales dont le marquis de Vilaine avait été le seigneur, était demeuré conseil de cette maison; mon frère aîné était dans la bienveillante intimité de ce noble et haut personnage. Moi-même, dans mon extrême jeunesse, j'avais été souvent bercé sur les genoux de la marquise, et sans les malheurs, sans les crimes qui ont tout bouleversé, nous avions là une protection qui nous eût certainement été fort utile.

Parvenu à l'âge d'environ seize ans, je m'échappai un jour de la maison paternelle et, accompagné d'un nommé Lecamus, assez mauvais sujet, je me rendis à Châteauroux et je m'engageai a M. Aucapitaine, commandant dans le régiment d'Acquitaine, où servait mon frère cadet, alors en garnison à Longwy. Je reçus, pour mon engagement, 30 livres.

Je mentionne ici que mon frère aîné, engagé et racheté deux fois par mon père, était parti après un troisième engagement, pour rejoindre le régiment d'Enguin, sous les ordres de M. le comte de Montazet, du château de Plassac, mari d'une nièce du marquis de Vilaine. Mon frère cadet avait aussi été racheté deux fois d'engagements inconsidérés et avait rejoint le régiment d'Acquitaine, après un troisième engagement, contracté avec M. le capitaine de Boislinard.

Cela vous fera comprendre, mes chers enfants, comment, ayant la tête tournée par les excitations du tems et les exemples de mes frères, j'avais voulu aller à l'armée.

Digitized by Google

Le lendemain de cette équipée, comme je revenais avec ce Lecamus, qui s'était bien gardé de s'engager, nous rencontrâmes mon père et mon frère aîné qui, ayant su la direction que nous avions prise, couraient à Châteauroux, où ils pensaient me retrouver. Cette apparition me troubla, je m'attendais à une dure réprimande, à des reproches. Il n'en fut rien ! Mon père et mon frère me parlèrent avec une grande douceur; mais ils touchèrent mon cœur par des marques si vraies de l'affection, de l'intérêt qu'ils me portaient, que je dus me soumettre, non sans peine, au sacrifice qu'ils exigaient de moi. Je les suppliai avec instance et sans succès de me laisser partir. Mon père, qui savait qu'à raison de mon âge l'engagement que j'avais contracté était nul, en obtint facilement la remise, et il rendit à M. Aucapitaine les 30 francs que j'avais reçus et à peu près mangés. Le lendemain, on me conduisit chez M. le marquis de Vilaine, qui m'embrassa et me gronda doucement de ce coup de tête.

« Allons, mon cher enfant, me dit-il, ne faites plus de chagrin à votre famille. Vous voulez servir; c'est bien. Quand le moment sera venu, c'est moi qui me chargerai de votre avenir, » etc.

Force me fut donc de rentrer à l'étude de mon père; mais j'étais lié avec des oisifs, des viveurs et je m'abandonnai au jeu de billard où j'avais des succès, au jeu de la boule; ces exercices étaient suivis de collations dans des cabarets. Mon père hasardait bien quelques représentations, ma mère gémissait; mais les choses ne s'amélioraient pas. Cependant, je fus nommé, sous le prête-nom d'un cousin, qui signait pour moi, secrétaire d'un bureau de conciliation qui avait été formé près le tribunal de district. Cette place m'occupait utilement pour mon instruction et me procurait, avec les expéditions, environ trois cents francs. Je devins assidu aux travaux de l'étude; je donnai des soins à ma toilette; on m'invita aux bals de la bonne société et, prenant alors soin de mon avenir, je n'étais plus cité pour un mauvais sujet. Il faut bien dire aussi que les compagnons de mes dissipations, qui se trouvèrent de la réquisition des jeunes gens de dix-huit ans à vingt-cinq ans, étaient tous partis. J'échappai à cette levée extraordinaire d'hommes, parce que je n'avais, lors du décret de la Convention nationale, que dix-sept ans et dix mois.

Les événements du 10 août 1792 décidèrent M. le marquis de Vilaine à émigrer. Mon frère aîné voulait, malgré nos représen-

Digitized by Google

tations, le suivre en pays étranger, le marquis s'y opposa. C'était la plus haute marque d'affection qu'il pût nous donner; car il rendait bien vivement à la famille, et surtout à mon frère, le dévouement que nous lui portions. Ce digne et valeureux général est mort à la tête d'une légion d'émigrés qu'il avait formée sous le nom de légion de La Châtre.

Ces circonstances avaient transpiré et ameuté la canaille qui surgit partout, dans les moments critiques, contre mon père et mon frère. Le martire du Roi, qui souleva d'indignation et accabla de douleur tout ce que la France renfermait d'honnêtes gens, nous avait particulièrement consternés; mon père, menacé journellement dans sa liberté, se renferma dans son intérieur et s'occupa sérieusement de son cabinet. C'est aussi pendant ce tems d'épreuves que je travaillai assidûment, et les leçons de procédure que je reçus alors m'ont été bien utiles, lorsqu'il m'a fallu aborder le barreau.

La guerre de la Vendée, commencée avec un ensemble admirable le 13 mars 1793, avait grandi dans les plus menaçantes proportions. La prise de Saumur fut suivie de celle de Chinon. L'armée vendéenne menaçait Tours; ses chefs espéraient la conduire à Paris. Le directoire du département d'Indre-et-Loire demanda alors un secours au département de l'Indre. Le directoire de l'Indre ordonna la levée d'une compagnie de secours par district.

J'avais alors plus de dix-huit ans et j'aurais certainement été requis de marcher. Mon père, en homme de résolution et devinant mes intentions, me fit comprendre qu'il ne fallait pas attendre une mise en demeure. Nous allâmes au district offrir mes services, et on se réunit promptement à Châteauroux pour organiser le bataillon. La compagnie d'Issoudun, composée en partie de réquisitionnaires et de gens mariés, mais peu instruits, put avec peine trouver ses officiers. J'en fus nommé sergent-major-porte-drapeau. Pendant un séjour de quatre mois à Tours, qui était encombré de troupes, je n'eus aucune fatigue de service. Une seule fois, nous bivouaquâmes pendant vingt-quatre heures, tandis que l'on procédait à l'arrestation de cinq à six cents prétendus aristocrates. Je vivais dans l'intimité des officiers; je fréquentais le même café. On y jouait la poule aux corsets (assignat de cinq livres), et comme j'étais fort habile dans cet exercice, j'y trouvais des ressources plus que suffisantes pour me soutenir honorablement.

Digitized by Google

Au bout de quatre mois, arriva l'ordre de dissoudre le bataillon, de licencier tous ceux qui n'étaient pas de la réquisition de dix-huit à vingt-cinq ans et d'incorporer les autres. Le général Desclozeaux, chargé de cette opération, regrettait de me voir partir; il m'offrit une place de sous-lieutenant. J'avais grande envie de l'accepter; mais mon père, que j'avais consulté, s'y opposa formellement; je revins à mon étude.

Mon départ spontané dans le bataillon de secours, le récit de la conduite que j'y avais tenue, avaient un peu calmé les démagogues. On citait comme une action presque héroïque, de ma part, un acte qui, à le bien prendre, n'était qu'une infraction à la subordination : en voici les circonstances.

Un ancien militaire, dont je ne me rappelle pas le nom, avait quitté sa boutique de cordonnier, pour être capitaine de la compagnie du district d'Argenton. Il faisait le crâne et se permettait de sottes plaisanteries. Prétendant un jour que je tenais mal mon drapeau, il me traita de blanc-bec. J'avais bien un peu provoqué cette réponse en lui disant : « Soyez tranquille, devant l'ennemi je saurai le tenir et le défendre mieux que vous! » Mais le mot de blanc-bec me pesait sur le cœur. J'allai, après la revue, le provoquer en duel; il accepta; le combat eut lieu au sabre; je le désarmai et me trouvais maître de sa vie. « Allez, lui dis-je, vous êtes père de famille et je me tiens pour satisfait; voilà comment se conduisent les blancs-becs de mon espèce. » Il se le tint pour dit, malgré quelques simagrées pour recommencer un combat auquel les témoins s'opposaient. Par-dessus le marché, on le blâma d'avoir ôté ses épaulettes et d'avoir accepté un combat singulier avec son inférieur. Mais ce qui m'excusa, c'est qu'il passait pour l'insulteur. Du reste, cet acte de vigueur eut un bon effet parmi mes camarades et même aux yeux des officiers que je fréquentais.

La Convention, assiégée de difficultés, de périls, ayant à soutenir une guerre à mort avec la Vendée, les émigrés et les puissances étrangères, prenait les mesures les plus énergiques pour organiser les armées et leur procurer des munitions. Dans ce but, des ateliers de salpêtrerie durent être organisés partout. Un nommé Pouradier Duteil, prêtre marié, le père de celui que Mme Dudevant (George Sand) fit nommer, en 1848, procureur général à Bourges, avait reçu la commission d'inspecteur du district de La Châtre pour l'extraction du salpêtre; je fus nommé son adjoint, par la Société populaire, à

Digitized by Google

laquelle le directoire du district s'en était rapporté. Mes appointements étaient de trois livres par jour. Nous nous partageâmes le district, et j'organisai assez facilement, dans les communes de mon ressort, des ateliers de lessivage; mais lorsqu'il me fallut arriver à la distillation des eaux salpêtrées, au fourneau que j'avais fait construire à Sainte-Sévère, je n'obtins qu'une espèce d'eau bourbeuse, qui n'a pas dû être d'un grand secours pour les arsenaux.

Sur ces entrefaites, le 9 thermidor survint. Robespierre et sa clique payèrent de leurs têtes les crimes, les assassinats politiques dont ils avaient épouvanté la France. Les honnêtes gens respirèrent, et mon père qui, après ma campagne de Tours, avait écrit à M. Porcher de Richebourg, son voisin et son ami, alors conventionnel non régicide, reçut une lettre de ce représentant qui lui disait :

« Mon cher ami, je n'ai pu, lorsque tu m'as demandé de faire placer ton fils à Paris, songer à te satisfaire; mais je n'ai pas perdu un seul instant de vue l'objet qui te préoccupait. Je suis heureux de pouvoir te dire aujourd'hui que tu peux m'envoyer ton fils : il sera admis comme secrétaire commis, au Comité de législation, dont je viens d'être nommé président, aux appointements de deux mille francs. » Mon père m'ayant transmis cette bonne nouvelle, je laissai à un chef ouvrier la conduite de mon fourneau de Sainte-Sévère et j'allai embrasser mes parents, qui étaient bien contents. Deux ou trois jours après, je partis pour Paris, où j'arrivai au mois de fructidor an trois [*erreur : c'est an deux*] (*Août 1794*).

Mon séjour a Paris.

Événements dont j'ai été témoin ou auxquels j'ai pris part.

Par économie, j'avais fait à pied la route de La Châtre à Issoudun; je m'arrêtai deux jours chez ma sœur, et je continuai mon chemin à pied jusqu'à Vierzon, d'où je me rendis à Paris par des voitures.

M. Porcher de Richebourg, chez lequel je me présentai, me reçut de la manière la plus gracieuse. « Je vous ai fait préparer, me dit-il, un cabinet aux mansardes; vous y passerez votre premier mois, en mangeant à ma table. Ensuite vous pourvoirez à vos besoins; vous n'êtes pas mis comme il faut. Avant d'entrer au Comité, changez ce costume, un peu trop provincial; mon

Digitized by Google

tailleur vous attendra pour le paiement. » Je voulus bien faire quelque façon avant d'accepter; mais il me ferma la bouche en disant : « J'ai mandé à votre père que cela serait ainsi : vous n'êtes pas riche et vous resterez ici. »

Mr Porcher de Richebourg avait été reçu docteur en médecine à la faculté de Montpellier; mais il n'avait jamais exercé que pour quelques pauvres. Il avait, avant la révolution, occupé la place de subdélégué de l'intendant (espèce de sous-préfet) et celle d'entreposeur des tabacs; mais à l'organisation des tribunaux de district, en 1790, il devint commissaire du gouvernement. Il avait étudié avec mon père. Nous demeurions porte à porte et les dames Delaronde, sa belle-mère et ses deux belles-sœurs, étaient excellentes pour mes sœurs. Je me rappelle surtout Mlle Brigite Delaronde, qui était bien gentille et que j'embrassais avec grand plaisir. Mme de Richebourg était morte jeune, laissant un fils un peu moins âgé que moi.

Lors de la convocation des électeurs, en septembre 1792, ils furent appelés à nommer une Convention nationale qui devait être composée de 750 députés. M. de Richebourg, qui affichait des opinions très avancées, fut nommé membre de la Convention. Il prit part au procès du Roi, et vota pour une détention temporaire. Il pensa, un peu plus tard, payer cher cet acte de courage et de probité politique. Fort lié avec Lanjuinais et les Girondins, mais prudent et même un peu pusillanime, il s'effaça de manière à rester dans l'oubli. C'est à raison de cette position circonspecte à l'excès, qu'il avait négligé ou plutôt qu'il s'était abstenu de répondre à mon père, tant qu'il avait eu à redouter la terrible et expéditive justice des montagnards.

J'aurai souvent à parler de ce personnage, qui a été pour moi de la plus touchante bonté; aussi n'ai-je jamais trahi l'affectueuse reconnaissance que je lui devais. Son jeune fils devint pour moi un objet de tendres égards et je l'aidais souvent pour ses devoirs.

Grâce à mon protecteur, je fus placé dans la division judiciaire du Comité de législation. Il n'y avait pas alors de ministres. C'étaient les Comités de la Convention nationale qui en avaient usurpé les fonctions, lorsque, le 21 septembre 1792, l'assemblée avait aboli la royauté et décrété la république. On appelait notamment Comités de gouvernement, les Comités de salut public, de sûreté générale et de législation. Les membres de ces Comités se réunissaient fréquemment en Conseil de gou-

Digitized by Google

vernement toutes les fois qu'il s'agissait de quelque grande mesure générale.

J'avais pour chef de division M. Poussielgue. Cette division comprenait l'organisation et l'administration de la justice. Le chef du bureau d'administration était M. Déléguille, ancien professeur au collège où avait été élevé Napoléon Bonaparte. Le sous-chef, sous lequel je fus placé, comme expéditionnaire, était M. Guyot-Desherbières (*sic*), homme de science, qui avait la correspondance avec les officiers du ministère près les tribunaux de district. Autant que je puis m'en rappeler, ces officiers, en général, n'étaient pas forts, car il fallait souvent les rappeler aux dispositions de la loi du 10 août 1792, concernant la nouvelle organisation judiciaire et aux règles de la compétence. M. Locré, secrétaire général du Comité, me prit en amitié et me désigna, certainement à la prière de M. de Richebourg, pour l'un des dix secrétaires-commis des séances du Comité. Un jour, par chaque décade, était assigné à chacun. C'était une grande faveur, parce que ces réunions offraient le plus haut intérêt. Un employé supérieur tenait la plume et était spécialement chargé de la rédaction des procès verbaux; mais le commis qu'il avait sous ses ordres, à chaque séance, devait aussi tenir des notes des discussions, en rendre compte le lendemain. et si, pendant la séance, il y avait nécessité d'avoir des lois, des pièces, des renseignements, le commis de service allait les chercher. Chacun des dix secrétaires adjoints avait en outre une carte qui lui permettait d'entrer dans la salle des séances de la Convention nationale, pour y porter des pièces au président ou pour tout autre besoin du service. J'ai bien souvent, comme on le verra, assisté aux brûlantes discussions de la Convention; mais je ne me rappelle pas d'y avoir jamais été pour le besoin d'un service.

Lorsque, pour la première fois, je fus admis à une séance du Comité, elle était présidée par Cambacérès; il avait succédé à M. de Richebourg, par suite de l'élection mensuelle. Je vis là Merlin de Douai, Berlier, Pons de Verdun, Oudot, Cavaignac (le père du général), Eschassériaux l'aîné, etc.

Le Comité s'occupa, ce jour-là, d'une foule de demandes en radiation, formées par des émigrés. A cette époque, deux mois environ après la chûte de Robespierre, les idées étaient à la réaction; l'opinion publique était exigeante; les membres du Comité le sentaient; mais plusieurs résistaient à cette tendance.

Digitized by Google

Ils suspectaient, sous le moindre prétexte, les pièces produites qui étaient, la plupart du temps, je le crois bien, l'œuvre de la complaisance. Cependant, une majorité, où figurait constamment mon digne patron, accordait presque toujours les radiations demandées. On ne peut s'imaginer les séductions dont étaient entourés les membres du Comité. Madame Pezet de Corval, femme divine d'un notaire, qui habitait la rue du Four-Saint-Honoré, faisait de fréquentes visites à M. de Richebourg chargé du rapport d'une demande qui intéressait un de ses oncles. Elle me vit un jour au bureau du rapporteur, dont j'étais devenu le secrétaire intime, au point que j'étais initié même dans ses bonnes fortunes. La belle solliciteuse crut, sans doute, que je pourrais lui être utile; elle m'invita à une soirée de musique et fut fort aimable pour moi. Un peu plus tard, par le conseil de mon patron, j'allais chaque soir travailler à l'étude et faire quelques expéditions des actes parfaitement rédigés par M. Pezet de Corval; car, sachant que j'allais là uniquement pour m'instruire, on me choisissait les conventions les plus sérieuses. Je ne pus néanmoins continuer longtems ce surcroît de travail, parce qu'il me privait de spectacle, où je voulais aller souvent. Le matin, j'étais à la disposition de M. de Richebourg, quand il avait besoin de moi. Il lui était bien facile de me faire appeler, car je m'étais, au bout de mon mois de faveur, logé en face de son hôtel, rue du Doyenné.

Le Comité siégeait, lors de mon arrivée, au palais des Tuileries, pavillon Marsan; mais il fut bientôt établi à l'hôtel Coigny, sur le Carouzel. La Convention nationale tenait ses séances aux Tuileries. Le Carouzel était encombré de bâtiments et rien ne le séparait du palais des Tuileries. Tout cela est maintenant changé, puisque rien ne sépare plus les deux palais du Louvre et des Tuileries.

MM. Deléguille et Guyot-Desherbières étaient parfaits pour moi. J'avais de la vivacité, je détestais les terroristes, et ils aimaient à me faire jaser. Je m'étais particulièrement lié avec un jeune homme de Joigny et un nommé Desgenettes, de la Palisse, mes collaborateurs. Chacun déjeunait économiquement chez soi, mais nous dînions ordinairement ensemble, dans un petit restaurant de la rue Froimanteau, et de là, nous nous permettions quelquefois la demi-tasse de café, mais très souvent le spectacle. Nous n'avions, il est vrai, qu'un traitement de 166 francs par mois, en assignats; mais alors, notre dîner, très passable, ne

Digitized by Google

coûtait pas plus de trente-trois sous. Le parterre du théâtre de la République, où nous pouvions admirer Molé, Fleury, Contat, Mars cadette, Monvel, Talma, les Baptiste frères, Mlles Raucourt, Desbrosses, Dugazon, etc., ne nous coûtait que trente sous; les autres théâtres étaient dans la même proportion. Là, nous faisions chanter le *Réveil du peuple,* chant de réaction sauvage, provoquant au meurtre des terroristes, et qui a produit, dans le Midi, d'horribles excès. Près du théâtre de la Montansier, au Palais Royal, dans le local occupé maintenant par le restaurant Véfour, il y avait un café qui n'était qu'une espèce de club. Là s'assemblait la jeunesse dorée, composée de tous les enfants des victimes de la terreur, et, aux excitations de Martainville, Richer-Sérizy, Lacretelle jeune et autres orateurs, on se livrait, contre les terroristes, aux plus fougueuses menaces.

Le Réveil du peuple se terminait originairement par le couplet que voici :

Représentants d'un peuple juste,
O vous, législateurs humains,
De qui la contenance auguste
Fait pâlir nos vils assassins!
Suivez le cours de votre gloire,
Vos noms, chers à l'humanité,
Volent au temple de mémoire,
Au sein de l'immortalité.

Comme on ne trouvait pas que la Convention fût assez sévère contre les terroristes, on substitua au couplet d'éloges celui que je place ensuite :

Représentants d'un peuple bête,
Vous, législateurs inhumains,
Vous ne nous coupez plus la tête,
Vous nous faites mourir de faim!
Suivez le cours de la rivière,
Depuis Paris jusqu'à Saint-Clou;
Jamais, pour le bien de la terre,
Vous n'aurez fait un si beau coup!

Paris était, dans l'hiver de 1794 à 1795, livré à une horrible famine. Chaque individu était taxé à deux onces de pain par jour... et quel pain! Encore fallait-il faire queue chez les boulangers. Le portier prenait ordinairement mon pain et je trou-

Digitized by Google

vais moyen de déjeuner passablement chez moi. Mais au dîner, on nous servait, en guise de pain, des pommes de terre qu'il fallait manger avec la viande, qui, heureusement, ne manquait pas. Nous disions en plaisantant, qu'on nous servait du chat, pour civet de lapin, mais nous ne croyions pas à cette substitution.

Dans les bureaux du Comité, personne ne se gênait pour déblatérer contre les terroristes, et nous parvînmes à faire chasser quelques vieux jacobins compromis, qui avaient échappé à une première épuration.

Un journal de Fréron, intitulé l'*Écho du peuple* enflammait les jeunes têtes. Un soir, mes amis et moi, qui assistions assez souvent (*sic*) au café du Palais Royal, que l'on appelait, je crois, café de Chartres, nous trouvâmes, dans le jardin du palais, cinq à six mille jeunes gens, parmi lesquels, par parenthèse, il y avait des gens de 50 à 60 ans. Il s'agissait d'aller démolir un tombeau élevé à l'horrible Marat, sur la place du Carouzel. Ce tombeau, dans lequel brûlait jour et nuit une lampe sépulcrale, était toujours gardé par une sentinelle. Nous suivîmes ce rassemblement, en tête duquel on portait, sur un brancard un mannequin coiffé d'un bonnet rouge ; il avait à la main un verre de sang et dans les plis de sa chemise un portefeuille et un poignard. On poussa droit au tombeau de Marat, qui fut promptement démoli. De là on fut devant la façade des Tuileries, où on coupa au mannequin, en guise d'amende honorable, le poignet droit. On alla ensuite brûler le mannequin dans la cour des Jacobins, et ses cendres, recueillies dans un pot de nuit, furent portées à l'égout Montmartre, au haut duquel fut planté un poteau portant cette inscription :

Les massacres du 2 septembre
Immortalisèrent mon nom,
Mon urne fut un pot de chambre
Et cet égout mon Panthéon.

Cette scène émut vivement les comités de gouvernement; le comité de Sûreté générale mit en liberté une foule de gens qui avaient été arrêtés à la suite des événements de thermidor, et il devint évident qu'on voulait résister à la réaction.

J'ai dit que j'assistais fréquemment aux séances de la Convention; cela arriva surtout au printemps de 1795, époque à laquelle M. de Richebourg était en mission dans le Loiret. J'allais

Digitized by Google

chaque jour prendre les distributions auxquelles chaque député avait droit, et j'entrais dans la salle de l'assemblée, me plaçant sur l'une des banquettes du côté droit, qui étaient à peu près vides, car pas un député n'y siégeait, tous occupaient le côté gauche, et par force, faute d'espace, quelques banquettes du centre. Là j'étais témoin de discussions violentes. Tout le monde se tutoyait et la politesse était souvent négligée. Il y avait surtout un nommé Duhem, pauvre orateur, qui montait sans cesse à la tribune où il insultait tout le monde et recevait les plus vives apostrophes. Il y eut, au mois de germinal, quelques mouvements révolutionnaires; les Jacobins avaient rouvert leur club et Billaud-Varennes y avait tenu les discours les plus incendiaires. On citait surtout cette phrase : « Le lion n'est pas mort, quoiqu'il dort, et l'instant où il se réveille est celui où il déchire sans pitié ses ennemis. » A cette occasion, les comités de gouvernement prirent quelques mesures vigoureuses. L'antre des Jacobins fut fermé et les sections de Paris, au nombre de 48, adroitement intéressées au succès des vues des comités, vinrent successivement faire remise à la Convention des canons qu'on leur avait distribués pendant le régime de la terreur. C'est Legendre, boucher de Paris, qui était président de la Convention. Il répondait à chaque députation qui venait pérorer à la barre, par des phrases courtes, énergiques, imagées qui personnellement me causèrent autant de surprise que de satisfaction. Elles étaient toujours suivies de chaleureux applaudissements. Je me souviens surtout de la réponse qu'il fit à la députation de la section de la Butte-Saint-Roch, qui avait fait allusion au discours que Billaud-Varennes avait prononcé aux Jacobins : « Citoyens de la Butte de Saint-Roch, dit-il, la Convention vous remercie de l'hommage que vous venez de lui faire de vos canons; vous n'en avez plus besoin. Le gouvernement a la force et la volonté de protéger les honnêtes gens. Dédaignez de vaines menaces et retournez paisiblement à vos travaux; nous tenons le lion par la crinière et nous ne le laisserons pas échapper. » (Tonnerre d'applaudissements.)

Peu de temps après mon arrivée à Paris, la Convention avait mis en accusation Carrier, Pinard et Grandmaison, pour les noyades et les assassinats qu'ils avaient commis à Nantes. Je suivis assez assiduement les séances où Carrier, vivement attaqué, essaya de se défendre. C'était un homme long, à la figure blême, osseuse, portant encore les cheveux plats des

Digitized by Google

Jacobins. Ses explications soulevaient des tempêtes. Le tribunal spécial devant lequel ces scélérats furent renvoyés les condamna promptement à mort. Je voulus assister à leur exécution, sur la place de Grève, devant l'Hôtel de Ville; il y avait foule. Pinard et Grandmaison furent exécutés les premiers. Carrier, amené à son tour devant l'instrument du supplice, y parut d'une pâleur mortelle. Je fus saisi dans ce moment, non par pitié sans doute, mais par une expression indéfinissable, d'une défaillance qui m'eût jeté par terre, si je n'avais été soutenu par les personnes qui m'entouraient; je ne vis pas tomber cette troisième tête et j'eus besoin de détourner les yeux de l'échafaud et de m'appuyer sur un brave homme pour reprendre mes sens. C'est la seule exécution que j'aie vue; mais j'ai vu passer sur le pont au Change les 16 membres du tribunal révolutionnaire et Fouquier-Tinville, qui en avait été l'accusateur public. Ces monstres, qui avaient envoyé des victimes par milliers à l'échafaud, allaient à leur tour subir la peine qu'ils avaient si odieusement encourue. Ils furent tous guillotinés; mais je n'eus pas la curiosité de voir ce lugubre spectacle. Lors de leur passage, la foule les insultait; quelques-uns montraient de l'audace; Fouquier-Tinville disait : « Peuple, tu perds tes meilleurs amis! » la pluspart étaient attérés... il y avait de quoi.

Il y eut encore à la Convention des débats tout à fait dramatiques, sur la dénonciation qu'avait faite, à la tribune et dans la presse, Lecointre-Puyraveau contre Collot d'Herbois, Billaud-Varennes et deux autres membres du comité de salut public dont les noms me fuient. Ils eurent à se défendre de la mise en accusation portée contre eux, et ils le firent avec habileté. L'un d'eux, député du midi, avait une éloquence véritable; c'est lui, qui, sous la terreur, colorait dans un langage brillant les plus épouvantables attentats; son nom me revient : c'était Barrère de Vieuzac. Ils furent mis en accusation, condamnés à la déportation et conduits à Synnamarie (*sic*). Collot d'Herbois avait commis des horreurs à Lyon, où jadis il avait été comédien et sifflé; mais les idées de vengeance avaient fait place à des sentiments plus doux.

Le parti jacobin espérait pourtant trouver une occasion de se relever de son abaissement et de se venger; aussi ne négligeait-il aucune circonstance d'agiter le peuple. La pénurie des subsistances, qu'il présentait comme le résultat des manœuvres de l'aristocratie et de la complicité de la majorité corrompue des comités de gouvernement, lui fournissait de terribles arguments près d'un

Digitized by Google

peuple affamé; aussi put-il facilement ameuter, le premier prairial an IV [lisez : an III], les bandits des faubourgs et les amener, en armes, canons et mèches allumées, sur la place du Carouzel, en face du Palais des Tuileries. Les canons braqués sur la salle des séances, les factieux se portèrent en masse pour présenter une pétition. On refusa de les admettre. Le député Ferraud se transporta à la porte de l'assemblée pour défendre l'entrée; il fut atteint d'un coup de pique, et les premiers scélérats qui forcèrent la porte lui tranchèrent la tête. Bientôt, ils envahirent toute la salle et promenèrent la tête du malheureux Ferraud au bout d'une pique. On a dit et imprimé bien des fois que cette tête avait été présentée à Boissy d'Anglas, président, qui avait gardé son sang-froid et sa dignité. Je n'étais pas à cette scène infâme; mais nous en fûmes promptement informés dans les bureaux du comité, alors établis à l'hôtel Coigny, au Carouzel.

Personne ne parla dans le moment de cette circonstance. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet affreux assassinat fut une cause bien naturelle de la suspension de la séance; la majeure partie des députés se retira; les factieux eux-mêmes revinrent sur la place ou furent chassés par les grenadiers de la Convention. Mais un peu plus tard, la séance reprit. J'y étais alors. Les factieux, toujours sur la place, demandaient à lire à la barre leur séditieuse pétition et ils menaçaient de faire usage des bombes et des canons pointés sur la salle de l'assemblée. La Convention, dans cette perplexité, décréta que quatre de ses membres se transporteraient près des factieux et essayeraient de les ramener à l'obéissance, à la raison. A l'instant on désigna MM. Barras, Bourdon de l'Oise, Goupilleau de Fontenay et de Richebourg. Lorsque je vis sortir ces députés, je m'approchai de mon patron et je le suivis sur la place. Ces messieurs firent des efforts inutiles pour déterminer les chefs de l'insurrection à se retirer; toutefois, ils consentirent à se présenter au nombre de 15 seulement à la barre de la Convention pour y développer leurs plaintes et leurs demandes. Ils furent admis et lurent la pétition la plus incendiaire. Après avoir peint en termes énergiques, malheureusement trop fondés, la détresse du peuple, ils demandèrent des visites domiciliaires chez les fermiers, les aristocrates, la mort des accapareurs, l'élargissement des patriotes, c'est-à-dire des terroristes, etc., etc. Boissy d'Anglas n'était certes pas alors au fauteuil; c'est Gossuin qui présidait. Il répondit avec dignité et fermeté. Voici à peu près dans quel sens :

Digitized by Google

« Citoyens, la Convention Nationale déplore plus que qui que ce soit les cruelles privations qui pèsent sur tout le monde. Elle s'applique chaque jour, vous devez le savoir, avec le plus sincère dévouement, à assurer l'approvisionnement de la capitale. Ces mouvements populaires, qui portent une si grave atteinte aux lois et à la tranquillité publique, inquiètent ceux qui pourraient le plus efficacement pourvoir à nos besoins. Prenez confiance dans notre résolution de faire à tout prix cesser la détresse dont vous vous plaignez avec raison. Retournez à vos travaux et laissez les mandataires du peuple libres de s'occuper sans retard de leurs devoirs les plus sacrés. » Plusieurs députés applaudissent; d'autres demandent, pour l'orateur, l'accolade fraternelle; mais le président dit : « La séance est levée. » Chacun alors se retira et vite je rejoignis mon patron, qui sortit du côté du pavillon de Flore. Nous fûmes rejoints par Bourdon de l'Oise, qui, fort signalé à la haine des factieux, crut prudent de ne pas retourner chez lui. Nous arrivâmes sans encombre rue Saint-Dominique-Saint-Germain, où M. de Richebourg était allé demeurer depuis peu. Il était presque nuit close lorsque nous entrâmes chez M. de Richebourg. La conversation de ces messieurs témoignait d'une grande inquiétude sur les suites de l'insurrection. Sur les dix heures, je leur fis grand plaisir en leur proposant d'aller voir ce qui se passait vers les Tuileries. Lorsque j'y arrivai, la place du Carouzel était encore encombrée de monde; mais personne n'y était en armes, sauf les sentinelles des grenadiers de la Convention et les patrouilles qui tâchaient de disperser les rassemblements. A l'aide de ma carte, il m'eût été facile d'entrer à la salle des séances de la Convention qui était illuminée ; mais j'aimai mieux aller aux tribunes publiques, pour prendre des renseignements. A mon entrée, je sus que peu d'instants auparavant, Legendre, membre du Comité de sûreté générale, était venu à la tête de la section de la Butte des Moulins, et que, tambour battant et la bayonnette en avant, il avait forcé les factieux à évacuer la salle. Déja grand nombre de députés prenaient leurs sièges. Bien vite je courus à la rue Saint-Dominique et, sur mon récit, MM. de Richebourg et Bourdon de l'Oise vinrent à la séance. J'y assistai aussi, sur une banquette du côté droit, où j'allai m'asseoir comme de coutume.

Là, il fut rapporté qu'après la séance levée par Gossuin, les factieux, protégés par quelques démagogues de l'assemblée,

Digitized by Google

avaient continué la délibération. Prieur de la Marne avait occupé le fauteuil de la présidence; Goujon, Romme, Bourbotte et Soubrany avaient pris les sièges des secrétaires; des décrets infâmes avaient été rendus; les membres des comités de gouvernement étaient mis hors la loi; toutes les mesures inquisitoriales réclamées par la députation factieuse à laquelle Gossuin avait, quelques instants plus tôt, si dignement répondu, avaient été adoptées; le maximum était rétabli, etc. C'est au milieu de ces criminelles manœuvres que Legendre était intervenu.

La Convention décida d'abord qu'il n'y avait pas lieu à délibérer sur les prétendus décrets qu'avaient rendus quelques factieux, au milieu des vociférations des assassins du brave député Ferraud. Puis, sur la proposition d'un membre, Prieur de la Marne, Goujon, Bourbotte, Romme et Soubrany, qui avaient occupé le bureau, furent mis hors la loi, ainsi que le chef d'artillerie qui avait toute la journée menacé la Convention des boulets rouges et des bombes braqués sur elle.

Le lendemain, Prieur de la Marne et les quatre secrétaires furent guillotinés; le chef d'artillerie qui, disait-on, était un noir, ne put être arrêté que le 3 prairial et on le conduisit à la place de Grève pour être exécuté; mais le peuple des faubourgs s'était porté là et délivra le condamné.

La Convention, informée de cet attentat, décréta que le siège serait fait du faubourg Saint-Antoine et que la remise du condamné serait réclamée sous les plus rigoureuses peines. A cet effet, Barras et Goupilleau de Fontenay furent chargés de diriger les troupes. En effet, le lendemain, 4 prairial, les commissaires de la Convention Nationale, à la tête des troupes, se rendirent au faubourg Saint-Antoine, qu'ils trouvèrent dépavé, barricadé. Quelques coups de canon furent tirés, et la Convention, soutenue alors de l'assentiment de tous les honnêtes gens, était déterminée à poursuivre la répression de la révolte avec la plus grande rigueur. Mais l'artilleur fut livré, ainsi que ceux qui avaient dirigé la veille l'enlèvement de ce condamné à la place de Grève. Ce dernier fut immédiatement supplicié, et et dès lors la tranquillité fut assurée, pour un temps du moins.

Lors du procès des Girondins, 73 députés, menacés du sort de ceux-ci et dont l'arrestation avait été ordonnée, étaient parvenus à se mettre en sûreté. Ils revinrent à la Convention, où on s'occupait d'une nouvelle Constitution. J'étais à l'une des séances, lorsque Lanjuinais, récemment de retour de son exil,

Digitized by Google

parla, pour la première fois, de la nécessité de concentrer le pouvoir exécutif et de le séparer du pouvoir législatif; mais on jurait encore haine à la Royauté et personne n'eût osé en proposer le rétablissement. La Constitution fut décrétée et on l'a constamment nommée la Constitution de l'an III. Il devait y avoir cinq directeurs, chargés du pouvoir exécutif qu'ils exerceraient par des ministres de leur choix. Le pouvoir législatif se composait d'un Corps Législatif de 500 membres et du Conseil des anciens formé de 250 membres. Les tribunaux de district furent supprimés et remplacés par un tribunal unique, au chef-lieu de chaque département. L'administration était exercée par des administrateurs de département, ayant près d'eux un procureur général syndic; dans chaque canton, il y avait un président, et un adjoint dans chaque commune; ceux-ci se réunissaient au besoin au chef-lieu de canton, où il y avait un commissaire du gouvernement, soldé. Mais la Convention, qui revenait par ses tendances, à ses instincts révolutionnaires, était dépopularisée; elle le sentait et voulait à tout prix rester au pouvoir. Aussi décréta-t-elle, les 5 et 13 fructidor an III, qu'elle ne serait renouvelée que par tiers et que le Conseil des Cinq-Cents et celui des Anciens seraient formés des deux tiers restant et des députés à élire. Cela souleva, parmi les honnêtes gens surtout, une formidable opposition; on s'agitait dans les sections de Paris, on protestait contre les décrets, et à la section Lepelletier on en vint à les brûler sur la place publique.

A cette époque M. de Richebourg était en mission en Normandie. J'avais, par sa protection, obtenu pour mon frère cadet, alors sous-lieutenant à l'armée d'Italie, une place de même grade, dans une légion de police qui allait se former à Paris. Il m'était arrivé depuis quelques jours, et logeait avec moi. Les assignats étaient successivement tombés dans une grande dépréciation, les employés pères de famille ne pouvaient vivre ni s'habiller. La Convention nous fit donner des bons pour avoir des draps, des denrées en riz, huile, etc. Quant à moi je n'étais pas trop malheureux; j'avais fait la connaissance d'un nommé Félix Hacquin; c'était le fils d'un brave homme, ancien receveur des rentes, qui s'occupait de négociations à une espèce de bourse qui se tenait au Palais Royal, près le passage du Péron (*sic*). Il achetait ou vendait de l'or pour des assignats. Mon frère aîné et mon beau-frère m'envoyèrent des valeurs, pour lesquelles je fis aussi des négociations fructueuses; j'achetais,

Digitized by Google

de quelques employés des comités, des bons de fournitures, qui n'étaient pas exigibles sur-le-champ et il suffisait de les garder quelques jours pour réaliser de beaux bénéfices. Enfin, mon frère recevait en nature des rations que nous crûmes devoir utiliser en vivant chez nous. Dans mon amour des spéculations et encouragé par mes succès, je m'avisai de vendre une certaine quantité de farine à compte de laquelle je reçus 10.000 francs en assignats. J'obtins un congé de dix jours pour aller dans ma famille; mais mon but était de m'occuper de la livraison de la farine. Mon beau-frère Jouerme, que je vis à Issoudun, me dit qu'il risquerait sa vie s'il avait l'imprudence d'envoyer un sac de farine au dehors; la famine était partout. Mon père, mon frère aîné m'en dirent autant et ils me firent sentir mon imprudence. Quelques jours plus tard, je repris la route de Paris, dans une carriole que conduisait mon frère. Nous partîmes tard de La Châtre, et nous étions près de Châteauroux, lorsque nous vîmes devant nous deux hommes armés de longues perches et deux autres sortir d'un fossé pour les rejoindre. Mon frère sauta rapidement à terre, et dit à un jeune homme qui voyageait avec nous : « Lainé, donne-moi mon sabre! » Puis il intima aux gens qui semblaient vouloir nous barrer la route de passer au large. Ils le firent en grommelant et nous passâmes. Mais nous crûmes bien que ces gens-là avaient été épouvantés en entendant plusieurs voix, et que si la carriole eût été sous la conduite d'un seul, elle aurait été attaquée. Nous arrivâmes sans encombre à Paris, le 9 ou le 10 vendémiaire an IV (vers le 1er octobre 1794) *(Erreur matérielle; c'est 1795)*.

Journée du 13 vendémiaire an IV. — L'agitation des sections s'était beaucoup accrue; on voulait empêcher la Convention de se perpétuer au pouvoir. La section Lepelletier était à la tête du mouvement; elle siégeait près le théâtre Feydeau, au bout de la rue Vivienne, à peu près au lieu où la Bourse a été bâtie.

Là, Richer-Sérizy, Lacretelle jeune, Martainville et quelques autres rédacteurs de journaux, pleins d'audace et d'énergie, réchauffaient les esprits et poussaient à une insurrection dont ils donnèrent le signal, le 13 vendémiaire. Mon frère aîné était parti la veille, après avoir rendu à mon acheteur de farine, qui fut fort mécontent, les 10.000 francs d'assignats que j'avais reçus.

Dès le matin, le rappel battit dans toutes les sections, et cette fois, ce n'était pas la canaille qui y répondait; tout ce que Paris

Digitized by Google

renfermait de gens bien posés se prononçait ouvertement contre les décrets des 5 et 13 fructidor. On aura une idée de ce qu'était Paris, quand on saura que sur 225 employés du Comité de législation, 219 ne parurent pas à leurs places le 13 vendémiaire. Aussi la Convention, qui n'ignorait pas combien les fonctionnaires lui étaient opposés et prévoyant l'insurrection, avait-elle décrété que tout employé du gouvernement convaincu d'avoir pris les armes contre elle, serait condamné à vingt-quatre années de fers. Je ne fus nullement arrêté par cette menace. Je résistai à une circonstance bien autrement imposante à mes yeux; mon frère, au moment où, armé de mon fusil, j'allais me rendre à ma section, se jeta à mon cou, en me suppliant de rester chez moi. « Mon devoir, me disait-il, m'appelle à la Convention; veux-tu que j'aille me battre contre toi? » Je l'embrassai en pleurant, mais je tins bon, tant j'avais la tête montée. « Eh bien, me dit-il, je cours risque de perdre ma place, je te la dois, et t'en fais le sacrifice! » Je me rendis donc à la section des Tuileries, qui siégeait rue Saint-Nicaise, rue détruite maintenant, qui débouchait au midi, sur la place du Carouzel, et au nord, dans la rue Saint-Honoré.

On était déjà en délibération dans une salle du premier étage au-dessus du corps de garde de la section. Il y avait un maître bottier, dont le nom me fuit, qui pérorait avec chaleur. Ses phrases courtes, énergiques, avaient de l'effet. Il raconta qu'il venait de la section Lepelletier, où on avait résolu d'arrêter les courriers; on avait envoyé à Vincennes pour avoir des canons; ils avaient été refusés; mais au moins on avait arrêté ceux que la Convention avait voulu en tirer. Il était alors neuf à dix heures du matin. Les sentinelles étaient relevées tranquillement et les communications étaient libres partout, sauf sur la place du Carouzel, qui était garnie de troupes. La Convention avait fait mettre en liberté et appelé à son secours environ 1.200 terroristes. On a dit que Bonaparte était parmi eux; je n'ai aucune certitude à ce sujet. Mais pendant que le temps s'écoulait, sans autre résultat que l'arrestation dans les rues ou aux barrières de quelques courriers, le général Bonaparte, mis à la tête des forces conventionnelles, faisait hérisser de canons le jardin de l'Infante au Louvre, l'ouverture du Pont-Neuf, celle du Pont-Royal et toutes les rues aboutissant aux Tuileries. Sur le Carouzel, à l'ouverture de la rue Saint-Nicaise et à moins de soixante mètres de notre corps de garde, deux pièces de canon chargées à mitraille,

Digitized by Google

avaient été placées dès le matin. Sur les quatre heures, nous n'étions pas plus d'une centaine à la section. Une compagnie nombreuse avait été envoyée dans la cour du manège, pour surveiller et retenir un grand nombre de représentants qui étaient à dîner chez le restaurateur Venua. Deux commissaires, qui avaient été envoyés à la section Lepelletier pour savoir enfin quelles mesures avaient été prises et quels succès on devait en espérer, rendaient compte de leur mission. Ils annonçaient de bonnes nouvelles, lorsqu'un coup de canon, tiré dans la rue de l'Échelle à laquelle l'hôtel de la section communiquait, vint mettre fin à la séance. Un cri : « Aux armes! » fut unanimement poussé, et en un instant nous étions en bataille dans la cour. Ordre fut donné de marcher; mais les trois ou quatre premiers rangs de notre faible colonne avaient à peine débouché dans la rue Saint-Nicaise, qu'un coup de canon fut tiré du Carouzel. Trois hommes, grièvement blessés par la mitraille, furent rentrés et nous fermâmes le portail de l'hôtel. On sut que ce coup de canon et deux autres qui suivirent n'étaient pas précisément dirigés sur nous; on avait tiré sur un bataillon qu passait dans la rue Saint-Honoré, pour commencer l'attaque de la Convention.

J'étais à peine à deux rangs de ceux des nôtres qui furent mitraillés. Le combat prit dès lors de graves proportions; quatre sections du faubourg Saint-Germain furent écrasées sur le quai Malaquais par les canons du jardin de l'Infante au Louvre. Le canon grondait tout autour de nous. D'intrépides jeunes gens, retranchés dans l'église Saint-Roch, se succédaient sur les marches de l'édifice et répondaient par une fusillade soutenue aux meurtrières décharges de l'artillerie, qui de la rue de l'Échelle, les décimait. Le combat dura environ deux heures; après quoi on n'entendait plus que quelques coups de canon dans le lointain et des coups de fusil sur ceux qui, n'ayant pas le mot de passe, avaient l'imprudence de se hasarder dans les rues. Au fort du combat, plusieurs négociants de la rue Saint-Denis étaient parvenus, je ne sais trop comment, à pénétrer dans notre section, par la porte de la rue de l'Echelle. Il paraît que, dans une vigoureuse attaque ils avaient fait reculer une première batterie, mais une seconde ligne subitement découverte les avait écrasés. Le mot de passe adopté était : *Convention*; tous ceux qui au cri de *Qui vive?* ne répondaient pas ainsi étaient indignement fusillés.

Sur les onze heures du soir, notre corps de garde, devant lequel

Digitized by Google

il n'y avait pas eu de sentinelle depuis le commencement du combat, fut pris par les grenadiers de la Convention.

J'étais alors dans la salle au-dessus, avec une trentaine de sectionnaires, et nous nous y tenions en grand silence; mais, n'ayant pas mangé depuis neuf heures du matin, j'éprouvais un grand besoin. Je descendis chez le concierge de l'hôtel, et je lui demandai en grâce un petit morceau de pain : « Je vous le rendrai au double demain, soyez-en sûr, si je puis m'échapper d'ici, car j'ai chez moi un pain de six livres que m'a donné un boulanger, en échange d'un peu de farine, que mon père m'a envoyé en l'étiquetant : Caisse de livres (ce qui était vrai); il me doit encore quelques pains. » Ce pauvre brave homme eut pitié de moi et il me donna un morceau de gros pain que j'eus bientôt avalé. En causant, j'eus occasion de lui dire que j'étais du pays de M. Thabaud Bussière, député de l'Indre, qu'il connaissait, parce qu'il habitait près de l'hôtel : « Gardez-vous bien d'aller chez lui, me dit-il, c'est un des plus furieux de la Convention. Où demeurez-vous? — Dans la rue du Doyenné. — Dame, mon neveu doit aller demain à l'hôtel d'Elbœuf panser des chevaux. Si vous voulez prendre une blouse de toile et le suivre, vous trouverez une porte de derrière qui donne dans le cul-de-sac du Doyenné et vous serez bientôt dans votre rue, qui y touche. » Je le remerciai avec une grande effusion de reconnaissance. « Venez avec moi, » dit-il. Je le suivis et, en ouvrant une des voitures qui étaient dans la cour, il m'y fit monter en ajoutant : « Je viendrai vous chercher quand il sera temps. » Ces voitures étaient au service des comités de gouvernement. Une fois dans cette voiture, je m'endormis. A cinq heures du matin, le brave concierge vint me prendre; il m'affubla d'une grande redingote de toile grise, me fit prendre sous les bras une botte de paille et une botte de foin. Son neveu, costumé et chargé de même, sortit et je le suivis. La place du Carouzel, que nous dûmes traverser, était couverte de troupes au bivouac; des feux étaient allumés partout. Nous passâmes tranquillement au milieu de ces troupes, arrivâmes à l'hôtel d'Elbœuf et à une vaste écurie où plusieurs palefreniers étaient déjà. Tous parurent étonnés, mais mon guide leur fit signe et, après avoir laissé nos fourrages, nous sortîmes par la porte du cul-de-sac du Doyenné. En arrivant chez moi, j'avais heureusement un passe-partout que le portier m'avait remis de confiance, et j'eus le temps d'entrer avec mon sauveur, sans répondre au cri de : *Qui vive?* proféré par une

Digitized by Google

sentinelle placée au bout de la rue du Doyenné, sous l'arcade Saint-Louis. En arrivant je trouvai mon frère debout; il ne s'était pas couché! Vous jugerez, mes chers enfants, quel fut son bonheur de me revoir sain et sauf. Après nos tendres embrassements, nous remîmes, au jeune palefrenier, tout le pain qui était à notre disposition; j'y joignis une autre petite récompense et il partit, emportant mon déguisement. Tout cela, mes bons amis, a l'air d'un roman; rien pourtant n'est plus réel; au reste, dans un voyage à La Châtre, en 1822, mon frère a eu, je crois, occasion de raconter ces circonstances à Jules et à sa sœur.

Mon frère, délivré du tourment que ma tête volcanisée avait fait peser sur lui pendant vingt heures, se rendit aux Tuileries, où personne ne soupçonna qu'il n'était pas présent la veille. Il faut dire que sa légion n'était pas encore organisée, il se trouvait provisoirement en subsistance. Il me revint sur les cinq heures pour dîner, et, le soir venu, je le pris sous le bras et nous allâmes nous promener en ville. Les environs des Tuileries étaient horribles à voir. Le canon avait brisé les devantures, les vitres, et la consternation était générale. Je me hasardai le lendemain à aller au comité; il était désert. Je crus devoir ensuite, pendant quelques jours, rester en repos.

De nombreuses arrestations eurent lieu; mais je ne crois pas que ces événements aient amené aucune condamnation à mort. Il avait péri, pendant le combat, assez d'honnêtes gens! Au premier moment on en portait le nombre à 10.000. C'était une exagération énorme. On a dit depuis que les victimes allaient à 1.200; je crois que c'est encore trop. Il paraît que tous ceux que j'avais laissés à la section et qui avaient tremblé de me voir partir sous mon déguisement, parvinrent, pendant les premiers mouvements de la circulation, à s'échapper sans péril. Aussi, le lendemain, nous eûmes l'humiliation de lire dans le *Moniteur*: « Les lâches de la section des Tuileries ont pris la fuite, laissant leurs armes et leur drapeau. »

Quelques jours plus tard, M. de Richebourg revint de sa mission de Normandie. Son accueil ne fut pas aimable. On lui avait mandé que j'avais paru à La Châtre, pendant mon congé, avec une cravate verte et une redingote à dix-sept boutons, ce qui était vrai : « Et, continua-t-il, vous m'avez prouvé votre reconnaissance en vous armant contre moi; car en prenant les armes contre la Convention, c'était les prendre contre moi! » Je me défendis sur mes intentions, je protestai du dévouement

Digitized by Google

que je lui portais et j'éprouvais un grand chagrin de le voir ainsi indisposé. Il s'adoucit, mais je crois qu'il ne m'a jamais complètement pardonné ma conduite. J'aurais pu cependant obtenir une place au ministère de la justice, qui s'organisait alors. M. Guyot-Desherbières, mon chef de bureau, m'avait procuré un certificat constatant que je n'avais pas quitté mon poste les 13, 14 et 15 vendémiaire, et que j'étais l'un des six employés qui s'étaient alors présentés au comité. Voyez ce que sont les certificats en matière politique!..

J'avais une répugnance invincible pour des fonctions qui, en m'assujétissant à un travail obligatoire de neuf à quatre heures de chaque jour, ne me fournissaient qu'un traitement sans avenir. Je priai M. de Richebourg de vouloir bien me recommander à M Deschapelles, administrateur des fourrages, bois et lumières. Ce M. Deschapelles était de Châteauroux, ami de M. de Richebourg et connu de mon père. Sur la lettre de mon protecteur, il me dit : « Vous avez commis une étourderie! — C'est vrai, lui dis-je; mais si j'ai péché par erreur, j'ai bien des imitateurs. — A qui le dites-vous! n'ai-je pas un de mes étourdis dans votre cas? Silence là-dessus. Que voulez-vous? — Un emploi actif, à l'armée, aux avant-postes s'il est possible. — Ta, ta, ta, vous ne savez pas l'allemand, la guerre d'Italie est désastreuse, je vais vous envoyer à l'armée des côtes de l'Ouest. Vous resterez d'abord à Saumur, près de M. Sirey, agent en chef de mon administration, à qui je vous recommanderai; quand vous serez au fait du service, il vous enverra à l'armée, si vous le voulez. » Le lendemain, il envoya à M. de Richebourg, qui me la remit, une commission d'aide garde-magasin des fourrages à l'armée de l'Ouest. Peu de jours après je partis, pour ma nouvelle destination. Je laissai mon frère bien contrarié de me voir abandonner la capitale; il pensait, avec raison, que j'y aurais conquis une heureuse et honorable position. M. de Richebourg était du même avis; car, dans un de ses bons moments pour moi, qu'il aimait réellement, il avait dit à Louis, son domestique, qui était aussi de La Châtre : « Vois-tu, Louis, ce jeune homme fera son chemin. Si tu as à vivre, tu lui verras un jour 15.000 livres de rente. » Louis ne manqua pas de me rapporter cette prédiction, dont je me suis constamment rappelé, et, au moment où j'ai eu le malheur, mes chers enfants, de perdre votre mère, la prédiction était accomplie depuis plusieurs années. Je voyageai jusqu'à Orléans, peut-être jusqu'à Tours, dans

Digitized by Google

des voitures publiques; mais à Tours, pour le sûr, je m'embarquai sur la Loire. Il y avait dans le bateau deux jeunes hommes d'environ vingt-cinq ans, qui, comme moi, avaient été acteurs dans les événements du 13 vendémiaire. Tous deux étaient remplis de moyens et d'un excellent ton. Le premier, qui se nommait Bâtard, semblait exercer une affectueuse autorité sur l'autre, qu'il désignait toujours par le prénom de Gustave. Il fallut coucher à Langeais, et conséquemment mettre deux jours pour aller de Tours à Saumur. La traversée fut assez gaie; sauf les réflexions que nous inspiraient les conséquences redoutables que devait nécessairement, à nos yeux, amener le triomphe des Conventionnels. J'ai toujours pensé que le principal compagnon de mon voyage nautique, était M. de Bâtard, qui a été, dans la suite, pair de France et premier président de la Cour de Lyon. Chose sûre, c'est qu'il avait joué un grand rôle dans les mouvements des sections, et qu'il avait intérêt à se cacher. A Saumur, je le perdis de vue, et, après une bonne nuit passée à l'auberge, j'allai, soigneusement vêtu, trouver M. Sirey.

ÉTAT DES INVENTAIRES

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES

(*Fin*)

PAS-DE-CALAIS

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série A (art. 1 à 503 *bis*, Trésor des chartes d'Artois), par M. J.-M. Richard. — 1878.

Série A (art. 504 à 1,013, Trésor des chartes d'Artois), par M. J.-M. Richard. — 1887.

Série B (art. 1 à 998, Conseil provincial d'Artois, gouvernance d'Arras), par MM. Godin et Cottel. — 1875.

Séries C (art. art. 1 à 791, Intendance d'Artois), par M. Cottel. — 1882.

Série G (art. 1 à 30, Évêché de Boulogne-sur-Mer), par M. l'abbé Haigneré. — 1891.

Digitized by Google

Série H (art. 1 à 851, Abbaye de Saint-Vaast), par MM. Loriquet et Chavanon. — 1902.

Série H (art. 852 à 2,011, Abbaye de Saint-Vaast), par M. Tison. — 1906.

En préparation : *Séries G* (suite) [feuilles 1 à 7], *H* (suite) [feuilles 1 à 20], *L* (feuilles 1 à 25).

ARCHIVES COMMUNALES

Béthune, par M. Travers. — 1878.

Boulogne-sur-Mer, par MM. l'abbé Haigneré et Deseille. — 1884.

En préparation : *Arras* (feuilles 1 à 17).

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

Saint-Omer, par MM. Loriquet et Chavanon. Table générale. — 1902.

En préparation : *Béthune* (feuilles 1 à 10), *Arras* (feuilles 1 à 23).

PUY-DE-DOME

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série C (art 1 à 1,515, Intendance d'Auvergne), par MM. Cohendy et Rouchon. — 1893.

Série C (art. 1,516 à 2,817, Intendance d'Auvergne), par M. Rouchon. — 1898.

Série C (art. 2,818 à 4,760, Intendance d'Auvergne), par M. Rouchon. — 1902.

Série C (art. 4,761 à 6,359, Intendance d'Auvergne), par M. Rouchon. — 1906.

En préparation : *Séries A* (feuilles 1 à 6), *C* (suite) [feuilles 1 à 39].

ARCHIVES COMMUNALES

Riom, par M. F. Boyer. — 1892.

En préparation : *Clermont-Ferrand* (feuilles 1 à 73 et 1 à 42), *Thiers* (feuilles 1 à 5).

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

Clermont-Ferrand, par M. Guilmoto. — 1887.

Digitized by Google

PYRÉNÉES (BASSES-).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (4 art.) et *B* (art. 1 à 4,537, Chambre des comptes de Pau et de Nérac), par M. Raymond. — 1863.

Série B (art. 4,538 à 7,980, Parlement de Navarre), par M. Raymond. — 1876.

Séries C (1,619 art.) et *D* (19 art.) par M. Raymond. — 1865.

Série E (art 1 à 1,765), par M. Raymond. — 1867.

Séries E (art. 1,766 à 2,410) et *E supplément* (Communes des arrondissements de Pau, d'Orthez, d'Oloron et de Bayonne), par M. Raymond. — 1873.

Séries G (357 art.), *H* (203 art.) et *H supplément* (Hospices d'Oloron, de Pau, de Bayonne et d'Orthez), par M. Raymond. — 1874.

En préparation : *Tables générales* (feuilles 1 à 12).

ARCHIVES COMMUNALES

Bayonne, par M. Hiriart. — 1903.

PYRÉNÉES (HAUTES-).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (19 art.) et *B* (art. 1 à 426), par MM. Labrouche et Lanore. — 1904.

Séries G (1,389 art.) et *H* (469 art.), par MM. Durier et Labrouche. — 1892.

En préparation : *Séries C* (feuilles 1 à 6), *L* (feuilles 1 à 8).

ARCHIVES COMMUNALES

En préparation : *Vic-Bigorre* (feuilles 1 à 22).

PYRÉNÉES-ORIENTALES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série B (art. 1 à 446, Chambre du domaine de Roussillon), par M. Alart. — 1886.

Série C (art. 1 à 2,119, Intendance de Roussillon), par M. Alart. — 1877.

Série G (1,083 art.) par MM. Brutails, Desplanque et Palustre. Table générale. — 1905.

En préparation : *Série H* (feuilles 1 à 6).

Digitized by Google

ARCHIVES COMMUNALES

Thuir, par M. E. Desplanque. — 1896.

En préparation : *Perpignan* (feuilles 1 à 12).

RHONE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (2 art.), *B* (276 art.), *C* (838 art.), *D* (455 art.) et *E* (1,200 art.), par M. J.-P. Gauthier. — 1864.

Série E supplément (art. 1 à 667), par M. Georges Guigue. — 1902.

Série E supplément (art. 668 à 1,251), par M. Georges Guigue. — 1906.

Série H (art. 1 à 702, Ordre de Malte, langue d'Auvergne), par M. Georges Guigue. — 1895.

En préparation : *Séries E* (suite) [feuilles 1 à 28], *E supplément* (suite) [feuilles 1 à 5], *G* (feuilles 1 à 2), *H* (suite) [feuilles 1 à 13].

ARCHIVES COMMUNALES

Lyon, Séries AA (160 art.) et BB (456 art.), par M. Rolle. — 1865.

Lyon, Série CC (art. 1 à 372), par M. Rolle. — 1875.

Lyon, Série CC (art. 373 à 1,466), par MM. C. Guigue, Vaësen et G. Guigue. — 1887.

Villefranche, par M. Rolle. — 1865.

En préparation : *Lyon*, Série CC (suite) [feuilles 1 à 3].

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

Lyon, La Charité ou Aumône générale, Séries A (20 art.) et B (art. 1 à 281), par MM. Steyert et Rolle. — 1874.

Lyon, La Charité, Séries B (art. 282 à 409), C (53 art.), D (36 art.) et E (art. 1 à 28), par M. Rolle. — 1875.

Lyon, La Charité, Série E (art. 29 à 264), par M. Rolle. — 1876.

Lyon, La Charité, Séries E (art. 265 à 1,559), F (38 art.), G (348 art.) et H (40 art.), par M. Rolle. — 1880.

Lyon, La Charité, Table. — 1908.

Villefranche, par M. Rolle. — 1865.

SAONE (HAUTE-).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (5 art.) et *B* (art. 1 à 3,600), par M. Besson. — 1865.

Digitized by Google

Série B (art. 3,601 à 6,034), par M. Besson. — 1874.

Série B (art. 6,035 à 9,705), par M. Finot. — 1884.

Séries C (555 art., Intendance de Franche-Comté, subdélégations, etc.), *D* (58 art.) et *E* (879 art., Comté de Montbéliard, etc.), par MM. Finot, Lex et Dunoyer de Segonzac. — 1891.

Séries G (199 art.) et *H* (1,081 art.), par MM. Dunoyer de Segonzac et Eckel. — 1901.

En préparation : *Série E supplément* (feuilles 1 à 24), *Série L*, (feuille 1).

SAONE-ET-LOIRE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (20 art.) et B (art. 1 à 1,996), par M. Michon. — 1878.

Séries D (30 art.) et *E* (1,482 art.), par M. Michon. — 1877.

Série E supplément (Ville de Tournus), par MM. Bénet et Lex. — 1896.

Série H (art. 1 à 1,620), par MM. Michon, Bénet et Lex. — 1894.

En préparation : *Séries A*, *D*, *E*, (suite) [feuilles 1 à 8], *F* (feuilles 1 à 47), *G* (feuilles 1 à 26).

ARCHIVES COMMUNALES

Chalon-sur-Saône, par M. Millot. — 1880.

Givry, par M. Lex. — 1891.

Mâcon, par M. Michon. — 1878.

En préparation : *Autun* (feuilles 1 à 4).

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

Tournus, par M. Bénet. — 1887.

SARTHE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (25 art.), *B* (83 art.), *C* (101 art.), *D* (35 art.), *E* (339 art.) et *E supplément* (Communes des arrondissements du Mans, de Mamers, de La Flèche et de Saint-Calais), par MM. Bellée et Moulard. — 1870.

Série B (art. 84 à 1,960. Sénéchaussée du Maine et présidial du Mans, sénéchaussée de Beaumont), par MM. Duchemin et Dunoyer de Segonzac. — 1890.

Série G (905 art.), par M. Bellée. — 1876.

Digitized by Google

Série H (art. 1 à 1,000), par MM. Bellée et Duchemin. — 1881.

Série H (art 1,001 à 1,975), par M. Duchemin. — 1883.

Série L (685 art.), par MM. Dunoyer de Segonzac et Chavanon. — 1898.

En préparation : *Séries B* (suite) [feuilles 1 à 11], *H supplément* (feuilles 1 à 8).

SAVOIE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série C (art. 1 à 2,153, Administrations provinciales, bureaux de finances, cadastre général de Savoie), par M. de Jussieu. — 1887.

Séries C (art. 2,154 à 5,052, Cadastre général, conseil de santé), *E* (80 art.), *G* (3 art.) et *H* (57 art.), par M. de Jussieu. — 1892.

En préparation : *Séries E supplément* (feuilles 1 à 33).

SAVOIE (HAUTE-).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série E (1,060 art,), par M. Bruchet. — 1904.

En préparation : *Séries A, B, C* (feuilles 1 à 17).

SEINE

ARCHIVES COMMUNALES

Ville de Paris (Période révolutionnaire · Administration générale de la commune et de ses subdivisions territoriales), par M. Barroux, 1er et 2e fascicules. — 1892-1901.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

Paris, Hôtel-Dieu (art. 1 à 5,236), par M. Tournier. — 1866 (réimprimé, 1882).

Paris, Hôtel-Dieu (art. 5,237 à 6,969), par M. Brièle. — 1869 (réimprimé, 1884).

Paris, Hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins (2,333 art.); hôpital Saint-Esprit-en-Grève (455 art.); hôpital de la Trinité (350 art.); hôpital des Enfants-Rouges (503 art.); hôpital des Enfants-trouvés (155 art.); hôpital Saint-Anastase, dit de Saint-Gervais (76 art.), par M. Brièle. — 1870 (réimprimé, 1886).

Digitized by Google

Paris, Hôpital Sainte-Catherine; Hôpital Général (Salpêtrière); Incurables; Hôtel-Dieu (*supplément*), par M. Brièle. — 1889.

Paris, Quinze-Vingts, par M. Marot. — 1867.

SEINE-INFÉRIEURE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries C (art. 1 à 2,214, Intendance de Rouen, etc.) et *D* (art. 1 à 546), par M. de Robillard de Beaurepaire. — 1864.

Séries C (art. 2,215 à 2,969, Intendance, bureau des finances, élections, domaines) et *D* (art. 547 à 564, Collège de Rouen, etc); par M. de Robillard de Beaurepaire. — 1903.

Série G (art. 1 à 1,566, Archevêché de Rouen), par M. de Beaurepaire. — 1868.

Série G (art. 1,567 à 3,172, Archevêché et chapitre de Rouen), par M. de Robillard de Beaurepaire. — 1874.

Série G (art. 3,173 à 4,820, Chapitre de Rouen), par M. de Robillard de Beaurepaire. — 1881.

Série G (4,821 à 6,220, Officialité, chambre du clergé, bureau des insinuations ecclésiastiques), par M. de Robillard de Beaurepaire. — 1887.

Série G (art. 6,221 à 7,370, Paroisses de Rouen), par M. de Robillard de Beaurepaire. — 1892.

Série G (art. 7,371 à 8,514, Paroisses de la ville et du diocèse de Rouen), par M. de Robillard de Beaurepaire. — 1896.

Série G (art. 8,515 à 8,962, Paroisses du diocèse de Rouen et suppléments), par M. de Robillard de Beaurepaire. — 1900.

Série G (art. 8,963 à 9,434), par M. de Robillard de Beaurepaire. — 1905.

ARCHIVES COMMUNALES

Rouen (art. 1 à 55, Délibérations du Conseil de ville), par M. de Robillard de Beaurepaire. — 1887.

SEINE-ET-MARNE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (64 art.), *B* (268 art.), *C* (291 art.), *D* (15 art.), *E* (1,621 art.) et *E supplément* (Communes des arrondissements de Melun, de Fontainebleau, de Coulommiers, de Meaux et de Provins), par M. Lemaire. — 1863.

Digitized by Google

Additions aux séries A (art. 65 à 87), *B* (art. 269 à 775), *C* (art. 292 à 387), *D* (art. 16 à 20) et *E* (art. 1,622 à 1,963), par M. Lemaire. — 1875.

Séries G (422 art.), *H* (809 art.) et *H supplément*, par M. Lemaire. — 1864.

Séries E supplément, *F* (64 art.), *G* (art. 423 à 498), *H* (art. 810 à 922) et *I* (27 art.), par M. Lemaire. — 1880.

Série L (art. 1 à 161, Département), par M. Hugues. — 1904.

SEINE-ET-OISE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série D (art. 1 à 455, Collèges divers et Maison royale de Saint-Cyr), par M. Coüard. — 1904.

Série E (art. 1 à 2,947), par MM. Sainte-Marie-Mevil et Desjardins. — 1873.

Série E (art. 2,948 à 3,993), par MM. Desjardins et Bertrandy-Lacabane. — 1880.

Série E (art. 3,994 à 4,901, Notaires et tabellions), par M. Bertrandy-Lacabane. — 1884.

Série E (art. 4,902 à 5,863, Notaires et tabellions), par M. Bertrandy-Lacabane. — 1887.

Série E (art. 5,864 à 6,930, Notaires et tabellions), par MM. Bertrandy-Lacabane et Coüard. — 1897.

Série G (1,167 art., Grand vicariat et officialité de Pontoise, etc.), par M. Coüard. — 1895.

En préparation : *Séries A-B* (feuilles 1 à 26), *D* (feuilles 1 à 12), *L* (feuilles 1 à 41).

SÈVRES (DEUX-).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries C (60 art.), *D* (5 art.), *E* (210 art.), *F* (2 art.), *G* (23 art.) et *H* (322 art.), par MM. Gouget et Dacier. *Additions*, par M. Berthelé. — 1896.

Série H supplément (802 art., Hôpitaux et Hospices d'Argenton-Château, Niort, Oiron, Parthenay, Saint-Loup et Thouars), par MM. Ravan, Gouget et Dacier. Table générale. — 1903.

Séries L (223 art.) et *C* (332 art.), par M. Dupond. Table générale. — 1901,

En préparation : *Série E supplément* (feuilles 1 à 37).

Digitized by Google

ARCHIVES COMMUNALES

Saint-Maixent, par M. A. Richard. — 1863.

SOMME

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (66 art.) et *B* (art. 1 à 1,664), par MM. Boca et Rendu. — 1883.

Séries C (art. 1 à 952, Intendance de Picardie), par M. Durand. — 1888.

Série C (art. 953 à 1,975, Intendance de Picardie, etc.), par M. Durand. — 1892.

Séries C (art. 1,976 à 2,008), *D* (138 art.), et *E* (996 art.), par M. Durand. — 1897.

Série G (art. 1 à 1,169, Évêché et Chapitre d'Amiens), par M. Durand. — 1902.

En préparation : *Séries E supplément* (feuilles 1 à 3), *G* (suite) [feuilles 1 à 59], *L* (feuilles 1 à 14).

ARCHIVES COMMUNALES

Amiens, série AA (140 art.), par M. Durand. — 1891.

Amiens, série BB (art. 1 à 38, Délibérations de l'échevinage), par M. Durand. — 1894.

Amiens, série BB (art. 39 à 323), par M. Durand. — 1897.

Amiens, série CC (art. 1 à 241, Comptes), par M. Durand. — 1901.

Amiens, séries CC (art. 242 à 1,377), DD, EE, par M. Durand. — 1905.

Crécy-en-Ponthieu, par M. Durand. — 1888.

En préparation : *Abbeville*, *Séries AA-BB* (feuilles 1 à 20); *Amiens*, *Série FF* [feuilles 1 à 81].

TARN

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (106 art.), *B* (1,299 art.) et *C* (art. 1 à 424), par M. Jolibois. — 1873.

Séries C (art. 425 à 1,275), *D* (51 art.) et *E* (687 art.), par M. Jolibois. — 1878.

Série E supplément (art. 688 à 5,438), par M. Jolibois. — 1889.

Digitized by Google

En préparation : *Séries G* (feuilles 1 à 51), *L* (feuilles 1 à 9).

ARCHIVES COMMUNALES

Albi, par M. Jolibois. — 1869.
Castres, par M. Estadieu. — 1881.
Cordes, par M. Portal. — 1903.
Gaillac, par M. Jolibois. — 1873.

TARN-ET-GARONNE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries G (1,254 art., Chapitre de Moissac, confréries ecclésiastiques, etc., avec additions) et *H* (259 art.), par MM. Bourbon et Dumas de Rauly. — 1894.

En préparation : *Série A* (feuilles 1 à 18).

ARCHIVES COMMUNALES

Verdun-sur-Garonne, par M. Devals. — 1875.

VAR

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (3 art.) et *B* (art. 1 à 400, Sénéchaussée de Draguignan), par M. Mireur. — 1895.

Série E supplément, par MM. Ricaud et Mireur. — 1882.

En préparation : *Séries C* (feuilles 1 à 5), *E* (feuilles 1 à 52).

ARCHIVES COMMUNALES

Ollières, par M. Paix. — 1889.
Toulon, par M. O. Teissier. — 1867.
Vidauban, par M. Magnaud. — 1890.

En préparation : *Bandol* (feuilles 1 à 20 et table), *Châteaudouble* (feuilles 1 à 3), *Collobrières* (feuilles 1 à 14), *Mons* (feuilles 1 à 14), *Pignans* (feuilles 1 à 12), *Saint-Tropez* (feuilles 1 à 24).

VAUCLUSE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série B (art. 1 à 1,501, Chambre apostolique de Carpentras, etc.), par MM. Achard et Duhamel. — 1878.

Série B (art. 1,502 à 2,696), par M. Duhamel. — 1884.

Digitized by Google

En préparation : *Séries C-D* (feuilles 1 à 61), *G* (feuilles 1 à 23).

ARCHIVES COMMUNALES

Avignon, (série AA, 157 art.), par M. Duhamel. — 1906.

En préparation : *Cavaillon* (feuilles 1 à 10), *Orange* (feuilles 1 à 37).

VENDÉE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (7 art.), *B* (1,465 art.) et *C* (61 art.), par M. Barbaud. — 1898.

En préparation : *Séries C* (feuilles 1 à 17) et *D* (feuilles 1 à 10).

VIENNE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série A (2 art.), *B* (233 art.), *C* (869 art.) et *D* (201 art.), par MM. Rédet et A. Richard. — 1891.

Série G (art. 1 à 1,343), par MM. Rédet et A. Richard. — 1883.

En préparation : *Série G* (suite) [feuilles 1 à 36].

ARCHIVES COMMUNALES

Châtellerault, par M. de Saint-Genis. — 1877.

Civray (Archives de la ville et de la sénéchaussée), par M. Bricault de Verneuil. — 1889.

Loudun, par M. Chauvineau. — 1869.

VIENNE (HAUTE-).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série B (art. 1 à 626, Sénéchaussées de Bellac, Le Dorat, Saint-Yrieix), par M. Leroux. — 1899.

Série C (637 art.), par MM. Rivain et Leroux. — 1891.

Série D (1,195 art., Collège de Limoges), par M. Leroux. — 1882.

Série E supplément (Villes de Saint-Junien, Rochechouart, Limoges [complément à l'inventaire spécial de M. Thomas, voir ci-dessous], Eymoutiers, Le Dorat et Bellac), par M. Leroux. — 1889.

Digitized by Google

Série G (art. 1 à 958, Evêché et Chambre ecclésiastique de Limoges), par M. Leroux. — 1908.

Série H supplément (Hospices et hôpitaux de Limoges, Bellac, Le Dorat, Magnac-Laval, Saint-Yriex), par M. Leroux. — 1884-1887.

ARCHIVES COMMUNALES

Limoges, par M. A. Thomas. — 1882.

VOSGES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Série E supplément (Communes des arrondissements d'Épinal, de Mirecourt, de Neufchâteau, de Remiremont et de Saint-Dié), par M. Duhamel. — 1867.

Série G (art. 1 à 837, Chapitres d'Épinal, de Poussay et de Saint-Dié, etc,), par MM. de Chanteau, Guilmoto et Chevreux. — 1887.

Série G (art. 838 à 2,003, Chapitre de Remiremont), par M. Chevreux. — 1897.

Série G (art. 2,004 à 2,652, Chapitre de Remiremont, etc.), par MM. Chevreux et Philippe. — 1906.

ARCHIVES COMMUNALES

Charmes, par M. Duhamel. — 1868.

Epinal, série CC, par M. Ferry. — 1887.

La Bresse, par M. Duhamel. — 1870.

Rambervillers, par M. Henriot. — 1869.

En préparation : *Épinal*, séries *AA* (feuilles 1 à 24), *BB*, *DD*, *EE* (feuilles 1 à 49), *GG* (feuilles 1 à 6); *Remiremont* (feuilles 1 à 7).

YONNE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Séries A (27 art.), *B* (356 art.), *C* (233 art.), *D* (41 art.), *E* (647 art.), *E supplément* (Commune des arrondissements d'Auxerre, d'Avallon, de Joigny, de Sens et de Tonnerre) et *F* (16 art.), par M. Quantin. — 1868.

Série G (2,568 art., Archevêché et chapitre cathédral de Sens, etc.), par M. Quantin. — 1873.

Digitized by Google

Série H (art. 1 à 1,397), par M. Quantin. — 1882.
Série H (art. 1,398 à 2,204), par M. Molard. — 1888.
Série H supplément (art. 2,205 à 2,839, Ordre de Malte, hôpitaux d'Auxerre et d'Avallon), par M. Molard. — 1899.
En préparation : *Série H supplément* (suite) [feuilles 1 à 21], *L* (feuilles 1 à 55).

ARCHIVES COMMUNALES

Avallon, par M. Prot. — 1882.
Sens, par M. Quantin. — 1870.

NOMENCLATURE DES OUVRAGES DE PEINTURE, SCULPTURE, ARCHITECTURE, GRAVURE, LITHOGRAPHIE

SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE PARIS ET QUI ONT ÉTÉ EXPOSÉS AUX DIVERS SALONS DEPUIS L'ANNÉE 1673 JUSQU'A NOS JOURS

Dressée d'après les Livrets officiels
par LUCIEN GILLET.

(*Suite.*)

LIII[e] LIVRET

Exposition au Musée Royal des Arts. 24 avril 1822.

Peinture.

ABEL DE PUJOL, rue Grange-aux-Belles, 13.

1 Peinture à fresque, dans la chapelle de Saint Roch, à Saint-Sulpice. (P. et M. du R.).
Cette chapelle est ouverte au public, et pour l'explication des peintures, voir la notice publiée par l'auteur.

3 Étude d'un des tableaux peints à fresque dans la chapelle de Saint Roch à Saint-Sulpice.

ADAM, rue du Plâtre-Saint-Jacques, 13.

4 Trait de bonté de S. A. R. Monseigneur le duc de Berry.
Un jour, traversant le bois de Boulogne, il rencontre

Digitized by Google

[1822]

un enfant chargé d'un panier; le prince arrête son cabriolet.

— Petit bonhomme, où vas-tu? dit-il à l'enfant.

— A la Muette, porter ce panier, répond celui-ci.

— Il est trop lourd pour toi, ce panier, dit le prince; donne-le moi, je le remettrai en passant.

Le panier est placé dans le cabriolet, et le prince le dépose fidèlement à son adresse. Il va ensuite trouver le père de l'enfant et lui dit : j'ai rencontré votre petit garçon : vous lui faites porter des paniers trop lourds; vous détruirez sa santé, et vous l'empêcherez de grandir. Achetez-lui un âne pour porter son panier. — Et il lui donna l'argent pour acheter l'âne.

(Mémoire touchant la vie de S. A. R. Monseigneur le duc de Berry, par M. le vicomte de Châteaubriand.)

ANONYME.

11 Vue des Tuileries.
Ce tableau appartient à M. Didot.

ARSENNE, rue Neuve-Notre-Dame-des-Champs, 17.

23 Vue d'une maison de campagne à Auteuil.

AUGUSTIN (M^me^), rue Croix-des-Petits-Champs, 25.

33 Portrait de M. Abel de Pujol, peintre d'histoire.

34 Portrait de M. Augustin.

35 Portrait de M. Blondel, peintre d'histoire.

AULNETTE DU VAUTENET.

37 Blanche de Castille.

Le chapitre de Paris faisait détenir nombre de malheureux vassaux qui n'avaient pu payer le cens; femmes, enfants et vieillards, tous entassés pêle-mêle dans un lieu bas et malsain, étaient en proie à tous les genres de besoins. La Reine, Blanche de Castille, mère de saint Louis et régente du Royaume en son absence, informée de ce fait, en demanda raison aux chanoines en les invitant à la clémence; sur leur refus d'obtempérer à sa juste requête, elle s'y transporte en personne, ordonne qu'on enfonce les portes, et donne l'exemple, en frappant elle-même les premiers coups. Bientôt, la prison est ouverte, et les

Digitized by Google

misérables débiteurs se précipitent en foule aux pieds de leur souveraine, lui rendant grâce de la liberté et de la vie.

BARROIS, rue Saint-Sauveur, 17.

45 Portrait de M. Pariset. Miniature.

BEHAEGHEL, rue des Cordiers, Hôtel Saint-Priest, 13.

53 Délivrance d'un extrait baptistère, vue prise dans l'église Saint-Séverin.

BERGER, née Desoras (M^me^), rue du Four-Saint-Honoré, 15.

73 Portrait en pied de M^me^ Clozel, artiste dramatique.

BERGERET, rue du Bac, 30.

75 Henri IV exposé sur son lit de mort, le lendemain de son assassinat.

Ce bon prince est pleuré par tous ses compagnons d'armes et ses vieux serviteurs.

76 La cour de la reine Marguerite de Navarre, sœur de François I^er^.

L'auteur s'est proposé de représenter la renaissance des lettres et des arts en France. On remarque parmi les personnages principaux, Marguerite de Navarre, Diane de Poitiers, la duchesse d'Étampes, Henri II, Brantôme et Clément Marot.

BERTHON, rue Neuve-Saint-Augustin, 18.

90 Leçon de clinique en plein air, devant le pavillon Gabriel de l'hôpital Saint-Louis pendant les chaleurs de l'été.

BIGET, rue Saint-Benoît, 11, faubourg Saint-Germain.

104 Portrait de M. le marquis d'Ecquevilly, pair de France.

BITTER, rue Beautreillis, 15.

108 La clémence de François I^er^.

Diane de Poitiers demande et obtient la grâce de son père condamné à mort. (M. l.)

BLONDEL, rue des Filles-du-Calvaire, 4.

Plafond du cabinet du Roi, attenant à la salle des séances royales pour l'ouverture des Chambres.

Digitized by Google

Ce plafond se compose de trois tableaux représentant :

112 La dispute de Minerve et de Neptune au sujet d'Athènes.

Les Dieux, arbitres du différend, décidèrent que celui qui produirait la chose la plus utile donnerait son nom à la ville. Neptune, frappant la terre de son trident, en fit sortir un cheval; mais Minerve produisit un olivier, ce qui lui amena la victoire.

113 La paix, figure allégorique.

114 La guerre, figure allégorique.

(Ces figures sont exécutées dans les deux parties ovales de ce plafond.)

Boilly, rue Meslé, 12.

120 Distribution de vin et de comestibles aux Champs-Élysées.

Bordes, rue Saint-Marc, 21.

131 Portrait de M. Ravez, président de la chambre des Députés.

132 Portrait de M. Aimé Martin, homme de lettres.

Bosio.

136 Le portrait en pied de Sa Majesté. (M. I.)

Bouhot, rue Saint-Martin, 228.

145 Intérieur de la chapelle de la Vierge de l'église de Saint-Sulpice.

146 Vue de la maison de M. Odiot, rue l'Évêque.

147 Vue de l'entrée principale du Musée Royal.

Chabord, rue de l'Arcade, 38.

198 S. A. R. Monseigneur le duc de Berry.

Ce prince distribue des secours aux malheureux, sous le péristyle du pavillon Marsan, en 1814.

199 Feu le cardinal de Talleyrand-Périgord, grand aumônier de France.

Chéry (Philippe), rue Meslé, 29.

234 Portrait de Mme Laisné.

Cochereau (Feu).

240 Une séance des Sourds-Muets.

Digitized by Google

[1822]

Ce tableau commencé par feu Cochereau, a été terminé par M. Augustin Massé.

COUDER, rue Saint-Antoine, 62.

261 Portrait équestre de François Ier (M. d. R.)

COUPIN DE LA COUPRIE, à Versailles, rue Satory, 108.

265 Valentine de Milan.

Après la mort du duc Louis d'Orléans, son mari, lâchement assassiné par le duc de Bourgogne, elle lui fit ériger un monument aux Célestins de Paris. Chaque jour elle y venait pleurer et prier.

DEBON (Mme), rue de Jouy, 11.

292 Portrait de S. A. R. Mme la duchesse de Berry, d'après M. Kinson.

DEJUINNE, rue des Grands-Augustins, 18.

296 Portrait de M. Girodet.

Il travaille à son tableau de Pygmalion et Galathée en présence de M. le comte de Sommariva et d'un de ses élèves.

(Ce tableau appartient à M. le comte de Sommariva.)

DELACLUZE, Grande rue de Chaillot, 64.

Aquarelles :

301 M. le baron de Corberon, ancien conseiller au parlement.

305 M. Harel de la Vertu.

306 M. le docteur Cousin.

307 M. Allais.

DE ROMANCE (Mme Adèle Romany), rue du Mont-Blanc, 42.

334 Mme Paradol, dans le costume du rôle de Sémiramis.

DEROY, place Dauphine, 29.

341 Vue de Saint-Jean de Latran, à Paris.

DESMOULINS (Auguste), rue Hauteville, 27.

353 Jacques Molay, grand-maître des Templiers.

« Nous laisserons de nous une illustre mémoire,
« Et qui meurt innocent, meurt toujours avec gloire. »

354 Vue intérieure des ateliers d'orfèvrerie de M. Odiot.

Digitized by Google

[1822]

DEVÉRIA, rue Notre-Dame-des-Champs, 45.

365 Cadre de dessins.

Il contient les portraits de M^me^ de Sévigné (Nanteuil), Corneille (Lebrun), de Racine (Santerre).

DEVERT, rue Bleue, 24.

367 Vue intérieure de l'église de Charonne.

DROUOT (M^me^), rue d'Enghein, 17.

378 Portrait de l'auteur, grande aquarelle.

DUCHESNE (Charles), rue Montholon, 28, faubourg Poissonnière.

394 Portrait de feu M. de Charbonnières, homme de lettres.

395 Monsieur, frère du Roi, recevant l'état-major et les officiers de la garde nationale en présence de LL. AA. RR. Monseigneur le duc de Bordeaux et Mademoiselle.

DUCHESNE (Jean-Baptiste-Joseph), rue Montholon, 28, faubourg Poissonnière.

396 Émail, portrait de Monsieur, frère du Roi.

397 Portrait de S. A. R. M^me^ la duchesse de Berry.

(Ces portraits appartiennent à S. A. R. M^me^ la duchesse de Berry.)

DUMERAY (M^me^), rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, 12.

405 Portrait en pied de M^me^ la duchesse d'Aumont.

DUMONT, quai de la Mégisserie, 66.

407 Henri IV vient annoncer son entrée dans Paris à la belle Gabrielle.

408 Louis XIV vient chercher M^me^ de La Vallière au couvent de Chaillot.

Le monarque aimé et affligé la trouve près d'une chapelle, la rassure et la console en mêlant ses prières aux siennes.

412 Portrait de M. Boucher, homme de lettres.

DUVAL LE CAMUS, rue Vivienne, 16.

439 Intérieur de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Digitized by Google

Des enfants sont conduits par des frères de la doctrine chrétienne.
(Ce tableau appartient à S. A. R. Mme la duchesse de Berry.)

DUVIDAL (Mlle).

447 Portrait de S. A. R. Monseigneur le prince de Joinville.
448 Portrait de M. le duc de la Rochefoucauld.
450 Portrait de feue Mme Campan.

DUVIVIER, rue Saint-Dominique-d'Enfer, 4.

458 S. A. R. Mme la duchesse de Berry, avec ses deux enfants.

ESMÉNARD (Mlle Inès d'), rue Louis-le-Grand, 6.

467 Portrait de M. Redouté, grande miniature.

EVRARD, rue de Rochechouart, 21.

469 Portrait de M. le baron de Chenizot.
470 Portrait de M. Lepeintre, artiste des Variétés.
Miniatures.

FEULARD, Palais-Royal, 127.

474 Cadre de miniatures. Il contient les portraits de M. le duc d'Avaray, pair de France; de M. le colonel Mathieu et de l'auteur.

FURET, rue Sainte-Anne, 9.

510 Intérieur de l'église de Saint-Étienne-du-Mont.
511 Intérieur de l'église de Notre-Dame.

GARNEREY père, rue de la Chaussée-d'Antin, 44.

528 Intérieur de l'église de Romainville.
529 Cour du palais archiépiscopal de Paris.
530 Cour de l'hôtel de Sens, quartier Saint-Paul, effet de neige.
531 Maison de la reine Blanche, faubourg Saint-Marceau.
532 Cour et escalier de la Sainte-Chapelle de Paris.
On y a représenté une scène du *Lutrin*. (M. d. R.).

GARSON, rue Molay, 4, près le Temple.

540 Fête aux Champs-Élysées et distribution de comestibles.

Digitized by Google

[1822]

545 Portrait de M. A.-X. Leprince, peintre.

GEORGET.

565 François Ier, conduisant Charles-Quint aux tombeaux de Saint-Denis.

Peint sur porcelaine d'après le tableau de M. Gros.

(Ce tableau appartient à S. A. R. Madame la duchesse de Berry.)

GÉRARD.

566 LL. AA. RR. Mme la duchesse de Berry, Monseigneur le duc de Bordeaux et Mademoiselle.

567 S. A. R. Mlle d'Orléans.

GÉRARD, rue de la Michodière, 2.

572 Vue du pont de Neuilly.

GIROUX (André), rue du Coq-Saint-Honoré, 7.

591 Promenade au Parc de Monceaux.

(Dans ce tableau les figures sont de M. Xavier Leprince.)

GODEFROY (Mlle).

593 S. A. S. Monseigneur le prince de Joinville et la princesse Valentine d'Orléans, Mlle de Beaujolais.

GUÉRARD, rue Bourtibourg, 21, près le marché Saint-Jean.

631 Vue de l'avenue de Ménil-Montant, près de Paris.

GUET, rue de l'Échelle-Saint-Honoré, 4.

648 Corps de garde du 2e régiment des cuirassiers de la garde royale, aux Célestins.

HEIM, au Palais des Beaux-Arts.

684 Rétablissement des sépultures royales, à Saint-Denis, en 1817.

Le Roi, par ordonnance du 24 avril 1816, avait ordonné que les sépultures royales, violées en 1793, fussent reudues à leurs tombeaux.

Le premier plan représente le moment de l'exhumation des ossemens dans le cimetière de l'Abbaye Royale de Saint-Denis, en présence de Monseigneur le chancelier de France, de M. le marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies; de M. le comte de Pradel, directeur général de la Maison du Roi, de MM. de Laporte-Lalanne et de Blaire, conseillers

Digitized by Google

d'État, et de MM. Sallier et A. de Pastoret, maîtres des requêtes, commissaires du Roi, à l'exhumation. Sur le second plan, des gardes-du-corps transportent un cercueil renfermant une partie des dépouilles royales; ce cercueil, précédé du maître et des aides de cérémonies, est reçu par le clergé du chapitre de Saint-Denis, à l'entrée d'une chapelle provisoire, d'où s'est faite ensuite la translation dans les tombeaux de Saint-Denis. (M. I.)

HERSENT (M^me^), née Mauduit.

693 Visite du duc de Sully à la Reine, le lendemain de la mort d'Henri IV.

Lorsque je me trouvai en présence de la Reine, le peu de constance dont je m'étais armé m'abandonna. Elle me fit amener le Roi dont les embrassements et les caresses furent un nouvel assaut auquel mon cœur eut bien de la peine à ne pas succomber.

Je ne me souviens plus ni de ce que me dit ce jeune prince, ni ce que je lui dis moi-même en ce moment, je sais seulement qu'on eut beaucoup de peine à me l'arracher d'entre les bras, tant je le tenais étroitement serré.

(Extrait des mémoires de Sully.) (M. d. R.)

INGRES, à Florence.

719 Charles V, alors régent du royaume, rentre à Paris après l'expulsion du duc de Bourgogne, et reçoit le prévôt et les échevins de Paris que Jean Pastoret et Jean Maillard lui présentent.

(Ce tableau appartient à M. le comte de Pastoret.)

JACQUES, rue Ventadour, 5 *bis*.

723 Un buste de S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans.

LAFOND, rue Jean-Jacques Rousseau, 3, Hôtel Bullion.

751 S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux présenté au peuple et à l'armée par S. A. R. M^me^ la duchesse de Berry, le Roi étant sur son trône, entouré de la famille royale et des principaux personnages de l'État.

Digitized by Google

LAFOND (Mlle Aurore de), rue Guénégaud, 15.

757 S. A. R. Mme la duchesse de Berry, au berceau de sa fille, alors âgée de 9 mois.
(Ce tableau appartient à S. A. R.)

LAURENT (Paul), rue de Bourbon, 50.

796 Escalier du clocher de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés.
Le 1er novembre 1589, Henri IV, s'étant emparé du faubourg Saint-Germain, monta accompagné d'un bénédictin dans le clocher de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés. Lorsqu'après avoir examiné à loisir l'effet que son attaque avait produit dans Paris, le Roi réfléchit qu'il se trouvait là seul avec un moine, il se retourna avec défiance vers cet homme qui ne songeait qu'à redescendre paisiblement l'escalier de la tour.
Les figures sont de M. J. A. Laurent.

LEBLANC, à Rome.

810 Une vue de la cour Saint-Laurent, à Paris.

LE BRUN (Mlle Eugénie), quai des Grands-Augustins, 29.

811 M. Lebrun dans sa salle d'armes.

LECLERC (Auguste), cour Batave, 6, rue Saint-Denis.

815 Le duc de Berry à la Muette. (Voyez pour l'explication le n° 4 artiste Adam.)

LECLERC (Mlle Aurore), place de l'École, 4.

822 Portrait de Colbert, d'après Philippe de Champaigne.

LEGENVRE, rue Neuve-des-Petits-Champs, 7.

835 Portrait de M. le curé de Saint-François-d'Assise.

LEMASLE, à Naples.

851 Henri IV, lors du massacre de la Saint-Barthélemi, est conduit devant Charles IX.
Le Roi se les fit amener en sa présence (Henri IV et le prince de Condé), et avec d'horribles menaces, sans vouloir écouter leurs raisons, il leur dit : La mort ou la messe.

Digitized by Google

[1822]

LEMOINE (Mlle Trinité), rue Chantereine, 36.

856 Portrait en miniature de Mlle Victoire Saulnier.

LEPRINCE (A. X.), rue Hauteville, 27.

860 Le corps-de-garde de l'Hôtel de Ville de Paris.

867 Portrait de M. Chenard.

LE PRINCE (Charles de Crespy), rue de Vaugirard, 36.

871 Portrait de S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux, figure allégorique.

(Ce tableau appartient à Mme la duchesse de Berry.)

875 Vue de l'ancien cimetière de Clamart.

Un vieil invalide dépose une couronne sur la tombe de Pichegru.

LEPRINCE (Léopold), rue Hauteville, 27.

877 Le catéchisme dans le cloître de Saint-Étienne-du-Mont.

878 La première communion dans le même lieu.

MANSION, Palais-Royal, 23.

911 Un cadre de miniatures.

On y remarque les portraits de M. le comte de Rochechouart, commandant de Paris; de Mme la comtesse, son épouse; de M. le colonel baron Sourd; de M. le commandant le baron Couturier de Saint-Clair.

MARICOT, boulevard Saint-Martin, 33.

912 Miniature, portrait de M. Brazier, homme de lettres.

MAUZAISSE, rue Neuve-de-Ménilmontant, 6.

913 Plafond de la salle carrée attenante à la salle ronde à l'extrémité de la galerie d'Apolon.

Il représente le Temps montrant et les ruines qu'il amène et les chefs-d'œuvre qu'il laisse ainsi découvrir.

Peintures en grisaille exécutées dans les pendentifs de la voûte de la salle ronde.

914 Un portrait équestre de Henri IV (M. d. R.).

MENJAUD, rue Croix-des-Petits-Champs, 25.

927 La mort de S. A. R. Monseigneur le duc de Berry.

Digitized by Google

[1822]

Le prince levant une main défaillante sur sa fille : « Pauvre enfant, lui dit-il, je souhaite que tu sois moins malheureuse que ceux de ta famille. »

MEYNIER.

939 Sujet allégorique du plafond de la salle qui précède le grand salon d'exposition du Musée Royal.

Par son éclat et sa puissance, le Génie triomphe du temps, qui fuit ébloui et porte sa faux meurtrière loin du lieu qui renferme les chefs-d'œuvre des arts. Il respecte dans sa course les immortelles productions de Poussin, de Le Sueur, de Lebrun, que tous les suffrages ont placés à la tête de l'École française, et dont la muse de l'histoire va écrire les noms aux fastes du siècle de Louis XIV. Le Dieu de la lumière et de l'harmonie leur décerne des couronnes, tandis que Raphaël, Michel-Ange, Léonard de Vinci, les contemplent du haut de leur gloire.

Le premier s'adresse particulièrement à ce jeune Le Sueur qu'il a si souvent inspiré, et qui, ainsi que lui, fut moissonné à la fleur de l'âge.

Le Poussin, Le Sueur et Lebrun montent ensemble au séjour aérien du Dieu qui les a comblés de ses faveurs; Le Poussin comme un philosophe profond, Le Sueur avec cette expression de sensibilité douce et religieuse qui distingue le peintre de saint Bruno, Lebrun comme le peintre des héros et des rois.

Dans le plafond allégorique qui précède celui-ci (sur le grand escalier), M. Meynier, voulant faire allusion aux encouragements que le gouvernement accorde Beaux-Arts, a représenté la France leur tendant une main protectrice sous l'olivier de la paix, afin qu'un jour les artistes se rendent dignes de prendre place auprès des trois illustres maîtres dont s'honore le siècle de Louis-le-Grand.

MILLET, rue des Fossés-Montmartre, 6.

945 Portrait de M^lle^ Anaïs, actrice au second Théâtre-Français.

Digitized by Google

[1822]

MUTEL (Mme).

965 Portrait de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans, d'après M. Gérard.

PERNOT, rue Servandoni, 17.

1011 Les fossés de Vincennes en 1815.

PETIT (L.), rue Saint-Honoré, 302.

1019 Le Moulin des Prés, à la Glacière, près Gentilly.

PICOT, rue de Valois, 2.

1028 Portrait de M. Talma, artiste du Théâtre Français.
1029 Portrait de M. Paul, artiste du Théâtre Feydeau.
1030 Portrait de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans avec sa famille.

PRUDH'ON, rue du Rocher, 34.

1048 Portrait de Mme J...[Jane].

RENOUX, rue de la Fidélité, 18.

1075 Vue de Bercy. (Tableau commandé pour M. T. Th.)

RIBAULT (Mlle), rue Bourbon-le-Château, près la rue de Bussy, faubourg Saint-Germain.

1086 Piron.

Piron, fatigué d'une promenade au bois de Boulogne, s'assied sur un banc près de la porte de la Conférence; bientôt il est salué par tous les passans. « Oh! oh! se dit-il, je suis beaucoup plus connu que je ne le pensais! » Mais une vieille femme survient qui se jette à genoux, Piron l'invite à se relever : il s'aperçoit qu'elle remue les lèvres; il se penche, prête l'oreille et entend que c'est un *ave* que cette bonne femme adresse à une image de la Vierge, placée au-dessus du banc où il était assis; il voit aussi que c'est à cette image que s'adressaient tous les saluts qu'il avait pris pour lui. « Voilà bien les poëtes, dit Piron en s'en allant; ils croient que toute la terre les contemple, quand on ne songe seulement pas qu'ils existent. »

ROBERT-LEFÈVRE.

1105 Portrait de M. le marquis de Fontanes, dans le cos-

Digitized by Google

[1822]

tume de grand-maître de l'Université, faisant une distribution de prix.

(Commandé pour la Salle du Conseil Royal de l'Instruction publique.) (M. I.)

1107 Portrait de Monseigneur le duc de Berry, peint de mémoire, après la mort de S. A. R.

ROUILLARD, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, 7.

1137 Portrait de M. le baron de Liborel, juge à la cour de cassation.

1138 Portrait de M. le docteur Juville.

RUMILLY (M^me^), rue Croix-des-Petits-Champs, 39.

1156 Sortie d'une distribution de prix au Lycée Charlemagne.

Un enfant, piqué d'émulation en voyant le triomphe de ses camarades, dit à son père : Papa, à l'année prochaine.

SAINT-ÉTIENNE, rue d'Orléans-Saint-Honoré, 19.

1159 Vue de l'île Saint-Louis et des quais, entre le pont Marie et le pont Notre-Dame.

SCHNETZ, à Rome.

1177 Sainte-Geneviève distribuant des vivres pendant le siège de Paris. (M. I.)

THÉVENIN, rue Montmartre, 119.

1243 Portrait de l'auteur, grande miniature.

TRUCHOT, rue de Bellefond, 23.

1258 Convoi d'Isabeau de Bavière.

Cette reine de France mourut à Paris au pouvoir des Anglais, auxquels elle avait livré la France, au détriment de son fils Charles VII. Justement méprisée et oubliée, on ne lui fit point de funérailles : son corps fut remis à un batelier pour le transporter par la Seine à l'Abbaye de Saint-Denis; un officier seulement fut chargé de l'accompagner et de remettre une lettre à l'abbé.

1259 Intérieur du grand escalier du palais de Monseigneur le duc d'Orléans, au Palais-Royal.

Digitized by Google

[1822]

(Les figures sont de M. Xavier-Leprince.) (Monseigneur d. d'O.)

1263 Intérieur de l'église abandonnée des Prés-Saint-Gervais, près Paris.

VINCHON, rue du Faubourg-Poissonnière, 18.

1329 Peintures à fresque exécutées dans l'église Saint-Sulpice, chapelle Saint-Maurice.

Le premier tableau représente saint Maurice, saint Exupère et saint Candide refusant de sacrifier aux faux dieux. Le second tableau représente le moment où la légion thébaine, retirée dans les montagnes du Valais, est investie et massacrée par les restes de l'armée romaine. Les chrétiens cherchent la gloire du martyre et n'opposent aucune résistance; ils entourent leur chef qu'un rayon divin éclaire au moment de sa mort. La religion et les vertus chrétiennes qui ont soutenu dans le martyre la constance de la légion thébaine font les sujets des quatre pendentifs.

Des enfants ailés suspendus sur les archivoltes portent des guirlandes de laurier, et un groupe d'anges s'élançant de la voûte au-devant de la légion chrétienne, portent des faisceaux de palmes et les couronnes des martyrs.

NOTA. Les couleurs de cette fresque n'étant point encore assez sèches pour être arrivées à la valeur de ton qu'elles doivent avoir, ce n'est que dans quelque temps que cette chapelle sera ouverte au public.

WARLENCOURT, rue de la Jussienne, 7.

1338 Intérieur du Musée Royal des antiques.

Sculpture.

BAY (de) père, rue Saint-Germain-des-Prés, 4.

1355 La poésie et la musique, bas-relief dans la cour du Louvre. (M. d. R.)

BRA, rue Sainte-Hyacinte, 9.

1363 Jean de Bologne, sculpteur français. (M. d. R.)

Digitized by Google

[1822]

CAILLOUETTE, rue Meslé, 60.

1372 Les mathématiques, bas-relief pour le monument de la Bastille. (M. I.)

CLÉRIN, rue de l'Arbre-Sec, 23.

1380 Buste de S. A. R. Monseigneur le duc de Berry.

DAVID, place de l'Estrapade, 34.

1391 Buste en marbre de feu M. Visconti (M. I.).

1393 Buste de Camille Jordan.

1394 Buste d'Ambroise Paré, médecin de Charles IX.

1396 Le Génie de l'architecture militaire, bas-relief pour la fontaine de la Bastille. (M. I.)

DESEINE, rue de l'Abbaye-Saint-Germain, 10.

1404 Buste en plâtre de feu S. Ém. Monseigneur le cardinal de Périgord, archevêque de Paris et grand aumônier.

1406 Buste en plâtre de feu M. Auvity, docteur en médecine.

DU PASQUIER, rue du Faubourg-Saint-Martin, 17.

Statue de Duguay-Trouin.

Ce célèbre amiral est représenté dans l'action de monter à l'abordage d'un vaisseau anglais.

Cette figure en marbre, de 13 pieds de proportion, est l'une des douze qui doivent décorer le pont Louis XVI. On la voit aux ateliers du Gros-Caillou, près des Invalides.

FLATTERS, rue Sainte-Appoline, 9.

1415 Buste en marbre de M. Cadet Gassicourt.

1416 Buste de M. Bertin.

LAITIÉ, rue de Vaugirard, 102.

1438 Buste en marbre de feu M. le chevalier Tiolier, graveur général des monnaies.

1439 Jean de La Fontaine, statue en marbre (M. I.)

LESUEUR, rue Poupée, 20.

1447 Buste de M. Corvisart, médecin.

1448 Buste d'Eustache Lesueur, peintre.

Digitized by Google

[1822]

MANSION.

1450 Buste de Claude Perrault, architecte, auteur de la colonnade du Louvre (M. d. R.)

1451 La poésie lyrique et la musique.

Ce bas-relief est situé cour du Louvre, au-dessus de la porte d'entrée de la salle d'exposition des sculptures.

1452 Buste de M. Laugier, professeur au Muséum d'Histoire naturelle.

1453 Buste de M. Dupuytren, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, de Paris.

MATTE, rue du Faubourg-Montmartre, 20.

1460 La Peinture et la Sculpture.

1461 La Géographie et l'Astronomie.

Ces deux bas-reliefs décorent les œils-de-bœufs, au-dessus des portes situées dans l'intérieur de la cour du Louvre; aux deux côtés de la voûte du Pont des Arts.

MILHOMME, rue de l'Université, 67.

Statue du grand Colbert.

Cette figure en marbre de 12 pieds de proportion, est l'une des douze qui doivent être placées sur le pont Louis XVI. On peut la voir aux ateliers de sculpture, quai d'Orsay, 6.

PIGALLE, rue Charlot, 47.

1467 Statue de S. M., modèle en plâtre.

1468 Buste de M. le comte de Pradel.

PRADIER, rue de l'Abbaye, 2.

1470 Buste en marbre de Charles Bonnet.

PUJOL, rue des Deux-Boules, 2.

1473 Statue de la Marne. (M. I.)

Cette statue est exécutée dans une proportion double pour la façade extérieure du Palais du Temple.

ROMAGNESI, rue de la Tour-d'Auvergne, 10.

1481 Calliope et Polymnie.

Bas-relief exécuté dans la cour du Louvre, à gauche de la porte de sortie de la rue du Coq.

Digitized by Google

STUBINITZKY, rue de Vaugirard, 61.

1491 Statue de la Seine. (M. I.)
Cette statue doit décorer la fontaine du Palais du Temple.

1492 Buste de M. Quatremère de Quincy.

VALOIS, rue de l'Abbaye, 11, faubourg Saint-Germain.

1499 M. le marquis de Fontanes, Pair de France, buste fait depuis sa mort.

1502 Léda.
Bas-relief exécuté en pierre sur une des fontaines publiques de Paris.

Gravure.

ADAM, rue Saint-Jacques, 124.

1506 Louis XVI, distribuant ses aumônes, d'après M. Hersent.

ALLAIS (J. Alex.), rue de la Bucherie, 14.

1508 Portrait du Président Lamoignon.

BARRE, rue Guénégaud, 13.

1515 Cadre de médailles : on y remarque le portrait en cire de M. le marquis de Lauriston, ministre de la maison du Roi.

BRENET, cul-de-sac Conty, 3.

1522 Un cadre renfermant plusieurs médailles.
On y remarque une médaille ordonnée par M. le Préfet du département de la Seine, à l'occasion du baptême de S. A. R. le duc de Bordeaux.

DEPAULIS, rue des Grands-Augustins, 1.

1526 Un cadre de médailles et jetons, contient : La naissance de S. A. R. le duc de Bordeaux.
Le médaillon de Jean Fernel.

DIEN, boulevard et enclos de la Madeleine.

1533 Portrait de M. le comte de Choiseul-Gouffier, d'après Boilly.

Digitized by Google

[1822]

DIEUDONNÉ, rue Guénégaud, 19.

1534 Un cadre contenant modèles et médailles; il renferme :
Une médaille relative à la mort de Monseigneur le duc de Berry. (M. d. R.)
Le portrait de M. le Maréchal duc de Reggio, médaille.
Le portrait de M. le Maréchal duc de Raguse, médaille.
Le portrait de feu le maréchal Lefèbvre, duc de Dantzick, médaille.

FOSSEYEUX, rue Saint-Jean-de-Beauvais, 6.

1567 Henri IV et Gabrielle, d'après Moreau jeune.

GALLE aîné.

1569 Un cadre de médailles.
Il contient : l'Entrée du Roi à Paris; La mort de Louis XVI; La fin de la captivité de Madame; Le portrait de René Descartes; Le portrait de Lamoignon-Malesherbes; Deux portraits du Roi.

GATTEAUX, rue de Bourbon, 35.

1570 Un cadre de médailles.
Il renferme celle de J. Varin, Vincent de Paule, Richelieu, Mirabeau.

GIRARD, rue Mignon, 5, quartier Saint-André-des-Arcs.

1576 Études d'après l'entrée de Henri IV dans Paris, par M. Gérard.

HENRIQUEL-DUPONT, rue Saint-Médéric, 27.

1579 Entrée de Henri IV dans Paris, d'après une composition de M. Gérard.

LIGNON (Frédéric).

1598 Le portrait de Mme de Genlis, d'après Mme Chéradame.

1599 Le portrait de Talma, d'après Picot.

MIGNERET, rue du Dragon, 20.

1611 Molière consultant sa servante, la vieille Laforêt, d'après M. Horace Vernet.

MONTAGNY, rue des Grands-Augustins, 5.

1612 Un cadre de médailles et modèles en cire. Il renferme :

Digitized by Google

[1822]

Deux médailles pour la naissance de S. A. R. le duc de Bordeaux, d'après M. Montagny.

Une médaille à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux, d'après M. Lafitte.

Trois portraits de LL. AA. RR. le duc, la duchesse de Berry, et le duc de Bordeaux.

Portrait de M. Bailly, premier maire de Paris.

MULLER, Cloître Saint-Benoît, 1.

1618 Portrait de M. Camille Jordan, gravé d'après Mlle Godefroy.

SIMON fils, Palais-Royal, 173.

1664 Un cadre de pierres gravées. Il renferme :

Le Roi, modèle en cire.

LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Berry, et le duc de Bordeaux (pierre gravée, destinée au Roi.)

Mgr. le duc de Berry.

S. A. R. Mme la duchesse d'Orléans.

Architecture.

DONNET et ORGIAZZI, rue de la Harpe, 102.

1681 Plans, coupes, élévations et vues intérieures de tous les théâtres de Paris, recueillis et dessinés à une échelle commune.

GASTEL (Claude-François-Xavier), boulevard Saint-Martin, 6.

1682 Coupe et élévation d'un projet de monument en mémoire de S. A. R. Monseigneur le duc de Berry.

HITTORFF et J. LECOINTE, rue du Faubourg-Poissonnière, 11.

1687 Dessin à l'aquarelle du décor exécuté dans l'église Notre-Dame pour la cérémonie du baptême de S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux.

Les figures sont de M. Chasselat.

LE BAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, 19.

1689 Modèle du monument à la mémoire de Malesherbes, que l'on exécute en ce moment dans la grande salle des Pas-Perdus du Palais de Justice.

Digitized by Google

SUPPLÉMENT

Peinture.

BATTAGLINI, rue Childebert, 5.

1691 La reine à la Conciergerie.

Prête à rejoindre son époux, et prenant Dieu pour témoin, elle lui présente cette lettre touchante qu'elle vient d'écrire pour la dernière fois à S. A. R. Madame Élisabeth.

DABOS (M^me^), rue de Bondy, 13.

1695 Portrait de M. Philippe, dans *Le Vampire*.

CIVETON.

1730 Vues de la salle des Cariatides, au Musée des Antiques, et de quelques monuments de Paris; aquarelles.

La gravure au trait du dessin principal fait partie de l'œuvre de M. le comte de Clarac.

COCHEREAU (Feu).

1731 Portrait de l'auteur dans son atelier.

FERRAND, rue Saint-Martin, 111 et 113.

1738 Portrait de la femme de l'auteur; miniature.

FRAGONARD, rue Grange-Batelière, 14.

1741 Portrait en pied de M. du Sommerard.

PINGRET, quai Malaquais, 17.

1760 Portrait de M. Lafarre, archevêque de Sens, premier aumônier de S. A. R. MADAME, duchesse d'Angoulême.

RODOLPHE (Charles), rue de Lully, 1.

1767 Vue intérieure d'un ancien chœur de religieuses, prise à Montmartre.

Sculpture.

ANONYME.

1777 Buste en marbre de S. Ex. le général marquis de Saint-Simon, ambassadeur à Copenhague.

Digitized by Google

[1822]

Bosio, au Palais des Beaux-Arts.

1780 Buste de S. Ex. le Ministre de la Maison du Roi.

Maire, quai de Béthune, île Saint-Louis, 34.

1783 Buste de S. A. R. Monsieur.

1784 Buste de feu Desault, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.

1785 Buste de feu S. Em. Mgr le cardinal de la Luzerne.

Rutxhiel, au Palais des Beaux-Arts.

1790 Bossuet, statue en marbre.

1791 Buste de S. A. R. M. le duc de Bordeaux.

1792 Buste de S. A. R. Mademoiselle.

1793 Buste du duc de Richelieu.

CHRONIQUE

Société Nationale des Antiquaires de France. — *Séance du 4 novembre 1908.* — M. Bruston et M. Gauckler échangent des observations sur une inscription de fontaine antique découverte sur le Janicule par M. Gauckler. MM. Monceaux et Cagnat ajoutent diverses remarques, et M. Toutain compare ce monument à une table d'autel qu'il a découverte en Tunisie. — M. Besnier présente des observations sur les fouilles de Vieux, près Caen, qui est l'ancien Ara Gama. Il expose l'histoire des fouilles depuis le XVII^e^ siècle et en montre le plan.

Séance du 11 novembre. — M. Martha, président, félicite M. Girard de son élection à l'Académie des Inscriptions. — M. Bordeaux lit un mémoire sur des tabatières hollandaises portant les tableaux servant à mesurer la marche des navires. — M. Eudes continue sa lecture sur la basilique de Baños près Palancia et sur une statue de saint Jean Baptiste qu'il attribue comme l'église au VII^e^ siècle. M. Enlart soutient que la statue date seulement du commencement du XVI^e^ siècle. — M. Vauvillé lit un mémoire sur l'enceinte antique de Saint-Pierre de Chastre (Oise) qu'il attribue à l'époque gauloise. — M. P. Monceaux communique trois bulles de plomb trouvées à Carthage par

Digitized by Google

le R. P. Delattre. — M. Toutain complète les observations qu'il a présentées à la dernière séance sur la pierre percée découverte par M. Gauckler au Janicule et qui proviendrait d'un autel à libations. M. Gauckler explique ses raisons de persister dans l'opinion que cette pierre provient d'une fontaine.

Séance du 18 novembre. — M. Pallu de Lessert lit une notice sur l'œuvre géographique d'Agrippa et d'Auguste. — M. Cagnat communique de la part de M. Zéiler la découverte faite à Salone par Mgr Bulie des ruines d'une basilique chrétienne qui semble dater du IVe siècle. M. Maurice établit que cette basilique date du règne de Constantin. — M. H. de Villefosse donne lecture d'un mémoire de M. le commandant Moirat sur le pied de Charlemagne considéré comme l'origine de la mesure de ce nom qui remonte cependant à l'antiquité. — M. H. de Villefosse commente une inscription médicatoire romaine découverte à Vendeuvre (Indre) et communiquée par M. Blanchet. — M. de Villenoisy communique une plaque de cercueil d'un prieur de Champagne du XVIIIe siècle, Prudhomme de Voutenay, découverte dans les fouilles du Temple de Paris.

Séance du 25 novembre. — M. Ch. Ravaisson-Mollien fait hommage, au nom de M. Goulinboff, de son ouvrage sur Léonard de Vinci. — M. de Villefosse fait hommage, au nom de M. P.-R. Hauzun, de son volume de la *Correspondance de Bory de Saint-Vincent.* — M. Martha, président annonce pour la prochaine séance l'élection des trois correspondants étrangers. — M. Pallu de Lessert continue la lecture de son mémoire sur l'œuvre géographique d'Agrippa et d'Auguste. — M. Poupardin signale une copie d'un recueil de formules de droit mérovingiennes dont l'original disparu a été utilisé par Du Cange. — M. Monceaux communique de la part de M. Merlin une inscription latine du Musée du Bardo dont trois fragments réunis par ses soins auraient été publiés comme autant d'inscriptions distinctes; elle est relative au martyr Sannarius.

Séance du 2 décembre. — M. Blanchet fait hommage, au nom de M. J. Pilloy, de *la Table de l'Album Caranda* publiée par ses soins. — M. H. de Villefosse fait hommage, au nom de l'auteur, de l'étude de M. Michel Clerc sur le Temple romain de Vernegues. — MM. Maurice Meurot à Fontainebleau, Auguste Picard à Paris, Maguelonne à Constantine sont élus associés correspondants nationaux. — Il est procédé au renouvellement du Bureau et des Commissions pour 1909. M. Maurice Prou est élu président. — M. F. de Mély communique ses observations sur le *Breviaire Grimani.* Il y a relevé des signatures de miniaturistes. M. le comte Durrieu fait observer que les bordures de vêtements dans les miniatures portent parmi des signatures beaucoup de noms ou de mots de fantaisie.

Séance du 9 décembre. — M. le comte de Loisne communique une notice sur une tapisserie du XVIe siècle du Musée de Saint-Omer repré-

Digitized by Google

sentant des Bergeries. — M. le commandant Rabut donne lecture d'une notice sur le cloître de Cadouin (Dordogne). — M. le comte Durrieu communique un ensemble de textes du XIVe siècle témoignant qu'un très grand nombre de copistes de manuscrits de nationalité anglaise travaillaient alors à Paris. M. le comte de Delaborde remarque qu'une colonie de teinturiers anglais existait au XIVe siècle à Saint-Denis. M. Marquet de Vasselot ajoute une observation sur le renom dont jouissaient alors les teinturiers d'Angleterre. M. Enlart fait remarquer que la fin du XIVe siècle coïncide avec l'importation en France de nombre d'objets d'art et de formes architecturales d'origine anglaise. — M. Bodiéri communique un document orléanais de 1454 détaillant l'équipement d'un franc archer et un marché de 1512 pour la livraison de cinq statues à l'église de Chillieurs (Lure). — M. de Villefosse communique, au nom de M. Longon, un fragment d'inscription romaine, et au nom du R. P. Delattre une bulle d'un membre du Clergé des Blacherues trouvé à Carthage.

Séance du 16 décembre. — M. Martha, président, offre les félicitations de la Société à M. Jullian élu membre de l'Académie des Inscriptions. — M. le comte de Loisne fait hommage du dernier fascicule de son Epigraphie de l'arrondissement de Béthune. — M. le comte Durrieu offre, au nom de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, la publication du manuscrit de la *Légende de Saint-Denis* offert en 1317 à Philippe le Long, avec préface de M. Henry Martin et reproduction de toutes les miniatures du manuscrit. — M. Enlart fait hommage, au nom de l'auteur, de l'étude de M. le Dr Sauvage sur les *Vases céramiques gallo-romains du Musée de Boulogne-sur-Mer.* — M. Roman donne lecture d'une notice sur la vie et les œuvres du regretté M. A. de Boislisle, son prédécesseur. — M. Gosset offre une reproduction de la gravure de Gailhabaud représentant la façade de la cathédrale de Reims. — M. Michon présente des remarques sur une statue grecque de femme du musée de Toulouse trouvée à Martres Tolosane; il la compare à un autre fragment conservé au Louvre et qui serait, d'après M. Sauer une réplique de l'Athena de Myron. — M. Enlart communique des observations de M. Bruston, doyen honoraire de la faculté de théologie protestante de Montpellier, sur des Inscriptions talismaniques. — M. Stein communique des renseignements sur le médecin Henri Wildemhrock dit Henri de Saxe, chanoine de Nevers, mort après 1481, et qu'on a pris à tort pour un architecte. — M. de Villefosse offre à la Société, au nom de Mlle Thevenet, une collection de cartes postales des chapiteaux de Vezelay.

Séance du 23 décembre. — Lecture est donnée d'une lettre de la Société des Antiquaires de l'Ouest invitant la Société à déléguer un de ses membres à la fête archéologique qui se donnera pour la réouverture de l'hypogée des Dunes. — M. le commandant Lefèvre des Nouettes

Digitized by Google

communique un mémoire sur les représentations d'animaux réels dans la sculpture des XII[e] et XIII[e] siècles. — M. Toutain communique des observations sur des inscriptions découvertes à Gortyne (Crète) par la mission archéologique italienne, qui précisent plusieurs dates de l'histoire de la famille des Antonins. — M. Michon communique des observations sur les tablettes d'héliastes, plaquettes de bronze qui servirent en Grèce de pièces d'identité aux Juges et dont le musée du Louvre vient d'acquérir un bel exemplaire. — M. Enlart donne lecture de notes de M. Demaison, archiviste de Reims, sur l'origine probablement rémoise de vitraux du XIII[e] siècle acquis par le Louvre et qu'il compare à ceux de Longueval (Marne), et sur la découverte à Reims d'une monnaie du chef gaulois Cunobelinus. — M. Monceaux communique quatre bulles byzantines trouvées à Carthage par le R. P. Delattre.

Séance du 30 décembre. — M. le baron de Baye fait hommage au nom de M. Goury, conservateur du Musée Lorrain, de son ouvrage sur l'époque barbare dans la Marne. — M. Blanchet fait hommage, au nom de M. Dieudonné, de la table complète de la Revue de numismatique française. — M. Pallu de Lessert continue la lecture de son mémoire sur l'œuvre géographique d'Agrippa. MM. Monceaux, Martha et Maurice y ajoutent diverses observations.

Périodiques.

Revue Mabillon, août 1908. — Dom P. Denis : Dom Pierre Guarin et le chanoine Masclef (fin), p. 145 à 195. — Dom Anger : Les mitigations demandées par les moines de Saint-Germain des Prés en 1765, p. 196 à 230. — Dom U. Berlière : Mabillon et la Belgique; le voyage de Flandre (1672); correspondance (suite), p. 231 à 242. — Dom L. Guilloreau : Chapitres généraux bénédictins; bulle de Benoît XII au sujet du premier chapitre provincial des Bénédictins de la province d'Arles, Viennne, Aix et Embrun (13 décembre 1336), p. 243 à 254.

Revue historique ardennaise, Tome XV, Janvier à Décembre 1908. — Roger Graffin : Quelques soldats de l'Argonne au massacre de Dissentis, en 1799 (avec planche), p. 1 à 20. — Henri Jadart : Bibliographie des églises ardennaises, p. 21 à 50. — P. Ubald d'Alençon : Notice biographique sur le peintre Félix Villé, de Mézières (1819-1907), p. 51 à 58. — Bibliographie ardennaise, p. 59 à 60. — Émile Peltier : Le cahier du sergent Philippot (1793-1815), p. 61 à 108. — H. Jadart et Dr O. Guelliot : Le second centenaire de la mort de Dom Mabillon, à Paris et à Reims (avec deux planches), p. 109 à 112. — Paul Laurent : Nécrologie. M. Hubignon, p. 113. — Bibliographie ardennaise, p. 114 à 116. — C. Dubroux : Le Collège de Cha r.

Digitized by Google

leville (1762-1793), p. 117 à 165. — H. Jadart : Un manuscrit sur l'histoire de Château-Porcien et d'autres localités ardennaises, p. 166. — Al. Baudon : Sauvegarde de Turenne, pour le village de Son, p. 167. — Bibliographie ardennaise, p. 168. — Dom Paul Denis : Mabillon jugé par le savant italien Fontanini, p. 169 à 187. — Numa Albot : Le comté de Montcy, p. 188 à 209. — Gaston Robert : Le prieuré de Rethel en 1411, p. 210 à 224. — Jules Carlier : La coupe gallo-romaine de Fraillicourt et quelques autres découvertes archéologiques dans la région (avec planche), p. 225 à 232. — Émile Bourquelot : Jean de Jandun et ses œuvres (1280? — 1328), p. 233 à 250. — Eugène Welvert : Un curé révolutionnaire dans les Ardennes. Jean-Louis Narbonne, p. 251 à 260. — Paul Laurent : A propos d'une taque aux armes de Jean-Baptiste de Vigny (avec planche), p. 261 à 269. — Paul Laurent : La collection Hatté aux Archives départementales, p. 269 à 272. — Bibliographie ardennaise, p. 273 à 276. — Gaston Robert : L'organisation seigneuriale, à Givry et à Alland'huy, au moyen âge, p. 277 à 325. — Paul Laurent : Un cadran solaire offert au prieur de Sept-Fontaines en 1686 (avec planche), p. 326 à 337. — Chronique : Une communication sur les de Baradat, p. 338. — Les Ardennes à l'Académie de Reims, en 1908, p. 338. — Bibliographie ardennaise, p. 339 à 341. — Table des matières, p. 342 à 344.

Le Gérant : F. Bournon.

SAINT-DENIS. — IMP. H. BOUILLANT, 47, BOULEVARD DE CHATEAUDUN. — 17.735.

Digitized by Google

FERNAND BOURNON

Ce numéro était presque entièrement composé lorsque la mort est venu enlever mon co-directeur et ami Fernand Bournon, qui, il y a un an, me présentait si aimablement à nos lecteurs. Rien à ce moment ne pouvait faire prévoir que nous avions si peu de temps à diriger ensemble la *Correspondance*. Depuis lors, Fernand Bournon s'est tenu constamment sur la brèche, et il n'y a pas un seul numéro qui ne contienne au moins un article de lui : c'est l'*État des vestiges de l'enceinte de Paris par Philippe-Auguste*, en 1672; puis les *Documents relatifs à la Bibliothèque du Roi (1777-1791)*; l'*État des inventaires des Archives départementales, communales et hospitalières*; et enfin, aujourd'hui, le charmant article sur *Victor Hugo à Fourqueux*. Cependant un mal cruel le minait depuis longtemps; et en novembre dernier, lorsque nous gravissions tous les deux la côte de Fourqueux, en vue de son dernier travail sur Victor Hugo, il avait peine à arriver au sommet où il me chargeait de continuer seul nos recherches, et de prendre quelques informations que son état de fatigue ne lui permettait pas de recueillir.

Fernand Bournon était né à Paris le 1er octobre 1857; il fit ses études au lycée Louis-le-Grand et entra à l'école des Chartes en 1875; trois ans après il passait brillamment sa thèse qui avait pour sujet l'hôtel royal de Saint-Pol.

Digitized by Google

Nommé archiviste de Loir-et-Cher, le 11 février 1879, il travaille à l'inventaire des séries C à E, E supplément et G, publiant entre temps plusieurs notices archéologiques sur la région; mais la nostalgie de Paris ne tardait pas à le prendre et, en 1885, il y revenait pour se livrer aux études qui n'avaient jamais cessé de l'intéresser. Successivement il publie : *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de la Ville de Paris* (1893); *Rectifications et additions à l'Histoire de la Ville et de tout le diocèse de Paris de l'abbé Lebeuf* (1890-1901); *Paris, histoire, monuments, administration, environs de Paris* (1887); *La Bastille,* dans la collection de l'Histoire générale de Paris (1893), ouvrage auquel l'Académie Française a décerné le prix Thérouanne; *Paris-Atlas* (1900); *Les Arènes de Lutèce* (1908); *La voie publique et son décor* (1909). En quittant Blois, il avait été nommé bibliothécaire de la ville de Saint-Denis; là il classa les nombreux ouvrages qui avaient été transférés au chef-lieu d'arrondissement par suite de la sécularisation des couvents pendant la Révolution. A la même époque il écrivait l'*Histoire de la ville et du canton de Saint-Denis* (1892), et donnait dans le *Bulletin Municipal* de cette ville une série d'articles historiques. Au moment où il résignait ce poste, il collaborait déjà au *Journal des Débats*, et y publiait les comptes rendus des séances de l'Institut, des cérémonies littéraires et des inaugurations de monuments. C'est à son initiative que sont dus le *Livre d'or de Sainte-Beuve* et le *Pro Memoria* de Prosper Mérimée édités par ce journal.

Mais l'ouvrage capital de Fernand Bournon est sans contredit la série des 77 monographies des communes du département de la Seine. Primitivement, ses recherches devaient former un complément à l'histoire de la Ville et du diocèse de Paris de l'abbé Lebeuf, mais lorsque la Direction des Affaires départementales lui eut offert de publier ce travail, il fut heureux de pouvoir ainsi donner un plus grand développement à son sujet. La première de ces mono-

Digitized by Google

graphies a été imprimée en 1896, la dernière en 1906. Cette publication a été l'objet de tous ses soins, et c'est avec un véritable amour que pendant onze années il se livra au dépouillement des archives de toutes les communes de la Seine, notant les plus petits faits qui présentaient un intérêt historique. Pour compléter cet ouvrage, il avait entrepris l'histoire des communes annexées à Paris en 1860; la mort ne lui a pas permis de terminer ce nouveau travail dont l'achèvement vient d'être confié à M. Lucien Lambeau, secrétaire de la Commission du Vieux Paris, que nous avons la bonne fortune de compter parmi nos collaborateurs.

En disant un éternel adieu à mon excellent ami, je crois pouvoir affirmer qu'il sera unanimement regretté par tous les archéologues et par tous les amateurs de l'histoire de Paris.

E. Mareuse.

N. B. La part de M. Bournon dans la *Correspondance historique et archéologique* devant être incessamment vendue, nos lecteurs sont priés d'excuser le retard que cette vente entraînera nécessairement dans la publication de notre revue.

Note de la Rédaction.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DE L'ANNÉE 1908

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Bruchet (Max), 65, 193.
Bruel, 193.
Brunel (Clovis), 321.
Busquet (Raoul), 321.
Campardon (Émile), 193.
Chassaing de Borredon (Jacques), 193.
Daumet, 1.
Duval, 321.
Fazy (Max), 321.
Finot (Jules), 65.
Gautier (Pierre), 193.
Gerbaux (Fernand), 193.
Guérin (Paul), 193.
Le Cacheux, 1.
Le Grand (Léon), 193.
Le Tonnelier, 193.
Martin-Chabot, 1.
Mathieu (Georges), 321.
Mirot (Léon), 193.
Patry (Henri), 193.
Schmidt, 1.
Sœhnée, 1.
Stein, 1.
Tuetey, 1.
Vaissière (de), 1.
Viard (Jules), 1, 193.
Villepelet, 1.
Welvert, 1.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

BENGY-PUYVALLÉE (Maurice de) : Inventaire de la collection Rohault de Fleury (*Suite*).. . . . . 102, 161
BOURNON (Fernand) : État des vestiges, en 1672, de l'enceinte construite sur la rive droite de Paris, par Philippe-Auguste. 7
— Documents relatifs à la Bibliothèque du Roi, 1777-1791.. . . . . 75, 145, 238, 286
— Actes d'état-civil de personnages célèbres (2e série). 257
— Victor Hugo à Fourqueux. 321
CHATELAIN (Louis) : A propos de l'Arc d'Orange.. 2
COÜET (Jules) : Six lettres de Sainte-Beuve.. 129
État des Inventaires des Archives départementales, communales et hospitalières.. . . . . 135, 229, 275, 355

Digitized by Google

Extrait des Mémoires d'Antoine Tortat, 1775-1795. 329
Gillet (Lucien) : Nomenclature des ouvrages de peinture, sculpture, architecture... qui ont été exposés aux divers Salons (*Suite*).. . . . . 30, 110, 172, 306, 367
Mersier (A.) : Coup d'œil sur l'Art des sièges avant l'artillerie à feu. 194
Momméja (Jules) : Fragments d'un voyage archéologique en Angleterre en 1802. — Extrait d'un recueil de lettres, par M. Saint-Amans (*Fin*). 17
Omont (H.) : Une nouvelle lettre inédite de Bourdaloue.. . . 328
Un Membre du Touring-Club : L'Hôtel de la Préfecture de l'Orne.. 29
Villiers (De) : *Le Festin de Dom Pierre en vers burlesques*. . 184
Welvert (Eugène) : Lakanal a-t-il été prêtre ?. 65

CHRONIQUE

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Prix), 177.
Académie française (Prix), 176.
Bibliothèque de la Comédie-Française, 247.
Bibliothèque municipale d'art décoratif Forney, 247.
Bibliothèque Nationale, 178.
Congrès de la Société française d'archéologie, 52.
Congrès préhistorique de France, 53.
Clouzot (Henri), 247.
Collège de France. Cours de Numismatique, 316.
Cornu (Paul), 247.
Coüet (Jules), 247.
Jehan du Pin : *Melancolies sur les conditions de ce monde*, 182.
Lavisse : *Histoire de France*, 247.
Mont-Saint-Michel, 247.
Monval (Georges), 247.
Monval (Jean), 247.
Musée des arts décoratifs, 247.
René-Jean, 247.
Société des Études historiques, 181.
Société nationale des antiquaires de France, 53, 119, 179, 247, 388.
Table générale de la Revue universelle des arts, 317.

NÉCROLOGIE

Mareuse (E.) : Fernand Bournon.. 393

Digitized by Google

OUVRAGES NOUVEAUX

Arnaud (Raoul) : *L'Egérie de Louis-Philippe. Adélaïde d'Orléans* (B.), 122.
Barroux (Marius) : *Essai de Bibliographie critique des généralités de l'Histoire de Paris* (B. et J. C[t]), 122.
Beaurepaire (Edmond) : *Paris, les anciens quartiers* (B.), 124.
Bouquier (Gabriel) : *Les charmes de la Peinture* (L. D.), 58.
Brutails (J.-A.) : *Précis d'Archéologie du Moyen Age* (Louis Caillet), 249.
Charavay (Noël) : *Les Généraux morts pour la Patrie (Armées de terre et de mer). Notices biographiques. Deuxième serie, 1805-1815* (J. C[t]), 125.
Chavanon (J.) et Saint-Yves (G.) : *Le Pas-de-Calais de 1800 à 1810. Etudes sur le système administratif institué par Napoléon I[er]* (F.M.), 60.
Espérandieu (Emile) : *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule Romaine* (B.), 182.
Festin de Pierre avant Molière (Le) (J. C[t]), 183.
Funck-Brentano (Frantz) : *Mandrin, capitaine général des contrebandiers de France* (F. M.), 61.
Geoffroy de Grandmaison : *L'Espagne et Napoléon (1804-1809)* (B.), 253.
Institut (L') de France, 62.
Lanzac de Laborie (L. de) : *Paris sous Napoléon. La Religion* (B.), 189.
Le Pileur (Docteur) : *La Prostitution du XIII[e] au XVII[e] siècle* (B.), 317.
Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat (1767-1815) (B.), 253.
Méhu (Eugène) : *Salles en Beaujolais*, 63.
Morin-Jean : *Archéologie de la Gaule et des pays circonvoisins depuis les origines jusqu'à Charlemagne* (B.), 317.
Prou (Maurice) : *Recueil des actes de Philippe I[er], Roi de France (1059-1108)* (B.), 189.
Renart (E.) : *Répertoire général des Collectionneurs de la France et de ses colonies* (F. M.), 254.
Stenger (Gilbert) : *Le Retour des Bourbons. D'Hartwell à Gand* (B.), 318.
Vidier (A.) : *Annuaire des Bibliothèques et des Archives* (B.), 254.

SOMMAIRE DES PÉRIODIQUES

Amateur d'autographes (L'), 126, 190, 255, 318.
Amis des Monuments et des Arts parisiens et français (L'), 190.
Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, 126.
Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 191, 318.
Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie du VII[e] arrondissement de Paris, 127, 191.
Bulletin de la Société historique et archéologique des VIII[e] et XVII[e] arrondissements de Paris, 127.
Bulletin du Bibliophile, 191, 255, 319.
Cité (La). Bulletin trimestriel de la Société historique et archéologique du IV[e] arrondissement de Paris, 255.
Révolution française (La), 128, 319.
Revue historique ardennaise, 63, 391.
Revue Mabillon, 256, 391.

SAINT-DENIS. — IMP. H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS. — 17.785.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

***Vid* Calais-Douvres : 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.**
***Vid* Boulogne-Folkestone : 10 h. 20 du matin.**

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 9 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Via **Folkestone Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution ; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Abonnement de Bains de mer et d'Excursion

SUR LES COTES DE BRETAGNE

Pour faciliter les excursions sur les côtes de la Bretagne, la Compagnie de l'Ouest vient de mettre à la disposition du public un nouveau type de carte d'abonnement.

Cette carte, délivrée au départ de Paris et de toutes les gares de l'Ouest, permet au voyageur de se rendre à l'une des stations balnéaires desservies par la ligne de Granville à Brest, de circuler librement sur cette ligne, ainsi que sur ses embranchements conduisant à la mer et, enfin, de revenir à son point de départ.

Le voyageur a le droit de s'arrêter aux gares intermédiaires sur toute l'étendue du parcours.

Le prix de l'abonnement, valable pendant 33 jours, est de :
100 francs en 1re classe, et de **75** francs en 2e classe, avec réduction de moitié pour les enfants de 3 à 7 ans.

La durée de validité peut être prolongée d'un ou deux mois, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément fixé à 25 o/o du prix de l'abonnement, sans que la durée totale puisse dépasser le 15 novembre.

Cartes d'abonnement de Bains de Mer

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, de mai à octobre, par ses gares de Paris et des grandes lignes, des cartes d'abonnement mensuelles ou trimestrielles dites « de Bains de mer et d'Eaux thermales », donnant droit d'arrêt aux gares intermédiaires et comportant 40 o/o de réduction sur les prix des abonnements ordinaires et de même durée.

Ces cartes sont délivrées, pour les parcours d'au moins 25 kilomètres, à toute personne qui prend trois billets au moins pour les membres de sa famille ou ses domestiques allant séjourner, sous le même toit, dans une des stations balnéaires ou thermales desservies par le réseau de l'Ouest.

L'obligation de prendre trois billets n'est pas exigée lorsque les abonnements sont souscrits pour des parcours reliant directement deux stations balnéaires.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(Vid Calais ou Boulogne)

Cinq services rapides quotidiens dans chaque sens

(VOIE LA PLUS RAPIDE)

Services officiels de la poste (*Vid Calais*).

La Gare de Paris-Nord, située au centre des affaires, est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Egypte, les Indes et l'Australie.

SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE.

5	express dans chaque sens		entre Paris et Bruxelles	Trajet en	3 h. 50
3	—	—	Paris et Amsterdam.	—	8 h. 30
5	—	—	Paris et Cologne.	—	8 h. »
4	—	—	Paris et Francfort.	—	12 h. »
4	—	—	Paris et Berlin	—	18 h. »
			Par le Nord-Express.	—	16 h. »
2	—	—	Paris et St-Pétersbourg.	—	51 h. »
			Par le Nord-Express tri-hebdomadaire.	—	46 h. »
	—	—	Paris et Moscou.	—	62 h. »
	—	—	Paris et Copenhague.	—	28 h. »
	—	—	Paris et Stockholm.	—	43 h. »
	—	—	Paris et Christiania.	—	49 h. »

TRAINS DE LUXE

TOUTE L'ANNÉE :

Nord-Express. — Tous les jours entre Paris et Berlin, avec continuation une fois par semaine de Berlin sur Varsovie et trois fois par semaine de Berlin sur St-Pétersbourg. A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne.

Péninsulaire-Express. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Turin, Alexandrie Bologne, Brindisi. (En correspondance à Brindisi avec le paquebot de la malle de l'Inde).

Calais-Marseille-Bombay-Express. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Marseille (quai de la Joliette). En correspondance avec les paquebots de la Compagnie péninsulaire et Orientale à destination de l'Egypte et des Indes.

L'HIVER SEULEMENT :

Calais-Méditerranée-Express. — De Londres et Calais pour Nice et Vintimille Train rapide quotidien entre Paris-Nord, Nice et Vintimille composé de voitures de 1re classe, lits-salon et sleeping-car.

L'ÉTÉ SEULEMENT :

Engadine-Express. — De Londres et Calais pour Coire, Lucerne et Interlaken.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'Étranger

AVEC ITINÉRAIRE TRACÉ AU GRÉ DES VOYAGEURS

La Compagnie du Nord délivre toute l'année des Livrets à coupons à prix réduits, permettant aux intéressés d'effectuer à leur gré un voyage empruntant à la fois les réseaux français, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays européens.

Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilomètres.

La durée de validité est de 45 jours lorsque le parcours ne dépasse pas 2.000 kilomètres, 60 jours pour les parcours de 2.000 à 3.000 kilomètres et 90 jours au-dessus de 3.000 kilomètres

Digitized by Google

Digitized by Google

RETURN TO the circulation desk of any
University of California Library
or to the
NORTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
Bldg. 400, Richmond Field Station
University of California
Richmond, CA 94804-4698

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
2-month loans may be renewed by calling
(415) 642-6753
1-year loans may be recharged by bringing books
to NRLF
Renewals and recharges may be made 4 days
prior to due date

DUE AS STAMPED BELOW

NRLF PHOTOCOPY JUL 9 '90

Digitized by Google

La Correspondance
historique et
archéologique.

DC1
C67
v.15-17

868845

DC1
C67
v.15-17

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google